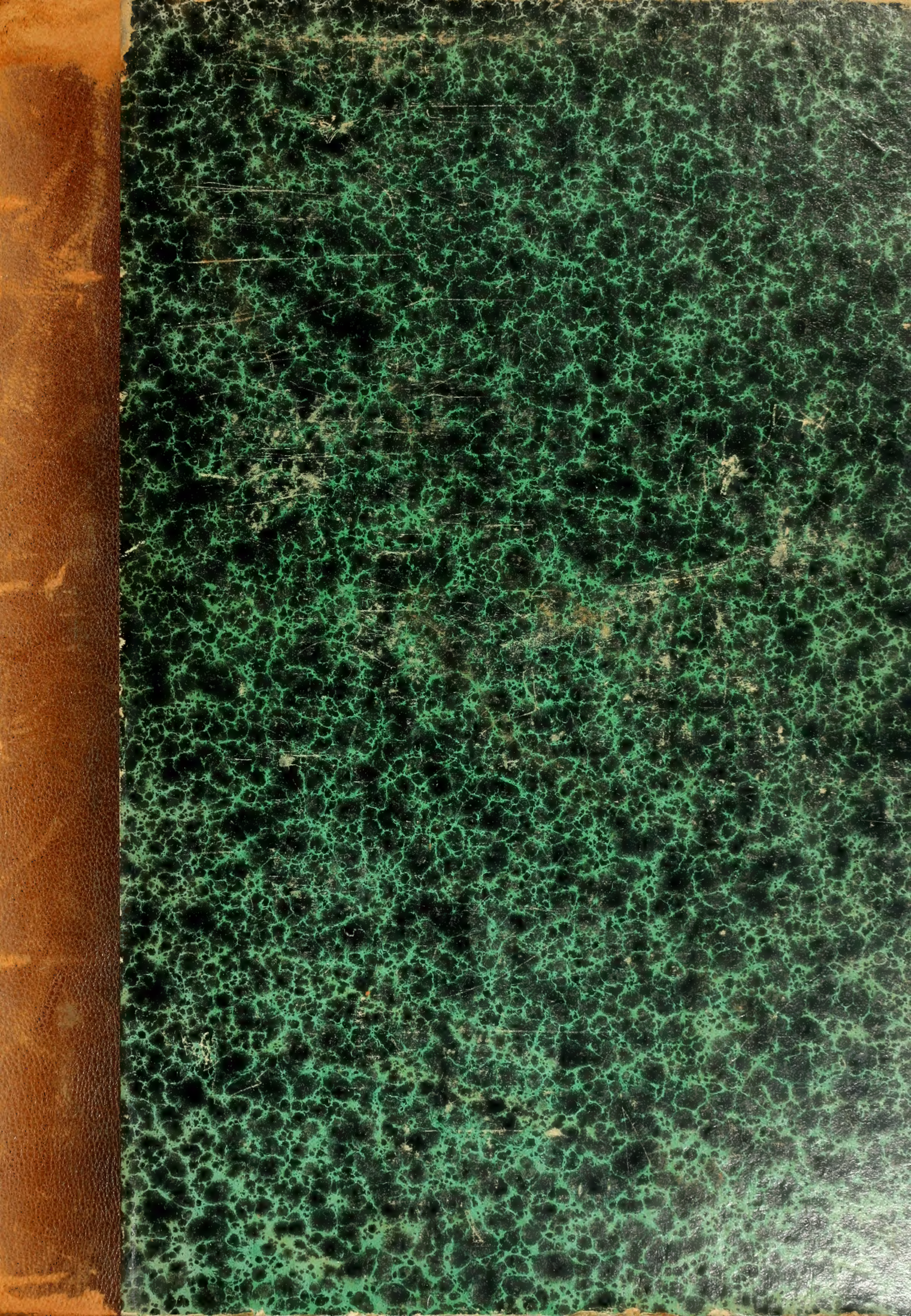








Il a été tiré de cet ouvrage sur papier pur fil des papeteries Lafuma à Voiron :

200 *exemplaires numérotés de* 1 *à* 200 *dans le format in-*4° *raisin, texte et hors-texte réimposés avec double état des planches en couleurs dont un avant la lettre sur papier de Rives; et dans chaque volume un frontispice en couleur dessiné spécialement pour ces exemplaires;*

1000 *exemplaires numérotés de* 201 *à* 1200 *dans le format in-*4° *carré, avec deux tirages des planches en couleurs dont un avant la lettre*

HISTOIRE

DE LA

NATION FRANÇAISE

GABRIEL HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HISTOIRE
DE LA
NATION FRANÇAISE

TOME XII

HISTOIRE DES LETTRES

PREMIER VOLUME

(DES ORIGINES A RONSARD)

PAR

JOSEPH BÉDIER
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ALFRED JEANROY
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

et

F. PICAVET
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES
HAUTES ÉTUDES

ILLUSTRATIONS DE G. RIPART, RENÉ PIOT, etc.



PARIS

SOCIÉTÉ DE
L'HISTOIRE NATIONALE

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C[ie]

8, rue Garancière — 6e

HISTOIRE DES LETTRES

PREMIÈRE PARTIE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN LANGUE LATINE

PAR

M. FRANÇOIS PICAVET

DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES



LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN LANGUE LATINE

INTRODUCTION

Dans l'*Introduction générale* à *l'Histoire de la Nation française*, M. G. Hanotaux a dit avec force : « La civilisation française est née parmi les ruines ; elle n'est rien autre chose que la tradition méditerranéenne en marche. » Pour reprendre le fil de ce passé, qui se prolonge jusqu'à nous, pour toucher du doigt, en quelque sorte, la survivance latine dans la pensée française, il est indispensable de connaître la littérature française écrite en latin, car l'âme française s'est exprimée d'abord pendant de longs siècles dans la langue de Rome.

Les habitants de notre pays qui passèrent en Italie et s'installèrent dans ce que les Romains appelaient la Gaule cisalpine renoncèrent à la langue celtique pour employer d'abord le latin populaire. De même leurs compatriotes demeurés dans la Gaule transalpine et devenus les alliés ou les sujets de Rome, avant d'en être les citoyens, prirent la langue des vainqueurs, celle des soldats et des marchands, puis celle de ses orateurs, de ses écrivains, de ses poètes. Aux lettres classiques, ils

demandèrent des idées pour s'en inspirer et diriger leur vie. L'Église leur apprit la langue de la religion romaine ; puis, dans la pratique des écoles et des techniques, ils recueillirent les mots, les expressions, les tournures et les images, les rythmes et les mètres propres à exprimer leurs pensées, leurs connaissances, leurs sentiments. Le latin les nourrit du suc du passé et se développa même avec leurs propres progrès. Pendant sept ou huit siècles la langue populaire des Romains fut celle de la masse des Gaulois, des Gallo-Romains et des Barbares qui se mêlaient à eux. Par la suite, le latin classique resta la langue de l'élite et produisit des œuvres honorables pour notre pays et souvent dignes de la grande tradition romaine.

L'apparition du français n'a pas supprimé le latin populaire dont il est sorti. Pendant longtemps les deux langues ont été concurremment en usage et même parfois elles se sont mêlées. Le français littéraire, qui s'est développé lentement du neuvième au treizième siècle, s'est d'abord inspiré de notre littérature en latin pour les idées comme pour les mots. Et même quand le français, vers le seizième et le dix-septième siècle, est devenu peu à peu prépondérant dans l'usage journalier et dans la littérature, il a continué à puiser dans le vocabulaire latin, singulièrement enrichi au treizième siècle, utilisant les œuvres littéraires qui s'étaient produites en notre pays comme dans tous ceux où la langue de Rome était encore la langue de la pensée et des sentiments élevés.

L'extension prise peu à peu par le français n'a fait disparaître ni le latin parlé, ni surtout le latin écrit. Le seizième, le dix-septième, le dix-huitième siècle ont vu en France des œuvres latines d'une grande valeur, dont l'influence est loin d'être encore épuisée. Le dix-neuvième siècle même a rendu au latin une place considérable dans les études et a prolongé, dans les écoles littéraires néo-classiques comme dans l'art et la religion, l'influence de la langue et de la littérature qui avaient pris à Rome leur origine.

Aussi estime-t-on avec raison que, pour faire un Français complet, il faudrait joindre à l'apprentissage de notre langue une connaissance suffisante du latin populaire, classique et médiéval. De même il convient, avant d'aborder l'histoire de la littérature en français, d'étudier cette littérature en latin qui l'explique et, pendant longtemps, a servi seule à exprimer la pensée et la volonté nationales, et qui, même lorsqu'elle a perdu la maîtrise, produisit encore des œuvres dont la suppression amoindrirait notre patrimoine et celui de l'humanité : c'est à cette condition que l'on peut connaître la France dans son passé, et mieux la comprendre dans son présent et dans son avenir.

Des travaux nombreux et solides, spirituels même et brillants, ont prouvé que

la littérature française en latin fournit des renseignements précieux pour l'histoire de la civilisation. Elle présente des pages gracieuses, puissantes par l'expression des sentiments, des périodes oratoires vraiment éloquentes, une poésie, digne élève de la poésie antique et qui annonce la poésie moderne. Une anthologie bien composée en ferait sentir toute la valeur esthétique. La comparaison des morceaux ainsi rassemblés avec les textes latins proprement dits, classiques et non classiques, montrerait d'abord ce qui revient aux écrivains de Rome, ce qui appartient en propre aux nôtres, dans le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe, dans l'agencement des phrases et des périodes, dans l'emploi des mètres et des rythmes, des épithètes, des images et des figures, dans les idées et les doctrines, dans la connaissance de la nature et dans celle de l'homme, pour la direction des individus et des sociétés. Une seconde comparaison, avec nos textes en français, établirait ensuite l'influence de nos écrivains en latin sur notre langue et notre littérature nationales. Et comme notre littérature latine a tenu le premier rang dans le monde occidental, une comparaison complète — successive et synchronique — montrerait ce que doivent à la nôtre les littératures latines des autres pays et, par suite, leurs littératures particulières.

Dès le second siècle avant Jésus-Christ, des Gaulois cisalpins et transalpins sont d'excellents écrivains romains.

Dans les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, les Gallo-Romains contribuent à développer la civilisation et à constituer la littérature latines. L'éloquence est cultivée dans les écoles de la Gaule, qui fournissent des maîtres à tout l'Empire et à Rome même. Eumène et Ausone, Salvien et Rutilius Namantianus, les Chrétiens saint Hilaire de Poitiers, Sulpice Sévère, Paulin de Nole, Cassien et Marius Victor produisent des œuvres qui contribuent aux singulières évolutions d'une civilisation qui se transforme.

Dans la période mérovingienne et franque, les Francs deviennent, comme les Gaulois, les défenseurs de la civilisation gréco-romaine. Le maître écrivain est alors Sidoine Apollinaire, dont l'influence se fera sentir jusqu'au temps des trouvères et au delà. Autour de lui se forme un groupe d'écrivains qui conservent beaucoup de l'illustre passé méditerranéen : Ennodius, « l'ancêtre des romanciers français de notre époque et des auteurs de Mémoires » ; Avitus, le poète que Guizot a rapproché de Milton ; Fortunatus qui, pendant plus de quarante ans, fut le commensal, l'ami et le maître des seigneurs francs, des nobles gallo-romains et des évêques ; Grégoire de Tours, notre Hérodote et le précurseur de Froissart, dont les continuateurs nous conduisent à peu près jusqu'à la bataille de Poitiers, où Charles Martel sauva, tout à la fois, le christianisme et la civilisation gréco-romaine.

De 768 à 814, Charlemagne groupe autour de lui des hommes dont le nom mérite d'être conservé : c'est la première Renaissance qui, avec des alternatives de progrès et d'arrêts parfois significatifs, nous conduit jusqu'au treizième siècle. La littérature latine domine en Occident et fournit aux œuvres en français, peu nombreuses jusqu'au onzième siècle, ce qu'elles ont de meilleur. Alcuin et Jean Scot, Florus et Wahlafried Strabon, Abbon, Heiric et Remi d'Auxerre, Gerbert, les Chartrains, Thierry, Bernard de Chartres et Jean de Salisbury, Lanfranc et saint Anselme, Roscelin et Abélard, saint Bernard et les Victorins laissent des œuvres dont la pensée, féconde et parfois puissante, agira longtemps encore en France et dans d'autres pays. Et leur prose, leurs vers usent d'une langue qui rappelle souvent les classiques, surtout Cicéron et Virgile, avec des trouvailles qui dénotent une réelle originalité.

Au treizième siècle, c'est une seconde Renaissance, une période importante dans l'histoire de l'humanité et dans celle du christianisme, pour les arts, les sciences et les lettres, pour la théologie et la philosophie. Cette renaissance de la pensée française s'exprime encore en latin. La littérature en latin a son centre en France, à Paris, où sont écrites à peu près toutes les grandes œuvres, dont quelques-unes ont conservé du prix jusqu'à nos jours. Une double synthèse se forme alors de tout ce qui a été acquis par les Grecs et les Latins, les Byzantins et les Arabes, les Juifs d'Orient et d'Occident : l'une avec saint Thomas, qui guide encore les catholiques, l'autre avec Roger Bacon, qui reste ouverte pour les découvertes scientifiques et demeure agissante sur la troisième Renaissance, sur la Réforme et sur la pensée moderne. Que de noms glorieux de 1200 à 1315 et même de 1315 à 1453 ! Le vocabulaire latin s'accroît de plus d'un quart et le vocabulaire français en tirera une richesse d'autant plus grande que des traducteurs font passer en notre langue des qualités qui jusqu'alors étaient la propriété exclusive de la langue de Rome.

La pensée et les doctrines du christianisme se précisent et s'affirment dans cette période : la littérature latine prend, en conséquence, plus que jamais peut-être, un caractère d'universalité. Cela est vrai pour la philosophie et la théologie, pour la liturgie qui se constitue et donne des prières, des hymnes d'une grande beauté littéraire et musicale : le *Dies iræ*, le *Pange lingua*, le *Vexilla regis prodeunt*, l'*Office du Saint Sacrement*, les *Psaumes* mis en latin servent à exprimer les sentiments les plus touchants et les plus profonds. Cela est vrai encore pour le droit et la morale, pour les règles de la vie religieuse et profane, qui sont écrites, parfois rythmées et toujours apprises en latin. La lecture de la Bible et des Pères, celle des moralistes et des poètes, la composition de commentaires où l'on fait entrer les textes sacrés et profanes, ont caractérisé la période médiévale, et, par la troisième Renaissance,

continué à inspirer les origines de l'âge moderne qui en a gardé la profonde empreinte.

Au début, en effet, la troisième Renaissance et la Réforme avec ce qu'elles apportent d'original dans la production artistique et les directions religieuses sont toutes classiques et latines. On recherche l'élégance par l'imitation des chefs-d'œuvre de l'antiquité ; il y a en France des latinistes originaux, Lefèvre d'Étaples et les Fabristes, Budé, autour duquel on peut ranger les Lecteurs Royaux, dont un des plus marquants, Pierre de la Ramée, a des disciples, les Ramistes, en diverses universités étrangères, Calvin et Théodore de Bèze, des savants et des médecins, des jurisconsultes, des écrivains politiques et des historiens, Fernel, Cujas, Hotmann, Hubert Languet et de Thou, enfin de grands érudits dont l'influence se fait sentir dans toute l'Europe jusqu'à nos jours, les Estienne, Joseph Scaliger et Casaubon. Et la littérature en français, dont la valeur est déjà si grande, s'inspire, pour la forme et pour le fond, des écrivains latins, anciens ou même contemporains.

Le dix-septième siècle produit nos classiques, pleins encore du génie latin. Le dix-huitième, dont l'action est européenne, assure la suprématie du français dans presque tous les domaines de l'activité intellectuelle. Cependant on ne renonce pas aux modèles latins : les adaptations et les traductions se multiplient. Et il y a encore des discours et des vers latins ; il y a des savants et des médecins, des théologiens et des philosophes qui écrivent en latin, Mersenne et Descartes, Fermat et Gassendi, Naudé, Gui Patin et Thomassin ; c'est en latin que la plupart de nos grands érudits publient le résultat de leurs recherches : Saumaise, Sorbière, Gilles Ménage, Cappel, Bochart et Huet ; certains historiens, André Duchesne, du Boulay, du Cange, Baluze, et enfin les Bénédictins, qui, groupés autour de Luc d'Achéry, de Mabillon, de Montfaucon, constituent une admirable organisation de l'érudition scientifique. Et si le dix-septième siècle fut de bonne heure considéré comme un grand siècle, il le doit, en partie, à ceux qui ont maintenu, avec des formes latines, la recherche désintéressée de la vérité.

Au début du dix-neuvième siècle, il y eut, avec la réorganisation de l'Université, une restauration des études latines. Il en résulta toute une littérature scolaire qui n'est pas sans mérite, une connaissance plus approfondie des œuvres latines de toutes les époques, dont on peut constater l'influence chez nos écrivains des diverses écoles, chez les Romantiques, chez les poètes du Parnasse, chez nos orateurs et chez nos historiens.

Pendant plus de vingt siècles, nos écrivains en latin ont donc conservé et accru le patrimoine acquis par l'humanité dans sa marche parfois rapide, souvent pénible

et lente, vers un grand idéal de vérité et de justice, de bonté et de beauté. Et nos écrivains en français n'ont aspiré souvent qu'à égaler leurs maîtres. La poésie moderne prendrait encore, comme le Dante, Virgile « pour guide et pour seigneur ». Ces grands Latins nous appartiennent et nous sommes à eux. Et ce qui fait la valeur incomparable de notre patrimoine, c'est qu'il est ainsi, par ses origines, par son expansion et par sa durée, véritablement *universel*.

François PICAVET

Paris, 1er octobre 1918.



SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



CHAPITRE PREMIER

LES ÉCRIVAINS LATINS DE L'ÉPOQUE ANTÉRIEURE A L'ÈRE CHRÉTIENNE ET LEURS COLLABORATEURS DE LA GAULE CISALPINE

I. Les deux sens du mot littérature. La civilisation française est l'œuvre de tous les peuples qui ont habité la terre de France. — II. La littérature de Rome avant l'influence hellénique. Les Gaulois collaborent à la formation de la civilisation et de la littérature romaines. — III. Les grands écrivains du premier siècle avant Jésus-Christ créent des modèles pour les générations futures.



LA littérature, au sens étymologique du mot, comprend toutes les œuvres écrites qui nous renseignent sur la vie et la civilisation d'un peuple, même celles qui ne comportent aucune intention artistique, comme les recueils et les annales où les magistrats et les pontifes de Rome consignaient les principaux faits de la période pendant laquelle ils avaient été en fonctions, comme les chroniques où les moines notaient chaque année les événements importants pour leur abbaye ou leur couvent. Au sens plus ordinaire du mot, on n'y fait entrer que les écrits, en prose ou en vers, dont les auteurs, comparables aux sculpteurs, aux peintres ou aux architectes, ont réussi à exprimer la beauté sous les formes les plus riches et les plus diverses. L'historien de la littérature latine en France doit tenir compte des

écrits artistiques et de ceux qui ne le sont pas pour faire connaître la vie de nos prédécesseurs, l'idéal qu'ils se sont proposé et la manière dont ils l'ont réalisé.

Or la civilisation actuelle de la France résulte des efforts successifs et persévérants de la plupart des peuples qui l'ont habitée, tour à tour ou simultanément, des peuples sans nom de l'âge de pierre, de l'âge de bronze et de fer, des Ibères et des Ligures, des Phéniciens et des Phocéens, des Celtes ou Gaulois, des Romains et des Francs, des Burgondes, des Wisigoths et des Normands. C'est vers 600 que les Phocéens fondent Marseille; c'est au second siècle que Rome achève de soumettre les Gaulois cisalpins, c'est en 121 avant Jésus-Christ qu'elle réduit en province romaine le sud-est de la Gaule. De 58 à 52, César conquiert tout le pays, où il trouve une civilisation déjà assez avancée. Mais il ne semble pas que les druides, les devins ou les poètes gaulois aient usé de l'écriture ni qu'ils aient donné naissance à une littérature proprement dite : César nous apprend que, dans leurs écoles, on récitait, pour les savoir par cœur, un grand nombre de vers et qu'il était interdit de les mettre par écrit pour ne pas en rendre possible la divulgation. Et la plupart des inscriptions recueillies dans notre pays sont en latin.



Il faut toutefois noter qu'à Marseille il y eut, dès le sixième siècle, un plein développement de la civilisation grecque dont l'influence se fit sentir dans toute la Gaule : la connaissance de l'écriture et l'usage de l'alphabet s'étendirent jusqu'aux bords du Rhin. Un Marseillais du quatrième siècle, Euthydème, écrivit la relation d'un voyage qu'il avait fait le long des côtes de l'Afrique. Son contemporain et compatriote Pythéas, parti de Gadès ou Cadix, suivit les côtes de l'Espagne et de la Gaule, visita le pays de l'étain, pénétra dans le canal de Bristol et fit le tour de la Bretagne jusqu'aux Shetland. S'engageant ensuite dans la mer du Nord, il reconnut la presqu'île cimbrique, où il signale les Teutons, et pénétra même dans la Baltique. Dans sa relation, il insiste, en mathématicien, sur le rapport des marées

avec les phases de la lune, il détermine les latitudes et fixe la position du pôle ; il constate en outre le phénomène des longs jours et des longues nuits dans la zone glaciale. Quoique Strabon l'ait critiqué, il a, de nos jours, trouvé des défenseurs. Directement et indirectement, par les Grecs, par les Romains, par d'autres encore, l'influence hellénique a agi sur la littérature, comme sur la civilisation de la Gaule.

La Gaule fut, comme l'affirme Claude, promptement soumise par Rome : « Jamais depuis qu'elle a été domptée par le divin Jules, dit-il, sa fidélité n'a été ébranlée, jamais, même dans les circonstances les plus critiques, son attachement ne s'est démenti. » C'est que Rome lui donna, comme l'a fort bien vu Fustel de Coulanges, la paix et, dans une large mesure, une civilisation nouvelle et féconde : « Les Gaulois, dit-il, eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie. Ce fut moins Rome que la civilisation elle-même qui les gagna à elle. Être Romain, à leurs yeux, ce n'était pas obéir à un maître étranger, c'était partager les mœurs, les études, les plaisirs de ce qu'on connaissait de plus cultivé et de plus noble dans l'humanité. »

II

L'INFLUENCE HELLÉNIQUE Au moment où elle achève la conquête de la Gaule, Rome s'est déjà approprié une bonne part de la civilisation grecque. Avant de subir l'influence hellénique, la littérature romaine est assez pauvre. Les chants des Arvales et des Saliens, quelques inscriptions, certains fragments de la loi des Douze Tables, les listes chronologiques de magistrats, les Grandes Annales semblent indiquer que l'aristocratie s'occupe de religion et de morale pratique, de droit et d'histoire. Par les vers Fescennins, les Atellanes, les Saturæ, on entrevoit que les plébéiens, les clients, les provinciaux groupés autour des patriciens inclinent vers la satire mordante et même grossière.

C'est au troisième siècle avant Jésus-Christ que la littérature grecque pénètre chez les Romains ; elle y agira, non seulement jusqu'au temps de Boèce et de Cassiodore, d'Alcuin et de Jean Scot Érigène, mais jusqu'à la troisième Renaissance, celle de Léon X, des Médicis et des Valois. Les Romains, qui s'emparent des territoires et des divinités des peuples vaincus, qui emploient leurs artisans, leurs soldats et leurs artistes, qui recourent, comme le vieux Caton, aux nouveautés étrangères pour augmenter le revenu de leur domaine, veulent également agrandir leur patrimoine litté-

raire : les écrivains et les poètes, pour rivaliser avec les Grecs, prennent tout ce qui peut convenir à Rome, matière et pensée, fond et forme, langue, vocabulaire et syntaxe, style et rythme. Ils les utilisent, en des sens multiples, sans les imiter servilement. Cicéron recommande la philosophie pour les services qu'elle rend aux orateurs, pour les consolations qu'elle procure à tous dans les circonstances difficiles ou douloureuses, pour les règles qu'elle offre dans la pratique de la vie. Lucrèce vante Épicure, dont les préceptes sont infiniment plus utiles aux hommes que les inventions de Cérès et de Bacchus, ou que les travaux d'Hercule. Horace trouve, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, des leçons de prudence et d'énergie. N'a-t-on pas soutenu à Rome et ne soutenons-nous pas encore, même pour justifier les spectacles les moins moraux, que la comédie corrige les mœurs en nous faisant rire, *castigat ridendo mores!* Mais de même qu'en morale on passe de l'utile à l'honnête, comme fait Cicéron dans le *De officiis*, des orateurs, des poètes, voire des historiens arrivent, après les Grecs leurs maîtres, à réaliser pleinement ou dans une mesure fort appréciable la beauté souveraine.



Dans cette œuvre d'utilisation féconde et d'adaptation intelligente, les Romains sont aidés par les peuples qu'ils ont conquis et qu'ils ont peu à peu mêlés à leur vie civile, politique et sociale, par les Italiens, par les Gaulois cisalpins et transalpins, par les Espagnols et les Africains.

C'est pourquoi, pour faire l'histoire de la littérature latine dans le pays qui fut la Gaule avant d'être la France, il convient de signaler d'abord les Gaulois qui furent les disciples des Romains et leurs collaborateurs dans la formation d'une littérature latine à laquelle la Grèce a fourni de nombreux éléments, puis de noter les Latins, Romains ou autres, dont l'œuvre a contribué au développement ultérieur des lettres latines ou françaises en notre pays.

Au troisième siècle avant notre ère, il nous suffit de rappeler les noms de Livius

Andronicus, le Grec de Tarente ; de Nævius, né en Campanie ; d'Ennius, originaire de Rudies en Calabre ; de Plaute, qui vient de Sarsina en Ombrie.

Pendant le second siècle, l'influence grecque grandit à Rome d'une façon continue. Les ambassadeurs d'Athènes, Diogène le Stoïcien, Critolaüs le péripatéticien, l'académicien Carnéade provoquent une vive curiosité et même une certaine admiration. Caton, qui les fait renvoyer en hâte et nomme Socrate un bavard rebelle aux lois de son pays, apprend cependant le grec à quatre-vingts ans. Scipion Émilien et Lélius sont les amis de Polybe et de Panétius. C'est en parlant leur langue que le père des Gracques s'adresse aux Rhodiens. Les orateurs Furius et Sp. Mummius utilisent dans leurs discours la philosophie grecque. Tibérius Sempronius Gracchus, le disciple des stoïciens Diophane et Blossius, s'inspire de leurs doctrines comme des besoins populaires, pour proposer des réformes agraires.

PROSATEURS ET POÈTES DU IIe SIÈCLE Les prosateurs les plus marquants sont Porcius Caton, de Tusculum, les historiens Sempronius Asellio et Cælius Antipater, le jurisconsulte Quintus Mucius Scévola, qui fait entrer la jurisprudence dans la littérature, qui unit le droit romain à la philosophie grecque, au stoïcisme surtout, et prépare la création d'un code destiné à régir longtemps les nations les plus civilisées. De Caton, il faut rappeler la définition célèbre de l'orateur, *vir bonus dicendi peritus*, « l'homme de bien habile à parler », qui sera souvent répétée, mais dont le sens varie avec la conception du *vir bonus*. Dans son *Histoire* paraissent, à côté de Rome, les villes italiennes et les peuples étrangers, Ligures grossiers et menteurs, Espagnols simples et pauvres, Celtes beaux parleurs et excellents combattants. Dans le traité *De re rustica*, il rassemble des préceptes d'agriculture, des recettes médicales et culinaires, des formules magiques et des comptes financiers. Pour Caton, l'agriculture est le meilleur moyen d'augmenter ses ressources, à condition qu'on ne laisse rien perdre, qu'on fasse travailler sans relâche les esclaves et qu'on s'en débarrasse, quand ils ne rendent plus de services, qu'on surveille avec soin le domaine et l'intendant, et qu'on utilise les nouveautés étrangères, productrices de revenus nouveaux. Aucun livre ne révèle mieux l'âpreté romaine et n'est plus propre, si on le compare aux *Géorgiques* de Virgile, aux traités et aux lettres de Cicéron, à faire voir quels progrès la civilisation grecque a amenés dans la morale, dans la littérature et la société de Rome.

Les poètes célèbres sont Lucilius, né en Campanie et mort à Naples ; Accius ou

Attius, un Ombrien de Pisaurum, et Pacuvius, le neveu d'Ennius, né à Brindes ; Térence, un Africain de Carthage, et Statius Cæcilius, un Gaulois de la tribu des Insubres. Pacuvius et Attius furent, pour leurs tragédies, comparés à Euripide et à Eschyle. Lucilius, dont se souviendront Horace, Perse et Juvénal, est un satirique dont les conceptions morales sont fort élevées et bien romaines : la vertu est pour lui une chose grande et belle qui assigne son prix véritable à tout ce qui nous entoure ; elle distingue le juste, l'honnête, l'utile ; elle juge, comme il convient, les richesses et les honneurs ; elle défend les bons et combat les méchants ; elle met la patrie au premier rang, la famille au second, l'individu au dernier. De Térence, l'émule de Ménandre, on peut rappeler la psychologie d'une finesse et d'une délicatesse inconnues jusque-là aux Romains, comme des sentences morales dont l'élévation n'a pas été dépassée : « Je suis homme, dit-il, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger, *Homo sum, humani nil a me alienum puto.*



ACTEUR TRAGIQUE.

Le Gaulois Statius Cæcilius est un affranchi qui, chargé par les édiles de l'examen des pièces nouvelles, aurait, selon une légende souvent reproduite, favorisé les débuts de Térence. Aux personnages de Plaute, parasites, esclaves, vieux maris qui gourmandent leurs femmes, il en joint de nouveaux, le vieillard mélancolique qui est à charge à lui-même et aux autres, le vieillard qui plante pour la génération future et dont se souviendra La Fontaine, le père indulgent et surtout celui qui, au lieu de dire comme Plaute dans l'*Asinaire*, longtemps avant Hobbes, que « l'homme est un loup pour l'homme », voit au contraire dans l'homme « un dieu pour l'homme ». Chez Cæcilius encore, il y a plus d'observation et de finesse que chez Plaute : les pires ennemis, dit-il, ont le visage riant et le cœur sombre ; l'amour est le plus grand des dieux, celui qui peut rendre fou ou sage, malade ou bien portant, odieux ou aimé. Si Varron donne le premier rang à Plaute pour le dialogue et à Térence pour les caractères, il le réserve, pour l'intrigue, à Cæcilius.



Par l'exemple de la comédie, on voit donc bien comment se constitue la littérature latine : les Grecs fournissent les modèles ; c'est un Ombrien, Plaute, — après un Grec de Tarente, Livius Andronicus, un Campanien, Nævius, et un Calabrais, Ennius, — qui lui donne droit de cité à Rome ; c'est un Gaulois

de la Cisalpine, puis un Africain de Carthage qui lui font atteindre son plus haut degré de perfection. Chacun des peuples conquis, à commencer par les Italiens, contribue à la formation de la littérature latine et de la civilisation gréco-romaine.

III

LES CLASSIQUES LATINS C'est ce qui apparaît plus nettement encore dans la littérature latine du premier siècle avant l'ère chrétienne, celle du siècle d'or ou de la période vraiment classique.

La langue s'enrichit et il y a de grands poètes, Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide ; de grands historiens, Salluste, César et Tite-Live ; des orateurs, dont le plus remarquable est Cicéron ; des érudits, parmi lesquels Varron tient la première place.

MIME.

Leur œuvre intéresse, à un double point de vue, l'histoire de la littérature latine en France. La plupart d'entre eux ont été, pour nos écrivains de langue latine ou de langue française, des modèles auxquels ils ont emprunté des idées, des formes, des rythmes et des mètres. Quelques-uns, et non des moindres, sont originaires de la Gaule cisalpine ou transalpine.

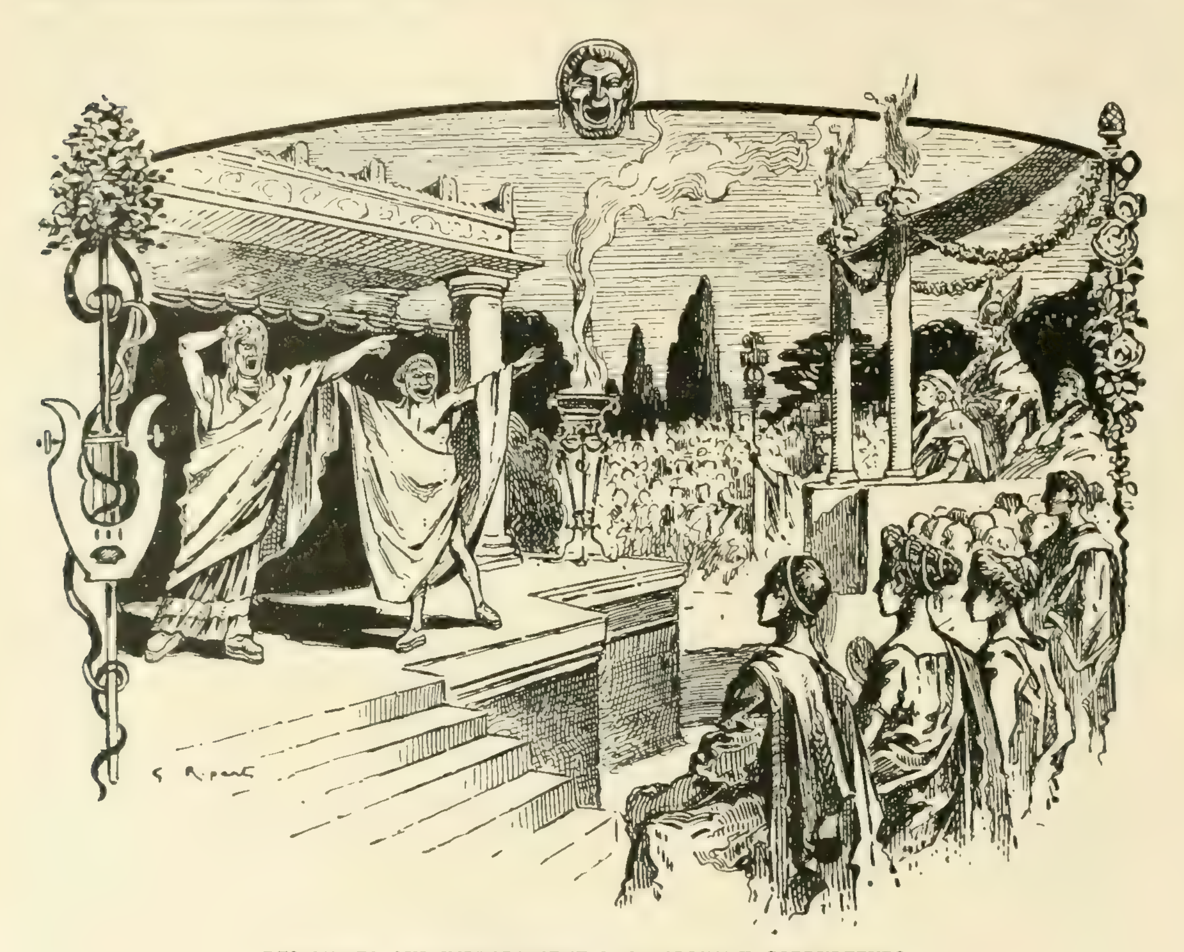
En effet, si Lucrèce est un Romain, si Horace est de Venouse en Apulie, si Tibulle est un Latin et Ovide un Samnite, Catulle et Virgile en revanche sont originaires de la Gaule cisalpine, comme d'autres poètes de moindre importance, Æmilius Macer, né à Vérone, Cassius, né à Parme, Furius Bibaculus, né à Crémone ainsi que son ami Valérius Caton. D'autres sont de la Transalpine : Caïus Cornélius Gallus est de Fréjus ; Varron, d'Atax ou de Narbonne.


PERSONNAGE DES ATELLANES.

Parmi les prosateurs, César est Romain, Salluste est d'Amiternum en Sabine, Marcus Terentius Varro de Réate, Cicéron d'Arpinum. Mais Tite-Live est un Cisalpin de Padoue, Cornélius Népos vient des bords du Pô et Trogue-Pompée est un Transalpin du pays des Voconces, entre le Rhône et la Durance.

Aux personnages consacrés, les Atellanes ajoutent alors des éléments

empruntés aux villes et aux provinces, devins et haruspices, joueurs de flûtes et pêcheurs, boulangers et vanniers, paysans et laboureurs, tisserands, bouviers et vendangeurs, Campaniens et Gaulois transalpins. Des mimes, qui introduisent avec des tableaux corrupteurs une critique fort grossière des croyances religieuses, si



« DES MIMES QUI INTRODUISENT DES TABLEAUX CORRUPTEURS... »

nous en croyons Tertullien et Arnobe, Ovide même et Juvénal, on tire des sentences morales que, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, on apprend dans les écoles. De ces sentences on a plusieurs rédactions du neuvième, du dixième, du onzième siècle, qu'Érasme a utilisées dans l'édition de 1515.

Lucrèce, qui met en vers d'une grande énergie et d'une beauté singulière les doctrines d'Empédocle, de Démocrite, d'Épicure et d'Evhémère, sera lu par Virgile qui l'envie, par Horace, Ovide et Claudien, par les négateurs de la Providence et



MOSAÏQUE DE VIRGILE

Provenant d'un palais [illegible]

de l'immortalité de l'âme, par les mystiques qui mettent en Dieu l'idéal suprême, par les partisans de la science positive, comme par les adversaires du polythéisme, par les apologistes chrétiens, par les défenseurs de l'immortalité de l'âme et d'un Dieu créateur et Providence. Horace, qui réussit à créer un instrument lyrique avec une langue essentiellement prosaïque, expose ses idées littéraires dans l'*Épître* qu'on appelle l'*Art poétique* et qui fut fort en honneur au moyen âge et dans les temps modernes. D'après lui, la Grèce est le modèle idéal qu'il faut suivre : ses poètes enseignent la mesure et l'harmonie, ses philosophes apprennent à réfléchir. Partisan de l'utilité, d'abord épicurien et ami de tous les plaisirs, puis soucieux de la qualité des plaisirs et de la prospérité morale de l'Empire romain, tourné enfin vers le stoïcisme dont il ne repousse que les paradoxes, Horace sera, du neuvième au douzième siècle, un des maîtres auxquels nos compatriotes s'adresseront pour former et diriger les intelligences, parfois même pour guider les volontés. Les chanteurs de l'amour, Tibulle, Properce et surtout Ovide, inspireront plus tard les poètes, voire les théologiens, les avocats et les prédicateurs, et cela jusqu'au dix-septième siècle. On attribuera à Ovide des poèmes chrétiens, et certains mystiques utiliseront son œuvre pour caractériser l'amour divin avec des formules qui ont servi d'abord à décrire les humaines amours.

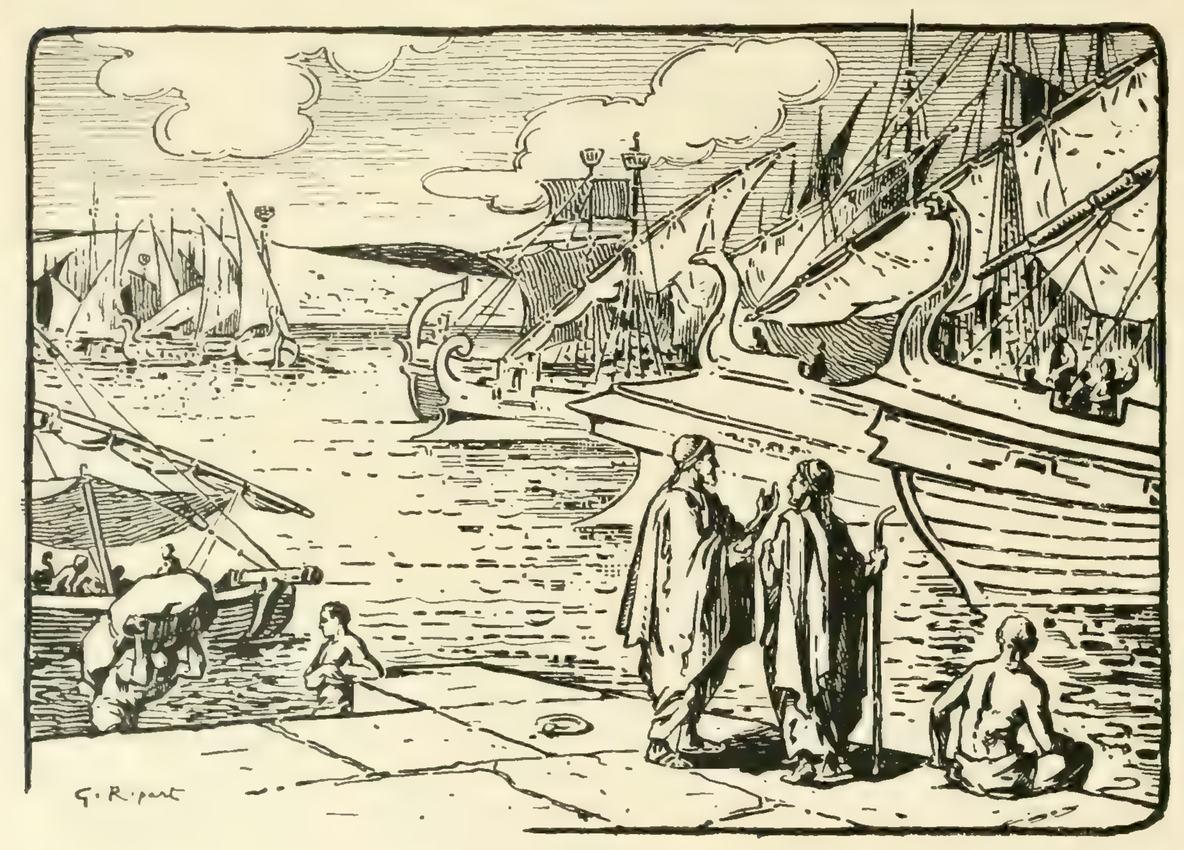
POÈTES CISALPINS ET TRANSALPINS Mais la Gaule cisalpine est alors un centre littéraire. Catulle, a-t-on dit, offre de l'esprit gaulois « la clarté facile et souriante, la grâce et l'agrément ». C'est à son compatriote Cornélius Népos qu'il dédie ses poésies ; il procède surtout des Alexandrins du temps des premiers Ptolémées. Il commence par traduire leurs poèmes. Puis la mort de son frère, la trahison de Lesbie lui inspirent des œuvres vraiment vivantes. Il laisse des élégies dont une *Sur la chevelure de Bérénice*, imitée de Callimaque, une sur l'histoire de Protésilas et de Laodamie, un poème d'Atis, une épopée sur les Noces de Thétis et de Pélée, des odes où il s'inspire de Sapho, puis des poésies légères qui ont paru aux modernes la partie la plus intéressante de son œuvre. En lui on a vu le maître ou tout au moins le précurseur de Tibulle, de Properce et d'Ovide pour l'élégie, de Martial pour l'épigramme, de Virgile pour l'épopée mythologique, d'Horace pour l'ode amoureuse et la poésie familière.



VIRGILE.

Chez Virgile on a relevé, de nos jours, comme des traits

du génie celtique, « la tendresse intime, la rêverie mélancolique et vague, la sympathie pour les êtres vivants, le sentiment d'une vie universelle, la curiosité inquiète d'un avenir mystérieux » qui explique l'emploi des sorts virgiliens — *sortes virgilianæ* — par lesquels on peut le prévoir et régler la conduite humaine. Dans



MARSEILLE.

la quatrième des *Églogues* qui rappellent Théocrite, Virgile fait allusion à la naissance d'un enfant privilégié qui doit ramener l'âge d'or et en qui certains chrétiens reconnaîtront plus tard Jésus-Christ. Dans les *Géorgiques*, où il montre que l'agriculture, après avoir fait la prospérité de Rome, est seule capable d'assurer la destinée future de l'Empire, Virgile utilise ses observations personnelles et les traditions des campagnards auprès desquels il a vécu, le poème d'Hésiode, les traités d'Aristote, de Théophraste, d'Euphorion, d'Ératosthène, de Xénophon, de Nicandre, d'Aratus, de Magon, de Caton et de Varron. C'est une œuvre savante qui sera, comme telle, citée par Pline, Columelle et bien d'autres. Mais c'est surtout une

œuvre poétique, où Virgile fait entrer ce qu'il y a de meilleur chez les Grecs et les Alexandrins. Par l'*Énéide*, Virgile a voulu égaler les Grecs, rivaliser avec Homère, en donnant six chants qui sont une Odyssée et six qui forment une Iliade. En chantant la gloire du pays, qu'il résume, pour ainsi dire, dans le culte de Rome et d'Auguste, il fait une synthèse de tout ce qui l'a précédé, d'Homère et d'Hésiode, des poètes tragiques, cycliques et alexandrins, des légendes grecques et des poésies sur l'amour, des philosophies de Pythagore et de Platon, des Épicuriens et des Stoïciens. Les générations ultérieures verront dans l'*Énéide* une encyclopédie, et, dans son auteur, un prophète et un magicien. Alcuin et Dante le proclament le plus grand des poètes ; Bossuet le sait par cœur et Voltaire en fait son dieu.

Voici d'autres poètes de la Cisalpine : Cassius de Parme, auteur de satires, d'élégies et d'épigrammes ; Furius Bibaculus qui écrit un poème sur la guerre des Gaules ; Æmilius Macer, de Vérone, qui compose un et peut-être plusieurs poèmes sur les oiseaux, les serpents, les plantes médicinales où il imite les *Theriaca* de Nicandre. L'ami de Furius Bibaculus, Valérius Caton, unit la poésie et l'érudition : il commente les poètes grecs et latins ; il écrit des poèmes intitulés *Diana* et *Lydia*, et un autre où il exprime les regrets et l'indignation (*Diræ*) qu'il éprouve quand il est dépouillé de sa propriété.

Varron d'Atax et Cornélius Gallus de Fréjus sont des Transalpins. Varron est né vers 81 avant Jésus-Christ, dans le bourg d'Atax ou dans le voisinage de la rivière qui porte ce nom, peut-être à Narbonne. A trente-cinq ans, dit Suétone, il se mit à étudier avec ardeur la littérature grecque. Les vers qu'il a laissés révèlent un contemporain des grands maîtres de l'époque d'Auguste. On a cherché à expliquer sa prédilection pour les sujets géographiques par son séjour à Narbonne où de nombreuses flottes se donnaient rendez-vous, par les travaux de Musée, de Patros et de Nicandre qui avaient déjà écrit sur l'Europe. On eût pu se souvenir aussi des deux voyageurs de Marseille, Euthydème et Pythéas, qui ont laissé des relations célèbres. Nous n'avons pas de documents pour décider si les *Libri navales*, si la *Chorographie*, que le poète Licentius appelait le Voyage de Varron et qui faisait une place à la cosmographie dans la description des régions terrestres, sont bien de notre Varron d'Atax. Mais celui-ci avait emprunté à Apollonius de Rhodes le sujet d'un poème sur Jason dont la célébrité fut grande et où il racontait l'expédition des Argonautes ; il était aussi l'auteur d'une épopée sur la guerre des Séquanes. De ses satires, Horace ne fait pas grand cas ; mais on vantait ses élégies et une épigramme où il louait Pompée et surtout Caton. Properce et Ovide, Stace et Velleius Paterculus voient en lui un grand poète ; Virgile lui fait des emprunts, comme il emprunte à Ennius.

Caïus Cornelius Gallus, né en 66 avant Jésus-Christ à Forum Julii ou Fréjus en Gaule, est mort en 26. Descendant d'un affranchi de Sylla ou de Cinna, il vint de bonne heure à Rome où il fut le condisciple de Virgile et de Varius chez l'épicurien Syron. A vingt ans, il fut remarqué comme poète et traduisit en partie l'Alexandrin Euphorion. Après le meurtre de César, il fut l'ami et le confident d'Octave. En 41, il fut un des triumvirs chargés de distribuer aux vétérans les terres confisquées dans le nord de l'Italie. Les habitants de Mantoue, Virgile en particulier, lui furent reconnaissants de la manière dont il procéda à cette répartition. Virgile l'a, dans la sixième Églogue, célébré et rapproché du vieillard d'Ascra, *Ascrœo seni;* dans la dixième, il a chanté ses amours. Pendant dix ans, Gallus vécut dans l'intimité d'Auguste. Il profita de la paix du monde pour célébrer, dans des élégies imitées du grec, une Lycoris que Servius dit être la Cythéris aimée de Marc-Antoine et introduite par Cicéron dans une Philippique. En 31, Gallus commande à Actium un corps de troupes. Octave le charge ensuite de poursuivre Antoine en Égypte. Gallus oblige un des lieutenants d'Antoine, Pinarius Scarpus, à se rendre avec ses quatre légions et il force Antoine lui-même à la retraite. C'est Gallus qui, de la part d'Octave, porte à Cléopâtre des paroles rassurantes pour l'engager à vivre. Administrateur de l'Égypte, il réprime une révolte de la Thébaïde. Il étend le commerce et protège les arts. Dénoncé après quatre ans de gouvernement pour avoir tenu des discours outrageants contre l'empereur, disgracié, condamné à l'exil et privé de ses biens, il se donne la mort. Ovide et Properce ont loué Gallus du vivant d'Auguste. Quintilien le tient pour un des meilleurs élégiaques de Rome. Rien ne nous reste de ses œuvres.

HISTORIENS CISALPINS ET TRANSALPINS Parmi les historiens, César est Romain, Salluste, Sabin ; Tite-Live et Cornélius Népos sont de la Gaule cisalpine, Trogue-Pompée, de la Gaule transalpine.

César écrit pour rendre son action plus puissante. En grammaire, il veut qu'on recoure à l'analogie, c'est-à-dire à une méthode tout expérimentale pour régler les cas douteux par les cas incontestés. En histoire, il compose, sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile, des *Commentaires*, qui sont une apologie et un moyen de propagande, où il ne présente guère que ce qui lui est favorable. Mais le premier de ces ouvrages est une des sources fort rares où l'on peut trouver des renseignements sur notre pays au temps de la conquête romaine. C'est avec César et Salluste, dont l'influence sera grande sur nos historiens français, que naît à Rome l'histoire proprement dite : en 43-42, Salluste écrit le *Catilina*, en 40, le *Jugurtha*, d'après les

mémoires de Sylla, Scaurus, Rutilius et l'histoire de Sisenna, qui avait raconté en douze livres les guerres de son temps. De 40 à 35, Salluste compose les *Histoires* qui embrassent la période postérieure à la mort de Sylla. Le *Jugurtha* « avait montré l'avènement de la démocratie, les *Histoires* en décrivent le triomphe, après une réaction passagère, le *Catilina*, les terribles excès ». Salluste veut imiter Thucydide, être comme lui impartial et philosophe, mais il n'est ni l'un ni l'autre.

Tite-Live, né en 59 à Padoue, ami d'Auguste et précepteur de Claude, mourut en 17 après Jésus-Christ. Il a écrit des *Dialogues philosophiques* dont nous ne savons rien et cent quarante-deux livres d'une *Histoire*, qui va de la fondation de Rome au temps d'Auguste, et qui est contemporaine de l'œuvre de Nicolas de Damas, de celles de Denys d'Halicarnasse, de Diodore de Sicile et de Strabon. Tite-Live a réalisé le souhait de Cicéron et composé une œuvre oratoire où l'on sent même parfois la déclamation. Son histoire est avant tout patriotique et romaine: « Jamais, même dans les rêves des philosophes, il n'y eut de république si grande, si sainte, si riche en beaux exemples, si longtemps à l'abri du luxe et de l'immoralité. » En outre, le grand profit de l'histoire consiste, selon Tite-Live, dans les exemples qu'on y trouve. Mais la morale qu'il recommande, c'est celle de l'intérêt public ou national, à propos de laquelle Cicéron a déjà voulu joindre l'honnête à l'utile. Il se garde bien d'ailleurs de condamner, chez les anciens Romains, les actes qui augmentèrent leur puissance ou agrandirent leur territoire; parfois il est d'une partialité révoltante et déclare vertueuses les initiatives les moins morales, pourvu qu'elles produisent pour Rome des résultats utiles. Cette réserve faite — et elle est essentielle — on peut admettre qu'en plus d'un endroit, il exprime des sentiments d'honneur, de dévouement à l'intérêt commun, de respect des lois, d'amour de la liberté qui font de lui, avant Corneille, un vrai maître en fait de grandeur d'âme. Taine le met avec raison au premier rang des historiens romains et ne laisse au-dessus de Tite-Live que Thucydide, plus philosophe, et Tacite, plus poète. Avec lui on peut dire, à notre point de vue spécial, que le Gaulois Tite-Live a déjà les meilleures qualités de l'esprit français, clarté, ordre, précision,



amour du beau langage, du développement abondant et régulier, chaleur contenue, mais énergique, peu de couleur, peu de fougue, mais une force maîtresse d'elle-même et bien équilibrée. « Pour nous, Français, sa limpidité, sa prodigieuse raison, sa logique sont des qualités de famille ; il a consacré les dons les plus solides de l'esprit gaulois à célébrer les plus fortes vertus de l'âme romaine. »

C'est aussi un Cisalpin des bords du Pô que Cornélius Népos (99 av. J.-C. à 24), l'ami de Cicéron, d'Atticus, de Catulle. Il avait écrit trois livres de *Chroniques*, que Catulle dit savantes et laborieuses, un traité de géographie, cinq livres d'*Exemples historiques* qu'on croit avoir été une sorte de morale en action, une *Vie de Caton l'ancien* et une *Vie de Cicéron*. Son œuvre capitale portait sur les *Hommes illustres*, rangés en séries parallèles, de la Grèce et de Rome, généraux et rois, poètes et grammairiens, historiens et orateurs. Nous ne pouvons en juger aujourd'hui que par la partie consacrée aux chefs des nations étrangères et par les vies abrégées de Caton et d'Atticus.



A la Gaule narbonnaise appartient Trogue-Pompée, contemporain d'Auguste, dont les ancêtres étaient originaires du pays des Voconces entre le Rhône et la Durance. Son grand-père Trogue s'attacha à Pompée pendant la guerre contre Sertorius, reçut de lui le droit de cité et prit son nom. Son père fut un des secrétaires de César. Trogue-Pompée, très savant dans la littérature grecque, ne semble pas avoir rempli de fonctions publiques. Son *Histoire des animaux*, estimée de Pline, a été consultée par Charisius et Priscien, Servius, saint Jérôme et saint Augustin. Mais son œuvre principale est une *Histoire philippique* en quarante-quatre livres, dont il voulait faire une histoire universelle à la façon de Théopompe, qui avait pris la Macédoine avec Philippe et Alexandre comme centre du monde grec, en exposant les secrètes raisons des actions et les motifs personnels de ceux qui les ont accomplies. Trogue-Pompée continua l'histoire jusqu'au règne d'Auguste, en donnant toutefois plus de place à la Grèce et à l'Orient qu'à Rome : il mit ainsi à la portée des Latins ce qui avait été préparé pour les Grecs. De son œuvre, il nous reste un sommaire de chaque livre et des extraits faits par Justin, que saint Jérôme est le premier à nommer. « Pendant le loisir dont je jouissais à Rome, dit l'abréviateur, j'ai extrait des quarante-

quatre livres de Trogue-Pompée tout ce qui m'a paru digne d'être connu, et laissant de côté tout ce qui n'était pas d'une lecture agréable ou d'une instruction utile, j'ai fait du reste, pour ainsi dire, un humble bouquet de fleurs, dans le dessein de rappeler l'histoire grecque à ceux qui la savent et de l'apprendre à ceux qui l'ignorent. » Isidore de Séville, Jornandès, Jean de Salisbury, bien d'autres encore — dont les premiers éditeurs — ont confondu l'abréviateur de Trogue-Pompée avec le célèbre apologiste que l'Église a canonisé. L'histoire de Trogue-Pompée, christianisée ainsi par un martyr, obtint un grand succès : au temps de la troisième Renaissance, les éditions s'en multiplièrent ainsi que les traductions dans toutes les langues de l'Europe.



VARRON.

Marcus Terentius Varro, le plus illustre des polygraphes de ce temps, est un Sabin de Réate, mais il a été, presque au même titre que Virgile et Cicéron, le maître de l'Occident latin. Dans les soixante-quatorze ouvrages en six cent vingt livres qu'il laisse en mourant, Varron cherche un profit immédiat ou durable : il écrit sur la navigation et sur le Sénat, sur l'agriculture pour la remettre en honneur, sur les antiquités divines, pour rétablir le culte national, sur les antiquités humaines, pour raviver chez les Romains le souvenir de leurs ancêtres, sur la philosophie, pour rendre son pays possesseur de la pensée grecque. Aussi est-il, pour ses contemporains et pour ses successeurs, un savant encyclopédique : « Il avait tant lu, dit saint Augustin, qu'on ne sait pas où il a pris le temps d'écrire, et il a tant écrit qu'il serait presque impossible de lire ses œuvres complètes... Il plaira, dit-il encore, à ceux qui aiment les faits et les idées autant que Cicéron à ceux qui aiment les belles phrases. » Saint Augustin a tiré des *Antiquités divines*, où se trouve la distinction célèbre des trois théologies, mythique ou poétique, naturelle et philosophique, un grand parti pour combattre le paganisme. On a affirmé, mais sans preuves, que le livre fut brûlé avec d'autres de l'antiquité par ordre du pape Grégoire le Grand. Pétrarque soupçonne, en 1343, que les *Antiquités* existent encore, mais il ajoute que, depuis de longues années, il les cherche vainement. Ses neuf livres sur la *Discipline* sont le premier traité sur les arts libéraux, grammaire, dialectique, rhétorique, géométrie, arithmétique, astrologie,



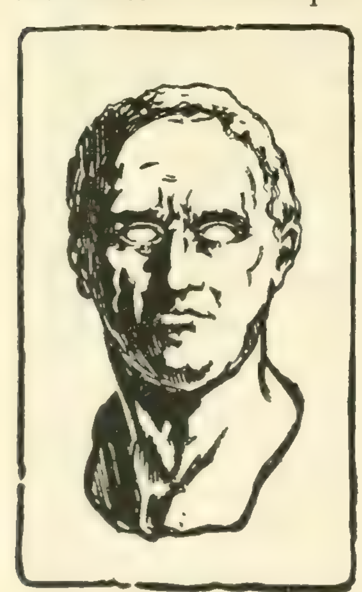
ENCRIER (Pompéi).

ROSEAU TAILLÉ.

musique, médecine, architecture. S'il n'y a plus que sept arts libéraux pour constituer le trivium et le quadrivium chez saint Augustin, Capella et leurs successeurs, on rencontre fréquemment, dans les écoles du temps, des enseignements complémentaires sur la médecine et même sur l'architecture. Marcianus Capella et Isidore de Séville doivent beaucoup à Varron. Les *Sentences*, recueillies peut-être, comme le suppose Mercklin, par un obscur grammairien du temps de Charlemagne, ont pris place dans plusieurs encyclopédies du moyen âge et spécialement dans l'œuvre de Vincent de Beauvais.

D'autres érudits se rattachent plus directement à l'histoire de la littérature latine en Gaule : P. Alfernus Varus de Crémone, condisciple de Virgile chez Syron et cité par Catulle ; l'affranchi M. Verrius Flaccus, dont le grand ouvrage lexicographique sur la signification des mots a fourni des extraits à Pompeius Festus, abrégé lui-même par Pierre Diacre au temps de Charlemagne ; Vitruve, peut-être de Vérone, dont les dix livres sur l'*Architecture*, dédiés à Auguste, reposent surtout sur des ouvrages grecs et dont un extrait a été fait plus tard par un auteur inconnu.

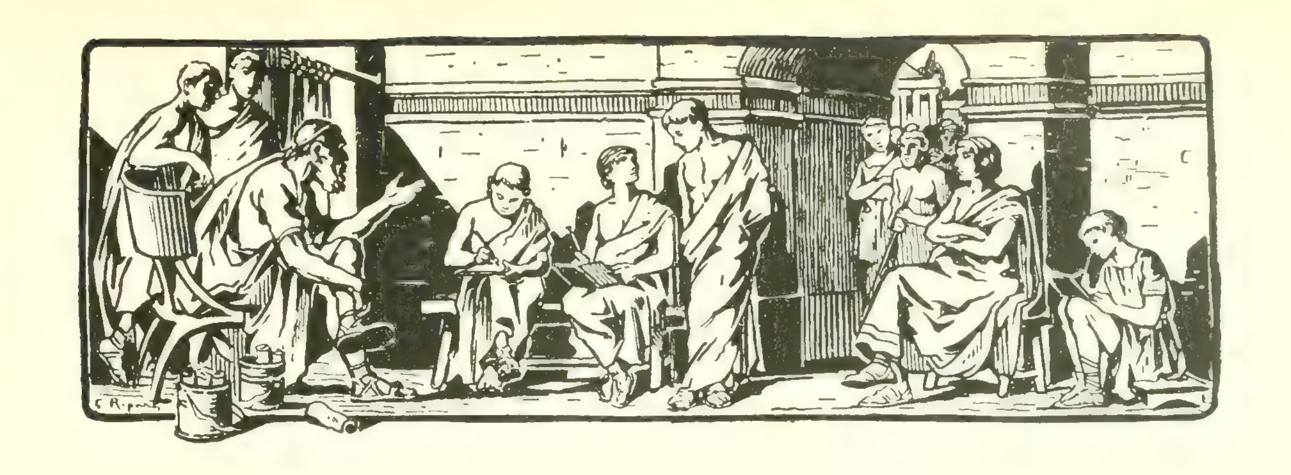
INFLUENCE DE CICÉRON C'est autour de Cicéron, d'Arpinum en Latium comme Marius, que se groupent les orateurs dont il a fait l'histoire. Son influence comme philosophe, comme orateur, comme moraliste, a été considérable jusqu'à nos jours. A ses discours qui servirent si longtemps de modèles, il a joint des traités de rhétorique dont le succès fut grand dans les écoles. Grâce à ses traductions, Cicéron a mieux compris les œuvres grecques et il a donné à la langue latine non seulement des mots, des formules et des expressions, mais aussi des idées qu'elle n'avait pas encore. Par ses travaux philosophiques il a peut-être augmenté davantage encore le patrimoine littéraire de Rome et plus fortement agi sur les Occidentaux des périodes ultérieures. Avec lui s'accomplit le progrès moral qui consiste pour les Romains à subordonner nettement l'idéal individuel et social à la poursuite de la justice, de la bienfaisance et de la charité, car nul homme ne doit s'aimer, selon Cicéron, plus qu'il n'aime son semblable.


CICÉRON.

Les partisans de l'empire césarien et les modernes qui ont voulu, surtout en Allemagne, le faire revivre, ont presque tous attaqué avec une violence extrême

celui qui a travaillé jusqu'à sa mort à en retarder l'avènement. Mais Quintilien l'étudie et l'admire; Pline l'Ancien l'appelle le père de l'éloquence et des lettres latines, le plus illustre citoyen de Rome, celui de ses enfants à qui elle doit d'avoir égalé, dans les arts de l'esprit, les peuples que ses armes avaient subjugués, celui qui a plus honoré sa patrie par ses ouvrages que tous les conquérants par leurs victoires. Alexandre Sévère l'honore comme un dieu, avec Moïse et Platon. Saint Ambroise et Macrobe, saint Augustin, Servat Loup, Gerbert et le Pseudo-Hildebert, les théologiens et les scolastiques s'en inspirent pour alimenter la pensée de l'Occident. La troisième Renaissance imite son style et ses périodes : des cardinaux refusent au seizième siècle d'employer un mot dont il ne s'est pas servi et nomment, dans une bulle papale, les « dieux immortels » au lieu du Dieu un et triple que reconnaissent les chrétiens. Mais ce qui surtout l'a fait vivre, c'est qu'il nous a transmis la sagesse gréco-romaine, c'est qu'il a formulé à l'usage des individus et de la société d'admirables règles de conduite : elles réunissent la recherche de l'utilité publique, qui a produit à Rome de si grandes choses, avec la poursuite de l'honnête, que les Grecs mettaient au premier plan; elles montrent, amplement et avec des exemples, qu'en toutes choses, il faut vouloir d'abord ce qui est juste, et souvent aussi se laisser guider par l'amour du genre humain, *caritas generis humani*.

Ainsi dans la littérature latine antérieure à l'ère chrétienne, l'historien de la littérature française trouve des maîtres qui inspireront, pour le fond et pour la forme, nos écrivains en latin et en français, des poètes et des auteurs comiques, des orateurs, des historiens et des moralistes, tels qu'Horace et Virgile, Cicéron et Varron. Il y rencontre déjà des Gaulois cisalpins, poètes comme Cæcilius Statius, Catulle et Virgile, Cassius de Parme et Furius Bibaculus, historiens et érudits comme Tite-Live, Cornélius Népos et P. Alfenus Varus; il y relève des écrivains de la Gaule transalpine, des poètes comme Varron d'Atax et Cornélius Gallus, des historiens comme Trogue-Pompée qu'il ne saurait négliger et dont quelques-uns même présentent déjà certains caractères qui ont été déclarés par la suite essentiellement français.



CHAPITRE II

LA LITTÉRATURE LATINE DES CINQ PREMIERS SIÈCLES APRÈS J.-C. : LES ÉCRIVAINS ROMAINS MAITRES DE LA GAULE ET DE LA FRANCE, LES ÉCRIVAINS GALLO-ROMAINS

I. Le double mouvement de la civilisation romaine. Le premier siècle : les Gaulois dans l'Empire et dans la littérature. — II. Les Antonins et Septime Sévère (96-211) *: le Cisalpin Pline le Jeune; le Transalpin Phavorinos d'Arles; saint Irénée, évêque de Lyon. — III. De la mort de Septime Sévère à la défaite d'Attila : place considérable tenue par les Gaulois.*

I



MÉDÉE Thierry observe avec raison qu'il y eut, dans l'Empire romain, un double mouvement de la civilisation. De Rome et de l'Italie elle est portée aux peuples conquis, qui assimilent et parfois développent, dans une direction déterminée par leur nature propre, ce qui a d'abord appartenu au monde gréco-romain, puis le retournent ainsi transformé à la capitale de l'Empire. Rome et l'Italie envoient partout des colonies et des représentants. Le Sénat et le Forum, les armées et les écoles se remplissent de Gaulois et d'Africains, de Grecs et d'Espagnols. Les Romains et les Italiens organisent de grandes écoles dans tout l'Empire et surtout en Occident. Des provinciaux en ouvrent à Rome ; ils modifient le goût et introduisent dans l'éloquence, dans la poésie et dans la prose, des formes nouvelles avec des qualités et

des défauts qu'on ne trouvait ni chez les Grecs, ni chez les Romains. La vie intellectuelle continue donc à Rome et prend naissance dans bon nombre de centres provinciaux. Partout où elle se produit, elle est à la fois nationale et régionale, mais elle apparaît plus spécialement romaine au siège de l'Empire, plus espagnole, gauloise ou africaine dans les provinces. On peut même distinguer une période hispano-latine, avec les deux Sénèque, Lucain, Martial et Quintilien, une période pœno-latine avec Fronton, Apulée, Tertullien et saint Augustin, qu'accompagne d'ailleurs un développement marqué de la littérature grecque, enfin une période gallo-latine, où la Bretagne et l'Illyrie rentrent dans la sphère d'action de la Gaule.

Pour marquer exactement la part de Rome et celle des provinces dans la production des hommes et des œuvres, littéraires, artistiques ou politiques, il faudrait des renseignements plus complets que ceux dont nous disposons. Il ne suffirait même pas de savoir où les hommes sont nés, où ils ont vécu, ni où les œuvres ont été composées, il faudrait aussi comprendre comment les penseurs et les écrivains se sont formés et quelle influence fut exercée sur eux par les œuvres antérieures. Il va sans dire que nous limitons nos affirmations à ce que nous apprennent les documents. D'abord nous rappellerons les grands noms et nous indiquerons, autant que faire se pourra, la province ou la région qu'ils évoquent en même temps que Rome dont ils emploient la langue. Puis nous insisterons sur les hommes qui ont contribué au développement des tendances littéraires en notre pays, nous attachant de préférence aux écrivains et aux œuvres qui appartiennent proprement à la Gaule.

Au premier siècle l'Empire est gouverné par les Césars ; c'est avec Nerva en 96 que débutent les Antonins.

La littérature latine compte alors des poètes tragiques dont le plus marquant est Sénèque ; des poètes épiques et didactiques, Lucain et Columelle, Silius Italicus, Stace et Manilius ; des satiriques comme Pétrone, Perse et Martial ; des orateurs, des rhéteurs, des déclamateurs, dont Quintilien est le plus éminent ; des érudits et des historiens, Valère Maxime, Velleius Paterculus et Quinte-Curce, des jurisconsultes et des écrivains scientifiques, dont Pline l'Ancien est le plus remarquable.

Les Espagnols occupent une belle place dans le monde politique et littéraire : les écoles de Cordoue, dont se moquait Cicéron, celles d'Osca, avec un enseignement complété ou non par celui des écoles de Rome, ont produit de brillantes générations de rhéteurs et d'écrivains. Mais la Cisalpine, la Narbonnaise et même la Gaule récemment conquise par César ne sont pas inactives. L'empereur Claude, né à Lyon et dont certains historiens ont peut-être dit trop de mal, achève l'organisation des provinces

gauloises et introduit en Bretagne même les germes de la civilisation et l'usage de la langue romaine. C'est Claude encore qui, après une vive discussion au Sénat, accorde le droit des honneurs aux villes de la Gaule chevelue. Aussi l'Espagnol Sénèque l'accuse-t-il de n'être qu'un bourgeois du municipe de Plancus et d'avoir pris Rome comme il convenait à un Gaulois ! Le Gaulois Vindex se soulève le premier contre Néron et appelle Galba au trône impérial ; un autre Gaulois, Antonius Primus de Toulouse, entraîne les légions de Mésie, s'empare de Rome et donne l'Empire à Vespasien. De Narbonne vient l'orateur Votienus Montanus, de Vienne Valerius Asiaticus, qui acheta les jardins de Salluste et faillit devenir empereur. De Vienne encore est Pompeius Vopiscus, consul sous Othon. Nîmes donne naissance à Titus Aurelius Fulvus, le grand-père de l'empereur Antonin, et au délateur Domitius Afer ; Fréjus, à Julius Agricola, le beau-père de Tacite et le vainqueur des Bretons. Et Pline l'Ancien peut écrire : « Par sa culture florissante, par l'abondance de ses biens, par la qualité de ses mœurs et de ses habitants, la Narbonnaise ne le cède à aucune province et, pour tout dire d'un seul mot, ce n'est pas une province, c'est l'Italie. »



CLAUDE.

Voici d'ailleurs les orateurs et les écrivains qui peuvent être revendiqués par la Gaule comme par Rome. Domitius Afer est le plus célèbre des déclamateurs qui viennent en aide au pouvoir impérial et qu'on a flétris du nom de délateurs. Quand il eut renoncé à la délation, il remplit des fonctions élevées sous Tibère, Caligula et Néron. C'est, selon Quintilien, un véritable orateur, un ancien qu'il faut étudier et imiter. A côté de Domitius, Quintilien place Julius Africanus, qui est de Saintes ou des environs. Julius Florus est appelé le prince de l'éloquence en Gaule ; le rhéteur Sex. Julius Gabinianus, qui enseigne sous Vespasien, est mis par saint Jérôme à côté de Cicéron, de Quintilien et de Gallion. Sénèque le Père cite souvent les discours du Nîmois Votienus Montanus ; le fils est un ami du Lyonnais Æbutius Liberalis, à qui est dédié son traité des *Bienfaits*. M. Aper et Julius Secundus, le neveu de Julius Florus, sont aussi des Gaulois célèbres : le premier, déclamateur et avocat, remplit diverses charges et défend, dans le célèbre *Dialogue* de Tacite, l'éloquence moderne ; le second y intervient comme un arbitre entre les représentants de l'éloquence républicaine et ceux de l'éloquence impériale.



SÉNÈQUE.

On sait que le *Satiricon*, attribué à Pétrone, est la satire ou la parodie de tout ce que la philosophie, et en particulier le stoïcisme, ont rêvé de meilleur pour agrandir et élever l'humanité. De ce que Sidoine Apollinaire a cru que le lieu de la scène est Marseille, on a conclu parfois que l'auteur y est né d'une famille probablement romaine : Tacite ne dit-il pas que l'élégance des Grecs se mariait heureusement à Marseille à la sévérité des mœurs provinciales ? Quoi qu'il en soit, nous savons que Jean de Salisbury, au douzième siècle, et Vincent de Beauvais, au treizième, connaissent l'œuvre, mutilée peut-être dès le septième siècle, dans l'état où nous la possédons aujourd'hui.



PLINE L'ANCIEN.

A la Cisalpine appartiennent Thraséas de Padoue, le gendre de Pætus, le beau-père d'Helvidius Priscus, un des Stoïciens qui s'appliquent le plus à vivre selon leurs doctrines ; Q. Remmius Palæmon de Vicence, célèbre par son talent, sa vanité et ses vices, et aussi par une grammaire qui fut plus tard fort étudiée, enfin Pline l'Ancien de Côme, né en 23, mort en 79 dans l'éruption du Vésuve. La vie de Pline se passa dans les camps ou dans l'administration financière des provinces. Il commandait la flotte de Misène quand il mourut, victime tout à la fois de son zèle pour la science et de son désir de porter secours à ceux que l'éruption menaçait. Pline le jeune, son neveu et son fils adoptif, nous a laissé le récit de sa mort et nous a décrit la manière dont il employait le temps que ses fonctions lui laissaient à réunir et à classer les matériaux de l'œuvre d'érudition immense qu'il a su accomplir : trente livres sur les guerres de la Germanie, trente sur l'histoire romaine, un manuel de l'art oratoire avec des exemples, des ouvrages sur la grammaire, dont on a des fragments, et qui ont été utilisés par Julius Romanus, puis par Charisius au quatrième siècle. De cette œuvre encyclopédique, nous avons conservé l'*Histoire naturelle* en trente-sept livres, où l'on voit que Pline a eu le goût de l'expérience, qu'il l'a parfois pratiquée, mais qu'il n'a jamais eu l'intention d'y recourir constamment pour vérifier la valeur des témoignages ou de l'observation indirecte. Pline semble

s'accorder avec les Stoïciens pour faire du monde la divinité véritable : « C'est la fragile et inquiète humanité, dit-il, qui partage l'être divin en individualités, pour que chacun puisse vénérer la puissance céleste dont il a besoin. » Avec Lucrèce, Pline soutient que la divinité ne saurait s'occuper de l'homme, car elle serait ainsi ridicule et souillée d'un trop ennuyeux ministère. Mais seul est véritable le Dieu qui nous commande de venir en aide à nos semblables. Car l'homme « a été jeté nu sur la terre nue pour gémir et pleurer et il y débute par des supplices, sans avoir d'autre crime à se reprocher que d'être né ». Sa vie misérable, l'homme la gâte encore à plaisir, car « nul n'a une existence plus fragile, ni une passion plus ardente ». Il caresse en vain l'espoir d'une vie future : « Quelle folie, dit Pline, chez quiconque nourrit semblable espoir, car il se prive de la mort, le seul bien réel qu'offre la vie. » La *Chronographie plinienne*, du second siècle, est un extrait qui a été fort consulté, comme le fut l'*Histoire naturelle*, avant et après la découverte de l'imprimerie.

INFLUENCE DE LA RHÉTORIQUE Quelles sont les œuvres littéraires qui, sans avoir été écrites par des Gaulois, ont contribué au développement de la littérature en notre pays ? Dans toutes celles de ce temps, il faut noter l'influence de la rhétorique. Si le grammairien précède le rhéteur auprès de l'enfant, si parfois un dialecticien complète leurs enseignements et conduit les jeunes gens à la philosophie, comme cela s'est produit pour Marc-Aurèle, la rhétorique reste la directrice par excellence de la vie intellectuelle. De moins en moins on cherche la vérité en elle-même et pour elle-même. Si l'observation intérieure est encore pratiquée, elle l'est surtout en vue d'une fin morale ou métaphysique. On ne recourt plus guère à l'observation extérieure et c'est aux livres seuls que l'on demande la connaissance de la nature. La géométrie spéculative et la théorie de la démonstration d'Aristote sont aussi de moins en moins étudiées en Occident, où, jusqu'au douzième siècle, on ignore les *Analytiques*. On utilise donc constamment la logique du sentiment : partant de l'affirmation à établir ou à démontrer, on réunit les arguments et les propositions, les comparaisons et les exemples, les formules et les procédés propres à produire la persuasion ou la conviction. Sans doute, il y aura des discours ainsi composés, — panégyriques d'empereurs, celui de Trajan par exemple, et des vies de saints, — où les auteurs s'efforceront de ne rien mettre d'inexact ; mais il y en aura d'autres où l'on sera préoccupé de faire l'éloge de ce qui semble le moins digne d'être loué, de la mouche ou de la calvitie, de la poussière ou de la fièvre quarte, de Tibère ou de Séjan, de Néron ou de Domitien. Dès lors, la forme prend une importance capitale, d'autant

plus que, par l'usage de la déclamation et des lectures publiques, l'auditeur est amené à s'attacher beaucoup plus à l'expression qu'aux idées et à leur enchaînement. Les plaisanteries, les jeux d'esprit et même les jeux de mots, les comparaisons et les procédés qui remplissent les traités de rhétorique, les formules heureuses que fournissent les écrivains antérieurs, leurs expressions et leurs tournures originales sont utilisés pour corriger, par le charme de la diction, la faiblesse de l'argumentation ou l'inexactitude des assertions, comme pour donner à la vérité toute sa puissance et son éclat. Et comme l'orateur ou l'écrivain qui réussissent à plaire au maître arrivent aux situations les plus hautes, comme les empereurs recrutent leurs fonctionnaires, même les plus élevés, parmi les rhéteurs et leurs disciples, les écoles et leur enseignement exercent une influence profonde pendant toute la période qui commence avec l'ère chrétienne.



C'est par les *Suasoriæ* ou sujets délibératifs, par les *Controversiæ* ou sujets judiciaires, de Sénèque le Père, qu'on se rend compte de la discipline intellectuelle à laquelle étaient soumis les disciples des sophistes ou des rhéteurs. Avec l'*Institution oratoire* de Quintilien, on apprend quelle éducation doit recevoir le futur orateur : il faut qu'il se borne aux classiques, Virgile en poésie, Tite-Live en histoire, César, Horace et surtout Cicéron auquel Quintilien emprunte ses théories et ses exemples. Par lui l'admiration pour Cicéron se répandra dans tout le monde latin.

HISTORIENS ET PHILOSOPHES

Les historiens sont alors Quinte-Curce, auteur d'un véritable roman sur Alexandre, Velleius Paterculus qui commence la série des historiens pour lesquels l'empereur est le Dieu qui assure toute paix et toute prospérité, Valère Maxime qui réunit les « paroles et les actes dignes de mémoire » sous divers titres significatifs parfois incohérents, religion, auspices, songes, institutions antiques, testaments, force, modération, humanité, pudeur,

félicité et luxe. Cette morale en action, à l'usage des orateurs et des écoles de rhétorique, est bien inférieure, en élévation et en dignité, à celle de Cicéron et de Sénèque, d'Épictète et de Marc-Aurèle : tout y est subordonné à l'éloge de la famille impériale. Les nombreux manuscrits de Valère Maxime et les abrégés qui en ont été faits ont alimenté les littératures latine et française, comme ils ont formé l'esprit des laïques et des clercs.



CAPSA AVEC VOLUMINA.

Parmi les philosophes, Sextius le père, Sénèque, Lucain et Perse ont exercé une influence considérable sur les chrétiens d'Occident. Rufin a mis en latin les *Sentences* de Sextius et les a attribuées à Sixte, pape et martyr. Quatorze lettres, antérieures au cinquième siècle, ont été considérées comme la correspondance authentique de saint Paul avec Sénèque, converti au christianisme. Un ouvrage apocryphe sur les quatre vertus cardinales est joint aux sentences ou proverbes de ce dernier qui, avant la première moitié du neuvième siècle, remplacent une partie du recueil des *Sentences* de Publius Syrus ; un autre sur les *Mœurs* contient des extraits analogues avec des sentences d'auteurs chrétiens. Aussi les théologiens et les philosophes de l'Occident puiseront-ils sans scrupule chez Sénèque, ce poète dramatique, dont l'œuvre rappelle Corneille et Racine, et que Sidoine Apollinaire voulut à tort distinguer du philosophe, chez l'auteur des *Questions naturelles*, qui recommande l'observation et croit au progrès scientifique, comme il croit au gouvernement du monde par les dieux, chez le moraliste, directeur de conscience, qui a des préceptes admirables et d'une valeur universelle. Son neveu Lucain remplit la *Pharsale* de doctrines stoïciennes et fait un bel éloge de Caton, qui mérite d'être divinisé, dit-il, à la place des empereurs indignes, par Rome redevenue libre. On lut beaucoup chez nous Lucain, que des modernes ont comparé à Corneille et à Victor Hugo ; Héloïse récite des vers de la *Pharsale* en prenant le voile au couvent d'Argenteuil ! Perse, l'ami de Lucain, nourri comme lui de stoïcisme, a pu être rapproché des prédicants puritains et de Bourdaloue. Aussi les chrétiens d'Occident ont-ils multiplié ses manuscrits. Le commentaire attribué à Cornutus et qui semble du temps d'Isidore de Séville ou de Charlemagne, témoigne que Perse fut étudié aux époques mêmes où la littérature eut le moins d'action.



VOLUMINA.

Il convient enfin de citer quelques poètes. Valerius Flaccus, qui écrivit les *Argonautiques*, est surtout original dans la peinture de l'amour de Médée ; P. Papinius Statius, l'auteur d'une *Thébaïde*, d'une *Archilléide* et de *Silves* ou poésies improvisées, a été imité par Sidoine Apollinaire et admiré par Dante. Les *Fables* ésopiques de Phèdre s'augmentent, au temps de Macrobe, de celles d'Avianus ; au onzième siècle, il en paraît une paraphrase, le *Novus Avianus ;* au douzième siècle, Alexandre Neckham écrit *l'Aigle et la Tortue*, *Phœbus et Borée*, *l'Ane revêtu de la peau du Lion.* Au milieu du quinzième, Nicolas Perotti publie les *Fables* d'Ésope, d'Avianus et de Phèdre, avec des interpolations. Le *Traité d'agriculture* de l'Espagnol Columelle est copié par Palladius, et Isidore de Séville voit dans l'auteur un orateur insigne qui a traité tout son sujet. Manilius, avec ses cinq livres d'*Astronomiques*, rappelle Lucrèce par la confiance qu'il témoigne dans la raison humaine, par la négation des antiques croyances et par l'affirmation qu'il existe des lois naturelles et fixes ; il s'accorde avec Virgile pour faire l'apothéose de César-Auguste.



L'INSPIRATION
(Pompéi).

II

LES ANTONINS Après la mort de Domitien, l'Empire est gouverné par les Antonins. Nerva, Crétois d'origine, est né dans l'Ombrie ; Trajan et Adrien sont Espagnols, Antonin est de Nîmes, Marc-Aurèle appartient à une famille espagnole alliée à celle de Trajan. De 96 à 180, l'Empire est bien administré, puissant et prospère jusqu'à l'avènement de Commode, qui est un des plus mauvais empereurs. Puis l'Africain Septime Sévère commence la dynastie qui est dénommée syrienne à cause de l'influence exercée par sa femme Julia Domna, la fille du prêtre d'Émèse en Phénicie. Il meurt en 211.

La littérature de langue grecque est florissante : Dion Chrysostome et Plutarque, Épictète et Arrien, Oppien, Pausanias, Celse et Lucien, Marc-Aurèle, Ptolémée et Galien, Phavorinos et Hérode Atticus restent attachés aux antiques religions ; les gnostiques, les presbytres orthodoxes auxquels on joint Papias, Pantène et Clément d'Alexandrie, Montan et ses disciples, les apologistes Quadratus et Ariston, Miltiades et Athénodore, Hermias et Justin, Apollinaire, Méliton et Théophile, saint Irénée et ses disciples lyonnais défendent et propagent le christianisme sous des formes diverses.

De même, la littérature latine compte des chrétiens, Minucius Félix et Tertullien, des écrivains qui restent fidèles aux cultes de leurs pères, Juvénal et Tacite, Pline le Jeune et Suétone, Apulée, Fronton et Aulu-Gelle, des grammairiens et des rhéteurs, des techniciens et des jurisconsultes.

De ces écrivains, un certain nombre ont servi par la suite au développement de notre civilisation et de notre littérature. Les satires de Juvénal, fort admirées au dix-septième siècle, ont été lues par les contemporains de Charlemagne et par leurs successeurs, qui y cherchent une règle de conduite. L'abrégé d'histoire romaine, où P. Annius Florus vante le règne de Trajan, a été très répandu. Le grammairien Cœsellius Vindex a fourni des extraits à Cassiodore. Les *Prata* de Suétone ont été étudiés par tous ceux qui ont cultivé les sciences naturelles ; ses *Hommes illustres* ont été souvent lus et copiés ; la *Vie des Douze Césars*, où l'on voit fort bien que la vie politique se concentre toute alors dans l'empereur, a été imitée, pour la méthode, par les écrivains de l'*Histoire Auguste* et par Eginhard dans l'Histoire de Charlemagne. Salvius Julianus, qui réunit et classe les édits des préteurs, Sex. Pomponius, pour qui le désir de savoir constitue la seule bonne raison de vivre, et qui compose une Histoire abrégée du droit et de la jurisprudence, travaillent pour Justinien, pour l'Occident comme pour l'Orient ; le manuel de Gaïus, qui sert de base aux *Institutes* de Justinien, entre en abrégé dans la loi romaine des Wisigoths de 506 ; Papinien, qui embrasse tout le domaine de la jurisprudence, qui respecte toujours la morale et le droit, est utilisé dans les codes de Justinien, dans la loi des Wisigoths, et il sera encore commenté par Cujas. Plutarque, Épictète et Marc-Aurèle, et plus encore que ces philosophes, le médecin Galien, l'astronome et le géographe Ptolémée auront une influence considérable sur toute l'Europe médiévale. Les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle ont, pendant plusieurs siècles, fait l'éducation des écrivains et surtout des philosophes occidentaux. Grammairien et étymologiste, archéologue et critique, historien des faits et des idées, Aulu-Gelle s'intéresse aux anciens et aux modernes ; il nous ren-



RUINES DU THÉATRE ROMAIN D'ARLES.

seigne sur les Pythagoriciens et sur Socrate, sur Euclide et sur Platon, sur les Stoïciens, les Épicuriens, les Pyrrhoniens et les représentants de la Nouvelle Académie; sur Chrysippe, sur Épictète et sur Panétius, sur Arcésilas et sur les trois philosophes : Carnéade, Diogène et Critolaüs, envoyés vers 155 en ambassade à Rome.


APULÉE.

Il s'inspire surtout de Phavorinos. Saint Augustin parle d'Aulu-Gelle en termes élogieux et les lettrés de l'époque carolingienne le tiendront en grand honneur. Il en est de même d'Apulée, l'auteur des *Florides*, des *Métamorphoses* ou de *l'Ane d'or* (où se trouve la fable de l'Amour et de Psyché), du *Démon de Socrate*, du *Dogme de Platon* et d'autres traités qui l'ont fait mettre par saint Augustin à côté de Plotin et de Porphyre. Au sujet des démons, il fournit une explication qui est encore chez saint Thomas. Ami du merveilleux et du mysticisme, il raconte les prodiges des fakirs indiens, des miracles et des résurrections de morts; il termine des pages érotiques par une prière que les chrétiens pourront presque répéter : « Divinité sainte, source éternelle de salut, protectrice adorable des mortels, qui leur prodigues dans leurs maux l'affection d'une tendre mère, je t'apporterai au moins l'hommage d'un cœur religieux; ton image sacrée restera toujours gravée dans le secret de mon cœur. »

Parmi les œuvres chrétiennes, il faut rappeler l'*Octavius* de Minucius Félix qui fait penser au traité de Cicéron sur la *Nature des Dieux;* la première traduction latine de la Bible, l'*Itala*, faite en Afrique vers la fin du second siècle; les écrits de Tertullien, l'ennemi de la philosophie, qui réclame avec une extrême énergie la liberté de conscience, l'adversaire de la culture esthétique, qui célèbre en vrai poète la magnifique venue du Christ!

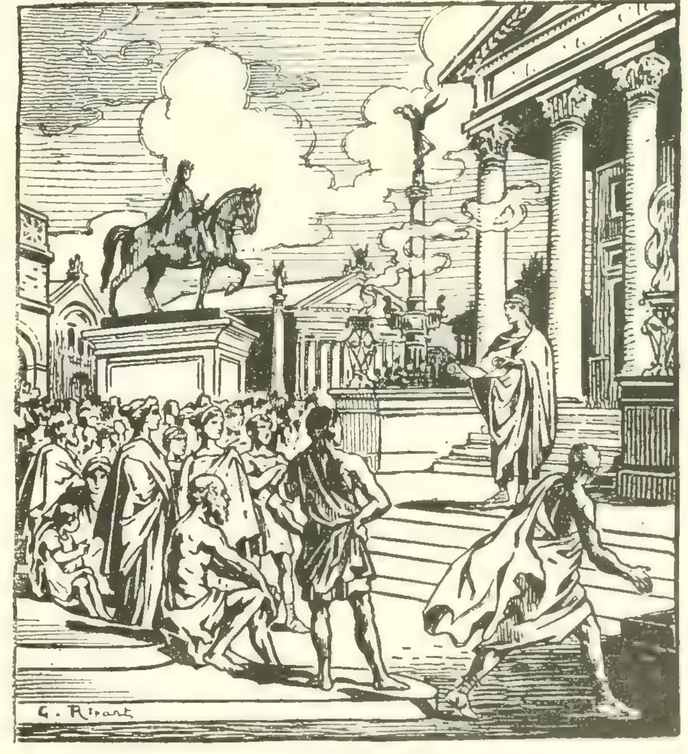
L'Afrique, dans ses écoles de Carthage, de Madaure, d'Adrumète, de Leptis, de Cirtha, cultive la rhétorique et les lettres latines : Apulée et Fronton, le jurisconsulte Salvianus Julianus, Minucius Félix et Tertullien sont Africains comme les candidats à l'empire, Albinus et Septime Sévère. Mais la Gaule cisalpine peut revendiquer, dans une certaine mesure, des écrivains marquants, surtout C. Plinius Secundus de Côme; la Gaule transalpine, Phavorinos d'Arles et saint Irénée, l'évêque de Lyon.


TACITE.

Tacite tient à la Gaule de diverses façons. C'est le fils d'un procurateur en Gaule et le gendre d'Agricola, originaire de Fréjus. Dans le *Dialogue des Orateurs*, dont l'authenticité a été contestée pour des raisons qui semblent insuffisantes, il introduit deux Gaulois, M. Aper et Julius Secundus. Dans la *Vie*

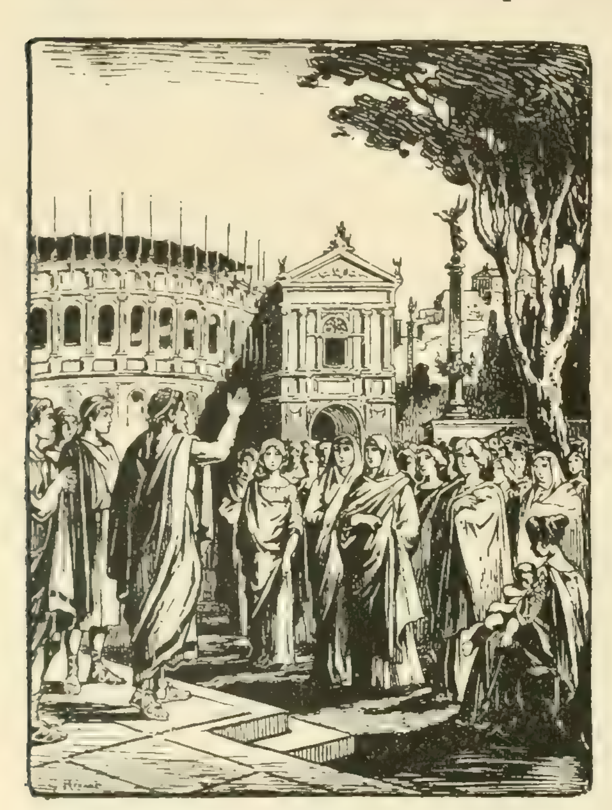
d'Agricola, il présente le vainqueur des Bretons comme un modèle de vertu et d'honneur, il oppose la cour impériale au monde barbare. Dans la *Germanie*, il décrit les mœurs d'une nation barbare qu'il propose en exemple dans les *Annales*. Dans les *Histoires* qui portaient sur les règnes de Galba, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, de Titus et de Domitien, dans les *Annales* qui relataient les fastes de la dynastie julienne, Tacite juge sévèrement les mauvais empereurs, mais il estime que l'empire, nécessaire pour assurer la paix et l'ordre, est pour les provinces un bienfait. C'est un psychologue pénétrant, mais pessimiste, un artiste merveilleux pour l'effet dramatique, la concision, le style plein d'images et de vie.

PLINE, PHAVORINOS, IRÉNÉE Pline le Jeune, neveu et fils adoptif du naturaliste, montre ce que peuvent donner les écoles de rhéteurs et les lectures publiques. Il veut imiter en tout Cicéron et il espère, par ses discours, obtenir une gloire égale à celle de son ami Tacite. Le remerciement, que Sidoine Apollinaire appelle avec raison le *Panégyrique de Trajan*, est le modèle du genre. Pline ne dit que des choses exactes en vantant l'énergie et la science militaire, la douceur et l'humanité de Trajan, sa justice et la liberté qu'il laissait au peuple et au Sénat, l'honnêteté de son administration et les institutions de bienfaisance qui en étaient un des résultats les plus importants. Les rhéteurs gaulois du quatrième siècle utiliseront le *Panégyrique* pour le fond et pour la forme, mais ils n'auront jamais un égal souci d'exactitude ou, peut-être, rencontreront-ils des sujets ayant moins de qualités et plus de défauts. Par les lettres de Pline on apprend comment vivent les honnêtes gens dans une



PLINE LE JEUNE.

société qui aime la culture littéraire et demande au stoïcisme une règle morale pour bien penser et bien agir. Celles qu'il écrit à Trajan donnent une juste idée de la situation des provinces sous un bon empereur ; les réponses de Trajan montrent un prince attentif à tout ce qui concerne le bon gouvernement de l'État ; les lettres relatives aux chrétiens établissent que l'Empire est forcé de compter avec eux.



PHAVORINOS ENGAGE LES FEMMES A NOURRIR LEURS ENFANTS.

Phavorinos reçut à Arles une éducation grecque, à Rome une éducation latine. Disciple de Dion Chrysostome, auditeur peut-être d'Épictète, ami de Plutarque et de Fronton, il visita en sophiste la Grèce et l'Asie Mineure et il passa la fin de sa vie à Rome, quoiqu'il eût un sacerdoce à Arles. Il réunit des hommes distingués, des jeunes gens qui l'accompagnent partout où il va : ils sont avec lui le jour où, engageant les femmes à nourrir leurs enfants, il apporte des arguments que J.-J. Rousseau a reproduits dans l'*Émile*. Ses succès comme orateur furent considérables. Très versé dans la littérature romaine, il écrivit en grec des *Éloges* de Thersite, ou de la fièvre quarte, et une *Apologie des gladiateurs*. Dans les *Mémoires*, dans l'*Histoire variée* qu'utilise Diogène Laërce, Phavorinos rassemble les leçons qu'il fait à ses disciples. Dans son travail sur la *Philosophie d'Homère*, il se proposait sans doute de rattacher à l'école sceptique le poète national de la Grèce. On attribue encore à Phavorinos des traités populaires de philosophie, un recueil de sentences morales, un ouvrage sur l'ironie socratique, un autre sur Platon ou la manière de vivre des philosophes, dix livres sur le scepticisme, un traité sur la représentation compréhensive, un *Plutarque* et un *Alcibiade* qui avaient rapport à la doctrine de l'Académie, etc. Aussi Suidas le dit-il un érudit en toute espèce de savoir et Aulu-Gelle, un philosophe à la parole éloquente. Aucun exemple n'est plus propre à montrer comment la civilisation gréco-romaine s'établit en Gaule, com-

ment les Gaulois s'approprièrent et augmentèrent à leur tour ce qui était déjà le patrimoine commun de l'humanité. Nous savons que Phavorinos rapproche les Académiciens des Pyrrhoniens et ne croit pas possible d'atteindre, sur les questions essentielles, à la vérité métaphysique, mais qu'à la façon de Carnéade, il choisit, entre les doctrines dogmatiques, celles qui sont les plus vraisemblables et qui lui paraissent les plus propres à compléter les conceptions romaines. Par Aulu-Gelle les idées de Phavorinos se sont répandues dans notre pays, et elles y ont agi assez fortement à plusieurs époques

C'est encore au monde grec, mais c'est à la direction chrétienne, que se rattache saint Irénée, élevé auprès de Polycarpe de Smyrne et au milieu de presbytres qui avaient conversé « avec Jean et les autres témoins du Seigneur ». Prêtre, puis évêque de Lyon, il rédige peut-être la lettre aux chrétiens d'Asie et de Phrygie qui leur rend compte de la mort de saint Pothin, de Blandine et des autres Lyonnais. Grégoire de Tours a connu une version latine, peut-être lyonnaise, de cette lettre, « la perle de la littérature chrétienne au second siècle, pour l'expression de l'âme enthousiaste et douce des martyrs ». On sait que saint Irénée part, dans toutes ses œuvres, de l'Écriture ou de la parole de Dieu interprétée par l'Église, ce qui l'a fait appeler le premier théologien de l'infaillibilité de l'Église. Contre Valentin il soutient que Dieu n'est pas l'auteur du mal; contre Marcion, il développe le Symbole et explique ce que doit être la prédication; il se présente, dans son traité sur la science, comme l'apologiste du christianisme. Son grand ouvrage *Contre les hérésies*, dont la traduction latine, venue peut-être de Lyon, a pu être connue de Tertullien, résume, à la fin du second siècle, la doctrine orthodoxe de l'Église.

La Gaule se trouve donc représentée surtout, au temps des Antonins, par Pline le Jeune qui donne un modèle longtemps suivi pour les *Panégyriques* et les *Vies de Saints*, par Phavorinos d'Arles à qui J.-J. Rousseau empruntera une de ses doctrines les plus célèbres, et par saint Irénée, l'adversaire des hérétiques et l'un des premiers défenseurs de la primauté romaine.

III

LES GAULOIS DE 211 A 451 Pour l'historien de la littérature latine en notre pays, il convient d'arrêter à 451 la période qui commence en 211 à la mort de Septime Sévère : Attila est alors battu aux Champs catalauniques

par les Romains et par les peuples déjà établis en Gaule, en particulier par les Francs, devenus les gardiens de la civilisation gréco-romaine.

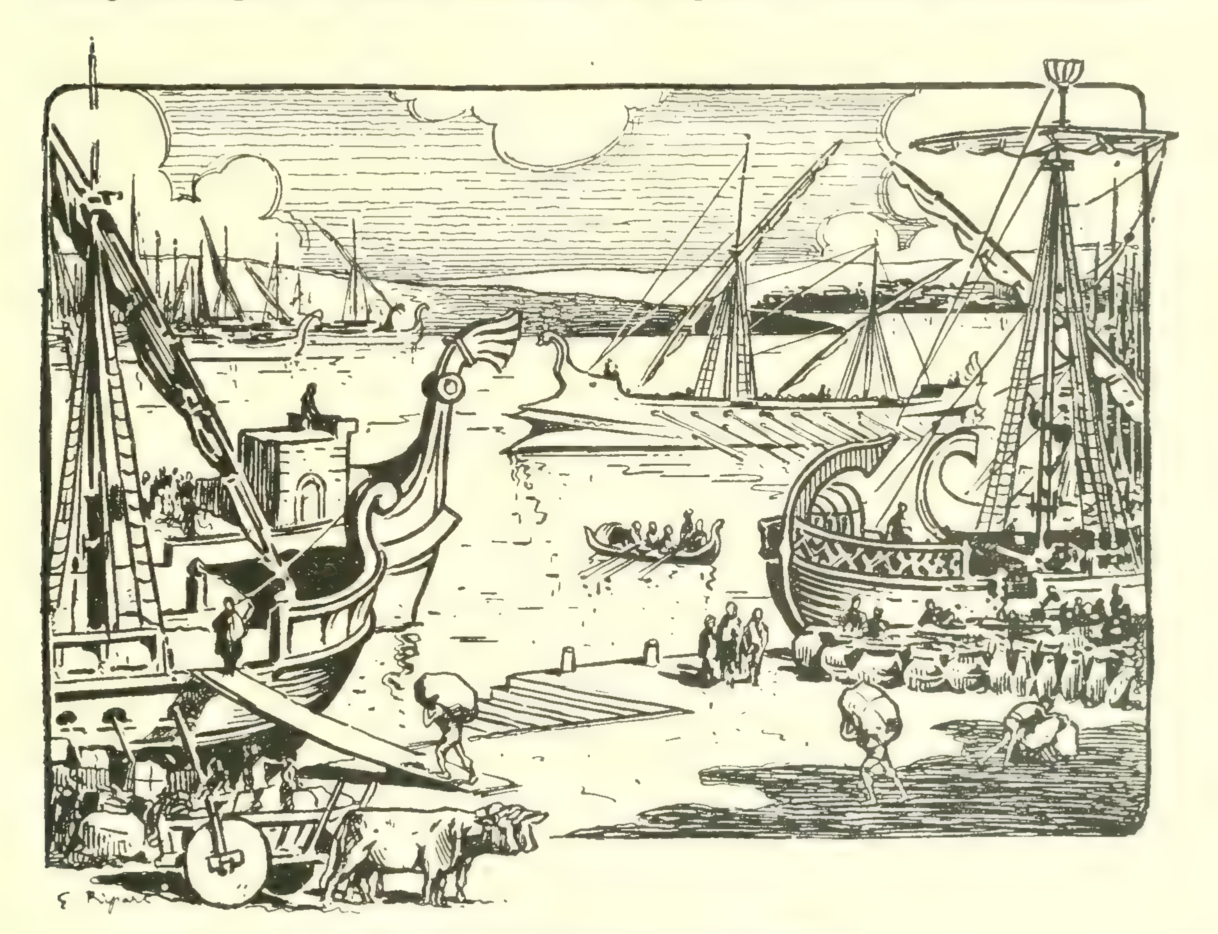
Les Gaulois tiennent une place considérable dans le monde impérial et dans le monde chrétien. A la mort des deux Gordiens, le Sénat nomme empereurs Maximus, ancien proconsul à Narbonne, et Balbinus, qui sont bien accueillis par la Gaule. Sous Philippe, l'évêque de Rome envoie en Gaule des missionnaires dont la tradition a conservé les noms : Gatianus à Tours et Marmoutier, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Saturninus à Toulouse, Strémonius chez les Arvernes, Martial à Limoges, d'où le christianisme passe à Périgueux, Saintes, Bourges et Nevers, Denis à Lutèce, puis Pérégrinus à Auxerre, Sixte et Timothée à Reims, Julianus et Turibius au Mans, Adventus à Chartres, Crispinus et Crispinianus à Soissons, Sabinianus à Sens, Quintinus chez les Véromandues. A Troyes, il y eut rattachement avec les églises lyonnaises, Langres, Dijon, Autun, Besançon. Vers le nord-est, les missions évangélisèrent Châlons-sur-Marne, Toul, Metz, Strasbourg et Trèves.


MAXIMUS.

Quand Aurélien est chargé d'inspecter les armées du Danube, Valérien le remplace en Gaule par Postumus, Gaulois d'une famille obscure : « Je vous envoie Postumus, écrit-il aux municipalités, parce qu'il est tout à fait digne de la sévérité gauloise ; sous sa surveillance, rien ne périclitera, ni la discipline dans les camps, ni la justice dans les tribunaux, ni la dignité dans les curies. C'est un des hommes que j'admire le plus et j'espère que vous me remercierez de vous l'avoir donné. » A l'époque des Trente Tyrans, Postumus, qui a battu les Francs, est proclamé César et Auguste.

On lui associe son fils et il fait appel lui-même à Victorinus, de la famille du sénateur romain Tétricus, gouverneur de l'Aquitaine. Après leur mort, Victorina, mère de Victorinus, dont le pouvoir était grand dans les camps au moment même où Zénobie devenait reine de Palmyre, choisit pour empereur Tétricus, qui établit à Bordeaux la résidence du gouvernement et du Sénat gaulois. Bordeaux est alors une cité florissante, un des grands entrepôts du commerce des Iles Britanniques et de l'Europe occidentale avec l'Italie et l'Orient par Narbonne. Elle a un arsenal maritime, des thermes, un amphithéâtre, une fontaine sainte que les poètes Ausone et Paulin ont chantée. En 276, Probus détruit dans la Gaule quatre cent mille Barbares, Lygiens, Vandales, Burgondes, Francs ; au delà du Rhin il brûle les villages germains, oblige neuf de leurs rois à se rendre à merci et place leurs guerriers dans

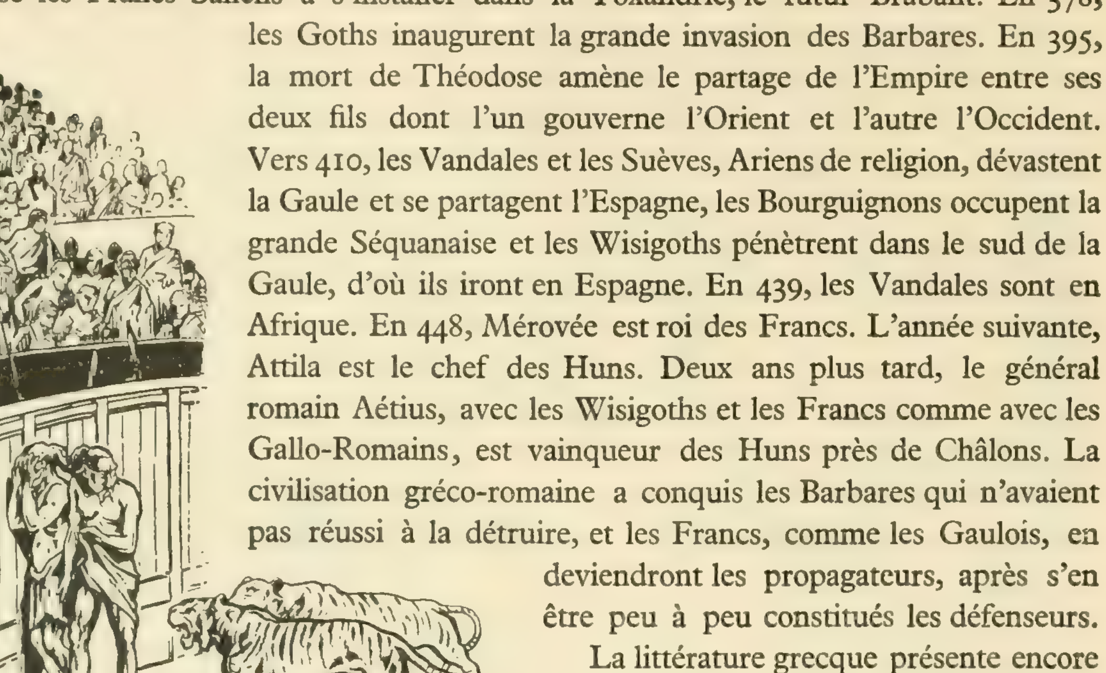
les légions, les prisonniers dans les campagnes dévastées. En 279 et 280, il y a trois prétendants gaulois à l'Empire, puis c'est M. Aurélius Carus, originaire de Narbonne, qui succède à Probus. Maximien, le collègue de Dioclétien, envoie contre les flottes germaines le Gaulois Carausius qui se proclame César en Bretagne ; il met à feu et à sang les villages des Francs, dont deux rois déposent devant lui leurs couronnes,



BORDEAUX EST ALORS UNE CITÉ FLORISSANTE...

et il distribue ses captifs dans les cantons déserts de la Gaule où ils deviennent laboureurs et soldats. Constance Chlore relève Autun et y rétablit les écoles, à la tête desquelles il place le rhéteur Eumène. Constantin, qui succède à son père Constance, bat les Francs et livre aux bêtes deux rois ; les captifs subissent le même sort dans les jeux franciques de Trèves ou deviennent des Lètes. En 312, l'édit de Milan établit la liberté des religions. En 317, Crispus, dont Lactance a fait en Gaule l'éducation, est proclamé César. Ses frères, exilés à Toulouse, se livrent

aux exercices scolaires avec le rhéteur Æmilius Magnus Arborius, appelé plus tard à Constantinople par l'empereur pour y élever un de ses fils. En 325, le concile de Nicée, convoqué par Constantin, rédige contre les Ariens le premier symbole du christianisme. En 355, Julien, neveu de l'empereur Constance, est envoyé en Gaule. Contre les Germains il défend le pays avec vigueur et, en 358, il autorise les Francs Saliens à s'installer dans la Toxandrie, le futur Brabant. En 378, les Goths inaugurent la grande invasion des Barbares. En 395, la mort de Théodose amène le partage de l'Empire entre ses deux fils dont l'un gouverne l'Orient et l'autre l'Occident. Vers 410, les Vandales et les Suèves, Ariens de religion, dévastent la Gaule et se partagent l'Espagne, les Bourguignons occupent la grande Séquanaise et les Wisigoths pénètrent dans le sud de la Gaule, d'où ils iront en Espagne. En 439, les Vandales sont en Afrique. En 448, Mérovée est roi des Francs. L'année suivante, Attila est le chef des Huns. Deux ans plus tard, le général romain Aétius, avec les Wisigoths et les Francs comme avec les Gallo-Romains, est vainqueur des Huns près de Châlons. La civilisation gréco-romaine a conquis les Barbares qui n'avaient pas réussi à la détruire, et les Francs, comme les Gaulois, en deviendront les propagateurs, après s'en être peu à peu constitués les défenseurs.



CONSTANTIN LIVRE AUX BÊTES DEUX ROIS FRANCS.

La littérature grecque présente encore des écrivains remarquables. Parmi les partisans de l'hellénisme, Philostrate écrit la légende d'Apollonius de Tyane; Élien, son *Histoire variée;* Athénée, le *Banquet des Sophistes;* Longin, le premier critique du temps, devenu le ministre de Zénobie, est considéré pendant longtemps comme l'auteur du *Traité du Sublime* qui eut un succès si grand lors de la troisième Renaissance; Sextus Empiricus expose, d'une façon définitive, le scepticisme pyrrhonien dans un ouvrage dont on commencera au douzième ou au treizième siècle la traduction latine, qu'Henri Estienne donnera entière au seizième siècle; Diogène Laërce écrit les *Vies des philosophes*, Oribase, l'ami de Julien, une *Encyclopédie médicale.* Les rhéteurs Himérios, Thémistios et Libanios sont en grand honneur. Plotin constitue une philosophie qui est la synthèse de la pensée grecque avec le mysticisme de l'Orient, et qui, pendant des siècles, sera jointe par les Juifs, les chrétiens, les Musulmans à leurs doctrines religieuses.

Ses disciples commentent Platon et Aristote, les Pythagoriciens et les Stoïciens, en leur attribuant la pensée du maître, qui se transmet ainsi par des voies multiples. Les principaux, dans cette période, sont Porphyre, que l'Occident latin honorera tout spécialement, Jamblique, le chef de l'école de Syrie, Plutarque et Syrianos, de l'école d'Athènes, Hypatie, la martyre d'Alexandrie, et Synésios, son disciple, qui reste plotinien en devenant évêque.

Les écrivains chrétiens les plus marquants sont Hippolyte, qui se rattache à saint Irénée, Origène, l'exégète, le traducteur et le commentateur des Livres saints, le maître de tous ceux qui viendront après lui dans ces voies et qui donnera, dans les *Principes*, une philosophie chrétienne ; Eusèbe de Césarée, dont l'*Histoire universelle*, l'*Histoire ecclésiastique*, la *Préparation et Démonstration évangéliques* ont tenu une si grande place dans le monde chrétien ; Athanase, qui est le théologien le plus écouté du concile de Nicée ; Basile, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse qui travaillent à en faire triompher les doctrines ; Cyrille d'Alexandrie, l'adversaire d'Hypatie, qui combat Julien en lui opposant les doctrines plotiniennes.

Les écrivains latins sont, comme les grecs, partisans de l'hellénisme ou du christianisme. Il en est qui, sans être originaires de la Gaule, lui apporteront ou lui laisseront de quoi nourrir sa pensée et accroître sa civilisation. Tels sont d'abord les jurisconsultes, Ulpien de Tyr et son contemporain Julius Paulus, Ælius Marcianus, Æmilius Macer, Herennius Modestinus, Grégorien qui réunit les constitutions impériales, Hermogène qui le complète, ceux qui achèvent vers 438 le Code théodosien, en usage jusqu'au temps de Justinien et immédiatement abrégé dans la *Lex romana* des Wisigoths. Il y a des érudits et des grammairiens : Censorinus recueille, dans le *De die natali*, des renseignements curieux ; Gargilius Martialis écrit sur l'agriculture, l'art vétérinaire, les plantes officinales, et il est cité par Cassiodore. Marius Maximus continue Suétone et son livre a servi à la rédaction de l'*Histoire Auguste*, qui va de 117 à 284 et dont l'objet principal est de montrer la nécessité des réformes accomplies par Dioclétien ; Quintus Serenus Saumonicus est l'auteur d'un poème en 1 115 hexamètres sur la médecine où, entre autres recettes, figurent l'urine de chien et la suspension au cou d'un papier portant le mot cabalistique : Abracadabra. C'est dans un poème sur la chasse, du Carthaginois Nemesianus, qu'Hincmar de Reims apprend à lire au neuvième siècle. C. Julius Solinus raconte, d'après Pline, les phénomènes extraordinaires : il part de Rome, parcourt l'Italie et les îles, le Pont, la Scythie, la Germanie, les Gaules, la Bretagne, l'Espagne, le nord de l'Afrique et l'Égypte, l'Asie (Arabie et Syrie, Asie Mineure et Assyrie, Inde et pays des Parthes) ; il termine par les Gorgades et les Hespérides.

Saint Augustin et Marcianus Capella, Priscien et Servius, Isidore de Séville, Roger Bacon et bien d'autres ont utilisé Solinus; un résumé en hexamètres du dixième siècle a été mis sous le nom de Theodoricus et sous celui de Pierre Diacre, le collaborateur de Charlemagne. Firmicus Maternus, plotinien, donne à l'astrologie un sens moral, à ses représentants une mission sacerdotale; le grammairien Ælius Donatus, qui enseigne à Rome, commente Térence et, dans une édition abrégée, traite des huit parties du discours, tandis que, dans une édition plus complète, sa grammaire comprend trois livres. Palladius écrit sur l'agriculture quatorze livres que cite Cassiodore et qui sont fort goûtés en raison de la sobriété et des tendances pratiques de l'auteur. Un ami des voyages extrait de Pline un petit livre de remèdes. De nombreux itinéraires, dont l'un de Bordeaux à Jérusalem, des descriptions de Rome, des histoires sommaires des empereurs, un abrégé de l'histoire de Rome par Eutrope, un autre par Rufus Festus qu'on emploie beaucoup en Occident du neuvième au douzième siècle, montrent qu'on tient à s'instruire, mais qu'on veut le faire rapidement et sans trop de peine. Les grammairiens Charisius et Diomède sont contemporains : ils reproduisent leurs prédécesseurs et un Franc a fait des extraits du premier. Rufus Festus Avienus traduit, en vers hexamètres, les *Phénomènes* d'Aratus en y intercalant des détails qu'il emprunte aux philosophes, aux astronomes, aux mystiques. En vers hexamètres. il donne une description de la terre et raconte plusieurs périodes d'histoire romaine où il se propose d'imiter Virgile. Un ami de Symmaque, l'historien Flavianus Nichomachus, compose des *Annales* et peut-être le *De vestigiis philosophorum* dont se sert Jean de Salisbury; Sulpicius Alexander écrit une histoire dont Grégoire de Tours cite des extraits; Ammien Marcellin, l'admirateur de Julien, continue Tacite et considère Plotin comme un grand homme. Il en est de même de Servius qui trouve tout dans Virgile et le commente avec Plotin; Tiberius Claudius Donat écrit aussi un commentaire sur Virgile; Végèce donne des traités d'art militaire et vétérinaire, L'*Histoire de la chute de Troie*, attribuée au Pseudo-Darès, que l'on présente comme un Troyen, a beaucoup de succès quand l'influence de Virgile est toute-puissante et quand on considère les Francs comme les descendants des Troyens. Macrobe et Marcianus Capella prennent une grande place dans les écoles carolingiennes. Le premier est, au quatrième siècle, le représentant le plus remarquable des études



philologiques : il commente en plotinien *le Songe de Scipion* qui termine *la République* de Cicéron et il introduit, dans *les Saturnales*, les personnages les plus savants du temps, l'orateur Symmaque, le philosophe Prœtextatus, l'historien Flavianus, le commentateur Servius, le sceptique Evangelus aux boutades insolentes, Avienus, le poète géographe. Macrobe y explique les légendes mythologiques à la façon plotinienne, admettant tous les dieux, qu'il ramène d'ailleurs à un Dieu unique. Pour Cicéron il marque un grand enthousiasme, mais Virgile devient le guide divin des Latins, avant d'être celui de Dante, et ils le considèrent comme un génie encyclopédique : l'un et l'autre sont conquis pour le plotinisme. Marcianus Capella est l'auteur plotinien de neuf livres, dont les deux premiers portent sur *les Noces de Mercure et de la Philologie*, les sept autres sur les arts libéraux, grammaire, dialectique et rhétorique, géométrie, arithmétique, astronomie, harmonie ou musique. C'est d'après Capella que se forme Grégoire de Tours. Et au neuvième siècle, son livre, employé dans les écoles, est commenté par Jean Scot Erigène, par Heiric et Remi d'Auxerre.



Plus que les écrivains profanes, les chrétiens contribuent alors à la formation de notre littérature et de notre civilisation. C'est d'abord saint Cyprien, le rhéteur devenu évêque de Carthage, qui formule le dogme célèbre, « Hors de l'église, il n'y a point de salut ». Il a été le conseiller fort écouté des chrétiens de la Gaule et peut-être, comme dit M. Jullian, est-il intervenu plus que le pape dans la conversion de notre pays. Pour le rhéteur Arnobe, qui écrit sept livres *Adversus nationes*, le polythéisme est immoral et absurde ; seul le christianisme peut assurer aux âmes une longue durée ou une existence éternelle. Lactance, chargé par Dioclétien d'enseigner la rhétorique latine à Nicomédie, par Constantin d'instruire en Gaule son fils Crispus, a peut-être composé dans ce pays un certain nombre de ses ouvrages. Les plus importants sont les *Institutions divines*, où il soutient que la philosophie païenne est vide et sans valeur, que le christianisme est la vraie philosophie, le traité de la *Colère de Dieu*, celui de *la Mort des persécuteurs*, où il relève la triste fin des empereurs qui ont combattu le christianisme. Grégoire de Tours parle, d'après Lactance, du phœnix qui se brûle lui-même dans son extrême



vieillesse pour renaître de ses cendres, comme d'un fait qui figure la résurrection humaine : peut-être Lactance est-il l'auteur du célèbre poème en quatre-vingt-cinq distiques où est rapportée la vieille légende. Dans deux poèmes, *Instructions* et *Chant apologétique*, Commodien de Gaza, prêtre et évêque, attaque le culte des dieux qu'il tient pour des démons, les études profanes, l'éloquence judiciaire et la vie mondaine. Un autre poète, le prêtre espagnol Juvencus, met en hexamètres les Évangiles, peut-être aussi les livres de Moïse et de Josué. Dans le traité sur l'*Erreur des religions profanes*, Julius Firmicus Maternus, parent, croit-on, du Plotinien, exhorte les fils de Constantin à en finir avec le paganisme. Chalcidius donne une traduction partielle et un commentaire du *Timée* de Platon qui sont utilisés en Gaule entre le huitième et le douzième siècle ; C. Marius Victorinus traduit en latin les *Ennéades* de Plotin, l'*Isagoge* qu'il commente et peut-être d'autres ouvrages de Porphyre ; il écrit encore des *Commentaires* sur Cicéron et sur saint Paul, des livres contre les Ariens et des traités de grammaire.

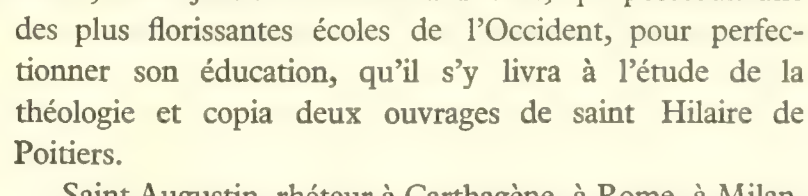
La littérature latine prend alors un caractère nouveau. Dans le domaine religieux et philosophique, le vocabulaire s'étend beaucoup grâce à la traduction en latin de grandes œuvres de savants, de philosophes, surtout de Plotin et aussi par l'exposition en cette langue des doctrines théologiques qui, depuis le concile de Nicée, ne cessent de s'accroître en Orient. Le latin populaire prend de même plus d'importance et se transforme, en raison des régions où il se répand et des langues avec lesquelles il entre en contact, notamment en France où, après les Gaulois, séjournent ou passent les Francs, les Wisigoths, les Burgondes et tant d'autres. C'est l'époque où se constitue en Occident une civilisation chrétienne dans laquelle les prêtres et les moines sont de plus en plus influents, mais qui tend à conserver tout ce qui pouvait l'être, soit du monde gréco-romain, soit des envahisseurs. En rapport avec cette civilisation composite, se forme une littérature latine qui en est l'image : saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin en sont les principaux représentants et seront ainsi pendant longtemps les maîtres de la Gaule comme de l'Occident chrétien.

AMBROISE, JÉROME AUGUSTIN Saint Ambroise est né probablement à Trèves vers 340. Son père, préfet des Gaules, était le premier dignitaire d'une grande partie de l'Occident. On sait le rôle considérable qu'il a joué dans l'Église et dans l'Empire : il a fait entrer, dans son ouvrage sur les devoirs des prêtres, la morale que Cicéron avait exposée dans l'admirable *De officiis;* il a laissé des œuvres dogmatiques et exégétiques, des lettres, des hymnes religieuses et des

oraisons funèbres, peut-être une traduction de Josèphe — christianisé par des additions — dont s'est servi Isidore de Séville. Il a subi l'influence de saint Hilaire de Poitiers qui avait composé des hymnes, dont il a employé le mètre, et qui avait introduit en Occident l'interprétation allégorique et mystique du monde alexandrin.



Saint Jérôme, de Stridon en Dalmatie, a été l'élève à Rome de Donat et peut-être de Victorinus. Grand admirateur de Cicéron — ce dont il se gourmande sévèrement — il avait adjoint à son couvent de Bethléem une école de garçons, auxquels il enseignait la grammaire et faisait expliquer les auteurs classiques, spécialement Virgile et les comiques. Ses lettres constituent parfois de véritables traités, qui eurent un grand succès à la Renaissance, comme dans la période antérieure. A la prière du pape Damase, il a entrepris la revision du texte latin de la Bible, après avoir complété sa connaissance du grec, sous la direction de saint Grégoire de Nazianze, et appris l'hébreu avec des Juifs. A cette traduction, qui devint la base de la Vulgate, il a joint de nombreux commentaires, pour lesquels il s'est sur toutinspiré d'Origène, d'Hippolyte et de saint Basile ; des traités polémiques contre Pélage, Rufin et les adversaires de la vie ascétique ; les Vies de Paul de Thèbes, du moine Malchus et de saint Hilarion ; un ouvrage sur les *Hommes illustres*, où il voulait réaliser, pour les auteurs chrétiens, ce que Suétone avait fait pour les purs Latins ; enfin, un remaniement et une continuation de la *Chronique* d'Eusèbe. Il convient de rappeler qu'après avoir étudié à Rome, saint Jérôme se rendit à Trèves, qui possédait une des plus florissantes écoles de l'Occident, pour perfectionner son éducation, qu'il s'y livra à l'étude de la théologie et copia deux ouvrages de saint Hilaire de Poitiers.



Saint Augustin, rhéteur à Carthagène, à Rome, à Milan, mourut évêque à Hippone, que les Vandales assiégeaient, en 430. Virgile, Cicéron et Sénèque, les Plotiniens et les livres saints, saint Paul surtout ont contribué à sa formation intellectuelle et philosophique, religieuse et morale. Ses œuvres portent sur les arts libéraux et la philosophie, sur la théologie pratique et sur l'Écriture. Elles contiennent de nombreuses polémiques contre les Pélagiens et les Donatistes, les Ariens, les Priscillianistes et les Manichéens. Les *Confessions*

montrent l'action de Dieu sur l'individu; *la Cité de Dieu* explique comment la Providence dirige le monde; les sermons, les lettres font comprendre pourquoi saint Augustin a dominé l'Église dans tout l'Occident, non seulement pendant sa vie, mais après sa mort. Alcuin, Jean Scot Erigène et Gottschalk, les mystiques, de saint Anselme à saint Bonaventure et Gerson, tout le clergé qui prend comme manuel le traité de la *Doctrine chrétienne*, Calvin, Jansénius et leurs adversaires, Bossuet et J.-J. Rousseau témoignent de l'influence qu'il a exercée sur notre pays.

Parmi les éducateurs de nos écrivains, il reste encore à mentionner Rufin d'Aquilée, qui traduit en latin des ouvrages théologiques de saint Basile, le traité des *Principes* d'Origène, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, qu'il remanie et continue de manière à devenir en cette matière le guide de tous ceux qui suivront, les *Sentences* du pythagoricien Sextius, qu'il confond avec Sixte, pape et martyr. Son ouvrage, les *Vies des Pères*, qu'on appela l'histoire érémitique, très répandu chez les Latins d'Occident, fut recommandé par Luther et traduit dans les langues modernes. Le poète espagnol Prudence compose des hymnes religieuses pour chaque jour et pour chaque heure du jour; il combat en vers les principales hérésies, le polythéisme et Symmaque; il célèbre les martyrs chrétiens, italiens et espagnols, et, dans la *Psychomachie*, qui sera très lue, il représente par des abstractions réalisées les puissances de l'âme qui luttent entre elles. Son contemporain Claudien d'Alexandrie, qu'on a appelé le dernier poète national de Rome et qui reste attaché au paganisme, compose des poèmes politiques et un *Enlèvement de Proserpine* en trois livres, qui est son chef-d'œuvre. Enfin l'Espagnol Orose écrit, à la demande de saint Augustin, sept livres d'*Histoires* contre les Païens, où il soutient que ce qui arrive à l'humanité tout entière est ordonné et conduit par un Dieu unique, créateur des hommes, source de toute puissance.

POSTUMUS ET EUMÈNE Nous arrivons aux Gaulois. L'éloquence est surtout cultivée dans les écoles de Marseille, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Autun, Reims et Trèves. Postumus, le fils de l'empereur gaulois auquel on a parfois attribué les déclamations mises auparavant sous le nom de Quintilien, décrit la misère de l'homme du peuple : « Partout, dit-il, on le chasse; il n'a plus d'héritage; ce qui suffisait à la nourriture d'une cité est le parc à bétail d'un seul maître. Les riches sont comme les rois ou comme les nations, il leur faut pour frontières des fleuves et des montagnes. » Même on trouve chez lui le futur mot d'ordre des Bagaudes et de toutes les révoltes paysannes : « O riche, tu es fort contre moi, car un seul de tes coups me tue; mais aussi tu offres plus de prise aux miens et je puis te faire mourir

de mille morts. Quelle que soit ta confiance dans les biens qui te protègent, écoute, quand j'ai fait le sacrifice de ma vie, nous sommes égaux. » Enfin il rappelle Sénèque, en parlant de l'incertitude de la vie et de la fragilité des grandeurs humaines : « Celui-là seul a vécu tout ce qu'il voulait vivre, qui s'est décidé à mourir. »

Les rhéteurs glorifient les souverains, célèbrent leurs vertus et vantent leurs exploits. C'est à Pline le Jeune, dont les Collections du temps contiennent d'ordinaire le célèbre *Panégyrique de Trajan*, qu'ils empruntent leur plan ; c'est de Cicéron qu'ils s'inspirent pour la forme. Les deux plus anciens de leurs discours ont été prononcés en 289 et 291 à Trèves, en l'honneur de Maximien Hercule, le collègue de Dioclétien Jupiter. L'auteur en est inconnu, et peut-être sont-ils chacun l'œuvre d'un auteur différent : le premier a été prononcé le jour anniversaire de la fondation de Rome, le second pour l'anniversaire de la naissance de Maximien, dont il vante la piété et la félicité. D'Eumène, le plus célèbre des rhéteurs gaulois, on a quatre discours de style cicéronien, qui datent de 296, de 297, de 310 et de 311 : dans le premier, il demande le rétablissement des écoles d'Autun ; dans le second, il fait l'éloge de Constance Chlore ; dans le troisième, celui de Constantin, qu'il remercie, dans le quatrième, d'avoir relevé les écoles. Voici ce que Constance Chlore écrivait à Eumène, en le chargeant de diriger ces établissements : « Nos Gaulois méritent bien assurément que nous nous occupions de leurs enfants qui étudient les arts libéraux dans la ville d'Autun ; et cette jeunesse, qui nous a fait si joyeuse garde pendant notre séjour parmi vous, mérite également bien que nous songions à cultiver ses qualités naturelles. Or quoi de meilleur à lui offrir que la science, seule chose que la fortune ne peut ni donner ni ravir ? C'est pour cela que nous avons dû te mettre à la tête de ces écoles, veuves par la mort de leur directeur, toi dont nous avons éprouvé l'honnêteté par les actes mêmes de notre administration. Aussi nous t'exhortons à reprendre la profession oratoire dans la susdite ville, que nous voulons rendre, comme tu sais, à son antique splendeur. Tu y dirigeras les jeunes gens vers l'étude d'une vie meilleure. Ne crains pas qu'une pareille charge te fasse déroger aux honneurs que tu as acquis précédemment. Une profession honnête augmente plutôt qu'elle n'amoindrit l'éclat des dignités. Enfin nous voulons que tu touches une somme de six cent mille sesterces sur les fonds de la République, pour que tu comprennes bien que la considération que nous faisons de toi est proportionnée à tes mérites. » Eumène nous dit à son tour : « Non seulement mon esprit engourdi secoua sa torpeur pour se réveiller au goût de l'étude, mais il me sembla que les vieilles murailles de nos écoles se relevaient par l'effet d'une puissance magique. Quant à moi, comment aurais-je pu résister à cette bonté vraiment divine ?

Louer ainsi un homme, ce n'est pas aiguillonner en lui l'orateur, c'est le créer. » Et Eumène, qui avait cinq enfants, n'accepta les six cent mille sesterces qu'à la condition de les employer à la reconstruction du gymnase.

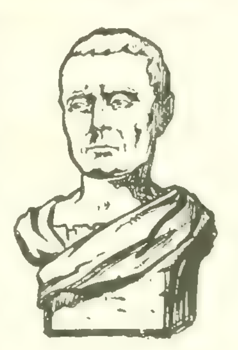


NOS GAULOIS MÉRITENT BIEN QUE NOUS NOUS OCCUPIONS DE LEURS ENFANTS (Constance Chlore à Eumène).

La Gaule est alors en mesure de fournir les maîtres d'éloquence qui préparent aux plus hautes fonctions du monde latin, et il en sera de même au quatrième siècle : le célèbre Symmaque, qui a reçu, sur les bords de la Garonne, les préceptes de la rhétorique, cherche un rhéteur gaulois pour instruire son fils à Rome. Saint Jérôme cite Patera et Delphidius, l'un comme ayant enseigné la rhétorique à Rome, l'autre, comme célèbre en Gaule au temps de son adolescence par sa prose et par ses vers. Tous deux sont nommés aussi par Ausone. Deux autres rhéteurs, Marcomannus et Titianus, ont écrit sur la rhétorique des ouvrages utilisés par C. Julius Victor. Exupère de Bordeaux, rhéteur à Toulouse et à Narbonne, est le précepteur des princes Delmatius et Hanniballianus, Césars en 335. Un autre rhéteur, Gennadius, fut tenu à Rome pour un orateur remarquable; Minervius de Bordeaux enseigna à Constantinople, à Rome, avec grand succès, et revint ensuite dans sa ville natale. Ses fils et ses petits-fils furent des rhéteurs de mérite qui arrivèrent à de hautes positions. D'après Ausone, Alcinus

Alethius fut le maître de l'empereur Julien et de Salluste le philosophe. Æmilius Magnus Arborius, oncle maternel d'Ausone et rhéteur à Tolosa en Espagne, y fit connaissance des frères utérins de Constantin et fut appelé, pour enseigner, à Constantinople où il mourut. De Claudius Mamertinus, il existe un discours latin pour remercier Julien de l'avoir élevé au consulat : il loue l'Empereur de son économie pour lui-même, de sa libéralité envers les autres, de sa simplicité, de son activité incessante, de son amour de la vérité, de la gloire, et il l'oppose, pour ces raisons, aux empereurs qui l'ont précédé.

AUSONE, RUTILIUS NAMANTIANUS Mais le plus célèbre des rhéteurs gaulois est Ausone de Bordeaux. Son grand-père Agricius est un noble Éduen qui, dépouillé de ses biens et proscrit vers 260, se réfugie à Dax en Aquitaine, où il épouse une jeune fille du pays et vit de ses connaissances en médecine et dans l'art de la sorcellerie. Son fils Arborius fit à Toulouse un riche mariage et devint un professeur distingué, puis précepteur dans la maison impériale. Une de ses filles épousa le médecin Julius Ausonius de Bazas, qui fit à Bordeaux une brillante fortune. Ils eurent un fils qui naquit vers 310 et reçut une culture latine dont il tira bon parti et une culture grecque dont il profita moins. De 320 à 328, Ausone étudia à Toulouse avec son oncle Arborius. Il enseigna ensuite la grammaire, puis la rhétorique à Bordeaux. En 369, il devint précepteur du jeune Gratien. Quand Gratien eut pris le gouvernement, Ausone fut préfet des Gaules, puis consul. A la mort de Gratien, il revint à Bordeaux et écrivit des œuvres littéraires, où l'on trouve de curieux renseignements sur ses collègues, grammairiens qui usent surtout de la prose, rhéteurs qui recourent plus volontiers à une versification trop souvent banale. De chacun d'ailleurs, il dit du bien, comme un homme satisfait de sa fortune et de toutes choses : celui-ci, un second Quintilien, est fameux par sa mémoire merveilleuse et rivalise avec Démosthène pour la diction ; celui-là ajoutera à la renommée de l'empereur Julien et de son ami Salluste ; d'autres peuvent être comparés à Aristarque et à Zénodote, connaissent par cœur les grammairiens Scaurus et Probus et sont aussi familiers avec Hérodote et Varron


AUSONE.



qu'avec ces grammairiens. A son petit-fils qui commence à fréquenter l'école, Ausone donne cette devise : « Apprends volontiers », « *Disce libens* ». Il l'engage à ne pas craindre son maître, en lui citant Virgile : « *Degeneres animos timor arguit* », et il lui recommande de lire tout d'abord Homère et Ménandre, Horace et Virgile, Térence et Salluste l'historien. Pour lui, Symmaque réunit les mérites d'Isocrate, de Cicéron et de Virgile ; Tétradius écrit des satires comparables à celles de Lucilius. Ausone composa encore des épigrammes en latin et en grec, une *Ephemeris* sur la



AUSONE.

manière de passer la journée, des poèmes sur des parents morts, une description, en quatorze poèmes et en hexamètres, de dix-sept villes, de Rome à Bordeaux, le jeu des Sept Sages, des poèmes astronomiques et astrologiques en vers élégiaques sur les noms des constellations, les jours de la semaine, les mois, les fêtes romaines, vingt-cinq lettres écrites pour la plupart en vers de rythmes variés, enfin vingt petits poèmes en vers épiques ou élégiaques, dont le plus célèbre, sur la Moselle, a été composé à Trèves vers la fin de 370. On y trouve de belles descriptions des eaux cristallines, des coteaux couverts de vignes, même des poissons du fleuve, un amour très marqué de la nature, des réminiscences agréables de Virgile, d'Horace, de Lucain et de Stace. Ronsard et Pope en ont imité certains passages.

Speck a soutenu qu'Ausone ne fut jamais chrétien. De fait, il exprime souvent des sentiments païens, il déifie l'Empire et n'a qu'une foi médiocre à l'immorta-

lité de l'âme ; il est plus souvent d'accord avec les poètes païens qu'avec la Bible. Mais ses poèmes révèlent aussi un croyant : l'*Ephemeris* contient une longue invocation au Christ et une prière pour le jour de Pâques ; le discours à Galien est d'un chrétien. Ce que prouve surtout l'œuvre d'Ausone, c'est que la Gaule est bien romaine et tient la rhétorique en grand honneur.

C'est ce que montre encore l'exemple des écrivains suivants : Symphosius, l'admirateur demeuré païen d'Ausone et qui nous a laissé *Cent Énigmes;* le rhéteur aquitain Severus Sanctus Endelecheius qui écrivit à Rome, en vers asclépiades et glyconiques, une idylle sur la peste bovine, et ne prit peut-être qu'après sa conversion le nom de Severus Sanctus, surtout Rutilius Namantianus, un Gaulois de Poitiers ou de Toulouse. Maître des offices sous Honorius en 412, préfet de Rome en 414, il quitte la Ville en 416, pour aller, près de Toulouse, remédier au mauvais état de ses propriétés ravagées par les Wisigoths. L'*Itinéraire de Rome en Gaule*, en deux livres et en vers élégiaques, décrit sa navigation et ses escales sur les côtes d'Italie. L'auteur est un zélé polythéiste qui invective les Juifs et les chrétiens, qui abandonne Rome à regret, croyant, malgré tout, à ses destinées et à sa mission civilisatrice : « Reine superbe de ce monde tout à toi... mère des hommes et des dieux, c'est toi que je chante... Aux diverses nations tu as fait une seule patrie... Tu as appelé les vaincus au partage de tes lois... Tu règnes et tu as mérité de régner... Tu vivras tant que subsistera le globe, tant que le ciel supportera les astres... Tes malheurs préparent ta résurrection. »

SAINT HILAIRE, SULPICE SÉVÈRE D'autres Gaulois sont conquis entièrement au christianisme : tels sont saint Hilaire de Poitiers, Phœbadius d'Agen, Orientius d'Auch, Sulpice Sévère, saint Paulin de Nole, Cassien de Marseille.

Saint Hilaire est le plus considérable d'entre eux. Né à Poitiers entre 310 et 320, il ne trouva pas chez les philosophes une notion suffisante de Dieu. Le Pentateuque, les Prophètes et surtout l'Évangile de saint Jean lui donnèrent pleine satisfaction : il devint chrétien et presque en même temps évêque de Poitiers. Exilé comme défenseur du Symbole de Nicée et rapproché ainsi d'Athanase, il étudia en Orient pendant quatre ans les Pères grecs, et transporta en Occident les explications allégoriques et symboliques qui viennent d'Origène et de Plotin. Son traité sur la Trinité, des hymnes, un Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, un autre sur les Psaumes, ont eu une grande influence sur saint Ambroise, sur saint Jérôme et sur tous ceux qui ont accepté certaines doctrines grecques, qui

ont pensé qu'il convient d'honorer Dieu par la beauté du discours, et qui ont cru que les artistes et les poètes doivent s'inspirer des explications allégoriques et symboliques. En écrivant en latin sur la Trinité et en combattant les Ariens, Hilaire enrichit le vocabulaire et, plus d'une fois même, comme dit saint Jérôme, il chausse le cothurne tragique. Il fut le maître de saint Martin de Tours.

Phœbadius, évêque d'Agen, est un adversaire des Ariens. Orientius, évêque d'Auch, dans un *Commonitorium* composé entre 430 et 440, enseigne le chemin qui conduit aux récompenses de la vie éternelle : il parle de l'amour de Dieu et du prochain, des preuves de l'immortalité de l'âme, il recommande de fuir les plaisirs



« LA GAULE FUME COMME UN BUCHER » (Phœbadius).

sensuels et surtout la femme, cause première de tout le mal, l'envie et l'avarice, la vanité et le mensonge, la débauche et l'ivrognerie, car la mort est proche. En raison des guerres meurtrières, « toute la Gaule fume comme un bûcher ». Et la grandeur des châtiments sera proportionnée à la grandeur des crimes ; il y aura des ténèbres, un feu de soufre, un froid glacial, des serpents, des chaînes de fer rouge, des vers innombrables qui dévoreront l'athée.

Sulpice Sévère, né en Aquitaine vers 360 et ami de Paulin de Nole, se tourna vers la vie ascétique par suite de la mort de sa femme et devint le collaborateur de saint Martin de Tours. Pour les lettrés, non pour les écoles, il compose une *Chronique*, qui constitue une histoire abrégée des chrétiens, dont les Juifs sont les devanciers. Il fait preuve de sens historique, et, quant au style, prend pour modèles Velleius, Salluste et Tacite. Grégoire de Tours lit encore cette *Chronique* qui, au seizième siècle, devient populaire dans les écoles et s'imprime à de nombreuses éditions. Mais les ouvrages de Sulpice Sévère qui ont été les plus goûtés au cours de cette période, qui montrent le mieux les progrès de l'ascétisme, travaillant à remplacer la légende païenne par les légendes chrétiennes où entrent des éléments gau-

lois et francs, c'est la *Vie de saint Martin* et les deux dialogues qui la complètent : l'esprit français, a-t-on dit, s'y manifeste déjà par certaines coquetteries de l'auteur et par la grâce avec laquelle il raconte ses aventures, à la façon des écrivains qui ont porté en France le genre des Mémoires à sa perfection.



SULPICE SÉVÈRE.

Un compatriote et un contemporain de Sulpice Sévère, Q. Julius Hilarianus, écrit des traités sur la durée du monde et sur la Pâque, parmi lesquels il s'en trouve un, peut-être apocryphe, relatif à l'origine du genre humain.

Saint Paulin, né à Bordeaux, eut Ausone pour maître et pour protecteur. A la mort de son fils unique et par suite de ses relations avec saint Martin de Tours, saint Ambroise et saint Delphin, évêque de Bordeaux, Paulin se tourne vers la vie ascétique. Il meurt en Italie, vers 431, à Nole, dont il est devenu évêque en 409. En poésie, Paulin est disciple d'Ausone qu'il aimera toujours, lui dit-il, quand il renonce « à la vie du monde pour mener la vie véritable ». Pendant quatorze ans il compose chaque année un poème en l'honneur de saint Félix. Il en écrit en l'honneur de saint Jean-Baptiste, de Nicétas, évêque de Dacie « qui apprend aux barbares à chanter le Christ avec des cœurs romains » ; un autre où, pour consoler des parents de la mort de leur enfant, il évoque celle de son propre fils et rappelle la résurrection promise par le Christ ; deux contre les païens, où il critique le judaïsme et la philosophie ; un à Jovien qu'il exhorte à devenir un vrai chrétien pour chanter les véritables miracles de Dieu. Avec les genres et les formes de la poésie profane, qui étaient presque tout pour Ausone, Paulin a laissé une poésie chrétienne et même ascétique. Par ses poèmes, par les lettres qu'il adresse, en fidèle continuateur des rhéteurs gaulois, à Sulpice Sévère, à Amandus et à Delphinus de Bordeaux, à

CASSIEN.

saint Augustin et à d'autres, on peut voir les progrès de l'ascétisme dans l'Occident chrétien.

On le voit mieux encore avec Cassien. Né entre 360 et 370 dans le Midi de la Gaule, il vécut dans un cloître de Bethléem, puis avec les moines et les anachorètes d'Égypte. Il fut à Constantinople le disciple de saint Jean Chrysostome et fonda à Marseille deux cloîtres, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. C'est là qu'il écrivit les deux ouvrages, *De Cœnobiorum institutis* et *Collationes Patrum*, que l'on donna par la suite comme le véritable manuel de la vie monacale. Resté fidèle, comme les moines d'Égypte, aux études théologiques, littéraires et philosophiques, Cassien contribua à faire des monastères d'Occident des asiles pour la science et la littérature. Mais, adversaire de saint Augustin sur la question du péché originel et de la prédestination, il fut pris pour un des représentants du semi-pélagianisme en France. C'est chez Cassien qu'on trouve l'indication célèbre des huit péchés capitaux, parmi lesquels l'indolence, le dégoût, la désespérance.

Un prêtre du Midi de la France composa, entre 406 et 415, un poème sur la Providence divine, dont l'objet est de réfuter ceux qui mettent en doute le gouvernement de Dieu, en raison des calamités que le pays eut à supporter de la part des Vandales et des Gètes. Un laïque, Claudius Marius Victor, rhéteur à Marseille, a laissé un commentaire sur la Genèse, et une lettre à l'abbé Salmon, qui est une satire des mœurs du temps : les ravages des Barbares, dit-il, n'empêchent ni l'immoralité des hommes qui ne cultivent que la sagesse terrestre, ni celle des femmes qui cherchent la parure, le luxe, et ne lisent, comme les hommes, que Térence, Virgile, Horace et Ovide, au lieu de saint Paul et de Salomon. D'autres écrivains encore pourraient être cités, dont l'activité intellectuelle continuera à s'exercer et que nous retrouverons aux temps des Mérovingiens.

En résumé nous assistons, dans cette dernière période, à la formation d'une civilisation et d'une littérature, essentiellement chrétiennes, qui, conservant le meilleur des traditions gauloise, romaine et grecque, s'assimilent en outre les qualités des Barbares, et tendent de plus en plus à mettre au premier rang le prêtre, le moine et surtout l'ascète. La Gaule, qui possède les écoles de rhétorique les plus importantes de l'Occident, peut revendiquer, dans une certaine mesure, saint Ambroise et saint Jérôme, tandis qu'Eumène et Ausone, Rutilius Namantianus, saint Hilaire, Sulpice Sévère, Paulin de Nole, Cassien, Claudius et Marius Victor, lui appartiennent entièrement.



CHAPITRE III

LA LITTÉRATURE LATINE DANS LA FRANCE MÉROVINGIENNE ET LES ÉCRIVAINS LATINS DE CIVILISATION GRÉCO-ROMAINE PENDANT LE SIXIÈME ET LE SEPTIÈME SIÈCLE.

I. La période franque et mérovingienne (451-752) *: la conservation des connaissances et de la civilisation. — II. Le mouvement littéraire en Gaule dans la seconde moitié du cinquième siècle. — III. La littérature latine du sixième siècle en Gaule : Fortunatus, évêque de Poitiers, Grégoire de Tours. La littérature latine en Gaule au septième et au huitième siècle. Préparation de la Renaissance carolingienne.*

I

La période franque et mérovingienne débute en 451 par la bataille des Champs catalauniques : les Francs, avec les Romains, les Burgondes et les Wisigoths, défendent la Gaule contre les Huns, destructeurs de toute civilisation. Aussi Grégoire de Tours leur attribue-t-il un rôle historique à partir de l'invasion d'Attila. En fait, la période mérovingienne se termine en 752, quand Pépin le Bref, ayant fait déposer Childéric III, est sacré roi à Soissons. En droit, il conviendrait de commencer la période carolingienne en 732, au moment où Charles Martel arrête, entre Tours et Poitiers, la formidable invasion des Arabes, qui menaçait de faire disparaître en France le christianisme et la civilisation gréco-romaines. Mais il y a toujours quelque arbitraire dans les classifications chronologiques.

C'est une époque de luttes entre des peuples, dont les uns présentent une barbarie plus ou moins accentuée, d'autres, une décadence momentanée ou irrémédiable. D'ordinaire, on n'insiste que sur la barbarie ou sur la décadence, et les faits ne manquent pas, en Orient et en Occident, qu'il s'agisse des Byzantins, des Wisigoths, des Ostrogoths, des Bulgares, des Hérules, des Lombards, des Francs, des Bourguignons, des Alamans, des Saxons, des Bavarois, des Vandales ou des Arabes. Mais en Orient comme en Occident, il y a des descendants des anciens occupants qui conservent l'antique civilisation, il y a des envahisseurs qui travaillent à l'acquérir, Wisigoths et même Lombards, Francs et Bourguignons, Angles et Saxons, Suèves et Alains ; les doctrines religieuses, les prescriptions juridiques leur apportant d'ailleurs tout ce qui est entré en elles ou s'est groupé autour d'elles, de la culture gréco-romaine. Les Arabes s'efforceront même de bonne heure de constituer une civilisation où prenne place tout ce qui a été trouvé par leurs prédécesseurs latins et grecs, chrétiens et juifs. De telle sorte qu'au début de la période carolingienne, la France et les pays qui l'avoisinent, l'empire byzantin, le monde arabe et juif lutteront à qui s'avancera le plus vite dans la voie du progrès intellectuel.



Contre tous les Barbares qui l'attaquent, Perses et Bulgares, Avares et Lombards, Wisigoths et Ostrogoths, Musulmans de toute nationalité, Byzance lutte et se défend. Au temps de Justinien, Bélisaire reprend l'Afrique aux Vandales, la Palestine aux Perses, et une partie de l'Italie aux Lombards. Si les Arabes s'emparent de la Syrie et de l'Égypte, si leur armée et leur flotte menacent Constantinople, Léon III l'Isaurien, par son énergie, grâce aussi à l'emploi du feu grégeois, les repousse en Orient quelque temps avant que Charles Martel ne les arrête en Occident. Quant aux Francs, leur rôle comme protecteurs de la civilisation ne fait que grandir : en 493, Clovis épouse Clotilde, la nièce du roi des Bourguignons. Vainqueur des Alamans à

Tolbiac et devenu catholique, il apparaît comme le défenseur de la Gaule, de l'orthodoxie et de la civilisation. Les catholiques lui viennent en aide dans sa lutte avec les Burgondes et les Wisigoths hérétiques ; l'empereur Anastase lui envoie le titre de patrice, avec les insignes consulaires. Ses fils étendent leurs conquêtes ou leur pouvoir dans toutes les directions, en Germanie et en Bourgogne, en Aquitaine, en Italie même et en Espagne. Clotaire Ier combat les Saxons ; ses fils luttent contre les Avares et les Thuringiens, contre les Lombards encore païens.

Chilpéric, dit Grégoire de Tours, écrit deux livres où l'on constate la connaissance de Sedulius, *quasi Sedulium meditatus ;* Venantius Fortunatus parle de l'habileté de Charibert à manier le latin ; Théodoric reçoit la dédicace d'un ouvrage latin d'Anthimus sur la diététique.

Le règne de Dagobert est une époque glorieuse pour les Francs. On revise les lois des Ripuaires, des Alamans et des Bavarois, qu'on rapproche de la loi Salique ; on procède à une première rédaction des Capitulaires ; on entre en relations politiques et commerciales avec les Grecs d'Orient. Au nom de Dagobert, les Alamans et les Saxons attaquent les Slaves Wendes ; avec son aide, Sisenand devient roi des Wisigoths. Puis viennent les maires du palais, Pépin de Landen et l'évêque de Metz, Arnould, fondateurs de la future dynastie, Pépin d'Héristal, qui gouverne comme maire les trois royaumes vers 687 et favorise la mission de Willibrod chez les Frisons ennemis des Francs, tandis que son fils naturel Charles Martel oblige les Bavarois, les Saxons et les Frisons à payer tribut et sauve la Gaule de l'invasion musulmane. Ces exploits permettent à Pépin le Bref, qui a tout le pouvoir d'un roi, d'en prendre aussi le titre. Ainsi, après avoir prouvé qu'ils sont capables de défendre le pays, sa religion et la civilisation gréco-romaine contre toutes les attaques, les Carolingiens remplacent les Mérovingiens.

Il n'y a séparation absolue ni entre 451 et les années qui suivirent, ni entre l'époque de Pépin le Bref et celle de Charlemagne : on constate seulement une décroissance dans la civilisation, puis un progrès ou une renaissance en France, à Byzance, chez les Arabes et les Juifs.

La littérature grecque continue à être représentée par des chrétiens et des partisans de l'hellénisme. Les écoles de rhéteurs sont toujours florissantes : les étudiants y pratiquent, les maîtres y dirigent les exercices élémentaires d'Aphthonios, l'élève de Libanios, qui servent d'introduction à la rhétorique d'Hermogène de Tarse, contemporain de Marc-Aurèle. La sophistique suscite en outre des romans et des recueils de lettres. L'école de Gaza, en Palestine, a des maîtres illustres : Chorikios, disciple et successeur de Procope, est le premier orateur profane de son temps et l'un de ceux

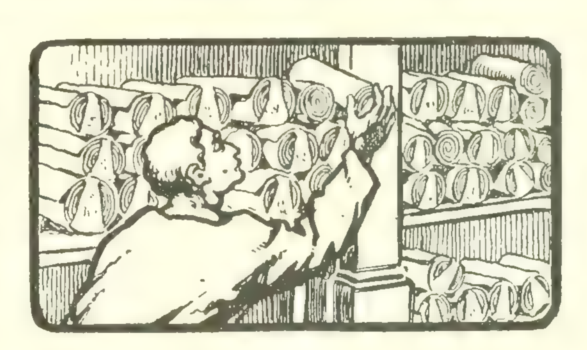
qu'avec Libanios, on étudie le plus dans les écoles byzantines. C'est alors que Justinien préside aux grands travaux qui constituent les textes législatifs dont la société se nourrira pendant des siècles en Orient et même en Occident. Alors aussi on compose les anthologies qui nous ont conservé tant de poésies grecques; alors Musée écrit son *Histoire poétique d'Héro et de Léandre;* Étienne de Byzance, ses *Ethniques* pour les poètes et les historiens; Socrate, Sozomène et Théodoret, continuant Eusèbe, préparent les matériaux de l'*Histoire tripartite;* des anonymes publient les *Oracles sibyllins*, poésies judéo-helléniques et judéo-chrétiennes. L'école d'Athènes atteint une prospérité nouvelle avec Proclos et, après sa fermeture en 529 qui marque le triomphe du christianisme, le Plotinisme tiendra encore une grande place dans l'Orient chrétien. Jean Philopon combat Proclos, mais le pseudo-Denys l'Aréopagite introduit toute la doctrine de Plotin dans la mystique chrétienne; Maxime le Confesseur le commente, et Jean Damascène utilise aussi Plotin pour constituer une théologie dont le succès sera grand en Orient et en Occident. Tous trois seront traduits en latin.

On continue d'ailleurs, pendant toute la période ultérieure et jusqu'au treizième siècle, à mettre en latin les ouvrages grecs. Dès la fin du cinquième siècle, on traduit Dioscoride, Oribase, Hippocrate, Galien; on traduit, au temps de Jean Scot Érigène comme au temps de Raymond de Tolède et de Frédéric II, des ouvrages médicaux et mathématiques, théologiques, historiques, littéraires et philosophiques.

HORS DE LA GAULE. L'ITALIE. Dans les pays étrangers à la Gaule, on rencontre des poètes. Sedulius, qui s'est occupé d'études profanes et a « sacrifié d'abord aux jeux infertiles de la poésie du siècle », célèbre dans le *Chant pascal* les miracles divins du Christ d'après les Évangiles. Il reste disciple de Virgile et des rhéteurs. Son poème a été estimé de Fortunatus, d'Aldhelme et de Bède, des poètes carolingiens et des humanistes de la Renaissance. L'Africain Dracontius, maltraité par Gonthamond, roi des Vandales, a chanté la création; il a laissé une élégie qui indique la persistance de la tradition antique dans l'enseignement des écoles, où les Vandales assistent aux leçons des grammairiens et des rhéteurs. Au rhéteur espagnol Flavius Merobaudus, Rome élève en 435 une statue : il écrit en vers les panégyriques d'Aétius, de Valentinien III et de sa famille, si bien qu'on le compare à Claudien et à Virgile. Il reste païen dans ses poésies, de sorte qu'il est difficile de lui attribuer, comme on fait d'ordinaire, le poème à la louange du Christ, *Proles vera Dei*. Rusticus Elpidius, l'ami d'Ennodius et le médecin ordinaire de Théodoric, roi des Goths, meurt en 533,

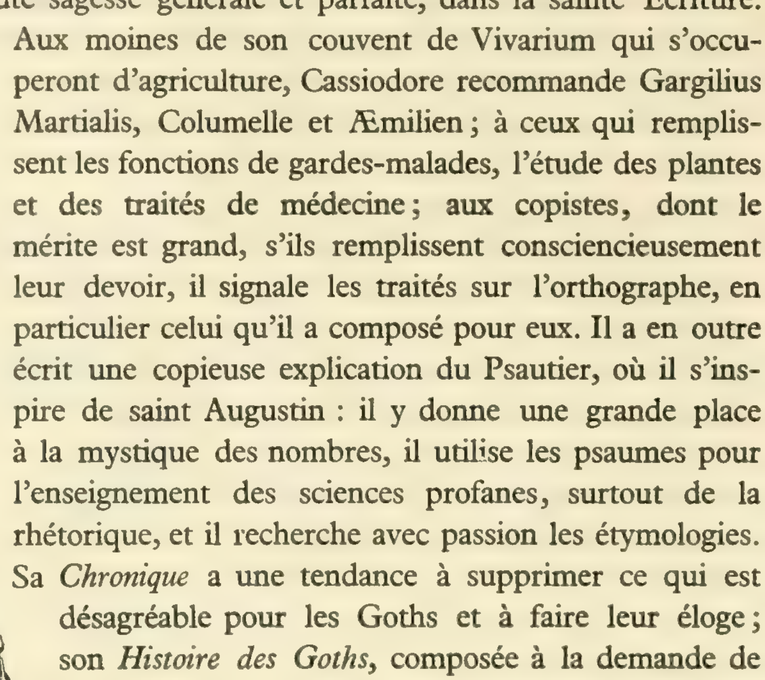
après avoir chanté les louanges du Christ dans un poème de cent quarante-neuf hexamètres. En Afrique, sous les Vandales, de 496 à 530, il y a une poésie profane qui s'inspire de l'antiquité païenne avec Florentinus, Flavius Félix, Luxorius qui imite Martial, Mavortius, Coronatus et Calbulus.

Sous Théodoric, l'Italie jouit d'une trentaine d'années de paix : on y pratique encore des récitations publiques et on travaille, au centre et au sud, à augmenter le nombre des manuscrits. La littérature est représentée par Symmaque, par son gendre Boèce et par Cassiodore. Symmaque est, comme son père, un orateur remarquable, qui revoit le *Songe de Scipion* et le commentaire qu'en a donné Macrobe. Il est mis à mort, après Boèce, par ordre des Wisigoths. Boèce, condamné par le roi Arien Théodoric, fut un saint pour les chrétiens. Ses traductions de Porphyre, d'Aristote, ses commentaires sur la logique et la rhétorique, ses traités sur le syllogisme, la division, la définition, les différences topiques, sur l'arithmétique et la géométrie, *la Consolation de la philosophie*, pleine de doctrines plotiniennes, ses ouvrages, apocryphes ou authentiques sur la théologie, ont fait de lui pendant des siècles, surtout dans notre pays, l'un des maîtres les plus suivis. Cassiodore, son contemporain, qui lui survit près de cinquante ans, est le secrétaire particulier de Théodoric, et travaille avec lui à unir les Goths et les Latins. En 540, il se consacre à la vie religieuse et entend que les cloîtres soient des asiles pour la science : le travail de l'esprit y est la règle ; le travail manuel n'est imposé qu'à ceux qui sont incapables des travaux intellectuels. Dans les bibliothèques monastiques il veut qu'on réunisse la littérature antique et la littérature chrétienne, qu'on multiplie les manuscrits et qu'on améliore les textes. Les Bénédictins l'ont imité et son influence a été considérable. Dans les *Institutions divines et humaines*, Cassiodore donne une introduction à l'étude de la théologie, dont l'Écriture sainte forme le centre ; puis un abrégé des sept arts libéraux. Pour l'intelligence de l'Écriture, Cassiodore recommande l'étude des *Antiquités judaïques*, qu'il a fait traduire en latin, celle d'Eusèbe, de Rufin, de l'*Histoire tripartite* pour laquelle il fait mettre en latin, par son ami Épiphane, les historiens Socrate, Sozomène et Théodoret, continuateurs d'Eusèbe, et qu'il fond en un ouvrage devenu par la suite le seul manuel d'histoire ecclésiastique. Il veut encore qu'on lise



VOLUMINA.

Orose et Marcellin, la *Chronique* de Prosper d'Aquitaine, les *Hommes illustres* de Jérôme et de Gennade qu'il a réunis en un volume. Cassiodore insiste enfin sur l'étude de saint Hilaire et de saint Cyprien, de saint Ambroise et de saint Jérôme, de saint Augustin et de Denys le Petit, sur les sept arts libéraux, qui ont leur source, comme toute sagesse générale et parfaite, dans la sainte Écriture.



Aux moines de son couvent de Vivarium qui s'occuperont d'agriculture, Cassiodore recommande Gargilius Martialis, Columelle et Æmilien ; à ceux qui remplissent les fonctions de gardes-malades, l'étude des plantes et des traités de médecine ; aux copistes, dont le mérite est grand, s'ils remplissent consciencieusement leur devoir, il signale les traités sur l'orthographe, en particulier celui qu'il a composé pour eux. Il a en outre écrit une copieuse explication du Psautier, où il s'inspire de saint Augustin : il y donne une grande place à la mystique des nombres, il utilise les psaumes pour l'enseignement des sciences profanes, surtout de la rhétorique, et il recherche avec passion les étymologies. Sa *Chronique* a une tendance à supprimer ce qui est désagréable pour les Goths et à faire leur éloge ; son *Histoire des Goths*, composée à la demande de Théodoric, ses panégyriques de leurs rois et de leurs reines ont le même objet ; ses quatre cents rescrits en douze livres sont les premiers formulaires qui le glorifient, lui et ses amis, et fournissent des modèles aux illettrés ; son traité *De l'Ame* dénote l'influence des Plotiniens par l'intermédiaire de Claudien Mamert et de saint Augustin.

Arator de Ligurie, protégé par Ennodius, écrit, avant 544, son poème sur les Actes des Apôtres qui fut récité publiquement, par ordre du pape Vigile, dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens. Comme Cassiodore, il insiste sur la signification mystique des nombres.

GRÉGOIRE LE GRAND C'est à cette époque que naît, d'une famille chrétienne, le futur pape Grégoire, d'abord occupé des affaires publiques dans lesquelles il acquit une grande habileté. Il devint moine à la mort de sa mère.

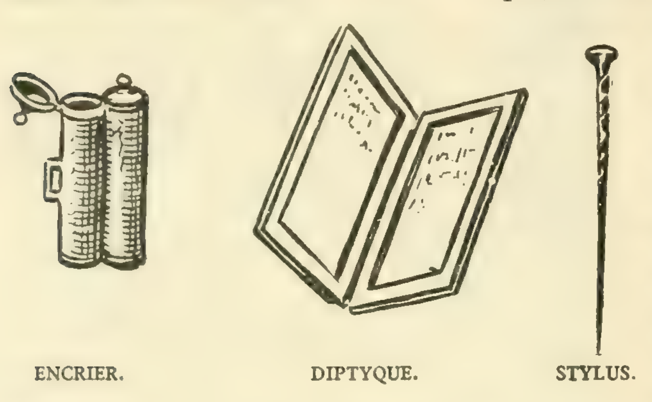
Le pape le fit diacre de Rome et l'envoya en 580 comme nonce à Constantinople. En 590, il était lui-même élu pape. Il sut administrer habilement la Ville, s'en faire reconnaître comme chef et desserer les liens qui la subordonnaient à Byzance. L'Angleterre fut convertie par ses missionnaires. Il organisa le chant qui, de son nom, fut appelé grégorien, rédigea à nouveau le *Sacramentaire*, préfaces et prières de la messe, composa un *Antiphonaire* ou recueil d'antiennes chantées pendant le Saint Sacrifice et institua une école de chant. Il mourut en 604. Homme d'action avant tout et ignorant le grec, Grégoire laisse beaucoup moins de place que saint Ambroise aux modèles classiques, Cicéron et Virgile : il dédaigne les fleurs de la rhétorique profane, il n'évite même pas les barbarismes et ne daigne pas observer les règles des prépositions. Il gourmande Desiderius, évêque de la Gaule, pour avoir enseigné la grammaire à quelques personnes : « Apprenez, dit-il, combien il est grave, combien il est affreux qu'un évêque traite de ces choses que doit même ignorer un laïque. S'il m'est bien démontré que vous ne vous êtes pas occupé de ces frivolités, de ces lettres séculières, *nugis et sæcularibus litteris*, j'en rendrai grâce à Dieu, qui n'aura pas laissé souiller votre cœur par les félicitations impures des pervers. » Aussi Grégoire approuve-t-il saint Benoît d'avoir abandonné les études libérales ; Jean de Salisbury dit même que Grégoire ordonna de brûler les livres de la Bibliothèque palatine pour qu'ils ne fissent pas tort aux livres saints.


LES MOINES DU COUVENT DE CASSIODORE A VIVARIUM

Sans doute il ne faut pas exagérer l'influence de Grégoire le Grand comme adversaire de la culture antique. C'est au point de vue chrétien que son action se manifeste : il a amélioré et étendu la liturgie ; il a, dans ses *Dialogues* en quatre livres, vanté la vie contemplative et ascétique. Les *Moralia*, ou explication du livre de Job, qui en cherchent l'interprétation allégorique et en font sortir des applications morales à l'usage du clergé, la *Règle des pasteurs*, pour la direction des âmes, que les conciles de France recommandent encore au neuvième siècle aux ecclésiastiques,

les homélies sur Ézéchiel avec leurs exhortations morales, où il introduit un tableau de l'état de l'Italie et surtout de Rome à la suite des guerres des Goths et des Lombards, le sermon sur la peste que Grégoire de Tours a conservé, les hymnes où Grégoire se rattache surtout à saint Ambroise, quoique deux d'entre elles soient composées dans le mètre saphique, nous permettent de nous rendre compte de ce que ses successeurs lui ont surtout demandé.

L'ESPAGNE En Espagne, l'évêque Idacius compose des notices chronologiques, qu'il continue jusqu'en 467, en traitant de son pays, mais aussi de la Gaule et de l'Afrique, tandis que le comte Marcellin, favori de Justinien, poursuit la *Chronique* de saint Jérôme jusqu'en 534 et prend Constantinople pour point de départ. Un évêque de Vita, Victor, écrit l'histoire de la persécution de l'Église en Afrique, pendant la domination de Genséric et de Hunéric. Jordanès, un Alain qui se considère comme un Goth, abrège l'*Histoire des Goths* de Cassiodore et réunit des extraits par lesquels il veut donner une idée sommaire de l'histoire universelle. Gildas, né vers 516, élève de saint Iltud, instituteur des Bretons, fonde peut-être le cloître de Ruys, dont Abélard sera l'abbé. Il écrit vers 560, sur la *Ruine de la Bretagne*, un ouvrage où l'on a pu trouver une des sources de la légende d'Arthur.



ENCRIER. DIPTYQUE. STYLUS.

Victor de Tunna avait continué la Chronique de Prosper. Il eut lui-même pour continuateur un Goth d'Espagne, Jean, le fondateur (vers 586) du cloître de Biclaro, au pied des Pyrénées. Isidore, évêque de Séville, mort en 636, fut un personnage considérable, et ses compilations, qui rassemblent des extraits sous forme littérale et des analyses, eurent une influence marquée sur la littérature ultérieure, surtout sur celle de notre pays. Ses vingt livres d'*Étymologies* forment une véritable encyclopédie où il est traité des sept arts libéraux, de la médecine, des lois et des temps, des livres de la Bible et des bibliothèques ; de la hiérarchie céleste, des trois personnes divines, des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres et des diverses classes du clergé ; de l'Église et des sectes, des écoles philosophiques, des sibylles et des mages, des poètes et des démons ; des langues et des peuples ; des étymologies et du règne de la nature, de l'homme et du règne animal, du monde et de la terre ;

des habitations humaines ; des pierres et des métaux, des poids et des mesures ; de la culture des champs et des jardins, des arbres et arbustes en général ; de la guerre et des jeux ; des procès et des spectacles ; du vaisseau et de son équipement, de la maison et de sa construction ; des mets et des boissons, des ustensiles et des instruments aratoires. Isidore emprunte à Cassiodore, à Boèce, à Lactance, à Cœlius Aurelianus, à Pline et à Solinus, comme aux *Prata* de Suétone. Sur l'antiquité, ses successeurs trouvent donc chez lui des connaissances qu'ils ne peuvent plus avoir directement. D'autres ouvrages d'Isidore leur sont aussi précieux : deux livres sur les différences des mots et des choses, deux sur les synonymes, qui furent pris comme un livre de piété, parce que l'auteur y représente un homme gémissant sur sa misère, dont la raison lui montre la source dans le péché, comme elle indique dans la vertu le chemin véritable pour arriver au bonheur ; un traité sur la nature, où il utilise saint Ambroise, saint Augustin et saint Clément, Suétone et de nombreux auteurs profanes ; trois livres de *Sentences* qui rappellent Prosper d'Aquitaine et suivent surtout saint Grégoire, de manière à former un traité dogmatique et moral ; des *Allégories* utilisées, par la suite, comme un *Traité sur les nombres*, dans la littérature et dans l'art ; deux livres contre les Juifs, deux sur les offices ecclésiastiques ou les actes du culte ; divers ouvrages d'histoire, une *Chronique*, une *Histoire des Goths, des Vandales et des Suèves*, avec l'éloge des Goths et de l'Espagne, « le plus beau de tous les pays, la mère sainte et toujours heureuse des princes et des peuples, la perle et l'ornement de l'univers » ; une continuation de l'ouvrage de Gennade et de saint Jérôme sur les *Hommes illustres*. Son élève, saint Ildefonse, évêque de Tolède, puis Julien, qui lui succède en 680, continuent à leur tour le traité des *Hommes illustres*. Julien écrit en outre sur les événements qui eurent lieu en Gaule à l'époque du roi Wamba, en se proposant d'enflammer les jeunes gens de l'amour de la vertu ; l'œuvre témoigne d'une culture antique bien supérieure à celle des pays voisins.

LA GRANDE BRETAGNE ET L'IRLANDE Mais l'Espagne est conquise par les Arabes : la Grande-Bretagne et l'Irlande travaillent presque seules à maintenir pour l'Occident la civilisation et la littérature où s'unissent les acquisitions gréco-romaines, juives et chrétiennes. L'Irlandais Columban, du monastère de Bangor, fonde les monastères de Luxeuil en France et de Bobbio en Italie, où il meurt vers 615 : dans les vers qu'il nous a laissés, on reconnaît l'ascète, mais on y trouve aussi l'homme épris des « poètes savants et pleins d'éloquence ». Théodore, moine de Tarse, archevêque de Cantorbéry après 680,

et son compagnon Hadrien enseignent le latin et le grec aux Anglo-Saxons. Aldhelme, élève d'Hadrien, fait un voyage à Rome et meurt en 709 évêque de Sherborn. Par lui, le monastère de Malmesbury devient une des écoles les plus illustres de la Grande-Bretagne. Son traité sur la virginité, écrit pour des religieuses, nous apprend que les études, dans les couvents de femmes, portaient sur la Bible et son explication, sur les anciennes fables des historiographes et la série des chronographes. Aldhelme a fait aussi un poème où il a chanté la virginité, en suivant parfois Cassien, Grégoire le Grand et Prudence. Ses *Énigmes*, « petits cadeaux métriques au roi de Northumberland », mentionnent le poète Symphosius, le philosophe Aristote et Théodose qui transcrivit de sa main dix-huit volumes de Priscien ; un dialogue entre le maître et l'élève, à l'imitation de saint Augustin et de saint Isidore, s'y trouve joint, ainsi qu'une lettre en prose qui rappelle les préfaces de Fortunatus. On a nommé Aldhelme le père de la poésie anglo-latine.



ENCRIER EN BRONZE.

Son contemporain Bède passa sa vie dans la communauté de Weremouth. La bibliothèque du couvent lui fournit de nombreux manuscrits recueillis par les abbés dans leurs voyages à Rome. Toute sa vie fut employée à l'étude et à la composition d'écrits qui furent très estimés par ses successeurs. On sait que les extraits ou les *deflorationes* constituent la plupart des ouvrages de ce temps. Bède en use constamment dans ses Commentaires sur la Genèse et sur les Évangiles où domine l'interprétation allégorique. Son *Histoire ecclésiastique* de la nation anglaise va de Jules César à 731. On y apprend comment se développa la culture littéraire, comment on rassembla les livres et quels furent les écrivains célèbres, quelles légendes miraculeuses et quelles visions tournaient les esprits vers le monde intelligible, pour les éloigner de l'enfer, même du purgatoire, et pour leur faire désirer le paradis. Bède a en outre écrit la vie des abbés de la communauté qui furent ses maîtres, en particulier celle de Biscop ou Benoît, qui commença par être moine de Lérins, qui alla chercher des livres, des tableaux, des maîtres de chant à Rome, des ouvriers et des verriers en Gaule. En vers et en prose, Bède raconta la vie et chanta les miracles de saint Cuthbert. Sa *Chronique universelle*, avec les ouvrages qui s'y rattachent, où il s'autorise surtout de saint Augustin, témoigne d'une grande érudition ; ses opuscules sur l'orthographe, sur les tropes de l'Écriture sainte, où il unit la rhétorique et la



CALAMES.

Bible, son écrit sur la nature, sa lettre à Egbert, son élève et son ami, devenu évêque d'York, et auquel il enseigne les devoirs d'un évêque, complètent sa physionomie d'écrivain. Winfried ou saint Boniface, l'apôtre de la Frise et de l'Allemagne du centre, le fondateur de l'abbaye de Fulda, enseigna les sciences profanes et écrivit des ouvrages classiques, compilations ou *deflorationes*. Ses *Énigmes* présentent dix vertus principales et dix vices capitaux ; ses épîtres et ses sermons, qui contiennent de vives attaques contre l'ivrognerie, des récits de visions relatives au paradis, à l'enfer ou au purgatoire, dénotent un chrétien chez qui subsiste, comme chez ses compatriotes, un certain amour de la littérature païenne.

Ainsi, les Italiens Boèce et Cassiodore, l'Espagnol Isidore de Séville, l'Irlandais Columban, l'Anglo-Saxon Bède le Vénérable, héritiers de leurs prédécesseurs latins et même gaulois, conservent pour la Gaule carolingienne les connaissances qu'elle reprendra et développera au huitième et au neuvième siècle.

II

LES GAULOIS : SIDOINE APOLLINAIRE En Gaule, la production littéraire est très abondante à partir de 451. A la période antérieure se rattachent encore, en une certaine mesure, Eucherius, évêque de Lyon, l'auteur d'un traité du *Mépris du monde* et de la *Philosophie séculière*, à qui Agræcius dédie un ouvrage sur l'orthographe. Hilaire, évêque d'Arles, écrit une *Vie* de son prédécesseur, saint Honorat, et un poème sur la Genèse qui trahit un lecteur des *Métamorphoses* d'Ovide ; son beau-frère Loup, évêque de Troyes, laisse des *Lettres;* Vincent de Lérins, originaire du nord de la France, publie, sous le pseudonyme de Pérégrinus, un *Avertissement aux chrétiens*, auxquels il recommande de se garder des erreurs des hérétiques et de demeurer fidèles à la vraie doctrine, fondée tout à la fois sur les Écritures et sur la tradition. Un auteur, qui partage ses opinions semi-pélagiennes, écrit trois livres sur la prédestination contre saint Augustin, dont la doctrine paraît une nouveauté. Au contraire, Prosper d'Aquitaine, mort en 463, est un partisan de saint Augustin. Fixé à Marseille, après avoir étudié avec succès dans les écoles du Sud-Ouest toujours florissantes, il y exposa la doctrine de ce dernier dans des traités sur la prédestination des saints et le don de persévérance, puis il combattit Cassien, le semi-pélagien, dans un ouvrage sur *la Grâce de Dieu et le libre arbitre*. Son poème *De ingratis*, contre ceux qui n'admettent

pas la grâce, est dirigé contre les semi-pélagiens du midi de la Gaule ; un recueil de près de quatre cents *Sentences* tirées de saint Augustin, continue, pour la méthode, la tradition de saint Hilaire et conduit au *Sic et Non* d'Abélard, à Pierre Lombard et aux *Sommes* du treizième siècle. Les *Épigrammes* reproduisent ou continuent les *Sentences;* la *Chronique,* qui s'inspire de saint Jérôme, va jusqu'en 457. Elle est utilisée pour le *Canon pascal* de Victor d'Aquitaine ou de Limoges, qui indique, dès 457, les fêtes de Pâques pour cent deux ans.



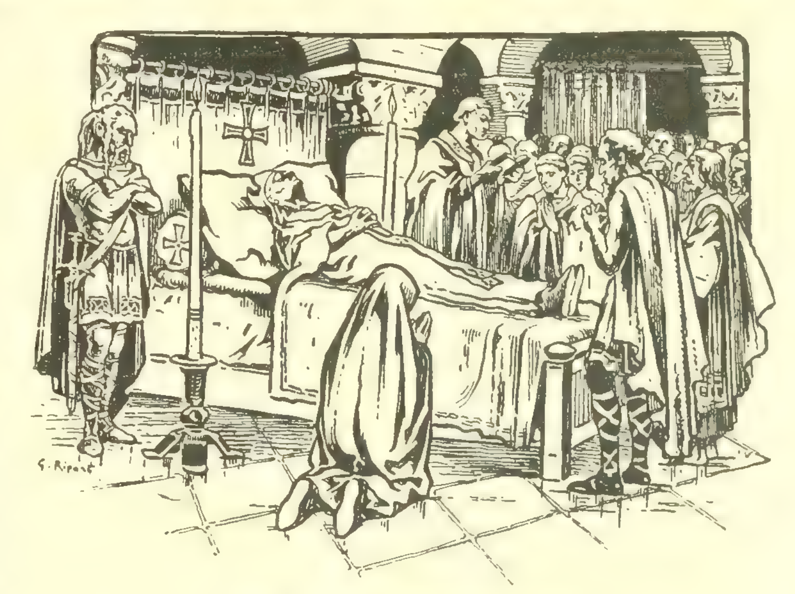
BAPTÊME DE PAULIN.

Paulin, né à Pella, où son père était préfet de l'Illyrie, vint de bonne heure à Bordeaux chez son grand-père. Le grec était sa langue maternelle et il commença ses études par l'*Iliade* et l'*Odyssée,* pour passer ensuite à Virgile où il trouva quelques difficultés. Agé de quinze ans, les médecins lui ordonnent de se livrer aux exercices du corps ; à vingt ans, il se marie et vit durant dix années en grand propriétaire. L'invasion des Goths le ruine et son existence même est menacée. Sans se consacrer entièrement à la vie monastique, il vit en ascète et se livre aux études religieuses pour se préparer à réfuter les hérésies. Il reçoit alors le baptême, et, se trouvant seul, il se retire à Marseille, où il cultive un petit bien dont il est propriétaire. Il meurt à Bordeaux dans la misère, après avoir composé en 465 l'*Eucharisticon,* chant d'actions de grâce, où il prend Virgile pour modèle, et raconte comment il a vécu, en remerciant Dieu, auquel il veut appartenir dans la vie comme dans la mort.

Paulin de Périgueux achève en 470 une *Vie de saint Martin* en hexamètres, pour laquelle il utilise Sulpice Sévère et l'évêque de Tours, Perpetuus. Nous lui devons deux autres poèmes : dans l'un, il dit la guérison de son petit-fils obtenue par

l'application de l'écrit de Perpetuus relatif aux miracles de saint Martin ; il célèbre, dans l'autre, la nouvelle basilique construite à Tours.

Mais le personnage le plus marquant du monde littéraire en Gaule est certainement Sidoine Apollinaire. Né en 430, à Lyon, d'une famille noble et chrétienne, il reçut l'éducation des grammairiens et des rhéteurs, s'exerçant aux déclamations, aux panégyriques sur tout sujet et de préférence sur la grandeur de Rome, aux travaux poétiques et même aux controverses philosophiques. Son talent de poète fut employé à vanter ses amis et aussi à améliorer une existence parfois difficile : le panégyrique de son beau-père Avitus, devenu empereur, lui vaut une statue sur le *Forum* de Trajan. Vaincu avec ses amis par Majorien, le successeur d'Avitus, il prononce son éloge et gagne ainsi sa faveur. Il agit de même avec le roi des Wisigoths, Théodoric II, et avec son successeur Anthémius qui le nomme préfet de Rome. En 472, il est évêque de la ville des Arvernes, qu'il défend contre Euric et les Wisigoths. Prisonnier au château de Livia, près de Carcassonne, il écrit le panégyrique de son vainqueur et rentre en possession de son évêché, où il meurt en 487, regretté, dit Grégoire de Tours, par ses diocésains. Sa poésie profane est toute remplie de mythologie : c'est Jupiter qui raconte les exploits d'Avitus; c'est l'Afrique qui implore le secours de Rome assise sur son trône. Dans ses *Épithalames*, Sidoine introduit Vénus, l'Amour, Pallas et d'autres divinités, et il décrit deux temples où sont les philosophes de la Grèce parmi des tapisseries précieuses. Un poème sur le château de Léontius, qui met en scène Bacchus et Apollon, est imité de Stace et de Claudien. On retrouve encore des scènes mythologiques dans le poème consacré à Narbonne, mais surtout à Consentius et à son père. Dans une *Épître* à l'évêque Faustus, il s'efforce, à vrai dire, de remplacer par l'Esprit Saint les Muses et les divinités poétiques ; mais la forme est surtout ce qui l'intéresse. Chez un orateur poète, il vante



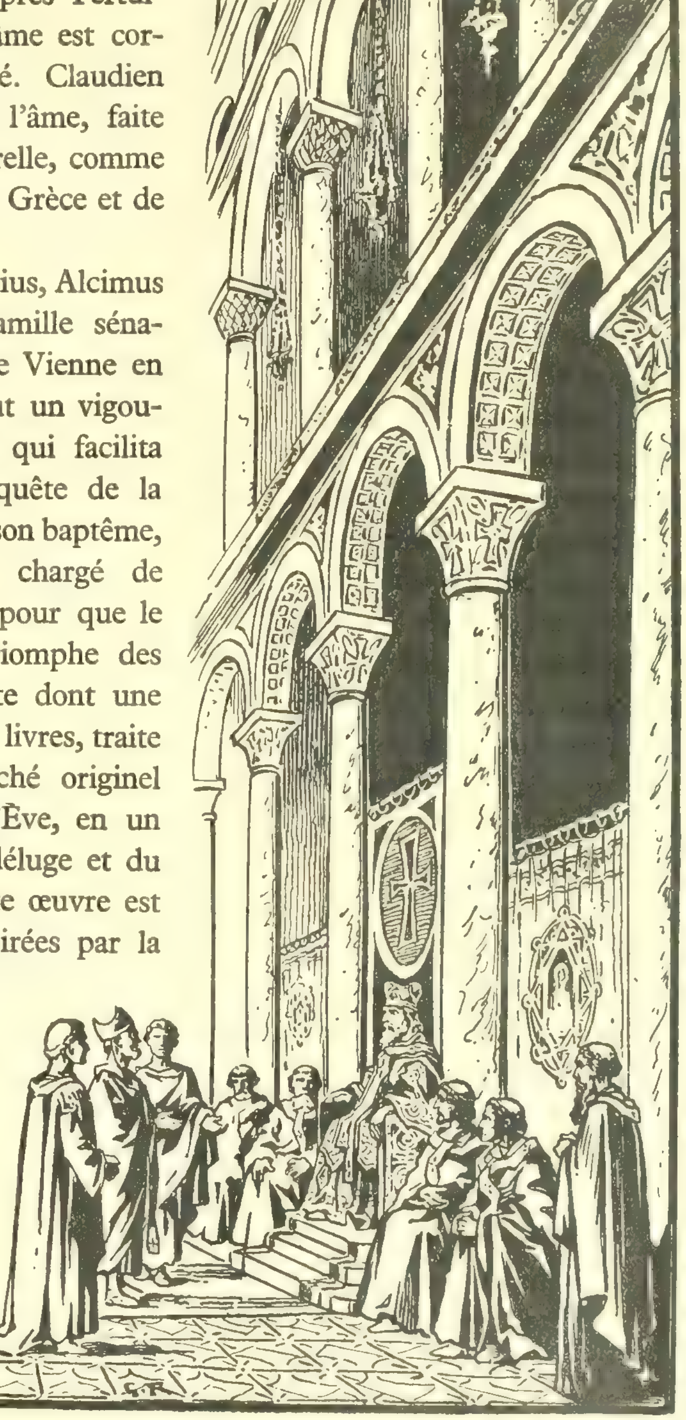
MORT DE SIDOINE APOLLINAIRE.

« la merveilleuse variété du rythme et des figures, la facilité des vers hendéca-syllabiques, le cothurne des hexamètres, l'artifice des distiques, les termes grandioses, beaux et étudiés, les jeux de rhétorique » qui seront encore fort appréciés, comme l'emploi de l'allitération, par les poètes de la période ultérieure. Dans les neuf livres de *Lettres*, où il prend Symmaque et Pline pour modèles, il parle de lui-même et de ses amis, de façon à nous donner un tableau embelli, mais vivant, du monde dans lequel il tient une place considérable. C'est un ancêtre, écrit un historien allemand, des romanciers français de notre époque et des auteurs français de Mémoires, en qui se voit la fusion du sang gaulois et de l'éducation oratoire des Romains, en qui reste dominant l'esprit païen et profane. C'est en outre un des représentants les plus caractéristiques, après le triomphe du christianisme en notre pays, de cette école littéraire, que continue encore Boileau au dix-septième siècle, et suivant laquelle le merveilleux païen, auquel on ne croit plus, doit conserver dans l'art une place prépondérante. Désireux avant tout de garder ce qui fut dans le passé une source de beauté, ces écrivains seront chrétiens dans leurs croyances et dans leurs actes, mais, dans les œuvres d'imagination, ils resteront fidèles aux conceptions hellénico-romaines. Comme Sidoine, ils essayeront parfois de faire appel aux doctrines chrétiennes. D'autres, il est vrai, condamneront en tout et partout le merveilleux païen. Mais par contre, on verra des poètes et des artistes, surtout au temps de la troisième Renaissance, presque ramenés par leur amour de l'antique beauté aux croyances et aux mœurs de leurs prédécesseurs grecs. Quoi qu'on pense de ces diverses tendances, ce qui est sûr, c'est que la grande doctrine classique, celle qui durant plus de deux siècles, de Ronsard à Voltaire, régnera souverainement, relève de Sidoine.

Autour de lui, malgré les malheurs du temps, apparaissent encore de nombreux écrivains : les poètes Consentius et Petrus, Secundinus, Heronius et Victorius, les orateurs et rhéteurs Lampridius de Bordeaux, Severianus, Sapaudus de Vienne, Tonantius Ferreolus, Thaumastus et Petronius, Pragmatius, Flavius Neticius et Remi de Reims, Lupus et Joannes ; des érudits, Paulus, Marcellinus et Tetradius ; des philosophes, dont plusieurs sont attachés aux doctrines de Platon, de Plotin et des Stoïciens. Fulgence, l'auteur de l'*Origine de la nation romaine*, le grammairien Vergilius et des romanciers vont même jusqu'à inventer les passages qu'ils citent, pour étaler leur érudition ! Un des meilleurs amis de Sidoine, Claudien Mamert, nourri dans la culture grecque, romaine et chrétienne, comme dans les travaux d'ordre scientifique, d'abord moine, puis prêtre à Vienne, où son frère est évêque, meurt en 474, après avoir composé vers 470 un traité, *De statu animæ*, contre Faustus,

évêque de Riez, qui soutenait après Tertullien, après les Stoïciens, que l'âme est corporelle comme tout être créé. Claudien Mamert établit fortement que l'âme, faite à l'image de Dieu, est incorporelle, comme l'affirment les philosophes de la Grèce et de Rome avec Plotin.

Un contemporain de Dracontius, Alcimus Ecdicius Avitus, issu d'une famille sénatoriale d'Auvergne et évêque de Vienne en 490, vivait encore en 525. Ce fut un vigoureux défenseur de l'orthodoxie, qui facilita indirectement à Clovis la conquête de la Gaule : il lui écrit, au moment de son baptême, que la divine Providence l'a chargé de décider où est la foi véritable pour que le catholicisme, par son choix, triomphe des sectes hérétiques. C'est un poète dont une œuvre, en hexamètres et en cinq livres, traite de l'origine du monde, du péché originel et de l'expulsion d'Adam et d'Ève, en un mot du paradis perdu, puis du déluge et du passage de la mer Rouge : cette œuvre est une des plus considérables inspirées par la Bible, et Guizot a pu la rapprocher du poème de Milton, en raison de la place qu'y tient Satan, le tentateur heureux de nos premiers parents. On y a relevé l'abus des descriptions, des jeux de mots et un abaissement du goût, plus manifeste encore dans une *Consolation* à sa sœur, où il fait l'éloge de la virginité et signale les misères, les



ENNODIUS A CONSTANTINOPLE.

souffrances et les dangers de la vie conjugale. Les quatre-vingt-sept lettres qu'il a laissées, et dont on peut critiquer la forme, ne manquent pas d'intérêt pour l'histoire du temps.

Plus que Sidoine, Ennodius est chrétien dans ses vers et dans ses discours. Né, comme lui, dans la Gaule du Sud, peut-être à Arles, en 473, il reçut une éducation exclusivement païenne, se maria dans une famille chrétienne et, après une grave maladie, se convertit et écrivit des *Confessions* où il prit saint Augustin pour modèle. Évêque de Pavie grâce à son talent d'orateur, il fut envoyé deux fois à Constantinople pour réconcilier l'Église de Rome avec celle d'Orient. Il mourut en 521. Ses poésies, qui constituent des exercices de versification, sont nombreuses, épithalames, lettres de recommandations, panégyriques de poètes ou d'orateurs, récits de voyages, félicitations à un évêque où il invoque Orphée, épigrammes où se mêlent le religieux et le profane, voire même des satires qui rappellent Martial, des hymnes pour les saints et les martyrs. En prose, il a composé des discours de controverse ou de morale, dont les sujets sont puisés parfois dans la mythologie, avec invocations aux dieux ; des sermons, un panégyrique de Théodoric ; une apologie du synode romain qui avait absous le pape Symmaque ; des biographies de saint Épiphane, un de ses prédécesseurs, et d'Antonius, moine de Lérins ; une étude sur l'éducation de la jeunesse où l'on trouve l'éloge des arts libéraux et surtout de la rhétorique, capable de blanchir le plus noir des malfaiteurs et de faire d'un coupable un innocent : « Celui qui se livre à notre étude, dit-il, commande à l'univers. » Sa vie a été écrite, comme celle de saint Césaire d'Arles, vers la fin du

MARIAGE DE SIGEBERT ET DE BRUNEHAUT.

cinquième siècle, avec des formules imagées et fleuries qui rappellent ses propres ouvrages.

Un prêtre de Marseille, Gennadius, compose quelques ouvrages théologiques, continue saint Jérôme et prétend le suppléer : Gennadius, qui sait le grec et peut-être aussi le syriaque, met parmi les hommes illustres, Jacobus Sapiens, évêque de Nisibe, et les écrivains latins et grecs ; il juge parfois avec impartialité les Pères ou leurs adversaires, comme Origène et Pélage, mais il incline vers les tendances semi-pélagiennes de ses compatriotes.

Les écrivains latins sont donc nombreux en Gaule dans la seconde moitié du cinquième siècle. Presque tous sont des évêques ou des moines dont l'activité intellectuelle est assez grande : quelques-uns, en particulier Sidoine Apollinaire, ne manquent pas de talent ; d'autres, Prosper d'Aquitaine et Vincent de Lérins, ont de la valeur comme théologiens.

III

LE SIXIÈME SIÈCLE EN GAULE. FORTUNATUS La littérature du sixième siècle en Gaule est moins abondante et dénote une culture inférieure et surtout moins répandue : les guerres continuelles et les dévastations qui en sont la conséquence, surtout dans le Midi, expliquent cette décadence.

Fortunatus est né entre 530 et 540 dans la haute Italie. A Ravenne il apprit la grammaire, la rhétorique et la jurisprudence ; il s'exerça même à la poésie. Vers 560, il quitte son pays et se rend en Austrasie où il célèbre le mariage de Sigebert et de Brunehaut. A Tours, il va en pèlerinage au tombeau de saint Martin et il attribue à un miracle la guérison d'un mal d'yeux, contracté quand il était encore en Italie. De Tours, il se rend à Poitiers, où il fait connaissance avec Radegonde, auprès de laquelle il vécut le reste de son existence. Il devint prêtre au monastère de Sainte-Croix et sa réputation de poète se répandit dans toute la Gaule. C'est Grégoire de Tours qui l'engagea à réunir et à publier ses poésies. Fortunatus mourut évêque de Poitiers dans les premières années du septième siècle. On a de lui environ trois cents poèmes, presque tous en mètre élégiaque : ce sont des œuvres de circonstance, panégyriques, épitaphes, épigrammes, épîtres, élégies et hymnes. Parmi les panégyriques, on rencontre ceux de Léontius, évêque de Bordeaux, de Félix de Nantes, de Nicetius de Trèves, des évêques de Cologne, de Reims, du clergé de Paris, de Caribert et

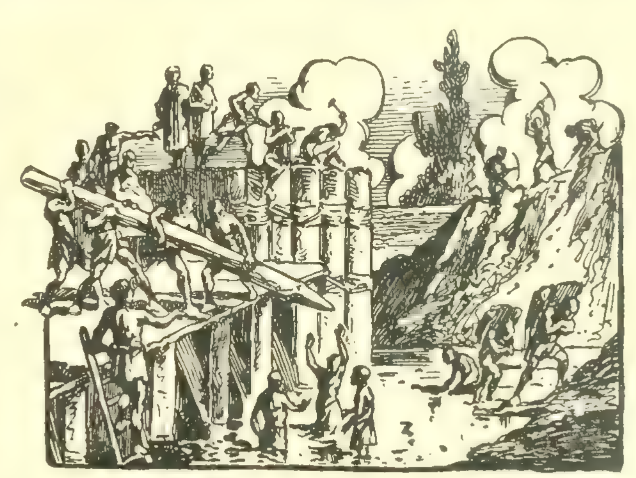
surtout de Chilpéric, dont « la gloire est destinée à remplir l'univers entier », dont la femme Frédégonde est « riche en mérites de toutes sortes ». De même, Fortunatus fait le panégyrique de Brunehaut et de Sigebert, car il est capable, comme les anciens sophistes, de louer les choses qui paraissent le moins dignes d'éloge. Il célèbre le duc Lupus, qui l'avait peut-être appelé en Austrasie et qu'il compare aux Romains illustres de l'antiquité ; Gogo qui alla chercher Brunehaut en Espagne et qui avait été son protecteur ; des martyrs et des saints, Médard, pour qui Sigebert a construit la cathédrale de Soissons, et Saturnin, le premier évêque de Toulouse. Trois cent soixante vers sont consacrés à la Vierge Marie. Dans son poème en l'honneur d'Agnès et de Radegonde, il chante la chasteté, en termes qui évoquent les amours humaines ; il décrit ce que les religieuses éprouvent pour leur fiancé céleste ainsi que la récompense qu'elles espèrent en paradis. D'autres poèmes parlent de l'achèvement ou de la consécration d'églises et de monuments construits par des évêques dont il a fait le panégyrique : ils fournissent des renseignements curieux sur les hommes et les événements. On y apprend par exemple que l'architecture gréco-romaine est restée vivante, comme la littérature, dans le nord et le centre de la Gaule, que des évêques en ont conservé la tradition et qu'ils s'occupent de travaux publics, comme du redressement d'une rivière destiné à rendre les terres plus fertiles.



LES ENVOIS DE RADEGONDE A FORTUNATUS.

Les épithalames de Fortunatus rappellent ceux de Claudien et de Sidoine Apollinaire : toutefois la mythologie y tient moins de place, comme on peut le voir dans le poème sur le mariage de Sigebert et de Brunehaut. Les épitaphes sont des panégyriques destinés à des tombeaux d'évêques, d'abbés, de fonctionnaires ou de personnes pieuses. Les épigrammes sont de simples inscriptions ou rentrent dans la poésie épistolaire : ce sont souvent des distiques qui présentent ou recommandent des étrangers, qui remercient d'un envoi, qui accusent réception d'une lettre.

La plupart d'entre elles sont des billets pour Radegonde et Agnès, qui lui font porter des fruits, des plats couverts de fleurs, voire des dîners complets, et auxquelles il adresse lui-même des cadeaux, marrons ou violettes. D'autres lettres sont pour ses amis : il y décrit le printemps, dont l'ouverture coïncide avec la fête de Pâques, l'été et ses ardeurs, l'hiver et sa rigueur ; il y dépeint Metz et ses environs, surtout la Moselle, de Metz à Andernach, de manière à soutenir la comparaison avec son prédécesseur Ausone, puis Trèves, la ville agréable et forte ; enfin le Gers, qui, presque à sec en été, peut devenir un torrent et dévaster la Gascogne par les pluies subites. Trois élégies écrites sous l'inspiration de Radegonde sont considérées depuis longtemps comme supérieures à ses autres poèmes : l'une raconte l'histoire tragique de Galsuinthe que Radegonde avait aimée comme sa fille, ses adieux à sa patrie et à sa famille, son voyage par Narbonne et Poitiers, son mariage ; elle laisse prévoir sa mort et sa béatitude future. Une seconde dit le chagrin de Radegonde à la mort de son frère et son regret de voir s'éloigner son cousin Amalafried ; une troisième déplore la mort de ce dernier, passé au service de Byzance. Ampère fait remarquer avec raison que l'expression est quelquefois passionnée et témoigne toujours d'une profonde tendresse. Les hymnes de Fortunatus sont remarquables par la richesse des images et la puissance du sentiment : l'Église a adopté l'hymne célèbre de la Passion, *Vexilla regis prodeunt*, l'hymne à la Vierge, *Quem terra, pontus, æthera*, l'autre hymne célèbre de la Passion, *Pange lingua gloriosi prœlium certaminis*, avec l'apostrophe à la croix, où Fortunatus se souvient sans doute de la relique que l'empereur Justin envoya à sainte Radegonde. Elle a même pris les beaux distiques de l'épître à Félix pour la fête de Pâques. Fortunatus a fourni ainsi à l'Occident quelques-unes de ses hymnes les meilleures et les plus célèbres. Et l'hymne alphabétique à Léontius montre comment la poésie religieuse donna naissance à une poésie profane et populaire. On a noté, comme une chose digne de remarque, que Fortunatus n'a essayé qu'une seule fois les mètres artistiques des anciens, les strophes saphiques, dont il a fait usage à la prière de Grégoire de Tours, mais



TRAVAUX PUBLICS EN GAULE.

que, dans tous ses poèmes, la quantité est soigneusement observée. Son poème épique sur saint Martin, en hexamètres, s'inspire de Sulpice Sévère et de Paulin de Périgueux ; les métaphores, les images, les comparaisons, les antithèses, les jeux de mots, l'allitération et la rime, qui dénotent le rhéteur, ne laissent pas de rendre son œuvre très vivante. En prose, Fortunatus a écrit la vie d'Albinus, évêque d'Angers, de Marcellus et de saint Germain, évêques de Paris, peut-être de saint Médard, enfin celle de sainte Radegonde : il s'attache surtout aux miracles dont il veut dresser la liste et il n'y emploie que des expressions que le peuple puisse comprendre.

GRÉGOIRE DE TOURS

Grégoire de Tours a été appelé, non sans raison, notre Hérodote. Descendant d'une famille sénatoriale d'Arverna, arrière-petit-fils par sa mère d'un évêque de Langres qui avait été canonisé et dont il prit le nom, il naquit en 538 et fut instruit par son oncle Gallus, évêque d'Arverna, et par son successeur Avitus. En 573, il succédait comme évêque de Tours à Euphronius, le cousin de sa mère. Fortunatus célébra l'élection de Grégoire, le pasteur idéal, capable de défendre, de toutes façons, ceux dont il avait la garde. Tours, la ville de saint Martin, restait le centre religieux de la Gaule, et Grégoire fut ainsi, pour tout le pays, le défenseur des peuples et le conseiller des rois. Il mourut en 594.

De ses nombreux écrits, l'*Histoire des Francs* est le plus considérable. Composée de 576 à 592, elle a pour objet essentiel, dit l'auteur, l'histoire actuelle du pays, que la postérité ne doit pas ignorer. L'instruction grammaticale de Grégoire de Tours présente des lacunes, car elle n'a été faite que d'après Marcianus Capella. Il n'est ni rhéteur ni philosophe, mais il a entrepris cette lourde tâche, parce que, dans cette époque de décadence littéraire, il ne s'est trouvé aucun savant pour s'en charger. Dans un premier livre, Grégoire donne un abrégé de l'histoire universelle, d'Adam à la mort de saint Martin ; à partir de l'ère chrétienne, la Gaule intervient et bientôt elle occupe le premier plan. Le deuxième livre consacré à Briccius, successeur de saint Martin, traite des Vandales, des Huns, des Francs, des évêques d'Arverna et de Tours, de l'histoire de Clovis jusqu'à sa mort ; le troisième et le quatrième, qui vont jusqu'en 575 (date de la mort de Sigebert), relatent déjà des faits observés par Grégoire lui-même. Les livres suivants poursuivent encore mieux le but que s'est proposé l'historien : année par année, l'auteur expose ce qui s'est passé chez les Francs jusqu'en 591 et il termine par un chapitre sur les évêques de Tours. C'est dans ces derniers livres que Grégoire montre pleinement ses tendances morales

et religieuses en racontant les luttes des impies, la vie des justes, les vertus et les miracles des saints, la ruine des peuples, l'histoire du royaume de Dieu, c'est-à-dire surtout celle de l'Église, et l'action de la Providence dans l'existence des individus et des peuples : tout réussit à Clovis qui défend le catholicisme, tandis que les princes hérétiques sont punis et disparaissent. La narration, qui ressemble à celle des Mémoires, manque d'habileté, mais elle a de la fraîcheur et de la vie.

D'autres écrits de Grégoire traitent des miracles : quatre livres établissent que Dieu confirme, par ceux qui se renouvellent chaque jour sur le tombeau de saint Martin, les merveilles qu'il fit pendant la vie de ce saint et par son ministère. Grégoire les a composés après que sa mère lui est apparue et il s'attache surtout aux miracles qui ont lieu par l'intermédiaire d'objets contigus au tombeau du saint, poussière qui le recouvre, eau qui a servi à le laver, rideau qui l'entoure. Il procède de même pour saint Julien, pour la vraie croix du couvent de Radegonde, pour les saints clous, pour la couronne d'épines, pour les tableaux du Christ, pour les reliques de la Sainte Vierge et des Apôtres, pour saint Saturnin et les martyrs de la Gaule, d'une façon générale, pour la gloire des martyrs. Il continue ce travail dans la *Gloire des Confesseurs*, dont les miracles, moins éclatants, appartiennent à la Gaule, surtout à la région de Tours et à celle d'Arverna : on y trouve des anecdotes pieuses, dont l'une rappelle une tradition païenne transférée à une église de saint Hilaire.



GRÉGOIRE DE TOURS.

L'auteur se plaint de son ignorance de la grammaire, des genres et des cas. Ses *Vies* des Saints ou des Pères relatent les actions des évêques, des abbés et des ermites de la Gaule, parmi lesquels se trouvent Grégoire, son arrière-grand-père, son grand-oncle, Nicétius, évêque de Lyon, et Gallus, son oncle, qui fut son précepteur. Son manuel liturgique traite des offices nocturnes, dit l'heure à laquelle ils doivent être célébrés d'après la position et le lever des étoiles les plus importantes, signale sept miracles de la main des hommes : l'arche de Noé, les murailles de Babylone, le temple de Salomon, le tombeau du roi des Perses, taillé dans une seule améthyste et richement sculpté, le colosse de Rhodes, le théâtre d'Héraclée, bâti dans une montagne, le phare d'Alexandrie. A ces sept

miracles, Grégoire en oppose sept qui sont l'œuvre de Dieu et sont impérissables : le flux et le reflux de la mer, l'éclosion de la semence et la fécondité des arbres fruitiers, symbole de la résurrection, le phénix, le volcan de l'Etna, les sources de Gratianopolis, d'où coulent de l'eau et du feu, le soleil, la lune avec sa croissance et sa décroissance, auxquels s'ajoute le cours varié des étoiles.

La langue de Grégoire de Tours, étudiée avec soin par M. Bonnet, permet de saisir le passage du latin aux langues romanes, spécialement au français ; elle se rapproche de la langue parlée par le peuple beaucoup plus que du latin savant que veut écrire Grégoire et qu'emploient la plupart des écrivains.

Enfin Marius, né dans le diocèse d'Autun, évêque d'Avenches (mort en 594 à Lausanne), a continué la chronique de Prosper Tiro, de 455 à 481 : pour lui l'empire romain conserve l'importance qu'il avait pour saint Jérôme et Prosper ; Constantinople en reste la capitale et il s'occupe autant de Byzance et de l'Italie que de la Gaule.

LE SEPTIÈME ET LE HUITIÈME SIÈCLE On présente trop souvent le siècle qui suivit comme une époque de complète barbarie. Il faut se rappeler cependant que le règne de Dagobert fut une période brillante par la puissance politique et le développement artistique. Et nous savons qu'en 629 un roi d'Est-Anglie institue les premières écoles de la Bretagne anglo-saxonne d'après celles qu'il a vues chez les Francs. Le Bourguignon Frédégaire continue l'histoire de Grégoire, de la mort de Chilpéric à 641, en y joignant des extraits de saint Jérôme, d'Idace et du *Liber generationis*, de saint Isidore et des six premiers livres de Grégoire. Frédégaire s'occupe des Francs et surtout de la Bourgogne, mais aussi des Byzantins et des Lombards. Sans doute il se plaint de son ignorance et de celle des contemporains : le latin s'éloigne de plus en plus de la langue classique. C'est que l'élément populaire prend une place de plus en plus importante, comme on le voit encore par le rôle que joue la légende, venue de la tradition orale dans le récit historique. D'ailleurs, Frédégaire néglige les saints et les miracles pour s'attacher aux actions des rois et aux guerres des peuples, en poursuivant surtout l'exactitude chronologique.

Au huitième siècle un autre historien, qui écrit vers 725 en Neustrie, peut-être à Paris, donne encore une continuation de Grégoire dans les *Gesta regum Francorum*, qui vont jusqu'en 720 : la tradition orale y intervient, sans grand souci de la chronologie ; la légende et la fable s'y mêlent à l'histoire. Deux cosmographies, l'une en vers et l'autre en prose, furent aussi composées en France à cette époque. La pre-

mière est donnée comme la traduction d'un ouvrage de saint Jérôme par Éthicus, philosophe de l'Istrie. L'auteur, qui cite le poème de saint Avit, affirme qu'il a visité les pays fabuleux dont il parle. On a comparé son œuvre au *Voyage à la lune* de Lucien et aux *Voyages de Gulliver*, de Swift : il y mêle des affirmations fantaisistes à des extraits de saint Isidore ; il n'observe guère plus la grammaire que la vérité ; il emploie des mots rares, des archaïsmes et des néologismes ; il présente des légendes, dont on se servira plus tard, sur Alexandre le Grand et l'origine troyenne des Francs ; il donne une importance considérable aux Turcs qui doivent exercer de grands ravages à l'époque de l'Antéchrist. Roger Bacon le cite souvent dans l'*Opus majus*. La seconde cosmographie anonyme, peut-être d'un Franc, comprend cent vingt-neuf vers, dont la matière provient des *Étymologies* de saint Isidore, sauf en ce qui concerne notre pays : de la Gaule Belgique il cite les villas royales, les princes beaux et guerriers, les hommes terribles dans le combat, et il célèbre les Burgondes dont la gloire est incomparable ! Sa langue rappelle celle de Frédégaire et d'Éthicus.



Enfin, parmi les Vies de Saints qui tiennent une place si grande au septième et au huitième siècle, on doit citer deux *Vies* de saint Léger, l'ambitieux évêque d'Autun, l'une d'un moine de Saint-Symphorien d'Autun, qui a connu le saint et expose avec soin son action politique, l'autre, du prieur de Ligugé, Ursin, qui parle surtout de la constance du martyr et a inspiré un ancien poète français. Le moine est très soucieux de son style ; le prieur s'adresse aux ignorants. La vie de saint Arnulf de Metz, celle de la reine Bathilde font une place peu considérable à l'action historique et se rapprochent de la langue du peuple, auquel elles sont lues dans les églises. La vie de saint Amand, né près de Nantes, missionnaire chez les Basques des Pyrénées, les Slaves du Danube, les Belges de l'Escaut où il fut évêque de Maestricht, est d'un moine du couvent d'Elno, près de Tournai. Le couvent fondé par saint Amand, qui y mourut en 661, devint un asile pour les lettres ; Baudemond y écrivit, vers 680, la vie de Jonas, fondateur du couvent de Bobbio ; il raconte dans la *Vie de saint Columban*, ce que le moine irlandais a fait en France et en Italie, en y joignant la vie d'Eustase et d'Attala, abbés de Luxeuil et de Bobbio, qui lui avaient fourni des documents :

il connaît la grammaire, use d'expressions mythologiques, cite Tite-Live et la Bible.

Fortunatus, Grégoire de Tours et leurs continuateurs ne sont certes pas à dédaigner dans l'histoire de la littérature. Mais au huitième et au neuvième siècle, grâce aux efforts de Charlemagne et de ses successeurs, les écrivains de la Gaule vont se replacer au premier rang, près des Italiens, des Anglo-Saxons et des Irlandais, notamment Alcuin et Jean Scot Érigène.





CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE RENAISSANCE ET LE ROLE PRÉPONDÉRANT DE LA LITTÉRATURE LATINE EN FRANCE DU HUITIÈME AU TREIZIÈME SIÈCLE

I. La première Renaissance dans l'Occident latin : Charlemagne, Alcuin et leurs contemporains ; l'enseignement et les livres. — II. Jean Scot Erigène et ses contemporains ; polémiques, enseignement, œuvres. — III. La fin du neuvième siècle et le dixième : la France n'est plus au premier plan, mais elle a encore des écoles et des écrivains ; Gerbert. — IV. Le onzième siècle et le douzième. Les écoles et les œuvres : Chartres, le Bec et les régions voisines ; le Nord, le Centre et le Midi ; l'Ile-de-France, les dialecticiens, les mystiques et les contempteurs de la science.

I

La période qui s'étend du neuvième au treizième siècle est une des plus glorieuses, des plus tourmentées et des plus vivantes dans l'histoire de l'humanité. Les Arabes créent avec les Juifs une civilisation vraiment merveilleuse ; Byzance conserve et accroît ce qu'elle tient de la Grèce antique ; l'Occident latin a sa première Renaissance avec Charlemagne. Si ensuite la France cesse d'occuper le premier rang, elle reprend, avec les Capétiens du douzième siècle, sa marche ascendante, et prépare la deuxième Renaissance, qui fera du treizième siècle un des plus grands de notre vie nationale.

La littérature en latin reste dominante en Occident et fournit aux œuvres en français, peu nombreuses d'ailleurs, ce qu'elles ont de meilleur pour le fond et pour la forme. Autour de Charlemagne (768-814), se groupent tous les hommes dont le nom mérite d'être conservé. Pour reconstituer l'Empire et l'organiser, pour rétablir et pour développer la civilisation, il appelle et emploie ceux qui, en France et à l'étranger, peuvent lui venir efficacement en aide. A l'École du Palais, où il prend sa place, les assistants se donnent des noms antiques pour indiquer que les chrétiens entendent s'approprier les œuvres classiques, que le nouvel Auguste doit faire apparaître des Virgiles et des Horaces, comme des Augustins et des Jérômes. Les Capitulaires accordent une attention toute spéciale aux études, instituent des écoles et en prescrivent la fréquentation. Les hautes dignités, même ecclésiastiques, sont réservées à ceux qui s'instruisent le mieux. Alcuin peut dire que Charles a réalisé le vœu de Platon et fait régner la philosophie et que Dieu lui a donné la couronne impériale parce qu'il avait acquis la sagesse.



CHARLEMAGNE.

Alcuin continue l'alliance de l'antiquité et de l'Église, de la littérature païenne et de la foi chrétienne. Sans être un véritable savant ou un penseur original, l'ancien maître de l'école d'York fut, pour Charlemagne, un collaborateur et un conseiller des plus précieux. A l'École du Palais, il a pour disciples l'Empereur et sa famille, Adalhard et Angilbert, Éginhard, Riculf et Rigbod. A celle de Tours, où il enseigne ensuite, de 796 à 804, Raban Maur, « le premier précepteur de la Germanie » puise tout ce qu'il apprendra à ses élèves de Fulda. La tradition scolaire est établie et se continuera jusqu'à Gerbert et Fulbert, saint Anselme, Roscelin et Abélard.



ALCUIN ET CHARLEMAGNE.

De toutes façons, Alcuin travaille à une renaissance qu'il veut complète et il en a pleinement conscience. La théologie doit être prépondérante, mais la philosophie et les sept arts sont nécessaires à la vie religieuse et pratique. Car les

philosophes, ayant trouvé dans la nature humaine la vertu, la charité et l'amour que loue et honore la religion, ne sont séparés du chrétien que par la foi et le baptême : leurs œuvres forment donc une véritable préparation évangélique. Et comme « bien parler est tout aussi agréable à Dieu que bien vivre », il importe d'étudier la grammaire et la rhétorique, de même que la dialectique, avec laquelle on combat les hérétiques. Les livres d'Alcuin reproduisent son enseignement : presque tous emploient la méthode des *deflorationes* ou des reproductions littérales, sans indication des sources, qui est alors en pratique dans l'Orient comme dans l'Occident. Sa *Grammaire* utilise Donat et Priscien ; son traité d'orthographe montre déjà comment le latin se transforme en roman. La *Rhétorique* vise surtout la pratique ; la *Dialectique* reproduit les *Dix Catégories* du Pseudo-Augustin, des passages de Boèce et d'Isidore de Séville, avec rappel de la *Genèse* et de l'*Ecclésiaste*, qui traitent de physique, des *Proverbes* qui constituent une morale, du *Cantique des Cantiques*, assimilé à la logique et à la théologie, avec des exemples empruntés aux livres saints, à Cicéron, à Térence et surtout à Virgile. Dans les *Lettres*, il est question de géométrie et d'arithmétique, de musique et d'astronomie, de morale et de théologie. Un poème adressé à Gundrade, la sœur d'Adalhard, traite de l'âme à la façon de saint Augustin et de Plotin ; Alcher de Clairvaux en a fait le livre de *l'Esprit et de l'Ame*.


ALCUIN.



Alcuin fut un véritable directeur de conscience pour ses contemporains les plus marquants dans la hiérarchie ecclésiastique et politique. Ses commentaires sur les livres saints, son traité *de la Trinité;* les *Vies de saint Richaire*, de *saint Védaste*, de *saint Willibrod*, l'*Histoire de l'archevêché d'York*, en un poème d'une incontestable beauté, une élégie sur la ruine du monastère de Lindisfarnensis, d'autres poésies, parfois mêlées à ses lettres, dénotent un théologien plein de ressources, un prosateur remarquable, un versificateur qui rappelle souvent Fortunatus et parfois Virgile. Son influence sur tout l'Occident apparaît clairement dans les lettres qu'il envoie en Angleterre, dans celles qu'il adresse à Charlemagne ou à Arno, l'évêque de Salzburg.

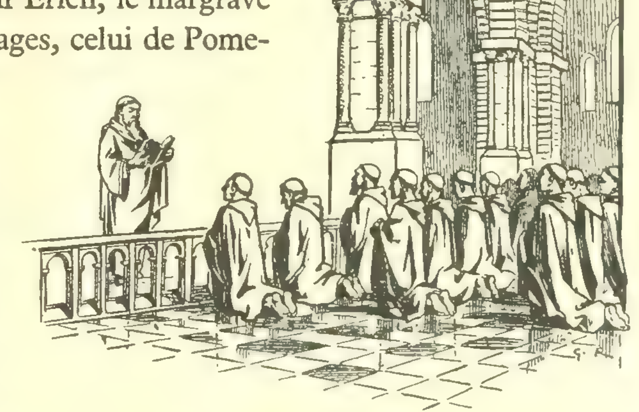
Paul Diacre, venu d'Italie comme le grammairien Paul de Pise, a été appelé, avec l'exagération habituelle aux panégyristes du temps, un Homère pour le grec, un Virgile pour le latin, un Philon pour l'hébreu. Historien et poète, il corrige en France les livres saints, compose un recueil d'homélies, une histoire des évêques de Metz, des poèmes où il répond à ce que lui écrit Pierre de Pise au nom de Charlemagne. Angilbert réunit plus de deux cents volumes à Saint-Riquier et laisse des poésies. Le poème sur Charlemagne « phare de l'Europe et fondateur d'Aix-la-Chapelle, la seconde Rome et la Rome de l'avenir », évoque en ses vers musicaux et en ses descriptions remarquables, dans son admiration pour les belles femmes et les beaux vêtements, même pour les histrions et les jeux, la figure si frappante de l'artiste et du mondain qui aurait épousé secrètement une fille de l'Empereur, devenue ainsi la mère de l'historien Nithard. Naso, disciple d'Alcuin, rappelle, dans une églogue, ce que Virgile, Lucain et Ennius ont obtenu de leurs protecteurs, ce que Théodulfe, Alcuin, Éginhard et Angilbert ont reçu de Charles pour leurs travaux poétiques ; puis il célèbre la renaissance de l'Empire, d'où viendra l'âge d'or, qu'il décrit d'après Virgile, Calpurnius et Ovide. Un autre disciple d'Alcuin chante la Lutte du Printemps et de l'Hiver, en présence de bergers, parmi lesquels figurent Palémon et Daphnis : ceux-ci, avant de l'écouter, entonnent un dithyrambe en l'honneur du coucou, l'inséparable compagnon du soleil.



THÉODULFE A NARBONNE.

Le Goth Théodulfe, devenu évêque d'Orléans, recommande aux prêtres des bourgs et des campagnes d'instruire gratuitement les petits enfants. C'est à Prudence et à Fortunatus qu'il se rattache par un poème en quatre chants sur Jésus-Christ, sur le ciel et l'enfer, la lutte contre les vices, la conduite à tenir par les évêques

et les prêtres. Dans un autre, il raconte sa mission à Narbonne avec Leidrade et les offres aux juges qu'on veut corrompre, de monnaies d'or arabes, de draps et de cuirs de Cordoue, de vases précieux. Dans un troisième, il trace un des tableaux les plus anciens que l'on connaisse des arts libéraux. De petits poèmes, des épîtres en vers, des épigrammes témoignent d'une imagination assez vive et d'un véritable savoir en versification. Son compagnon de mission, l'archevêque de Lyon, Leidrade, affirme, dans une belle lettre à Charlemagne, qu'il a travaillé pour la science et la religion, en fondant des écoles de chantres et de lecteurs pour les offices, d'interprètes pour les Écritures et de copistes chargés de multiplier les livres. L'ami d'Alcuin, le patriarche d'Aquilée, Paulin, possède une culture théologique et littéraire assez remarquable. Il écrit contre les Adoptianistes et explique comment on peut convertir les Avares. Une *Exhortation* pour Érich, le margrave du Frioul, compile, entre autres ouvrages, celui de Pomerius sur la vie contemplative, et donne une direction à l'homme vertueux et chrétien. Son poème sur la Foi, où il traite de la Trinité et de l'Incarnation, offre une curieuse description des champs fleuris du Paradis. Une hymne sur la naissance du Christ, des poèmes sur la dévastation d'Aquilée par Attila, sur la mort d'Érich, qu'on lui attribue, expliquent bien l'admiration d'Alcuin.



Éginhard, chargé de veiller aux travaux publics, rassemble des auteurs classiques qu'il étudie avec amour. D'après une légende charmante il aurait épousé Emma, fille de Charlemagne. Peut-être est-il un des auteurs des *Annales* trouvées à Lorch. Sa *Vie de Charlemagne* est, d'après Guizot, une vraie composition littéraire ; c'est, selon Ébert, le seul ouvrage du temps qu'on puisse comparer à la *Vie d'Auguste* par Suétone. Nul, après Alcuin, n'a contribué plus qu'Éginhard à la renaissance des études classiques.

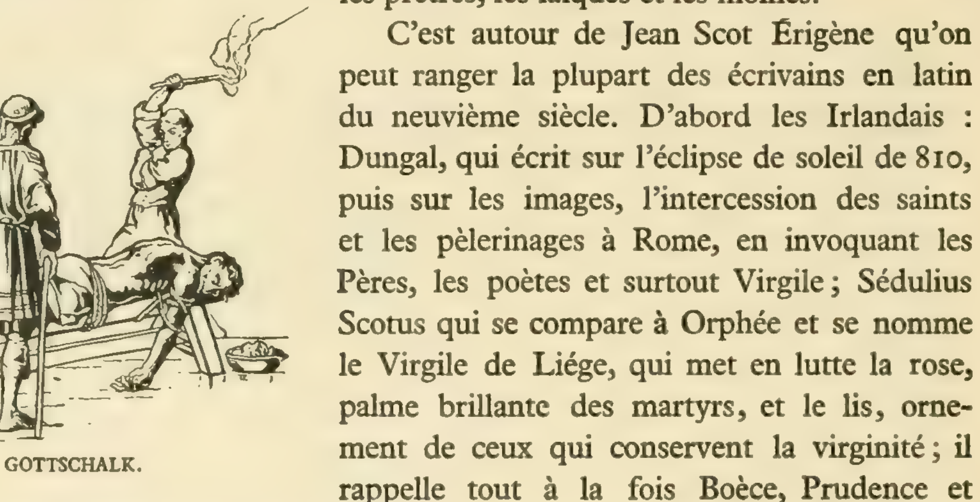
Smaragde, l'abbé de Saint-Mihiel, écrit sur la procession du Saint-Esprit. Dans un Commentaire sur Donat, il christianise la grammaire en prenant ses exemples dans l'Écriture et les Pères. Le *Diadème des Moines*, composé de sentences tirées des docteurs et des Pères sur les devoirs du moine chrétien, devait être lu le soir aux moines, auxquels on lisait le matin la règle de saint Benoît : il

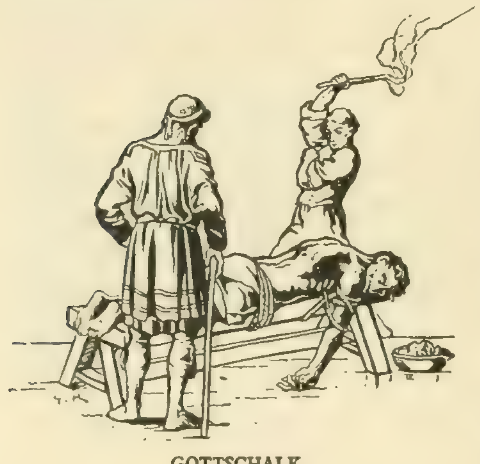
fut imprimé et réimprimé plusieurs fois au seizième et au dix-septième siècle. La *Voie royale* traitait de l'amour de Dieu et du prochain, des commandements, de la sagesse divine, des vertus propres au roi, des fautes qu'il doit éviter et de la prière qui lui obtient le secours divin.

II

JEAN SCOT ÉRIGÈNE ET SES CONTEMPORAINS

Les successeurs de Charlemagne furent impuissants à maintenir l'unité de l'Empire. Mais l'École du Palais subsista sous Charles le Chauve ; d'autres écoles continuèrent à instruire les prêtres, les laïques et les moines.





GOTTSCHALK.

C'est autour de Jean Scot Érigène qu'on peut ranger la plupart des écrivains en latin du neuvième siècle. D'abord les Irlandais : Dungal, qui écrit sur l'éclipse de soleil de 810, puis sur les images, l'intercession des saints et les pèlerinages à Rome, en invoquant les Pères, les poètes et surtout Virgile ; Sédulius Scotus qui se compare à Orphée et se nomme le Virgile de Liége, qui met en lutte la rose, palme brillante des martyrs, et le lis, ornement de ceux qui conservent la virginité ; il rappelle tout à la fois Boèce, Prudence et Smaragde dans le *Miroir des princes* et les poèmes qui l'accompagnent ; Ricul qui offre à l'empereur, au début de chaque année, des hexamètres, un comput en prose ou en vers, un traité sur la mesure de la terre, rapproché souvent de l'*Itinéraire* d'un moine champenois, par qui nous apprenons que l'hôpital latin de Jérusalem possède, grâce à Charlemagne, des ressources abondantes et même une bibliothèque.

Jean Scot Érigène, appelé en France par Charles le Chauve, est un lettré parfois cicéronien et de pensée plus nourrie que les humanistes de la troisième Renaissance. C'est un érudit qui fait des vers grecs, un chrétien et un plotinien, un dialecticien et un penseur qui entend user en tout et partout de la raison.

En 848, le moine Gottschalk, dont la double *Confession* n'est pas sans mérite littéraire, avait été condamné pour avoir attribué à saint Augustin une doctrine sur

la prédestination qu'il appliquait tout à la fois aux élus et aux damnés. Envoyé à Hincmar par Raban Maur, il fut en 849, par ordre du concile de Kiersy-sur-Oise, frappé de verges et jeté dans un cachot où il devait garder un silence perpétuel. Il trouva des défenseurs qui se tournèrent, comme la plupart de ses adversaires antérieurs, contre Jean Scot, quand Hincmar en 851 invita celui-ci à lui venir en aide. La lutte qui s'engage alors rappelle celle de saint Augustin et de Pélage, comme elle annonce celles de Luther, de Calvin et de Jansénius.

Dans le traité où il soutient, contre Gottschalk, qu'il ne saurait y avoir qu'une seule prédestination, celle des bons, Jean Scot Érigène fait appel à l'autorité des Pères, et aussi à la raison qui, selon lui, mérite le premier rang, car on ne peut, dit-il, user de l'autorité que pour aller à la vérité : l'erreur de Gottschalk et de ses partisans vient de ce qu'ils ignorent les arts libéraux et de ce qu'ils ne savent pas le grec.

Protégé par Charles le Chauve, Jean Scot acheva, semble-t-il, sa vie en France. Pour le roi, il mit en latin Maxime le Confesseur, après avoir traduit le Pseudo-Denys l'Aréopagite, dont les écrits avaient été donnés par le Pape à Pépin le Bref, par l'empereur grec à Louis le Débonnaire et dont la personne était alors confondue avec celle de Denis, l'apôtre des Gaules. Son Commentaire sur Martianus Capella fut utilisé par Heiric et Remi d'Auxerre ; son commentaire sur saint Jean l'a fait appeler « l'apôtre de la contemplation et de la science ». Son œuvre capitale, la *Division de la Nature*, dialogue entre un maître et son disciple, ramène à saint Augustin et à Plotin ; elle conduit à la formule célèbre de Spinoza, qui oppose la nature naturante à la nature naturée ; elle contient enfin le passage célèbre, retrouvé par les Bénédictins chez Heiric d'Auxerre et rapproché par eux du *Cogito ergo sum* de Descartes. L'influence de l'écrivain et du penseur a été considérable, quoiqu'il ne semble pas responsable des hérésies pour lesquelles on le condamna au treizième siècle.

Raban Maur avait rapporté de Tours tout ce qui lui servit pour enseigner à Fulda et pour écrire les Manuels, les Commentaires, les Traités sur l'Institution des Clercs, sur l'Univers, sur l'Ame, les Poèmes et les Lettres qui l'ont fait célébrer par « toutes les générations de l'Allemagne ». Son disciple Wahlafried Strabon, précepteur de Charles le Chauve, est parfois un véritable poète, comme dans le *Petit Jardin* où, avant Voltaire, il proclame que cultiver son jardin est le but d'une vie heureuse, dans les *Visions de Wettin*, qui préparent la *Divine Comédie*, et enfin quand il emploie la formule célèbre « la douce France », dont on fait honneur à l'auteur de la *Chanson de Roland*. « Combien de trouvailles heureuses, dit à ce sujet M. C. Jullian, qu'on a signalées chez nos auteurs français, devraient être restituées à leurs devanciers latins ! »

Hincmar de Reims est surtout un politique qui a écrit deux traités à l'usage des rois. Comme les auteurs des fausses Décrétales et comme Nicolas Ier, Hincmar proclame la prépondérance du spirituel sur le temporel, mais il n'admet pas la domination de l'Église romaine sur les autres Églises et il a pu être compté, plus tard, parmi les défenseurs des libertés de l'Église gallicane. Après Éginhard et Prudence de Troyes, Hincmar collabore aux Annales dites de saint Bertin : il y



WAHLAFRIED STRABON.

donne une grande place à Reims et à la France « où l'on pouvait penser que resterait la couronne impériale ».

Voici des historiens : Nithard expose, dans une histoire vraiment politique, les principaux événements du règne de son oncle Charles le Chauve, que les Annales de Fulda nomment « le tyran de la Gaule » ; Thégan et l'Astronome écrivent la vie de Louis le Pieux ; Fréchulfe, évêque de Lisieux, une Histoire universelle dont le plan vient de saint Augustin et d'Orose, les matériaux de Florus, d'Eusèbe, de Josèphe, de saint Jérôme, d'Isidore et de Bède ; un moine de Saint-Germain-des-Prés donne un martyrologe qui sera adopté par Rome et les Églises d'Occident.

La culture littéraire se propage de toutes parts en Gaule. Andrade de Sens affirme, dans un livre en prose sur les Révélations, que le Seigneur lui est apparu pour lui apprendre ce qu'il approuve ou désapprouve dans les événements du temps ; il chante, en deux poèmes, la *Source de vie*, la *Passion* de saint Julien et de

ses compagnons. Un moine de Ferrières écrit une *Vie d'Alcuin*, sans beaucoup de critique ; Arno, celle de Benoît d'Aniane, le réformateur des institutions monastiques ; Hilduin, celle de saint Denis, pris tout à la fois comme le disciple de saint Paul et l'évêque de Paris, présenté selon la légende comme ayant fait plus de deux lieues, la tête dans les mains, pour gagner le lieu de sa sépulture. Au Nord, Milon compose la vie de saint Amand, l'ami de saint Bavon ; il rappelle Virgile par la langue et le style. Deux poèmes sur la sobriété prouvent qu'il connaît la mythologie comme l'Ancien et le Nouveau Testament. Sur le Christ pris pour fondement, et à l'aide des trois vertus théologales, il construit la tour qui conduit au ciel. Avec l'amour du prochain, l'humilité, l'aumône, il combat les trois vices capitaux, envie, orgueil et avarice ; par la sobriété, qu'il substitue à la gourmandise et à l'ivrognerie, il nous donne les vertus cardinales et nous mène au paradis.



SAINT DENIS.

Au Centre et au Midi, nous rencontrons d'abord un Aquitain, Jonas, évêque d'Orléans après Théodulfe. C'est un lettré et un théologien. De Claude de Turin, qu'il combat à propos du culte des images, il fait, en utilisant les vers de Virgile et d'Ovide, un Silène ivre qui titube sur son âne et que l'âne jette par terre. Son *Institution laïque* nous renseigne sur les mœurs du temps, tout en citant Origène, saint Ambroise, saint Jérôme, Lactance, saint Prosper, saint Grégoire, Isidore, Bède, et surtout saint Augustin. Son *Institution royale*, écrite pour Pépin d'Aquitaine, expose les devoirs d'un roi chrétien. Enfin, pour l'évêque de Liége, Jonas refait en bon latin la *Vie* de saint Hubert, l'apôtre des Ardennes et du Brabant.

Ermoldus Nigellus, chancelier de Pépin d'Aquitaine, est l'auteur d'un poème sur Louis le Pieux, qui n'est pas sans valeur historique et littéraire, et d'une élégie où il présente une peinture curieuse de l'Alsace ; ailleurs, il fait l'éloge du jeune homme, « qui doit mettre l'amour de Dieu au-dessus de toutes choses ». Le successeur de Leidrade à Lyon, Agobard, critique fort judicieusement les jugements dits de Dieu et le duel judiciaire, car Dieu, dit-il, a institué les juges avec les preuves par témoins et serments. De même il attaque, au nom de l'Écriture, qui ne les autorise en rien, les superstitions populaires d'après lesquelles la pluie et la grêle seraient parfois l'œuvre des faiseurs de temps ou sorciers, qui vendaient ensuite, à des gens venus en ballon de Magonia, les fruits abattus par la grêle.

Parmi les adversaires de Jean Scot, on rencontre Servat Loup, Prudence, Remi, Florus et Ratramne de Corbie. Servat Loup eut, comme théologien, une influence considérable. Mais c'est surtout un écrivain dont les lettres témoignent qu'il fut toute sa vie soucieux, comme un humaniste du seizième siècle, d'étudier l'antiquité et de rassembler ce que les Latins ont laissé de meilleur. Il a même vu l'influence heureuse que la culture des lettres humaines exerce sur la formation individuelle. Et pour qu'un homme aussi amoureux de beauté littéraire intervînt dans les discussions sur la prédestination, il fallait qu'on estimât la question d'importance, comme firent Pascal et ses contemporains du dix-septième siècle.

C'est ce que prouve encore l'intervention de Remi, archevêque de Lyon, et de Florus, diacre de ce diocèse, de Prudence, évêque de Troyes, et de Paschase Ratbert, abbé de Corbie. Remi et Prudence sont des théologiens : le second, qui avait été l'ami de Jean Scot, déplore que la raison et la philosophie soient substituées aux livres saints et aux Pères. Il est de plus un historien, dont la collaboration aux Annales de l'Empire mérite d'être signalée. Florus est un poète dont l'une des œuvres les plus célèbres déplore la division de l'Empire à la mort de Louis le Pieux : « Montagnes et collines, forêts, fleuves et fontaines, rochers escarpés et vallées profondes, pleurez la nation des Francs qui, élevée autrefois par la munificence du Christ à l'empire universel, gît maintenant sur le sol, couchée dans la poussière... Un bel empire florissait sous un brillant diadème, il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple... Aussi la nation franque brillait-elle aux yeux du monde entier... Heureux s'il eût connu son bonheur, l'empire qui avait Rome pour citadelle et le porte-clefs du ciel pour fondateur! » Paschase Ratbert, abbé de Corbie, est un théologien qui connaît saint Augustin : son traité sur l'Eucharistie expose la doctrine de la Transsubstantiation qui, après avoir été combattue par Bérenger de Tours, restera celle de l'Église; dans son opuscule intitulé *De Partu Virginis*, il se prononce, en termes d'une crudité singulière, pour la naissance surnaturelle du Christ et la conception immaculée de Marie. Les *Vies* d'Adalhard et de Wala, la *Passion* de Rufinus et de Valerius sont des œuvres de rhétorique. « J'utilise, dit-il, des documents antérieurs, de manière à conserver leur vie et leurs miracles dans un vêtement précieux, comme leurs reliques sont placées dans des châsses d'or ouvragées et parfois couvertes de pierres précieuses. » Et Paschase cite Virgile, le plus grand des poètes, Horace et Térence, et Cicéron, le roi de l'éloquence. Sa doctrine fut combattue par un moine de Corbie, Ratramne, l'ami de Servat Loup et de Gottschalk, qui soutint qu'il y a mystère et figure dans l'Eucharistie, que la Bible et les Pères sont opposés à la croyance à une naissance surnaturelle.

Heiric d'Auxerre, qui fut le maître d'Hucbald de Saint-Amand, de Lothaire, le fils de Charles le Chauve, et de son compatriote Remi, a puisé, comme l'a montré Hauréau, chez Jean Scot Érigène, bon nombre de doctrines et de textes, qui ont permis aux Bénédictins d'en faire un précurseur de Descartes. Il est l'auteur de gloses célèbres dont on peut inférer qu'il fut conceptualiste. Son poème sur saint Germain, qui s'appuie sur la vie écrite par Constantius, l'ami de Sidoine Apollinaire, est d'une grande originalité en ce qui concerne les mètres, d'une érudition remarquable pour la théologie chrétienne et la mythologie antique. En l'envoyant à l'évêque d'Auxerre, il y joint des extraits, dictés en partie par Servat Loup, de Valère Maxime, de saint Augustin et de saint Jérôme, de Suétone, de Solinus et de Julien de Tolède.



La Renaissance carolingienne a donc survécu à la ruine de l'empire. Jean Scot et ses contemporains fourniraient bien des pages qui feraient bonne figure dans une anthologie des humanistes de la troisième Renaissance. Les questions qu'ils abordent, prédestination, rapport des deux pouvoirs, permettent d'invoquer l'expérience personnelle et historique, d'employer l'argumentation philosophique comme l'Écriture et les Pères. Les discussions auxquelles elles donnent lieu seront souvent rappelées par la suite, même au dix-septième siècle : Pascal et Bossuet, comme Descartes, pourront être rapprochés de Jean Scot, d'Hincmar et de leurs contemporains.

III

FIN DU NEUVIÈME ET DIXIÈME SIÈCLE La fin du neuvième siècle et le dixième présentent des noms et des œuvres qui font honneur à la littérature latine. A Saint-Gall paraît le poème latin de Waltharius, considéré parfois comme la création la plus importante du dixième siècle. A Gandersheim, Hrotswitha écrit

des poèmes épiques et dramatiques où, à l'imitation de Térence, elle introduit des histoires d'amour. En Italie, Luitprand donne dans l'*Antapodosis* une histoire de l'Europe, à partir de 888, et une relation de son ambassade à Constantinople.

La France n'est plus au premier plan, mais elle a encore des écoles et des écrivains dont le nom mérite d'être conservé. Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, célèbre dans un poème les luttes des Parisiens contre les Normands : il loue la France et Paris qu'il veut présenter en modèle aux autres villes, mais il combat un triple péché, l'orgueil, la luxure et l'éclat de la toilette, qui fait parfois oublier l'antique vaillance. Hucbald, élève à Saint-Amand et à Auxerre, maître à Saint-Amand, à Saint-Omer et à Reims, copie des livres et écrit, pour Charles le Chauve, sur la calvitie, à la façon des anciens sophistes, 136 hexamètres commençant par la lettre C. Il compose surtout des hymnes et des traités de musique, où il s'occupe des psaumes, persuadé qu'un beau chant d'église est doublement agréable à Dieu. Ses *Vies de sainte Rictrude*, de Marchiennes, *de sainte Aldegonde*, de Maubeuge, *de saint Lebuin*, d'Utrecht, sont écrites pour ses compatriotes du Nord. Son condisciple Remi enseigne à Auxerre, à Reims, à Paris, les arts libéraux et la théologie. Il commente les *Dix Catégories* du Pseudo-Augustin et le traité de Marcianus Capella, sur les Sept Arts ; il glose Priscien et Donat, les traités de la musique et de la dialectique de Capella, en suivant souvent Jean Scot Érigène. Ses *Commentaires* sur la Genèse, le Cantique des Cantiques, les Psaumes et les Épîtres de saint Paul, s'inspirent de saint Ambroise, de saint Augustin et de Cassiodore. Les *Enarrationes in Psalmos*, citées par Abélard à plusieurs reprises, contiennent un texte qui rappelle saint Augustin et Plotin, qui annonce saint Anselme : « J'ai résolu, dit Remi, de faire une enquête sur mon Dieu, car il ne me suffit pas de croire en lui, je veux encore voir de lui quelque chose. Je sens qu'il y a quelque chose au delà de mon âme. Si mon âme demeurait en elle-même sans s'élever au-dessus d'elle, elle ne verrait qu'elle : il faut, qu'au-dessus d'elle, mon âme atteigne Dieu. »

L'élève de Remi pour la dialectique et peut-être pour la musique, Odon, né près de Tours, devint abbé de Cluny et réforma les couvents de bénédictins en France et en Italie. On a d'Odon des *Collationes* où il attaque l'orgueil, la malice, la luxure, qu'il poursuit surtout dans le clergé sous ses formes diverses, libertinage, gourmandise, abus de la parure ; une *Vie de saint Géraud d'Aurillac*, qui institua un monastère avec des études profanes et sacrées, fort intéressante pour les documents recueillis et par la manière dont ils sont mis en œuvre.

Au monastère de Fleury, Abbon étudia la grammaire, la dialectique et l'arithmétique ; à Reims et à Paris, il apprit l'astronomie ; à Orléans, la musique. Maître au

monastère de Ramsey, il y écrivit la *Passion de saint Eadmund* et des *Questions grammaticales*. Abbé de Fleury, il recommande aux moines les études littéraires et les exercices de composition qui ont une valeur intellectuelle et morale. Dans un *Apologeticus* où il se défend auprès des rois de France contre ses ennemis, il classe de façon curieuse, d'après leur perfection croissante, les hommes en laïques, clercs et religieux, les femmes en mariées, veuves et vierges. La vie que les religieux ont choisie pour eux-mêmes lui paraît, comme à bien des écrivains du temps, la plus parfaite. Et par un recueil de canons qu'il adresse en 997 aux deux rois, Abbon veut en faire les protecteurs de la vie monastique, puisqu'il rappelle que les grands doivent leur obéir !

Gerbert peut encore être, par son mérite, rapproché de Jean Scot. Élevé au couvent de Saint-Géraud à Aurillac, il compléta son éducation avec Hatton, l'évêque de Vich, sans qu'on puisse faire intervenir, dans sa formation intellectuelle, l'influence, directe ou indirecte, des Arabes. A Reims, il apprit la logique et il enseigna d'abord la grammaire et la rhétorique, en faisant lire les poètes latins, puis la dialectique et la géométrie, l'arithmétique et l'astronomie. Après une discussion célèbre avec Othric en présence de l'empereur Otton, il devint abbé de Bobbio. Avec Adalbéron, il contribua à l'élection de Hugues Capet. Archevêque de Reims et suspendu par le pape, il se rendit en Italie où il devint archevêque de Ravenne et enfin pape sous le nom de Sylvestre II. Richer, Muratori et les lettres qu'on a conservées de Gerbert, le montrent préoccupé toute sa vie de rassembler des ouvrages antiques. Il écrit parfois le latin comme Jean Scot ou comme les humanistes du quinzième siècle. En dialectique, il possède et connaît tous les ouvrages dont Abélard se servira. Il lui est supérieur en arithmétique et en géométrie. Tous ses écrits montrent l'union de la philosophie, des sciences et de la théologie. Continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, il élargit la dialectique, en y joignant la poésie et la rhétorique, l'arithmétique et la géométrie. La philosophie ainsi agrandie, il la réunit à la théologie. Souverain pontife et philosophe souverain, comme il l'écrit à Adalbold, il tente d'allier le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, le sacerdoce et l'empire, pour lancer la chrétienté dans une direction nouvelle.

A Reims, le chanoine Sigloard écrit une élégie de rythme ambrosien sur l'assassinat de son archevêque Foulques. Un autre chanoine, Flodoard, chante les triomphes du Christ par ses saints en Palestine, à Antioche et en Italie. Il raconte dans ses



GERBERT DISCUTE AVEC OTHRIC EN PRÉSENCE DE L'EMPEREUR OTTON.

Annales, avec assez d'exactitude et d'impartialité, les événements dont il a connaissance en France, en Lorraine et en Italie. Son *Histoire de l'église de Reims* les complète et présente un curieux parallèle entre Rome et Reims qui fut fondée par des déserteurs de l'armée de Rémus. Il utilise les écrivains latins, les archives, chartes, diplômes, actes synodaux, les *Vies des saints* et les *Passions*. Richer, élève de Gerbert, puis du médecin Héribrand à Chartres en 991, écrit son *Histoire de France* sur l'invitation de son maître, en se proposant d'imiter Salluste : il donne des discours et des descriptions ; il recherche l'éloquence et présente bien des passages qui témoignent de son éducation littéraire, scientifique et médicale. Avec lui, a-t-on dit, la nationalité française prend une expression entière et pleine de vie. Et c'est à Reims qu'Ansellus de Fleury, rappelant parfois Virgile et Horace, place la curieuse vision d'un moine que Jésus-Christ conduit aux enfers, d'où il est ramené par Lucifer, avec lequel il discute toute la nuit.



Adson, de Montier-en-Der, assiste à la discussion de Gerbert et d'Othric. Il rassemble une bibliothèque importante et récrit de nombreuses *Vies de saints* (Frodobert, Mansuetus, Basol, Berchaire), dont la forme paraît alors trop négligée. Son livre sur l'Antéchrist réunit tout ce qu'en avaient dit les livres saints, les Pères et les docteurs : « Aussi longtemps, assure-t-il, que subsisteront les rois des Francs, l'Empire romain se maintiendra en eux et on ne verra pas la révolution qui doit précéder l'arrivée de l'Antéchrist. »

Mentionnons encore une églogue sur saint Lebuin et des vers sur l'hirondelle de Radbod d'Utrecht, dont les œuvres dénotent une connaissance assez approfondie de la mythologie, de la musique et de la poésie virgilienne ; des *Vies de saints* par Almannus d'Hautvillers ; une *Translation des reliques de saint Sébastien*, d'Odilon de Soissons, œuvre de rhétorique qui prouve la connaissance de la littérature classique ; un chant ecclésiastique, *Alba* ou *l'Aube*, qui a pour refrain des vers en langue romane comme on en trouve dans une pièce célèbre d'Hilaire, le disciple d'Abélard ; un ouvrage du moine de Saint-Gall sur Charlemagne et un poème mis en prose sur l'empereur, ennemi des infidèles, qui seront utilisés par les auteurs français pour la légende de Charlemagne ; l'*Ecbasis Captivi* d'un moine de Toul qui représente les animaux, loup et renard, loutre, hérisson et chien, taureau, lion et panthère, ours et chameaux — l'auteur lui-même y figurant comme un veau — d'après les explications bibliques et celles qui viennent d'Ésope, d'Horace et

d'Ovide; un poème sur les plantes, de Macer Floridus, qui est peut-être le médecin Odon cité par le *Regimen sanitatis* de Salerne et glosé par Paracelse.

Hériger, abbé de Lobbes, successeur du célèbre missionnaire Ursmar, étudie Gerbert et, soit dans ses *Vies de saints*, soit dans son *Histoire des évêques de Liége*, cite constamment les écrivains latins, de Térence à Paul Diacre; Folcuin écrit les histoires des abbés de Saint-Bertin et de Lobbes; Ratherius de Liége, instruit dans les lettres sacrées et profanes, compose des *Præloquia* pour aider le chrétien à lutter contre le démon, avec des citations nombreuses, qui lui servent à indiquer les devoirs des hommes et des femmes, des époux et des personnes non mariées, des parents et des enfants, du roi et des évêques. Une lettre de 958, où il défend la doctrine de Paschase Ratbert sur l'Eucharistie, contribue à la faire triompher dans l'Église.

IV

LE ONZIÈME ET LE DOUZIÈME SIÈCLE Au onzième et au douzième siècle, les Byzantins ont Michel Psellos et Xiphilin, Eustrate et Nicolas de Méthone; les Arabes sont dans toute leur splendeur, avec Avicenne et Alhazen en Orient, tandis que brillent en Occident Averroès, Avempace et Ibn-Tofaïl, l'auteur du roman célèbre qui montre un enfant solitaire acquérant des moyens d'existence, puis des connaissances scientifiques, métaphysiques et religieuses; les Juifs revendiquent Ibn Gebirol, l'Avicebron des Latins. En Allemagne, il y a des écoles, des historiens et des versificateurs qui imitent les classiques; Notker Labeo met en allemand des œuvres chrétiennes et profanes; Conrad de Hirschau prouve, par son curieux *Didascalion*, qu'il a une connaissance assez étendue des classiques latins; l'historien célèbre Otton de Freisingen est un disciple de Gilbert de la Porrée; Wibald de Corvey lit même des ouvrages grecs. En Italie, on trouve des écoles et des hommes qui savent le grec, des traducteurs célèbres, Anselme de Bisate, qui veut suivre tout à la fois les Muses et les Saints, Pierre Damien, le mystique, qui recourt à la sagesse humaine et profane. L'Angleterre peut citer Adhélard de Bath, Guillaume de Malmesbury, Walther Map et Michel Scot, l'Espagne, l'archevêque de Tolède, Raymond, qui fait mettre en latin, par Gundissalinus et Jean d'Espagne, des ouvrages arabes ou apportés par les Arabes, Robert de Rétines, qui traduit le Coran pour Pierre le Vénérable; Gérard de Crémone, qui donne en versions latines des œuvres d'Aristote et de Ptolémée.



ENLUMINURE D'UN MANUSCRIT DES « CHRONIQUES DE NORMANDIE »

Collection particulière

Dans notre pays, le mouvement littéraire, d'abord stationnaire ou en décadence, reprend sa marche et prépare la magnifique éclosion du treizième siècle, de même que les progrès des Capétiens feront de la France, avec Philippe-Auguste et saint Louis, un des royaumes les plus puissants et les plus respectés de l'Occident.

Raoul Glaber montre, dans la première moitié du onzième siècle, comme l'a bien dit Gebhart, la vie misérable des moines, la croyance partout répandue à l'intervention incessante du démon, la crainte générale de l'enfer, les supplices qu'on inflige aux hérétiques, Manichéens d'Orléans et disciples de Vilgard, qui abandonnent l'Évangile pour Virgile, Horace et Juvénal. Aux églises dont « la France se pare comme d'un blanc manteau » après l'an 1000, il eût pu joindre les écoles, qui s'y élèvent partout, à l'Ouest et au Nord, au Centre et dans le Midi, surtout dans l'Ile-de-France, préparant les Universités du treizième siècle, avec les maîtres qui vont enseigner et discuter de ville en ville.

LES ÉCOLES DE CHARTRES ET DU BEC Chartres a des évêques et des maîtres d'un grand renom. Fulbert, mort en 1029, se rattache à Gerbert et a laissé des sermons, des vers mnémotechniques et des lettres. Yves, ami de Roscelin, de Robert d'Arbrissel, d'Hildebert et de saint Anselme, est resté surtout célèbre par sa collection de *Canons*, antérieure au *Décret* de Gratien. Jean de Salisbury, évêque de 1176 à 1180, a été, pendant douze ans, l'auditeur des maîtres les plus célèbres de notre pays. Secrétaire de Thomas Becket, ami de Jean Sarrasin, qui lui a dédié sa traduction du Pseudo-Denys, c'est un historien sagace et pénétrant, un écrivain qui n'est pas inférieur aux meilleurs humanistes de la troisième Renaissance. Son *Polycraticus* décrit les mœurs de la cour et du monde ; l'*Entheticus* expose les systèmes des philosophes ; le *Metalogicus* est un plaidoyer pour les études classiques, contre les Cornificiens, dont il trace un portrait peu flatteur mais très vivant. Cet admirateur de Platon, qu'il juge le premier des philosophes, est un adversaire du scepticisme universel, un partisan du probabilisme de Carnéade et de Cicéron ; il recommande aux théologiens et aux philosophes l'art de bien vivre, le plus difficile et le plus utile de tous. Son successeur, Pierre de Celles, avait un insatiable besoin d'apprendre ; ses yeux ne se lassaient point de voir des livres ni ses oreilles d'entendre lire. Son traité de la conscience, ses sermons, ses lettres font voir l'importance du rôle qu'il joua en son temps.

Aux écoles de Chartres se rattachent des maîtres et des élèves dont l'abbé Clerval a écrit l'histoire, versificateurs et médecins, grammairiens, philosophes et théologiens. Adelman, dans un poème rythmique, exalte Fulbert, « l'honneur de la ville de

Chartres », et un certain nombre de ses condisciples. Bérenger admire Platon et Jean Scot Érigène ; il fait appel à la raison, à la dialectique péripatéticienne et à l'interprétation allégorique pour fonder sa doctrine relative à l'Eucharistie, qui est condamnée à plusieurs reprises en France et en Italie. Bernard et Thierry de Chartres donnent, dans l'enseignement, la première place à la grammaire et aux humanités, s'attachant surtout, comme fera le seizième siècle, aux écrivains classiques : « Nous sommes, dit Bernard chez Jean de Salisbury, des nains assis sur les épaules des géants ; si nous voyons plus de choses et de plus lointaines, c'est parce que nous sommes élevés par eux et portés ainsi à une hauteur surhumaine. » Le commentaire de Bernard sur l'*Énéide*, qui offre, selon l'*Histoire littéraire*, des traits de génie, semble une conciliation entre Platon et Aristote, en un sens plotinien qui n'implique nullement le panthéisme dont certains modernes l'ont accusé. Son frère Thierry, dans un traité sur les *Œuvres des six jours*, travaille à concilier Hermès Trismégiste, Platon et Virgile, avec la Genèse et Moïse ; l'*Eptateuchon* ou *Encyclopédie des Sept Arts*, réunit les ouvrages qu'il juge nécessaires pour l'étude du trivium et du quadrivium. Comme Thierry et Bernard, Guillaume de Conches est un grammairien dont la pensée est tournée surtout vers la philosophie, ainsi que le prouvent son commentaire sur le *Timée*, ses traités sur la *Philosophie du monde*, et même celui où il rétracte les opinions qui l'avaient fait dénoncer à saint Bernard comme « païen, manichéen et sabellien ». Tous ces ouvrages sont infiniment précieux pour qui veut connaître le développement de la pensée médiévale. Il y faut joindre ceux de Gilbert de la Porrée, que l'on tiendra pendant longtemps pour un logicien original et profond : son livre sur les *Six principes* ou les six dernières catégories d'Aristote, aurait, selon Albert le Grand, une valeur presque aussi grande que l'*Organon*.



PIERRE DE CELLES.

L'École du Bec, en Normandie, est représentée par deux Italiens, qui jouèrent

un grand rôle comme archevêques de Cantorbéry et primats d'Angleterre : le premier, Lanfranc, mort en 1089, combattit la doctrine de Bérenger sur l'Eucharistie et fournit, dans ses *Lettres*, de précieux renseignements sur l'état moral et religieux des contemporains. Son disciple, Anselme, est un métaphysicien qui remonte par saint Augustin à Plotin et conduit à Descartes : le *Monologium* affirme un Être un et parfait, postulé par l'existence des choses multiples et imparfaites, puis il tire de ce raisonnement les attributs de la Divinité et même de la Trinité chrétienne ; le *Proslogium* développe l'argument célèbre d'après lequel l'insensé, disant en son cœur que Dieu n'est pas, est obligé d'admettre que Dieu existe dès qu'il comprend la notion de quelque chose au delà de quoi l'on ne peut rien concevoir de plus grand. Argumentation convaincante pour ceux qui affirment que la proportion d'être, dans ce qui existe, étant la même que celle d'unité et de perfection, ce qui a la plénitude de la perfection a la plénitude de l'être, c'est-à-dire pour Plotin et saint Augustin, pour Descartes et Spinoza, pour Malebranche et Leibnitz, pour Hegel et Fouillée.

Et afin que l'époque fût en ce sens tout à fait annonciatrice des temps modernes, un moine de Marmoutier, Gaunilon, dirigea contre la preuve d'Anselme des objections que Kant a reprises et développées.

Des maîtres marquants de Chartres et du Bec, on peut rapprocher Marbode et Hildebert, Pierre de Blois et Giraud de Cambrai, Jean de Hauteville et Orderic Vital. Hildebert de Lavardin, mort archevêque de Tours, après une vie fort accidentée, a été appelé « le poète par excellence » et « le divin ». Les vers où il explique l'omniprésence de Dieu exposent la doctrine plotinienne et augustinienne du *Traité théologique* qu'on lui a parfois attribué. Mais on lui a retiré la *Philosophie morale* dont l'auteur, supposant que Cicéron et Sénèque lui apparaissent en songe, les copie l'un et l'autre. Les vers de Marbode, évêque de Rennes, ne sont pas sans mérite, sans qu'on puisse toutefois le mettre, comme ses contemporains, au-dessus de Virgile en poésie et au-dessus de Cicéron pour l'éloquence.

Pierre de Blois étudia à Tours, à Paris, à Bologne, fut précepteur de Guillaume II en Sicile, chancelier de l'archevêque de Cantorbéry et secrétaire de la reine Éléonore. Les lettres de « l'homme le plus consulté, le plus employé, le plus estimé de toute l'Angleterre », dénotent une grande facilité. Elles sont remplies de citations des poètes et des prosateurs latins, qu'il emprunte à Jean de Salisbury. Son contemporain Giraud de Cambrai, élève à Paris avant 1180, a étudié toute sa vie : il a écrit des livres intéressants sur l'Irlande et le pays de Galles. L'*Instruction d'un prince* cite, sauf Lucrèce et Tacite, tous les écrivains latins, de Térence à Boèce ; elle vante, avec Cicéron et Pline, le repos et une vie d'étude. Le *Miroir de l'Église*, écrit vers 1220,

déplore la négligence des poètes et des philosophes qui ignorent la prosodie et usent d'un style barbare.

Vers 1184, Jean de Hauteville compose, sur les misères et les vices de l'humanité, un poème des plus curieux, l'*Architrenius* ou l'Archipleureur, qu'il dédie à l'archevêque de Rouen et qui fut populaire au treizième et au quatorzième siècle. Parti à la recherche de la Nature, Jean rencontre et décrit, avec force détails, Vénus et Cupidon ; puis il signale la gourmandise et l'ivrognerie des Ventricoles au pays de la Gloutonnerie. De Paris il fait un éloge pompeux, tout en insistant sur les



LA NATURE CONSEILLE A JEAN DE HAUTEVILLE D'ÉPOUSER LA MODÉRATION.

misères et les souffrances des écoliers. Il arrive ensuite au Mont de l'Ambition, séjour des rois, du luxe et de l'avidité, de la corruption et de la basse adulation ; puis auprès du Monstre de la Cupidité, qui représente l'avarice des prélats et le combat terrible des prodigues et des avares ; puis à Thulé, où sont les sages de la Grèce et de Rome qui déclament contre les vices. Enfin il rencontre, dans une plaine fleurie et avec un nombreux cortège, la Nature qui lui conseille d'épouser la Modération. Un moine de Saint-Évroul en Normandie, Orderic Vital, compose une *Histoire ecclésiastique*, pour faire connaître tout ce qui s'est passé depuis l'avènement du christianisme : elle est surtout intéressante pour la conquête anglo-normande.

LE NORD, LE CENTRE ET LE MIDI Dans le Nord, Raimbert enseigne la dialectique à Lille, en nominaliste, *in voce*, Odon, à Tournai, en réaliste, *in re*. Odon, enthousiaste de Platon et de Boèce, écrit de curieux livres, si l'on en juge par les titres, *le Sophiste*, *la Chose* et *l'Être*. Converti par la lecture

de saint Augustin, Odon, ne s'occupant plus que de dogme et de liturgie, établit en réaliste la réversibilité du péché originel. L'abbé de Tuy, Rupert, est un mystique qui voyage pour combattre les philosophes, attaquant même Guillaume de Champeaux et Anselme de Laon. Alain de Lille, mort en 1202, suit la méthode géométrique dans les *Maximes de théologie*. Poète ingénieux et mystique, esprit pénétrant, il s'attache à Platon et aux Plotiniens : dans le *De Planctu Naturæ*, la Nature déplore les désordres causés sur la terre par le génie inquiet de l'homme ; dans l'*Anti-Claudianus*, elle s'efforce de former un homme moins imparfait que celui qui fut créé à l'origine.

Au Centre et dans le Midi, les écoles d'Orléans font des jurisconsultes et des versificateurs érudits ; de même, celles de Poitiers, celles de la Grande-Chartreuse où l'abbé Guigo, versé dans la littérature sacrée et profane, recommande aux copistes de transcrire et de garder soigneusement les livres. Un chanoine du Puy, Raymond d'Agiles, écrit l'histoire des Francs qui prirent Jérusalem ; Macarius de Fleury compile peut-être un lexique grec. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny (1094-1156), réforme les couvents de France, d'Italie et d'Espagne, fait traduire le Coran, combat les Juifs et les Musulmans, correspond avec les personnages les plus considérables et les plus divers, entre autres avec saint Bernard et avec Héloïse. Il compare aux vers de Virgile et d'Horace ceux de son secrétaire, le théologien Pierre de Poitiers, qui alternent entre l'élégance et la barbarie.

Dans l'Ile-de-France, il y a des historiens, des érudits et des philosophes. Guibert de Nogent (1053-1124) a lu les bons auteurs, mais il écrit beaucoup, et son style est parfois rugueux, *scabrosus*. Il fait preuve de sens critique, ce qui est fort rare alors, dans son traité des *Reliques des Saints*. Suger, abbé de Saint-Denis, régent du royaume pendant la seconde Croisade et surnommé le Père de la Patrie, laisse des pages remarquables sur le règne de Louis VI et celui de Louis VII, sur la consécration d'une église en 1143, où il soutient, contre saint Bernard, qu'il faut construire avec art la maison de Dieu. Pierre Hélias, qui enseigne la rhétorique à Jean de Salisbury, écrit un *Abrégé de la grammaire* en vers héroïques et un *Commentaire* (inédit) sur Priscien qui dénote une grande expérience. Pierre le Chantre, évêque de Paris, cite des autorités grecques. Guillaume de Gap, abbé de Saint-Denis, apporte de Constantinople des livres grecs, *Vie de Secundus* et *Panégyrique de saint Denis*, que d'autres, en relations avec Jean Sarrasin, mettent en latin. Adam du Petit-Pont écrit un curieux traité sur l'*Art de bien parler*.

Les dialecticiens et les mystiques Les dialecticiens se livrent dans les écoles, de 1087 à 1160, sur les universaux, à de vives discussions, que nous a racontées Jean de Salisbury. On cite d'ordinaire les nominalistes qui n'y voient que des mots, *voces ;* les conceptualistes, pour qui ce sont des idées ou concepts ; les réalistes, qui en font des choses, *res.* Mais il y a bien d'autres opinions et l'on peut dire que personne ne comprend alors toute la portée métaphysique de cette difficile question des universaux, mais elle est posée. Roscelin, poursuivi pour sa doctrine sur la Trinité, a laissé une lettre fort piquante à Abélard. Guillaume de Champeaux s'occupe des universaux en enseignant la rhétorique. Abélard s'était signalé par ses attaques contre ses maîtres, qui le firent condamner par deux conciles. Mais ce qui, plus que toutes les controverses théologiques, lui assura la célébrité, ce fut l'amour d'Héloïse, les vers, aujourd'hui perdus, dans lesquels il la chantait, et les lettres d'Héloïse, devenue abbesse du Paraclet, où s'exhale la passion la plus ardente. Ce n'est pas un rationaliste, même au sens où l'on peut appliquer ce nom à Jean Scot et à Gerbert. Mais c'est, avec Alexandre de Halès, le fondateur de la méthode scolastique, par le *Sic et Non,* par les *Sommes* de dialectique et de théologie qu'il avait composées. En ce sens, les scolastiques et les juristes sont ses continuateurs : chacun d'eux cherchera à constituer, pour ses disciples, avec les textes nouveaux dont on dispose, un enseignement aussi complet que possible, et à le rédiger entièrement. Les *Sentences* de Pierre Lombard, mort évêque de Paris en 1164, auront un succès prodigieux dans les écoles. Elles ont pour objet Dieu, l'Incarnation, les sacrements, les vertus et les vices.

Aux dialecticiens s'opposent souvent les mystiques, qui relèvent de Guillaume de Champeaux. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, fut pendant près d'un demi-siècle le maître de l'Église de France et même de l'Église d'Occident. Adversaire des philosophes, il donne, comme son contemporain Algazel, aux pratiques ascétiques et mystiques, la place que les plotiniens réservaient à la connaissance scientifique. Ses livres sur le mépris du monde, l'amour de Dieu, les degrés d'humilité, ne nous donnent pas une idée exacte de son influence. Les Victorins, comme saint Bernard, se rattachent à Guillaume de Champeaux. Hugues, « la harpe du Seigneur », écrit des *Commentaires,* et surtout un traité sur les sacrements, qui justifie sa grande renommée, un autre sur l'étude, *Didascalicon de studio legendi,* où il superpose en plotinien la méditation et la contemplation à la connaissance sensible. Richard, placé par Dante entre les grands docteurs, décrit les six degrés de contemplation et utilise la philosophie pour atteindre l'union avec Dieu, dans ses traités sur la Trinité et sur la contemplation. Le prieur Achard veut, vers 1155, que l'homme

renonce à la raison pour se livrer à Dieu, qui le rendra semblable à lui-même. Et Gauthier considère comme des hérétiques Abélard, Pierre Lombard, Pierre de Poitiers et Gilbert de la Porrée. Il condamne même Pierre Comestor ou le mangeur, le dévoreur de livres, qui s'était retiré à Saint-Victor après avoir écrit l'*Histoire scolastique* et la *Chaîne des temps*, dont on fit, en les mettant en français au quinzième siècle, la « Bible et la Chaîne des Histoires ».

Des Victorins contempteurs de la science, on a pu rapprocher Adam de Prémontré, qui nous présente le soleil, les astres, les pierres invitant les créatures à l'amour du Créateur ; Pierre le Chantre, qui supprime les discussions et les commentaires pour chercher la perfection dans des croyances fermes et dans la pratique de la vertu ; Adam de Perseigne, qui s'attache à la correction des mœurs ; Reginald ou Rainaud, le moine qui veut condamner Porphyre à être pendu ; Honoré d'Autun, qui met en enfer Homère, Virgile et Ovide et qui ne connaît qu'une philosophie, celle de Salomon, trouvant dans les Proverbes sa morale, dans l'Ecclésiaste sa physique, et dans le Cantique des Cantiques sa logique.

On mutilerait, à coup sûr, notre littérature comme notre civilisation nationale si l'on n'y faisait pas figurer les noms d'Alcuin, de Jean Scot Érigène, de Gerbert, de saint Anselme, d'Abélard, de Jean de Salisbury, de saint Bernard, et même des auteurs moins célèbres dont nous avons rappelé sommairement les œuvres, parce qu'elles le méritent en elles-mêmes et qu'elles ont toutes contribué à l'avènement de ce treizième siècle qui a été grand entre tous dans l'histoire de notre pays.





CHAPITRE V

LA SECONDE RENAISSANCE ET LA PLACE CONSIDÉRABLE DE LA LITTÉRATURE LATINE EN FRANCE ET DANS L'EUROPE OCCIDENTALE

I. De 1200 à 1315 : période importante dans l'histoire de l'humanité et dans celle du christianisme. De 1315 à 1453 : arrêt partiel du développement intellectuel. — II. Influence de la langue et de la littérature latines; les traducteurs. — III. Écrivains et sermonnaires; les humanistes italiens; Français qui les imitent. — IV. Philosophie, science et théologie au treizième siècle en France et surtout à Paris. — V. De François de Mayronis à Raymond de Sebonde.

I



Au treizième siècle, la civilisation fleurit surtout dans l'Occident chrétien. Les Arabes et les Juifs n'offrent guère de grands noms après ceux d'Averroès et de Maimonide. Les Byzantins, même après la Croisade de 1204, ont encore, à vrai dire, des érudits, des théologiens, des philosophes qui conservent, s'ils ne les augmentent, les acquisitions du monde gréco-latin. Mais les chrétiens d'Occident continuent le travail entrepris par Charlemagne et ses contemporains : ils s'approprient tout ce qu'avaient rassemblé les Byzantins, les Arabes, les Juifs et leurs prédécesseurs latins. Une seconde Renaissance produit des œuvres nouvelles, d'une valeur inappréciable, et le treizième siècle apparaît comme une période d'une importance capitale dans l'histoire de l'humanité et dans celle du christianisme, dans l'his-

toire des sciences et des arts comme dans celle des lettres et des philosophies.

Le catholicisme atteint son plein développement : la théologie qu'il construit alors servira à combattre la Réforme du seizième siècle ; la philosophie qu'il édifie sera reprise par Léon XIII pour lutter contre les doctrines modernes.

Les papes et les empereurs, les rois et les peuples, par leurs directions et par leurs actes, ont fait du treizième siècle une époque qui mérite de figurer à côté de celles auxquelles se sont attachés les noms de Périclès, d'Auguste, de Léon X ou de Louis XIV. Innocent III et Grégoire IX, Innocent IV et Urbain IV, Nicolas IV et Boniface VIII administrent, à peu près sans contrôle, les affaires spirituelles de

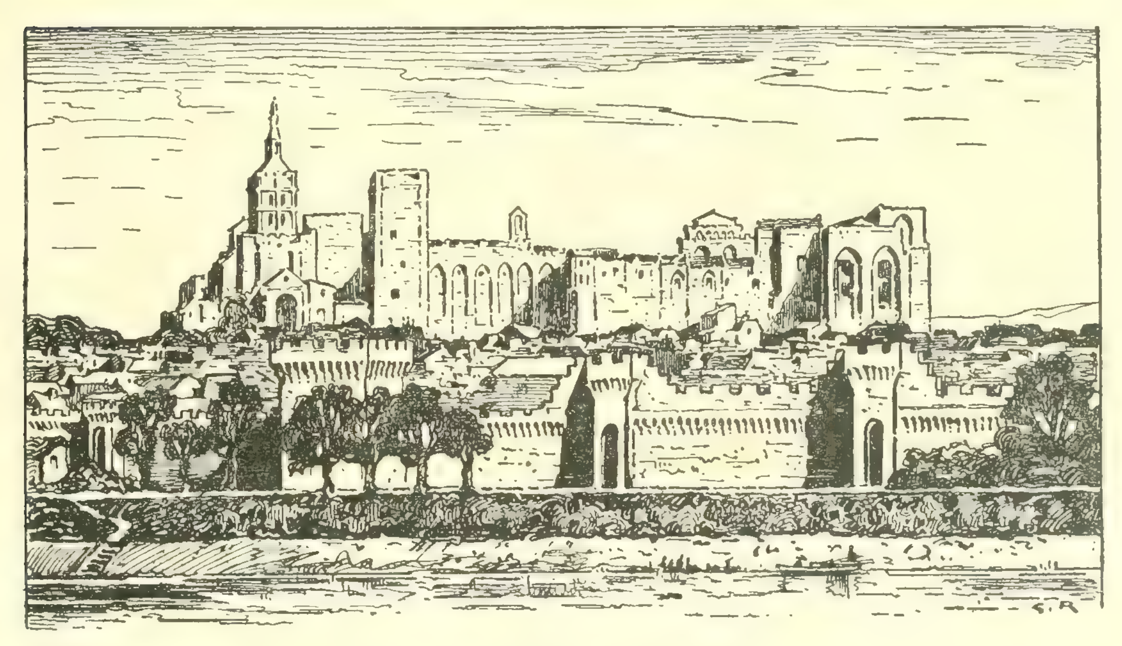


LA MUSIQUE RELIGIEUSE ET LA MUSIQUE PROFANE.

la chrétienté. Parfois même on pourrait croire qu'ils vont gouverner les laïques comme les clercs, avec l'aide puissante des ordres mendiants qui prêchent et enseignent, qui forment et surveillent les esprits ; en 1267, Roger Bacon écrit que le pape est le médiateur entre Dieu et les hommes, qu'il a plein pouvoir dans les choses temporelles et spirituelles, qu'on peut l'adorer après le Dieu véritable. Les souverains politiques ne sont pas inférieurs aux papes : Frédéric II aspire à créer une royauté universelle qui s'étende de la Baltique à la Mongolie ; saint Louis est un des hommes qui, à travers les siècles, ont le plus aimé la justice et le plus travaillé à la faire régner en souveraine ; Alphonse X sera surnommé le Sage, et Philippe le Bel, avec les légistes, organisera le gouvernement d'une façon nouvelle. En France et en Angleterre, en Italie et en Flandre, les peuples prennent une part croissante à la vie politique. Et les Universités synthétisent, augmentent et répandent les connaissances de toute espèce. Les cathédrales et les forteresses, les hôtels de

ville, les beffrois et les ponts, bien d'autres édifices témoignent des merveilleux progrès de l'architecture. Comme au temps de Phidias, elle est complétée par la peinture et la sculpture. La musique, religieuse et profane, s'ajoute aux autres arts. Les langues nationales grandissent en Angleterre et en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie et en Portugal ; des littératures se forment ou se développent, dont l'une au moins, avec Dante et la *Divine Comédie*, atteint presque du premier coup la perfection.

Par contre, la période qui s'étend de 1315 à 1453 n'est brillante ni pour l'Église,



LE PALAIS DES PAPES A AVIGNON.

ni pour le monde laïque. Dans la guerre de Cent ans, les Français sont défaits à Crécy, à Poitiers, à Azincourt ; la folie de Charles VI, après le règne réparateur de Charles V, amène le traité de Troyes qui, en 1420, reconnaît Henri d'Angleterre comme le futur roi de France. L'intervention de Jeanne d'Arc et le réveil de la France terminent en 1453 cette guerre, également pénible pour la France et pour l'Angleterre. L'Église souffre du séjour des papes à Avignon, que les Italiens appellent la Captivité de Babylone, puis du Grand Schisme, pendant lequel deux et même trois pontifes se disputent le pouvoir ; elle souffre des hérésies, en particulier de celles de Jean Wiclef et de Jean Huss. Des famines fréquentes, des pestes comme celle de Florence qui fit périr, dit-on, un tiers de la population, contri-

buent enfin, avec les guerres et les dissensions de toute espèce, à ralentir les progrès de la civilisation.

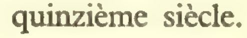
II

La France et Paris Dans le travail fécond du treizième siècle, la part de la France est considérable. Et si Toulouse, Orléans, d'autres villes encore acquièrent ou conservent une certaine célébrité, c'est surtout Paris qui devient, pour la France et pour l'Occident latin, le principal centre de l'activité intellectuelle et littéraire.

Les langues et les littératures nationales étendent leurs moyens d'expression et produisent des œuvres de mérite. Mais le latin et les ouvrages de ses maîtres agissent, par le vocabulaire et la syntaxe, par les formes et les genres, par les rythmes et les mètres, comme par les idées, sur les langues et les littératures nationales, spécialement sur celles qui grandissent en France.

On sait que la civilisation latine s'est organisée, à partir du troisième siècle avant Jésus-Christ, en s'appropriant des éléments pris au monde grec, auxquels elle a joint plus tard ce que lui apportait le christianisme, où se mêlaient déjà le judaïsme et l'hellénisme. La langue et la littérature ont suivi un développement parallèle. On l'a vu précédemment pour la poésie profane et religieuse, pour la prose sous toutes ses formes. Cela est tout aussi vrai du vocabulaire. Pour exprimer les idées venues des Grecs, des Juifs et des chrétiens, il a fallu des mots nouveaux, qui ont été créés par les imitateurs et les traducteurs. Ce travail, interrompu au sixième siècle, a repris à la Renaissance carolingienne ; il s'accentue au douzième et au treizième siècle, avec les traducteurs qui sont auprès de Raymond de Tolède, auprès de Robert de Lincoln et de Frédéric II, auprès de saint Thomas et de Vincent de Beauvais. On met alors en latin des Grecs et des Byzantins, des Arabes et des Juifs, des philosophes et des théologiens, des mathématiciens et des astronomes, des physiciens, des naturalistes et des médecins. Les acquisitions verbales sont considérables : ainsi le *Thomas-Lexikon* de Schütz, qui donne les mots employés par saint Thomas, dépasse parfois d'un cinquième, voire d'un quart en étendue nos vocabulaires du latin classique.

Influence des lettres latines Or, ce que les littératures grecques et byzantines, chrétiennes, juives et arabes furent pour les Latins, la langue et la littérature latines, qui se sont développées dans tout l'Empire et

dans notre pays, l'ont été pour la langue et la littérature qui n'ont pas cessé de grandir en France, à partir du douzième siècle. Des recherches nombreuses l'ont montré amplement pour le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe. Il en est de même pour l'influence littéraire, que l'on constate tout à la fois dans la pensée et dans la forme, par les adaptations, les emprunts et les traductions, dont on travaille depuis un certain temps à établir exactement la nature et la portée. Qu'il nous suffise de rassembler quelques affirmations aujourd'hui inconstestées, qui portent tout à la fois sur le douzième, le treizième, le quatorzième et la première moitié du  quinzième siècle.



JEAN CLOPINEL DE MEUNG
(Gravure du XVIe. Bibliothèque nationale).

La légende d'Arthur et de Merlin, la matière de Bretagne viennent des œuvres latines de Nennius et de Geoffroy de Monmouth ; le *Roman de Thèbes*, type du roman antique, a été puisé dans un abrégé de prose latine où est condensée, d'après Stace, la légende d'Œdipe, d'Étéocle et de Polynice. Le *Roman de Troie* en trente mille vers, par Benoît de Sainte-More, qui développe l'ouvrage du Pseudo-Darès, le Troyen, et du Pseudo-Dictys, le Grec, tiendra la place de l'*Iliade* dans notre moyen âge. Albéric tire son *Alexandre* d'un abrégé latin; Jacques de Thuin, dont le *Roman de César* est mis en vers par Jacques de Forest, fait des emprunts à Lucain et aux historiens de César. Par le *Roman de la Rose*, où « l'art d'Amor est toute enclose », comme par les adaptations et les traductions d'Ovide, on voit quelle place prend la femme dans la société, la Vierge dans la théologie. Boèce et Macrobe, Abélard et Héloïse, Virgile, Ovide, Prudence sont partout utilisés. Guillaume de Lorris, par ce qu'il tire d'Ovide, annonce la carte du Tendre et les tragédies de Racine; Jean Clopinel s'inspire des poètes latins, surtout d'Alain de Lille, en attaquant, avant Rabelais, le célibat, même ecclésiastique. Prudence et ses imitateurs latins fournissent des allégories et des personnifications à la *Voie d'enfer*, à la *Voie du Paradis* comme à la *Divine Comédie*. Pétrarque, dans une lettre latine à Boccace de 1373, suggère l'idée de sa pièce à l'auteur de *Griselidis*.

Des recueils latins, que tous les écoliers ont en main, donnent les fables françaises, qu'on retrouve en partie dans le *Roman de Renard;* or, l'association de Renard et d'Ysengrin est prise peut-être elle-même à un poème latin qui est l'*Ysengrinus*. Des jeux liturgiques, où figurent les patriarches et les prophètes, naissent les

drames qui en sont la sécularisation. Le *Jeu de saint Nicolas*, qui fit la célébrité de Jean Bodel, a pour antécédent un *ludus* latin d'Hilaire, le disciple d'Abélard. Si donc notre moyen âge, en particulier le douzième siècle français, constitue pour l'Europe, comme on dit souvent, une seconde antiquité, c'est qu'il a puisé ses connaissances dans les auteurs latins qui les lui avaient transmises.

De même la *Somme le Roi*, du dominicain Laurent, confesseur de Philippe III, comparée pour son onction à l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Manuel des péchés*, les *Images du Monde*, comme celle du Messin Gaucher, le *Trésor* de Brunetto Latini et d'autres ouvrages analogues, sont des Encyclopédies véritables, dont la matière et parfois la forme viennent des Sommes, des Miroirs et des Images en latin. Même le *Donat* provençal emprunte les cadres et les formules des grammaires latines !

Du quatorzième siècle, Gaston Paris a pu dire qu'il ne jouit pas d'une réputation fort glorieuse et qu'il n'en mérite pas une autre. Mais ce qu'on ne peut lui contester, c'est le goût de l'instruction ; or, pour s'instruire, on s'adresse aux Latins, héritiers des Grecs et des Byzantins. Alain Chartier et Christine de Pisan, Froissart et Nicolas Oresme, dont les œuvres françaises ne sont pas sans mérite, n'ignorent pas la littérature latine. Ainsi Alain Chartier, le père de l'éloquence française, est nourri des prosateurs latins ; Christine de Pisan donne des compilations qui ressemblent à des encyclopédies, et dont les matériaux lui sont fournis par Sénèque, Frontin, Valère Maxime, Végèce, Aristote et Plutarque.

LES TRADUCTIONS On a dit d'Amyot, il y a longtemps, qu'il a mis notre langue à l'école de l'antiquité, qu'il a enrichi le vocabulaire et qu'il a contribué à nous rendre raisonnables, en préparant le français à exprimer des idées générales. Mais le travail des traductions, qui continue au dix-septième et au dix-huitième siècle, est commencé dès le douzième et produit déjà quelques-uns de ces résultats. Des clercs qui ignorent ou savent mal le latin, des laïques et des femmes désirent connaître les œuvres latines et même grecques. On met en français le poème de Marbode sur les pierres précieuses, le *Physiologus* ou le *Bestiaire* qui donne les propriétés souvent imaginaires d'animaux, pris comme les pierres pour des symboles de la pensée chrétienne. Jean de Thuin traduit en 1240 la *Pharsale* de Lucain ; Jean de Meung en fait autant pour Végèce cinquante ans plus tard. On traduit ou on adapte, pour les laïques, des chroniques latines, Eutrope, Boèce et Isidore de Séville, Paul Diacre et le pseudo-Darès, l'*Histoire des Normands* d'Aimé du Mont-Cassin, la *Guerre des Albigeois* de Pierre de Vaux de Cernai, l'*Histoire de*

Philippe-Auguste par Guillaume le Breton, l'*Histoire des rois de France*, qui résume toutes les Chroniques latines de Saint-Denis, bien d'autres œuvres qui portent sur l'histoire universelle ou française. Aucun écrit toutefois n'obtient le succès de l'*Art d'aimer* d'Ovide, dont presque tout ce qui est caractéristique passe dans les théories sur l'amour courtois et sur l'amour mystique : les clercs mettent à la portée des femmes, dont ils cherchent à s'attirer les bonnes grâces, les fruits des expériences amoureuses de la jeunesse d'Ovide, en les accommodant à la civilisation et aux mœurs du temps. Chrétien de Troyes le traduit en 1160 et d'autres après lui en donnent des versions, qui parfois sont plutôt des imitations. André le Chapelain écrit en latin au début du treizième siècle, d'après les troubadours et d'après Ovide, le code de l'amour courtois, *De arte honeste amandi*. La « Clef d'amour » supprime, dans Ovide, ce qui ne semble pas viser directement le but poursuivi. Jacob d'Amiens suit Ovide et André le Chapelain dans un *Art d'Amour*, qui est d'ailleurs plat et grossier. Du quatorzième siècle date une traduction glosée des deux premiers livres de l'*Art d'aimer*, ainsi qu'une autre assez fidèle des *Remedia amoris*, insérée entre 1370 et 1380, dans les *Échecs amoureux*. Un anonyme, qui a inséré quelques passages de Chrétien de Troyes, écrit, en soixante-dix mille vers, un Ovide moralisé, d'après lequel Pierre Bersuire remanie le Commentaire allégorique sur Ovide de son *Reductorium morale*. Par bien d'autres œuvres, en latin et en français, le poète de l'amour entre dans la pensée profane et même dans la pensée religieuse.



SCEAU DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS (Fin du XIV[e] siècle. Archives nationales).

La plupart des traductions du quatorzième et du quinzième siècle ont un but moral et didactique. Jean le Bon et Charles V, qui les encouragent, s'intéressent avant tout aux hauts faits d'armes et à l'astrologie. C'est « à l'honneur de Dieu » que Nicolas Oresme les entreprend ; c'est « pour ceux qui voudront savoir l'art de chevalerie et prendre exemple aux vertus anciennes », que travaille Pierre Bersuire, tandis que Simon de Hesdin veut « introduire toutes



JEAN LE BON

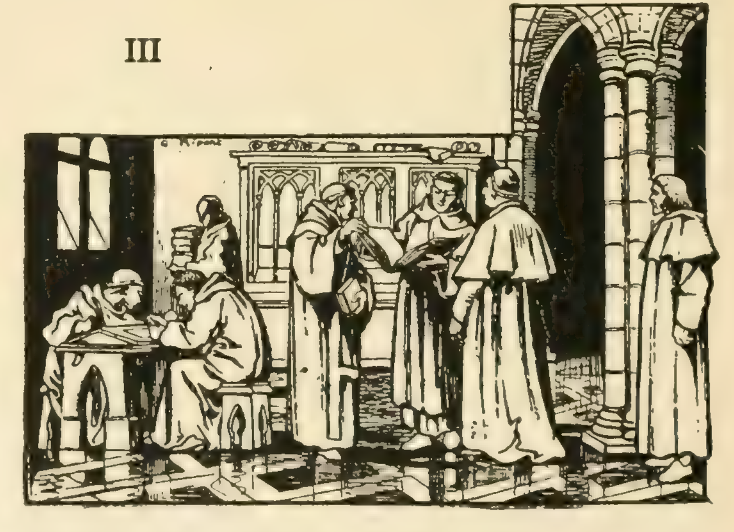
gens à suivre les vertus et fuir les vices ». Charles V entend encore, selon Christine de Pisan, « préparer des renseignements et sciences introduisables à toutes vérités », ou, selon Raoul de Presles, travailler « au proufit et utilité du royaume et de toute chrétienté ». Par son ordre, on met en français les *Éthiques*, les *Politiques*, les *Économiques*, le *Traité du ciel*, d'après les traductions latines du treizième siècle, le *De remedio fortuitorum* du pseudo-Sénèque, la *Cité de Dieu*, les *Remèdes de l'une et l'autre fortune* de Pétrarque, l'*Éducation des enfants nobles* de Vincent de Beauvais, le *Polycraticus* de Jean de Salisbury, l'*Alexandre le Grand* de Quinte-Curce, la *Cyropédie* de Xénophon, bien d'autres ouvrages qui avaient instruit ou charmé auparavant ceux-là seuls dont le latin était, pour ainsi dire, la langue maternelle.



CHARLES V.

Ainsi, par des emprunts au vocabulaire, à la grammaire et à la syntaxe, par des traductions, des adaptations, des imitations de toute espèce, la langue et la littérature en français ont commencé à se rendre maîtresses de tout ce qui, par la langue et la littérature latines, s'était conservé de la civilisation de la Grèce, de Rome et de Byzance, des Arabes et des Juifs.

III



LA PENSÉE AVANT LA FORME De 1200 à 1453, la littérature en latin met la pensée au premier plan. Au lieu d'aller à la philosophie par la grammaire et les belles-lettres, ou même de s'arrêter à la rhétorique et à la versification, on va directement de la grammaire à la philosophie et à la théologie. Si l'on trouve chez Roger Bacon quelques belles pages qui rappellent Sénèque et annoncent Voltaire, saint Thomas sera accusé de barbarie

par certains humanistes du seizième siècle, qui compareront son latin à celui des classiques et ne retrouveront même plus l'originalité des idées qu'admirait le treizième siècle, sous la dureté et les complications de l'expression. Déjà les littéraires du treizième siècle reprochent aux philosophes et aux juristes leur style obscur. Chartres est éclipsée par Paris ; Orléans maintient la tradition classique. On y étudie Virgile et Lucain ; on y poursuit la pureté du style ; on y forme des gens habiles à composer des lettres et dont quelques-uns deviendront les secrétaires des papes ; on y prépare des poètes latins, que vantent Alexandre Neckham et Jean de Garlande. Mais la *Bataille des Sept Arts*, écrite par Henri d'Andely après 1236, montre la défaite d'Orléans, où survit seule désormais l'étude du droit et des classiques, en même temps que triomphent, avec Paris, la logique et la philosophie.

QUELQUES ÉCRIVAINS

Certains noms et certaines œuvres méritent toutefois d'être rappelés. Pierre de Corbeil, maître en théologie d'Innocent III et archevêque de Sens, écrit une satire latine contre ceux qui se marient, *qui uxores ducunt*. Vers 1209 Alexandre de Villedieu, qui tient une école à Paris, compose, d'après Priscien, une grammaire en vers qui eut un succès prodigieux jusqu'au seizième siècle. Son *Compendium* de la divine Écriture, en deux cent douze hexamètres, des vers mnémotechniques sur les mois rappellent Fulbert et l'école de Chartres. Une autre grammaire en vers, écrite en 1212 par Eberhard de Béthune, eut un succès aussi durable. Son *Labyrinthe* expose les misères des maîtres de rhétorique et de poésie ; parmi les poètes en vogue, Éberhard place Virgile et Ovide, Perse et Juvénal, Stace et Claudien, non Horace, mais en revanche des poètes récents, Pierre de Riga et Alain de Lille, les auteurs de l'*Architrenius*, de l'*Alexandre*, du *Physiologus*, du *Solinarius*. Jean de Garlande compose en France, son pays d'adoption, des poèmes sur les Mystères et les Triomphes de l'Église, où il imite Virgile et Ovide, Stace et Lucain ; un *Art rythmique*, avec des modèles pour les règles énoncées ; de curieux vocabulaires sur les mots communs, sur les mots obscurs, sur les choses, — ce dernier à l'usage de l'Université de Paris, — dont on se sert encore au temps d'Érasme. Un autre ouvrage, qui rappelle l'*Heptateuchon* de Thierry de Chartres, contient une liste des livres dont doivent se servir les étudiants. En littérature latine, il recommande Donat, Caton et Théodulfe, l'*Achilléide* et la *Thébaïde* de Stace, l'*Énéide*, les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, Juvénal et Horace, les *Métamorphoses*, les *Remèdes d'Amour* et peut-être les *Fastes*, Salluste et l'*Orateur*, les *Tusculanes*, l'*Amitié et les Paradoxes*, la *Vieillesse* et *le Destin*, les *Devoirs* de Cicéron, une partie de Martial et de Pétrone, Symmaque et Solinus, Sidoine Apollinaire et Suétone, Quinte-Curce et

Trogue-Pompée, Hégésippe et Tite-Live, les *Lettres*, les *Questions naturelles*, les *Bienfaits* et les tragédies de Sénèque. Le programme est vaste. Comme Jean de Garlande, qui donne aussi des listes d'auteurs pour la grammaire, la rhétorique et la dialectique, pour l'arithmétique et la géométrie, l'astronomie et la médecine, le droit et la théologie, signale des ouvrages récemment introduits en France, notamment ceux d'Aristote, il apparaît clairement que l'usage de ces ouvrages n'implique nullement l'abandon des écrivains et des classiques latins. Du célèbre prédicateur Jacques de Vitry il y a en latin des *Lettres*, une *Histoire orientale*, une *Histoire occidentale*, dont un chapitre sur la Ville de Paris relève les raisons diverses pour lesquelles les écoliers recherchent le savoir. Enfin on peut rappeler, de l'historien Guillaume le Breton, le récit du retour triomphal à Paris des vainqueurs de Bouvines : « Qui pourrait raconter, s'imaginer, tracer avec la plume, sur le parchemin ou sur des tablettes, les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les danses des peuples, le doux chant des clercs, les sons harmonieux des instruments guerriers, les ornements des églises, les rues, les maisons, les chemins de tous les châteaux et des villes tendus de courtines et de tapisseries de soie, couverts de fleurs, d'herbes et de branches verdoyantes ; les habitants de toute condition, des deux sexes et de tout âge, accourant de toutes parts voir un si grand triomphe ; les paysans et les moissonneurs interrompant leurs travaux et se précipitant en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Ferrand dont naguère ils redoutaient les armes?... Toute la route se passa ainsi jusqu'à ce qu'on fût arrivé à Paris. Les habitants et, par-dessus tout, la multitude des écoliers, le clergé et le peuple, allant au-devant du roi en chantant des hymnes et des cantiques, témoignèrent par leurs gestes quelle joie animait leurs esprits. Et il ne leur suffit pas de se livrer à l'allégresse pendant ce jour, ils prolongèrent leurs plaisirs pendant la nuit et pendant sept nuits consécutives au milieu de nombreux flambeaux, en sorte que la nuit paraissait aussi brillante que le jour ; les écoliers surtout ne cessaient de faire de somptueux festins, chantant et dansant continuellement. »

LES SERMONNAIRES De 1200 à 1453 il faut faire une place aux sermonnaires. Les milliers de sermons qui nous restent sont presque tous en latin, sermons complets, *parati*, thèmes de sermons, sermons en style macaronique, où domine tantôt le latin et tantôt le français, qu'on rencontre surtout au quinzième siècle, au temps de Maillard et de Menot, enfin recueils de sermons, d'exemples et de règles. Sous le nom de Guillaume d'Auvergne, il y a un recueil pour les prédicateurs, *De faciebus mundi*. Les sermons de Jacques de Vitry sont

répartis en six séries dont la dernière est particulièrement intéressante pour l'histoire de la civilisation. Il s'y trouve des sermons pour les prélats et les prêtres, pour les chanoines et les clercs séculiers, pour les écoliers, les juges et les avocats, pour les théologiens et les prédicateurs, pour les moines blancs et noirs, pour les sœurs cisterciennes et blanches, pour les chanoines réguliers, les ermites et les reclus, pour les frères mineurs et ceux de l'Ordre du Temple, les frères hospitaliers et gardiens des malades, pour les lépreux et les infirmes, les pauvres et les affligés, pour les gens en deuil, les croisés et les pèlerins, pour les nobles et les chevaliers, pour les bourgeois, marchands et changeurs, pour les laboureurs, vignerons, artisans et marins, pour les serviteurs et domestiques, pour les gens mariés, les veufs et les célibataires, les jeunes filles, les enfants et les adolescents.

Les recueils d'exemples abondent : le plus vaste est celui du dominicain Étienne de Bourbon, divisé en sept parties selon les dons du Saint-Esprit. Le général des dominicains, Hubert de Romans, dans l'*Érudition des prédicateurs*, donne des règles, des préceptes, des thèmes de sermons pour toute circonstance et pour tout auditeur. La *Somme* de Gui d'Évreux est un recueil de sermons et de thèmes, avec des indications pour préparer les sermons, pour diviser et développer les thèmes. Et de R. Maidston ou de Jean de Weiden, il y en a un au titre naïf ou facétieux, *Dormi secure*, *Dormi sine cura*, « Dors tranquille, tu trouveras ton sermon tout fait ! »

TENDANCES HUMANISTES Les Italiens, Pétrarque, Boccace, le Pogge, d'autres encore que Sandys a étudiés avec sympathie et impartialité, continuent les recherches de Servat Loup, de Gerbert, de Roger Bacon, et entrent en possession d'œuvres latines que leurs prédécesseurs ignoraient : de Tacite, de Quintilien, et surtout des *Lettres* et des *Discours* de Cicéron. D'un autre côté, par leurs relations ininterrompues avec les Grecs, des Italiens avaient appris la langue et connu des œuvres dont on n'avait pas encore les traductions latines. Aussi, laissant souvent la théologie de côté, ils en vinrent à préférer les écrits qui leur paraissaient surtout propres à former l'homme, comme ils poursuivaient, dans les œuvres d'art, la réalisation de la beauté purement humaine.



BOCCACE (Miniature du XVe siècle. Bibliothèque de l'Arsenal)

Même ils voulurent parfois penser comme avaient fait les philosophes antiques, peindre, sculpter et bâtir à la façon des artistes grecs, écrire en latin comme Quintilien et surtout comme Cicéron. L'Italie fut vraiment alors la maîtresse de l'Occident. Toutefois il y a, en France, même avant 1453, des hommes, Pierre Bersuire et Nicolas Oresme, Jean de Montreuil et Alain Chartier, qu'il ne faut pas oublier dans l'histoire de notre littérature en latin.

Pierre Bersuire connut Pétrarque à Avignon de 1320 à 1340. Vers 1342, il travaille à Paris à une Encyclopédie religieuse en trois parties, *Reductorium*, *Repertorium* et *Breviarium*, avant de mettre en français Tite-Live pour Jean le Bon. Nicolas Oresme, le traducteur d'Aristote, dont, après l'avoir trop longtemps déprécié, on a un peu trop grandi l'importance scientifique et philosophique pour ses traités français sur les divinations et l'astrologie judiciaire, a écrit en latin un traité remarquable sur l'origine, la nature, le droit et les mutations des monnaies : il s'oppose au despotisme qui permettrait au prince d'en changer la matière, la valeur ou le poids. Jean de Montreuil, laïque et homme d'État, mort avant 1420 comme chancelier de Charles VI, a été appelé un véritable humaniste. Il admire Pétrarque, le père de la philosophie morale, qu'il met à côté des classiques, et Salutati, le prince de l'éloquence latine. Pour Caton et Varron, pour Vitruve et Plaute, surtout pour Térence, il a un véritable culte. « Après avoir psalmodié les heures canoniques, dit-il, on peut donner à Cicéron le reste de sa journée. » D'Alain Chartier, on a en latin un traité contre la guerre et pour la paix, deux harangues qu'il adresse à l'empereur d'Allemagne, une lettre où il célèbre Jeanne d'Arc, l'héroïne « qui ne vient pas de la terre, mais du ciel ». Non sans raison, on a remarqué que la forme française de son œuvre oratoire s'explique par ses périodes latines, que tout ce qui lui valut le



NICOLAS DE CLAMENGES

baiser célèbre dont parle la légende, est plein « de gracieuses fadaises », sans rien de comparable aux pages latines où il a vanté « l'héroïne française qui a accompli la délivrance nationale ». Et il suffit d'ouvrir Froissart, à la première page des *Chroniques*, pour être convaincu que l'étude du latin n'a pas été sans influence sur la forme vivante et personnelle de son œuvre.

Notons encore que les trois théologiens qui furent à la fin du quatorzième siècle la gloire de l'Université parisienne, Pierre d'Ailly, Jean Gerson et Nicolas de Clamenges, citent fréquemment les classiques dont ils ont une connaissance assez étendue. En particulier, Nicolas, passionné dans sa jeunesse pour l'étude de l'éloquence, avait étudié et peut-être expliqué en public la rhétorique cicéronienne, et son style, parfois scolastique, rappelle aussi les classiques. Enfin Jean de Courtecuisse et le cardinal Filiastre ont souvent manifesté des tendances humanistes.

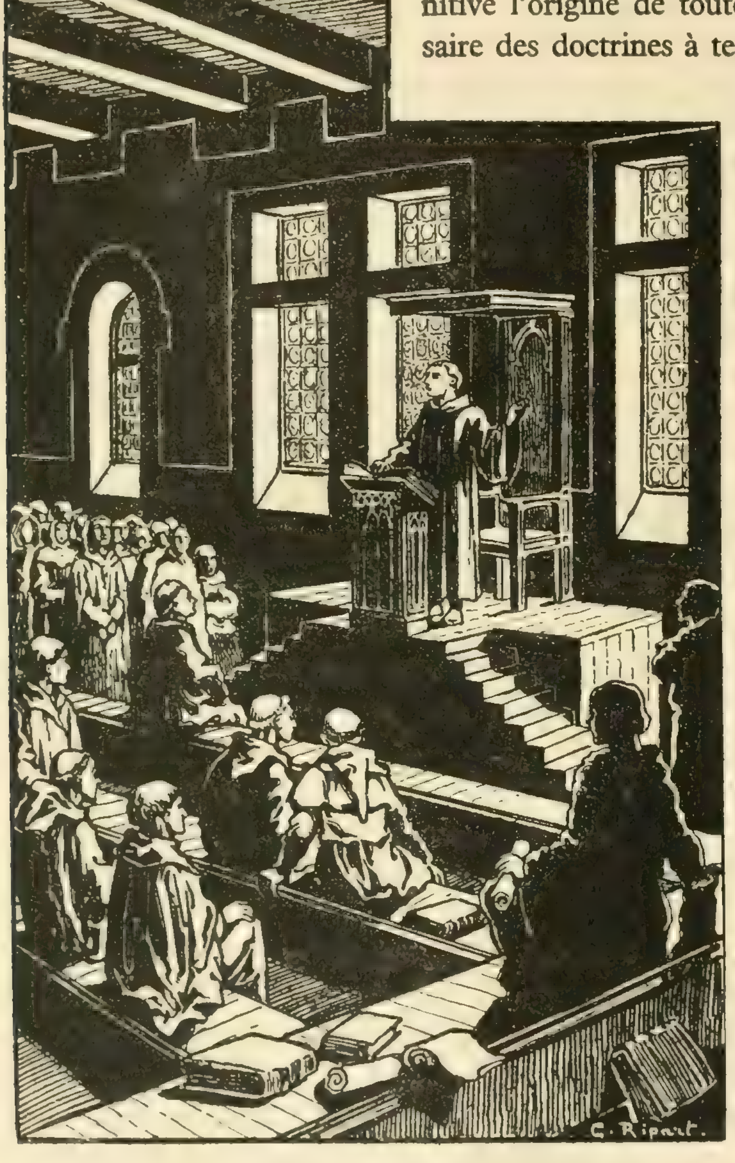
IV

PHILOSOPHIE, SCIENCE, THÉOLOGIE C'est par la philosophie, la science et la théologie que la littérature latine du treizième siècle est surtout remarquable. Et la plupart des grandes œuvres ont été écrites, soit par des Français, soit par des hommes qui ont été instruits en France, qui y ont enseigné, qui y ont passé leur vie.

Le but qu'ils poursuivent, c'est de conserver et d'augmenter les connaissances déjà acquises par les Latins, comme celles qui viennent des Byzantins, des Arabes et des Juifs. Tous usent alors pleinement de leur raison et la plupart entendent bien rester chrétiens.

David de Dinant ou de Dinan et Amaury de Bennes font de Dieu l'essence ou la matière des choses et, pour cette réduction à l'unité, ils ont été souvent dans la suite rapprochés de Spinoza. Les Amauriciens, comme les Albigeois, veulent, après Joachim de Flore, promouvoir le règne de l'Esprit-Saint, dont l'Évangile éternel doit remplacer la Bible juive et l'Évangile chrétien. Saint François d'Assise, dont on sait les relations avec notre pays, saint Dominique qui s'installe à Toulouse, fondent des ordres nouveaux. Guillaume d'Auvergne enseigne à l'Université de Paris, écrit un traité sur l'Univers et un traité sur l'âme, qui reproduit textuellement celui de Gundissalinus, le traducteur de Tolède. Il consulte les

œuvres récemment introduites en France ; il est orthodoxe, ami de la science et de la philosophie ; il use de la raison et de l'autorité, de l'expérience et de l'intuition. C'est en Dieu, dont les révélations ne cessent jamais selon lui de nous être accordées, qu'il met en définitive l'origine de toutes nos connaissances. Adversaire des doctrines à tendance manichéenne, ruinant à l'avance la thèse des Averroïstes latins par les affirmations plotiniennes sur l'indivisibilité de l'âme et sa parenté avec Dieu, c'est un précurseur de Roger Bacon, qui en fait grand cas, comme d'Albert le Grand et de saint Thomas.



GUILLAUME D'AUVERGNE.

Après 1228 Guillaume est évêque de Paris. Aristote, interprété par les commentateurs plotiniens, devient un maître reconnu, et les Universités possèdent à peu près tous les matériaux dont elles useront jusqu'au seizième siècle. L'Anglais Alexandre de Halès, étudiant, puis maître à Paris, avant et après son entrée chez les franciscains, achève de constituer la méthode ébauchée par Abélard et employée dans les écoles jusqu'au dix-septième siècle. La *Somme de théologie*, où il en présente les multiples applications, distingue nettement, comme les Plotiniens, le monde intelligible et le monde sensible, et expose bien des doctrines récemment arrivées en Occident. Son successeur, Jean

de la Rochelle, voit des suppôts de Satan en ceux qui voudraient anéantir l'étude de la philosophie : le traité sur l'âme humaine utilise, d'une façon fort intelligente, Aristote et Galien, les médecins arabes, saint Augustin et les commentateurs par lesquels il remonte à Plotin.

La période qui s'étend de 1257 à 1280 est la plus féconde du treizième siècle. Guillaume de Saint-Amour, un des adversaires les plus acharnés des ordres mendiants, les combattit dans les *Périls des derniers temps*, traduits en vers français, et dans les *Collections catholiques et canoniques de l'Écriture pour l'instruction des fidèles*. Le premier de ces livres, déclaré « inique, abominable et exécrable », par les Mendiants, eut un grand succès, d'après Matthieu Paris : « Le peuple, dit-il, se mit à tourner en ridicule les religieux mendiants ; on leur refusa les aumônes que jusque-là on leur donnait, on les appelait hypocrites, successeurs de l'Antechrist, faux prédicateurs, conseillers adulateurs des rois et des princes, contempteurs des ordinaires et leurs supplanteurs, prévaricateurs abusant des confessions et qui, voyageant en des pays où ils ne sont pas connus, excitent à prêcher avec plus d'audace, attaquent l'Évangile éternel, mais aussi l'Ancien et le Nouveau Testament, pour enseigner un Évangile plus parfait dont ils vont amener le règne. »



Plus redoutables aux ordres mendiants, si l'on en juge par la polémique de saint Thomas, furent les Averroïstes latins, dont le plus marquant semble avoir été Siger de Brabant. Accusés d'avoir proclamé que Moïse, Jésus, Mahomet étaient trois imposteurs, ils usaient d'arguments et de textes philosophiques pour soutenir que les Grecs et les Arabes affirmaient l'unité de l'intellect et, par suite, niaient l'immortalité personnelle comme la vie future. Avant Pomponace et les Averroïstes de la troisième Renaissance, ils distinguent la raison et la foi, ils affirment en croyants ce qu'ils nient en tant que philosophes. Et ils sont aussi les ancêtres des libertins, des esprits forts et des philosophes que combattront Descartes et Bossuet, la Bruyère et Berkeley.

Mais le succès va surtout aux Dominicains et aux Franciscains, dont les plus remarquables sont Albert le Grand et saint Thomas, Roger Bacon et saint Bonaventure.

ALBERT LE GRAND ET SAINT THOMAS

Albert le Grand a laissé son nom à une place de Paris, où son enseignement le rendit célèbre. Son succès fut immense : « On l'invoque dans les écoles, dit Roger Bacon qui l'a combattu avec acharnement, comme Aristote, Avicenne et Averroès. Il a eu, de son vivant, une autorité que le Christ n'a jamais obtenue dans sa vie mortelle. » Par son œuvre savante et étendue, il veut faire connaître Aristote et la nature. Il ne sépare l'Aristote authentique ni des apocryphes, ni des commentaires plotiniens. Il l'a critiqué plus d'une fois d'ailleurs et c'est à l'expérience qu'il demande la certitude dans les matières sur lesquelles ne peut porter le syllogisme. Même il fait une place considérable aux éléments mystiques qui lui viennent des sources plotiniennes, notamment de saint Augustin et du Pseudo-Denys, de manière à devenir l'un des maîtres d'Eckhart, de Tauler, de Suso, de l'auteur de la *Deutsche Theologie* éditée deux fois par Luther.



ALBERT LE GRAND
(Estampe du XVIe siècle. Bibliothèque nationale).

C'est son disciple saint Thomas qui est devenu le guide de l'Église catholique. Il séjourne à Paris de 1245 à 1248, de 1252 à 1261, de 1269 à 1271. A Paris, il étudie et il enseigne ; il écrit, en tout ou en partie, les *Commentaires sur les Sentences*, sur l'*Hermeneia*, sur saint Matthieu, saint Jean et saint Paul, les *Quodlibeta* et les *Questions disputées*, la seconde partie de la *Somme de théologie*, ses ouvrages sur l'être et l'essence, sur les principes de la nature, contre Guillaume de Saint-Amour et contre les Averroïstes. A Paris il est, selon une légende caractéristique, l'hôte de saint Louis. Si Urbain V, suivant une pieuse coutume, accorde son corps, disputé comme une précieuse relique, aux Dominicains de Toulouse, il laisse un de ses bras au couvent parisien de Saint-Jacques. Plus sûrement que tous ses contemporains, saint Thomas opère le départ entre ce que les catholiques doivent accepter et ce qu'ils doivent rejeter dans les apports récents. D'Aristote, en particulier, il donne une bonne interprétation littérale, qu'il accompagne d'une explication plotinienne et chrétienne, par laquelle il lui attribue les doctrines auxquelles on tient alors le plus et qu'on trouve le moins chez l'Aristote authentique, la Création, la Providence et l'immortalité de l'âme. Avec ce qui lui vient du passé, avec ce que rassemblent les contemporains, avec les nombreux auxiliaires toujours empressés de lui venir en

aide, saint Thomas construit, en orthodoxe d'une habileté et d'une pénétration singulières, la synthèse philosophique qui gardera toute sa valeur à travers les siècles. Ce système est exposé dans la *Somme de théologie*. En histoire et en exégèse, saint Thomas accomplit une œuvre analogue : la *Chaîne d'or* réunit les quatre Évangiles comme s'ils étaient la rédaction d'un seul maître ; les *Commentaires* sur les livres saints, le Psautier, l'Oraison dominicale et le Symbole des Apôtres, montrent que tous contiennent en germe ce que développent la philosophie et la théologie thomistes. En lui, il y a certes un intellectualiste qui use de la raison, mais il y a aussi un mystique qui écrit l'Office du Saint-Sacrement, un Commentaire sur le Pseudo-Denys et d'autres œuvres analogues. L'Église a accepté officiellement sa théologie et son exégèse au Concile de Trente. Avec Léon XIII, en 1879, elle a repris, de nos jours, les principes de sa philosophie.


SAINT THOMAS D'AQUIN
(Gravure. Bibliothèque nationale).

D'Albert le Grand et de saint Thomas, il faut rapprocher les Dominicains Hugues de Saint-Cher, qui a revisé toute la Bible et en a commenté les diverses parties, et Vincent de Beauvais, l'auteur du *Grand* ou *Quadruple Miroir*. Pour composer cet ouvrage, Vincent eut des auxiliaires dans son ordre, et il se servit de la Bibliothèque de douze cents manuscrits que saint Louis avait fait rassembler à la Sainte-Chapelle. Au-dessus de tout, Vincent place l'Écriture. Après elle, il met les décrétales des souverains pontifes, les canons des conciles généraux, les œuvres des docteurs sacrés que l'Église a canonisés et dont les doctrines ont été approuvées par le Pape et les Conciles. Ensuite viennent les docteurs prudents et catholiques, mais non canonisés ; puis les philosophes, les docteurs des gentils qui ont ignoré la vérité de la foi, mais qui ont dit sur le Créateur et les créatures, sur les vertus et les vices, de belles et merveilleuses choses, vraies pour la croyance catholique comme pour la raison humaine. Aux *Deflorationes* ou emprunts anonymes, dont on use, d'Alcuin à Guillaume d'Auvergne, Vincent substitue le *Florilège* ou recueil de morceaux choisis dont la provenance est indiquée. S'il a suivi l'ordre des *Sommes* et de l'*Écriture*, en parlant successivement du Créateur, des créatures, de la chute et de la réparation, des choses qui se sont produites dans le temps, il avait pensé d'abord à constituer une œuvre analogue à nos modernes Encyclopédies, en rangeant sous un même titre, Charité, Chasteté, etc., tous les extraits qui y avaient

quelque rapport. Sous son nom, il donne ce qui lui vient des maîtres modernes, par l'enseignement ou par les livres ; sous les noms des auteurs, ce qui a été recueilli, par lui ou par ses collaborateurs, dans les écrivains antérieurs. Ainsi Vincent a préparé une introduction, érudite et historique, à l'œuvre plus personnelle d'Albert et de saint Thomas. Son *Miroir*, souvent comparé à l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, a été consulté jusqu'aux temps modernes.

ROGER BACON ET LES SAVANTS

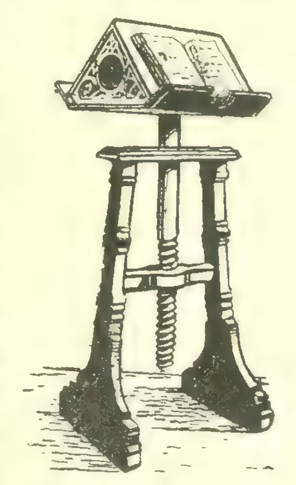
C'est à Paris, où il est étudiant, que Roger Bacon rencontre ce merveilleux Pierre de Maricourt, le maître des expériences, peut-être aussi l'exégète incomparable, qu'il rappelle sans cesse. C'est à Paris qu'il enseigne et qu'il écrit pour Clément IV, l'ancien secrétaire de saint Louis, ses grands ouvrages, l'*Opus majus*, l'*Opus minus*, l'*Opus tertium*. Ce qu'il recommande avant tout, c'est la recherche de la vérité, dont l'acquisition résulte du travail du théologien, du philosophe, du savant, employant tous l'autorité, le raisonnement et l'expérience. Et la vérité ainsi acquise ou la sagesse, il veut qu'on l'emploie à gouverner les laïques et les ecclésiastiques, à étendre la Cité de Dieu ou la société des nations chrétiennes, par la conversion des infidèles, à la protéger contre ceux qui ne voudront pas se convertir, sans effusion de sang chrétien, mais grâce à des inventions prodigieuses, par exemple à ce miroir comburant qui vaudrait plus qu'une armée pour saint Louis, et qui rappelle Archimède.



ROGER BACON.

Au premier rang des moyens de connaître, Roger Bacon met l'expérience, intérieure ou extérieure. La première est une révélation que Dieu accorde à ceux dont l'âme est pure : elle leur fournit les vérités métaphysiques et morales que l'*Écriture* présente à tous les chrétiens. La seconde crée les sciences, la science expérimentale, leur maîtresse à toutes, qui porte sur la nature, surtout sur la nature vivante ; l'optique et les mathématiques que Bacon applique avant Descartes à la physique pour en tirer l'explication de toutes choses ; la multiplication des espèces, notre théorie actuelle de la propagation de la force ; l'alchimie spéculative et pratique ; la géographie, pour laquelle il fournit à Pierre d'Ailly des pages que Christophe Colomb lira avec profit ; la morale, qu'il couronne par l'union mystique avec

Dieu, d'autres encore par lesquelles il espère augmenter notre puissance sur la nature et rendre notre sagesse plus complète, sans oublier ses projets sur la réforme du calendrier, qui ne seront réalisés qu'en 1582, et sur la prolongation de la vie humaine, que reprendront Descartes et Condorcet. On a pu le considérer comme un précurseur d'Auguste Comte et du positivisme moderne, mais on aurait tort d'oublier le chrétien et le théologien, le métaphysicien et le moraliste, pour lesquels travaille le savant. Comme ses contemporains, il use de la démonstration, mais il insiste sur une logique du probable et du sentiment, à la façon des modernes. Il invoque l'autorité des livres saints comme celle des savants et des philosophes, mais il la complète par l'expérience et il veut qu'on recoure, plus qu'aux traductions, aux textes originaux, en grec, en arabe, en hébreu, en chaldaïque. Même il écrit des grammaires grecque et hébraïque, peut-être des vocabulaires, et réclame l'étude des langues parlées par les peuples avec lesquels on entretient des relations politiques et commerciales.


LUTRIN DU XVe SIÈCLE.

D'une façon générale, Roger Bacon est un des précurseurs, chrétiens et catholiques, des érudits de la troisième Renaissance, des Réformateurs du seizième siècle, de nos savants et de nos éducateurs modernes. La synthèse théologique et philosophique qu'il ébauche réunit, comme celle de saint Thomas, le savoir de son temps et celui de la période antérieure, mais elle laisse place à celui de l'avenir, qui sera produit par les progrès de l'expérience et par la connaissance plus approfondie des sciences et des langues.

A côté de lui on peut ranger les savants qui rassemblent des données positives, des physiciens dont on cite un groupe à Paris et un autre à Oxford, des alchimistes en Italie où une école, qui a peut-être des ramifications en France, organise des expériences nouvelles pour remonter des pratiques aux doctrines et perfectionner la technique des arts, dont l'œuvre est alors si remarquable. Il y a des médecins qui font appel à l'expérience mais aussi à l'alchimie pour retarder les accidents de la vieillesse et prolonger la vie humaine, des opticiens comme maître Pierre, le constructeur d'un miroir comburant, et Vitellion que commentera Képler, des mathématiciens, comme maître Pierre et Sacrobosco, Léonard de Pise et Jean de Londres, peut-être Parisien d'origine, comme Campano de Novare ; des voyageurs, Carpini, Rubruquis, Marco-Polo qui augmentent les connaissances géographiques et ethniques. Toutes les directions dans lesquelles se développeront les sciences, à partir du dix-septième

siècle, sont plus qu'esquissées, et c'est une des raisons, non des moindres, pour lesquelles le treizième siècle est une période importante dans l'histoire de l'humanité.

SAINT BONAVENTURE, DUNS SCOT, R. LULLE Au point de vue mystique, Jean de Fidenza, saint Bonaventure, disciple à Paris d'Alexandre de Halès et de Jean de la Rochelle auquel il succède comme professeur, peut être rapproché d'Albert, de saint Thomas, de Roger Bacon. L'*Itinéraire de l'âme vers Dieu*, son œuvre la plus caractéristique, réunit et développe tout ce qui vient de Plotin par saint Augustin et le Pseudo-Denys, les Victorins et saint Bernard, les Byzantins, les Arabes et les Juifs.



SAINT BONAVENTURE
(Gravure du XVe siècle. Bibliothèque nationale).

De 1280 à 1315, on peut citer surtout Henri de Gand, Duns Scot et Raymond Lulle. Henri fut un des premiers hôtes, avec Guillaume de Saint-Amour, du Collège institué par Robert de Sorbon, et son œuvre considérable n'est pas sans valeur mystique et théologique. Duns Scot étudie la théologie et enseigne la philosophie à Paris. S'inspirant de ses prédécesseurs franciscains, même de Roger Bacon, il attaque la plupart de ses contemporains et proclame en Dieu, comme fera encore Descartes, la prédominance de la volonté, tandis que les thomistes, laissant de côté le mysticisme de leur maître, soutiendront, avant Leibnitz, la prééminence de l'intelligence. Raymond Lulle enseigne à Paris, avec beaucoup de succès, le Grand Art, la méthode logique qui combine les idées générales, pour en faire sortir des solutions métaphysiques ou théologiques. Il étudie l'arabe, comme le recommandait Roger Bacon, pour convertir ou combattre les Musulmans et il survit avant tout par un mysticisme plotinien et chrétien, qui dénote un psychologue avisé en matière d'amour.

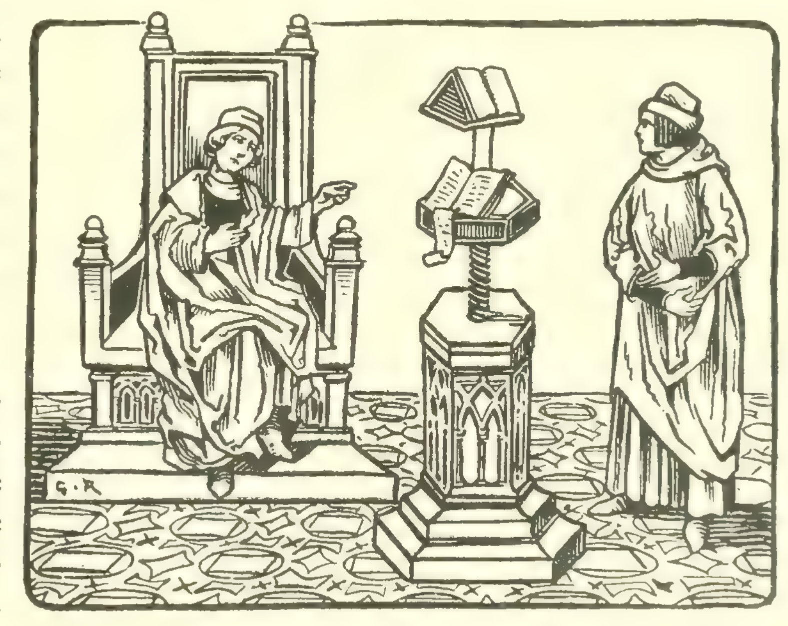
Les écoles discutent la question des universaux, celle du principe d'individuation, celles de l'être et de l'essence, des rapports de la substance, de l'attribut et de l'accident, des relations de la logique et de la philosophie, etc. L'Inquisition veille à ce qu'on n'attaque pas les dogmes, et les philosophes, comme les théologiens, ont grand souci, en général, depuis 1280, de rester orthodoxes.

En résumé, le treizième siècle rassemble tout ce qui avait été trouvé auparavant, laisse des œuvres artistiques et scientifiques, théologiques et philosophiques d'une originalité puissante, qui rendra possibles, à partir du dix-septième siècle, les progrès nouveaux de la pensée et de la civilisation.

V

DE 1315 A 1453

La période qui va de 1315 à 1453 n'est certes pas aussi remarquable, mais elle ne saurait être, sans injustice, considérée comme tout à fait négligeable pour l'historien de la pensée humaine. Hauréau trouve qu'il n'y a pas de lecture plus pénible et plus fastidieuse que celle des écrits théologiques ou philosophiques du quatorzième siècle. Et l'on sait en effet combien les innombrables Commentaires sur les Sentences de Pierre Lombard, combien les discussions entre réalistes et nominaux présentent de redites, de subtilités où l'on n'entrevoit que rarement le désir de trouver la vérité ! De plus, le décret de 1315, qui fondait la Grande Sorbonique et obligeait le soutenant d'une thèse à répondre à toutes les objections qui lui pouvaient être faites, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans manger et sans boire, a donné naissance à une institution dont personne ne conteste les multiples inconvénients. Mais l'abbé Gerbet, M. de Rémusat et Hauréau sont d'accord pour affirmer qu'à cette école de discussions écrites et orales, d'argumentations logiques, notre langue a pris plus de clarté et de précision qu'aucune autre, notre esprit a contracté des habitudes sévères de raison, un tact



UNE SOUTENANCE DE THÈSE EN 1315.

admirable pour l'ordre et l'économie des idées, une supériorité de méthode dont les grandes productions des trois derniers siècles gardent particulièrement l'empreinte. Et il y a certes une bonne part de vérité dans ces affirmations, qui portent en réalité sur l'invention, l'ordonnance et l'analyse des idées, comme sur l'enrichissement de la langue, sur la justesse et la propriété de l'expresssion.

Quelques-uns des penseurs de cette époque ne sont pas d'ailleurs sans originalité. François de Mayronis, mort vers 1323, le maître des abstractions, rappelle parfois les Plotiniens et les Grecs qui vont faire l'éducation de l'Italie. La méthode d'Aristote, observée par saint Paul, dit-il, s'élève des choses inférieures aux choses supérieures, la méthode de Platon, suivie par saint Jean, descend des choses supérieures aux choses inférieures. Et il s'agit, bien entendu, du Platon complété par Plotin, tel que le présente saint Augustin. Si le philosophe peut préférer la méthode d'Aristote, c'est à la condition qu'elle le conduise où l'attend Platon, car Platon, ajoute-t-il dans une comparaison singulière, est le plus grand parmi les philosophes, comme Jupiter est le premier entre les dieux ! Chez lui encore, comme chez Spinoza, Hauréau signale la formule célèbre, annoncée chez Jean Scot, que Dieu est nature *naturante*, en tant que créateur.

Son contemporain Pierre Auriol est un disputeur habile, que ses élèves appellent le docteur éloquent. Il combat les abstractions réalistes, tandis que Hervé Nédellec cherche à réconcilier les deux écoles. Durand de Saint-Pourçain se refuse à croire tout ce qu'enseignent ses maîtres et ne pense pas qu'il faut avoir autant de souci de l'affirmation d'Aristote que de la vérité. Dieu, dit-il, après Roger Bacon, nous a créés raisonnables : servons-nous donc de notre raison et n'hésitons pas à nous prononcer contre les plus grands docteurs si elle nous dit qu'ils se sont trompés. Guillaume d'Ockam, qui étudie la théologie à Paris, est surtout connu par sa lutte contre les papes, auxquels il ne reconnaît aucune autorité sur les choses temporelles. Mais c'est aussi le prince des nominalistes, un psychologue pénétrant, un précurseur de François Bacon, de Locke et de Leibnitz. Les romanciers et les poètes dramatiques ont mêlé Jean Buridan, recteur en 1327, à l'histoire légendaire de la reine Jeanne. On lui doit sur la liberté une théorie profonde qui n'a guère été comprise ; et il s'interroge lui-même, en attendant qu'on en revienne à interroger la nature, au lieu de s'en rapporter uniquement aux livres.

PIERRE D'AILLY ET JEAN GERSON

De même, les trois théologiens français, dont nous avons noté les tendances humanistes, ont une place marquée dans l'histoire de la civilisation comme dans celle de l'Église. Tennemann

dit de Nicolas de Clamenges que ce fut un hardi penseur. Pierre d'Ailly et Jean Gerson ont été invoqués souvent par les Gallicans du dix-septième et du dix-huitième siècle. Pierre d'Ailly a joué un grand rôle aux conciles de Pise et de Constance, comme il a contribué à faire triompher le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge. C'est un nominaliste convaincu dont l'*Image du monde* reproduit littéralement un texte de Roger Bacon par lequel Christophe Colomb a été confirmé dans ses conjectures sur l'Amérique. Le second est un des personnages dont l'influence s'est exercée jusqu'à nos jours. Avec Pierre d'Ailly, son maître, et après lui, il combat les adversaires de la supériorité des conciles sur les papes et de l'Immaculée Conception, il travaille à rendre la paix à l'Église et à la France. S'il souhaite qu'on interdise la traduction en langue vulgaire de la Bible et des Livres saints, il veut qu'on écrive en français sur la religion et la morale pour édifier les simples; il compose des ouvrages sur l'éducation morale et intellectuelle des enfants pauvres, qu'aucune serrure, dit-il, n'est assez forte pour défendre contre ceux qui les lui dérobent encore incorrects et méconnaissables; il fait même passer dans des traités, composés en français pour les rendre accessibles aux religieuses, les doctrines mystiques où, comme saint Bonaventure, il expose que savoir, c'est croire et que croire, c'est aimer. Car il condamne la curiosité qui fait dédaigner en théologie les autorités les plus respectables, le goût des nouveautés, l'appel aux sciences étrangères et au mépris de la révélation. Des écoles, il prétend chasser les discussions, pour y ramener le goût des vérités simples, claires et utiles, l'amour d'une sagesse mieux proportionnée à nos besoins et à notre faiblesse. Les dialogues de *Consolatione Theologiæ* rappellent la *Consolation de la philosophie* de Boèce. Les traités latins, sur l'éducation des enfants, contiennent des parties



JEAN GERSON.



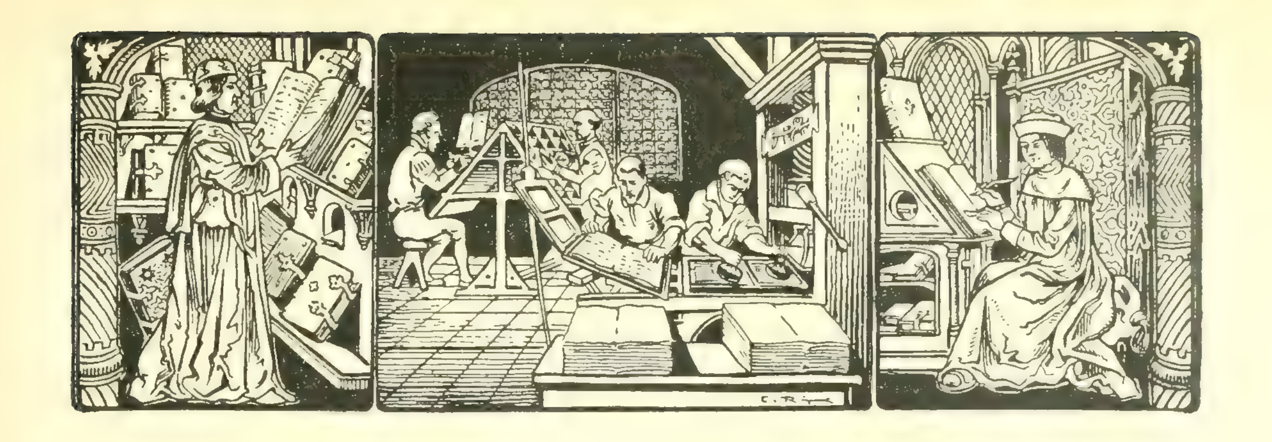
PIERRE D'AILLY.

vraiment admirables et qui devraient être mises à profit par nos maîtres actuels.

L'IMITATION ET R. DE SEBONDE Il n'est pas trop surprenant qu'on ait voulu faire de Gerson, dont on y retrouve les doctrines, l'auteur de l'*Imitation,* « le plus beau livre sorti de la main des hommes ». Mais l'homme qui l'a composé a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas être connu et il a pleinement atteint son but. Il vécut, semble-t-il, de la vie mondaine et il finit par se soumettre complètement à un abbé et s'enfermer dans un couvent pour y trouver le repos. Lecteur de l'*Ecclésiaste,* comme d'Ovide et d'Aristote, mais surtout désireux, comme saint Bonaventure et Gerson, de voir le règne de l'amour et de la charité, il proclame que la science ne vaut rien sans la crainte de Dieu, comme Montaigne dira plus tard en laïque que science sans conscience n'est que ruine de l'âme.



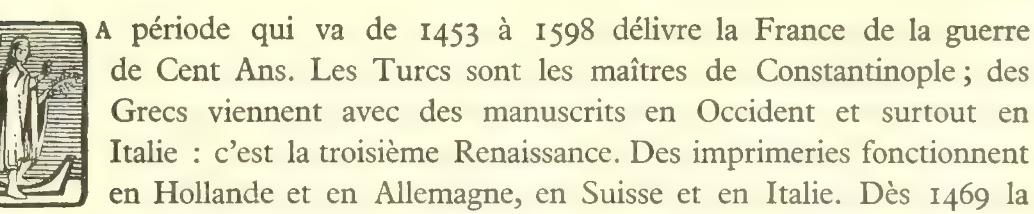
C'est à Montaigne que nous conduit Raymond de Sebonde, mort en 1422, après avoir enseigné à Toulouse. Sa *Théologie naturelle* soutient, en prenant son point de départ chez saint François d'Assise et bien des penseurs du treizième siècle, qu'il faut demander au livre de la nature la justification des grandes vérités de la religion et de la morale, car il est antérieur à celui des révélations et n'admet pas, comme celui-ci, des suppressions, des interpolations, des falsifications ou des interprétations inexactes. Montaigne en a donné la traduction et a écrit l'*Apologie* de Raymond de Sebonde, au moment même où les guerres religieuses et civiles, provoquées par les controverses scripturaires, avaient produit leurs effets les plus terribles. Et il a eu des successeurs qui ont poursuivi l'établissement de la tolérance, de la liberté religieuse, en s'inspirant de la religion ou de la morale naturelles.



CHAPITRE VI

LA LITTÉRATURE LATINE DE FRANCE AU QUINZIÈME ET AU SEIZIÈME SIÈCLE PENDANT LA TROISIÈME RENAISSANCE ET LA RÉFORME

De 1453 à 1598. — I. La troisième Renaissance : vérité, beauté. Le latin, son usage et son influence. — II. Jouffroy, Fichet, Gaguin montrent l'évolution qui se produit en France. Lefèvre d'Étaples, savant, philosophe, théologien et mystique ; les Fabristes ; Guillaume Budé et le Collège royal. — III. Les réformés, les savants, les historiens et les écrivains politiques, les érudits dont l'influence est européenne.



LA période qui va de 1453 à 1598 délivre la France de la guerre de Cent Ans. Les Turcs sont les maîtres de Constantinople ; des Grecs viennent avec des manuscrits en Occident et surtout en Italie : c'est la troisième Renaissance. Des imprimeries fonctionnent en Hollande et en Allemagne, en Suisse et en Italie. Dès 1469 la Sorbonne en a une : ainsi sont multipliés les bons et les mauvais livres, et surtout les médiocres. Des facilités pour s'instruire sans maîtres sont données à ceux qui en trouvent le temps et qui ont l'intelligence nécessaire ; la conservation des chefs-d'œuvre est assurée. En 1461, Louis XI succède à Charles VII et lutte contre les grands seigneurs, surtout contre la puissante maison de Bourgogne. Les expéditions en Italie font connaître aux Français une civilisation nouvelle et, par certains côtés, supérieure. En 1492, Grenade est enlevée aux Musulmans, Christophe Colomb découvre l'Amérique. Cinq ans plus tard, Vasco de Gama

double le cap de Bonne-Espérance et, en 1517, Magellan arrive, par le détroit qui porte son nom et l'Océan Pacifique, aux Mariannes, puis aux Philippines. Les Espagnols et les Portugais deviennent maîtres de territoires et de richesses immenses, qu'on exploite par l'esclavage des indigènes et la traite des nègres. François I[er] protège les arts et les lettres. La Réforme se produit avec Luther et Mélanchthon en Allemagne, avec Zwingle en Suisse, avec Calvin et Théodore de Bèze en France, avec Henri VIII en Angleterre. Elle divise la chrétienté. Contre Charles-Quint, dont les possessions enserrent la France, François I[er] lutte péniblement, avec l'aide des protestants et des Turcs. Les Jésuites, institués par Ignace de Loyola, exercent une grande influence au concile de Trente, qui emprunte ses décisions doctrinales à saint Thomas et accroît l'autorité du Pape. En France, le chancelier de l'Hôpital essaye vainement d'établir un accord entre les protestants et les catholiques. La Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, précédée et suivie d'autres violences auxquelles s'abandonnent les deux partis, crée un état de guerre permanent. Fondation de la Ligue en 1584, meurtre du duc de Guise en 1588, assassinat de Henri III en 1589, intervention des Espagnols qui réclament le trône pour Isabelle, fille de Philippe II et nièce de Henri III, siège de Paris, publication de la *Satire Ménippée*, victoires et abjuration de Henri IV, tels sont les faits principaux de cette série tragique. En 1598, par le traité de Vervins, Henri IV met un entr'acte dans le long drame de la rivalité entre la France et l'Espagne ; par l'édit de Nantes, il entend instituer la liberté de conscience. La troisième Renaissance et le moyen âge vont faire place aux temps modernes, où les sciences tiendront une place prépondérante.

I

La première Renaissance avait travaillé à faire revivre la littérature latine, religieuse et profane. Les Français écrivaient en latin et Alcuin, Jean Scot Érigène, Gerbert imitaient, parfois assez heureusement, les classiques. Le français, à l'école du latin, a développé son vocabulaire et produit des œuvres qui ne sont pas sans mérite. La seconde Renaissance fait pénétrer dans la pensée occidentale tout ce que les Byzantins, les Arabes et les Juifs ont conservé, acquis et transmis. C'est en latin, mais avec un vocabulaire singulièrement accru, que les œuvres les plus importantes sont écrites, sans souci le plus souvent de la forme classique. Le français, par des traductions, des adaptations, prend de la souplesse, de la précision, de l'élégance, mais donne aussi des œuvres d'une fâcheuse prolixité.

VÉRITÉ ET BEAUTÉ

La troisième Renaissance continuera à rechercher les œuvres latines et grecques. Byzance et les pays helléniques, les monastères occidentaux, même les palimpsestes, fournissent des textes que l'on croyait perdus. L'imprimerie, « sœur des Muses et la dixième d'entre elles », multiplie les œuvres comme les chefs-d'œuvre de l'antiquité et du moyen âge, dont elle facilite l'étude et la comparaison. Après Roger Bacon, les hommes de la troisième Renaissance et de la Réforme étudieront les écrits originaux dans les textes latins, grecs, hébraïques, parfois même arabes. Sans renoncer à l'interprétation allégorique, ils s'attacheront tout d'abord au sens littéral et au sens historique. De là l'importance que prennent des hommes comme Barlaam et Léonce Pilate, Chrysoloras et Jean Lascaris, Théodore Gaza, Reuchlin et Vatable, Érasme et Guillaume Budé. Ils apprennent à connaître intimement les œuvres grecques et hébraïques, comme jadis les œuvres latines ; par eux la formation littéraire, philosophique ou religieuse tend à s'achever. On cherche d'abord à bien comprendre les auteurs anciens, et, aussitôt, on les contrôle, on les critique. Pour la connaissance de l'homme, on trouve un moyen de vérification dans l'expérience interne ; pour la nature, l'observation externe, puis l'expérimentation contrôlent les assertions contenues dans les livres. S'il s'agit de Dieu, on invoque l'illumination intérieure et l'extase plotinienne, ou l'on remonte de la nature à son auteur. Ainsi l'on poursuit la vérité sous toutes ses formes, dans tous les domaines et par tous les procédés, antiques ou modernes, qui permettent de l'atteindre.



A la vérité on veut joindre la beauté. La première Renaissance a produit l'art roman et des écrits français et latins qui ne sont ni sans grâce ni sans charme ; la seconde a laissé des œuvres artistiques d'une originalité puissante ; mais les lettres latines et françaises ont bien rarement cherché la beauté véritable. La troisième assiste à un admirable raffinement de la pensée et du goût dû à la découverte et à

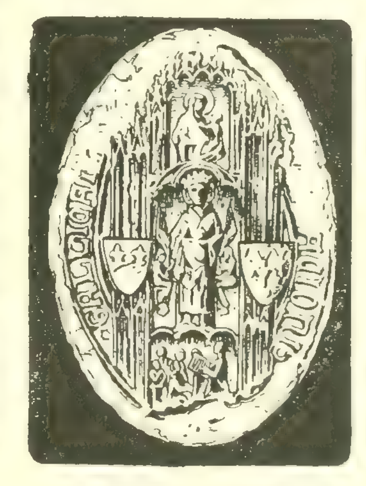
l'étude de la beauté grecque et latine, à la connaissance plus complète de la nature et à l'invention de procédés nouveaux. A la phalange des maîtres italiens, d'une originalité incomparable, la France ajoute un cortège de grands artistes, nourris de la tradition médiévale mais achevés par les méthodes de l'antiquité restaurées. En matière littéraire, l'Italie présente des érudits qui composent des grammaires et des vocabulaires classiques, des éditeurs qui rassemblent des manuscrits et préparent avec grand soin des textes latins ou grecs avec leurs commentaires dont l'objet est de donner des éclaircissements philologiques et historiques qui soient avant tout exacts. Des historiens et des poètes, des humanistes, des cicéroniens, sous la forme classique, entendent créer une littérature nouvelle; des traducteurs parfois reprennent et remanient l'œuvre de leurs prédécesseurs; des archéologues interprètent et adaptent au climat du Nord les monuments de l'antiquité.

En France. la langue nationale, employée par Charles d'Orléans et par Villon, par l'auteur de *Pathelin* et par Commynes, par Marot, Ronsard et leurs écoles, par Amyot, Rabelais et Montaigne, par Ambroise Paré et Bernard Palissy, voire par Ramus dans sa *Dialectique*, apparaît à la fin du seizième siècle comme devant triompher définitivement du latin. Elle devient la langue des tribunaux dès 1539; elle est souvent utilisée par les Réformés qui s'adressent à tous, par les chirurgiens et les barbiers, par les pharmaciens, les physiologistes et les anatomistes. Elle pénètre même dans l'enseignement.

LE LATIN Mais le latin n'a pas été délaissé au quinzième et au seizième siècle. Il reste obligatoire dans les écoles, parce qu'il procure l'accès des sciences divines et humaines, parce qu'il donne commerce « avec tout ce qu'il y a de bien, de sage et de noble sur la terre ». On rappelle souvent l'éducation de Montaigne, entouré par son père jusqu'à six ans et demi de gens qui ne lui parlent qu'en latin. Henri Estienne est élevé de même et avec plus de soin encore. Cordier écrit en 1533 que les enfants devraient avoir honte de s'entretenir avec leurs mères dans la langue vulgaire ! Le latin reste obligatoire pour l'Université et ses collèges, pour les Facultés des arts, de médecine, de droit canon, pour l'Église de France; il est encore seul employé pour la science pure, les mathématiques et la physique, la botanique et la zoologie. Dans les discussions qui se poursuivront jusqu'à nos jours sur la valeur des deux langues, les meilleurs esprits voient clairement qu'il est bon d'exposer en français tout ce qui a été acquis d'excellent, pour en permettre la connaissance à ceux qui ne savent que notre langue, mais ils conseillent aussi d'em-

ployer le latin pour que les acquisitions nouvelles se répandent partout, non seulement en France, mais dans les autres pays et pour que ce qui « couve de beau dans nos cœurs », soit connu de tous, comme dit Turnèbe. Peut-être eût-il été à souhaiter, en effet, qu'à la façon d'Ambroise Paré, de Calvin, plus tard de Descartes, on eût présenté, dans les deux langues, les idées nouvelles, qui auraient ainsi atteint tous les esprits capables de les saisir, au grand profit de notre pays, dont l'influence aurait doublement grandi dans le monde civilisé.

D'ailleurs la littérature en français utilise d'une façon régulière les œuvres latines et les œuvres de l'antiquité grecque. Ainsi l'école des rhétoriqueurs, « intrépides écumeurs de latin », continue Alain Chartier. Jean le Maire de Belges lit et admire, outre les poètes, Tite-Live et Salluste, Jules César et Cicéron. La Réforme se fait par des humanistes. Luther répète, en partie, Roger Bacon : « La première chose que nous ayons à faire, c'est de cultiver les langues, le latin, le grec et l'hébreu, les fourreaux du glaive de l'esprit. » Farel y ajoute l'étude des sciences. Si la théologie, catholique ou protestante, n'admet l'antiquité, selon la formule de Viret, que comme « chambrière et servante », elle lui laisse parfois, comme chez Mélanchthon, une place fort honorable.



SCEAU DE LA NATION DE FRANCE, UNIVERSITÉ DE PARIS (Fin du XIVe siècle. Archives nationales).

Marot imite Horace, traduit quelques passages de Virgile et d'Ovide, invoque « la trompette bellique du grand Virgile ou d'Homère ancien ». On sait les longues études de Ronsard et de Baïf : la Pléiade prend, chez les Latins et les Grecs, ce qui constitue pour elle la perfection esthétique, comme la Réforme cherche surtout dans les *Évangiles* la perfection religieuse et morale. « Feuillette, dit la *Défense et Illustration de la Langue française*, de main nocturne et journelle, les exemplaires grecs et latins. Fais des épigrammes comme Martial, des élégies comme Ovide, Tibulle et Properce, des comédies et des tragédies d'après les Grecs et d'après les Romains, des sonnets d'après Pétrarque et les Italiens, des églogues d'après Théocrite et Virgile. » C'est ce que nos écrivains latins avaient entrepris dès les premiers siècles, c'est ce qu'ils n'avaient presque jamais cessé de faire et c'est ce que les contemporains de J. du Bellay tentèrent en français avec une ardeur parfois excessive, mais souvent couronnée de succès.

Les traducteurs surtout continuent l'œuvre de leurs prédécesseurs. Tous, Latins

et Français, contribuent à assouplir et à enrichir la langue, comme l'a bien dit Montaigne en parlant du plus célèbre d'entre eux, le génial Amyot, qui nous a donné comme un nouveau Plutarque. « Nous aultres ignorants étions perdus, dit-il, si ce livre ne nous eust relevé du bourbier : sa mercy, nous osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en régentent les maîtres d'escholes ; c'est notre bréviaire. » On ne saurait trop insister en effet sur ce que nos grands prosateurs doivent alors aux Latins et aux Grecs : que de mots et d'idées, de formules et de tournures leur a pris Rabelais, qui avait publié des éditions d'ouvrages latins et qui, même dans sa polémique contre les philosophes et théologiens de l'époque antérieure, se sert de leurs armes pour les vaincre. Rabelais, Montaigne, tous deux profonds humanistes et abondants citateurs, sont les protagonistes d'une éducation nouvelle qui éveille l'intelligence et la rend plus capable de recherches approfondies, de progrès nouveaux et plus libres. Montaigne sait très bien le latin, très peu le grec. Mais il ne se borne pas aux classiques : il met en français la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde et l'*Apologie* qu'il en a donnée est la clef de voûte des *Essais*. De l'affirmation de Raymond, que si l'on consultait la nature plus que les théologiens, on éviterait les discussions et les hérésies, Montaigne tire sa thèse essentielle qu'on aurait du même coup échappé aux guerres de religion et pratiqué la tolérance. François de Sales est un humaniste et un helléniste dont les périodes harmonieuses et larges, dans les lettres adressées au sénateur Antoine Favre de Chambéry, auraient pu être signées, comme on l'a dit, par Sadolet et Bembo.

II

JOUFFROY, FICHET, GAGUIN

Les publications les plus nombreuses sont des ouvrages de logique et de théologie. On imprime et on réimprime l'Aristote et le Boèce, répandus depuis longtemps déjà, en y joignant des commentaires, des gloses marginales ou interlinéaires, Buridan, Pierre Lombard et ses *Sentences*, Pierre d'Espagne et les *Summulæ*, avec des commentaires, des gloses et des questions sur les commentaires. Les contemporains, parmi lesquels on peut signaler Pierre Tartaret et Thomas Bricot, dont Rabelais fait figurer les ouvrages sous des titres sarcastiques dans la Bibliothèque de Saint-Victor, abrègent, commentent ou discutent pédantesquement. C'est souvent en dehors de nos Universités que

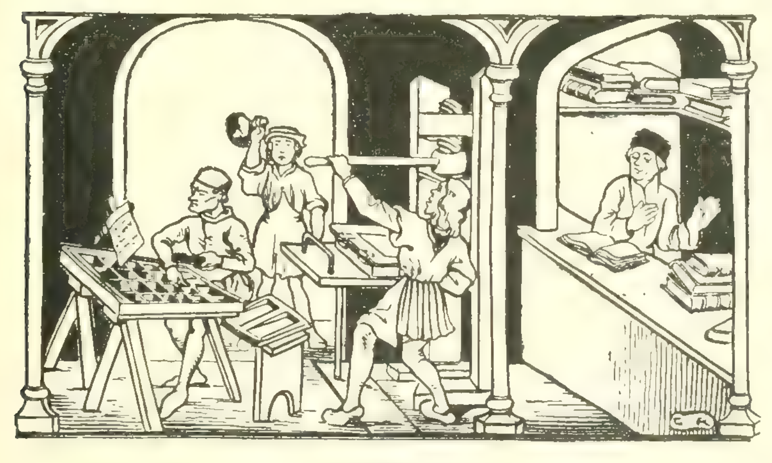
se publient les grandes éditions, que se poursuivent les recherches originales, soit sur la nature, soit sur les textes antiques, soit même sur les œuvres les plus marquantes de la période médiévale.



JEAN JOUFFROY
(Gravure du XVIe siècle).

Dans les collèges, on tend — et les Jésuites contribueront à hâter le mouvement — à une certaine élégance qu'on demande au latin classique, pour les discours et les lettres, pour les petites compositions en vers ou pour les pièces de théâtre que les élèves et les maîtres continueront à produire, du quinzième siècle à nos jours. Le fond est mince, mais la forme est souvent ingénieuse. Ces exercices, scolaires et post-scolaires, aident à donner l'intelligence véritable de la poésie et de la prose ; par le latin et le grec, ils font mieux comprendre le français et en rendent l'usage plus élégant, plus précis et plus savoureux.

Après Gerson et Jean de Montreuil, on s'attache, comme en Italie, aux poètes et aux prosateurs de l'époque classique. Le bénédictin Jean Jouffroy (1412-1473) leur emprunte, pour ses discours, des expressions, des maximes et des exemples historiques. Guillaume Fichet (1433-1490) enseigne la théologie et la rhétorique, en lisant aux étudiants les *Sentences* de Pierre Lombard et le traité qu'il a composé sur la science « si belle et si riche de la rhétorique ». L'imprimerie établie à la Sorbonne publie les *Epistolæ* du cicéronien Gasparino de Bergame, comme un modèle de style ; elle donne aussi des œuvres classiques, des traités de grammaire, des recueils de lettres anciennes et modernes, qu'on propose à l'imitation, le *Traité* de G. Fichet lui-même : « Pour parler le langage des poètes, dit Fichet en rappelant Alcuin et Charlemagne, les dieux et les déesses font renaître chez nous la science de bien dire. » Et Gaguin, conservant les



LES IMPRIMEURS
(Gravure de la *Danse des Morts*, par Pierre Le Rouge).

formules hyperboliques de ses prédécesseurs, lui écrit : « Les Parisiens t'ont voué un véritable culte, à toi qui, le premier en Gaule, as fait briller le flambeau de l'éloquence parmi les ténèbres du discours. » Le *Traité* de Fichet, fait d'emprunts à l'*Invention* de Cicéron et à la *Rhétorique à Herennius*, dicté et appris par cœur, est un vrai manuel d'école, où abondent les classifications et les formules, même les expressions non classiques ou barbares, comme disent les contemporains. Les auteurs publiés par l'imprimerie de la Sorbonne, Virgile, Cicéron, Térence étaient certes en partie connus dès la première Renaissance. Mais on les explique, on les commente, lors de la troisième, et puis on en découvre d'autres : le versificateur Sédulius, l'opuscule mis en latin de saint Basile sur la lecture des anciens, le *Pamphilus de Amore*, l'opuscule contre les poètes au langage impudique, le *De cœtu poetarum*, qui est un véritable catalogue de poètes. Si l'on étudie la *Grammaire* et la *Métrique* de Perotti, les *Elegantiæ* de Laurent Valla et celles de Dati, le *Manuel sur la composition* de Sulpicius Verulanus, les *Règles des élégances* et les *Lettres* de Negri, les *Epistolæ aureæ* ou *Lettres d'or* de Pic de la Mirandole, les *Lettres* de Politien et de bien d'autres pour apprendre à écrire, à parler avec correction et élégance, on commente aussi le *Grécisme* d'Éberhard de Béthune et on imprime plus de dix fois, en moins de vingt ans, le *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu : il y a évolution, non révolution, au seizième siècle, comme au huitième et au treizième, comme, plus tard, au dix-septième.



ROBERT GAGUIN.

Robert Gaguin, général des Trinitaires en 1473 et doyen de la Faculté de décret, avait enseigné la rhétorique à l'Université. Il écrit en français spécialement des traductions du latin ; en latin, un traité de versification, un traité et un poème sur l'Immaculée Conception, une histoire de l'origine et des actions des Français. Chargé d'ambassades à Rome, en Allemagne et en Angleterre, il groupe autour de lui des Français et des étrangers, des clercs et des magistrats, des chanceliers et des évêques, Jean de Trithème, abbé de Spanheim, qui le place parmi les écrivains ecclésiastiques, Arnold de Bost, le Mersenne gantois du quinzième siècle, les Italiens Béroalde, Balbi, Vitelli, Andrelini, Paul-Émile de Vérone, pensionné pour son *Histoire de France*, Mancini et Ferabos, « poètes lauréats », qui écrivent pour lui des vers, Angelo Cato, primat des Gaules, à qui Commynes adresse ses *Mémoires*.

Gaguin et ses amis se rapprochent des humanistes : il faut qu'on restaure l'éloquence et la poésie, qu'on use d'un latin classique et plus souple, qu'on recueille, chez les philosophes, voire chez Platon et Plotin, traduits par Ficin, des pensées qui fassent valoir les doctrines chrétiennes. En cela d'ailleurs il ne fait que suivre saint Augustin, Alcuin et Jean Scot, Gerbert et les Platoniciens du douzième siècle. Avec d'autres prédécesseurs, moins proches de l'humanisme, Gaguin estime que la philosophie, la poésie et l'éloquence doivent servir la théologie, reine des sciences, la morale et la religion. Des Pères et des scolastiques, il conserve des mots qui ne sont pas du latin classique. Avant Pascal, il trouve que les philosophes sont dangereux par leur orgueil et leur amour de la renommée. Mais il admire Alexandre de Halès, le scotiste Étienne Brulefer qui acquerra « une gloire immense » s'il enseigne la philosophie subtile du maître en Espagne. Cependant il raille les querelles des scolastiques et ce que Rabelais appellera les *Barbouillamenta* de Scot. Si Cicéron et Horace réalisent pour lui l'idéal en éloquence et en poésie, Pierre Lombard reste le maître de la pensée. A Horace et à Boèce, il emprunte les mètres qu'il recommande, mais il veut qu'on imite Stace, Catulle, Lucrèce et aussi des chrétiens, Sedulius, Fortunatus et Pétrarque. Des humanistes italiens, il rapproche les grammairiens anciens et même Alexandre de Villedieu. Et, ce que n'avaient pas fait tous les versificateurs des deux premières Renaissances, il attaque ceux qui invoquent les anciens Dieux ou les Muses, au lieu de la Vierge, et qui ne chantent pas les vies des saints.

LEFÈVRE D'ÉTAPLES Lefèvre d'Étaples, Faber Stapulensis (1455-1537), fut pour ses disciples un dieu, pour les générations ultérieures un des principaux auteurs de la troisième Renaissance. Son œuvre, des plus considérables, comporte des publications de textes et de traductions latines d'ouvrages relatifs à la science, à la philosophie et à la théologie, qu'il accompagne d'introductions ou de traités, destinés à en établir le sens véritable et à en extraire une doctrine spéculative et pratique.

Pour la science, il édite les Arithmétiques de Boèce et de Jordan Nemorarius, la Géométrie d'Euclide, la Sphère de Sacrobosco, les Alexandrins Théon et Hypsiclès, les commentaires de Campanus de Novare, vanté par Roger Bacon. Il traite d'astronomie et compose des Éléments de musique.

La philosophie est pour lui une introduction au christianisme. Aristote, très subtil en logique, comme disait déjà Alcuin, vraiment philosophe pour les choses de ce monde, prudent et actif en morale, défenseur du droit et de bon conseil en

politique, lui donne toute satisfaction. Des Introductions aux traités en usage pour les écoliers, Lefèvre écarte les gloses et les commentaires du quatorzième et du quinzième siècle. En physique, en morale, en métaphysique, il veut puiser à la source même « la précieuse liqueur ». Aux traductions antérieures, il en joint de plus récentes : pour l'*Éthique*, celle de Bruni, pour la *Métaphysique*, celle de Bessarion qu'il doit à Pic de la Mirandole. Les Fabristes d'Allemagne reproduisirent souvent les Introductions et s'attachèrent au texte, en opposition aux terministes, tout occupés de gloses, de commentaires et de questions.

Lefèvre couronne donc les doctrines du trivium, de l'ancien quadrivium bien élargi déjà, par la philosophie première d'Aristote. Avec les Livres saints, les Pères et les mystiques, il constitue la pensée chrétienne qui doit satisfaire l'intelligence et diriger l'activité. Ses publications, presque innombrables en ce domaine, ont été consacrées, avec un grand succès, à l'*Ancien* et au *Nouveau Testament.* Mais il a aussi imprimé, avec des versions latines, la *Foi orthodoxe* de saint Jean Damascène, les œuvres du Pseudo-Denys l'Aréopagite, qu'il croit authentiques et auxquelles il demande une connaissance approfondie du christianisme, une partie des *Contemplations*, le *Livre de l'Ami et de l'Aimé* de Raymond Lulle, la *Trinité* de Richard de Saint-Victor et trois volumes de Nicolas de Cusa qui, pour lui, complète heureusement Denys l'Aréopagite. Comme Érasme il défend la liberté contre Luther. Clichton, son collaborateur de Chartres, « source très abondante de choses excellentes », comme dit Érasme, écrit surtout sur la logique et l'astronomie, sur Aristote et contre les Luthériens.

Rappelons Reuchlin et Érasme, qui étudient, enseignent et écrivent en France. Le premier continue Roger Bacon en fournissant les moyens d'apprendre l'hébreu et donne une imitation latine de la farce de l'avocat Pathelin. Du second, François Ier voulut, dit-on, faire un professeur au Collège Royal. Pour sa verve et son esprit, on l'a appelé le Voltaire du seizième siècle.

GUILLAUME BUDÉ Guillaume Budé (1467-1540), ami de Lefèvre d'Étaples et parfois imitateur d'Érasme, dont on le rapproche comme « une des deux lumières du temps », put se livrer entièrement à l'étude, grâce au patrimoine que lui avait laissé son père. Ses traductions de Plutarque montrent un sens pénétrant de la lettre grecque. Les *Annotations sur les Pandectes*, les *Forensia* ou *Questions de droit*, indiquent une direction nouvelle et donnent du droit romain une interprétation historique et précise, appuyée sur une connaissance, qu'il veut intégrale, de l'antiquité classique. Précurseur de Cujas, par cet ouvrage, il l'est de Juste

Lipse et de Scaliger par la façon dont il utilise les documents archéologiques dans le traité *De Asse*, où il étudie le système monétaire des Romains. En latin, Budé fait de la France « nation de soldats », un éloge d'une beauté vraiment classique. C'est en latin que devront s'exprimer, selon lui, les grands écrivains dont il souhaite l'apparition. Au moment où la Pléiade veut mettre le français seul en honneur, Budé ne se prononce pas entre le français et le latin classique. En 1522 il est prévôt des marchands, maître des requêtes, maître de la librairie et il enrichit, en livres imprimés et en manuscrits grecs, la Bibliothèque du Roi qui devait devenir une des premières du monde. Du roi il obtenait, avec Jean du Bellay, l'érection de trois chaires libres de grec, d'hébreu et de haute latinité en dehors de l'Université de Paris. C'est l'origine du Collège de France. Au roi François I[er], il persuade que la gloire des rois dépend de la faveur qu'ils accordent aux lettres. Aussi l'a-t-on considéré lui-même comme le protecteur des lettres et des lettrés, comme le plus savant homme de France au début du seizième siècle, comme le restaurateur des lettres grecques. D'autant plus que, dans le *De Transitu ad Hellenismum*, il défendit en 1534 les études classiques et surtout le grec contre le reproche d'hérésie, qui remonte jusqu'à Justinien et même jusqu'à Tertullien. Des cinq livres de lettres grecques publiées par lui de 1526 à 1531, Lascaris disait en flatteur qu'elles avaient le sel attique. Il écrivit en latin des lettres à ce même Lascaris, à Thomas Morus, à Sadolet et à Bembo, à Alciat et à Érasme, avec qui il fut plusieurs fois en discussion. Son lexique grec-latin a servi à Henri Estienne.



GUILLAUME BUDÉ
(Gravure du XVI[e] siècle. Bibliothèque nationale).

De Guillaume Budé, on peut rapprocher les professeurs au Collège Royal dont l'enseignement, parfois les œuvres, ont illustré la troisième Renaissance. Paradis et Vatable enseignent l'hébreu : ce dernier édite la *Bible* et met en latin les *Parva naturalia* d'Aristote. Guillaume Postel est lecteur pour le grec, l'hébreu, l'arabe ; il voyage en Orient et laisse de nombreux ouvrages en français et en latin. Turnèbe et Danès enseignent le grec. Danès est un professeur applaudi avant de devenir un évêque fort écouté au concile de Trente ; Turnèbe, chargé de surveiller l'impression des ouvrages grecs à l'Imprimerie royale, publie des commentaires latins sur Cicéron, des poèmes, des traductions et édite Sophocle, Grégoire Palamède, Syné-

sius. Oronce Finé, qu'on rattache à Lefèvre d'Étaples, écrit sur l'arithmétique, la géométrie, la cosmographie, la géographie. Jean Sturm, « le Cicéron, le Platon, l'Aristote de l'Allemagne », explique Cicéron d'après les conseils de Budé dans des cours libres fort suivis. Latomus fait en 1534 l'éloge de François Ier dans sa leçon d'ouverture sur l'étude des humanités, *De studiis humanitatis.* Toussaint, élève de Budé et maître de Ramus, laisse un Dictionnaire grec-latin. Ramus veut réformer l'enseignement par l'explication des auteurs. On cite avec raison sa *Dialectique* en français, mais il a donné en latin la plupart de ses ouvrages sur la rhétorique et la grammaire, sur les mathématiques, la physique et contre Aristote. A sa suite, les Ramistes pullulèrent dans nombre d'universités étrangères. Son successeur au Collège Royal, Jean Passerat, est l'un des auteurs de la *Satire Ménippée,* mais aussi de poèmes latins et de commentaires sur Catulle, Tibulle et Properce.

III

LES RÉFORMÉS La littérature en latin compte encore au seizième siècle un nombre incalculable de médecins, de savants, de jurisconsultes. Les historiens et les écrivains politiques, les érudits, les Estienne, les Scaliger et Casaubon, préparent la civilisation moderne.

Calvin, dont l'influence a été plus considérable en dehors de France qu'en France même, avait débuté dans les lettres en 1531 par une préface à l'*Antopologia* de Nicolas Duchemin, où il use d'un latin vigoureux et élégant. Puis il avait commenté en 1532 la *Clémence* de Sénèque, « égal à Cicéron, érudit remarquable et orateur insigne ». En 1534, sa conversion est suivie de la publication, en latin, de l'*Institution chrétienne* et d'une épître à François Ier où il conjure le roi d'examiner sérieusement la doctrine des évangéliques français. La deuxième édition latine est de 1539; la première traduction française, de 1541. C'est donc en latin que s'est exercée tout d'abord l'influence de ce livre, qu'on a pu compter parmi « les œuvres capitales du siècle ». Son collaborateur Théodore de Bèze, né à Vézelay et disciple de Volmar qui avait étudié avec Lefèvre d'Étaples, aimait les poètes anciens et les imitait. Il avait écrit des vers


JEAN CALVIN

français et latins qui lui avaient valu déjà une certaine réputation et même des *Juvenilia* qui dénotaient une « existence licencieuse » ou tout au moins « mondaine ». A la suite d'une cruelle maladie, il quitte ses amis, ses parents, sa patrie pour suivre « Christ ». Il enseigne d'abord le grec à Lausanne, puis, avec Calvin, il organise à Genève la nouvelle école de théologie. S'il met les *Psaumes* en français, il écrit en latin la réponse à Castalion qui avait protesté contre le supplice de Michel Servet, bon nombre d'ouvrages de théologie dont l'action fut grande sur les protestants français. C'est en latin aussi que sont écrites les *Icones*, ou portraits des précurseurs, des héros, des martyrs de la Réforme.



OLIVIER DE SERRES.
(Gravure du XVIe siècle. Bibliothèque nationale).

Michel Servet, Espagnol, avait étudié le droit à Toulouse. Correcteur d'imprimerie à Lyon, il y avait entrevu la géographie comparée, en éditant Ptolémée, et abordé la médecine avec Symphorien Champier. A Paris, sous le nom de Villeneuve, il travaillait auprès de Jean Gunther d'Andernach. Puis il exerçait la médecine à Charlieu près de Lyon et vivait ensuite douze années auprès de l'archevêque de Vienne, son ancien auditeur à Paris. Après avoir déjà traité en latin des erreurs relatives à la Trinité, il publiait, dans la même langue, la *Restitution du christianisme :* « C'est, disait Servet lui-même en parlant de Calvin, la mort de luy ou de moi. » Ce fut celle de Servet : il fut brûlé à Genève. Sébastien Castalion, déjà brouillé avec Calvin dont il avait auparavant été l'ami, écrivit en français et en latin contre la condamnation de Servet : il est ainsi, avec Marsile de Padoue, un des précurseurs de la liberté religieuse. « Chacun doit être libre, dit-il, de servir Dieu selon la foi, non d'autrui, mais la sienne... Le magistrat n'a d'autre devoir que de protéger la vie et les biens des citoyens. » Le chancelier de l'Hôpital et Henri IV s'attachèrent à cette doctrine que suivirent plus tard Bayle, Locke, Voltaire et Montesquieu.



BERNARD PALISSY (D'après une miniature. Musée de Cluny).

FERNEL, VIÈTE, CUJAS C'est en français qu'écrivent Bernard Palissy, l'admirable observateur doublé d'un grand artiste, Olivier de Serres, le collaborateur de Henri IV et de Sully par son *Théâtre d'agriculture* et par ses publications relatives à la culture de la soie, Ambroise Paré, le chirurgien de génie dont les œuvres mises en latin eurent de nombreuses éditions. Mais c'est du latin que se servent Fernel, Jean Gunther d'Andernach et Sylvius, Symphorien Champier, Viète et Cujas.



JEAN FERNEL.

Symphorien Champier (1472-1533), dont le succès fut grand à Lyon comme praticien, s'attacha à établir un parallèle entre les Grecs et les Arabes, en traitant de la médecine et de son histoire. Jean Gunther d'Andernach, venu à Paris en 1525, y obtient l'amitié de Lascaris et de Budé, la protection du cardinal du Bellay. Docteur en 1530, c'est le premier Allemand qui, depuis un siècle, ait fait partie de la Faculté. Il fut salué comme le restaurateur de l'anatomie dans l'Université de Paris. Son ami Dubois ou Sylvius, partisan décidé de Galien, enseigne la médecine au Collège Royal. Fernel (1497-1558) est un professeur remarquable, un praticien éminent. Pour satisfaire aux besoins du temps, il rassemble tout ce qu'il y a de mieux chez les Grecs, les Latins et les Arabes. Et il y réussit, de telle façon qu'on le met au nombre des classiques, qu'on le commente à la façon des anciens. Ses livres traitent de la physiologie, de la pathologie, de la thérapeutique. Plusieurs furent mis en français au dix-septième siècle. Gui Patin écrivait encore que Fernel avait rappelé à la vie la médecine déjà presque dans la tombe, *pœne sepultam*. Bordeu l'a mis un peu au-dessous d'Hippocrate et à peu près de niveau avec Galien. En fait il a coordonné les doctrines antérieures et les a exposées dans un latin élégant.



CUJAS.

Vesale, le futur médecin de Charles-Quint, l'anatomiste célèbre, étudia à Paris avec Fernel, avec Jean Gunther dont il fut le préparateur et dont il édita des œuvres. Michel Servet, après Vesale, préparateur de Jean Gunther, prend à la lettre, dans la *Restitution du christianisme*, l'affirmation que l'âme est dans le sang, qu'elle est le sang même. Or, pour savoir comment se forme l'âme, il faut savoir,

dit-il, comment se forme le sang, partant comment il se meut. On s'approche ainsi de la découverte de la circulation pulmonaire, ce qui a fait parfois considérer Michel Servet comme un précurseur de Fabrice d'Acquapendente et de Harvey. Avec plus de raison, certes, le mathématicien Viète (1540-1603) l'ami de l'historien de Thou, mérite de ne pas être séparé de Descartes et de Newton.

Pour Joseph Scaliger, Alciat commença l'étude historique de la loi romaine et Cujas la mena à bonne fin. L'œuvre latine d'Alciat, qui enseigna à Avignon et à Bourges, porte surtout sur le *Digeste* et le droit civil ; à la langue jusque-là barbare des juristes il donna, au dire de Thou, une forme plus élégante et plus littéraire. Cujas (1522-1590) étudia les langues anciennes, surtout le grec, l'histoire et l'éloquence, la poésie et la grammaire, la philosophie et les mathématiques. Il professa le droit à Toulouse, à Cahors, à Bourges, à Valence, à Turin, enfin à Paris où il fut autorisé à enseigner le droit romain. Il mourut à Bourges « pleuré de la France et du monde savant ». Comme professeur, il eut une influence considérable, grâce à la sûreté de sa méthode, à l'abondance de ses idées, au soin qu'il mettait à préparer ses leçons. Ses éditions des *Institutes* ont servi de modèle. Celles du Code Théodosien, du Code Justinien, les travaux sur Ulpien, sur Paul, sur Papinien, les Commentaires et les Notes constituaient une « œuvre incomparable et divine », au jugement des contemporains. De nos jours, on a vu en lui le modèle de l'exégète, le véritable organisateur de l'école historique du droit, avant Savigny et ses élèves.


SYMPHORIEN CHAMPIER

HOTMAN, LANGUET, BODIN, DE THOU

François Hotman est lui aussi un grand jurisconsulte. En 1573 il publie le *Franco-Gallia*, traité de la monarchie française et de ses lois fondamentales, un des livres les plus hardis et les mieux articulés de l'ancienne littérature française. « Ce livre, dit Augustin Thierry, eut un succès immense auprès des hommes de son siècle et jusqu'au début du dix-huitième. » De la même année sont les *Vindiciæ contra tyrannos*, de Junius Brutus. L'auteur (peut-être Hubert Languet) ramène à des principes premiers et évidents le droit des princes et celui des sujets, en renfermant l'un et l'autre dans des limites déterminées qu'une bonne administration ne doit pas franchir. La

méthode est géométrique et va du simple au composé, des effets aux lois générales. Aux deux théories sur l'origine du pouvoir civil — qui vient du pouvoir ecclésiastique ou qui découle immédiatement de Dieu — il en substitue une autre dont l'importance deviendra capitale, celle du contrat : l'*Écriture* fournit les arguments qui établissent l'existence d'un double contrat, l'un entre Dieu, le roi et le peuple, l'autre entre le peuple et le roi. Et l'auteur en tire certaines conséquences, dont la plus caractéristique est le droit de résister aux tyrans. C'est chez Hotman, chez Hubert Languet, ces précurseurs de Jean-Jacques Rousseau, que la Ligue prend les idées de monarchie élective et de souveraineté nationale, développés, par exemple, dans le pamphlet de l'abbé Boucher, *De justa abdicatione Henrici III.*



HUBERT LANGUET.

Jean Bodin, estimé pour un traité de droit, un opuscule en latin sur l'éducation de la jeunesse, une *Méthode* pour connaître facilement l'histoire, publiée en 1566, et deux petits traités sur les monnaies et sur l'enchérissement de toutes choses, devint célèbre pour sa *République* en six livres, qu'il mit lui-même en latin. Elle a été rapprochée de la *Politique* d'Aristote, de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Bodin obtint cette gloire d'avoir introduit le droit public et privé dans la science politique. Politique modéré à une époque de fanatisme, il fut un adversaire de Machiavel et défendit la justice d'après Platon. En latin il écrit encore un *Théâtre de la nature* et un *Heptaplomeus*, sur les secrets des choses sublimes, où discutent un catholique et un juif, un calviniste et un luthérien, un musulman et un partisan de la religion naturelle, espagnol comme Raymond de Sebonde, un philosophe indifférent aux confessions religieuses, et l'auteur de conclure, après Castalion, que la religion ne s'impose pas.



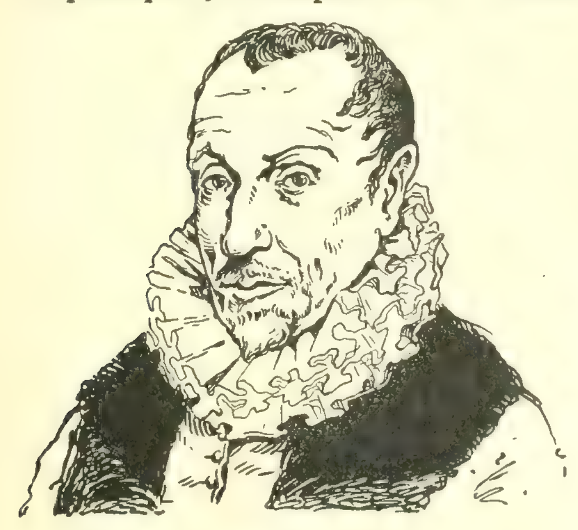
FRANÇOIS HOTMAN.

L'historien Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) fut l'élève de Lambin et de Pellerin au Collège Royal, d'Hotman à Bourges, de Cujas à Valence, où il eut Joseph Scaliger pour condisciple. En Italie, il connut Muret, P. Manuce et F. Orsini ; en France, il se lia avec les Pithou et Claude Dupuy et se livra pendant quatre ans à l'étude. En 1580, il parcourut la

Touraine, la Normandie et la Bretagne. Nommé commissaire en Guyenne, il s'instruit des choses diplomatiques et fréquente des lettrés, en particulier Montaigne, dont « il tire bien des lumières ». Pendant les vacances, il visite le pays, du Languedoc à la Bourgogne. Aux États de Blois, il est en relations avec le duc de Guise et avec Montaigne. Il commence à écrire son *Histoire* en 1591 et succède à Amyot en 1593 comme grand maître de la librairie du roi. Mêlé à toutes les négociations importantes, il prépare l'édit de Nantes avec le ministre protestant Soffrey de Calignon, s'oppose à la réception des canons du concile de Trente, prend part à la réforme des statuts de l'Université et s'occupe de divers traités entre la cour et le prince de Condé. Ses œuvres littéraires comportent des poèmes latins sur Job, l'*Ecclésiaste*, Jérémie et les petits prophètes; des *Mémoires* écrits en latin qui vont de 1553 à 1601 et qui, mis en français au dix-huitième siècle, ont été amplement utilisés par les historiens. L'*Histoire de son temps* est son ouvrage capital. Il eut en vue « la gloire de Dieu et l'utilité publique », la composa « avec la fidélité la plus exacte et la plus incorruptible », et y employa les documents rassemblés par son père et par lui. Elle devait s'étendre de 1546 à 1610. La première partie parut en 1604 : *J. A. Thuani Historiarum sui temporis pars prima,* 1546 à 1560. Précédée d'une *Epître* à Henri IV que celui-ci fit traduire en français, elle fut fort bien accueillie, sauf par ceux qui restaient attachés aux directions de la Ligue. La seconde partie, qui va jusqu'en 1572 et à la Saint-Barthélemy, fut condamnée à Rome en 1609, trois ans après sa publication, et la traduction française en fut interdite. De Thou mourut lorsqu'il était arrivé au 138e livre et à l'année 1607. Ses amis du Puy et de Rigault éditèrent la dernière partie. Un Anglais, Samuel Buckley,



JEAN BODIN.



AUGUSTE DE THOU.

enthousiasmé par le travail de de Thou, en a publié en 1733 une excellente édition à Londres. Les abrégés et les traductions en français n'en donnent qu'une idée insuffisante. C'est une lecture singulièrement profitable et attachante que ce récit des guerres de religion et des événements qui y mirent fin avec l'édit de Nantes, par un des hommes qui fut mêlé aux événements. Esprit modéré et tolérant, de Thou est, selon le mot de Bossuet, « le grand, le fidèle historien ».

La grande école de l'érudition française, au seizième siècle et au dix-septième siècle, eut une influence qui s'étendit sur toute l'Europe.

LES ESTIENNE, LES SCALIGER, CASAUBON La famille des Estienne est célèbre dans l'histoire des lettres comme dans celle de l'imprimerie. Le premier imprimeur, Henri, fut l'ami de Budé, des Briçonnet et des du Bellay. Lascaris fit l'éducation de ses enfants. Son fils Robert multiplia les éditions des œuvres grecques et latines, celles du *Nouveau* et de l'*Ancien Testament*. Il publia en outre des livres élémentaires pour l'instruction des enfants, un *Thesaurus linguæ latinæ*, qui a servi à tous les auteurs de dictionnaires, même à Du Cange, un *Dictionnaire français-latin*, où il essayait d'indiquer les expressions latines répondant aux expressions françaises. Il a expliqué en latin, dans la préface à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, pourquoi les lettrés étaient reconnaissants à François Ier : « Le but de son règne, dit-il, lui semble d'être utile aux hommes... Le meilleur moyen est pour lui l'enseignement de la philosophie, qui nous indique seule la voie du devoir. C'est pourquoi il a institué le Collège le plus illustre de tous, où, de tous les pays, accourent ceux qui veulent s'instruire dans les diverses sciences, en écoutant les maîtres les plus savants... Ceux qui sont suffisamment instruits, il les élève aux emplois les plus honorables... L'immense Bibliothèque de livres achetés de tous côtés sans jamais épargner la dépense est, par ses ordres, librement ouverte à qui a besoin de les consulter. » Et l'on raconte que François Ier, visitant l'imprimerie de la rue Jean-de-Beauvais, attendait que Robert eût fini la lecture d'une épreuve pour lui poser des questions sur ses travaux.



ROBERT ESTIENNE

Charles, le troisième fils de Henri, a laissé la *Maison rustique*, *Prædium rusticum*, dont la traduction française,

rédigée aussi par lui, eut une grande vogue jusqu'au dix-neuvième siècle, une belle édition de Cicéron, des traités d'éducation, un ouvrage de médecine, un *Thesaurus Ciceronianus*. Henri, deuxième du nom et fils de Robert (1528-1598), est l'un des premiers imprimeurs de tous les temps et de tous les pays. Il avait eu pour précepteur Danès, pour maîtres Toussaint et Turnèbe, Ange Vergèce, le calligraphe crétois que, selon Scaliger, il égala ; il avait étudié les mathématiques, les langues modernes comme les langues anciennes, et même plusieurs langues orientales. La moitié du temps, il voyage à cheval tout en composant des vers grecs, latins et français. Il donne au public cette édition d'Anacréon, qui eut une influence si grande sur la Pléiade, sur Belleau et Ronsard ; il y joint une version latine, en vers du mètre d'Anacréon, élégante et fidèle. A Genève, il publie cent soixante-dix éditions en diverses langues, qu'il accompagne d'observations et de commentaires, passant, avec une aisance sans égale, du français au grec et du grec au latin. La traduction latine des *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus, comme le *Diogène Laërce* en grec et en latin, a beaucoup servi à Montaigne pour ses *Essais*. Le *Lexicon Ciceronianum græco-latinum* signale les emprunts faits par Cicéron aux Grecs et étudie son style. En latin encore Henri donne un traité sur l'abus que l'on fait de divers mots grecs ; un dictionnaire où il explique les termes médicaux grecs, d'Hippocrate à Galien ; une traduction, avec le texte, des médecins grecs postérieurs à Hippocrate et à Galien, une traduction d'Hérodote, dont il écrit en français une *Apologie* célèbre qui le fit brûler en effigie à Paris et le rendit suspect à Genève. En français, il publie l'*Essai* sur la « précellence du langage français » (1579), suivi d'un choix de lettres de Pierre Bunel et de Paul Manuce, où il soutient que la France peut opposer aux fameux Italiens, Alde Manuce, Bembo, Sadolet, des écrivains aussi habiles dans le style cicéronien. Il édite un recueil des plus belles sentences des comiques grecs, puis saint Athanase et saint Cyrille, la *Description de la terre* de Denys d'Alexandrie. Deux opuscules latins sont destinés, l'un à rendre compte de l'état des travaux de son imprimerie, l'autre à critiquer les imprimeurs ignorants et à célébrer, en vers grecs et latins, ceux qui ont fait honneur à leur profession : Alde Manuce, Joseph et Conrad Bade, Conrad Néobar, Louis Tilletan, Adrien Turnèbe, Guillaume Motel, Jean Oporin et Robert Estienne, auxquels il joint Froben, vanté par Érasme. Son *Nouveau Testament* en grec, latin et syriaque, est accompagné d'une grammaire chaldéenne et syriaque. Le *Thesaurus græcæ linguæ*, dont l'impression « dévora le patrimoine de ses pères », est, dit l'historien de Thou, un « trésor supérieur en richesses à celui de beaucoup

de princes ». Un écrit qui constitue un véritable traité de la conformité du français et du latin — *De latinitate falso suspecta* — signale, chez les anciens auteurs, des locutions qui sont presque des gallicismes. Dans le *Pseudo-Cicéron*, il critique ceux qui donnent comme cicéroniennes des formules dues à la corruption des manuscrits ; dans le *Nizoliodidascalus*, il attaque ceux qui écrivent en latin avec les phrases cicéroniennes du *Lexique* de Nizzoli. Les Mémoires sur la langue française, *Hypomneses de Gallica Lingua*, ont fait dire à l'abbé d'Olivet qu'Henri Estienne est le meilleur grammairien du seizième siècle : il y soutient que les dialectes de nos diverses provinces, comparables à ceux de la Grèce, devraient être réunis autour du plus parfait de tous, celui de l'Ile-de-France, qu'on enrichirait ainsi en le complétant. Pour l'éducation des jeunes gens, Henri publie un choix des meilleurs discours, dialogues et lettres — *Epistolia* — propres à apprendre à écrire bien et brièvement ; un choix de maximes et d'exemples vertueux, *Virtutum encomia*, qui complétaient un recueil des pensées les plus belles, prises aux poètes latins. Le poème *Principum Musa monitrix* (1590) résume son expérience des livres, des hommes, de la cour et des événements auxquels il a assisté : il s'indigne contre les Borgia, contre Machiavel et souhaite une longue carrière à Henri IV. Et dans un autre livre, écrit aussi pour les princes, il traite de la vertu d'après les philosophes, d'après les poètes et les historiens. Son gendre Casaubon, en raison des services rendus par lui aux lettres, en grec et en latin, — on pourrait dire aussi bien en français, — l'appelait un grand homme et ce nom lui convient en effet autant et plus qu'à aucun de ses contemporains.



SCALIGER.

Parmi les écrivains du seizième siècle, il faut nommer encore Étienne Dolet, brûlé vif en 1546, et Muret, qui faillit l'être. Le premier, passionné pour Cicéron, dont il a recommandé l'imitation, a laissé des poésies latines et deux volumes, aussi en latin, de commentaires de la langue latine, qui représentent un immense labeur. Le second, maître de Montaigne, a publié des *Juvenilia*, poèmes qui ne sont pas sans mérite, des discours, des lettres, des commentaires d'une bonne latinité. Mais ceux qui méritent surtout d'appeler l'attention à la fin du seizième siècle, c'est Joseph-Juste Scaliger (1540-1609) et Casaubon (1559-1614) qui, avec Juste Lipse (1547-1606), ont formé le triumvirat littéraire. Juste Lipse, professeur célèbre à

Leyde et à Louvain, latiniste excellent, lettré abondant et raffiné, reste surtout connu par ses travaux sur le stoïcisme. Joseph Scaliger était le fils d'un Italien venu en France, Jules-César Scaliger (1484-1558) qui, médecin à Agen, acquit une grande réputation. D'une vanité insigne, d'une brutalité qui n'avait d'égale que sa mauvaise foi, il a laissé une Poétique *(Poetices*, lib. VII) où l'on trouve une érudition « riche, variée, très étendue » : c'est un des ouvrages qui ont le plus contribué, comme l'a bien montré M. Lintilhac, à faire adopter par notre théâtre la règle des trois unités. Mais Jules-César a surtout préparé son fils Joseph à devenir un des plus grands philologues de France. Celui-ci apprend le grec, l'hébreu, le persan, l'arabe, les langues modernes de l'Europe, en vue d'augmenter ses connaissances. Il achève de réformer la méthode suivie pour la critique des textes : dans son édition de *Festus*, tout paraît avoir pour but de donner l'intelligence du texte, non seulement les notes et les commentaires, les conjectures les plus ingénieuses et les plus hardies, mais les polémiques mêmes où Scaliger, comme ses contemporains, recourt souvent aux injures. Ses travaux ont porté sur Varron, Virgile, Catulle, Tibulle et Properce, sur Manilius, le *Canon* d'Hippolyte, les *Sentences* de Publius Syrus et les *Distiques* de Caton, sur Apulée et sur Eusèbe, de la *Chronique* duquel il reconstitue un livre perdu, etc. Il a laissé des *Poèmes* et des *Lettres*. Deux ouvrages qui cherchaient un fondement solide à la chronologie — *De emendatione temporum* et *Thesaurus temporum* — dépassent la philologie et forment en raccourci un tableau complet de l'histoire de l'humanité. Appelé à succéder à Juste Lipse par les curateurs de Leyde, il dirigea les études et les recherches d'étudiants qui promettaient de devenir des maîtres, comme Grotius et Daniel Heinsius, ou d'érudits comme Saumaise, qui le remplaça. Il fit les notes, l'index et le travail critique du *Corpus inscriptionum latinarum* de Gruter, annonçant ainsi les recherches qui devaient donner à l'épigraphie une place de plus en plus grande dans les études historiques. Ses adversaires lui reprochaient de soumettre les livres saints des juifs et des chrétiens aux règles de la critique philologique et de se montrer sévère dans ses jugements envers ses amis et ses ennemis. Il a été un admirable philologue. Sa vie, toute de labeur, est un exemple : elle donne l'idée des conditions auxquelles doit satisfaire un historien soucieux d'arriver à l'intelligence du passé.



CASAUBON.

Casaubon (1559-1614) eut son père, pasteur à Crest, comme éducateur. A Genève il étudie la jurisprudence, la théologie et les langues orientales. Maître de

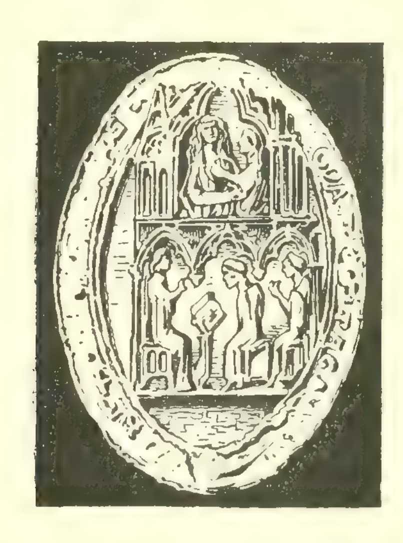
grec, il épouse la fille aînée d'Henri Estienne. Professeur à Montpellier, puis au Collège Royal, nommé garde de la librairie par Henri IV, qui le désigna pour être un des commissaires de la conférence de Fontainebleau entre le cardinal Du Perron et Duplessis-Mornay, Casaubon se rendit ensuite auprès de Jacques II dont il fut un auxiliaire dans ses discussions théologiques. Il est enterré à Westminster. Ses contemporains, Pierre Pithou et de Thou, Heinsius, Gronovius et Scaliger l'ont proclamé un des hommes les plus savants de son siècle et la postérité a accepté leur jugement : « Casaubon, dit Sainte-Beuve après Charles Nisard, est un des savants les plus substantiels de son temps, un des derniers de cette grande race du seizième siècle, qui en compte de si prodigieux ; mais en même temps il n'a rien, pour l'emphatique et le farouche, de ces grands preux de pédanterie, comme on a pu appeler les Scaliger. Excellent critique, incomparable pour le grec, ne le cédant à aucun pour le latin, ses remarques sur les anciens auteurs sont des trésors. Au savoir il unit le sens et le jugement. » Son *Journal*, écrit en latin, mêlé parfois de grec et d'hébreu, renseigne admirablement sur l'emploi de ses journées : il les commence par la prière ; il les continue par la lecture des Pères, saint Basile, saint Jean Chrysostome, Tertullien, ou des auteurs anciens, Hippocrate, Athénée, Sénèque ; par la préparation de ses leçons et par ses leçons, quand il n'est pas distrait de ses recherches par les besognes théologiques qu'on lui impose. Malgré les soucis que lui causent ses vingt enfants, « dont il espère bien que Dieu prendra soin », il refuse d'enseigner le droit, qui lui vaudrait plus d'argent et de réputation, parce que le travail pour lequel il se croit fait peut seul immortaliser, en les unissant à Dieu, ceux qui s'y vouent. Grâce à un judicieux emploi de son temps, il a accompli une œuvre considérable. On lui doit des *Notes* sur Diogène Laërce, des éditions des *Stratagemata* de Polyænus, d'Aristote, des *Caractères* de Théophraste, en grec et en latin, des éditions commentées de Suétone et de Perse, des travaux sur Théocrite et Strabon, Denys d'Halicarnasse et Dicéarque, Pline le Jeune et Apulée, l'Histoire Auguste et Athénée, saint Grégoire de Nysse et Synésius, Étienne de Byzance et Polybe ; des dissertations sur la poésie satirique chez les Grecs et les Romains, des *Lettres* qui complètent les renseignements fournis par son *Journal*. L'édition de Strabon, le *Commentaire*



UN SCRIBE.

sur Athénée ont été considérés comme de véritables chefs-d'œuvre d'érudition.

Sainte-Beuve et les romantiques ont voulu, avec raison, remettre en honneur la littérature française du seizième siècle. Ils auraient pu tout aussi bien appeler l'attention sur les lettres latines. Car les érudits du seizième siècle, Lefèvre d'Étaples et les Fabristes, Ramus et les Ramistes, Budé et les maîtres du Collège Royal, Calvin et Cujas, Hubert Languet et Bodin, J. de Thou, les Estienne, les Scaliger et Casaubon eurent une célébrité européenne et répandirent partout des idées humaines et françaises. Des écrivains grecs et latins, ils ont édité des textes améliorés ; et de ces textes, ils ont assuré une intelligence plus approfondie. Par eux, les écrivains du seizième et du dix-septième siècle, mieux instruits, ont enrichi à la fois le trésor de leurs pensées et de leur langue. Savants, théologiens, jurisconsultes, ils écrivent dans un latin nouveau, à la fois souple et ample, et qui paraît susceptible de se prêter à toutes les exigences de la pensée moderne. Découvreurs et adaptateurs, malgré leur langage qui semble attardé, ils sont déjà, dans le plein sens du mot, des hommes modernes. On trouve parmi eux les véritables précurseurs de Bayle, de Richard Simon, des encyclopédistes. Philologues et écrivains passionnés, ils travaillent à la gloire des lettres et préparent la magnifique éclosion du grand siècle.





CHAPITRE VII

LA LITTÉRATURE LATINE EN FRANCE ET LE TRIOMPHE DE LA LITTÉRATURE EN FRANÇAIS

Les langues nationales au dix-septième siècle. — I. Le latin et les traductions. Discours et vers latins : le P. Rapin, le P. Pétau, Santeul, Rollin, l'abbé d'Olivet, le P. Porée et le cardinal de Polignac. — II. Savants et médecins, philosophes et théologiens : Mersenne et Descartes, Fermat et Gassendi, Naudé et Gui Patin. — III. Érudits : Saumaise et Sorbière, Gilles Ménage et Huet. Historiens : André Duchesne et Du Boulay, Du Cange et Baluze. — IV. Les Bénédictins : Luc d'Achéry, Mabillon, Montfaucon. — V. La restauration des études classiques au dix-neuvième siècle.

Les langues nationales prennent au dix-septième siècle la première place dans la littérature et dans l'usage populaire. Shakespeare a écrit en anglais. C'est en espagnol qu'écrivent Lope de Vega, Cervantes, Alarcon, Guillen de Castro et Calderon. Chez nous, le français prend décidément le dessus. Le siècle de Louis XIV consacre son triomphe.

I



COUP sûr, l'originalité des écrivains et des penseurs en français du dix-septième et du dix-huitième siècle est grande pour le fond et pour la forme. Mais convient-il de négliger tout à fait les sources auxquelles ils ont puisé ? Ainsi Descartes est un novateur heureux dans les sciences et la philosophie des sciences, mais il continue les Grecs et les Byzantins, les Arabes, les Juifs et les Latins du treizième siècle

et même ceux des siècles antérieurs, par sa morale et par sa métaphysique, surtout par l'affirmation de l'existence de Dieu, de la spiritualité, partant de l'immortalité de l'âme. De même Voltaire et Rousseau maintiennent une religion naturelle qui rappelle en plus d'un point ce qu'avaient enseigné saint Thomas, Raymond Lulle et Raymond de Sebonde. La politique de J.-J. Rousseau descend en droite ligne des pamphlétaires latins du temps de la Ligue. Les libertins, les athées, les impies, les esprits forts, voire les petits philosophes d'Angleterre et les philosophes de France, que combattent Garasse et Mersenne, Descartes et Bossuet, la Bruyère, Berkeley et la Harpe, continuent les Averroïstes du treizième et du seizième siècle.

Il n'en est pas autrement pour la forme : les modèles sont les mêmes. La pensée française du dix-septième siècle reste latine jusqu'aux moelles.

Bon nombre d'écrivains puisent directement aux sources et même savent encore, en prose et en vers, manier heureusement le latin. D'autres recourent aux traductions, dont l'importance n'a jamais été plus hautement proclamée :« Tous les magasins et tous les trésors du vrai langage français, écrit Vaugelas à propos du traducteur Amyot, sont dans les ouvrages de ce grand homme. » Et M. René Doumic a pu expliquer la pensée de Vaugelas en ces termes : « Dans l'ancienne France on faisait à peine moins de cas d'un bon traducteur que d'un écrivain dit original. Et c'était justice, une traduction digne de ce nom est une entreprise semée de périls. Il s'agit de donner au lecteur français la même impression que reçoit le lecteur latin..., de se munir de tout le trésor des lettres antiques, de recourir sans cesse à des équivalents, d'orner son langage de toutes les images de beauté et de noblesse que les écrivains ont multipliées à travers les siècles. » On sait quel fut le succès des traductions de Dacier, qui firent connaître Platon, Épictète et les poètes comiques à ceux qui ignoraient le latin, de Mme Dacier dont l'*Homère*, dans l'ensemble, donne bien l'idée de l'œuvre antique. Et l'abbé d'Olivet, recommandant sans cesse la lecture de Cicéron, l'a traduit avec une élégance qui passait alors pour la qualité suprême : « La marquise du Châtelet, écrit Voltaire en 1736, me lisait les *Tusculanes* de Cicéron et, après avoir goûté tous les charmes de cette belle latinité, elle examinait votre traduction et s'étonnait d'avoir du plaisir en français. »

Sainte-Beuve a montré, à propos de Bossuet, avec une sagacité et une pénétration singulières, comment la connaissance du latin de toutes les époques sert à écrire en français d'une façon originale : « Ce qu'il savait comme une langue maternelle, c'était le latin, toutes les sortes de latin, celui de Cicéron comme celui des

Pères, de Tertullien et de saint Augustin (auxquels il faut joindre celui de saint Thomas dont Bossuet a écrit l'éloge). Il en avait l'usage très familier ; il disputait en latin dans l'école ; il écrivait constamment des lettres latines aux prélats étrangers avec qui il correspondait ; les notes dont il chargeait ses livres étaient le plus souvent en latin. C'est de cette connaissance approfondie du latin et de l'usage excellent qu'il en sut faire que découle chez Bossuet ce français neuf, plein, substantiel dans le sens de la racine et original. Et ce n'est pas seulement dans le détail de l'expression, de la locution et du mot que cette sève de littérature latine se fait sentir, c'est dans l'ampleur des tours, dans la forme des mouvements et des liaisons, dans le joint des phrases et comme dans le geste... Il en renouvelle la saveur et la verdeur... Dans les moments où il n'est point particulièrement éloquent, il a une langue dont on peut dire, comme de celle de Caton et de Lucrèce, qu'elle est *docta* et *cordata.* »

La langue et la littérature latines servent donc, pour une bonne part, à former nos maîtres du dix-septième et du dix-huitième siècle. Mais il y a aussi des œuvres écrites alors en latin qui méritent d'être conservées dans notre patrimoine. Louis XIV et Colbert se sont proposé de faire collaborer les étrangers, comme nos nationaux, aux progrès de la civilisation, des sciences, des arts et des lettres, en honorant tous ceux qui produisaient une œuvre grande ou belle. Mais s'ils ont commencé par les Français, ils n'ont pas oublié les Français qui persistaient à se servir du latin. Dans la liste des pensionnés, on trouve l'abbé de Pure qui « écrit l'histoire en latin pur et élégant », Huet, qui a traduit Origène, Du Perrier, « poète latin », Fléchier, « poète français et latin », les sieurs de Valois frères, « qui écrivent l'histoire en latin ». Le principe n'était pas négligeable ; il nous appartient d'en conserver ce qu'il a de juste et de fécond.

DISCOURS ET VERS LATINS Les versificateurs et les orateurs, les savants et les médecins, les philosophes et les théologiens, les jurisconsultes, les érudits et les grammairiens, les philologues et les historiens font porter leur activité sur des domaines différents et ont ainsi une pensée plus nourrie et une langue plus variée. Les versificateurs en latin sont rarement des poètes ; il ne faut les rapprocher ni de Corneille, ni de Racine, ni de Molière ; les auteurs de discours ne sont guère des orateurs en comparaison de Bossuet ou de Bourdaloue ; mais les idées justes, les périodes élégantes et les images expressives ne leur manquent pas. Entre des hommes dont pas un n'est sans mérite, il faut faire un choix. Le P. Commire est un poète latin comparable à Santeul. Certaines de ses élégies sont presque des

chefs-d'œuvre. Le P. Rapin, célèbre dès 1659 par des *Églogues sacrées* et une *Dissertation sur la poésie pastorale*, donne en 1665 un poème des *Jardins*, « jugé digne du siècle d'Auguste ». Le P. Pétau fait de bonne heure des vers grecs et latins, puis des discours fort estimés. Professeur de théologie positive chez les Jésuites, il résume son enseignement en renonçant à la forme scolastique et aux discussions pour employer une forme oratoire et nouvelle. Le succès fut grand : « Toutes les écoles de théologie, disait Huet, retentissent du nom du P. Pétau. » Éditeur de Synésius, qu'il publie d'après le conseil de Casaubon, de Thémistius, de Nicéphore, il est appelé « le prince des chronologistes » pour les ouvrages latins où il utilise et classe les recherches antérieures. Du maître de Huet, Halley, on dit qu'il est, pour ses vers latins, « un des plus grands poètes du siècle ». Du Perrier, le neveu de celui dont Malherbe avait cru à tort la douleur éternelle, est aussi un rival de Santeul. Celui-ci fut, dit Sainte-Beuve, « un pur et franc poète, un de ceux qui, à travers l'anachronisme de la forme, sont véritablement poètes de race et par nature ». La Bruyère et Saint-Simon font connaître l'admiration des contemporains pour les vers adressés par Santeul à Lamoignon et à Le Tellier, à Louvois, à Pellisson et à Huet, pour les distiques sur les édifices, les fontaines, les arcs de triomphe, pour les hymnes nouvelles des églises parisiennes et de l'ordre de Cluny où l'on sentait trop, disaient ses critiques, l'influence de Virgile et d'Horace.



DENIS PÉTAU (Gravure de Massé).

Au dix-huitième siècle, Rollin, vanté par Voltaire pour ses œuvres en français, débute par être, à trente ans, « un jeune et brillant orateur, qui harangue en latin dans toutes les occasions, avec élégance, imitant, copiant les anciens, en répétant les centons, presque dans les mêmes termes, puis en français, citant, enchâssant de belles pensées. » Le P. Porée, l'un des maîtres de Voltaire, compose en latin des discours, des éloges, des oraisons funèbres, des tragédies qui, par les idées et la versification, présentent encore un certain intérêt. C'est lui qui proclame le P. Vanière « le plus grand poète de nos jours », pour des poèmes sur les étangs et la campagne ; on l'appelait le « Virgile de la France ». Le Père Desbillons, mort en 1789, est dit le « La Fontaine latin, le dernier des Romains », pour quinze livres de fables et un poème en vers iambiques sur l'art de se maintenir en santé,

dont on cite une tirade contre le café. Un poète latin qu'on lit encore, c'est le cardinal de Polignac, que Voltaire place dans le Temple du Goût et qui, dans l'*Anti-Lucrèce*, emprunte à Virgile de la douceur et de l'élégance, à Lucrèce des traits énergiques, et substitue l'éloge de Descartes à celui d'Épicure. De même on rappelle encore le vers vraiment antique mis par le président Hénault en tête de son Abrégé chronologique : *Indocti discant et ament meminisse periti* ; celui de Turgot sur Franklin : *Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis*, comme le discours célèbre où, prieur de Sorbonne, il parlait des progrès de l'esprit humain.

II

MERSENNE, DESCARTES, FERMAT Bien des savants, mathématiciens et géographes, géologues et astronomes, physiologistes et médecins, continuent à écrire en latin. Mais il faut mettre à part, en raison de l'importance de leur œuvre, Mersenne et Descartes, Fermat et Gassendi, Naudé et Gui Patin.

Mersenne, condisciple de Descartes à la Flèche, l'a ramené du jeu à l'étude. Il débuta par deux volumes sur Zorzi et sur la Genèse, dont l'intérêt est grand. D'un côté, il combat l'impiété des philosophes, de tous ceux qui lui semblent nier l'existence d'un Dieu, séparé du monde ; il veut qu'à Paris on mette à mort cinquante mille libertins, déistes ou athées, ou tout au moins qu'on brûle leurs livres et qu'on détruise leurs maisons. De l'autre, il reproduit les termes mêmes du *Prologium* où saint Anselme prouve l'existence de Dieu par la présence en nous de l'idée de la perfection absolue. En penseur original d'ailleurs, Descartes reprendra l'argument pour combattre, dans les *Méditations*, les adversaires de la croyance en Dieu et à l'immortalité. En 1626 Mersenne publie une traduction latine des principaux géomètres et mathématiciens de la Grèce. De ses douze livres d'harmoniques, la Mothe le Vayer écrit : « Les vues musicales de Mersenne surpassent tout ce que les siècles passés



MERSENNE (Gravure de Duflo)

nous avaient donné et ne laisssent aucune espérance d'y pouvoir rien ajouter à l'avenir », et Perrault : « Il n'y eut jamais une recherche plus curieuse en tout ce qui regarde la musique. » Sans doute, il y a exagération dans l'éloge, mais Rameau fut conduit au système de la base fondamentale par la démonstration que Mersenne avait donnée de la résonnance du corps sonore. C'est en français que Mersenne expose les découvertes scientifiques, surtout celles de Galilée, mais c'est encore en latin qu'il publie les *Pensées physico-mathématiques*, où Montucla trouve un « océan d'observations de toute espèce ». Un jour peut-être, dit Hauréau, telle ou telle découverte, enfouie sous un amas de démonstrations frivoles, en sera tirée par quelque curieux et le nom de Mersenne, que le dix-huitième siècle associait volontiers à ceux de Galilée, de Gassendi, de Descartes, sera glorifié de nouveau ».


DESCARTES (D'après Franz Hals. Musée du Louvre).

« Résident » de Descartes à Paris dès 1628, Mersenne met en relations et souvent en discussions les savants du temps et les réconcilie quand les polémiques ont été trop vives. Il arrive même, comme dit Baillet à propos de la cycloïde, qu'il a une part dans leurs découvertes. Mersenne mourut le 1er septembre 1647, après avoir ordonné aux médecins de faire l'autopsie de son cadavre : il espérait qu'ils connaîtraient ainsi son affection et qu'ils traiteraient mieux les personnes atteintes du même mal. « Avide de connaître, dit Gassendi, observateur et plein de zèle pour les expériences, Mersenne a consacré toute sa vie aux progrès des sciences et des arts, soit en étudiant, soit en posant des problèmes, soit en excitant les autres au travail. »


PIERRE FERMAT (Gravure de Poilly).

Descartes est mis au rang de Corneille et de Pascal, comme écrivain en français. Mais il a aussi beaucoup écrit en latin. Par le français, il espère atteindre ceux qui ne se servent que de leur raison, par le latin, les doctes qu'il veut avoir pour juges en France et à l'étranger, « pourvu qu'ils joignent le bon sens à l'étude ». Ses écrits étant ainsi publiés dans les deux langues, il est sûr de toucher tous ceux

auxquels il s'adresse. Même on a trouvé parfois qu'il manie le latin avec plus d'aisance que le français.

Les ouvrages latins de Fermat, conseiller au Parlement de Toulouse, présentent la première idée du calcul différentiel ; ils le montrent supérieur à Descartes en certains points de l'étude des courbes, inventeur avec Pascal du calcul des probabilités, allant même plus loin que ses successeurs dans l'étude des nombres et de leurs théories.

GASSENDI, NAUDÉ, GUI PATIN

De bonne heure Gassend ou Gassendi, de Digne, vit les lacunes de la philosophie des Péripatéticiens. Sa propre réflexion, la lecture de Vivès et de Charron, de Ramus et de Pic de la Mirandole, surtout les découvertes de Copernic, de Galilée, de Képler, les encouragements du savant Peiresc et du prieur de la Valette, Gaultier, avec lequel il fait des observations astronomiques, le persuadent de plus en plus que les prétendus disciples d'Aristote ne connaissent pas la nature. En 1624, quatre ans après l'apparition du *Novum Organum* de Bacon, treize ans avant celle du *Discours de la Méthode* de Descartes, il les attaque dans les *Exercitationes paradoxicæ :* la philosophie, qui devrait être uniquement la recherche de la vérité et l'apprentissage de la vertu, n'est plus pour eux, dit-il, qu'un art futile, dont le but est de briller dans des disputes frivoles. Les écoles excluent Platon et Cicéron, Sénèque et Plutarque. D'Aristote même on ne prend que l'*Organon*, la *Métaphysique* et les traités qui en dépendent. On délaisse les mathématiques, on bannit en physique toutes les recherches qui ne pourraient aboutir à des résultats précis. Un professeur ne croyait-il pas rendre hommage à Dieu, en se disant prêt à soutenir, au prix de son sang, la vérité de tout ce qui est dans Aristote ? Comme si ce n'était pas parce qu'ils croient la trouver dans ses écrits que certains savants négligent d'étudier la nature, la seule institutrice vraiment féconde ! Ainsi Gassendi exprime en latin bien des idées que Descartes et Pascal exposeront plus tard en français. Mais, le 4 septembre 1624, le Parlement de Paris défend de « tenir ni enseigner aucune maxime contre les auteurs anciens et approuvés ». Gassendi se borne désormais à étudier les mathématiques et la physique, la physiologie et l'astronomie. Pour défendre Mersenne, il attaque Robert Fludd et la philosophie qui expliquait la nature, au lieu de l'étudier par l'observation et par l'expérience, avec une synthèse des doctrines de Plotin et des Chrétiens, des alchimistes et des frères de la Rose-Croix. A la demande de Peiresc, il explique en 1629 la cause des Parrhélies. En 1631, il examine le premier le passage, annoncé par Képler, de Mercure sur le soleil et publie à ce sujet de curieuses

observations. A Galilée il écrit qu'il doit lui suffire de vivre avec la persuasion qu'il n'a cherché que la vérité. Il compose la *Vie* de Peiresc et continue ses observations astronomiques. Contre les *Méditations* de Descartes, il présente, dans des *Objections*, puis dans des *Instances* qui suivent les réponses de l'auteur, tout ce qui peut être dit des méthodes cartésiennes par un partisan de l'expérience. Professeur au Collège Royal, en 1645, Gassendi y enseigne trois années. Il publie en 1647 l'*Institution astronomique* et discute sur le mouvement de la terre avec Morin, dont la renommée comme astrologue fut ruinée, dit-on, parce que Gassendi ne mourut point, comme il avait prédit, en août 1650. Avec Fermat, il écrit sur l'accélération des graves. Dès 1627 Gassendi s'est occupé d'Épicure. Dans de nombreux ouvrages il travaille à faire connaître sa doctrine, à l'adapter au christianisme en y ajoutant les affirmations relatives à la création, à la Providence, à l'immortalité. Il l'enseigne à Chapelle, le fils de son ami Luillier, à Molière, le futur traducteur de Lucrèce, à Bernier, le rédacteur avec Boileau de l'*Arrêt burlesque*, peut-être à Cyrano de Bergerac. La *Vie* de Copernic, celle de Tycho-Brahé complètent son *Institution astronomique*. Dès 1658, Montmort publiait les Œuvres latines, mais Bernier ne donnait que vingt ans plus tard un Abrégé en français de la philosophie de Gassendi. Pour Degérando, Gassendi est le premier auteur des doctrines que le dix-huitième siècle rapporte à Locke ; pour Tennemann, c'est le plus savant des philosophes et le plus habile philosophe parmi les savants du dix-septième siècle. On sait que Boileau avait mis les Gassendistes à côté des Cartésiens dans l'*Arrêt burlesque*. Pourquoi donc — sans rien ôter à notre grand philosophe — ne placerions-nous pas Gassendi à côté de Descartes dans notre histoire littéraire ?



GASSENDI (D'après Nanteuil).

Sainte-Beuve, jugeant Naudé d'après ses ouvrages français, dont le plus célèbre est l'*Apologie des grands hommes accusés de magie*, comme d'après ses ouvrages latins, le nommait « un érudit, un penseur, un moraliste ». En latin Naudé a prononcé un discours d'apparat où il vantait l'ancienneté comme la gloire de la Faculté de médecine de Paris : la péroraison était parsemée de vers latins. On lui doit en outre de jolies épigrammes, des traités sur l'étude des lettres et des armes, un panégyrique où, pour la délivrance de Campanella, il vante à Urbain VIII la science et la

philosophie, des éditions d'érudits ou de médecins, des jugements sur certains d'entre eux, des dissertations littéraires et médicales, où il se demande si la vie est plus brève aujourd'hui qu'autrefois, s'il est permis de tromper son malade, si l'étude est plus profitable le matin ou le soir. Il a décrit lui-même la formation de sa pensée : « J'ai passé, dit-il, par la philosophie scolastique, sans devenir éristique, et par celle des plus vieux et modernes sans me partialiser... Sénèque m'a plus servi qu'Aristote, Plutarque que Platon, Juvénal et Horace qu'Homère et Virgile, Montaigne et Charron plus que tous les précédents. »

Gui Patin, l'ami de Gabriel Naudé, fut l'élève de Riolan auquel il succéda comme professeur au Collège Royal. Ses auditeurs goûtaient ses bons mots, son savoir et l'élégance de son latin. Ses lettres à ses amis le rendirent aussi célèbre que son enseignement et sa pratique médicale. C'est un admirateur des anciens et de ceux qui leur ressemblent : « Je me consolerais de quitter ce monde, écrit-il, pourvu que je trouve dans l'autre Aristote, Cicéron, Galien, Platon et Virgile... Aristote, Plutarque et Sénèque constituent toute la famille des bons livres, père et mère, aîné et cadet... L'*Histoire naturelle* de Pline est une grande mer dans laquelle il fait bon pêcher. » Parmi les modernes, il s'attache à Scaliger et à Érasme, à Saumaise, « le grand héros de la république des lettres », à Fernel qui « a rendu la vie à la médecine ». Adversaire des découvertes de son temps, il combat le quinquina, l'antimoine, la circulation du sang, et aussi Descartes, comme « les chimistes ignorants qui tâchent de tout gâter, tant en philosophie qu'en bonne médecine ». Ce qui prédomine en lui, c'est l'esprit satirique et c'est surtout en latin, semble-t-il, qu'il trouve la forme la plus appropriée à sa pensée. Son œuvre ne vaut pour le fond ni celle de Descartes, ni celle de Gassendi, mais elle prouve du bon sens et de l'esprit ; elle montre de plus qu'un partisan des anciens a tiré aussi bon parti du français que du latin pour exprimer ses idées.


GUI PATIN (Gravure d'Antoine Masson).

Nombreux sont les théologiens et les philosophes qui emploient encore le latin : Gamaches donne des commentaires de la *Somme* de saint Thomas qui forment une véritable philosophie ; Hersent, le prédicateur, commente la *Théologie mystique* du Pseudo-Denys l'Aréopagite ; André Martin compose une *Philosophie morale et chrétienne*, puis des *Extraits plotiniens* de saint Augustin qu'il publie

sous le nom d'Ambrosius Victor ; Thomassin, l'oratorien, introduit dans ses *Dogmes théologiques* une grande partie de la traduction de Plotin par Ficin et répand ainsi parmi ses confrères des doctrines plotiniennes ; Poiret donne une *Théologie* et une *Bibliothèque d'auteurs mystiques;* Lherminier combat les Cartésiens dans une *Somme* de théologie qui eut du succès.

III



RENÉ CHOPPIN (Gravure de Haud).

ÉRUDITS ET HISTORIENS Les érudits qui publient des textes veulent, comme les meilleurs du siècle précédent, en donner le sens littéral, et rendre plus claire et plus nette l'intelligence du passé. Leur activité les emporte dans des directions multiples, mais ils forment cependant des groupes. D'abord il y en a qui sont seulement des érudits, Saumaise et Sorbière, Ménage, Cappel, Bochart et Huet ; d'autres, André Duchesne Du Boulay, Du Cange, Baluze, sont des historiens ; enfin il convient de mettre à part les Bénédictins, dont le travail, si varié et si riche, a été fécond en résultats immédiats et en conséquences heureuses.

Il faut nommer les jurisconsultes, Chanteclair, traducteur et latiniste distingué, Choppin, qui écrit sur le domaine de la France, les privilèges des paysans et les droits des moines, Pothier, l'admirable éditeur des *Pandectes,* le président Mauguin qui, en 1650, l'année de la mort de Descartes, édite et explique, en les rattachant ainsi à la grande querelle du jansénisme, les auteurs du neuvième siècle qui ont discuté sur la prédestination ; et aussi des Jésuites, le P. Hardouin, les PP. Labbe et Cossart pour leurs collections des *Conciles,* le P. Pétau pour des éditions estimées et des travaux sur la chronologie ; le dominicain Échard qui, en utilisant les travaux de Quétif, compose une histoire des écrivains de son ordre ; un grammairien, Gaudin, l'auteur en latin du *Trésor des trois langues* ; un professeur du Collège Royal, Capperonnier, l'un des meilleurs humanistes du temps, qui édite et traduit Photius avec le P. Tournemine et Ellies du Pin.

SAUMAISE, SORBIÈRE, MÉNAGE ET HUET On souhaiterait que notre pays eût, aujourd'hui encore, des éditeurs et des commentateurs comme Joseph Scaliger, Casaubon et Saumaise. A l'âge de dix ans, nous dit-on, Saumaise faisait des vers grecs et latins et traduisait Pindare. Guidé par Casaubon dans l'étude des lettres, il a donné de nombreuses éditions qui restent ses meilleurs titres, en particulier celle du Commentaire de Simplicius sur le *Manuel* d'Épictète. Ses dissertations et ses commentaires le mirent en lutte avec le P. Pétau, avec Daniel Heinsius, avec Milton contre lequel il défend Charles Ier. Il s'y trouve des négligences et des épithètes grossières, mais aussi une riche érudition, qui suppose la connaissance de l'hébreu, du copte, de l'arabe, comme celle du latin et du grec. Protestant, il n'avait pu succéder à son père, en 1629, au parlement de Dijon. Appelé deux ans plus tard à Leyde, pour remplacer Scaliger, il refusa de rentrer en France, « parce qu'il avait l'esprit trop libre pour son pays et qu'il ne savait pas flatter ». L'homme fut remarquable. L'érudit, parfois surfait, a été loué par de bons juges : Casaubon, Gronovius, Grotius, Vossius, Gui Patin et les curateurs de Liége.



CLAUDE DE SAUMAISE
(Peinture de Van Nègre).

Sorbière est beaucoup moins recommandable. Converti au catholicisme, il aurait pu, s'il avait eu de l'ordre, vivre avec les bénéfices qu'il obtint. Admirateur de Hobbes et de Gassendi, adversaire de Descartes, il édite et traduit le premier, loue le second dont il écrit la vie, et publie des lettres d'hommes illustres et érudits. Il avait, dit Chapelain, des lumières et du savoir, mais il ne voyait et ne savait rien à fond, poursuivant la fortune avec plus d'âpreté et moins de dignité qu'il n'eût convenu.



GILLES MÉNAGE
(Gravure de Nanteuil).

Gilles Ménage cherche fort peu à s'instruire pour lui-même et pour donner une direction à sa vie. Il visite et reçoit tous ceux qu'il estime capables de le faire connaître. Des savants de France et d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Allemagne le consultent ou lui dédient leurs livres, par déférence, même par crainte, car il a l'esprit fort sarcastique. Ainsi font Saumaise et Grotius, Bochart et Huet, Sirmond et Bignon. Mais Gilles Boileau l'attaque vivement, Molière le met

en scène sous le nom de Vadius, Bussy l'accuse d'être l'amoureux plaisant de Mme de Sévigné. Doué d'une prodigieuse mémoire, Ménage écrit en français et en italien, en latin et en grec : son *Dictionnaire étymologique* n'est pas sans valeur ; des pièces grecques, latines et françaises figurent dans les *Miscellanea* de 1652 ; des *Observations* sur le texte gréco-latin de Diogène Laërce sont parfois réunies avec l'*Histoire des Femmes philosophes*, qui est une œuvre plus que singulière. Les *Poemata*, édités huit fois, mêlent l'histoire de ses amours à son éloge et à la critique de ses adversaires. La *Vie des courtisanes grecques* est en grec. Le recueil composé par Boivin et Pinsson, par Galland et l'abbé du Bos, par Valois, l'abbé Faydit et la Monnoye, sous le titre de *Menagiana*, le montre surtout désireux d'obtenir, par tous les moyens, l'admiration de ses contemporains.



SAMUEL-JOSEPH SORBIÈRE
(Gravure d'Audran).

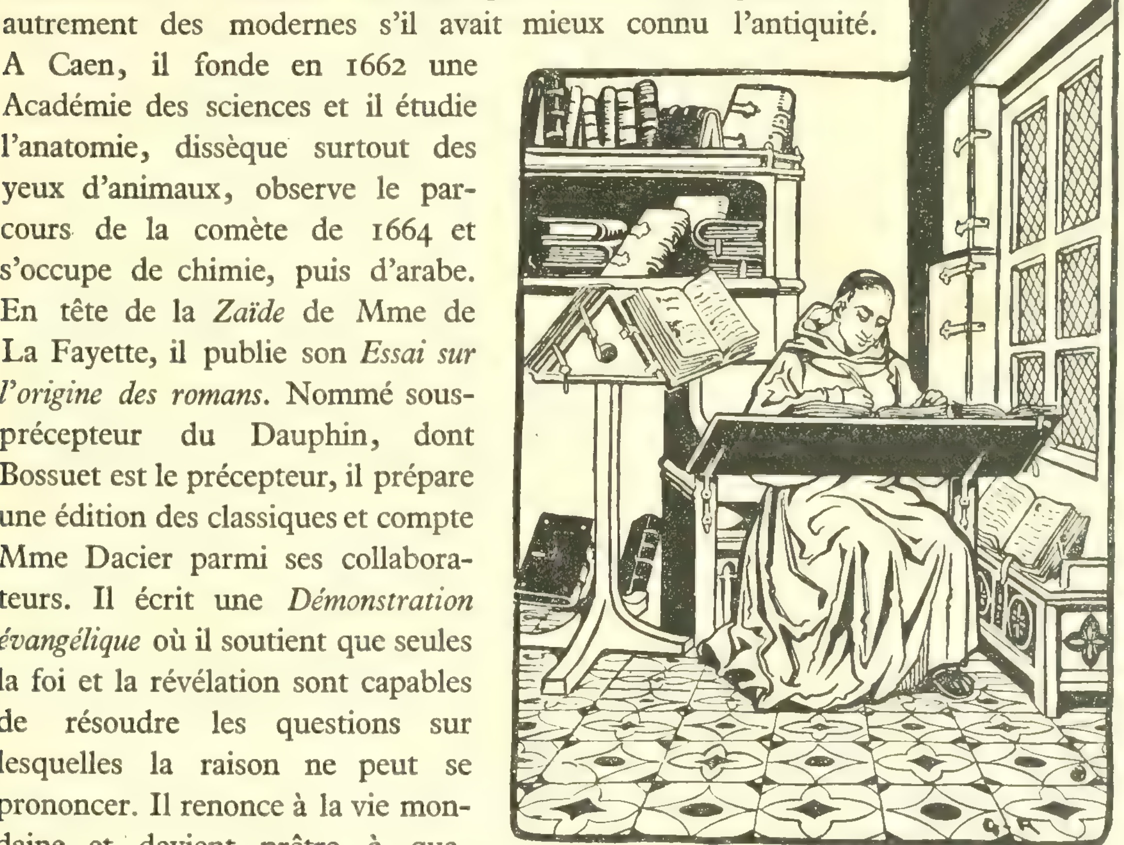
Les orientalistes Cappel et Bochart sont au contraire des hommes de grand mérite. Le premier établit que les points voyelles et les accents ont été ajoutés au texte de *l'Ancien Testament* à une époque où l'hébreu n'était plus parlé, que l'invention de ces signes ne remonte même pas à Esdras, que l'écriture primitive était celle des Samaritains et que les caractères sacrés ont été empruntés aux Chaldéens au retour de la captivité, qu'il y a enfin des variantes et des règles pour rétablir le texte dans sa pureté primitive. Bochart fut « un des plus savants hommes du monde ». Il étudie, pour la théologie et l'exégèse, l'hébreu, l'arabe, le syriaque et le chaldéen, le persan et le copte, le celtique, l'italien, l'anglais, et même l'éthiopien. Sa *Géographie sacrée* (1646) a été recommandée par Humboldt ; son *Histoire des animaux de l'Écriture* (1675), par Cuvier. Dans un dictionnaire resté inédit, il expliquait plus de trente mille mots arabes.



DANIEL HUET (D'après Largillière).

Huet étudia les lettres avec Halley, la philosophie avec le P. Mambrun qui lui fit aimer la géométrie et les mathématiques, puis l'hébreu et le grec dont il avait pris le goût dans la *Géographie sacrée* de Bochart. Les exercices physiques avaient fortifié sa constitution d'ailleurs robuste et il s'assu-

jettit de bonne heure à un régime qui le maintint en excellente disposition pour le travail, « ne soupant jamais, dînant sobrement, prenant le soir le bouillon rouge du médecin Delorme, recourant au thé, qui a la meilleure influence sur son humeur, sa santé et ses forces ». S'il étudie les lettres et l'antiquité, il s'occupe aussi des sciences qui ont une place si grande dans le monde moderne; il se repose en écrivant des églogues et des épigrammes en vers grecs ou latins. Contre Perrault, il soutient que celui-ci aurait pensé tout autrement des modernes s'il avait mieux connu l'antiquité. A Caen, il fonde en 1662 une Académie des sciences et il étudie l'anatomie, dissèque surtout des yeux d'animaux, observe le parcours de la comète de 1664 et s'occupe de chimie, puis d'arabe. En tête de la *Zaïde* de Mme de La Fayette, il publie son *Essai sur l'origine des romans*. Nommé sous-précepteur du Dauphin, dont Bossuet est le précepteur, il prépare une édition des classiques et compte Mme Dacier parmi ses collaborateurs. Il écrit une *Démonstration évangélique* où il soutient que seules la foi et la révélation sont capables de résoudre les questions sur lesquelles la raison ne peut se prononcer. Il renonce à la vie mondaine et devient prêtre à quarante-six ans. Abbé d'Aulnay, il compose les *Quæstiones Alnetanæ* sur la concorde de la foi et de la raison, la *Censura Cartesianæ philosophiæ* qu'il fait suivre de nouveaux *Mémoires* pour servir à l'histoire du Cartésianisme. Alors aussi il édite ses poèmes grecs et latins, il discute avec Boileau sur le *Fiat lux* de la Genèse, qu'il se refuse, malgré l'autorité du pseudo-Longin, à prendre pour une expression sublime. Évêque d'Avranches de 1689 à 1699, démissionnaire et abbé de Fontenay près de Caen, il meurt en 1721 dans la maison des Jésuites de la rue Saint-Antoine.

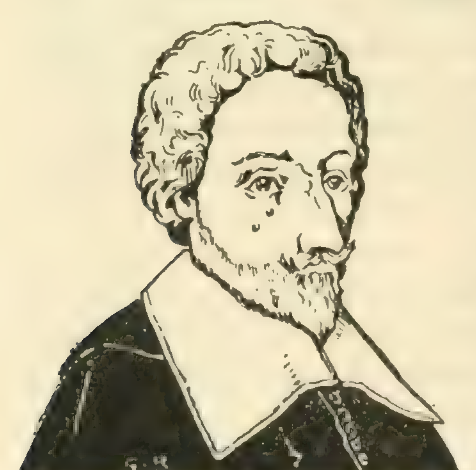


UN TRADUCTEUR.

Ses *Commentaires sur Origène* constituent une œuvre considérable. Dans un traité sur la traduction, il en donne les règles, cite les meilleurs traducteurs et met en scène l'historien de Thou, le jésuite Houton le Duc et Isaac Casaubon. Son *Traité du Commerce et de la Navigation* contient encore des indications utiles. *Le Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, en latin et en français, ramène la connaissance humaine à la vraisemblance et à la probabilité : l'ignorant est un homme assis dans une campagne unie, le savant, qui y est debout, voit un peu plus, mais ne découvre ni la vaste étendue de la campagne, ni le reste de la terre.

Hauréau fait grand cas de Casimir Oudin et d'Ellies du Pin. Le premier, qui a beaucoup écrit en français, a donné en latin un *Supplément* aux écrivains et aux écrits ecclésiastiques de Bellarmin, une histoire de l'abbaye de Chaumont, trois dissertations critiques, un travail sur les anciens écrivains de l'Église. Ellies du Pin, cousin de Racine, professeur au Collège Royal, était un savant homme le matin et un abbé fort coquet l'après-dînée, quand il faisait sa partie de cartes avec les dames : soixante et un volumes en français pour la Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques, des traités en latin sur l'antique discipline de l'Église et le schisme des Donatistes, une édition de Gerson forment des compilations où il y a parfois des légèretés ou des inexactitudes, mais qui, somme toute, sont honorables pour l'auteur et commodes pour les lecteurs.

DUCHESNE, DU CANGE, BALUZE


ANDRÉ DUCHESNE (D'après une gravure de Janson).

Les historiens sont aussi des érudits. André Duchesne, « le Père de l'histoire », que Richelieu estime beaucoup, édite en 1616 certaines œuvres d'Abélard, en particulier les *Lettres d'Héloïse* et de celui qui fut son mari, sans qu'on sache bien comment cette curieuse correspondance a pu se conserver dans les couvents. En latin, Duchesne publie un livre de belles lectures et d'antiquités, une *Histoire des Normands*, un programme de l'édition des historiens français, ecclésiastiques et séculiers, qui devait partir des origines et compter vingt-quatre volumes, dont il a donné cinq. Du Boulay nous renseigne sur la vie universitaire et condense tout ce qu'il en a appris dans son principal ouvrage, l'*Histoire de l'Uni-*

versité de Paris, de 800 *à* 1600, dont il est nécessaire de vérifier les affirmations, mais qui présente beaucoup de pièces curieuses. La Mare rassemble une collection d'ouvrages relatifs à la Bourgogne et Gassendi l'engage à écrire l'histoire de la province.

Du Cange, trésorier de France à Amiens, a fait une synthèse au moins provisoire de toutes les recherches érudites sur le moyen âge. C'est un esprit philosophique et généralisateur qui a des connaissances solides et étendues sur les langues, la jurisprudence, la géographie, l'art héraldique, la numismatique, l'épigraphie, l'archéologie, la paléographie grecque et latine. Ses deux *Glossaires* offrent des recueils des mots latins et grecs du moyen âge. Un Jésuite, dont on vantait la belle latinité, disait du premier : « Il y a soixante ans que je m'applique à ne me servir d'aucun des mots rassemblés si laborieusement par M. Du Cange. » Augmenté par ses continuateurs, le *Glossaire* latin constitue, pour l'Occident, une espèce d'encyclopédie, valable tant qu'on n'aura pas un grand nombre de travaux analogues à ceux de Gœlzer sur saint Jérôme, de Bonnet sur Grégoire de Tours, de Schütz sur saint Thomas. Le *Glossaire* grec est complété par l'*Histoire byzantine* et ses annexes, par les éditions de Jean Cinnamos, de Paul le Silentiaire, de Zonaras, par les *Glossaires* latins-grecs et gréco-latins de Cyrille, de Philoxène et d'autres anciens. En outre, Du Cange a édité Villehardouin et Joinville, il a écrit en français une histoire de Constantinople sous les empereurs d'origine française et laissé bien des manuscrits qu'on pourrait encore consulter. « Ses ouvrages, a-t-on dit avec raison, sont des chefs-d'œuvre de sagacité, d'érudition et de haute critique. »



DU CANGE.

Baluze, bibliothécaire de Colbert, a organisé une des collections de livres les plus rares en Europe. Professeur de droit canon, inspecteur du Collège Royal, il fut disgracié en 1709 pour avoir, dans l'*Histoire de la maison d'Auvergne*, employé des documents fournis par un faussaire sur la généalogie des Bouillon. Il a laissé de nombreux manuscrits et publié en latin deux volumes des Capitulaires des rois de France, dont la préface fut traduite en français, des Lettres du pape Innocent III, une nouvelle Collection des Conciles, les œuvres de saint Cyprien et des Mélanges, *Miscellanea*.

Mersenne et Descartes, Fermat et Gassendi, Naudé et Gui Patin, Saumaise et Huet, André Duchesne, Du Cange et Baluze ont eu, au dix-septième et au dix-

huitième siècle, une célébrité européenne par leurs œuvres en latin : ils ont puissamment contribué ainsi à la gloire de la France. Ils ont instruit en outre leurs contemporains et leurs successeurs ; ils ont donc doublement servi notre pays.

IV

LES BÉNÉDICTINS



DOM MABILLON (D'après une gravure de Daullé).

Les Bénédictins reviennent à leurs traditions érudites et y joignent ce que leur ont appris les érudits du seizième siècle. Ils publient et commentent les œuvres littéraires du monde chrétien et de la France médiévale, rendant ainsi possible la connaissance des origines de la vie religieuse, intellectuelle et même politique. On ne saurait exagérer l'importance de leur œuvre, dont les principaux artisans sont Luc d'Achery, Mabillon et Montfaucon.

Le premier augmente la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, édite la *Lettre de saint Barnabé, la Vie et les Œuvres de Lanfranc*, en y joignant la *Chronique de l'abbaye du Bec*, la *Vie d'Herluin*, son fondateur, celle des quatre abbés qui lui ont succédé et celle de saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, avec des traités sur l'Eucharistie contre Bérenger. On lui doit encore un Catalogue des ouvrages ascétiques des Pères et des auteurs modernes, *la Vie et les Œuvres de Guibert de Nogent*, surtout un *Spicilegium* en treize volumes, où il réunit des documents médiévaux, actes et canons des conciles, chroniques et vies de saints, diplômes et chartes.

Jean Mabillon travaille d'abord à une édition de saint Bernard, puis il est chargé de coordonner et d'utiliser les matériaux rassemblés pour une histoire générale de l'ordre. Dans une première partie, il met les Actes des Saints : les vies des Bénédictins servent bien à exciter la piété et à ranimer la foi des fidèles, mais elles permettent aussi de rétablir la chronologie, de restituer l'histoire, de découvrir ou d'expliquer certains usages, d'éclaircir des points importants de la discipline ecclésiastique. Les Bénédictins cherchent désormais la vérité historique, et nos historiens les plus marquants du dix-neuvième siècle, après Daunou, ont repris et continué leur œuvre déjà considérable. C'est Mabillon qui, dans une Épître dédicatoire

à Louis XIV, annonce au public l'édition de saint Augustin, que la Congrégation de Saint-Maur entreprend au moment des discussions sur la grâce entre les Jésuites et les Jansénistes ; c'est lui qui écrit le dernier volume. Mais son œuvre capitale, c'est le traité diplomatique qui fonde, comme dit Hauréau, l'école des historiens décidés à s'appuyer sur une étude approfondie des documents authentiques du moyen âge. Ouvrage « immortel », dit-on au moment de son apparition. On y voit fort bien quelle importance présente pour l'histoire le discernement des diplômes authentiques. Jamais d'ailleurs Mabillon n'a cru, comme certains de ses disciples, trop dédaigneux de philosophie et de théologie, que l'analyse des diplômes constitue toute l'histoire. A l'homme « le plus pieux et le plus savant sur le moyen âge », au témoignage de Louis XIV, on doit encore une *Méthode*, en français, pour apprendre l'histoire, un traité des études monastiques où il combat l'abbé de Rancé, qui n'avait pu persuader au public, comme dit Huet, que l'ignorance soit une qualité nécessaire au bon religieux !



B. DE MONTFAUCON
(D'après une gravure de B. Audran).

Montfaucon s'occupa d'histoire avec Pavillon, l'évêque d'Aleth. Volontaire à l'armée de Turenne, puis bénédictin, il étudia le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, la numismatique, et fut chargé, à Saint-Germain-des-Prés, de la garde du cabinet des médailles. Dans les *Analecta græca*, il donne, avec une traduction latine, des Œuvres inédites, dont celle de Hiéron sur les mesures. Ellies du Pin déclare « incomparable » l'édition de saint Athanase. Son journal en Italie, *Diarium Italicum*, expose en 1702 ce que lui avaient appris les vieux monuments, les bibliothèques et les musées. A l'édition d'Origène, avec dissertations et dictionnaires, il travailla vingt-trois ans ; celle de saint Jean Chrysostome, en 1718, est « un des chefs-d'œuvre de l'érudition bénédictine ». Mais les deux ouvrages qui ont eu le plus d'influence, c'est la *Paléographie grecque* et l'*Antiquité dévoilée*. Dans le premier, il fait, pour l'origine et le progrès des lettres grecques, pour les divers genres d'écriture à travers les siècles, ce que Mabillon avait fait pour les lettres latines. Le second, publié en latin et en français, constitue, comme dit Hauréau, le résumé le plus complet et le mieux ordonné de toutes les connaissances alors acquises en matière d'archéologie grecque et latine, juive et gauloise : en deux mois les dix-huit cents exemplaires furent épuisés. D'une vie frugale et réglée, d'une santé inaltérée jusqu'en son extrême vieillesse, où il employait chaque jour huit heures à l'étude, Montfaucon

accomplit un travail considérable, qui aujourd'hui encore fait grand honneur à notre pays.

Et notre reconnaissance doit s'étendre aux collaborateurs des Bénédictins qui les aidaient dans la recherche des pièces, dans la rédaction de leurs œuvres, qui achevaient celles que la mort interrompait et qui composaient à leur tour des travaux personnels, à Michel Germain et à Massuet, à Paul Brioys, Pouget et Lopin, à Gerberon, l'éditeur de saint Anselme, à Chantelou, celui des lettres de saint Bernard et d'une Bibliothèque ascétique où entrent des opuscules choisis des Pères, à Thierry Ruinart, celui de Grégoire de Tours et de Frédégaire, à Guérard, celui de saint Augustin, à Constant, le traducteur d'Hilaire, à Beaugendre, l'éditeur d'Hildebert de Tours et de Marbode de Rennes, à de la Rue, celui d'Origène. Entre tous, Martène mérite une mention spéciale. Appelé par d'Aguesseau à la Commission chargée de préparer une collection des historiens de la France plus considérable que celle d'André Duchesne, il alla, pour ses recherches, jusqu'en Saxe avec son confrère Durand. Auteur du nouveau *Gallia christiana*, dont les treize premiers volumes contiennent des pièces nombreuses et importantes, il a continué le *Spicilegium* de d'Achery dans la collection nouvelle des anciens écrivains, des écrits moraux, historiques et dogmatiques, et réuni, dans le Trésor nouveau des Inédits, des pièces fort intéressantes, qui ont rapport à tous les genres d'études. Dans la *Collectio amplissima*, il recueille des documents qui ont encore, de nos jours, de la valeur. Enfin Dom Bouquet donne, en 1738, huit volumes où figurent tous les écrivains qui ont parlé des Gaulois et des Francs. Et son œuvre sera continuée par Houdiguier, Clément, Poirier, Brial, puis par l'Académie des Inscriptions. C'est en français, sur le conseil de Mabillon, que Dom Calmet publie ses Commentaires sur *l'Ancien Testament*. Et c'est aussi en français que Dom Rivet commence en 1733 l'*Histoire littéraire de la France*, à laquelle travailleront Dom Clémencet, Dom Clément, puis Dom Brial, Daunou et l'Académie des Inscriptions.



CH. ROLLIN (D'après Coypel).

Les érudits du dix-septième siècle ont mis dans leurs recherches autant de conscience et de savoir que leurs prédécesseurs du seizième, et ils ont contribué, par leur action sur les savants étrangers, à la grandeur du siècle de Louis XIV. Les Béné-

dictins ont donné en outre l'exemple d'une admirable organisation du travail scientifique : par eux toutes les activités sont conduites vers le résultat qu'elles peuvent atteindre ; toutes les besognes sont poursuivies jusqu'à l'achèvement ; toutes les tâches accomplies par les débutants sont surveillées. Les maîtres eux-mêmes ont toujours à côté d'eux un collaborateur qui, au besoin, les avertirait d'une défaillance. Nous avons imité leur exemple, sans pouvoir atteindre toujours à de tels modèles. Des étrangers ont essayé de se substituer à eux et les ont parfois copiés sans le dire. Sans les travaux de ces grands érudits, de cette pléiade d'honnêtes et graves travailleurs, la tâche des grands historiens du dix-neuvième siècle eût été impossible. Si l'analyse n'eût pas été faite, la synthèse ne se fût pas produite.

V

RESTAURATION DES ÉTUDES CLASSIQUES La Révolution, après avoir détruit les Universités et les Collèges, a organisé les Écoles centrales. Bonaparte réorganisa l'Université en y assurant la première place au latin et aux mathématiques. La version latine, les vers latins, les discours et les dissertations, les thèmes, les thèses en latin, parfois en grec donnèrent naissance à une littérature scolaire qui, par l'imitation des bons modèles, par l'étude pénétrante des œuvres historiques et de leurs sources, a présenté des travaux d'une forme précise, élégante, agréable et même élevée. Les recueils où elle est consignée fourniraient, pour une anthologie, bien des morceaux remarquables par les idées, par les expressions et l'ordre des périodes, par les épithètes et les images, par la mesure et le rythme. Et leurs auteurs n'ont pas toujours déçu les espoirs qu'avaient fait naître leurs succès scolaires. Dans un recueil de vers latins, qui comprend cent douze compositions, dont la plupart sont bonnes et quelques-unes excellentes, une vingtaine sont anonymes. Les renseignements manquent pour une trentaine au moins. D'autres viennent de futurs professeurs qui ont laissé le meilleur souvenir dans l'Université. En voici qui proviennent d'hommes dont le nom a été connu par la suite dans un cercle plus étendu : Deltour et Ernest Dupuy, devenus plus tard inspecteurs généraux et qui furent des écrivains de



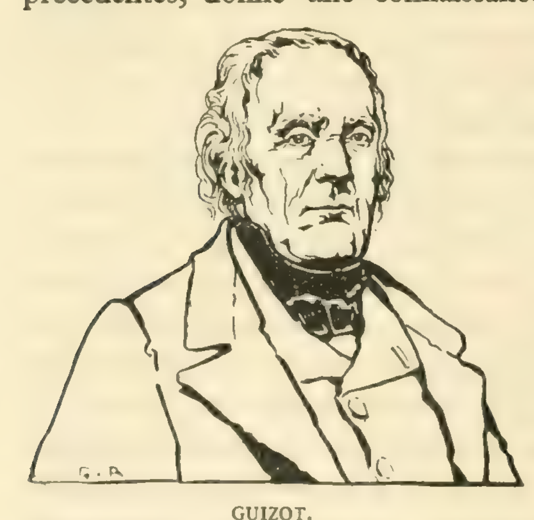
FÉLIX RAVAISSON.

mérite ; Eugène Despois, l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire* et de tant d'ouvrages fort goûtés ; Félix Ravaisson, dont l'influence a été si grande sur notre philosophie classique depuis la publication du célèbre rapport écrit après l'Exposition de 1867, qui suivait un remarquable *Essai sur la métaphysique d'Aristote;* Jules Lachelier, dont l'enseignement à l'École normale supérieure exerça sur tant d'intelligences une action si profonde ; Victor Brochard, un des professeurs les plus écoutés de la Sorbonne ; Désiré Nisard, dont l'œuvre a inspiré tant d'écrivains et de maîtres ; Lemaire, l'ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris ; Émile Deschanel, le conférencier célèbre et le maître écouté du Collège de France ; Edmond About, le spirituel écrivain, dont le nom rappelle ceux de Prévost-Paradol et de Taine, lauréats comme lui du concours général ; Charles Baudelaire, l'auteur des *Fleurs du Mal.* Et combien de noms d'hommes distingués, célèbres, illustres même, ne renconrterait-on pas dans les autres recueils !



AUGUSTIN THIERRY (D'après une lithographie d'Émile Lassalle).

Puis la pratique de ces exercices scolaires a, mieux encore que dans les périodes précédentes, donné une connaissance approfondie de l'éloquence, de la poésie, partant de la civilisation latine. On sait aujourd'hui que le vocabulaire français vient en grande partie du latin, formé sous l'influence de la littérature grecque, accru par l'action du judaïsme et du christianisme, par les invasions barbares, par les travaux des traducteurs et des adaptateurs, qui ont fait passer dans leur langue maternelle la pensée arabe et la pensée juive comme la pensée grecque. Avec infiniment de raison, on en conclut que, pour bien comprendre le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe du français, il y a grand avantage à étudier la langue latine chez les écrivains de toutes les époques.



GUIZOT.

Certes nos maîtres de langue française peuvent beaucoup pour nous apprendre à penser et à bien user de notre langue : n'ont-ils pas d'ailleurs assimilé ce qu'il y a

de meilleur chez les Latins et chez les Grecs? Mais la connaissance du latin est d'un secours inappréciable. Elle donne du fond, du suc et du nerf à la pensée et à la forme. S'il est incontestable que les traductions, parfois supérieures au texte, nous permettent une lecture plus rapide et par endroits plus compréhensive, il ne l'est pas moins que la lecture du texte fait saisir tous les éléments des idées résumées par les mots, élargit notre horizon et, du même coup, nous amène à pénétrer plus profondément et d'une façon plus intime l'inspiration des écrivains. Nous les voyons face à face et non dans un miroir.

Il suffit de rappeler les avantages qui résultent d'une éducation classique, dans laquelle intervient le grec, pour la formation de l'intelligence et du goût. Les hommes qui ont fait de bonnes études classiques et qui ont une connaissance du latin élargissent le champ de leur vision, puisqu'ils sont préparés à lire les œuvres qui n'étaient pas étudiées dans les classes, en particulier celles des historiens mis au jour dans les trois derniers siècles et celles qui sont encore à publier. Quelques-uns de nos romantiques et de nos historiens du dix-neuvième siècle ont fait preuve d'une originalité puissante. Parfois ils ont puisé à des sources allemandes, anglaises ou autres. Mais à y regarder de près, on observera qu'ils ont, comme leurs prédécesseurs du dix-septième siècle, amplement mis à contribution tout ce qui nous vient de notre patrimoine gréco-romain, lentement accumulé à travers les siècles. Nos grands historiens, Augustin Thierry, Guizot, Michelet, lui doivent leur méthode, la matière qu'ils ont mise en œuvre et même en partie la langue dont ils ont usé. Les poètes de toutes les écoles y ont pris des rythmes, des formes, des images. Lamartine y a puisé le plotinisme chrétien qui nourrit son œuvre; Chateaubriand a essayé, après tant d'autres que nous avons mentionnés dans cette étude sommaire, de réunir le merveilleux gréco-romain aux conceptions chrétiennes. Nos orateurs, ceux qui ont été vraiment originaux, nous apparaissent profondément imprégnés de la lecture du *Conciones* et même des orateurs antiques. Et pour certains de ceux dont nous avons des exercices scolaires, vers, dissertations, discours ou versions, ne pourrait-on pas se rendre compte des directions qu'ils ont prises, en comparant leurs œuvres d'écoliers et leurs œuvres d'hommes, comme nous avons rapproché les œuvres françaises et les œuvres latines d'Alain Chartier?



MICHELET (D'après une eau-forte de Boilvin).

Ces comparaisons, qui n'ont pas été faites, expliqueraient pourquoi il convient de conserver précieusement et de mettre en lumière toute notre littérature latine de France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Elle fait partie du patrimoine artistique, intellectuel et moral de la nation.

C'est qu'en effet nos écrivains latins ont conservé et accru ce qui avait été produit par l'humanité pendant plus de vingt siècles. Les perdre ou les délaisser ce serait négliger l'acquis humain pendant près de la moitié de la période civilisée. Nos écrivains en français sont leurs fils. Les uns et les autres nous appartiennent, et ce qui fait la valeur incomparable du patrimoine qu'ils ont amassé pour nous, c'est que tous, en illustrant leur commune patrie, n'ont pas oublié que sa pensée doit se proposer d'agir sur l'humanité tout entière.



HISTOIRE DES LETTRES

DEUXIÈME PARTIE

LES CHANSONS DE GESTE

PAR

M. JOSEPH BÉDIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



EPISODE DU RENAUT DE MONTAUBAN

Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal



LES CHANSONS DE GESTE

I

LES LÉGENDES



E qui fait le mystère des chansons de geste et quelque chose de leur beauté, c'est la complexité des lois selon lesquelles s'y enchevêtrent la vérité et la fiction. Chercher à reconnaître les conditions de ce mélange, c'est le problème des origines. Pour le poser en termes clairs, pour y pénétrer vite et profondément, prenons en mains trois de nos romans, la *Chanson de Roland*, écrite vers l'an 1110, la *Chanson de Guillaume* et la *Chanson de Gormond et Isembard*, écrites, semble-t-il, quelques décades plus tard ; ce sont les trois plus anciennes chansons de geste que nous ayons conservées, les trois seules que nous puissions lire en des versions peut-être antérieures à l'an 1150. Comparons-les ; tâchons de discerner, si dissemblables qu'elles soient entre elles, les caractères qui les apparentent ; et, à cet effet, regardons d'abord du même regard, chacun à l'un des moments pathétiques de sa destinée, les trois héros qu'elles mettent en scène.

A Roncevaux, non loin du champ déjà tout fleuri des fleurs sacrées « qui sont vermeilles du sang de nos barons », Roland, à la place qu'il s'est choisie, un peu

au delà des quatre « perrons » de marbre, achève son sacrifice, la tête tournée vers la terre ennemie, comme il convient à un victorieux :

De plusurs choses a remembrer li prist,
De tantes teres cum li bers conquist,
De dulce France, des humes de sun lign,
De Carlemagne, sun seignor, kil nurrit :
Ne poet muer n'en plurt et ne suspirt.
Mais lui meïsme ne volt mettre en ubli,
Cleimet sa culpe, si priet Deu mercit...
Sun destre guant a Deu en puroffrit...

Des a cité d'Orange, pressant ses troupes rassemblées en hâte, le marquis Guillaume est parti pour secourir, s'il peut, là-bas, à Larchant-sur-la-Mer, l'armée chrétienne, que les Sarrasins ont cernée ; et depuis des jours, restée seule dans Orange avec les vieillards, sa femme Guibour attend qu'il revienne, anxieuse ; car ceux qui ont appelé Guillaume à leur rescousse, ce sont les meilleurs barons de son lignage, c'est Vivien, Gautier, Gui, les autres, toute la fière *mesnie* des jeunes chevaliers que Guillaume et elle-même ont élevés comme leurs enfants bien-aimés et formés à la prouesse. Les sauvera-t-il ? Depuis des jours, du haut des murs, elle guette au loin. Elle espère : si



GUIBOUR

souvent, de ce même créneau, elle l'a vu revenir de bataille, ramenant ses troupes chargées de butin, au son des trompettes et des vielles, parmi les chants des jongleurs ! N'est-il pas celui que jamais on n'appela en vain?... Du haut des murs, enfin, elle le revoit dans la plaine, mais seul cette fois, caché sous un déguisement vil, pourchassé par des fourrageurs sarrasins ; il revient en vaincu, presque en fuyard. Elle lui ouvre la porte, et, prosternée devant lui : « Sire, dit-elle, qu'as-tu fait de ta gent ? » Hélas ! est-il besoin qu'il réponde ? De son front, que le cercle du heaume embarre, la sueur et le sang coulent comme de la couronne d'épines. Il dit la lutte désespérée, le désastre. « Sire, reprend-elle, qu'as-tu fait de Vivien ? » Il le dit : le vaillant gît là-bas, sous la ramure noire de l'olivier. « Sire, qu'as-tu fait de Bertrand ?... Sire, qu'as-tu fait de Gui, le bel enfant ?... » Et quand elle a mené jusqu'au bout le funèbre questionnaire et jusqu'au bout recueilli les funèbres réponses : « Lave tes mains, sire, et viens manger. » Par les degrés de marbre, vers la haute salle où naguère leurs jeunes chevaliers s'assemblaient joyeux, tous deux montent, ainsi qu'au Calvaire : « Ah ! bonne salle, comme vous êtes parée, et vous, tables bien dressées, recouvertes de fraîches nappes de lin ! Ils n'y mangeront plus, les fils des franches mères... » En son deuil, il s'est assis à la plus basse table et pleure. Et maintenant que tout est consommé :

« Je m'enfuirai, dit-il, vers Saint-Michel-du-Péril ou vers Saint-Pierre de Rome, ou dans un désert où nul jamais ne me retrouvera ; je me ferai ermite, et toi, Guibour, tu prendras le voile.

« Sire, répond-elle, oui, nous le ferons un jour, quand d'abord nous aurons achevé dans le siècle notre besogne :

> Sire, dist ele, ço ferum nus assez,
> Quant nus avrum nostre siecle mené. »

Et sur l'heure, relancé par elle, il reprend ses armes, remonte à cheval, part pour la cour de France. Il rassemblera les débris de son lignage, lèvera une nouvelle armée ; il défendra encore le sol chrétien ; il fera jusqu'au bout dans le siècle sa besogne.

Dans une lande du Ponthieu, assis sous sa tente, au milieu du camp des Sarrasins, Isembard le renégat regarde le château, le bourg, l'église de Saint-Riquier, qui flambent dans la nuit. C'étaient jadis son château, son bourg, son église ; le roi Louis, son oncle, qu'il aimait, l'en a chassé contre tout droit ; mais il a su répondre au forfait par le forfait. Pour venger son injure, il est allé chercher outre-mer le roi païen Gormond et ses bandes ; à leur tête, il est rentré sur sa terre, il la ravage par

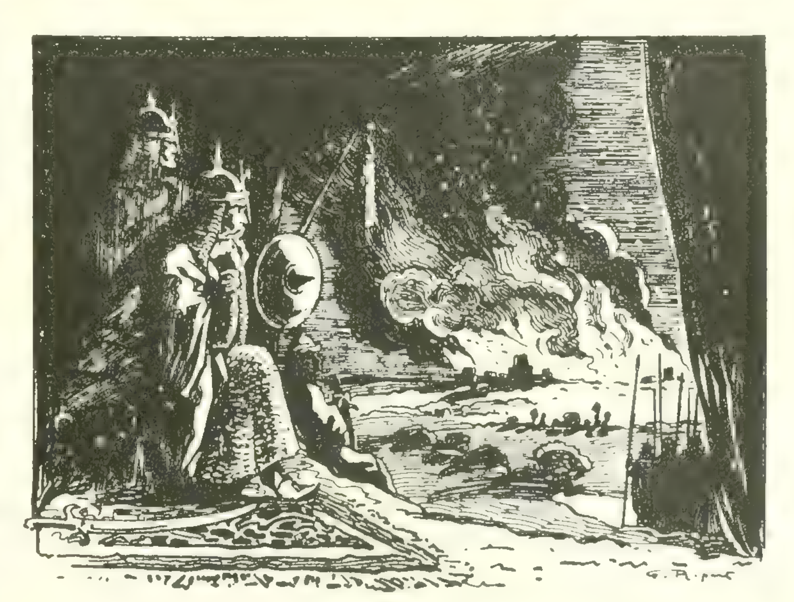
belles représailles, et il a ri la veille quand les Sarrasins ont renversé la croix dans le sanctuaire de Saint-Riquier et que le Crucifié a saigné sous leurs lances. Maintenant l'église flambe dans la nuit et c'est lui-même qui vient d'y porter la torche. Que le roi Louis, pour le châtier, mène contre lui son armée, qu'importe? Pour l'heure, assis sous sa tente sarrasine, il regarde les flammes vengeresses, qu'il fit jaillir, illuminer la nuit, et ses yeux se repaissent. Or, venu de l'armée du roi Louis, un vieux baron s'est glissé à travers les lignes sarrasines jusqu'à lui, et voici qu'il embrasse ses genoux : « Souviens-toi de ton père... » Il supplie, et le renégat écoute gémir la voix paternelle, pleine de reproches et d'amour. Il écoute, plus douloureux encore que son père et plus déplorable ; car avant que d'en venir là, il a enduré, innocent, à la cour du roi Louis, des souffrances sans mesure, puis, contraint à « forjurer toute France », traqué comme une bête, il a erré hors de la chrétienté pendant des années, et c'est toute misère bue que, rejeté de Dieu, il a renié Dieu. Pourtant il la chérit toujours, cette terre de France qu'il a tant offensée ; il la meurtrit le plus qu'il peut, parce que l'honneur, croit-il, le lui commande ; mais son cœur forcené demeure filial, et il ne souhaite rien tant, l'étrange adversaire, que d'être vaincu et tué, comme il le sera dès la prochaine bataille, par ces Français qu'il brave, qu'il envie et qu'il aime :



GUILLAUME.

« La gentil gent et l'honoree !
Tele ne fut de mere nee :
Sur eus n'ert terre conquestee ! »

On a beau, pour les besoins de cette pauvre chose qu'est un exposé critique, découper arbitrairement de telles scènes dans le tissu des amples narrations et les résumer, comme nous venons de faire, en quelques lignes, cette poésie est si pleine d'âme qu'il y paraît encore peut-être, même dans ces analyses étriquées ; peut-être laissent-elles entrevoir, si vaguement que ce soit, quelque chose de ce que représentaient à la pensée et au cœur de nos plus anciens chanteurs de geste leurs sujets et leurs personnages. Soit qu'ils enveloppent le rebelle Isembard de leur horreur à la fois et de leur pitié, soit qu'ils révèrent en Roland, en Guillaume, des chevaliers de Dieu, ils semblent moins des romanciers que les célébrants d'un culte ; la Grèce n'a pas chanté plus pieusement Achille, Ajax, Oreste.



ISEMBARD.

Déjà avant le temps des trois poètes que nous considérons ici, — les premiers témoignages sur les chansons de geste sont du onzième siècle, — ce culte, le culte des héros, avait commencé de se propager (1) ; il traversera les âges. Jusqu'au quatorzième siècle et au delà, pendant deux cents ans et plus, à l'imitation des plus anciens conteurs, d'autres conteurs, en de nombreux poèmes qui forment prologue ou épilogue à la *Chanson de Roland*, célébreront « les vassaux qui moururent en Roncevaux » et aussi les survivants de Roncevaux, et décriront sans fin leurs exploits en Saxe, en Espagne, en Bretagne, et jusque dans l'Orient lointain. Pareillement, pendant deux siècles et plus, d'autres conteurs s'ingénieront à multiplier les aventures de Guillaume, celle de ses six frères, celles de leur père Aymeri de Narbonne,

(1) La *Chanson de Roland* en suppose d'autres, un peu plus anciennes, qui déjà mettaient en scène les douze pairs, et Girard de Roussillon et Ogier le Danois. La *Chanson de Guillaume* fait allusion à maints poèmes, perdus pour nous sous leurs formes primitives, à un *Couronnement de Louis*, à un *Charroi de Nîmes*, à une *Prise d'Orange*, etc.... où déjà l'histoire poétique de Guillaume et des membres de son lignage se développait largement

celles de leurs aïeux, celles de leurs descendants, jusqu'à former ce cycle de vingt-quatre chansons, — cent cinquante mille vers peut-être, — où l'on voit, depuis l'ancêtre Garin de Monglane jusqu'aux fils de ses arrière-petits-fils, à travers cinq ou six générations, des chevaliers sans nombre, associés par des liens constants de parenté ou de compagnonnage, passer d'une péripétie à une autre, disparaître de la scène pour y reparaître plus loin toujours fidèles à leur rôle, comme si un poète héraldiste avait dressé d'avance leur arbre généalogique et arrêté une fois pour toutes le système de leurs rapports, comme si un dramaturge unique avait construit dès l'origine le scénario de l'ample tragédie aux cent actes divers. Et pareillement, pendant deux siècles et plus, en vers, en prose, d'autres conteurs s'appliqueront à varier, à nuancer les malheurs d'Isembard et à relier sa tragique biographie à la biographie similaire d'autres rebelles, tels que Raoul de Cambrai. Au point de départ de ce développement prodigieux, qu'y a-t-il? Rien que la piété des plus anciens poètes, ceux du onzième siècle et du début du douzième, envers un Roland, un Guillaume, un Isembard, rien que la sincérité et la plénitude de leur émotion, qui, de génération en génération, retentit, rayonne, agit comme une force toujours vive. Et tant de poètes du douzième, du treizième, du quatorzième siècle, participant à l'esprit de ces lointains devanciers, n'auront guère fait qu'épouser leurs intentions, que suivre et prolonger avec respect les lignes par eux tracées.



ÉGLISE DE SAINT-RIQUIER (Somme). (XVIe siècle).

Tous conjurés, ils répètent qu'ils chantent des « chansons de vraie estoire ».

En regard des trouvères courtois qui content les « contes de Bretagne » ou de « Rome la grant », ils ont choisi, disent-ils, de traiter « la matière de France », et de fait, ils ne cessent d'exalter la France de jadis, celle de Clovis parfois, très ordinairement celle de Charlemagne, qu'ils ont peuplée de preux ou, comme on disait au temps de Corneille, de généreux. Sous tant de noms de héros divers, c'est elle, principalement, qu'ils veulent célébrer ; ils n'ont d'autre souci, assurent-ils, que de dérouler ses fastes avec véracité.

Pourtant il est aisé à chacun de constater, — et rien n'est plus étrange, — que, passant leur vie à louer la France carolingienne, ils ne savent presque rien d'elle. « Leurs notions historiques, a pu écrire M. Ch.-V. Langlois (1), non seulement sont partout très incorrectes, mais elles sont très pauvres, d'une banalité, d'une nullité extraordinaires ; ils ne disent rien de Charlemagne ni de leurs autres héros « historiques » qui ne fût de nature à courir les rues en leur temps, c'est-à-dire au douzième siècle ; ils ont à leur endroit les idées les plus fausses, telles qu'une postérité lointaine et peu lettrée en peut avoir sur des hommes d'autrefois. » Prenez dans la *Chanson de Roland* la liste honorée des douze pairs : elle est faite de noms inventés à plaisir, Olivier, Gerin et Gerier, Berengier et Haton, etc., et si deux pairs sur les douze, Roland et Girard, sont des personnages historiques, par quelle naïve erreur du poète peuvent-ils courir les mêmes aventures, ce Roland qui a vécu sous Charlemagne, ce Girard qui a vécu sous Charles le Chauve, cent ans plus tard ? Et comment Roland, personnage du huitième siècle, peut-il frayer en outre, dans ce roman, avec Ganelon, personnage du neuvième, et avec Jofroi d'Anjou, personnage du dixième, et avec Richard le Vieux, lequel régit la Normandie de 943 à 996 ? Mener à Roncevaux ce duc de Normandie et ses Normands comme s'il y avait eu de temps immémorial en France des ducs de Normandie et des Normands, n'est-ce pas l'indice et le symbole d'une ignorance merveilleuse du passé ? Pourtant, c'est au poète de la *Chanson de Roland* que nous avons emprunté cette suite d'exemples, parce qu'il fut l'un des plus instruits des chanteurs de geste. Ses confrères enchérissent sur sa fantaisie. On peut compter jusqu'à cinquante personnages authentiques des temps carolingiens, qu'ils ont embauchés dans la troupe bigarrée de leurs héros, mais ils ne les emploient guère qu'à contresens et à contretemps. Que nous disent-ils qu'ils auraient exploité des annales « de vieille antiquité », les *Gesta Francorum* ou les *Chroniques de Saint-Denis ?* S'ils avaient communément pratiqué de tels livres, l'esprit même des chansons de geste serait tout autre ; c'est en leur tré-

(1) Dans la *Revue critique des livres nouveaux*, 1913, p. 196.

fonds qu'elles sont anachroniques. Elles répugnent comme par définition à la vérité de l'histoire, puisqu'elles sont essentiellement des « romans de chevalerie », mais qui se déroulent en des temps qui ont tout ignoré de la chevalerie, et puisqu'elles mettent en scène des personnages qui vivent, souffrent, meurent pour des idées et pour des sentiments auxquels leurs prototypes historiques n'auraient à l'ordinaire presque rien compris. Le nom de « douce France » eût été à peu près inintelligible au vrai Roland, — et ce seul exemple dit tout. Sans doute, on peut essayer de se rassurer par la pensée que cette poésie n'a que faire d'être de l'histoire, qu'il suffit bien qu'elle soit de la poésie. La singularité subsiste, que nos romanciers aient pu concilier tant de ferveur avec tant d'incuriosité : la France du passé, ils l'ignorent autant qu'ils la vénèrent.



LA MORT DE ROLAND.

Tournons la médaille. Sur Roland, sur Guillaume, sur Gormond, sur bien d'autres personnages, — mais nous voulons pour l'instant nous en tenir à notre triple exemple, — ils sont pourtant fort bien renseignés ; et la précision de leurs connaissances en ces cas particuliers fait contraste avec le vague presque risible de leur information sur l'ensemble des temps carolingiens.

Il est bien vrai, en effet, que Charlemagne, en l'an 778, revenait d'une expédition heureuse en Espagne, quand, le 15 août, au passage des Pyrénées, et presque sûrement à Roncevaux, son arrière-garde, séparée du gros de son armée, fut surprise et massacrée toute ; et il est bien vrai que parmi les morts se trouvait un seigneur d'importance, du nom de Roland.

De même, il est bien vrai que dans l'entourage de Charlemagne vécut un sien parent, nommé Guillaume, qui fut comte de Toulouse ; que ce Guillaume épousa une femme nommée Guibour ; et qu'il combattit avec honneur les Sarrasins d'Espagne ; en l'an 796, notamment, quand il leur infligea une défaite sur l'Orbieu, et en l'an 801 (ou 803), quand il suivit au siège de Barcelone le fils de Charlemagne, Louis, alors roi d'Aquitaine.

De même, il est bien vrai qu'à partir de l'an 879 les envahisseurs scandinaves de l'Angleterre, encore païens, menacèrent la France ; que parmi eux se trouvait

un *Viking* du nom de Gormond ; que certaines de leurs bandes franchirent la mer en 880, mirent en flammes, le 2 février 881, l'église de Saint-Riquier et dévastèrent le Ponthieu ; et que le 3 août de la même année, non loin de Saint-Valery-sur-Somme, à Saucourt-en-Vimeu, le roi de France, Louis III, tailla en pièces les barbares.

Il est bien vrai que ce sont là trois séries de faits historiques, tous bien attestés ; nous y reconnaissons, non sans surprise, la trame solide des trois chansons de *Roland*, de *Guillaume*, de *Gormond et Isembard*.

Non sans surprise. Pour qui considère dans le lointain des âges la masse et le grouillement des événements de tout un siècle, qu'est-ce que ce combat d'une arrière-garde dans les Pyrénées en l'an 778 ? Qu'est-ce que cette bataille sur l'Orbieu en l'an 796 ? Qu'est-ce que cet incendie de Saint-Riquier en l'an 881 ? Rien que de chétifs faits-divers. Comment les poètes ont-ils pu choisir pour les magnifier ces épisodes infimes, ces personnages d'arrière-plan ? Pourquoi Roland entre tant de capitaines ? Pourquoi Guillaume ? Pourquoi cet obscur *Viking* danois, Gormond ? Entre la mort de ces personnages et le temps de nos trouvères, les jours, les ans, les siècles avaient coulé silencieux ; comment ont-ils pu prendre intérêt à ces faits et à ces personnages, les connaître seulement ? Supposé qu'ils aient été les chercher là où nous les trouvons nous-mêmes, dans les annales et chroniques latines du neuvième siècle, ils n'auraient pu y trouver que ce que nous y trouvons nous-mêmes : une seule ligne sur Roland dans la *Vita Caroli* d'Eginhard, quelques bouts de phrases sur Guillaume en des livres tels que le *Chronicon Moissacience*, quelques bouts de phrases sur Gormond au fond de chroniques anglo-saxonnes, telles que le *De rebus gestis Aelfredi*. A des siècles de distance, ces sèches mentions des annales carolingiennes auraient-elles suffi pour exciter leur imagination, pour lui donner le branle et l'essor ? Après tout ce que nous venons de constater de la médiocrité coutumière de leur information, quelle apparence d'ailleurs qu'ils auraient recouru à de telles sources ? Certains de ces livres au moins étaient d'accès difficile, et, au onzième siècle comme aujourd'hui, seuls des spécialistes de l'histoire carolingienne pouvaient les manier, s'y débrouiller, s'attacher à des incidents de cet ordre de grandeur. De quelque côté qu'on se tourne, ce ne sont que ténèbres.

Au plus profond de ces ténèbres, les érudits ont construit des systèmes. Faut-il les exposer ici ? Pour trouver la voie vers plus de lumière, prenons plutôt pour guides nos trois poètes et ceux qui, à leur imitation, ont célébré Roland, Guillaume, Isembard ; suivons-les là où ils nous mèneront.

ESSAI D'UNE SOLUTION : QU'IL FAUT « LOCALISER » LES LÉGENDES

Ils nous mèneront vers des sanctuaires ; le poète de la *Chanson de Roland* vers deux des plus antiques églises de France. Il dit que Charlemagne, à son retour de Roncevaux, déposa à Bordeaux, en l'église Saint-Seurin, sur l'autel, l'olifant que le souffle de Roland avait fendu, et qu'il convoya plus loin, jusqu'à Blaye, pour les y ensevelir, son neveu et deux de ses compagnons :

> En blancs sarcous fait metre les seignurs
> A Seint Romain : la gisent li baron.

Jusqu'à la Renaissance en effet, des milliers d'hommes ont vu et plusieurs ont décrit, tels que le poète les avait vus et décrits, sur l'autel de Saint-Seurin, le cor d'ivoire fendu par Roland, et, dans la crypte de Saint-Romain, les trois « blancs sarcous », une triple tombe de marbre blanc. Et les renouvellements du douzième siècle de la *Chanson de Roland*, multipliant les données de cet ordre, arrêteront Charlemagne à d'autres lieux de prière encore, à Saint-Jean-Pied-de-Port, à Saint-Jean-de-Sorde, à Belin dans les Landes, tout au long de sa voie douloureuse ; ils attestent que maintes églises sur cette route rendirent aux combattants de Roncevaux des honneurs posthumes. Le temps nous a par malheur envié les titres anciens de la plupart de ces maisons, ceux de Saint-Romain en particulier : la vénérable église a été détruite au seizième siècle, et François Ier, qui fit ouvrir sous ses yeux, en 1526, le sarcophage de Roland, fut l'un de ses derniers visiteurs ; les documents qu'elle possédait ont péri. Nous avons conservé quelques textes pourtant, et qui prouvent au moins l'essentiel. Ils prouvent qu'avant qu'un seul vers de la *Chanson de Roland* eût été écrit, déjà dans cette région l'on vénérait Roland comme un martyr. Ils prouvent aussi qu'à Saint-Romain, à Saint-Seurin, et dans les autres sanctuaires semés sur la route jusqu'à Roncevaux, vivaient des clercs habiles à lire les vieilles chroniques, et que maintes fois ils s'employèrent, ceux de Saint-Jean-de-



CHAPELLE D'IBAÑETA, près Roncevaux.

Sorde notamment, à y chercher des preuves du passage de Charlemagne sur cette route, des indices d'une station qu'il aurait faite chez eux, pour se prévaloir de sa visite et de ses bienfaits. On est conduit par là à supposer que les toutes premières fictions relatives à la bataille de Roncevaux et à Roland auront germé là : auprès de la tombe de Blaye et dans les églises de Roncevaux, telles que la chapelle de Saint-Sauveur d'Ibañeta, et dans les églises construites sur le ruban de route qui relie Blaye à Roncevaux. Autant il nous semblait inconcevable tout à l'heure, et à bon droit, qu'un rimeur du Nord de la France, au fond de sa Champagne ou de sa Normandie, eût pris fantaisie de compulser des chroniques vieilles de trois siècles pour y chercher quelque sujet de roman et qu'il eût exhumé Roland de la *Vita Caroli* d'Eginhard, autant il apparaît simple au contraire, et naturel, que ce livre, le plus célèbre et le plus accessible des livres sur Charlemagne, ait été lu en cette région par des hommes intéressés à le lire, et que la page où Roland est nommé ait pris pour eux sens et vie. Pour rendre compte de l'« élément historique » des chansons de geste, on entrevoit donc un principe d'explication : avant la chanson de geste, la légende, légende locale, légende d'église. Ce que nous entendons sous ces mots, demandons à nos deux autres poèmes de quoi le mettre en lumière. Dans le cas de la *Chanson de Roland*, les témoignages, trop délicats à analyser, ne deviendraient expressifs et probants qu'au terme d'une longue discussion, et nous sommes ici tenu à la brièveté. Dans l'histoire poétique de Guillaume, dans celle d'Isembard, les faits sont à fleur de sol ; ils parleront plus vite.

Comme les poètes qui chantent de Roland, ceux qui chantent de Guillaume d'Orange nous désignent, eux aussi, la tombe de leur héros. On la garde, disent-ils, « es granz deserz encoste Montpelier », dans une abbaye qui est placée sous son vocable ; car, au terme d'une longue vie guerrière, il s'y est rendu moine et y est mort en odeur de sainteté ; l'Église l'honore sur ses autels.

Ce ne sont pas là des fictions, mais des faits d'histoire aussi bien attestés que les traits de la vie séculière de Guillaume ci-dessus relevés. Il est de toute historicité que, vers l'an 804, renonçant à ses dignités mondaines, ce personnage se retira dans une abbaye du diocèse de Lodève, Aniane ; qu'il fit construire à deux lieues de là et comme une colonie d'Aniane, une autre maison religieuse, Gellone, et la dota richement ; qu'il y vécut, à partir de l'an 806, sous la robe bénédictine et qu'il y mourut quelques années plus tard. On possède des actes, — le plus ancien est daté de l'an 938, — où son nom figure, comme celui d'un saint, dans la titulature de l'abbaye. Les fils de saint Benoît établis par lui à Gellone avaient donc commencé de bonne heure à honorer sa tombe. Le culte par eux instauré se confirma si bien

que le vieux nom de Gellone disparut de l'usage ; au temps des chansons de geste, ces lieux s'appelaient, ils s'appellent encore Saint-Guilhem-le-Désert.

Pour entretenir et raviver au besoin le souvenir de leur premier bienfaiteur, les religieux de cette abbaye ne manquaient pas de documents ; plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. Ils possédaient des actes authentiques, émanés du saint lui-même, et qui relataient ses donations. Ils avaient intérêt à les lire et à les relire ; c'étaient leurs propres titres de noblesse ; — à lire et à relire aussi les annales où il était parlé de Guillaume et de sa vie dans le siècle aux côtés de Charlemagne et de Louis ; et c'est ainsi que, combinant ces textes divers, chartes de leur abbaye et mentions annalistiques, rassemblant toutes leurs traditions, ils avaient finalement composé, vers l'an 1124, une ample relation hagiographique des origines de l'abbaye, la *Vita sancti Wilhelmi*. Il est donc assuré qu'à une époque quelconque, un passant quelconque qui eût par hasard poussé la porte de cette église ne se fût pas trouvé en présence d'une tombe anonyme ; et si l'on suppose (la conjecture est-elle en soi difficile ?) que l'un de ces passants aura pu être un poète de métier, un jongleur, il est évident qu'il aura suffi à ce jongleur d'interroger le premier moine par lui rencontré : de la bouche de ce moine, en peu d'instants, il aura pu apprendre sur la vie de Guillaume autant et plus de faits vrais que nous en pouvons aujourd'hui recueillir dans toutes les chansons de geste réunies.



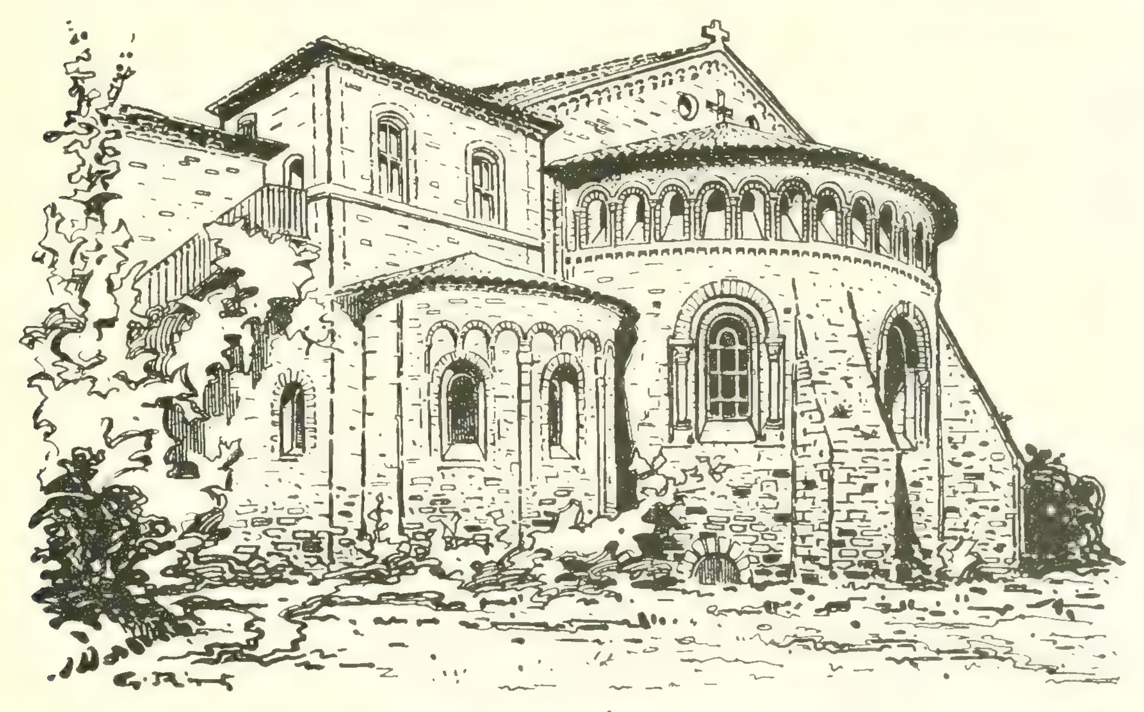
GUILLAUME A ANIANE.

Or, dès qu'on regarde aux faits, on s'aperçoit que cette hypothèse, en soi plausible, est vraie par surcroît, qu'elle ne pèche que par l'excès de sa simplicité ; que non seulement un jongleur a pu visiter l'église de Saint-Guilhem, mais que maints jongleurs l'ont effectivement visitée ; et qu'ils y ont été conduits non par le hasard, mais par des raisons qu'ils savaient, qu'ils nous diront peut-être.

Plusieurs, en effet, décrivent dans leurs romans, avec la précision de témoins

oculaires, ce qu'ils appellent la « maison » du saint, les reliques que l'on y montrait, et la vallée de l'Hérault fortement encaissée, et le « castelet » du vieux moine, et, tel qu'il subsiste de nos jours, « en la gastine, lés un desrubant fier », le Pont du Diable, par lui construit au confluent de l'Hérault et du Verdus ; ils peignent, reconnaissable encore, le rude paysage. Qu'ils aient recueilli sur place leur information, c'est ce qu'un petit fait, entre autres, prouvera.

Ils appellent Guibour la femme de Guillaume, et ce n'est pas un nom de fan-



SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT (Hérault).

taisie. Les religieux de Saint-Guilhem conservaient comme le plus ancien de leurs parchemins, et nous lisons à la première page de leur cartulaire, un acte dicté par Guillaume lui-même en décembre 804, où il dit qu'il leur fait des donations de terres pour son salut et pour le salut de ses proches, au nombre desquels il nomme sa femme : *Guitburg*. Le nom de cette femme, comme il est naturel, ne se retrouve dans aucune chronique, ni dans aucun texte hagiographique ; il n'a jamais pu être écrit que dans des documents d'ordre privé et familial (1). Personne au monde au

(1) L'une des brus de Guillaume, en un petit livre de famille que l'on intitule le *Manuel de Dhuoda*, l'a inscrit au nombre des défunts dont elle-même et son fils doivent se souvenir dans leurs prières quotidiennes.

onzième siècle et au douzième siècle, ne pouvait se souvenir d'elle, hormis les moines d'Aniane et de Saint-Guilhem. De qui donc, sinon de ces moines, les jongleurs ont-ils pu apprendre qu'elle avait existé? Or, sans le personnage de Guibour, que serait la *Chanson de Guillaume?* Ce que serait la légende de Tarquin sans Lucrèce, celle de Coriolan sans Véturie, celle des Gracques sans Cornélie. C'est donc à la racine même des fictions des chansons de geste que se constate l'action de ces moines.

Mais la réciproque est vraie, — et c'est ici le trait le plus remarquable de leurs relations avec les jongleurs ; comme les chansons de geste se réfèrent aux documents de l'abbaye, les documents de l'abbaye à leur tour se réfèrent aux chansons de geste. Les religieux ont, par exemple, interpolé le plus respectable des titres de leur église, l'acte de donation de décembre 804, pour y glisser le nom d'un des prétendus neveux de Guillaume, Bertrand, personnage qui leur venait en droite ligne des romans (1). En outre, dans ce grave document officiel qu'est la *Vita sancti Wilhelmi*, ils n'ont pas craint d'alléguer les chansons que colportaient les jongleurs et de les couvrir de leur autorité : « Quelle assemblée de jeunes gens, disent-ils dans le prologue de la *Vita*, quelles réunions, surtout de chevaliers et de barons, quelles vigiles de saints ne retentissent pas de la gloire de Guillaume et ne redisent pas en chants modulés quel grand homme il fut, quelles guerres glorieuses il soutint...? » « Pour rapporter tous ces récits, ajoutent-ils, il y faudrait un grand volume (*magno indigerent volumine*) » : du moins, ils en résument un, la chanson de la *Prise d'Orange*.

En présence de tels faits, est-il possible de les attribuer à deux sources de développement légendaire, primitivement distinctes l'une de l'autre? Alors que tant d'autres seigneurs du temps jadis, plus considérables de leur vivant que ce Guillaume, sont tombés à l'éternel oubli, par quel privilège aurait-il été, lui, par deux fois transfiguré, ici par les religieux qui gardaient ses reliques, là-bas, dans la France du Nord, indépendamment de ces religieux et à leur insu, par des poètes? Non, le comte de Toulouse n'aura pas eu par deux fois cette prodigieuse chance posthume. Lui aussi sans légende et sans gloire, il eût péri tout entier, ou, ce qui revient au même, il fût resté à jamais enserré comme une momie dans les bandelettes des vieilles annales carolingiennes, si par hasard les gardiens de sa tombe s'étaient désintéressés d'elle. Légende hagiographique, légende épique, ce n'est qu'une seule légende, ce n'est rien à l'origine que la petite flamme allumée sur cette tombe.

(1) Sous sa forme non falsifiée, conservée par l'abbaye d'Aniane, l'acte est daté du 15 décembre (du 14, dans la version de Gellone); il donne le nom de l'authentique Guibour, pas celui du chimérique Bertrand.

Saint-Riquier, Saint-Valery, Cayeux : l'action de *Gormond et Isembard* se déroule sur un petit territoire, nettement circonscrit, et l'église que saint Riquier avait construite à Centule au septième siècle et que la munificence de Charlemagne avait faite riche et grande, domine ce territoire, domine pareillement la chanson de geste. L'idée que l'amour et la haine ramènent Isembard, devenu criminel, aux lieux mêmes d'où il fut chassé, innocent, l'idée qu'il lutte en son orgueil contre le patron céleste du pays, saint Riquier, et que le saint le châtie : c'est toute la chanson de geste. Elle a dû naître dans cette région.

De fait, si l'on interroge le poète sur ses sources, il allègue une chronique de l'abbaye : *ço dist la geste, a Saint Richier*. Réciproquement, si l'on s'adresse à l'abbaye, le phénomène inverse se produit : la *Chronique de Saint-Riquier*, composée en l'an 1088, rapporte tout au long l'histoire de Gormond et d'Isembard, et son auteur, Hariulf, abbé du lieu, qui était né, qui avait grandi dans le pays, dit qu'il la raconte d'après des livres en latin, mais qu'on la répète aussi et qu'on la chante chaque jour (*quotidie recolitur et cantatur*) aux abords de son monastère. Donc, comme à Saint-Guilhem-le-Désert, il y a cercle ; comme à Saint-Guilhem-le-Désert, les jongleurs invoquent les documents des moines, les moines invoquent les poèmes des jongleurs et les couvrent de leur patronage.

Si même nous ne disposions pas de ces textes antiques, une simple promenade à Saint-Riquier y suppléerait, suffirait à prouver que la légende s'est formée là, n'a pu se former que là ; car tout visiteur y retrouve de nos jours, après huit siècles écoulés, les deux adversaires en présence, le vieil abbé mérovingien, saint Riquier, et Isembard, son infidèle avoué. Dans l'église abbatiale construite au seizième siècle sur l'emplacement des églises plus anciennes, chacun voit encore, sur le maître-autel, les reliques du saint, celles-là même que l'on vénérait au temps d'Hariulf et des plus anciens chanteurs de geste ; et chacun voit aussi, à mille mètres de là, telle que l'avaient vue Hariulf et les plus anciens chanteurs de geste, la tombe d'Isembard. Le lieu-dit que le cadastre désigne encore sous le nom de « tombe d'Isembard » est un haut tumulus des temps préhistoriques ; chacun le connaît dans le pays, et le premier paysan venu qui vous y mène sait vous dire qu'un seigneur révolté a jadis brûlé la ville « aux cent-une tours » (1) et qu'en punition de ce crime il fut enseveli là, loin de l'église, sous ces ronces, revêtu de ses armes toutes d'or. Pensées assurément aussi vieilles que la légende, qui, pour mieux dire, sont la

(1) Étymologie populaire de *Centule;* c'est le nom primitif du bourg, qui se perpétue dans la tradition orale (simplement parce qu'il faut bien que le curé le répète, chaque fois qu'il célèbre le saint de la paroisse).

légende elle-même, la légende tout entière ; et si la plus ancienne charte connue qui mentionne la *Tumba Isambardi* ne date que 1263, il est sûr pourtant que ce tumulus a trouvé dès une époque bien plus haute son affectation, tant il y a de ressemblance entre la destinée du rebelle et sa tombe solitaire, comme lui orgueilleuse et comme lui désolée. Là-haut, sur son rocher, dans son église, trône le saint très puissant ; ici, hors de l'enceinte sacrée de l'abbaye, mais tout près d'elle, à portée encore du son des cloches, gît son rival humilié, à demi repenti, à demi pardonné ; et la tombe semble, comme celui qu'elle abrite, implorer le pardon du saint victorieux. Cette châsse, ce tumulus, voilà les deux déterminants de la légende.

Elle tient toute en ces combinaisons rudimentaires. En tout autre lieu de la terre et à quelques kilomètres seulement de Saint-Riquier, il resterait inexplicable qu'elles se fussent formées ; à Saint-Riquier, pour les provoquer, peu de chose aura suffi : la tradition, entretenue par la vue des ruines, d'une antique invasion de barbares, le souvenir de quelque conflit entre un ancien seigneur du lieu, Isembard, et l'abbaye ; et n'importe qui, clerc ou laïc, chevalier ou vilain, jongleur ou marchand, aura pu rapprocher ces données, le premier venu, pourvu qu'il fût du pays et qu'il fût doué d'une imagination forte et fière.



En fait pourtant, au cœur même de ces combinaisons primitives, voici qu'il nous faut faire leur part aux clercs de l'abbaye. Sans quoi, comment le personnage, parfaitement historique, de Gormond, se trouverait-il mêlé à l'aventure, avec ce détail caractéristique que, selon la chanson de geste, ce roi païen vient d'Angleterre, et plus précisément de « Cirencestre », qui est la ville de Circester, au comté de Gloucester ? Détail qui, vérification faite, se révèle à la fois vrai et erroné : vrai, car les chroniques anglo-saxonnes attestent qu'en effet un *Viking* de ce nom cantonna avec ses bandes à Circester en l'an 879 ; erroné, car il résulte des mêmes chroniques que ce *Viking*, paisiblement établi à Circester, ne fut pas de ceux qui, l'année suivante, mirent à la voile pour envahir la France. On surprend donc ici en plein travail un historiographe qui lit en des chroniques de France, telles que

les *Annales de Saint-Vaast*, la relation de l'invasion du Ponthieu et de l'incendie de Saint-Riquier en 880-881, et qui, voulant en savoir plus long, ouvre aux pages correspondantes les chroniques, plus difficilement accessibles, d'Angleterre, y découvre, à la date qui convient, 879, le *Viking* de Circester et reconnaît en lui, — à tort, mais la méprise était facile, — le chef des bandes qui, peu après, devaient ravager la France. Le « Gormond de Cirencestre » de la chanson de geste est donc d'invention savante ; il sort, armé de pied en cap, du contresens d'un clerc. Il nous rend le même service que nous rendait tout à l'heure Guibour. Son nom est comme le sceau de l'abbaye de Saint-Riquier, comme la marque de fabrique des clercs empreinte sur la chanson de geste. De même, à Saint-Guilhem-le-Désert, le nom de Guibour.

De nos trois enquêtes ressortent donc des faits similaires et qui concordent. Par trois fois, les auteurs de chansons de geste se sont chargés de nous désigner des maisons où des hommes vivant de leur temps avaient des raisons à eux d'entretenir et de raviver sans cesse certains souvenirs d'un passé reculé. Au temps de nos auteurs, cet antique et médiocre événement, l'incendie de Saint-Riquier en 881, était partout oublié : pas à Saint-Riquier ; — partout, Roland, Guillaume n'étaient plus que des inconnus : pas à Saint-Romain de Blaye, pas à Saint-Guilhem-le-Désert. Ce que nous observons en ces maisons, c'est ce qui s'est passé aussi bien jadis dans ces temples de la Grèce que visitait Pausanias, c'est ce qui se passe encore de nos jours dans nos moindres églises de village. Pour les hommes groupés sur un même coin de terre, à l'ombre du même clocher, le souvenir de tel événement, fût-il chétif en soi, qui s'est accompli là, de tel personnage, fût-il assez peu considérable, qui a vécu là, peut persister indéfiniment, s'il s'attache à une ruine, à une tombe, s'il se lie à un culte ; incrustées dans de vieilles pierres, mêlées aux lignes du paysage familier, des données de cet ordre représentent à leurs yeux toute leur histoire, toute l'histoire. Le père les transmet au fils, et ainsi de siècle en siècle. Mais la tradition orale abandonnée à elle-même, c'est-à-dire confiée aux gens les moins cultivés du pays, va tantôt s'appauvrissant, tantôt se chargeant de fables, se réduit peu à peu à un résidu informe de fictions insignifiantes, et les vieilles pierres cesseraient de parler, si le savant du pays, celui qui sait lire dans les livres, le « clerc », ne se chargeait de renouveler ces souvenirs quand ils s'épuisent, de rendre à ces fables, par recours à ses livres, consistance et dignité. Ainsi, à la faveur des cultes locaux, implantées dans le terroir, en maints lieux, végètent obscurément des légendes à base d'histoire. Il peut arriver, par l'effet d'accidents divers, que certaines soient transportées ailleurs et que, promenées par le vaste monde, elles perdent leurs

attaches au sol. En ce cas, pour en reconnaître le sens premier, pour en expliquer « l'élément historique », il s'agit seulement de retrouver quel fut leur terroir natal et de les y enraciner à nouveau : la légende de Roland à Blaye, celle de Guillaume à Gellone, celle de Gormond et Isembard à Saint-Riquier.

LE RÔLE DES SANCTUAIRES, DES FOIRES, DES PÈLERINAGES Parfois, il est facile d'apercevoir comment et pourquoi telle légende locale a pris de l'ampleur et trouvé qui l'illustrerait. Par exemple, on sait que saint Riquier fut tenu au moyen âge pour un thaumaturge puissant et que, deux fois l'an, le 26 avril et le 29 octobre, mais surtout le 29 octobre, il appelait vers lui de nombreux fidèles. C'était l'occasion d'une grande foire, organisée par l'abbaye : « Ce jour-là et de temps immémorial, dit Hariulf en sa *Chronique*, toute la chevalerie du Ponthieu venait faire sa cour au patron du pays. » Les baraques de cette foire s'élevaient sur le champ même où Gormond, disait-on, avait planté ses tentes, et la tombe d'Isembard en marquait la limite. Ces chevaliers assemblés autour de leur saint comme autour d'un suzerain, ces marchands et les chalands de toute sorte attirés par sa fête, voilà sans doute les premiers artisans du travail de poésie qui s'accomplit là. Que des jongleurs de la région, des poètes de métier, s'en soient mêlés, on le conçoit.

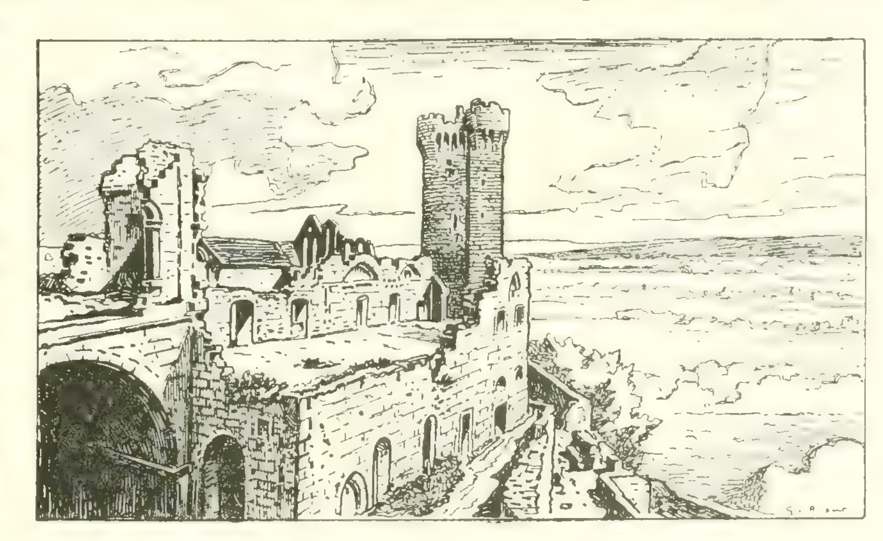


ÉGLISE SAINT-JULIEN, A BRIOUDE.

Mais il est plus étrange que d'autres poètes de métier, venant du Nord de la France, soient entrés en relations, non point passagères, mais suivies, non point superficielles, mais intimes, avec les religieux d'un monastère perdu dans une vallée

sauvage des Basses-Cévennes, Saint-Guilhem-le-Désert. De même pour Blaye ou pour Saint-Sauveur-d'Ibañeta. Qu'avaient-ils à s'enquérir de traditions languedociennes ou gasconnes, si loin de chez eux, hors du domaine de la langue française, eux qui écrivaient en langue française ?

Ce qui resserre, complique, embrouille encore ce nœud, c'est que les chansons de geste du cycle de Guillaume arrêtent leurs héros en bien d'autres lieux encore que Saint-Guilhem-le-Désert : à Brioude par exemple, au Puy-en-Velay, à Nîmes, à Saint-Gilles de Provence, à Narbonne, à Ensérune près Béziers, à Lézignan, prieuré de l'abbaye de La Grasse, à Termes-en-Termenès, et qu'en chacune de ces localités, et en quelques autres encore, on observe des faits concrets, ici des légendes topographiques, là des faits d'exploitation ecclésiastique, très analogues à ceux que nous rencontrons à Saint-Guilhem : on conservait des reliques de Guillaume et de son neveu légendaire Rainoart dans l'église Saint-Julien à Brioude, le culte de Guillaume était entretenu à Nîmes, on montrait la tombe de son neveu Vivien aux Aliscamps d'Arles, la tombe de son père Aymeri en l'église Saint-Pierre à Narbonne, des reliques de Vivien à Martres-Tolosanes... A quoi peut répondre cette distribution, ou plutôt ce désordre géographique, à première vue inextricable ? et comment expliquer, par exemple, qu'un personnage du cycle des Narbonnais, Rainoart, fût honoré à Brioude en Auvergne, un autre, Vivien, à Martres-Tolosanes, bourg perdu des environs de Muret ?



RUINES DE L'ABBAYE DE MONT-MAJOUR (près d'Arles).

Mais prenez une carte de France et repérez-y les localités qui viennent d'être dénombrées ; reliez chacune d'elles aux deux localités les plus proches par un trait continu. Votre crayon tracera ainsi une ligne non point capricieuse et bizarre, mais intelligente, si l'on peut dire, car, épousant le tracé moderne des routes nationales et des grandes voies ferrées, qui est aussi le tracé des voies romaines, elle formera

le plus correct des itinéraires. A part trois crochets (Le Puy-en-Velay, Saint-Gilles, Saint-Guilhem), elle reproduira le système des routes qui, dès les âges antiques, reliaient Lutèce à Gergovie, Gergovie à Arles et à Narbonne, et qui, au delà, par Toulouse, s'acheminaient vers les passages des Pyrénées. C'est la voie que les Itinéraires du moyen âge appellent la *Via Tolosana;* et les chansons de geste, la décrivant, répètent, à propos des sanctuaires qui la bordent :

La se voldront pelerin adrechier,
Quant il iront a saint Gille proier (1);

ou bien :

Encor le voient et li fol et li sage,
Tout cil qui vont a saint Gille en voiage (2);

ou bien :

Encor le voient li pelerin assés
Qui a saint Jaque ont les chemins voés (3).

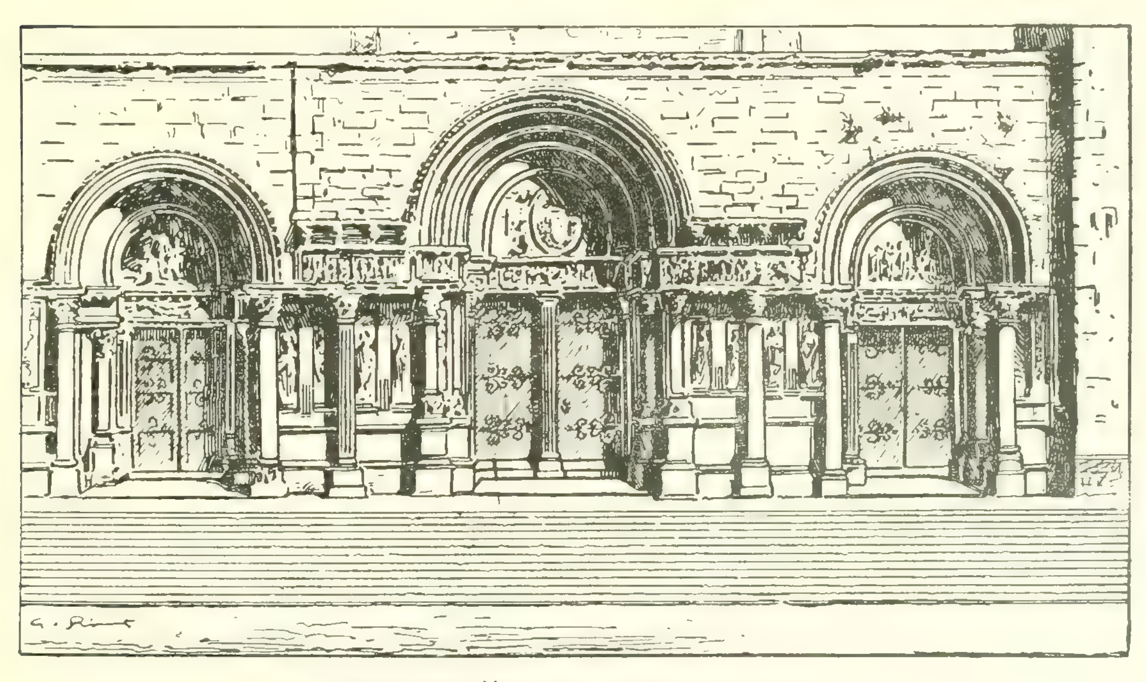
Les pèlerins de Saint-Gilles ! Les pèlerins de Saint-Jacques ! On comprend désormais les trois détours que fait la route décrite par nos poètes vers Le Puy, vers Saint-Gilles, vers Saint-Guilhem. La sauvage vallée où s'élève Saint-Guilhem, aujourd'hui délaissée, ne l'était pas de leur temps : c'était une étape pieuse. De fait, le *Guide* officiel composé vers l'an 1140 à l'usage des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle ne manque pas de leur recommander les *diverticula* de Notre-Dame du Puy, de Saint-Gilles, de Saint-Guilhem : *Ab his qui per viam Tolosanam ad sanctum Jacobum tendunt, beati confessoris Guilhelmi corpus est visitandum...*

Tout à l'heure, regardant la légende de Roland, n'avons-nous pas vu déjà, de Blaye à Roncevaux, une route se dessiner ? Voici, de Brioude jusqu'à Martres-Tolosanes, cette autre route : les légendes du cycle de Guillaume la jalonnent comme des pierres milliaires. Que de faits jusque-là épars, inintelligibles, s'éclairent soudain, tous à la fois ! Ces routes, de grands cortèges de pèlerins les battaient au moyen âge. Les chansons de geste, nous le savons, étaient colportées de pays en pays par des jongleurs nomades. Où allaient-ils, ces nomades, pour vivre de leur métier ? Où, de préférence, sinon vers les églises qui étaient alors but de pèlerinage ou étape de pèlerinage, et qui, par leurs fêtes, à la fois religieuses et commerciales, exhibitions de reliques, marchés et foires, attiraient les larges publics souvent renouvelés que

(1) Le *Moniage Guillaume*, seconde rédaction, vers 6560.
(2) Le *Moniage Guillaume*, première rédaction, vers 93.
(3) La *Chevalerie Vivien*, vers 1789.

les clercs se chargeraient d'édifier, les chanteurs de geste de récréer? Système d'explication dont le sort dépend évidemment du nombre des légendes épiques auxquelles il conviendra. D'autres routes conduisaient au moyen âge vers d'autres sanctuaires. Regardons.

Quels sont au onzième, au douzième siècle, les plus illustres buts de pèlerinage? C'est Aix-la-Chapelle, l'église de Charlemagne, par lui pourvue des « grandes



PORTAIL DE L'ÉGLISE DE SAINT-GILLES (Gard).

reliques », celles de la Passion ; dans la crypte, disait-on, assis sur un trône, le front ceint d'une couronne gemmée, il veillait toujours, et sa ville favorite, « le meillor sied de France », fut l'un des foyers persistants de sa légende. — C'est Vézelay en Bourgogne : on y honorait du même culte sainte Marie-Madeleine, et le fondateur de son église, le comte Girard : la chanson de *Girard de Roussillon* mêle aux aventures du comte la sainte, sa protectrice. — C'est Saint-Gilles en Provence : ce saint patronne les douze pairs, car la *Chanson de Roland* lui attribue la plus ancienne relation qui aurait été écrite de la bataille de Roncevaux ; il patronne aussi les héros du cycle narbonnais, car la destinée guerrière de Guillaume d'Orange fut déterminée, selon les chansons de geste, par un vœu qu'il lui avait fait, jeune chevalier. — C'est Saint-Pierre de Rome : maints témoignages montrent que des jongleurs fran-

çais chantaient de geste outre les Alpes aux étapes des « romieux ». — C'est Saint-Jacques de Compostelle : si l'on examine tant de romans, la *Prise de Pampelune*, la *Chanson de Roland*, *Anseïs de Cartage*, etc..., dont le théâtre est l'Espagne, l'action se déroule toujours « au droit chemin de saint Jacques » : Blaye, Belin, Roncevaux, Estella, Logroño, Burgos, Hornillos del Camino, Castrojeriz, Carrion, et ainsi jusqu'à El Padron, où Charlemagne planta sa lance dans la mer de Galice, ces noms relevés dans nos poèmes et mis bout à bout forment un « routier » assez précis pour conduire un voyageur par l'itinéraire le plus sûr jusqu'à Compostelle ; à chacun de ces lieux, des légendes épiques de France sont attachées. De même en Italie, sur les trois ou quatre voies principales qui menaient soit à Saint-Pierre, soit aux ports d'embarquement pour le Saint-Sépulcre : pas une scène de chanson de geste qui soit localisée en Italie, si ce n'est sur l'une de ces voies. « En passant à Mortara, les voyageurs se souvenaient qu'Ami et Amile, ces deux saints de l'amitié chantés par les poètes, y étaient ensevelis l'un près de l'autre. Ils traversaient avec respect la forêt d'Imola, car les jongleurs venaient leur apprendre que Berthe et Milon, chassés par Charlemagne, y avaient vécu et que Roland y était né. A Sutri, ils retrouvaient Roland ; au dire des poètes, il y avait passé ses premières années, et c'est là que Charlemagne avait vu, pour la première fois, le fier enfant, semblable à un lion. La route du Mont Bardon (col de la Cisa) était la route d'Ogier le Danois... Ainsi les poètes français rendaient aux vieilles routes romaines leur majesté, les embellissaient d'une nouvelle histoire. Ils les animaient d'un monde de héros, jeunes comme les héros



ABBAYE DE RONCEVAUX.

d'Homère (1). » Tout au long de ces routes d'Italie, de France ou d'Espagne, dans l'amphithéâtre de Precipiano comme dans les ruines de Julia Fidentia, dans les « palais Galiene » de Poitiers et de Bordeaux, dans les mines d'or qu'avaient exploitées les Romains près du lac de Carucedo, des légendes de chansons de geste sont nichées. Arènes, thermes, arcs de triomphe des Césars, *castra*, *oppida*, devenus « murs aux Sarrazins », « châteaux aux Sarrazins », nécropoles gallo-romaines devenues sépultures des barons de Charlemagne, voilà le paysage des chansons de geste. Ce qu'on trouve à la base du roman d'*Otinel*, c'est une légende italienne recueillie sur place, à Serravalle, par un poète de France qui suivait la route de Gênes ; ce qu'on trouve à la base du roman d'*Anseïs*, c'est une légende espagnole recueillie sur place, à Sahagun ou à Rabanal del Camino, par un poète de France qui suivait la route de Compostelle.

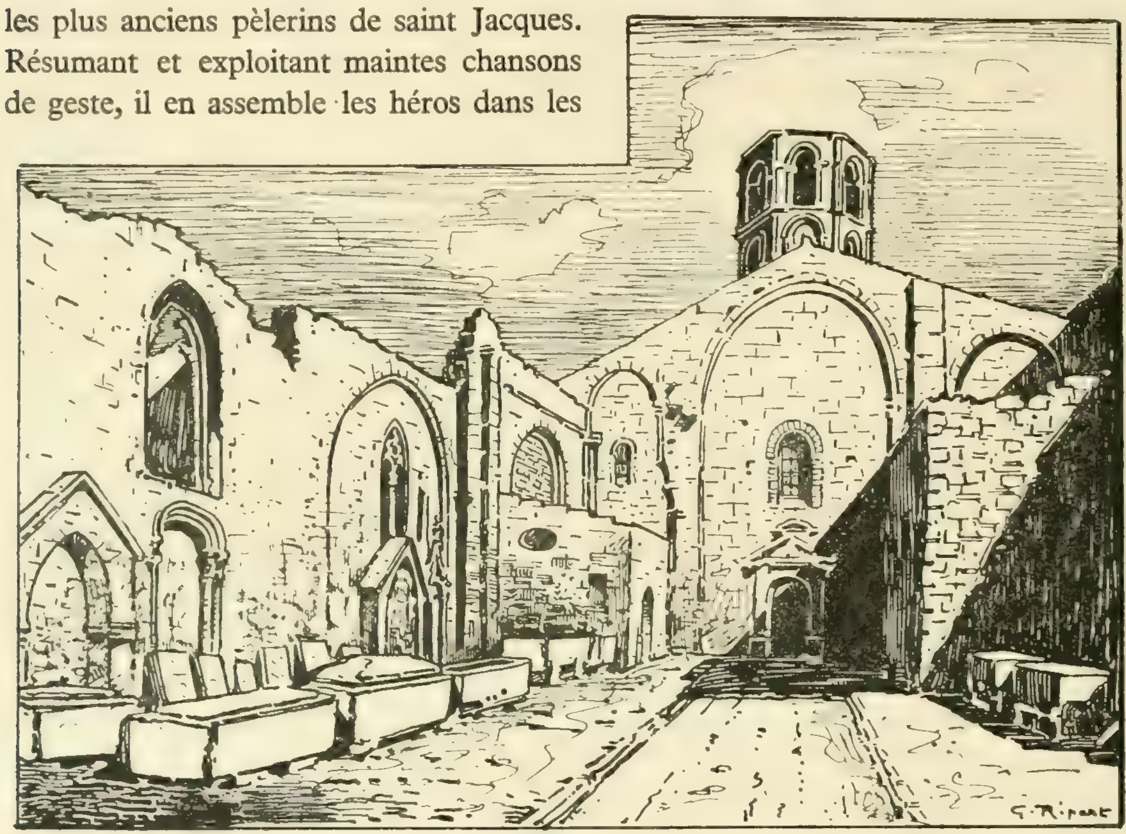
Aux stations principales, les principales légendes. Toutes les grandes légendes épiques, j'entends toutes celles qui ont quelque historicité ou quelque valeur d'ancienneté, sont attachées chacune à un sanctuaire. Comme Ogier le Danois était le *genius loci* de l'église Saint-Faron à Meaux, Richard de Normandie était le *genius loci* de l'église de la Trinité à Fécamp. La mémoire de Charles Martel était liée aux traditions domestiques du monastère de Stavelot-Malmédy, dans l'Ardenne, et l'élément historique de trois chansons de geste, *Berte*, *Mainet*, *Renaut de Montauban*, s'explique par elles. La légende d'Ybert de Ribemont et de Raoul de Cambrai procède de combinaisons hagiographiques fomentées dans la collégiale de Saint-Géry à Cambrai et dans les abbayes d'Homblières et de Waulsort. Combien connaît-on de personnages de chansons de geste dont la tombe ou les reliques aient été montrées dans une église ? Trente-sept, et douze d'entre eux étaient parés du nimbe des saints. Combien connaît-on d'églises qui aient gardé ou aidé à propager des légendes de chansons de geste ? Cinquante-deux.

Les jongleurs en étaient les hôtes familiers : bien des faits l'attestent, le « fief de la jouglerie » de l'église Saint-Pierre de Beauvais, les *festa joculatorum* de Saint-Géry de Cambrai et de Saint-Mathurin de Larchant, la charte par laquelle les moines de la Sainte-Trinité de Fécamp nouèrent avec eux un pacte de fraternité. En plusieurs de ces maisons, des écrits en latin, documents diplomatiques, ou documents hagiographiques, corroborent les chansons de geste : la *Vita sancti Reinoldi*, émanée de l'église Saint-Pierre de Cologne, qui est un double de la chanson de *Renaut de Montauban*, la *Vita Girardi comitis*, émanée de l'abbaye

(1) Émile MALE, l'*Art du moyen âge et les pèlerinages*, *Revue de Paris*, 1919, p. 735.

de Pothières, qui est un double de la chanson de *Girart de Roussillon*, etc...

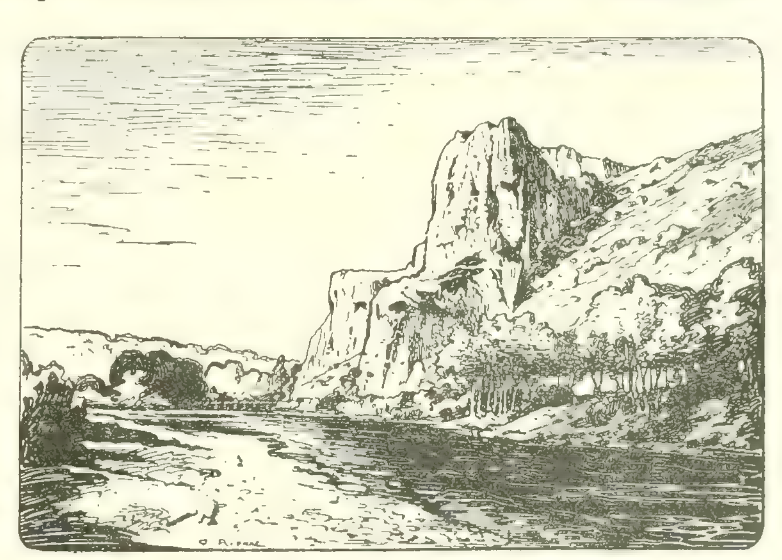
Un de ces documents est expressif entre tous, parce qu'entre tous il groupe des faits nombreux, c'est le *Liber sancti Jacobi* (Chronique de Turpin et Guide des Pèlerins) que composèrent, vers l'an 1140, les Clunisiens, principaux organisateurs du pèlerinage de Compostelle. Ce livre considère en Charlemagne et en ses barons les plus anciens pèlerins de saint Jacques. Résumant et exploitant maintes chansons de geste, il en assemble les héros dans les



CHAPELLE SAINT-HONORAT DES ALISCAMPS.

Landes de Bordeaux, et les achemine tous, épris d'un même désir, vers le tombeau de Galice, et les ramène tous vers Roncevaux, afin que l'apôtre, à cette suprême étape, leur donne à tous à la fois leur récompense, la joie d'être martyrs, et qu'ils renaissent ensemble à la lumière éternelle. Il distribue leurs dépouilles, leurs reliques, sur les chemins de Saint-Jacques, afin qu'ils en soient les gardiens et qu'ils protègent, eux les pèlerins triomphants, ceux de l'Église militante ; de la sorte, les légendes des chansons de geste voisinent sur ces chemins avec les traditions les plus sacrées de l'Église et parfois se rencontrent au même lieu : on voyait, aux Aliscamps d'Arles, la tombe du légendaire Vivien tout auprès de cette chapelle de Saint-Trophime où

s'étaient posés les pieds de Jésus-Christ. Toutes fictions d'où il ressort qu'il s'est produit sur les routes de pèlerinage, par l'œuvre à la fois des clercs et des laïcs, chevaliers, pauvres pèlerins, jongleurs, un travail multiple, ne disons pas de pensée cléricale, mais de pensée chrétienne, de poésie, au sens le plus cher du mot ; un travail qui est nécessairement bien plus ancien que le *Liber sancti Jacobi.* Qui voudrait croire, en effet, que les auteurs de ce livre auraient les premiers, à des fins de réclame, fabriqué arbitrairement de telles légendes ? S'ils les avaient fabriquées, si c'étaient eux, par exemple, qui avaient trouvé pour les morts de Roncevaux les tombes magnifiques de Belin et des Aliscamps, c'est donc qu'ils auraient été les créateurs des mythes les plus admirables. Et nous, à notre tour, les critiques modernes, qui insistons sur les attaches topographiques de nos légendes, s'il nous était remontré que nous y insistons à tort et que notre système n'est que chimère, une pensée nous consolerait : et c'est que les plus grands poètes n'ont pas su trouver des chimères plus belles.



PIERRE-PERTHUIS, près de Vézelay (Yonne).

En fait, ni les clercs d'autrefois, ni les érudits de notre temps n'eurent tant de mérite. Aux uns comme aux autres, il a suffi de regarder. Dès 1888, il y a plus de trente ans, celui qui écrit ces pages publiait (1) un mémoire où il était montré que la *Chanson de Fierabras* fut composée à l'intention des pèlerins qui venaient vénérer à l'abbaye de Saint-Denis le clou de la Croix et la couronne d'épines ; que ce roman n'est qu'une histoire poétique de ces reliques ; qu'il en va de même de plusieurs autres chansons de geste ; que tout un cycle de poèmes s'était formé de la sorte, le cycle du Lendit de Saint-Denis. Et il n'y avait à dire alors de telles choses presque aucune nouveauté ; ce mémoire ne faisait que préciser des faits reconnus pour la plupart, les uns par Gaston Paris dès 1865, les autres par l'abbé Lebœuf dès 1754

(1) Au tome XVII de la *Romania.*

ou par Félibien dès 1706. M. Pio Rajna dès 1885, J.-V. Le Clerc dès 1850 avaient montré que maints épisodes de chansons de geste correspondent à des étapes réelles de pèlerins sur les routes d'Italie et d'Espagne. Dès 1850, Aimé Chérest avait mis en relief les rapports de *Girart de Roussillon* avec Vézelay ; les rapports de la légende d'Ogier avec Saint-Faron de Meaux avaient été reconnus dès 1704 par Mabillon ; dès 1643, les Bollandistes avaient identifié saint Reinold de Cologne avec le héros des *Quatre Fils Aymon.* Dès 1755, le P. Daniel, décrivant l'une des églises de Roncevaux, y retrouvait des héros de nos romans de chevalerie, et jamais personne, il va sans dire, n'a pu lire la *Chanson de Roland* sans y remarquer la tombe de Blaye et la relique de Bordeaux et sans s'apercevoir que le poète invoque à leur propos le témoignage des pèlerins : « Li pelerin le veient, qui la vunt. » Comment d'ailleurs en serait-il autrement ? L'idée de mettre en rapports les chansons de geste et les sanctuaires des routes est-elle de celles que quelqu'un invente, comme un poète invente un type de strophe, un musicien une mélodie ? Elle est écrite, noir sur blanc, dans tous nos romans.



GIRARD DE ROUSSILLON
(Église d'Anost (Saône-et-Loire).

Pourtant cette notion du rôle des sanctuaires et des pèlerinages n'a tenu jusqu'à ces dernières années dans la critique des chansons de geste qu'une place minime. C'est qu'une impérieuse doctrine régnait seule, celle qu'avaient construite au début du dix-neuvième siècle les frères Grimm, la doctrine des origines anciennes, populaires, germaniques des chansons de geste. Elle se résumait en cette formule qui est d'Uhland : « L'épopée française, c'est l'esprit germanique dans une forme romane. » Il était universellement admis que Roland, Guillaume et les autres avaient été célébrés, de leur vivant même ou dès le lendemain de leur mort, en des « chants lyrico-épiques », ou déjà en des poèmes épiques, lesquels dérivaient de plus anciens modèles, du temps de Chilpéric ou de Clovis, issus eux-mêmes d'une primitive épopée germanique ; en sorte que nos romans du douzième siècle passaient pour n'être que des versions abâtardies de ces lointains modèles perdus, étaient censés ne représenter que le dernier aboutissement d'un travail poétique commencé sept ou huit siècles plus tôt. En cet état des opinions, qu'importaient les humbles faits

concrets où se marque la relation de telle chanson de geste à telle église, à telle route ? On n'observait de tels faits qu'à partir du onzième siècle ; en quoi pouvaient-ils servir à expliquer la genèse de poèmes réputés contemporains de Charlemagne ou de Clovis ? Récents, accessoires, ils ne représentaient rien, disait-on, que des tentatives d'accaparement clérical ; ils témoignaient seulement qu'après avoir librement couru par le monde durant des siècles, certaines chansons de geste avaient fini sur le tard par trouver dans certaines églises un abri. Noter ces phénomènes de localisation, c'était donc s'amuser à des amusettes archéologiques, rien de plus. Quelques critiques, appliqués à l'étude d'une légende particulière, avaient beau se risquer parfois à demander si par hasard les pèlerins eux-mêmes n'en auraient pas été les créateurs, ces critiques ne semblaient pas eux-mêmes apercevoir la portée de la question qu'ils posaient et la preuve en est qu'ils se contentaient de la poser en passant, en quelques pages fugitives et prudentes, sans la traiter ; la traiter, c'eût été examiner solidairement le cas des autres légendes ; la traiter, — mais c'eût été une entreprise de longue haleine, — c'eût été demander ses titres à la doctrine qui l'avait une fois pour toutes résolue par la négative, à la doctrine intangible, au dogme des origines anciennes, carolingiennes ou mérovingiennes, germaniques, des chansons de geste.



BERTHE, FEMME DE GIRARD DE ROUSSILLON (Église d'Anost).

Le temps vint cependant où quelques critiques, très peu nombreux d'abord, osèrent attaquer cette doctrine. La lutte fut longue et rude. Enfin, au terme de polémiques violentes, le burg romantique croula. Il fut démontré que les âges mérovingiens et carolingiens n'avaient possédé ni chants lyrico-épiques, ni poèmes épiques, ni rien qui y ressemblât. De ce jour, on n'eut plus qu'à recueillir les faits déjà observés par tant d'érudits, mais jusque-là laissés par eux dans leur isolement, dans leur dispersion et dans leur insignifiance, les faits, tous de l'époque capétienne, qui témoignent de l'activité créatrice des sanctuaires au onzième et au douzième siècle ; on n'eut plus qu'à les comparer entre eux, à en enrichir la liste, à les approfondir ; et alors il apparut qu'aussi bien que des mystères, l'Église avait été le berceau des chansons de geste.

II

LES POÈMES

LE PROBLÈME DU MILIEU ET DU MOMENT A ce point du présent exposé, qu'a-t-on expliqué ? La formation des chansons de geste ? Non pas encore, mais seulement la formation des légendes à base historique qu'elles exploitent. La tâche du mythographe ou de l'hagiographe est à peu près achevée ; celle de l'historien des mœurs et du critique littéraire reste à peu près entière. Car ce qui fait le caractère des chansons de geste, ce n'est pas qu'elles mettent en scène tel Guillaume ou tel Ogier et qui proviennent de telle et telle église ; mais c'est qu'elles modèlent ces personnages sur un certain type de héros, qu'elles leurs prêtent des aventures et des passions d'un certain ordre. Expliquer les chansons de geste, c'est montrer la nécessité ou la convenance, à l'époque où elles furent composées, de ce type de héros, de cet ordre d'aventures et de passions. C'est déterminer la relation de l'esprit des chansons de geste à l'esprit du temps.

Tâchons d'abord, à cet effet, de préciser les dates. A regarder le *Liber sancti Jacobi*, on constate que ses auteurs, vers l'an 1140, connaissaient les chansons de *Mainet*, d'*Agolant*, d'*Aubry le Bourguignon*, d'*Ogier*, des *Lorrains*, plusieurs autres encore ; et maints textes analogues, que nous pourrions aussi bien alléguer, prouvent qu'à cette date les principales « gestes » étaient déjà constituées. Si, rebroussant chemin, l'on cherche les témoignages les plus anciens, on remonte jusqu'à ce passage de la *Chronique* d'Hariulf, cité plus haut, d'où il résulte qu'un poème de *Gormond* se chantait déjà en 1088, et jusqu'à un document très remarquable, sensiblement contemporain d'ailleurs de la *Chronique* d'Hariulf. Il émane de l'abbaye de Saint-Yrieix-de-la-Perche (Haute-Vienne). Vers l'an 1090, au cours d'un procès qu'ils soutenaient, les moines de cette abbaye avaient fabriqué à l'appui de leur cause un prétendu diplôme de Charlemagne, et pour lui donner les caractères de l'authenticité, ils n'avaient trouvé rien de mieux que de le signer des noms de Turpin, d'Ogier *le palazin*, de Guillaume *au courb nez*, de Bertrand le preux (1) ; tous per-

(1) *Ego Karolus, gratia Dei rex, hoc testamentum relegi ac subscribere jussi, ...principibus nostris adtestantibus, scilicet domno Turpione, Otgerio palatino ac Guillelmo Curbinaso, Bertranno validissimo, Rotgerio Cornualto.*

sonnages de chansons de geste ; ce qui implique que les chansons de geste jouissaient déjà d'un crédit solide, établi, disons depuis l'an 1050 au plus tard ; et d'ailleurs, c'est de l'an 1050 au plus tard que les paléographes datent le *Fragment de la Haye*. Ce débris d'un poème latin mène au siège d'une ville sarrasine quatre barons, Ernaut, Bertrand, Bernard, Guielin, qui se retrouveront plus tard côte à côte dans les chansons du cycle de Guillaume. Le *Fragment de la Haye* représente-t-il la mise en latin d'un poème en langue vulgaire ? Ou bien, est-ce l'inverse ? les chansons de geste dérivent-elles, comme il est possible, de poèmes composés en latin ? Quoi qu'il en soit, on voit que, de l'an 1050 au plus tard à l'an 1150 ou environ, du *Fragment de la Haye* au *Livre de saint Jacques*, se déploie une période plus que séculaire, avant laquelle nous ne trouvons nul indice quelconque de l'existence des chansons de geste, au terme de laquelle le genre a déjà produit ses chefs-d'œuvre, à peu près tout l'essentiel de ce qu'il devait produire.

LE ONZIÈME SIÈCLE. CHARLEMAGNE ET LA CROISADE Entre les faits sociaux de cette période, — 1050-1150, — et les chansons de geste, n'y a-t-il pas des rapports, des concordances, et, comme on disait jadis, des harmonies ? C'est dans le même temps, au sortir de la noire nuit du dixième siècle, que s'épanouissent en France les formes classiques du système féodal et la chevalerie. C'est dans le même temps que se créent les grandes foires, que se développe la vogue des pèlerinages. C'est au cours du onzième siècle que pour la première fois la France essaime au loin, que se fondent les établissements français de l'Italie méridionale et de la Sicile, et le royaume français d'Angleterre. Surtout c'est au cours du onzième siècle que s'élabore l'idée de guerre sainte.

Le onzième siècle s'ouvre par la lettre où Sylvestre II, pape français, appelle pour la première fois les chrétiens à la lutte contre les infidèles ; il se clôt par la prédication d'Urbain II, pape français : *Ite, praedicabiles per Orbem milites; eat Francorum virtus!...* Dans l'intervalle, s'échelonnent des expéditions contre les Musulmans d'Espagne, lesquelles préparèrent la croisade de Terre-Sainte. Campagne des Normands de Roger de Toeny en 1018 ; campagne des Bourguignons enrôlés par Odilon, abbé de Cluny, en 1033 ; campagnes de Gui-Geoffroy, duc d'Aquitaine, en 1063 ; d'Eble, comte de Roucy et de Reims, en 1073 ; d'Hugues, duc de Bourgogne, en 1078 : ce n'étaient pas de pacifiques cortèges de pèlerins qui cheminaient alors vers les Pyrénées, vers Roncevaux, mais des troupes ou des bandes en armes, qu'escortaient d'ordinaire des moines de Cluny, grands instigateurs de ces entreprises, car Cluny possédait en Espagne de riches domaines. Quoi

d'étonnant si ces aventuriers, pleins d'une excitation à la fois religieuse et belliqueuse, ont entendu nommer sur leur route celui qui les y avait précédés, marchant comme eux contre les Sarrasins et s'ils ont recueilli avidement ce que les clercs leur disaient de lui, — le roi Charlemagne.



CHARLEMAGNE AU MONT SAINT-BERNARD.

Certes, la gloire de Charlemagne n'avait jamais dépéri. Tant d'églises, construites ou enrichies par lui, s'étaient chargées de la perpétuer ! Renouvelant les dithyrambes des Angilbert et des Alcuin, les hommes de pensée et de savoir du neuvième et du dixième siècle avaient continûment célébré en lui « le guide et l'honneur de l'Église », le modèle du roi chrétien, le nouveau Constantin. Mais au onzième siècle, à mesure que se développaient la dévotion itinérante, et, à la faveur des aventures guerrières d'Italie et d'Espagne, l'idée d'une mission de la France, l'idée de croisade, un fait nouveau se produisit : le nom de Charlemagne, symbole d'un grand passé, devint le symbole des efforts et des espoirs du temps présent. L'image se forma, plus légendaire que vraie, qui le représentait comme ayant usé sa vie à parcourir la terre pour le service de Dieu. Parce qu'on voyait réellement au terme de certains pèlerinages des monuments de sa sollicitude, à Rome *la Schola Francorum*, à Jérusalem Sainte-Marie-Latine par lui fondées ; parce qu'il avait étendu son protectorat sur les Lieux-Saints de Palestine ; parce que plusieurs fois il était descendu en Italie pour assister les papes ; et parce que ses armées, franchissant les Pyrénées à

l'Orient comme à l'Occident, avaient réellement combattu les Sarrasins devant Pampelune comme devant Barcelone, on le chercha, on le trouva sur toutes les routes ; c'était lui, disait-on, qui les avait frayées par le pic ou la pioche, qui avait dressé cette croix de pierre, la *Crux Caroli*, au col de Roncevaux, fondé cet hospice au Val de Suse, trouvé la voie à travers le mont Saint-Bernard, lui, le pèlerin armé, jamais las.

Les textes émanés des églises abondent, à la fin du onzième siècle (1), qui le louent pour son incessant apostolat : « Le pieux Charles ne craignait pas la mort pour la patrie, la mort pour l'Église ; aussi parcourut-il la terre entière ; ceux qu'il voyait rebelles à Dieu, il les soumettait par le fer. » C'est pourquoi les prédicateurs de la Croisade le présentèrent à tous comme le modèle ; c'est pourquoi Godefroy de Bouillon et Baudouin de Flandre se glorifièrent de descendre de lui ; et c'est pourquoi, en 1101, la nouvelle courut parmi les croisés (2) qu'il venait de ressusciter et qu'il se mettrait à leur tête.

C'est au cours de cette période, sous ces influences mi-ecclésiastiques, mi-séculières, que les traditions jusque-là éparses des sanctuaires, que les légendes locales jusque-là isolées furent peu à peu reliées entre elles par le lien réel des itinéraires et par le lien mystique d'une idée : l'idée d'une mission de la France que Charlemagne et ses preux avaient jadis remplie, qu'il s'agissait présentement de reprendre. Charlemagne demeure, au onzième siècle, comme pour les clercs de l'âge précédent, le roi-prêtre ; il devient en outre peu à peu pendant ce siècle le roi-croisé ; il demeure l'Empereur de toute la chrétienté, il devient plus particulièrement le roi du plus beau royaume qui soit après celui du ciel : « Par cels de France vuet il del tut errer... Par cels de France, qui les regnes conquierent. » Ses Français conquièrent les pays non pour eux-mêmes mais pour Dieu, pour « essaucier sainte chrestienté » ; c'est tout l'esprit de la croisade, et c'est tout l'esprit des chansons de geste.

Charlemagne et ses Français considérés comme des croisés, son camp considéré comme le lieu de toute prouesse et de toute chevalerie : ce sont les idées et les sentiments de leur temps que les auteurs des chansons de geste ont projetés dans le passé, et incarnés en Charlemagne et en ses barons. Dans l'histoire d'une littérature quelconque, ce qu'on appelle imagination épique, génie épique, qu'est-ce donc, sinon le goût et le pouvoir de rechercher dans le passé lointain de la nation une époque privilégiée, — âge de Thésée, âge d'Évandre, — pour la peindre à

(1) Dans la *Translation de saint Servais*, dans la *Vie de sainte Gudule*, dans la *Vie de saint Genou*, etc.., tous écrits composés en France.

(2) Au témoignage du chroniqueur Ekkehard d'Aura.

l'image et à la ressemblance du temps présent, mais plus belle que le temps présent, plus pure et « plus conforme à l'âme »? Nos chanteurs de geste ont procédé de la sorte; ils se sont complus à ce jeu généreux, plein de sincérité artistique et pourtant d'insouciance à l'égard de l'histoire vraie, plein de ferveur à la fois et de liberté imaginative; et s'il est vrai que « Charlemagne fut leur Évandre » (1), et qu'ils ont voulu surtout célébrer, sous les apparences de la France de jadis, la France de leur temps, et qu'ils ont su trouver pour elle la caresse de ces noms, « douce France », « France l'absolue », c'est-à-dire la sainte, « Terre majour », c'est-à-dire *terra majorum*, c'est-à-dire patrie, certes leurs poèmes ont droit que nous leur appliquions, aussi bien qu'à l'*Énéide* ou qu'à notre *Franciade*, le nom fier d'épopées.

Tout cela dit, il n'en reste pas moins que des fictions rudimentaires des églises et des routes aux longs poèmes réguliers qui sont entre nos mains, la distance semble infinie, est infinie, et que l'apparition aux approches de la croisade des premières chansons de geste surprend comme un miracle. Quels sont les antécédents de ces poèmes, leurs modèles?

LES MODÈLES DES CHANSONS DE GESTE Mais ce miracle ne fut pas isolé. Dans le même temps que la première chanson de geste, peu avant ou peu après, apparut aussi (et toujours dans notre France) la première croisée d'ogive, et encore le premier vitrail peint, et encore le premier tournoi, et encore la première charte de liberté d'une commune : toutes créations françaises, prodigieuses et inattendues. Turold et Guillaume IX de Poitiers furent presque exactement contemporains, c'est-à-dire qu'en même temps que la *Chanson de Roland* et pour former avec elle le plus surprenant et le plus séduisant des contrastes, se produisit aussi l'œuvre lyrique, si raffinée déjà, si voluptueuse tour à tour et si spirituelle, du plus ancien des troubadours. Elle aussi, elle suppose des antécédents, des modèles : quels sont-ils?

Jusqu'à ces dernières années, la critique s'est obstinée, souvent elle s'obstine encore aujourd'hui à chercher la réponse comme faisaient Jacob et Wilhelm Grimm, dans les siècles les plus nébuleux du haut moyen âge, à recourir au mythe du primitif et du spontané, à alléguer la puissance du « génie populaire », le *Volksgeist*. S'agit-il de nos chansons de geste? On nous a enseigné qu'elles remonteraient à une hypothétique épopée germanique, toute populaire d'inspiration. S'agit-il de

(1) Cette formule est d'Edgar Quinet.



SCÈNE DE RENAUT DE MONTAUBAN

Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal

notre *Roman de Renard?* C'est le « peuple » qui aurait inventé ces contes, reflets d'une primitive « épopée animale », elle aussi germanique. S'agit-il de la poésie lyrique des troubadours et des trouvères? Cette aristocratique poésie serait issue de chansons populaires, composées à l'occasion des fêtes de mai, germaniques elle aussi, comme par hasard. S'agit-il de nos romans de la Table Ronde, des légendes de Tristan, de Lancelot, de Perceval? Ce serait le peuple encore, représenté par d'anonymes conteurs, armoricains cette fois ou gallois, qui les auraient imaginées en des temps reculés. Ainsi de presque toutes nos œuvres littéraires, ce qui a trop souvent conduit les historiens de notre vieille poésie à se livrer pieds et poings liés aux folkloristes.

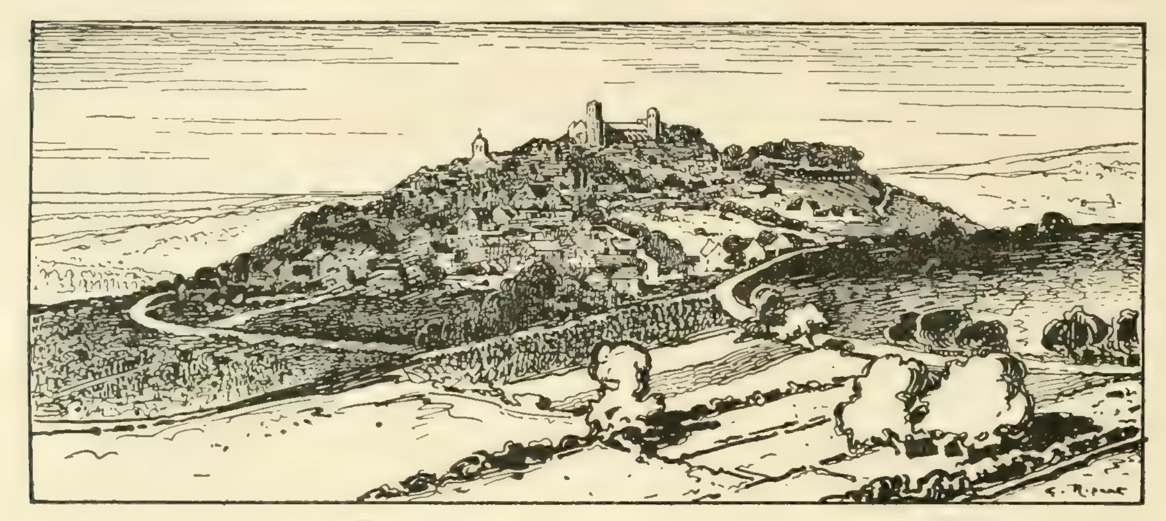


ROLAND (Bas-relief du XIIIe siècle. Cathédrale de Vérone).

Mais les méthodes des folkloristes, du moins dans le domaine de notre littérature médiévale, sont illusoires; leurs solutions ne sont que des solutions paresseuses, des explications non explicatives, dont le tort est de masquer les vrais problèmes, ou mieux, de masquer le vrai problème.

Car il n'y a pas, à vrai dire, un problème particulier de l'origine des chansons de geste qui serait distinct du problème de l'origine de notre poésie lyrique, lequel serait à son tour distinct du problème de l'origine des romans du cycle antique, ou de ceux de la Table Ronde, etc... Il n'y a qu'un problème, et c'est celui qui résulte précisément des synchronismes ci-dessus marqués. Le grand fait d'histoire, à jamais honorable pour notre patrie, — et dussent en souffrir nos aphorismes que le complexe doit nécessairement naître du simple et qu'un genre littéraire ne saurait débuter par son chef-d'œuvre, — c'est qu'apparurent en France, contemporains les uns des autres ou séparés seulement par deux ou trois générations, plusieurs grands poètes, non pas dans « le peuple », mais dans l'élite, un Thibaut de Vernon et la *Chanson de saint Alexis*, un Turold et la *Chanson de Roland*, un Aubry de Besançon et le *Roman d'Alexandre*, un Richard le Pèlerin et la *Chanson d'Antioche*, un Guillaume de Poitiers et l'art des troubadours, et bientôt après un Wace, un

Chrétien de Troyes, c'est-à-dire, en moins d'un siècle, les formes principales du roman, roman héroïque et roman romanesque, la poésie religieuse et la poésie amoureuse, et l'histoire, et le théâtre, une « littérature » en un mot, presque aussi diversement organisée que celle des Latins et des Grecs, presque tous les genres littéraires qu'avaient connus les Anciens, mais renaissant sous des aspects nouveaux, chrétiens, français, et ces genres représentés d'emblée par des chefs-d'œuvre. Le grand fait, c'est que la France des premières croisades, dans le même temps où la fondation des ordres nouveaux, Fontevrault, Citeaux, Prémontré, et aussi les héré-



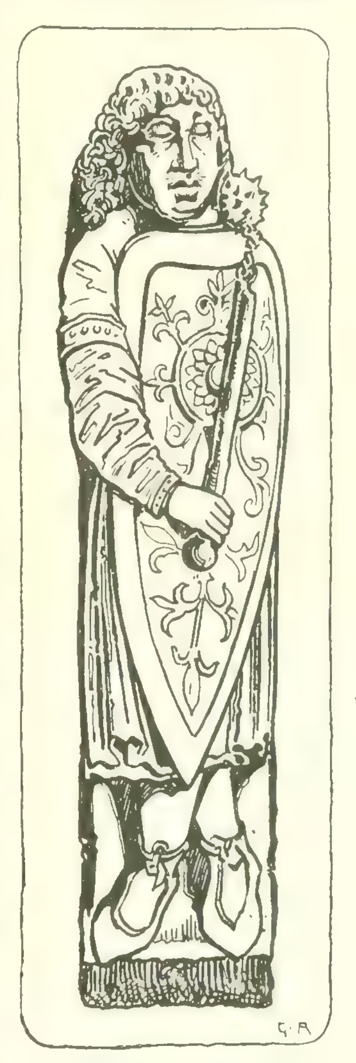
VÉZELAY.

sies nouvelles témoignaient de l'abondance de sa vie religieuse, dans le même temps où les maîtres des écoles parisiennes et chartraines, un Roscelin, un Abélard, un Guillaume de Champeaux, l'éveillaient à la haute spéculation philosophique, elle sut aussi, la France des premières croisades, constituer, par-dessus la diversité de ses dialectes et de ses patois, cette chose merveilleuse, une langue littéraire, et créer une littérature nationale, assez particulière dès l'origine pour que nous y reconnaissions, qualités et défauts, les traits distinctifs de son génie, assez généralement humaine pour que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie l'aient au plus tôt imitée.

Dans tous les ordres de l'art, de la pensée et de la poésie, la France du onzième et du douzième siècle, « comme l'Athènes de Périclès, a créé pour tous les peuples (1) ».

(1) Émile MÂLE.

Voilà la vérité qu'offusquèrent les Grimm et les Schlegel aux jours où, par patriotisme et parce que le joug napoléonien pesait sur leur pays, ils élaborèrent leur théorie de la « littérature non écrite », spontanée, populaire, et reniant leurs obligations à la France, se cherchèrent ainsi des ancêtres spirituels qui fussent de leur race. Mais nous avons été bien naïfs de les suivre si longtemps et si avant dans ces voies.



OLIVIER (Bas-relief du XIII[e] siècle. Cathédrale de Vérone).

Nos origines littéraires sont latines. C'est dans les œuvres que nous ont léguées l'antiquité latine et le moyen âge latin qu'il faut chercher les modèles des premières œuvres françaises. Par malheur, cette recherche est à peine commencée. Naguère encore, les critiques qui étudiaient le moyen âge français ignoraient à peu près tout du moyen âge latin, et c'était une hérésie, quand on traitait des chansons de geste, que d'écrire : « Pour former le seul personnage du Charlemagne épique, n'a-t-il pas fallu l'ensemble des circonstances historiques qui maintinrent vivant dans la tradition de tant d'églises le type dessiné d'abord par les Eginhard, les Angilbert et les Alcuin, et qui le représentèrent plus fortement aux esprits durant le onzième siècle ? Pour donner son tour héroïque à l'imagination du poète de la première chanson de geste, les sources d'inspiration ont-elles manqué, si l'on songe que le onzième siècle disposait de la Bible, et que la seule légende de Judas Macchabée, par exemple, renferme tous les thèmes essentiels de la geste de Guillaume, et si l'on considère que, par Virgile et par Stace, par Dictys et Darès et par Servius, par les Actes des martyrs et par les Vies des saints, par les historiens romains et par les Pères de l'Église, le onzième siècle disposait de toute l'histoire héroïque de l'antiquité biblique et de l'antiquité profane, de toute l'épopée antique et de toute l'épopée chrétienne ? » Ces pensées qui tendent à dire qu'il est grand temps d'étudier solidairement le moyen âge latin et le moyen âge français et de « rétablir la liaison entre le monde des clercs et l'autre », étaient venues au critique qui les exprimait de critiques plus jeunes, déjà résolument orientés en ce sens. La recherche des sources latines de notre poésie en langue vulgaire leur avait donné déjà de beaux résultats. Malheureu-

sement, c'est sur d'autres œuvres que les chansons de geste qu'elle avait porté, et de tous les problèmes qui concernent les chansons de geste, le problème d'en retrouver les modèles littéraires reste le moins traité. Quelques travaux tout récents tendent pourtant à l'éclaircir, nous invitant à reconnaître dans les écrits latins d'allure épique, tels que les poèmes d'Angilbert, d'Ermold le Noir et d'Abbon, des prototypes des chansons de geste. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette voie qu'il faut chercher. L'un des érudits qui ont le plus fait pour la frayer a écrit à bon droit : « La plupart des ouvrages écrits en français au douzième siècle sont comme l'affleurement à la surface d'une très riche vie souterraine, de veines et de filons multiples, dont les œuvres en latin du même temps forment la masse enfouie (1). »

III

LES CYCLES

LE DÉVELOPPEMENT DU GENRE Aux jours de la première croisade, les chansons de geste devaient foisonner déjà ; leur vogue ne fléchira ni au douzième siècle, ni au treizième. Depuis l'an 1050 jusqu'à l'an 1250, jusqu'au règne de saint Louis et par delà, c'est un même mouvement poétique qui se développe. La loi de ce développement est que les poètes tard venus, s'ils « trouvent » des chansons nouvelles, ne les trouvent guère qu'à l'imitation des anciennes et comme à leur abri. Il fut comme entendu qu'on ne laisserait rien perdre des plus antiques fictions ; qu'on chanterait toujours les chansons anciennes ; mais, parce qu'elles vieillissaient, pour les maintenir en bon état de service, on les remettait périodiquement au goût du jour, on les renouvelait.

De la sorte, nos pertes sont à la fois graves et minimes : graves, puisque nous ne possédons presque jamais les chansons du onzième et du douzième siècle sous leur forme première ; minimes en ce sens qu'il n'y a qu'un très petit nombre de personnages épiques dont nous ne sachions plus que le nom, de chansons que nous ne connaissions plus que par leur titre ou par des résumés allusifs (2). Nous avons

(1) Edmond FARAL, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*, Paris, 1913, p. 9.

(2) Nous avons perdu des chansons relatives à Guillaume Longue-Épée, à Landri de Nevers, à Aïmer le Chétif, un *Moniage Ogier*, une chanson des *Barons de la Hérupe*, quatre ou cinq autres encore peut-être ; une douzaine, tout compte fait. Ce que plusieurs ont dit de l'immensité de nos pertes semble fort exagéré.

conservé en somme un legs très riche : au total quatre-vingt-cinq romans. Les plus courts (*le Pèlerinage à Jérusalem, le Charroi de Nîmes*) tiennent en un millier de vers ; les plus longs (*Renaut de Montauban, Garin le Lorrain, Tristan de Nanteuil*) en comptent une vingtaine de mille ; et vu que nous possédons souvent plusieurs rédactions du même roman, on peut estimer qu'ils forment une masse énorme et confuse de cinq à six cents milliers de vers.



ROLAND FRAPPANT LA ROCHE (Vitrail de Charlemagne, Cathédrale de Chartres. XIIIe siècle).

Quatre-vingt-cinq romans, ce ne sont pas nécessairement quatre-vingt-cinq chefs-d'œuvre. De plus, quand on passe d'un ouvrage à l'autre, il arrive que le ton, l'esprit changent brusquement. Ici Roland, là le petit roi des enchantements, Auberon ; ici Guibour, là Esclarmonde ; et, dans la même chanson, auprès des graves Narbonnais, le géant Rainoart et ses triviales facéties... Mais le lecteur nous dispensera de développer ce thème trop connu ; il le sait bien que, dans les chansons de geste, les disparates abondent, que les contrastes s'y heurtent, que le romanesque s'y entrelace à l'héroïque, le merveilleux de féerie au merveilleux chrétien, le comique et même le grotesque au tragique, inextricablement. Il le sait bien et il attend, puisque c'est la tâche propre de la critique, que nous rendions compte de ce mélange, ce qui doit consister d'abord, semble-t-il, à discerner les œuvres maîtresses et à rejeter le fatras.

Nous nous y efforcerons, en effet. Mais heureux l'historien d'un genre littéraire qui peut, guidé par une chronologie bien fixée, reconnaître les grands « moments », marqués chacun par l'apparition d'une grande œuvre, passer avec

assurance de l'une à l'autre, descendre en un mot, comme au fil de l'eau, le cours des temps ! A l'historien des chansons de geste, une telle démarche est presque interdite, car la chronologie ne lui est que d'un pauvre secours.

Il n'est que trop facile de le montrer. Seul le manuscrit d'Oxford de la *Chanson de Roland*, écrit vers l'an 1170 au plus tôt, remonte au douzième siècle ; tous nos autres manuscrits de chansons de geste ne datent que du treizième siècle, ou du quatorzième, ou du quinzième. Si encore ils nous offraient des copies, même infidèles, où les textes anciens n'eussent subi que des retouches de détail ! Hélas ! il s'agit d'ordinaire de renouvellements, au sens plein du mot, et les plus beaux poèmes, — l'exemple de la *Chanson de Roland*, entre autres, le prouve assez, — ont pu tomber aux mains de renouveleurs maladroits. Ce que nous présentent nos tardifs manuscrits, ce sera tantôt un poème récent, disons du treizième siècle, mais inspiré par de plus anciens, tantôt un poème ancien, disons du début du douzième siècle, mais que l'on a récrit pour le raccorder et l'apparier à de plus récents. A quelle date attribuer chaque texte ? Pour une chanson, *Gui de Bourgogne*, qu'un détail archéologique (la mention d'une certaine monnaie) aura permis de dater avec exactitude, il en est vingt dont on ne sait pas, à cinquante ans près, quand ils furent écrits ; les très vagues indices qui résultent de l'examen des assonances ou des rimes ne permettent guère une approximation plus étroite. De là l'imprécision extrême des Tableaux chronologiques qu'ont essayé de dresser Léon Gautier (1) et Gaston Paris (2). Si l'on essaye d'en dresser un autre plus précis en récoltant dans les préfaces des éditions, dans les monographies critiques les plus récentes, les dates proposées pour chaque chanson par les philologues qui l'ont le plus spécialement étudiée, l'on n'y gagne rien, sinon de constater un fait singulier : en tenant compte de la marge de trente à cinquante ans que les critiques laissent d'ordinaire à l'incertitude, vous verrez les dates par eux proposées et par vous recueillies faire bloc, se presser, converger vers l'an 1200. Tout se passera à vos yeux comme si les chansons de geste, à quelques exceptions près, avaient été toutes, les unes écrites, les autres récrites entre 1175 et 1225 ou 1250. Et ce ne sera pas une pure apparence. Cette période, relativement courte, où viennent s'enfermer presque tous nos textes, fut assurément très active, remplie par la composition de romans nouveaux, mais surtout par de grandes entreprises de remise au point, de refonte, d'assemblage des romans anciens.

Dès lors, comment s'orienter ? Quel fil saisir dans le labyrinthe ?

(1) Au tome II, p. 219-223, de ses *Epopées françaises*.

(2) En appendice à sa *Littérature française du moyen âge* (*Manuel d'ancien français*).

LES TROIS GRANDES « GESTES »

Les trouvères répondent :

N'ot que trois gestes en France la garnie.

A part quelques cas exceptionnels (geste de Blaye, geste de Saint-Gilles, etc.), ils distribuaient en effet tous leurs poèmes en trois groupes ou cycles, désignés chacun par le nom d'un héros éponyme : Geste du roi Charlemagne, Geste de Garin de Monglane, Geste de Doon de Mayence. C'est le seul principe de classement qu'ils nous aient proposé. Les critiques modernes n'en ont découvert, n'en sauront jamais découvrir, croyons-nous, aucun autre.

Il faut bien s'en contenter, faute de mieux, disent-ils, mais la plupart le tiennent pour artificiel ; des épigones, des assembleurs l'auraient imaginé vaille que vaille, après coup.

A notre sens, il convient de faire à nos trouvères plus de crédit. Nous souvenant de cette piété à l'égard de leurs devanciers qui les anime si visiblement, nous nous sommes demandé si ce ne seraient pas leurs plus lointains devanciers eux-mêmes qui leur auraient dicté ce système de répartition ; en d'autres termes, si l'idée de chaque geste, loin d'être récente et artificielle, ne serait pas primitive au contraire et organique, impliquée dans les plus anciennes fictions épiques. Selon nous, ce que chacune des trois gestes représente, c'est une idée poétique, laquelle, une fois posée dans un premier roman, une fois lancée comme une force, se déploie, provoque d'autres romans, court ses chances, selon sa beauté interne, selon sa convenance aux goûts changeants des générations successives, et aussi selon les alternatives d'heur et de malheur qui l'auront fait passer tour à tour d'un poète bien doué à un gâcheur, ou inversement.

LA GESTE DU ROI

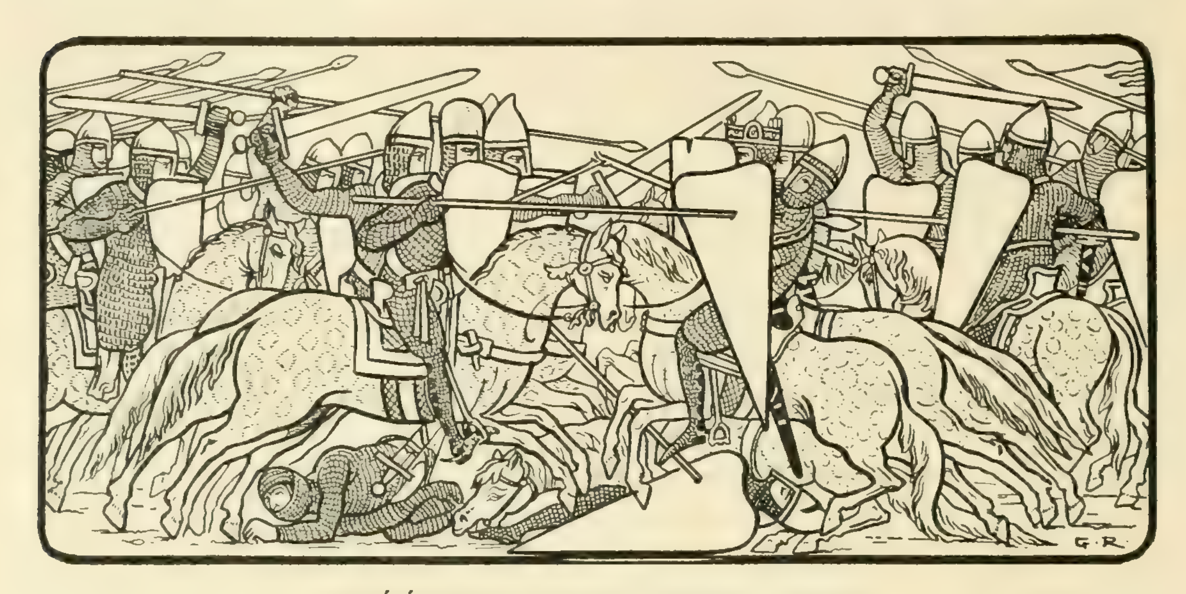
L'idée de la Geste du roi, nous l'avons vue se former déjà ; c'est l'idée, toute théocratique, d'une mission confiée à la France par Dieu, et que remplit Charlemagne, assisté de ses barons.

Élu de Dieu, il règne sur toute la chrétienté, comme Saül sur Israël, et les douze pairs sont autour de lui comme les douze apôtres autour de Jésus-Christ. Il va où Dieu le veut. Quand il se bat, l'ange de Dieu le réconforte ; quand il dort, Dieu lui parle par la voix des songes, et saint Gabriel veille à son chevet. S'il envoie au péril un de ses fidèles, il lui dit : « Allez, au nom de Jésus et au mien », et il l'absout. A l'instant où ses Français entrent dans la bataille, il les bénit de sa main droite.

Paré de sa vieillesse surnaturelle, majestueux, hiératique, il émeut pourtant, il reste proche de nous, car il ressent la dureté de sa vocation : il sait beaucoup, puisqu'il sait la douleur :

Mult ad apris, qui bien conust ahan.

Quand son devoir est fait, son devoir recommence. A peine a-t-il vengé Roncevaux et tandis qu'il pleure encore ses morts, l'ange de Dieu vient à lui, implacable, et le



LA MÊLÉE (Miniature de l'*Hortus deliciarum*. XIIIe siècle).

lance à nouveau vers une autre guerre, vers la lointaine cité d'Imphe, où des chréliens l'appellent à leur aide :

Deus, dist li reis, si penuse est ma vie !...

Son camp, sa cour, n'en resplendissent pas moins d'entrain guerrier et d'allégresse. Son épée s'appelle du plus beau nom que puisse porter une épée, Joyeuse, et c'est la joie, en effet, que respirent ses chevaliers, la joie hautaine d'avoir librement accepté leur tâche et d'aimer la gloire, celle que l'on conquiert au service d'une juste cause, et dont on jouit sur terre, puis au paradis en fleurs, parmi les Innocents.

Une telle idée, — cœur de la geste, — ne peut s'exprimer d'une façon digne d'elle que si elle est largement et puissamment orchestrée, c'est-à-dire si elle se développe en de longs poèmes qui décriront chacun l'une des guerres saintes du roi. Ce sera donc la quintuple série de ses guerres saintes en Italie (chansons d'*Aspremont*,

d'*Otinel*, des *Enfances Ogier*, de *Balan*, de *Jean de Lanson*, de *Berte et Milon*), — de ses guerres saintes en Palestine (chansons de *Miran*, du *Pèlerinage à Jérusalem*), — de ses guerres saintes pour délivrer les Sept églises de Bretagne (chanson d'*Aiquin*), — de ses guerres saintes pour repousser loin du Rhin les Saxons (chanson des *Saisnes*), — de ses guerres saintes en Espagne (chansons de l'*Entrée en Espagne*, de la *Prise de Pampelune*, de *Fierabras*, d'*Agolant*, de *Roland*, de *Galien*, d'*Anseïs*, etc.).

Dans tous ces romans, l'action, les péripéties, les épisodes, commandés par une même pensée directrice, se ressemblent. Défis, ambassades injurieuses des Sarrasins, appel du ban et de l'arrière-ban, camps dressés dans les plaines, escarboucles qui brillent au faîte des tentes, les fers de Veillantif, de Broiefort, de Passecerf, sonnant au long des routes sur les dalles romaines, combats singuliers et batailles rangées, cris d'armes qui retentissent, gonfanons déployés au vent, prouesses de Durendal, de Hauteclaire, de Courrouceuse, de toutes les épées saintes, ruses pour forcer les villes, embûches et assauts, victoires et revers, le mouvement de chacun de ces romans imite nécessairement le mouvement d'une armée en marche, et chacun d'eux combine nécessairement, selon des formules variables, les mêmes ingrédients guerriers.

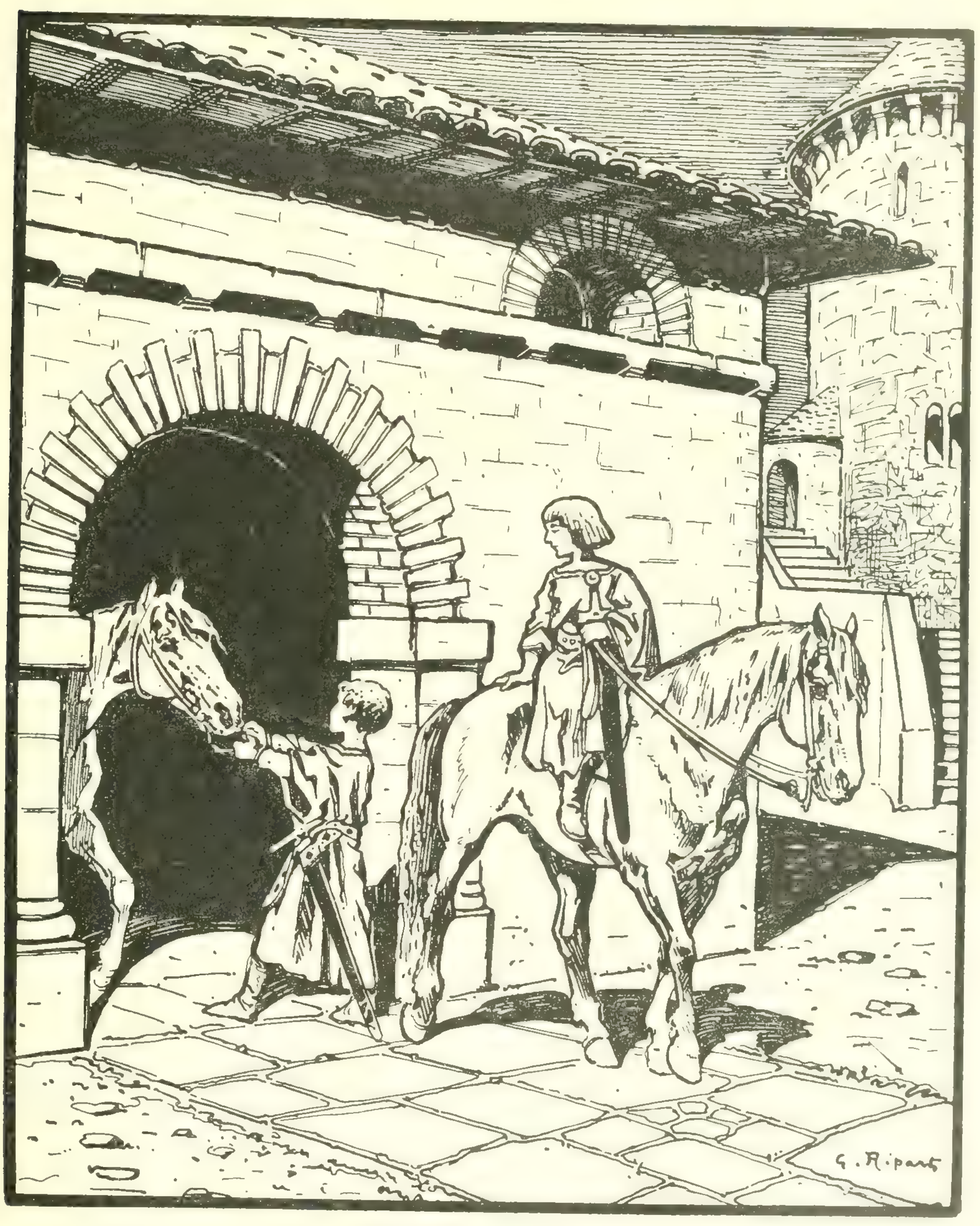
L'esprit, pourtant, pouvait être autre. Qu'on suppose, par exemple, que l'idée de guerre sainte eût été infléchie par un poète, si peu que ce fût, vers plus de mysticisme, la face et la destinée de toute cette poésie changeaient aussitôt. Il suffit, pour se le représenter, de songer un instant aux romans du *Grand saint Graal* et de la *Queste du saint Graal*. Là aussi, une pieuse milice s'agite, et Dieu la mène. Mais, confits en oraison, extatiques, les Nascien et les Mordrain, les Perceval et les Galaad ne marchent qu'à coups de prophéties et de prodiges, et Dieu, pour la moindre infraction, même involontaire, à ses ordres obscurs, les frappe, comme des serfs misérables, de lances invisibles, les relègue dans l'Ile tournoyante, les emmure vifs en des tombeaux ardents. Rien de tel dans les chansons de geste. L'idée théocratique y a été contenue en ses justes limites et refrénée, comme elle le fut aussi, dans la réalité de la vie, par les croisés de Tancrède et par les croisés de Louis VII. Les chansons de geste n'usent du surnaturel chrétien qu'avec modération. Seul Charlemagne reçoit des messages divins, et si Dieu l'aide parfois, c'est que d'abord il s'est aidé lui-même. Turpin sait rester discrètement à son rang. Roland ne demande pas, n'espère pas de miracles, et — remarque surprenante et pourtant vraie — jamais il ne prie pendant qu'il se bat. Les douze pairs et leurs compagnons ne sont pas des chevaliers-moines, ils sont des chevaliers tout court. Ils sont sans

mysticisme. C'est librement qu'ils s'offrent au martyre : « Si l'action n'a quelque splendeur de liberté, dira Montaigne, elle n'a point de grâce ni d'honneur. »

Continûment fidèles à cet esprit non mystique, non ascétique, non ecclésiastique, tout séculier au contraire, les poètes, profitant de la longévité de Charlemagne, lui donnent à conduire jusqu'à trois générations de héros, et quand il est devenu trop vieux pour chevaucher, ils le montent encore sur un char d'ébène et d'ivoire pour le traîner vers de nouveaux combats. Ainsi ils reprennent sans fin l'idée unique de la geste, l'idée de « la sainte mellée » et du pèlerinage perpétuel, et c'est joie d'observer la diversité des ressources qu'elle leur offre et des effets qu'ils en tirent, soit, par exemple, qu'ils insistent plutôt sur les aspects joyeusement aventureux de la vie guerrière ou plutôt sur ses âpres misères.

Ici les fières emprises d'armes, les barons qui « sor lor armes vont les crois acousant », et l'équipée des petits « bachelers » trop jeunes pour les suivre, qui volent pourtant un cheval à l'étable et rejoignent leurs aînés, et les messages vaillamment portés à l'ennemi, et les belles « chevaleries », si belles que parfois au cours d'un combat, un Sarrasin, séduit par la hardiesse de son adversaire et par sa courtoisie, s'éprend de lui malgré son cœur et se fait en pleine lutte l'ami du chrétien et son vassal. Là au contraire, les désastres, les charniers, les sombres chevauchées, les barons qui murmurent, harassés, affamés, et le roi Charles qui les fouaille et réclame d'eux encore quelque prouesse impossible, irrité, « debout sur ses grands étriers ». Et voici les thèmes magnifiques du compagnonnage d'armes : les héros liés deux à deux, Olivier et Roland, et ceux dont les noms eux-mêmes sont presque indiscernables, Ami et Amile, Gerin et Gerier, Ivon et Ivorie, qui souffrent l'un par l'autre et meurent d'une même mort. Et voici, par contraste, les thèmes non moins grands de la rivalité entre chevaliers, de l'émulation jalouse qui oppose tantôt les barons du Hurepoix à ceux des autres pays français, tantôt les jeunes aux vieillards, quand par exemple, dans *Gui de Bourgogne*, les « fils de France », venus en Espagne à la rescousse de leurs pères, luttent à part, pour bien montrer qu'ils les valent, jusqu'à l'instant où, leurs deux troupes se rencontrant, le soir d'une bataille, les fils tombent à genoux devant leurs pères, et les pères devant leurs fils, car leur jalousie mutuelle n'était que mutuel amour. Et voici le thème du dévouement de l'écuyer, — et le thème de la captivité courageusement endurée, — et le thème des « enfances » du héros, — et le thème de sa confession sur le champ de bataille, — et le thème du regret des morts...

Ces thèmes sont beaux, mais ce sont des thèmes : des aventures passe-partout, et dont les héros sont indéfiniment « interchangeables ». Puisque, selon la donnée



LES PETITS « BACHELERS ».

essentielle de tous ces romans, Charlemagne mène en guerre des preux uniquement dévoués à ses causes, ses preux sont donc par nature moins des caractères que des types, ou plutôt ils ne représentent que des variétés, assez diverses d'ailleurs, du même type. Aucun d'eux n'a de passions qui ne soient, à des degrés d'intensité différents, les passions de tous ses compagnons ; l'idée de la Geste du roi le veut ainsi, et c'est à la fois sa noblesse et son infirmité. Qu'un poète imagine parfois, dans la *Chanson de Roland,* le conflit des deux compagnons, dans *Aspremont* le conflit de Charlemagne et de Girard de Fraite, dans l'*Entrée en Espagne* le conflit de Roland et de Charlemagne, ce seront les rares et exceptionnelles trouvailles du talent ou du génie ; pour l'ordinaire, les poètes qui travaillent dans la Geste du roi doivent se résigner à ne peindre que les passions collectives de cœurs unanimes.



LA CONFESSION SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Pourtant, la donnée de la longévité de Charlemagne en contenait, ou en suggérait presque nécessairement une autre, celle de sa caducité. Tandis qu'il use sous lui l'une après l'autre les générations, à mesure que ses compagnons disparaissent, sa cour se peuple de chevaliers nouveaux qui, à son gré, ne valent pas les anciens ; comme Moïse, il ressent l'isolement de sa grandeur et de sa vieillesse, et, près de mourir à son tour, il s'alarme à la pensée de sa tâche, qu'il laissera inachevée ; qui donc, après lui, saura la poursuivre ? Ce thème de l'inquiétude du roi, indiqué déjà dans la *Chanson de Roland,* nous le trouvons médiocrement exploité, et comme enlisé, dans une série de poèmes sans beauté (*Gaydon, Macaire,* etc...), ceux qui montrent Charlemagne affaibli, en proie à de mauvais conseillers, bafoué. Mais, d'autre part, on imagina aussi, très anciennement, — et ce fut l'invention d'un vrai poète, — que le vieillard, tourmenté de n'avoir pour héritier qu'un enfant débile, son fils Louis, cherche dans sa cour un vassal fidèle à qui le confier. Un tout jeune homme est là, récemment entré à son service, le fils de l'un de ses anciens compagnons d'armes, Aymeri de Narbonne. Il s'appelle Guillaume. En ce soudoyer perdu dans la foule, presque inconnu, mais issu d'un bon lignage, Charlemagne a reconnu celui qu'il cherchait. Le jour où il l'arme

chevalier, il lui remet sa propre épée, Joyeuse, « l'espée de France ». Il placera son fils sous la tutelle de Guillaume et pourra mourir en paix.

Le trouvère qui, ployant à ses fins d'antiques poèmes sur Guillaume de Gellone, inventa cette fable, très simple et très grande, introduisait dans la Geste du roi un ressort nouveau : à son insu, il créait une geste nouvelle.

LA GESTE DE GARIN DE MONGLANE Aux approches de sa mort, Charlemagne couronne son fils Louis, et Guillaume promet de défendre l'enfant envers et contre tous. Charlemagne meurt et Guillaume tient sa promesse (*le Couronnement de Louis*). Les années passent. Louis supporte avec peine qu'un vassal le protège et remplisse à sa place son devoir de roi ; mais incapable de les remplir lui-même, irrémédiablement faible et lâche, il laisse les Sarrasins ravager la terre chrétienne. Alors Guillaume lui demande, pour seul prix de ses services, un « don », celui de s'en aller, à la tête d'une troupe d'aventuriers qu'il lèvera, combattre les ennemis de Dieu ; il ne requiert du roi qu'un secours tous les sept ans. Il part, délivre Nîmes (*le Charroi de Nîmes*). Il conquiert Orange, repoussa au loin les Sarrasins vers Barcelone (*la Prise d'Orange*). Ainsi la tâche de Charlemagne sera dignement continuée.



LES FONDATEURS DE SAINT-PIERRE DE VÉZELAY
(Porche de l'église).

La donnée centrale reste donc celle d'une mission héroïque dévolue à la France ; tout comme dans le Geste du roi, il s'agit toujours de défendre et « d'essaucier » la chrétienté ; mais désormais un camp de croisés unanimes n'est plus l'unique

théâtre de l'action. Les poètes disposeront d'une double scène : en terre ennemie, le camp de Guillaume ; là-bas, à Paris ou à Laon, la cour, pleine de luxe et de joie, que trouble parfois le retour de Guillaume, venu pour réclamer le secours promis et pour reprocher au roi son indolence ; et lors même qu'on n'a pas sous les yeux les deux « mansions » dressées à la fois, on sent toujours que la couardise du roi et de ses barons, qui s'abritent, fait repoussoir à la prouesse de Guillaume et des siens, qui se sacrifient ; par là des sources, à peu près interdites aux poètes de la Geste du roi, s'ouvrent, les sources profondes du tragique. Le contraste et le conflit du roi défaillant et de son impérieux vassal, voilà l'idée poétique nouvelle, très anciennement dérivée de l'idée de la perpétuelle croisade française, et qui se développera parallèlement à elle. Regardons-la courir sa chance à son tour.



LES FILS DE GARIN.

Par définition, la charge de mener cette croisade n'est plus remplie par tous les barons de France, mais par une élite, et qui se connaît comme telle. D'où vient à Guillaume sa fierté et force ? De sa *mesnie*, de la bande de chevaliers qu'il a emmenés de la cour avec lui et qui, associés à sa fortune, forment sa famille fictive ; mais aussi et surtout de sa famille réelle, de son père Aymeri, de ses six frères, Bernard, Bovon, Hernaut, Garin, Aïmer, Guibert, qui correspondent aux douze pairs de l'autre geste. Servir en bons vassaux le roi Louis, bien qu'ils attendent peu de son aide

et qu'ils le méprisent, se battre sans répit, établis ou plutôt campés en territoire conquis, à Orange ou à Gérone, à Narbonne ou à Barbastre, vivre aux dépens des Sarrasins et mourir de leurs coups, c'est le lot qu'ils se sont choisi. S'ils s'offrent ainsi, victimes volontaires, à un holocauste toujours renouvelé, c'est sans doute parce qu'ils veulent être, tout comme les héros de la Geste du roi, les champions de « douce France » et parce qu'ils aiment, tout comme eux, l'aventure et la gloire ; mais c'est surtout parce qu'ils se doivent les uns aux autres, comme membres d'un même lignage. L'amour et l'orgueil de leur lignage, voilà leur propre et leur force.

Quel vaste champ se découvre dès lors aux yeux des poètes, et quelles larges perspectives, si, remontant de Guillaume et de ses six frères vers leurs aïeux, si, descendant de Guillaume et de ses six frères vers leurs fils, ils entreprennent de célébrer la constance des vertus héréditaires !

Ils feignent donc que Guillaume et ses frères ne font qu'imiter et répéter leurs aïeux ; que, dès le temps de la prime jeunesse de Charlemagne, les Narbonnais furent des vassaux fidèles, mais ombrageux et prompts à exiger du roi réciprocité d'estime et de services ; que, de père en fils, ils lui ont redit cette parole de l'un d'eux :

« Tant com voldrez, je serai vostre amis,
Et, quant voldrez, par le cors saint Denis,
Je reserai de vostre amor eschis. »

Ils feignent que, de père en fils, les Narbonnais ont conquis sur les Sarrasins leurs domaines, leurs femmes, leurs trésors, en vertu de la tradition familiale. Car jadis, leur ancêtre, Garin, chevalier sans terre, avait demandé au roi de France, pour prix de ses « soudées », un fief inaccessible, le château sarrasin de Monglane :

« Un castel me donez que tienent mescreant :
Il n'i a crucefis ne autel en estant... »

Il avait conquis le fief étrange. Il y avait élevé ses quatre fils, Hernaut, Renier, Milon, Girard, puis, quand ils avaient été en âge d'être armés chevaliers, loin de leur partager sa terre, il les en avait chassés, chassés « aux quatre parts du monde », avec l'ordre de se tailler, comme lui, des fiefs en pays ennemi. Les quatre frères avaient obéi ; puis, le temps venu, ils avaient à leur tour imposé à leurs fils la même loi. Ainsi s'était formée la famille de proie et de sacrifice, la « geste honorée », « la fiere geste que Dieus parama tant ». Tous ses membres n'ont au cœur qu'un désir : « retraire au lignage », comme ils disent, ressembler aux aïeux.



AYMERI.

Dès lors, les vingt-quatre chansons du cycle se déploient à travers le temps. Les romanciers peuvent à leur gré choisir tour à tour, comme principal personnage, Guillaume (*les Enfances Guillaume, le Couronnement de Louis, le Charroi, la Prise d'Orange, Aliscans, le Moniage Guillaume*, etc.), ou l'un de ses frères (*Bovon de Commarcis, le Siège de Barbastre, Guibert d'Andrenas, la Prise de Cordoue*), ou l'un de leurs ascendants (*Aymeri de Narbonne, Girard de Vienne, la Mort Aymeri, Garin de Monglane*, etc.), ou l'un de leurs descendants (*les Enfances Vivien, Foucon de Candie, la Bataille Loquifer, Renier*, etc.) ; le vrai protaganiste, c'est toujours « le Lignage ».

Et sans doute chacun de ces romans traite à peu près les mêmes thèmes d'aventure et de chevalerie que les romans du cycle du roi. Mais du seul fait que les poètes disposent d'un thème de plus, le thème de l'orgueil du lignage, et qu'ils nous laissent entrevoir le grave foyer féodal et les mères, Ermenjart, Huistace, Guibour, assises à ce foyer, de ce seul fait les thèmes d'aventure et de chevalerie prennent une autre couleur. Le thème du compagnonnage d'armes se fait plus pathétique quand c'est l'aïeul Aymeri qui mène les batailles et qu'au moment de la charge, à son cri de « Narbonne ! », il écoute s'ébranler derrière lui la chevauchée de ses fils et de ses petits-fils. Le thème du secours apporté à une troupe en péril se teint de nuances plus tendres, quand c'est la « mesnie privée » de Guillaume qui l'appelle. Le thème de la rivalité entre les vieux et les jeunes émeut davantage, quand ce sont des vaillants sortis de lui que *gabe* Aymeri, rudoyant ses fils comme de petits enfants, et rudoyé par eux. Le thème des « enfances » s'enrichit à l'infini, quand au jour de leur adoubement, les petits chevaliers voient devant eux assemblés à la cour de l'aïeul leurs propres ascendants, ce Guibert aux mains percées de clous, comme celles du Christ, cet Aïmer qui a fait vœu de toujours tenir la campagne et de ne jamais coucher sous les lattes d'un toit et que, fiers de tels modèles, les enfants s'engagent à leur tour par des pactes d'une sévérité croissante, et jurent, par exemple, de ne jamais fuir en bataille de la longueur d'un arpent mesuré.

Que tout ce qui précède représente une schématisation plus ou moins outrée, nous le savons ; mais nous croyons aussi qu'elle souligne des faits incontestables. Considérer tour à tour les trois grandes gestes, c'est tout autre chose, semble-t-il bien, qu'user d'un procédé commode et artificiel de dénombrement ; c'est remonter aux idées poétiques, à la fois très peu nombreuses et très fécondes, qui furent les génératrices de ces fictions innombrables. Le personnage de Charlemagne une fois conçu, le reste suit ; le personnage de Guillaume une fois conçu, le reste suit ; et ce sont les quarante ou cinquante chansons du cycle du roi et du cycle de Garin de

Monglane qui découlent de ces quelques « idées-forces ». Non pas que nous prétendions, par recours à quelque vague théorie dynamique de l'invention, prêter mystiquement à ces idées une puissance propre de prolification spontanée ; elles ont prolifié parce que des lignées de bons poètes, et qui savaient leur métier, y ont pris peine.

Mais nous n'avons encore considéré que les quarante ou cinquante romans qui développent l'idée de guerre sainte. Tant d'autres restent, qui décrivent aussi des guerres, mais entre chrétiens : les crimes de l'ambition, de la haine et de la brutalité. Ce n'est plus le sentiment national qu'elles exaltent, et « douce France » ne peut que gémir de ces tristes querelles. Ces romans dispersés procèdent-ils, eux aussi, d'une idée commune ? et quelle peut être cette idée ?

LA GESTE DE DOON DE MAYENCE Les trouvères opposent aux « chansons de preudhomie » les « chansons d'orgueil et de folie ». Charlemagne traque de refuge en refuge le rebelle Ogier (chanson de la *Chevalerie Ogier*). Il abat Aigremont, repaire de Bovon, Nanteuil, repaire de Doon ; il poursuit, obstiné, de Montessor à Montauban et à Tremoigne, les fils d'Aymon révoltés (chansons des *Quatre Fils Aymon*, de *Maugis d'Aigremont*, de la *Mort Maugis*). Pendant des années et des générations, des rancunes inexpiables mettent aux prises avec leurs feudataires les rois de France, Charles Martel ou Charlemagne, ou Charles le Chauve, ou tel et tel roi Louis (chansons d'*Aubri le Bourguignon*, de *Basin*, de *Girart de Roussillon*, de *Gormond*). Sans fin s'entre-tuent les barons du Vermandois et ceux du Cambrésis (chanson de *Raoul de Cambrai*), les barons du Bordelais et ceux de la Lorraine (chansons des *Lorrains*).

L'orgueil, la *desmesure*, inspire et soutient ces luttes. Mais il est très rare que l'on mette en scène des criminels qui le soient par nature, comme Lambert d'Oridon. Presque toujours, c'est une persécution injuste ou c'est un malentendu tragique qui a poussé hors de la droite voie un chevalier jusqu'alors sans reproche, Ogier comme Renaud, Isembard comme Bovon d'Aigremont, Raoul de Cambrai comme Girard de Roussillon. L'erreur ou le crime de leur principal adversaire justifie en quelque mesure leur révolte, en sorte que notre sympathie se partage et que, dans les deux camps adverses, les cœurs sont pareillement partagés.

Car les deux personnages en lutte entraînent après eux tous leurs vassaux. De ces vassaux les uns ont épousé pleinement la cause du chef de clan et s'appliquent à attiser ses passions : Guerri le Sor est l'âme damnée de Raoul de Cambrai, Hardré l'âme damnée de Charlemagne, Bernard de Naisil l'âme damnée de Fromont.

Mais d'autres vassaux, les plus nombreux, restent froids de raison ; ils déplorent la querelle et combattent sans haine. Les deux camps sont pleins d'amis qui suivent leurs amis, de parents qui suivent leurs parents, de « chasés » et de « nourris » qui suivent leurs seigneurs, malgré leur cœur, parce qu'ils le doivent. Ils reconnaissent tous une même doctrine : « Quiconque abandonne son ami doit être méprisé en toute bonne cour », dit un personnage de *Girart de Roussillon*, et un personnage de *Renaud de Montauban* dit pareillement :

« Nus ne doit son droit seignor boisier. »

Et Garin le Lorrain dit de même :

« N'est pas richece ne de vair ne de gris,
D'or ne d'argent, de murs ne de roncins ;
Mais est richece de parens et d'amis ;
Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs. »

Et le conseil de Marsent à son fils semble à tous le précepte des préceptes :

« Tes sire est fel et pire que Judas :
Ser ton seignor, Dieu en gaaigneras. »

Ces maximes sont claires. Pourtant n'y a-t-il pas, dans la complication des rapports féodaux, des circonstances où elles s'obscurcissent ? où, par exemple, l'on se doive à la fois à deux seigneurs rivaux ? où l'on se doive à ses fils, comme le vieil Aymon, plutôt qu'à son suzerain ? Renaud, qui soupçonne son seigneur Yon de vouloir l'envoyer, lui et ses frères, à un guet-apens, où ils risquent de périr, a-t-il le droit d'avertir ses frères de son soupçon ? Jusqu'où va, pour Turpin, le devoir de combattre l'ennemi de Charlemagne, Ogier ? Ogier est le parent et le compagnon de Turpin : si Turpin trouve Ogier endormi et désarmé, est-il tenu de le livrer au roi ? Un moment ne viendra-t-il pas où l'écuyer Bernier pourra légitimement cesser de suivre Raoul de Cambrai dans une guerre qu'il sait injuste ? Il est le « nourri » de Raoul, il a reçu de lui de grands bienfaits ; il l'aime. Mais Raoul court de crime en crime ; il vient d'attaquer et de brûler le bourg d'Origny, et

OGIER ENDORMI.

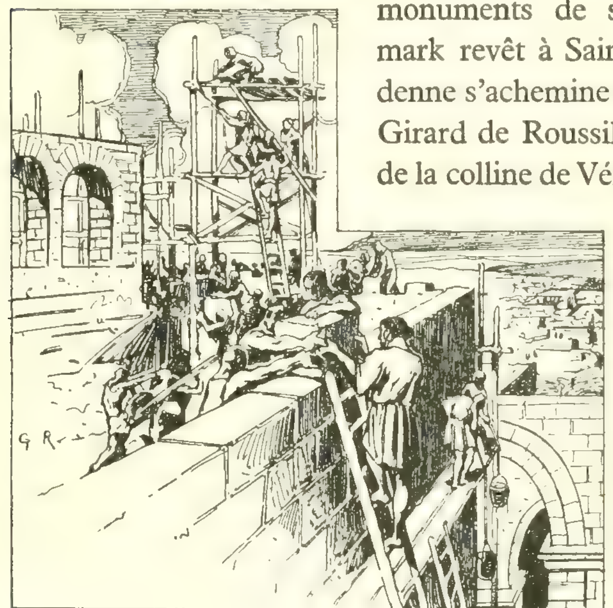
l'abbesse du lieu, la propre mère de Bernier, a péri dans l'incendie; Bernier n'est-il pas libre désormais? Cependant il dompte encore sa colère et sa douleur et comme, après le combat, son seigneur forcené demande du vin, qu'il boira à la ruine de ses ennemis, Bernier s'agenouille dans l'herbe et lui tend la coupe; il guette, le redoutant et le désirant à la fois, un nouvel outrage, qui peut-être l'affranchira. Nos trouvères se sont ingéniés à poser de tels cas de conscience, souvent subtils, à les faire jaillir des situations, en casuistes, en juristes qui seraient bons dramaturges. Que l'on est loin des passions uniformes, collectives, des caractères typiques que peignaient les poètes de la Geste du roi! Ce sont ici les drames intimes, particuliers, de la conscience individuelle. Et ces romans, pourtant pleins de violence, servent surtout, — c'est leur grand caractère, — à mettre en relief la plus belle vertu du moyen âge, celle qui avait noué les mailles du tissu féodal, la religion de la foi donnée ou reçue.



BERNIER ET RAOUL DE CAMBRAI.

Les péripéties se succèdent, les deux chefs de clan s'acharnent, la guerre se prolonge et parfois les violents meurent sans repentir, Raoul de Cambrai entre autres, au cours même de leurs forfaits. Parfois aussi, ils se reconnaissent au moment de périr : Isembard, qui reniant Dieu, n'a jamais voulu renier la mère de Dieu, invoque Notre-Dame à son heure dernière, et peut-être a-t-elle obtenu son pardon. Mais, le plus souvent, ces orgueilleux, que la démesure a presque dépossédés d'eux-mêmes, Dieu les prend en pitié. Il les avertit par des signes. Il les élève, il les abaisse tour à tour. Il les appelle. Longtemps un Girard de Roussillon résiste à cet appel. Dieu a beau lui imposer les châtiments les plus graves, l'exil, la ruine, la vie misérable au fond d'une forêt; il retourne de sa forêt au siècle, et l'amour de la guerre se réveille en lui. Dieu, qui l'aime, le reprend par d'autres épreuves encore (la mort

de ses enfants) et par des marques nouvelles de ses desseins sur lui (les victoires qu'il lui accorde), jusqu'au jour où, définitivement humilié et grandi pour s'être humilié, Girard s'abandonne au Seigneur. Peu à peu, intérieurement changés, ces révoltés comprennent que Dieu a souffert leurs crimes et leur a imposé leurs souffrances pour inspirer à tous l'horreur de la guerre, et qu'il les a dirigés, par les rudes voies de la tentation et de l'épreuve, vers la pénitence et vers le salut. Alors Ybert de Ribemont, sur l'emplacement de ses sept châteaux, monuments de son orgueil, dresse sept églises, monuments de son humilité. Alors Ogier de Danemark revêt à Saint-Faron le cilice. Alors Thierry d'Ardenne s'achemine déchaus vers le Saint-Sépulcre. Alors Girard de Roussillon monte le sable et la chaux au haut de la colline de Vézelay, afin que l'église de Marie-Madeleine domine et apaise la contrée qu'il ensanglanta. Alors Maugis d'Aigremont se retire au fond de son ermitage d'Andenne. Alors Renaud s'embauche à Cologne comme valet des maçons de Saint-Pierre. Alors, — comme il est dit à la dernière laisse de *Girart de Roussillon*, — « les guerres sont finies et les œuvres commencent ».



RENAUD A COLOGNE.

Les trouvères ont peiné à relier entre eux ces superbes, ces révoltés, par des liens généalogiques, ces nobles poèmes d'orgueil et de repentir par des pièces de raccord. Ce fut la Geste de Doon de Mayence, la seule des trois qu'ils aient constituée sur le tard, la seule dont les éléments trop disparates et trop dispersés ne soient jamais parvenus à un haut degré de cohésion (1). Mais leur tentative, même inachevée, suffit à prouver qu'ils avaient senti du moins l'intime parenté de ces légendes et l'unité profonde de l'idée qui les suscita. En regard de la guerre sainte (Geste du roi et de Garin de Monglane) la guerre félonne (Geste de Doon). Comme dans les « chansons de preudomie » s'exprime la France qui sut faire les Croisades, de même dans les « chansons d'orgueil et de folie » se manifeste la France qui sut

(1) La grande geste des Lorrains ne peut être qu'à grand effort rattachée à ce groupe : c'est un monde poétique bien distinct des autres.

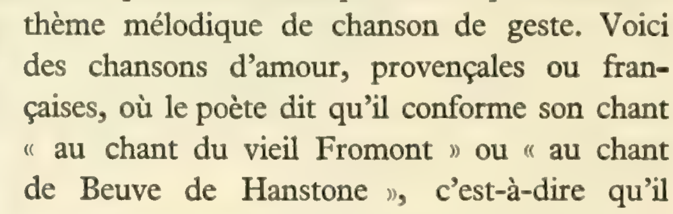
faire la Trêve de Dieu. Ce ne sont qu'une seule et même France, celle du onzième et du douzième siècle, et ses pensées les plus chères, ses mœurs, ses passions, ses coutumes, se reflètent dans les trois grandes gestes comme en de purs miroirs.

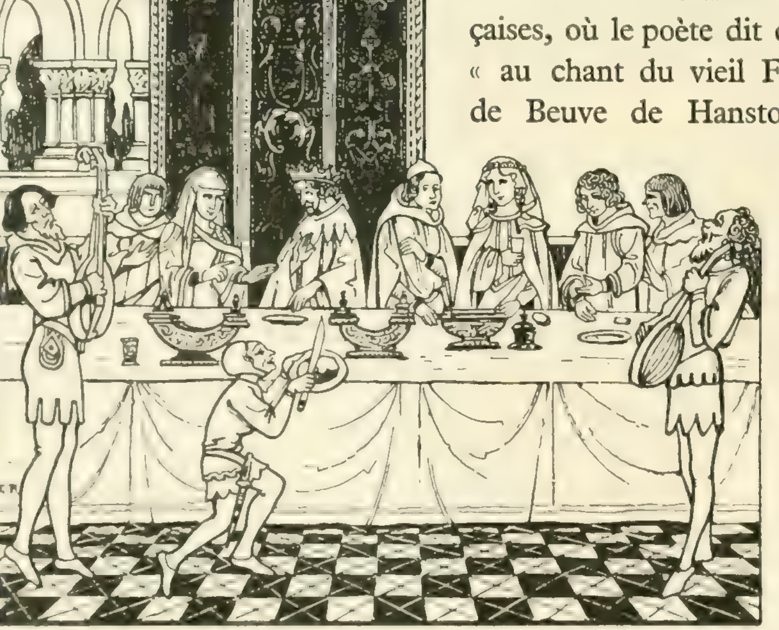
Les idées que nous venons de considérer et qui forment l'armature à la fois de la société féodale et des chansons de geste auraient-elles dû ou pu inspirer à la poésie des œuvres plus parfaites ? Les misères des chansons de geste aussi bien que leurs grandeurs trouveront peut-être quelque explication si nous regardons aux conditions de développement qui furent celles de ce genre littéraire.

IV

LES AUTEURS ET LES PUBLICS

LES MODES D'EXPLOITATION DES CHANSONS DE GESTE Les chansons de geste étaient destinées au chant et furent très longtemps chantées effectivement ou déclamées en public. Des témoignages nombreux en font foi. Voici, dans le roman parodique d'*Audigier*, une portée de musique notée qui donne un thème mélodique de chanson de geste. Voici des chansons d'amour, provençales ou françaises, où le poète dit qu'il conforme son chant « au chant du vieil Fromont » ou « au chant de Beuve de Hanstone », c'est-à-dire qu'il emprunte à telle chanson de geste un air connu. Voici des couplets de chansons de geste, dans les *Aliscamps* par exemple, où les jongleurs réclament des deniers en salaire, annoncent qu'ils vont quêter, remercient, la quête finie ; des passages de *Fierabras* ou d'*Hervi de*





Metz, où, pour flatter leur auditoire, ils affectent de s'intéresser à ses soucis, et ce sont les soucis de marchands assemblés au Lendit de Saint-Denis ou à la foire chaude de Provins. Et voici tant et tant de textes qui montrent les chanteurs de geste passant du parvis d'une église ou d'un champ de foire à la salle d'un château, au jour de quelque fête seigneuriale, mariage, adoubement, tournoi... Mais si même tous ces témoignages avaient péri, la technique des chansons de geste, technique de la versification et technique narrative, aurait suffi, semble-t-il, à nous renseigner. Ces strophes qui frappent indéfiniment la même assonance ou la même rime, monotones à notre gré parce que nous sommes réduits à les lire seulement des yeux, mais qui devaient s'animer d'une vie véhémente et diverse quand un récitant habile tantôt les lançait à pleine voix, tantôt variait et nuançait les mouvements et les tons, les déclamait en un mot comme des « vers de théâtre » ; ce style à la fois très simple et très soutenu, qui procède ainsi que la fresque par larges touches sans apprêt, qui est déjà un style noble et qui pourtant s'interdit le raffinement et la subtilité, — tous ces traits concordent et un même mot les rassemble, les exprime et les explique : les chansons de geste relèvent d'un art essentiellement forain.

Il n'y a pas dans notre littérature du moyen âge d'œuvres qui visent à une plus large audience. Prétendre, comme on l'a souvent fait, que seule la « caste chevaleresque » devait s'intéresser à des romans de chevalerie, c'est un contresens ; autant vaudrait dire que l'*Arcadia* de Sannazar s'adresse à des bouviers, les romans de cape et d'épée d'Alexandre Dumas à des mousquetaires. C'est méconnaître que, dans les théâtres de nos boulevards extérieurs, les drames de la « haute vie » et du « grand monde » forment le meilleur du répertoire, et que le cinéma propose de préférence à l'applaudissement populaire la pompe des cours royales, l'appareil de triomphe des Césars, des scènes de bataille, des défilés de troupes victorieuses. C'est oublier que les renouvellements en prose de nos chansons de geste, *les Quatre Fils Aymon*, *Galien le rhétoré*, *Ogier de Danemark*, sans cesse réimprimés sur papier de chandelle, ont fait du seizième au dix-neuvième siècle la fortune de la librairie de colportage et la joie des publics les moins aristocratiques. A des cercles raffinés de seigneurs, aux « chambres des dames », les romans subtils d'un Chrétien de Troyes et d'un Raoul de Houdenc ; à des publics plus larges, instables, mêlés, les chansons de geste.

Pourtant, ce serait une vue trop simple des choses, et qui ne conviendrait guère qu'à la plus ancienne période de développement de nos romans, que de se les représenter livrés à de pauvres hères de jongleurs errant au hasard par les châ-

teaux et les foires, un manuscrit dans leur escarcelle, une vielle sur le dos. Les modes de propagation et d'exploitation des chansons de geste durent aller en se compliquant.

Insistons, pour le faire voir, sur une série de faits visibles entre tous, et pourtant si étranges que personne, à notre connaissance, n'a jusqu'ici essayé seulement de les expliquer.

Certaines chansons de geste, et des plus célèbres, nous sont parvenues en deux, trois, voire quatre rédactions, qui, sensiblement contemporaines les unes des autres, font double, triple, quadruple emploi. Comment est-ce possible? Que, vers l'an 1170, un versificateur ait voulu rajeunir, en vue de mieux plaire, la *Chanson de Roland*, celle que nous offre le manuscrit d'Oxford, remplacer les assonances par des rimes exactes, retrancher certaines scènes, développer certaines autres, délayer par exemple l'épisode de Bele Aude, rien de plus naturel; nous pouvons déplorer son mauvais goût, nous comprenons du moins ses intentions. Ce qui est plus surprenant, c'est que son rajeunissement nous soit parvenu sous deux formes : la leçon des manuscrits de Châteauroux et de Venise d'une part, la leçon des manuscrits de Paris, de Cambridge et de Lyon d'autre part. Ce sont deux rédactions qui offrent chacune certains épisodes ou traits particuliers, mais qui à l'ordinaire se suivent strophe pour strophe, presque phrase pour phrase, et pourtant de telle sorte que, dans ces strophes qui racontent la même scène, dans ces phrases qui expriment la même pensée, il y ait rarement deux vers identiques. Ainsi pendant dix ou douze milliers de vers. Or, la philologie parviendra peut-être un jour à déterminer que la version Châteauroux-Venise est la plus ancienne des deux, ou inversement; mais jamais la critique littéraire ne pourra expliquer, par des motifs littéraires, qu'un homme ait eu la fantaisie, ou plutôt l'absurde courage, de rimer la version Châteauroux-Venise, puisqu'il connaissait l'autre, ou inversement. Qu'est-ce, si l'on considère que les dix-huit mille vers de *Renaud de Montauban* ont été récrits selon le même système; et pareillement le *Couronnement de Louis*, le *Charroi de Nîmes*, la *Prise d'Orange*, les *Enfances Vivien*, la *Chevalerie Vivien*, etc., une très longue série de chansons du cycle de Garin de Monglane, qui nous sont parvenues en trois ou en quatre rédactions à peu près contemporaines, continûment dissemblables, continûment identiques. C'est une série de faits sans analogues dans l'histoire d'une littérature quelconque.

Littérairement inintelligibles, ces faits s'expliquent peut-être d'un point de vue industriel : c'est-à-dire si l'on admet que certaines chansons de geste pouvaient rapporter gros à leurs auteurs et à leurs propagateurs, et que des conventions, des

usages obscurs pour nous, devaient régler les droits de la propriété littéraire. Tel renouvellement de la *Chanson de Roland* n'appartenait qu'à son auteur et aux jongleurs à qui celui-ci l'avait vendu ; mais parce que la *Chanson de Roland* était à tout le monde, les mœurs corporatives devaient tolérer la mise en circulation et l'exploitation par d'autres jongleurs de versions dérivées de ce renouvellement et qui n'en étaient guère que des démarquages, pourvu qu'elles offrissent certains épisodes originaux, certains traits de versification et de style qui leur fussent propres. Les rédactions dissemblables et similaires qui sont entre nos mains correspondraient ainsi à des entreprises concurrentes d'exploitation, menées par des confréries de jongleurs rivales. Je dis par des confréries de jongleurs, et non par des jongleurs isolés, parce que la tâche de récrire soixante ou quatre-vingt mille vers des chansons du cycle de Monglane eût rempli des années de la vie d'un rimeur et que sa version eût risqué de se démoder avant même que d'être publiée. Supposez, au contraire, la fastidieuse besogne répartie dans une *ménestrandie* entre des confrères suffisamment nombreux ; ils pouvaient l'achever, l'« enlever » en quelques mois ou semaines. On en vient donc à se représenter une organisation.



Si, d'autre part, on considère tant d'autres faits remarquables, par exemple la longueur croissante des romans (comment débiter les dix-huit mille vers de *Renaud de Montauban* en moins de sept ou huit séances ?) ou la tendance à enrichir de « suites » les romans à succès (*Maugis d'Aigremont* après *Renaud de Montauban*, *Yde et Olive* après *Huon de Bordeaux*), on est conduit à supposer que cette organisation était devenue, vers le déclin du douzième siècle et au treizième siècle, chose complexe et puissante. Les chansons de geste ne devaient pas être abandonnées à la libre fantaisie de poètes « trouvant » à leur plaisir. On entrevoit de véritables entrepreneurs de spectacles, des troupes d'exécutants rivales ou plus ou moins associées, des publics d'habitués ; et les séances de récitation des chansons de geste durent finalement ressembler (*mutatis mutandis*) aux grandes représentations des mystères, occuper parfois, comme les mystères, une suite de plusieurs « journées ».

V

MISÈRES ET GRANDEURS

La complication croissante de ces conditions matérielles peut rendre compte de bien des faits.

A l'origine et jusqu'au milieu du douzième siècle, les chansons de geste, aussi bien que la prédication des premières croisades, s'adressaient à des publics variés, non spécialement aristocratiques, non spécialement populaires ; elles parlaient à tous, comme les cathédrales. Mais leur succès même les soumit à d'inquiétantes servitudes. Du fait que de nombreux professionnels tiraient d'elles leur subsistance et que les ménestrandies se les disputaient, les poètes durent se plier aux exigences de ces professionnels. Comme nos modernes auteurs dramatiques, ils ne pouvaient atteindre le public que par l'intermédiaire d'*impresarii :* nécessité fâcheuse, alors comme aujourd'hui, et propre à compromettre la sincérité de l'art, car les *impresarii,* que dominent des préoccupations industrielles, ne veulent miser qu'à coup sûr. Beaucoup de nos romans sont visiblement des ouvrages faits sur commande, moins par des poètes que par des fournisseurs, à qui les confréries de jongleurs avaient demandé non d'innover, mais d'imiter, de traiter des sujets de tout repos, d'exploiter, selon des formules reconnues efficaces, les thèmes qui faisaient recette, de guetter les goûts du public et de les flatter.



MUSICIEN
(XIII[e] siècle. Cathédrale de Chartres).

Guetter et flatter les goûts du public, c'était en l'espèce remarquer que des romans destinés à la récitation foraine requièrent des situations très simples et très fortes, immédiatement intelligibles, immédiatement saisissantes. Ce qui alla s'exagérant, ce fut donc, comme il était fatal, la recherche des « gros effets », effets de rire, effets de larmes. Parce qu'une fois on avait éprouvé qu'un personnage tel que Rainoart, ivrogne, brutal et bon enfant, se glissant dans la troupe un peu trop solennelle des preux, égayait la foule et la reposait du sublime, on multiplia ses bouffonneries, aussi

lourdes que ses coups de massue, et on mit en scène de plus en plus des personnages qui, comme lui, sont « peuple » : Maugis, bon baron et bon larron ; le nain Picolet, fertile en ruses ; les enchanteurs héroï-comiques Perdrigon et Malaquin, et Galopin, le menu messager qui sait passer partout. Surtout, parce qu'on avait une fois reconnu, par l'exemple d'un Ogier ou d'un Isembard, qu'un public forain se laisse facilement prendre au spectacle de l'innocence persécutée, on usa et on abusa de cette ressource, et les nobles épopées tournèrent au mélodrame. *Élie de Saint-Gilles* et *Doon de la Roche*, *Jourdain de Blaye* et *Florence de Rome*, *Florent et Octavian*, *Macaire*, *Tristan de Nanteuil*, maintes autres chansons de geste ne font que spéculer sur le pathétique grossier dont il est si facile d'ouvrir les sources dès que l'on retrace les jeux de la Chance et de la Destinée. On y voit défiler les héros infortunés qu'un signe fatal a marqués et qui se débattent parmi les catastrophes ; les jeunes seigneurs, par exemple, qu'un traître, Rainfroi ou Herchembaut, ou Alori, issu du lignage de Ganelon, a dépouillés dès le berceau, exposés aux bêtes féroces dans une forêt, ou relégués aux cuisines, ou transportés dans une île déserte, et qui pourtant finissent par se relever de leur dégradation, à force de prouesse (chansons de *Mainet*, d'*Aiol*, d'*Orlandino*, de *Daurel et Beton*, etc...). On y voit aussi l'attendrissante tribu des dames opprimées, Berthe, qu'une serve a chassée du lit royal, Aceline qui croupit au fond d'une fosse, et Ayette, et la reine Sibile (chansons de *Berthe aux grands pieds*, des *Enfances Doon*, d'*Orson de Beauvais*, de *Bovon de Hanstone*, etc...). Mais toujours le crime finit par être châtié, car au traître s'oppose l'humble défenseur du droit, le bon vilain, le bon vavasseur, le bon jongleur, le bon forestier... Thèmes vertueux et larmoyants, qui partout et toujours convinrent entre tous aux publics populaires. Avant nos modernes auteurs de mélodrames et de romans-feuilletons, les auteurs des chansons de geste n'en ont que trop exploité les recettes ; avec virtuosité, avec rouerie presque, non sans une part de sincérité pourtant, car, eux aussi, ils étaient « peuple ».

On s'explique ainsi que les chansons de geste soient allées s'abaissant progressivement vers des publics plus vulgaires. D'autant que, durant le douzième siècle, s'était développée, indépendamment d'elles, une poésie de cour, soutenue par de riches patrons. Là où un maître du style, comme Chrétien de Troyes, ou le très subtil et très précieux poète de Tristan, Thomas, avaient une fois passé, il est évident que l'art des chansons de geste dut paraître populacier. Le beau monde s'en détourna.

La merveille est que la décadence n'ait pas été plus rapide et qu'une poésie adressée à de très larges publics ait gardé si longtemps une si fière tenue. Dans les chansons de geste, « aimons ce que jamais on ne verra deux fois » ; et c'est leur

longue fidélité aux inspirations premières, la constance avec laquelle ces romans, populaires par destination, ont célébré les vertus de l'élite. Adressées à tout le peuple de France, il est beau que « les chansons de geste rendent un culte sincère à la plus réelle, à la plus vaste, à la plus tutélaire puissance du temps, la chevalerie » (1). Recherchant les idées et les sentiments où les cœurs les plus nombreux pussent le plus immédiatement communier, visant la foule, il est beau qu'elles exaltent ce qu'il y a de plus noble et de plus rare sur la terre : dans les cycles du roi et de Garin, le désintéressement ; dans le cycle de Doon, l'esprit de justice. Foi, religion du serment, abnégation de soi-même, il est beau qu'elles soient fondées, comme la tragédie cornélienne, sur l'honneur. Il est beau que, s'adressant aux petits et aux grands, elles répètent que « droite justice vaut bonne prière » et « qu'elles enseignent, comme l'Église, le sacrifice » (2). Il est beau que, pour avoir mis en œuvre les antiques traditions des sanctuaires de chez nous et les pensées semées au long des routes par les croisés et les pèlerins français, elles nous servent encore, après tant de siècles, à fortifier en nous le sentiment national, et qu'elles nous offrent, toujours vivace et expressive, la Légende Dorée de la patrie.

C'est pourquoi il valait la peine, peut-être, de dénoncer la doctrine selon laquelle l'épopée française serait « l'esprit germanique dans une forme romane » et de reprendre notre bien. Certes, cette poésie est toute nôtre ; elle n'a rien que de français. Les plus anciennes chansons de geste s'expliquent par la Croisade et elles expliquent la Croisade ; et quelques-unes des plus récentes nous aident à comprendre saint Louis. *Opus francigenum.*

(1) E. Lamy.
(2) E. Mâle



HISTOIRE DES LETTRES

TROISIÈME PARTIE

LA LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE DES ORIGINES A RONSARD

PAR

M. ALFRED JEANROY
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



LA
LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE DES ORIGINES A RONSARD

INTRODUCTION

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISES DES ORIGINES A LA FIN DU ONZIÈME SIÈCLE

I. La Gaule romanisée. Le sort des idiomes indigènes. — La langue romane rustique. Influences germaniques sur la langue et la littérature. — Les jongleurs et leur répertoire. — II. Les plus anciens monuments littéraires.

I



N a dit plus haut (1) avec quel empressement la Gaule, en dépit de résistances locales et passagères, avait accepté la domination de ses vainqueurs, comment elle avait mis à profit, pendant trois siècles environ, le bienfait de la paix romaine. Attirés, ici par la douceur du climat, là par la beauté des sites ou la fertilité du sol, les conquérants y étaient accourus en foule et beaucoup s'y étaient fixés. Les plus riches avaient édifié de somptueuses villas, dont les dépendances, peuplées de clients,

(1) *Histoire politique*, t. I, Première partie, chapitre III

de fournisseurs, de colons, s'étaient transformées en bourgades, où se mêlaient étroitement immigrés et autochtones, bientôt confondus en une population homogène, vivant de la même vie, religieuse, morale et intellectuelle.

LE SORT DES IDIOMES INDIGÈNES La langue même, ce palladium des nationalités vaincues, qui, de nos jours, en a sauvé ou ressuscité un si grand nombre, n'avait pas résisté à cette lente et pacifique infiltration. Au Sud-ouest, l'idiome parlé par les Aquitains avait été refoulé jusqu'au pied des Pyrénées et réduit à un domaine très restreint ; les dialectes ligures parlés au Sud-est, les dialectes celtiques parlés entre le Rhin et la Garonne étaient bien près de s'éteindre au moment où se produisirent les grandes invasions (1). En s'éteignant ils n'ont laissé que fort peu de traces : dans notre lexique, il n'y a pas plus de trente mots dont l'origine celtique soit assurée, pas plus d'une vingtaine d'autres pour lesquels cette origine soit probable (2). Presque tous désignent des produits du sol ou de l'industrie, qui n'avaient pas en latin de nom exactement correspondant ; parmi eux on ne relève ni un adjectif ni un verbe : preuve évidente de l'énorme ascendant qu'avait tout de suite exercé la langue nouvelle. L'histoire ne connaît aucun autre exemple d'une assimilation aussi rapide, aussi complète.

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE DES GALLO-ROMAINS Cette langue ressemblait évidemment fort peu à celle de Cicéron ou de Sénèque. Le latin importé en Gaule, comme dans les autres pays conquis, par les soldats, les colons, les commerçants était très différent de la langue littéraire dans sa prononciation, son vocabulaire et sa syntaxe, et il n'avait cessé, sous les divers climats où il avait été transplanté, de s'en éloigner de plus en plus. « Le latin d'aujourd'hui, dit saint Jérôme, varie selon les temps et les lieux. » Mais de ces variétés dialectales qui devaient, dès lors, affecter le latin de la Gaule, comme celui du reste de la « Romania », nous ne pouvons rien savoir avec précision, les écrivains d'alors maniant la langue littéraire avec assez de maîtrise pour éviter les vulgarismes ou provincialismes.

Quant à la littérature, elle était devenue une simple province de la littérature latine ; Ausone, Rutilius, Prosper d'Aquitaine peuvent avoir leur originalité ; mais on a peine à saisir entre eux un air de famille tel que celui qui rapproche, par exemple,

(1) Même en Armorique, où le celtique a été réimporté au sixième et au septième siècle par des habitants du pays de Galles et du Sud de l'Angleterre fuyant les envahisseurs saxons.

(2) L'étude des patois permettrait à peine d'accroître ce chiffre de quelques unités.

les écrivains espagnols ou africains de la même époque. Sur ces émules, au reste ingénieux et adroits, des rhéteurs ou des poètes de la métropole, on a dit tout le nécessaire dans les pages qui précèdent (Première partie, ch. II et III).

LES INVASIONS Les invasions germaniques n'exercèrent pas sur l'évolution du latin en Gaule l'influence décisive qu'on leur a longtemps attribuée. Les envahisseurs étaient bien inférieurs en nombre aux Gallo-Romains, qui ne furent ni éliminés, ni même complètement dépossédés et dont l'ascendant, dû à une incontestable supériorité de culture, s'imposa aux vainqueurs à un tel point que ce furent ceux-ci qui, au bout de quelques générations, renoncèrent à leur langue ; sauf dans la région située entre Rhin et Moselle et une partie de la Belgique actuelle, où l'afflux germanique avait été plus abondant et plus fréquemment renouvelé, le latin garda ses conquêtes. Il ne sortit même pas profondément modifié de ce contact prolongé avec des idiomes si différents de lui ; son armature grammaticale n'en fut nullement ébranlée : la morphologie et la syntaxe demeurèrent intactes ; la phonétique fut à peine effleurée, puisque nous ne devons à l'influence germanique que la transformation du *v* latin en *gu* à l'initiale de quelques mots (*gué*, *gâter*) et l'aspiration, au reste fort limitée dans l'espace et le temps, de l'*h* initiale. Le vocabulaire même ne s'enrichit que d'un petit nombre d'adjectifs et de verbes et de quelques centaines de substantifs, désignant, comme les quelques mots celtiques survivants, des objets, des produits, des coutumes ou institutions inconnues des Romains, et qui, par conséquent, ne prenaient pas la place de mots latins (1).

LA LANGUE ROMANE RUSTIQUE Ce qui est indéniable, c'est que les invasions accélérèrent la décomposition du latin parlé, en précipitant la Gaule dans une effroyable anarchie, incompatible avec une sérieuse culture intellectuelle. La rupture des relations avec Rome, la fermeture des écoles, la dispersion des hommes d'étude finirent par ruiner toute tradition littéraire et grammaticale. La langue des lettrés, depuis longtemps artificielle, alla se déformant de plus en plus sous la pression de la langue usuelle, au grand désespoir des écrivains, qui se sentaient submergés par la barbarie ambiante : Grégoire de Tours, au sixième siècle, constate, avec un émoi à la fois touchant et comique, qu'il confond masculins et

(1) Dans la langue actuelle, d'après les statistiques du *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, le nombre des mots d'origine germanique est d'un peu moins de 400 (250 substantifs, 100 verbes, 20 adjectifs environ). Ce chiffre était un peu plus élevé dans la langue du moyen âge.

féminins, féminins et neutres et qu'il s'embrouille dans l'emploi des prépositions et des cas. C'est un de nos regrets que lui-même et ses contemporains n'aient pas fait taire ces scrupules et écrit tout bonnement cette langue parlée autour d'eux, dont il nous serait si précieux d'avoir quelques spécimens fidèles et étendus.

Charlemagne, ce grand esprit aux multiples intuitions, comprit le péril que couraient les études et réussit, par d'énergiques mesures, à les faire refleurir. Mais cette restauration du latin, à laquelle Alcuin a attaché son nom, eut cette conséquence de faire ressortir les différences qui le séparaient de la langue dégénérée du vulgaire et d'opposer nettement les deux idiomes. Les fidèles ne comprenant plus les homélies rédigées en latin « grammatical », la nécessité s'imposa d'exhorter les prêtres à traduire leurs instructions dans la langue « romane rustique ». Ce fut, en 813, l'objet d'un célèbre canon du concile de Tours, dont les prescriptions furent plusieurs fois renouvelées au cours du siècle (1). Ce texte est peut-être le plus ancien où l'idiome nouveau soit nettement distingué et clairement dénommé ; c'est, en quelque sorte, l'acte de baptême de la langue nouvelle.

De cette langue les contemporains nous ont transmis quelques échantillons, rares et brefs. L'un des plus anciens est le texte du fameux serment que Louis le Germanique prononça à Strasbourg, en 842, devant les soldats de son frère, Charles le Chauve. C'est aussi de beaucoup le plus intéressant, parce qu'il a été noté avec un soin particulier par l'historien Nithard, petit-fils de Charlemagne, et qu'il nous fournit une notable proportion de mots à flexions groupés en phrases (2). Les *Gloses* de Reichenau et de Cassel, un peu postérieures, ne nous donnent que des mots isolés, surtout des substantifs, en nombre au reste assez considérable (3).

Ces maigres documents, bien interprétés, permettent de définir les caractères essentiels de la langue qui se parlait en Gaule sous la dynastie carolingienne. Les mots s'étant resserrés autour de la syllabe accentuée, les proparoxytons (c'est-à-dire ceux où la syllabe tonique était suivie de deux atones) en avaient à peu près disparu

(1) *Visum est unanimitati nostræ ut quilibet episcopus habeat omelias... et ut easdem omelias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut in theotiscam, quo facilius cuncti possent intellegere quæ dicuntur.*

(2) Il est au reste peu intéressant au point de vue de la syntaxe, ayant été calqué sur une formule latine.

(3) Les *Gloses* de Cassel sont un petit guide de conversation romano-germanique contenant 265 mots (désignant les objets les plus usuels) ou phrases très simples, où n'apparaît aucune préoccupation savante. Les *Gloses* de Reichenau expliquent environ 1 300 mots de la Bible, qui sont soit interprétés par des périphrases en latin classique, soit traduits par des vocables vulgaires ; mais beaucoup de ceux-ci ont été rapprochés des formes du latin classique, ce qui enlève à ce document une grande partie de sa valeur.

et elle avait déjà ce caractère oxytonique qui n'a fait que s'accentuer depuis, surtout dans les parlers du Nord. La déclinaison s'était réduite à deux cas, servant l'un pour le sujet, l'autre pour tous les régimes. La conjugaison s'était aussi réduite et plusieurs temps simples y avaient remplacé des temps composés. Le lexique, en dépit des acquisitions signalées plus haut, s'était fort appauvri ; de la riche synonymie qui permettait de nuancer délicatement la pensée et d'en varier l'expression, de cette langue abstraite qui facilitait la spéculation il ne restait presque rien ; beaucoup de mots, même des plus usités, avaient fait place à des équivalents, souvent vulgaires ou grossiers ; le nombre des conjonctions, aux emplois si compliqués, avait été réduit des trois quarts, de sorte qu'il devenait aussi difficile de marquer les articulations de la pensée que d'en noter les nuances. Il est vrai que de très bonne heure, et dès cette époque même, les formations savantes vinrent combler peu à peu ces fâcheuses lacunes.

Les parlers du Nord et ceux du Midi n'étaient alors séparés que par quelques particularités de phonétique ; aussi est-il impossible de se prononcer, d'après leurs seuls caractères linguistiques, sur la provenance des documents de cette époque. Mais les variations dialectales allaient s'accentuer bientôt et très rapidement ; aussi a-t-on pu, comme on va le voir, localiser assez exactement la plupart des documents qui nous restent du dixième et du onzième siècle.

Nous sommes fort mal renseignés, faute de documents, sur la littérature à laquelle cette langue servit de véhicule, mais des textes précis et des inductions sûres nous permettent du moins d'en affirmer l'existence.

LES SCÔPAS Si nous en croyons Tacite, les Germains du premier siècle possédaient des « poèmes anciens », où étaient célébrés « leurs héros et les fondateurs de leur race ». Ces poèmes, de caractère épique, furent sûrement importés en Gaule et y vécurent quelque temps, puisque Charlemagne en avait fait faire un recueil. Les Germains avaient aussi, selon le même historien, des chants destinés à enflammer le courage des guerriers, chants lyriques évidemment, comme ceux qui, aux noces, dans les festins et les veilles, importunaient les oreilles de Fortunat et de Sidoine, comme ces « winileodi » qu'une ordonnance de Charlemagne, de 789, interdit aux religieuses de composer et d'envoyer.

Ces diverses sortes de poèmes étaient débitées par des chanteurs et musiciens de profession dont l'existence nous est attestée, chez les Goths d'abord (1), puis chez

(1) Cassiodore nous apprend que Clovis avait demandé à Théodoric le Grand de lui envoyer un de ses harpeurs.

les Francs, enfin, vers le sixième siècle, chez les Anglo-Saxons. Ces aèdes, appelés chez ceux-ci « scôpas », voyageaient de cour en cour, offrant leurs services aux grands, dont ils récompensaient les bienfaits par des éloges. « Ainsi s'en vont par le pays, lisons-nous dans le *Widsith* (1), les chanteurs des hommes ; ils disent leurs besoins, ils remercient ceux qui les satisfont ; toujours, soit au Sud, soit au Nord, ils trouvent quelque ami des chansons, libéral, et qui, par eux, obtient une gloire immortelle. »



JONGLEUR (D'après un manuscrit du XIe siècle).

De cette poésie lyrique rien ne nous est resté ; comme spécimen de la poésie héroïque des Germains, on a cité souvent le fragment sur Hildebrand et Hadubrand ; mais dans ce morceau, qui traite d'une façon vraiment dramatique le thème, commun à tant de littératures, du combat singulier entre un père et son fils, se décèle évidemment la main d'un lettré, ayant au moins une teinture de l'antiquité.

Quand les Germains adoptèrent la « romane rustique », transportèrent-ils dans cette langue leurs chants héréditaires ? Les Gallo-Romains s'en servirent-ils pour composer, à l'imitation des Germains, des poèmes héroïques sur leurs traditions nationales ? Faut-il, en d'autres termes, faire remonter à cette époque les plus anciennes de nos chansons de geste, et quelle part revient, dans leur éclosion, au peuple conquérant et au peuple conquis ? C'est une question qui a été traitée dans les pages qui précèdent.

LES « JOCULATORES » ET LEUR RÉPERTOIRE

Les Gallo-Romains possédaient, eux aussi, des chanteurs et récitateurs de profession, qu'ils avaient hérités de l'antiquité. Quand, vers le quatrième siècle, le théâtre succomba sous les coups de l'Église, les histrions dépossédés réussirent à s'introduire, en certaines occasions, chez les particuliers. C'était en effet une coutume fort répandue dans la Rome de la décadence de faire figurer aux repas de cérémonie, non seulement des joueurs et joueuses de flûte, mais des bouffons chargés de divertir les convives par des tours d'adresse, des lazzi, des scènes dialoguées. Partout où se répandit la civilisation romaine, nous retrouvons ces personnages, qui excitaient à la fois le mépris et la curiosité, qualifiés d'abord de

(1) Poème anglo-saxon, dont le titre signifie : « Poème du voyageur. »

mimi, histriones, thymelici (mots qui attestent bien leurs liens originaires avec le théâtre), *scurræ*, puis, plus tard, *joculatores*. Aux neuvième et dixième siècles, les textes qui les concernent se font de plus en plus nombreux et précis, le clergé les accablant d'invectives de plus en plus violentes : évidemment ces gens-là étaient en train de se faire une place au soleil et leur succès était devenu pour les hommes de Dieu un danger redoutable.

De leur répertoire, qui voulait être plaisant et qui, vu les mœurs du temps, était surtout grossier, rien ne s'est conservé (sauf quelques anecdotes facétieuses résumées en latin) ; l'idée en effet ne pouvait venir à personne de gâcher, de déshonorer une feuille de parchemin en y consignant des historiettes, des chansonnettes frivoles ou scandaleuses (*obscena, turpia joca, inanes fabellas*) ; nous ne pouvons donc nous en faire une idée que par les traces qu'elles ont pu laisser dans les œuvres qui, plus tard, les ont remplacées. Tout ce qui est resté de la production littéraire d'alors appartient, sans exception, au genre didactique ou édifiant.



PERSONNAGES DU THÉATRE ANTIQUE
(D'après un manuscrit du xe siècle).

II

L'« HOMÉLIE SUR JONAS » « LA CANTILÈNE DE SAINTE EULALIE » De ces instructions, que les Conciles du neuvième siècle recommandaient de rédiger en langue vulgaire, nous avons conservé, par une sorte de miracle, un spécimen, malheureusement assez infidèle et incomplet. C'est le canevas d'une homélie sur le livre de Jonas, jeté sur un feuillet de parchemin par un clerc du pays wallon, qui, entraîné par ses habitudes et pressé par le temps, a noté la plus grande partie de son texte en sténographie et par conséquent en latin (1).

A la même région, mais à une époque un peu antérieure (fin du neuvième siècle), appartient la *Cantilène de sainte Eulalie*, composée de vingt-neuf vers assonancés,

(1) Ce feuillet, dont le recto est presque illisible, sert de « garde » à un manuscrit latin du début du dixième siècle provenant de l'abbaye de Saint-Amand et conservé à Valenciennes (Bibl. munic., n° 521).

calqués, quant à la forme métrique, sur une séquence latine qui la précède dans le manuscrit ; elle raconte très brièvement la vie et le martyre d'une sainte catalane dont les reliques venaient d'être découvertes et dont le culte se répandit alors dans toute la France (1).

LA « PASSION DU CHRIST » ET LA « VIE DE SAINT LÉGER » Ces deux textes sont des autographes. Il n'en est malheureusement pas de même des deux poèmes dits « de Clermont », copies exécutées dans le Midi de la France par un scribe qui ne cessait de mêler les formes de son langage à celles de ses originaux, au point qu'il est impossible de déterminer sûrement la provenance de ceux-ci.

Le plus ancien est un récit de la *Passion du Christ*, calqué sur les Évangiles canoniques et celui de Nicodème ; le style est simple et nu, la forme le quatrain de vers octosyllabiques réunis deux à deux par l'assonance.

La *Vie de saint Léger*, en quarante sixains de vers de même mesure, également assonancés et répartis en distiques, nous raconte assez sèchement comment le saint évêque d'Autun, persécuté par Ébroïn, mourut victime de son dévouement à ses ouailles ; c'est une traduction pure et simple, donc insignifiante, d'un texte latin (2).

Les notes qui accompagnent les premiers vers de chacun des deux poèmes nous prouvent qu'ils étaient faits pour être chantés, probablement dans les églises ; ils remplissaient le même objet que les hymnes latines, dont ils se rapprochent aussi par la forme.

LE « POÈME SUR BOÈCE » LA « VIE DE SAINTE FOI » La littérature méridionale nous fournit, vers la même époque, deux œuvres analogues, mais dont les auteurs ont fait preuve d'un peu plus d'initiative. La plus ancienne, dont nous n'avons que le début, écrite en Limousin ou dans le Nord de l'Auvergne

(1) Le manuscrit, qui provient aussi de l'abbaye de Saint-Amand et se trouve également à Valenciennes (nº 150), est du neuvième siècle et contient les sermons de saint Grégoire de Nazianze. Il a été signalé et publié en 1837 par Hoffmann de Fallersleben, l'auteur du trop célèbre chant patriotique *Deutschland über Alles*.

(2) Ces deux précieux textes, les plus anciens monuments de notre versification actuelle, ont été transcrits, au début du onzième siècle au plus tard, sur les feuillets restés blancs d'un glossaire latin, conservé à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand sous le nº 189. Découverts par le bibliothécaire Gonod, ils furent publiés d'abord, en 1848, par Champollion-Figeac, frère aîné du fondateur de l'égyptologie. Le *Saint Léger*, moins fortement « méridionalisé » que la *Passion*, peut être attribué avec vraisemblance à la région wallonne.

dans la première moitié du onzième siècle, raconte d'abord, d'après une biographie latine à demi fabuleuse, la vie de Boèce, dont elle fait un zélateur du christianisme ; au récit de la vision qui le console dans sa prison (et qui est emprunté au début de la *Consolatio philosophiæ*) l'auteur anonyme entremêle des considérations pessimistes sur la misère et la perversité du monde, qui lui paraît aller toujours en empirant.

La *Vie de sainte Foi* (du début du onzième siècle) est écrite d'un style plus simple, plus vif, et l'on y sent quelque recherche de l'effet dramatique ; son lieu d'origine paraît être le Languedoc (1).



Ces deux poèmes, qui émanent certainement de clercs, affectent la forme des chansons de geste ; ils devaient être chantés, comme celles-ci, sur les places publiques et non dans les églises. Nous savons en effet que le clergé encourageait les jongleurs à propager des œuvres de cette sorte, et ne dédaignait pas d'en composer à leur usage.

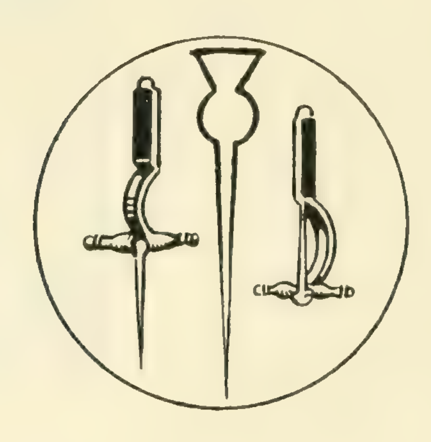
LA « VIE DE SAINT ALEXIS » Il faut attribuer probablement la même origine et la même destination à une œuvre très remarquable, la première, dans notre littérature, où se décèle une personnalité artistique, la *Vie de saint Alexis*, écrite en Normandie vers le milieu du onzième siècle (2). Bien que l'auteur, qui est sûrement un clerc, prêche, comme celui de *Boèce*, le mépris et la haine du monde, dont son héros avait donné un si éclatant exemple, ce n'est pas un cœur sec, inaccessible à la pitié et aux tendres émotions ; il a prêté des accents vraiment pathétiques à la douleur des parents et de la veuve

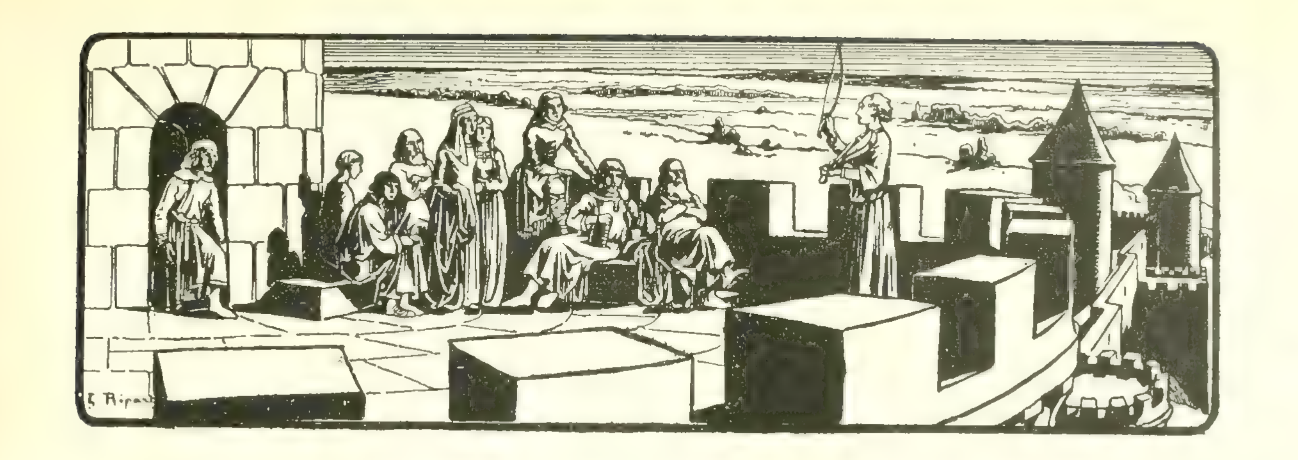
(1) Le *Boèce*, incomplet de la fin, compte 257 vers (de 10 syllabes) distribués en 33 laisses où la rime est plus fréquente que l'assonance ; la *Vie de sainte Foi* compte 55 laisses et 593 vers (de 8 syllabes). Les deux poèmes nous ont été conservés par des manuscrits latins : celui de *Boèce*, signalé par l'abbé Lebeuf dès 1741, a été retrouvé en 1813 par Raynouard à la bibliothèque d'Orléans (où il porte le n° 374) ; celui de sainte Foi, connu de Fauchet, égaré depuis le seizième siècle, a été retrouvé en 1901 à la bibliothèque de l'Université de Leide par M. Leite de Vasconcellos.

(2) Elle compte 125 laisses assonancées, dont chacune se compose de 5 vers de 10 syllabes. Les deux manuscrits les plus anciens ont été l'un et l'autre exécutés en Angleterre, au douzième siècle.

du saint quand ils reconnaissent, dans ce mendiant abreuvé d'humiliations qui vient d'expirer sur les marches de leur palais, le fils et l'époux qu'ils ont si longtemps cherché et pleuré; le récit est rapide sans sécheresse; le style, d'une noble et forte simplicité, rappelle celui de la *Chanson de Roland.* Notre langue, dès l'époque de la première Croisade, était formée et pouvait porter des chefs-d'œuvre : ce n'est point faute de cet instrument que ceux-ci, dans les siècles suivants, seront rares (1).

(1) Nous ne possédons du onzième siècle qu'une autre œuvre, également d'origine cléricale; c'est une paraphrase, incomplète et sans valeur littéraire, du *Cantique des Cantiques.* La *Chanson de Roland* et le *Pèlerinage de Charlemagne* ne paraissent pas antérieurs au premier quart du douzième siècle.





CHAPITRE PREMIER

LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

I. La civilisation méridionale au onzième et au douzième siècle. — La poésie lyrique. — La première génération poétique. Le « trobar clus ». *— Les coryphées de la chanson. — Les genres secondaires. — La poésie politique et satirique. — II. Les genres narratifs : chansons de geste et romans d'aventure. — III. Poèmes hagiographiques et didactiques.*

I



E n'est pas au lendemain des terreurs plus ou moins légendaires de l'an mil que le monde se prit à revivre, mais vers le milieu du onzième siècle. Après l'affreuse anarchie de la décadence carolingienne, la société avait enfin trouvé son équilibre : grâce à l'énergie des premiers Capétiens et de quelques grands feudataires du Midi, à un perpétuel état de guerre, où c'était déjà un rude problème que de vivre, avait succédé une paix relative ; à l'ombre de la royauté et de l'Église, s'organisaient des communes, et, dans leur sein, des corporations de marchands et d'artisans ; dans les villes affranchies, arborant fièrement leurs chartes de coutumes, les nouveaux venus affluaient, les métiers se multipliaient, le commerce prenait son essor. Bientôt, en face de la noblesse et du clergé, se dressera la bourgeoisie. Mais longtemps encore cette classe nouvelle sera trop absorbée par la lutte pour l'existence, trop inculte

aussi pour exercer sur la production littéraire la moindre influence : on peut dire, si on néglige quelques œuvres d'édification destinées à tous les fidèles, que c'est uniquement pour la noblesse que durant plus d'un siècle travailleront les écrivains.

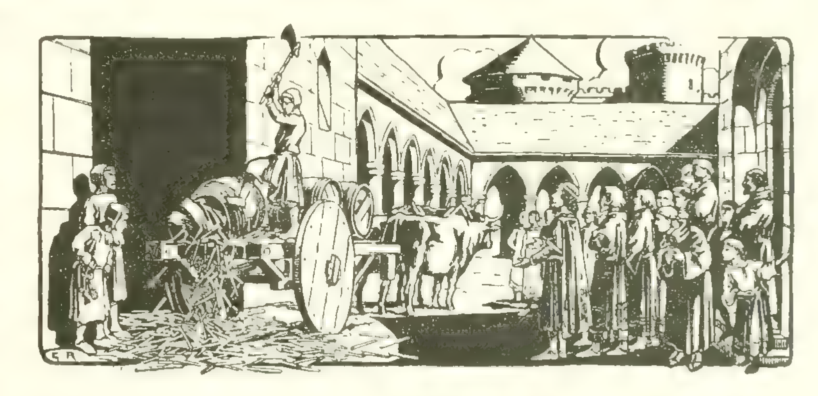
LA SOCIÉTÉ ET LA POÉSIE COURTOISE AU ONZIÈME SIÈCLE Or il s'était produit dans la vie de la noblesse, à l'époque dont je parle, une transformation profonde. Habitués jusque-là à thésauriser, comme ces rois mérovingiens, barbares mal dégrossis que fascinait l'éclat de « l'or rouge » et des joyaux amoncelés, les hauts barons avaient rapporté de leurs voyages en Orient, de leur passage à Byzance, la ville des merveilles, des goûts nouveaux. La plupart, tout d'abord, se firent bâtisseurs : sur l'emplacement des fragiles châteaux de bois, entourés de palissades, qui rappelaient les antiques *villæ* gallo-romaines, s'élevèrent alors ces masses de pierre ou de brique dont les ruines nous frappent encore de stupeur. Dans la vie quotidienne aussi, ce fut un changement total : on se mit à se visiter, à se recevoir, on se livra à de véritables assauts de faste et de prodigalité. Dans cette vie de brillants loisirs, la femme, jadis cloîtrée et tenue en un quasi servage, se fit une place, qui devint vite prépondérante. Enfin, autour du suzerain et de la suzeraine, étalant un luxe qui scandalise les moralistes, se presse non seulement la foule des serviteurs proprement dits, mais toute une *mesnie*, composée de chevaliers pauvres, d'aventuriers de tout acabit, tous également intéressés à entretenir et à développer le goût des splendeurs coûteuses.

De cette vie élargie, égayée, libérée, les plaisirs de l'esprit ne pouvaient être absents. Dans ces cohues brillantes et bigarrées dont les seigneurs s'entouraient, les jongleurs et ménestrels, successeurs des mimes de la décadence, à la fois acrobates, conteurs, chanteurs, musiciens, réussissaient à se faire admettre, grâce à la variété de leurs talents, habilement adaptés aux goûts de leurs patrons. Il y en avait déjà chez les rois mérovingiens ; il y en eut à la cour de Charlemagne et bien davantage encore dans celles des onzième et douzième siècles. C'est en vain que l'Église les pourchasse, que, par la voix des prédicateurs et dans les canons des conciles, elle accable d'opprobres et d'anathèmes eux et leur répertoire (1) ; le nombre même et la sévérité des condamnations nous donne la mesure de leur inefficacité. « La jonglerie, dira Guiraut Riquier à la fin du treizième siècle, fut inventée par des hommes de basse naissance, mais doués d'esprit et de savoir, pour divertir et honorer les grands. » Ceux-ci se plaisaient à la flatterie et ne pouvaient se passer de

(1) Voy. plus haut, p. 245.

divertissements ; aussi la « jonglerie » fut-elle plus puissante que l'Église : les jongleurs seront les créateurs et les colporteurs de toute la littérature du haut moyen âge.

Cette littérature nous offrira une fidèle image de la société où elle se développa et sera, comme celle-ci, fort différente suivant les lieux et les époques. Les mœurs frivoles, souvent relâchées, des cours méridionales se refléteront directement, plus ou moins idéalisées, dans une poésie purement lyrique, très monotone de fond, mais d'une grâce et d'une élégance souveraines. Et c'est aussi sa propre image que la haute société du Nord, plus sérieuse, sinon austère, projettera dans ces lais, dans ces romans d'aventure, où viendront confluer les légendes du monde entier, dans ces immenses poèmes où l'antiquité est si naïvement travestie : sous les noms de Lancelot et de Gauvain, de Priam et d'Hector, ce sont les contemporains de Louis VII et de Philippe-Auguste qui défileront devant nous. Les œuvres du moyen âge compensent donc, par leur intérêt documentaire, les faiblesses incontestables de leur exécution.



C'est surtout dans l'Ouest et le Sud-ouest de la France, dans les domaines des comtes d'Anjou, des ducs d'Aquitaine et des comtes de Toulouse que s'était développé le goût de cette haute vie, encombrée de futiles et gênantes splendeurs, en quoi les troubadours font consister toute noblesse et qu'ils célèbrent à l'envi, sous les vocables symboliques de Joie et de Jeunesse (*Joi et Joven*). Écoutons la définition que nous en donne Bertran de Born :

Il est jeune, celui qui est forcé de mettre en gage tous ses biens et qui donne à tort et à travers ; jeune, celui qui brûle coffres et huches, court les tournois et les fêtes ; jeune, celui à qui plaît le service des dames et qu'adorent les jongleurs.

Longtemps avant que ce singulier idéal fût ainsi défini, beaucoup de grands seigneurs, si nous en croyons les chroniqueurs du temps, avaient essayé de s'en rapprocher. Voici comment, au témoignage de Jaufré de Vigeois, les devoirs de l'hospitalité étaient compris par le vicomte de Ventadour et son suzerain Guillaume de

Poitiers, poètes tous deux et qui comptèrent parmi les premiers protecteurs de la poésie :

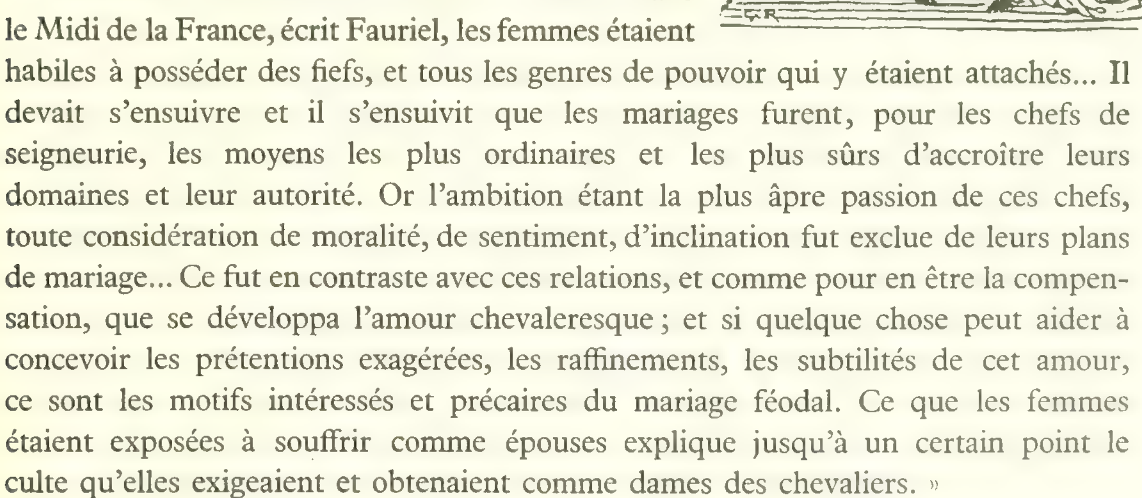
Eble, vicomte de Ventadour, s'était rendu, par son habileté à tourner les chansons, très agréable au comte Guillaume de Poitiers. Un jour le vicomte arriva à Poitiers, à la cour de son seigneur, à l'heure du dîner. On lui prépara un grand nombre de mets, mais ces préparatifs demandèrent quelque temps. Quand le repas eut pris fin, Eble dit au comte : « Il ne fallait point faire tant de frais pour recevoir un petit vicomte comme moi. » Quelque temps après, Eble étant rentré chez lui, Guillaume y arriva sur ses talons, précisément à l'heure ou Eble dînait, et il entra en hâte dans la cour du château, avec plus de cent chevaliers. Eble, comprenant que le comte voulait lui jouer un tour de sa façon, fait sans tarder verser l'eau pour le lavement des mains. Pendant ce temps, on réquisitionnait des vivres auprès de tous les manants des environs, et on les portait en hâte à la cuisine, où c'était un amoncellement extraordinaire de poules, de canards et de volailles de toutes sortes. Bientôt on servit un tel festin qu'on se fût cru à des noces royales. Sur le soir, voici venir, sans que Eble en sût rien, un manant, conduisant un chariot traîné par des bœufs, qui s'écria : « Approchez, chevaliers du comte de Poitiers, et voyez comment on livre la cire à la cour du vicomte mon maître. » Puis il monte sur le char, armé d'une grande hache de charpentier et il se met à éventrer les tonneaux : il en tombe des quantités de cierges de la cire la plus fine. Le manant, comme s'il se fût agi d'une marchandise à vil prix, remonte sur son char et retourne tranquillement à Maumont, son village. Guillaume, à ce spectacle, ne tarit pas en éloges sur la valeur et la courtoisie de son vassal ; plus tard, Eble récompensa le manant en lui donnant, à lui et à ses descendants, le fief de Maumont.

On a bien souvent cité le récit, fait par le même chroniqueur, de certaines fêtes données à Beaucaire, en 1174, en l'honneur du roi d'Aragon et qui rassemblèrent la plus haute noblesse de ce pays, de la Catalogne et du Languedoc : des champs entiers auraient été ensemencés de pièces de monnaie, des repas préparés, non au bois, mais à la cire, des chevaux de prix brûlés. Admettons qu'il y ait, dans de tels récits, une grande part d'exagération ; ils nous prouvent du moins que de pareilles folies ont été considérées comme vraisemblables et jugées dignes d'éloges.

La poésie lyrique et amoureuse

Que dans cette société, passionnée de luxe et de plaisirs, les troubadours aient été bien accueillis, c'est ce qui ne saurait nous étonner. Mais ce qui est beaucoup plus surprenant c'est que l'objet presque unique de leurs chants ait été l'amour, et une sorte d'amour qui n'a avec la réalité que de très lointains rapports. L'amour « courtois » est, en effet, moins un sentiment qu'une doctrine, ou plutôt un code, dont les prescriptions seront, pendant cent cinquante ans, commentées, paraphrasées comme autant d'articles de foi, par des centaines de poètes. Le premier de ces articles établit l'infériorité de l'amant vis-à-vis de sa « dame », lui impose une soumission aveugle aux volontés, aux caprices même de celle-ci ; il doit observer devant elle l'attitude du dévot

devant la Madone et tout attendre, sans impatience ni récriminations, de sa « merci » ; pour mériter la moindre faveur il doit être prêt à braver tous les dangers, et d'autre part développer en lui les qualités qui font le parfait chevalier et l'homme du monde accompli, la bravoure, l'élégance des manières, la mesure, la libéralité, le respect de toutes les femmes. Ce double idéal est déjà très nettement défini par deux des plus anciens troubadours qui nous soient connus. « Que ma dame daigne m'écouter, dit Cercamon, et je serai prêt à guerroyer contre tous mes voisins. » « Celui-là seul se conduit comme il faut envers l'amour, avait écrit quelques années plus tôt Guillaume IX, qui règle sa conduite de façon à plaire et se garde, dans les cours, de parler en vilain. »



L'amour courtois, en dépit de son caractère sensuel et nécessairement illégitime, — car il ne s'adresse qu'à des femmes mariées, — devient donc, par un véritable défi au bon sens, un ferment de vertu, un principe de perfectionnement moral.

On est étonné à juste titre que de pareilles théories aient pu être professées dans une société fortement christianisée et hiérarchisée, où la morale la plus pure était prêchée par un clergé tout-puissant, où la place assignée à la femme par les lois et les mœurs était des plus humbles. Peut-être faut-il expliquer par la rigueur même de la discipline l'audace des revendications.

Peut-être trouverait-on d'autres causes. « Dans le Midi de la France, écrit Fauriel, les femmes étaient habiles à posséder des fiefs, et tous les genres de pouvoir qui y étaient attachés... Il devait s'ensuivre et il s'ensuivit que les mariages furent, pour les chefs de seigneurie, les moyens les plus ordinaires et les plus sûrs d'accroître leurs domaines et leur autorité. Or l'ambition étant la plus âpre passion de ces chefs, toute considération de moralité, de sentiment, d'inclination fut exclue de leurs plans de mariage... Ce fut en contraste avec ces relations, et comme pour en être la compensation, que se développa l'amour chevaleresque ; et si quelque chose peut aider à concevoir les prétentions exagérées, les raffinements, les subtilités de cet amour, ce sont les motifs intéressés et précaires du mariage féodal. Ce que les femmes étaient exposées à souffrir comme épouses explique jusqu'à un certain point le culte qu'elles exigeaient et obtenaient comme dames des chevaliers. »

Ce rêve, conçu par des esprits chimériques, était évidemment trop éloigné de la réalité pour qu'il pût la modifier profondément. Pour la plupart des troubadours, les théories courtoises resteront un formulaire qu'ils commenteront avec plus de zèle que de conviction, et dont la sécheresse s'opposera au développement de leur personnalité. Il en sera de même des artifices de style et de versification auxquels, de très bonne heure, ils auront recours, précisément pour masquer cette sécheresse. Si l'on considère toutes les difficultés qu'ils avaient à vaincre, on cessera peut-être de leur reprocher leur banalité et leur monotonie, pour s'étonner qu'ils aient su garder tant d'aimables et brillantes qualités.

GUILLAUME IX, JAUFRÉ RUDEL, MARCABRU Ce poids mort du conventionnalisme pèse moins lourdement sur les plus anciens d'entre eux ; aussi est-ce dans les deux ou trois premières générations poétiques que nous rencontrons le plus grand nombre de talents divers et relativement originaux.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine, n'est pas seulement le plus ancien des troubadours connus, mais aussi l'un des plus remarquables. Doué d'imagination, de sensibilité, de fantaisie, mais dénué de sérieux et de moralité, ce pitoyable prince eût fait le plus brillant des bouffons de cour. Ce rôle d'ailleurs lui plaisait fort : ne s'avisa-t-il point de raconter sa désastreuse expédition en Terre Sainte, où il avait failli rester, en un poème comique qui, récité par lui-même, « avec de plaisantes modulations », faisait rire aux larmes ses commensaux ? Ce poème est perdu et il ne nous reste de lui qu'une douzaine de courtes pièces ; on n'est pas peu surpris d'y trouver, à côté de plates obscénités, quelques-uns des vers les plus délicats



GUILLAUME IX.

et les plus pénétrants que nous ait laissés notre ancienne littérature.

Telle a toujours été ma destinée que ce que j'aimais, je n'ai pu en jouir ; il en sera toujours ainsi, car, au moment d'agir, mon cœur me dit : tout cela est vain !

N'est-elle pas charmante et d'une grâce toute printanière, cette strophe où il peint les vicissitudes d'un amour orageux :

De là où est toute ma joie je ne vois venir ni message ni lettre scellée ; aussi mon cœur ni ne s'endort dans la quiétude ni ne s'épanouit dans la joie... Il en est de notre amour comme de la branche de l'aubépine : tant que dure la nuit, elle est sur l'arbre, exposée aux vents et aux frimas ; mais, au matin, le soleil éclaire les feuilles vertes sur le rameau.

Enfin ce blasé, ce cynique sait parfois s'élever à la plus haute, à la plus simple éloquence : voici ce qu'il écrivait au moment où, vieilli, inquiet, il partait pour un dangereux et lointain pèlerinage :

Je vais partir pour l'exil : en grand'peur, en grand péril, en guerre, je laisserai mon fils, et ses voisins lui feront du mal...

S'il n'est pas sage et preux, quand je me serai éloigné de vous, bien vite ils l'auront mis à bas, car ils le verront jeune et faible.

Je crie merci à mon prochain : si jamais je lui ai fait tort, qu'il me pardonne : c'est aussi la prière que j'adresse à Jésus, roi du ciel, et en roman et en latin.

J'ai été ami de prouesse et de joie ; mais maintenant je dois me séparer de l'une et de l'autre pour m'en aller à celui auprès de qui tous les pécheurs trouvent la paix.

J'ai été grandement jovial et gai ; mais Notre-Seigneur ne veut plus qu'il en soit ainsi : maintenant je ne puis plus supporter le fardeau, tant je suis proche de la fin.

J'ai laissé tout ce qui me charmait, la vie chevaleresque et pompeuse : puisqu'il plaît à Dieu, je me résigne, et je le prie de me retenir parmi les siens.

Je prie tous mes amis qu'après ma mort ils viennent, tous, et m'honorent grandement, car j'ai connu joie et liesse, et loin et près et dans ma demeure.

Mais aujourd'hui je renonce à joie et liesse ; je quitte le vair et le gris et les précieuses fourrures.

Jaufré Rudel, plus jeune d'une trentaine d'années, n'est qu'un gentil poète, au souffle court, à l'esprit peu net ; mais elle nous charme encore, cette rêverie mélancolique, déroulée en une lente et monotone litanie :

Quand les jours sont longs, en mai, il me plaît, le chant des oiseaux, lointain ; et quand j'ai cessé de l'écouter, il me souvient d'un amour lointain : je vais alors pensif, morne, tête baissée ; et alors ni chants d'oiseaux ni fleurs d'aubépine ne me plaisent plus que l'hiver glacé.

Quelle joie m'apparaîtra, quand je lui demanderai, pour l'amour de Dieu, d'héberger l'hôte lointain : et s'il lui plaît, je serai hébergé près d'elle, quoique maintenant j'en sois bien loin...

Que Dieu, qui a créé tout ce qui va et vient, et qui a formé cet amour lointain, me donne le pouvoir — car j'en ai la volonté — d'en voir l'objet lointain, de mes yeux et en de telles demeures, que la chambre et le jardin me semblent toujours un palais

Bien différent est Marcabru, esprit puissant et sombre, moraliste clairvoyant, artiste dévoyé. Si l'on doutait encore qu'à son époque, c'est-à-dire au milieu du douzième siècle, la poésie courtoise fût en pleine efflorescence et exerçât sur les mœurs une influence dangereuse, il suffirait de le lire pour se convaincre du contraire. De sa main rude de plébéien — il était, dit son ancien biographe, enfant trouvé et ne s'éleva jamais au-dessus de la condition de jongleur, — il arrache sans pitié tous les masques; sous les dehors spécieux d'une galanterie raffinée, il découvre la concupiscence brutale et la flétrit avec une cynique véhémence. Où courent-ils, ces fades soupirants, ces poètes, inventeurs d'hypocrites formules? Où se laissent-elles entraîner, ces imprudentes, qu'ils enivrent d'un encens perfide? A l'adultère, qui corrompt les races les plus pures, qui mine une société fondée sur l'hérédité des vertus. Dans cette société, tout va, selon lui, de mal en pis. Ce n'est pas seulement, en effet, sur la corruption des mœurs qu'il se lamente, ce jongleur qui partage tous les préjugés de sa caste et en épouse tous les intérêts, mais aussi sur le déclin de ces vertus qui firent jadis les cours brillantes et hospitalières. Il recourt, pour décrire cette décadence, à des symboles étranges et saisissants :

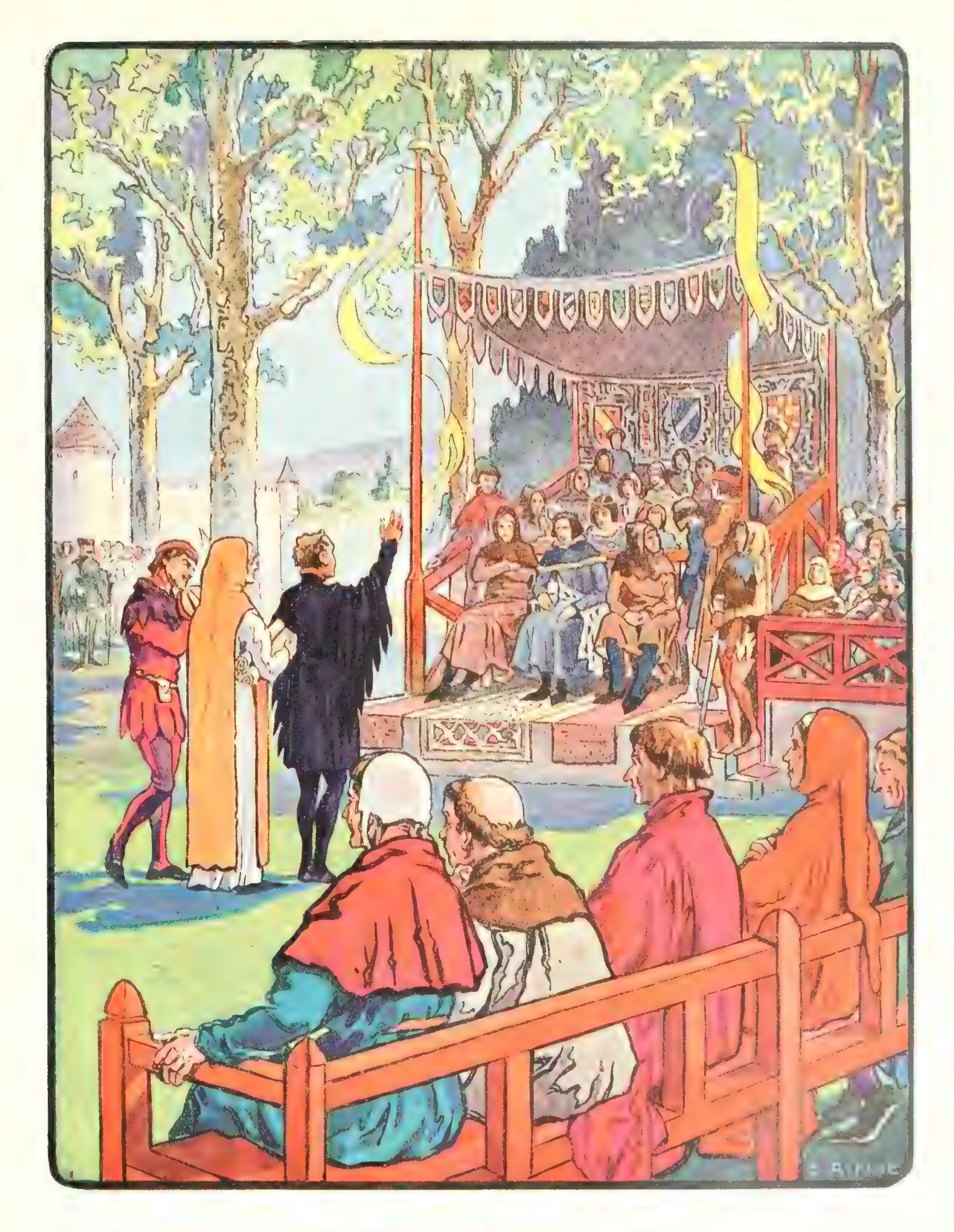

MARCABRU.

L'arbre Perversité, merveilleusement branchu et feuillu, recouvre tout de son ombre : à ses rameaux sont pendus les grands, le col serré par la corde Lésinerie.

C'en est fait de Libéralité, de Joie et de Jeunesse. Ils sont pris, le château et la salle d'armes; la tour seule se défend encore. C'est là que Jeunesse et Joie sont condamnées à subir peine amère. Elles sont prisonnières et n'ont plus d'espoir, si elles ne se font recluses ou nonnes. Chacun les écartèle, les frappe, et leur brise les dents. Je ne leur connais plus un parent, de Portugal en Frise.

Il y a, on le voit, dans les vers de Marcabru, de la force et de l'éclat, mais trop souvent noyés dans un fatras déconcertant. Ce penseur, qui au reste se contredit souvent, entre-choque et complique à plaisir ses pensées; ce prophète affecte un style sibyllin, où se heurtent les métaphores les plus incohérentes, les néologismes les plus saugrenus, les abstractions impalpables et les grossièretés répugnantes. Sur les quarante-cinq pièces environ dont il est l'auteur, il en est à peine trois ou quatre qui se comprennent d'un bout à l'autre. Aussi bien ne se comprenait-il pas toujours lui-même :

Pour sage je le tiens, celui qui, dans mon chant, devine ce que chaque mot signifie. Car moi-même je suis embarrassé pour éclaircir mes paroles obscures.



LES TROUBADOURS [illegible]

RAFFINEMENTS DE LA FORME : LE « TROBAR CLUS » ET LE « TROBAR RIC »

Cette obscurité n'est pas le résultat de la maladresse ou de l'incurie, mais d'un système dont il est l'inventeur et qui fut pratiqué, à son imitation, par bien d'autres « décadent », non moins conscients de ce qu'ils voulaient faire, car ils ont eux-mêmes défini leur manière : par les noms de *trobar clus*, *car*, *ric*, *sotil*, ils entendent les diverses façons d'intriguer, de déconcerter le lecteur.

La première, qui est celle même de Marcabru, consiste à « enchevêtrer » plusieurs idées et à les revêtir d'incohérentes métaphores :

De sens multiples, avait-il écrit, je suis plein et gonflé, aussi bien que de cent couleurs, pour mieux permettre de choisir, car je porte à la fois le feu et l'eau qui l'éteint.

Si le lecteur n'arrive pas à débrouiller cet écheveau, qu'il n'en accuse que son défaut de « sens » :

Mes vers, dit Alégret, paraîtront insensés au sot, s'il n'y apporte une double attention.

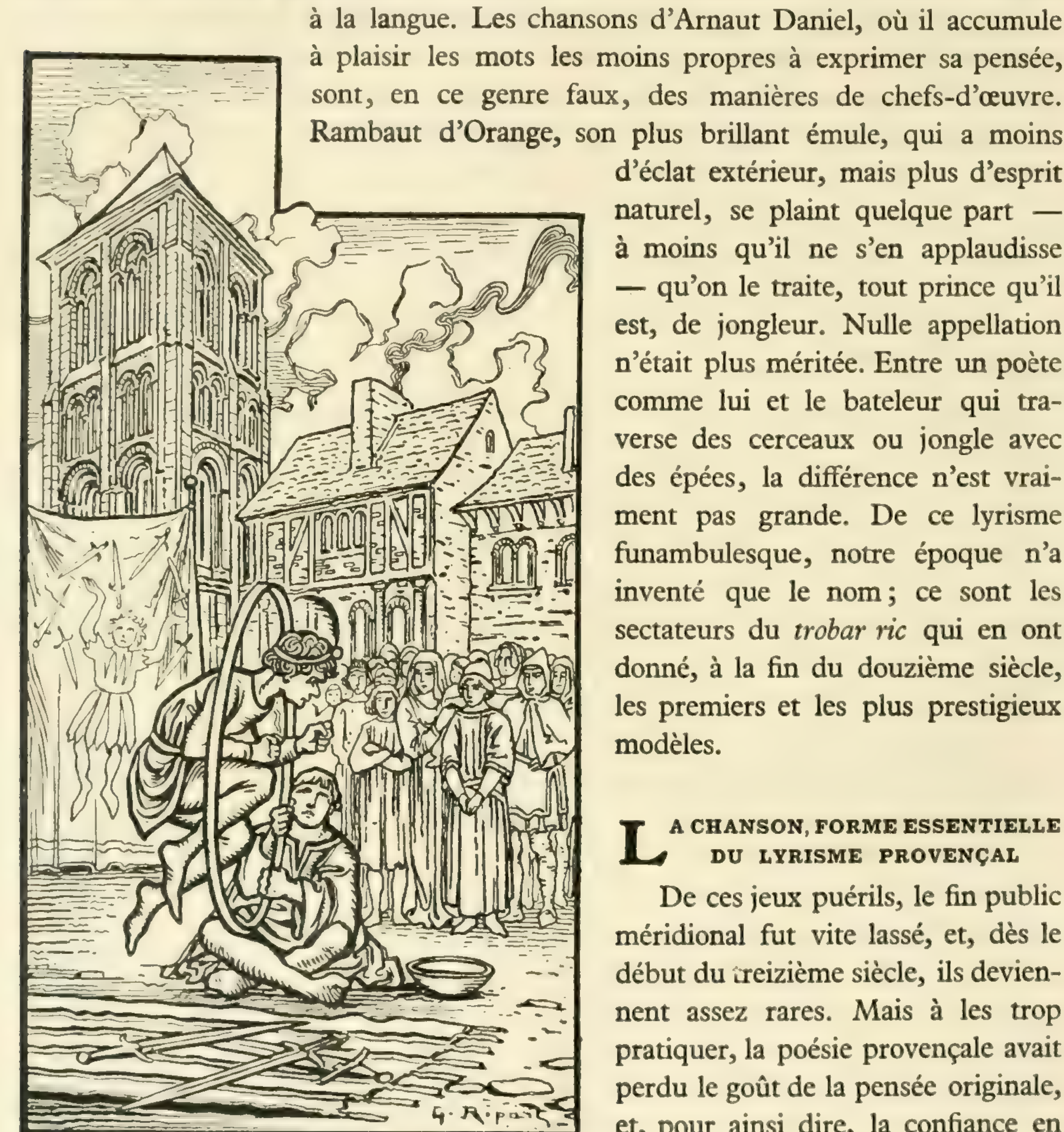
Mais le lecteur se lasse vite d'être mystifié, surtout si par-dessus le marché on l'insulte, et il doute plus aisément du « sens » de l'auteur que du sien propre. Peire d'Auvergne, qui avait été d'abord le plus subtil des « enchevêtreurs », s'en aperçut sans doute, car il changea de manière : renonçant à prêcher en énigmes de profondes vérités, mais non à éblouir son public, il se contenta de revêtir les lieux communs de l'amour courtois d'une forme châtiée et somptueuse. C'est de lui que la chanson reçut sa forme définitive et à partir d'alors qu'elle fut considérée comme le plus noble des genres. Dans cette nouvelle voie il trouva la gloire, et fut considéré, jusqu'à l'avènement de Guiraut de Borneil, comme le « maître des troubadours ».

Arnaut Daniel, Rambaut d'Orange, Guiraut de Borneil lui-même (au moins dans la première partie de sa carrière), avec un talent plus souple et une technique plus raffinée, se proposent au fond le même objet : voiler sous les splendeurs de la forme la pauvreté de la pensée. L'obscurité n'est pas chez eux, comme on l'a cru, un but délibérément poursuivi, mais le résultat fatal d'une virtuosité qui met le mot bien au-dessus de l'idée. Ce qu'ils recherchent avant tout, ce sont les rimes rares, si rares



SCRIPTIONAL.

qu'à peine on en trouve assez dans toute la langue pour construire une chanson (1). C'était se condamner au bout-rimé et à toutes ses conséquences, dont les moins fâcheuses sont encore l'à peu près de l'expression et les tortures infligées à la langue. Les chansons d'Arnaut Daniel, où il accumule à plaisir les mots les moins propres à exprimer sa pensée, sont, en ce genre faux, des manières de chefs-d'œuvre. Rambaut d'Orange, son plus brillant émule, qui a moins d'éclat extérieur, mais plus d'esprit naturel, se plaint quelque part — à moins qu'il ne s'en applaudisse — qu'on le traite, tout prince qu'il est, de jongleur. Nulle appellation n'était plus méritée. Entre un poète comme lui et le bateleur qui traverse des cerceaux ou jongle avec des épées, la différence n'est vraiment pas grande. De ce lyrisme funambulesque, notre époque n'a inventé que le nom; ce sont les sectateurs du *trobar ric* qui en ont donné, à la fin du douzième siècle, les premiers et les plus prestigieux modèles.



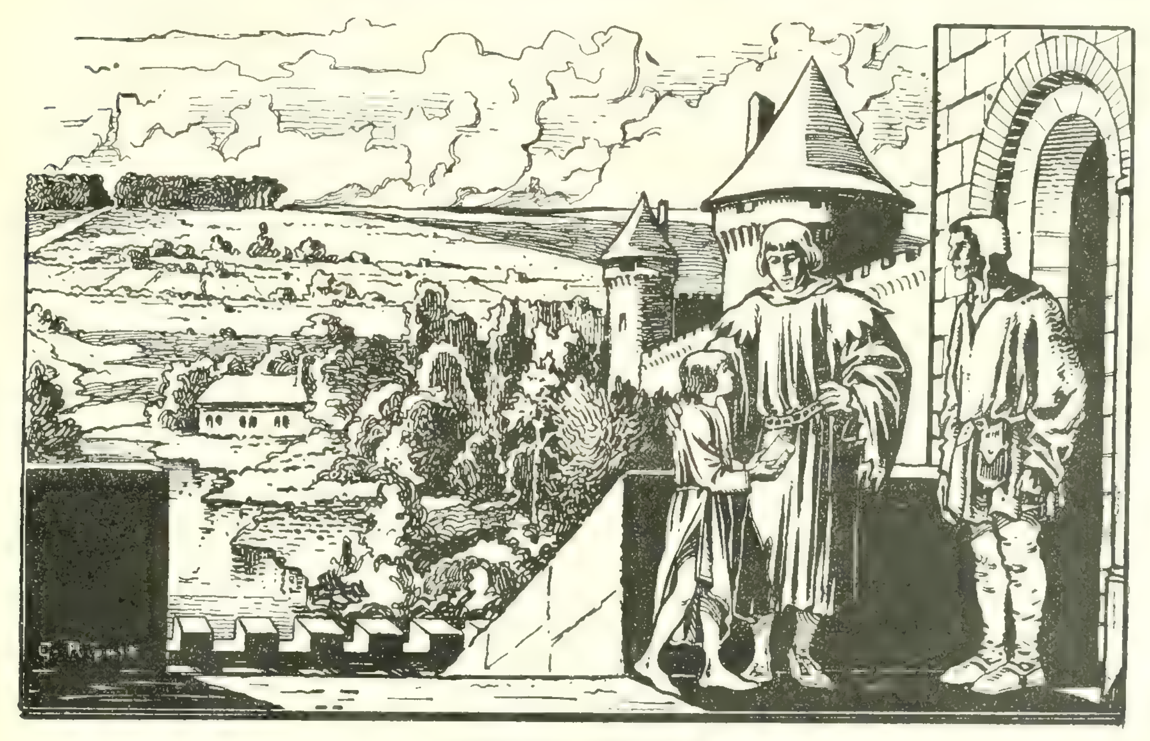
LA CHANSON, FORME ESSENTIELLE DU LYRISME PROVENÇAL

De ces jeux puérils, le fin public méridional fut vite lassé, et, dès le début du treizième siècle, ils deviennent assez rares. Mais à les trop pratiquer, la poésie provençale avait perdu le goût de la pensée originale, et, pour ainsi dire, la confiance en

(1) La chanson provençale se compose d'ordinaire de cinq ou six strophes de longueur très variable (de huit à vingt vers environ), qui, au moins à l'époque classique, doivent être toutes sur les mêmes rimes.

elle-même. Les meilleurs troubadours de l'époque classique, Arnaut de Marueil, Pons de Capdueil, Folquet de Marseille ne sont que d'excellents stylistes, développant les lieux communs traditionnels ; ils le font avec une savante élégance, également éloignée de la platitude et de l'emphase, et façonnent ainsi une langue poétique noble et riche, qui s'imposera à toute l'Europe latine, mais dont ils laisseront à d'autres le soin de tirer parti.

Quelques exceptions toutefois méritent d'être signalées. Guiraut de Borneil



BERNART DE VENTADOUR.

essaya d'enrichir ce maigre fonds par le développement de quelques vérités morales, notamment par des considérations sur la vraie noblesse qui lui valurent d'être admiré et imité par Dante. Mais il est plus solennel que profond, et l'emploi de ces artifices de versification, qui gâtent ses premières œuvres et auxquels il ne sut jamais renoncer complètement, enlève à son style toute vivacité et toute grâce. Peire Vidal, au contraire, est la grâce et la vivacité mêmes ; ses insolentes espiègleries, ses énormes rodomontades, dont il est le premier à sourire, font un amusant contraste avec les nobles formes dont il les revêt ; mais il y souffle toujours comme un vent de parodie, et cette ironie cont nue finit par agacer. Ces ardentes déclarations ou ces subtiles

dissertations sur l'amour ne sont en somme que prétextes à compliments, requêtes et remerciements, au reste tournés avec esprit et présentés avec une dextérité sans égale : il y a déjà dans ce gavroche de Toulouse tout le savant « badinage » de Marot.



TROUBADOUR.
(XIIIe siècle.)

De tous ces poètes d'amour, ou qui se donnent comme tels, le seul qui nous touche vraiment, parce qu'il semble avoir vraiment aimé et souffert, est Bernart de Ventadour, le fils de l'homme qui chauffait le four du château de ce nom, instruit, tout enfant, dans l'art de la poésie par son seigneur même. Non point qu'il ait échappé à la tyrannie du lieu commun, de la formule, de la virtuosité ; mais, tout en portant ce lourd bagage, il reste naturel, tour à tour véhément et attendri, toujours pathétique au plus haut point. Il a la caressante suavité de Pétrarque, sans les *concetti* qui nous gâtent le chantre de Laure, la pénétrante mélancolie de Lamartine, avec plus de fermeté et de sobriété dans le style. Si nous avions eu plus tôt, de ses quarante-cinq chansons, une bonne édition, et si le provençal était chez nous une langue moins ignorée, il y a longtemps que la France s'enorgueillirait de ce grand poète.



LES BERGERS DE GUI D'USSEL.

Bernart de Ventadour nous donne l'impression de l'absolue sincérité, sans y tâcher, semble-t-il. D'autres s'y efforcent, et par des moyens violents. Raimon de Miraval et Uc de Saint-Circ nous content par le menu l'histoire de leur passion, orageuse à souhait : leur dame, d'abord bienveillante et douce, les dédaigne, les berne, leur préfère des rivaux indignes. Reproches amers, humbles palinodies, dramatiques adieux, accompagnés de malédictions et de sarcasmes, voilà ce qui

remplit leurs vers, fréquemment soulevés par de beaux mouvements de passion, au moins apparente. Y a-t-il là l'écho de souffrances réelles, ou (au moins de la part de celui des deux poètes qui aurait imité l'autre) un procédé de littérateur adroit, s'essayant à rajeunir, à vivifier un genre envahi par la convention, comme semble l'indiquer le parallélisme trop parfait entre les phases de ces deux romans? La question est difficile à trancher, et la solution en importe du reste assez peu. Il nous suffit de constater que la poésie provençale a su, parfois, s'élever jusqu'à une éloquence sans apprêt et s'affranchir des creuses formules du vocabulaire courtois (1).

LES GENRES SECONDAIRES Autour de la chanson gravitent quelques genres secondaires, qui en reproduisent la forme, en la simplifiant plus ou moins, mais sont tout pénétrés du même esprit. Le jeu-parti *(joc partit, partimen)* est un dialogue où l'un des interlocuteurs propose à son partenaire une question comportant deux solutions, en s'engageant à défendre lui-même celle qui sera restée libre. Ces « questions » sont presque toujours relatives à l'amour ; et ce sont par conséquent les théories courtoises qui sont ici discutées, à grand renfort de sophismes ingénus et de comparaisons qui sont rarement des raisons. La tenson (*tenso*) est aussi un dialogue, mais d'une allure plus libre, qui, sans renoncer à exploiter ces mêmes théories, met souvent aux prises des inimitiés et des passions réelles, et acquiert alors un vif intérêt. — La pastourelle (*pastorela*), transformation probable d'un vieux genre populaire, devrait nous transporter dans un monde d'une idyllique naïveté. Malheureusement les bergers de Gui d'Ussel, de Cadenet, et surtout de Guiraut Riquier ne sont souvent, comme le seront ceux de Ronsard, de Baïf et de Racan, que des hommes de cour travestis ; et ce que nous retrouverons sur leurs lèvres, ce seront les fadeurs et les subtilités de la chanson, ou, pis encore, des dissertations ou diatribes sur les événements du jour (2).

LA POÉSIE ET LA POLITIQUE : LE « SIRVENTÉS » Ce sont ces événements qui forment la matière du *sirventés*, dont la forme est aussi calquée sur celle de la chanson ; les anciens grammairiens croyaient même que

(1) Voy. sur la poésie lyrique provençale, A. JEANROY, *la Poésie provençale au moyen âge*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier, 15 octobre 1899 et 1er février 1903, et J. ANGLADE, *les Troubadours*, Paris, 1908.

(2) D'autres genres analogues, florissant au Nord (voy. plus loin, chap. III), sont à peine représentés au Midi, comme la romance ou chanson d'histoire, l'aube (*alba*), la chanson à personnages, etc.

c'est de cette « servitude » qu'il tirait son nom. Puérile étymologie : le *sirventés* est en réalité une poésie composée par un *sirven*, c'est-à-dire par un homme qui loue ses services à un autre, et qui peut être appelé, si son talent s'y prête, à le défendre par la plume comme par l'épée. De nombreux *sirventés* sont évidemment des « œuvres inspirées » — et rémunérées, — apologies ou panégyriques d'un homme ou d'un parti ; d'autres, plus rares, traduisent les sentiments personnels de leur auteur ; d'autres enfin, ces transports collectifs d'enthousiasme ou d'indignation, provoqués par des événements retentissants, qui étaient alors la seule forme de l'opinion publique.



BERTRAN DE BORN ET RICHARD CŒUR DE LION.

Bertran de Born, le maître du genre, ne fut point le patriote ardent et le profond politique que se représentait la romantique imagination d'Augustin Thierry. Il aimait la guerre, d'abord, sans doute, parce que c'était un caractère ardent et fougueux, mais aussi parce qu'elle est, pour un gentilhomme pauvre et néanmoins grand dépensier, une source d'honneurs et de profits : ne fait-elle pas monter le prix des bons « soudoyers » et ne délie-t-elle pas la bourse des hauts barons, même les plus avares?

Ne me tenez point pour batailleur parce que je veux que les riches hommes se querellent entre eux, car c'est alors que les pauvres varlets peuvent tirer d'eux quelque chose : un riche homme, par ma foi, est plus généreux et maniable en guerre qu'en paix

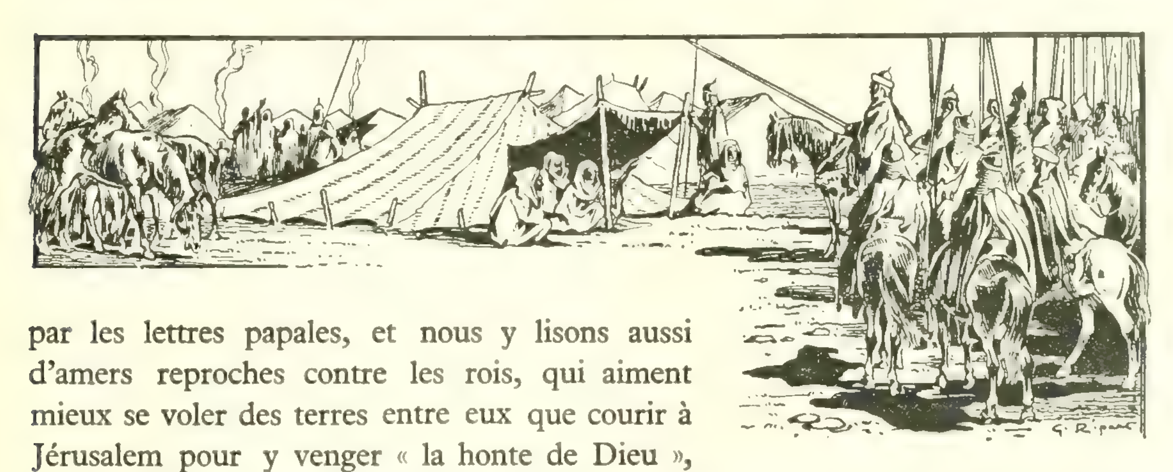
Ne doutons point qu'il n'ait fait à son cas particulier l'application de ces théories. Quand la guerre éclate, il se plaint de n'avoir pu encore « bosseler sa targe », « teindre en rouge son gonfanon blanc » ; mais il doit rester l'arme au poing, en attendant qu'on fasse pour lui les frais d'entrée en campagne :

Je puis vous aider, dit-il à Richard Cœur de Lion, moi et mes fidèles ; j'ai l'écu au col et le heaume en tête ; mais je ne possède ni Lusignan ni Rancon, et ne puis, sans argent, faire campagne au loin.

C'était au reste un tempérament poétique d'une force et d'une originalité singulières, et c'est dans ses strophes, énergiques et concises, que l'on trouvera

quelques-unes des plus brillantes images, quelques-uns des vers les mieux frappés que nous ait laissés notre ancienne poésie.

Les troubadours et les croisades Un grand nombre de *sirventés* sont relatifs aux croisades, surtout à la troisième et à la quatrième, qui coïncidèrent avec la pleine expansion de la poésie provençale. Ce sont essentiellement des sermons (plusieurs même se donnent ce titre) destinés à activer le recrutement des saintes milices : nous y retrouvons, sous une forme souvent éloquente et dramatique, les arguments mis en œuvre par les prédicateurs, fournis à ceux-ci



par les lettres papales, et nous y lisons aussi d'amers reproches contre les rois, qui aiment mieux se voler des terres entre eux que courir à Jérusalem pour y venger « la honte de Dieu », contre les papes, qui emploient à des fins profanes l'argent ramassé pour un autre usage, échos des rancœurs du menu peuple, dont la simple dévotion ne comprenait rien aux calculs de la politique.

Les expéditions contre les Sarrasins d'Espagne étaient plus faciles et promettaient des bénéfices plus immédiats ; de plus, ces ennemis tout proches constituaient pour le Midi un danger qui parut plusieurs fois imminent. Les *sirventés* dirigés contre eux sont donc particulièrement nombreux et vibrants : Marcabru, dès 1137, mêlant l'enthousiasme religieux à l'invective, adjurait les hauts barons d'aller purifier leurs souillures dans ce « lavoir » que la bonté de Dieu venait de leur ouvrir de l'autre côté des monts ; et le chant composé par Gavaudan, au lendemain du désastre d'Alarcos (1195), est une *Marseillaise* chrétienne où s'expriment, en termes d'une sauvage énergie, l'horreur du mécréant et la terreur du barbare guettant sa proie :

Ils sont si fiers, ceux qu'a rassemblés le roi de Maroc, qu'ils regardent le monde comme à eux. Quand ils plantent leurs tentes par les prés, Marocains et Marabouts font entre eux assaut de jactance : « Francs, disent-ils, cédez-nous la place ; Toulouse et Provence sont à nous ; à nous tout l'intérieur du pays, jusqu'au

Puy ! » Entendit-on jamais de si insolentes railleries de la bouche de ces chiens, de cette race sans foi ni loi ?

Ne livrons point, nous, fermes possesseurs de la grande loi, ne livrons point nos héritages à ces noirs chiens d'outre-mer. Que chacun songe à prévenir le danger : n'attendons pas qu'il nous ait atteints. Les Portugais et les Castillans, ceux de Galice, de Navarre, d'Aragon et de Cerdagne, qui étaient pour nous comme une barrière avancée, sont maintenant défaits et abattus.

Mais viennent les barons croisés d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Bretagne, d'Anjou, de Béarn, de Gascogne et de Provence : réunis à eux en une seule masse et l'épée à la main, nous entrerons dans la foule des Infidèles, coupant têtes et bras, jusqu'à ce que nous les ayons tous exterminés ; puis nous partagerons entre nous tout leur or.

Gavaudan sera prophète ; ce qu'il dit sera fait : les chiens périront, et là où Mahomet fut invoqué, Dieu sera honoré et servi.

LES TROUBADOURS ET LA CROISADE ALBIGEOISE Les pièces relatives à la croisade albigeoise présentent un intérêt plus vif encore. Cet intérêt n'est nullement diminué par le fait qu'elles traduisent rarement la pensée personnelle de leurs auteurs. Ceux-ci furent, pour la plupart, des clients des comtes de Toulouse et des rois d'Aragon, pour qui ils menèrent de véritables campagnes de presse. Les pièces composées au moment de la victorieuse randonnée de Raimon VII en Provence (1216-17) et du grand soulèvement de 1242 sont de précieux documents dont les historiens n'ont pas fait assez de cas. Il faut au reste que ces dévoués serviteurs aient sincèrement partagé les rancunes, les haines, les espoirs de leurs maîtres pour leur avoir donné une si éloquente expression. L'interminable *sirventés* de Figueira contre Rome, malicieusement composé sur l'air d'un cantique, est un réquisitoire écrit avec une fougue sans égale, où sont rassemblés tous les griefs de Raimon VII et de Frédéric II contre la papauté. Le véhément, l'ironique Peire Cardinal, implacable ennemi des Français et des clercs, est un pamphlétaire de premier ordre, et il faudra, pour retrouver l'équivalent de ses puissantes invectives, descendre jusqu'à Ronsard et d'Aubigné.

DÉCLIN DE LA POÉSIE PROVENÇALE La terrible crise qui, en ravissant au Midi son indépendance, fonda l'unité nationale, porta un coup mortel à la poésie des troubadours. Celle-ci, née en Limousin et en Périgord, avait trouvé, dans les trente dernières années du douzième siècle, ses plus zélés protecteurs chez les riches, voluptueux et incroyants seigneurs du Languedoc, les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges, les vicomtes de Béziers et de Narbonne, les châtelains du Carcassès et de l'Albigeois. Or c'est précisément sur ce pays que la tempête avait le plus violemment sévi : exilés, spoliés ou tremblants devant les sénéchaux du roi, les Mécènes de la veille n'avaient plus les moyens

d'encourager les poètes ou n'étaient plus d'humeur à le faire, sauf quand ils pouvaient les mettre au service de leur politique. La Provence, il est vrai, n'avait pas été enveloppée dans le désastre, non plus que le Rouergue et l'Auvergne ; mais le comte de Provence, Raimon-Béranger, était un prince grave et pieux qui se souciait médiocrement d'un art frivole et suspect à l'Église ; nous trouvons à la cour d'Aix beaucoup d'amateurs et très peu de professionnels. Quelques-uns de ceux-ci trouvèrent un asile auprès des comtes de Rodez, Henri Ier, Hugues IV et Henri II, du dauphin d'Auvergne Robert Ier, et de quelques châtelains du Velay, du Gévaudan et de la Gascogne ; mais la plupart préférèrent s'exiler et aller chercher fortune au delà des Pyrénées ou des Alpes.



RAMBAUT DE VAQUEIRAS.

LES TROUBADOURS EN ITALIE ET EN ESPAGNE Les marquis de Montferrat et les comtes de Savoie avaient, dès la fin du douzième siècle, accueilli plusieurs de leurs devanciers : Rambaut de Vaqueiras, pour ne citer que lui, avait été élevé par le « preux marquis », Boniface de Montferrat, au rang de confident et de compagnon d'armes. Les autres cours où ils trouvèrent le plus chaleureux accueil furent celles des seigneurs, pour la plupart gibelins, de la Haute-Italie, les Malaspina, dans la Lunigiane, les San-Bonifacio à Vérone, les Da Romano à Padoue, les Este à Ferrare ; ils ne firent, au contraire, dans la guelfe et démocratique Florence que de fugitives et rares apparitions. Un peu plus tard ils se mêlèrent aux luttes entre Frédéric II et les communes lombardes, entre Manfred et Charles d'Anjou, entre Aragonais et Angevins, et l'écho des passions politiques et religieuses retentit puissamment dans leurs vers. La poésie provençale, où s'exercèrent de nombreux Italiens, comme Sordello, Lanfranc Cigala, le farouche Alberico da Romano et Thomas II de

BONIFACE DE MONTFERRAT.

Savoie, fut donc très florissante dans la Péninsule. Elle y soutint, jusqu'à l'extrême fin du treizième siècle, la concurrence avec les productions de l'école sicilienne, qui n'étaient qu'un pâle reflet des siennes, et ne s'éclipsa que devant les premiers rayons du *dolce stil nuovo*.

Il y avait longtemps que les troubadours connaissaient aussi le chemin de l'Espagne. Dès le milieu et surtout à la fin du douzième siècle, les comtes de Barcelone, bientôt rois d'Aragon, en avaient entraîné dans leurs États un grand nombre, et des plus illustres ; ils pullulèrent autour d'Alfonse II, qui ne dédaignait pas de rivaliser avec eux, dans leur langue même, de Pierre, le chevaleresque et léger vaincu de Muret, de Jacques Ier, qui semble pourtant leur avoir témoigné beaucoup moins de bienveillance. Un grand nombre aussi furent attirés en Castille par le renom de science et de munificence d'Alfonse « le savant » ; d'autres enfin durent pousser jusqu'en Portugal, puisque c'est dans la langue de ce pays que poétisèrent leurs premiers imitateurs espagnols. Mais leur nombre était excessif (il « pleuvait » des jongleurs, dit l'un d'eux), excessives aussi leurs espérances, et leurs prétentions disproportionnées aux services qu'ils pouvaient rendre, au plaisir qu'ils pouvaient procurer. C'est en vain qu'ils essayèrent d'élargir leur domaine, de s'élever, comme Guiraut Riquier et At de Mons, jusqu'aux plus hautes questions philosophiques et religieuses, qu'ils s'affublèrent du titre de « docteur » et allèrent jusqu'à donner aux rois des leçons de politique et de morale ; ils finirent par les lasser, ces princes où ils s'obstinaient à ne voir que des « fontaines de dons » perpétuellement jaillissantes ; et beaucoup sans doute, comme Guiraut Riquier lui-même, durent, après une longue odyssée de quémandeurs éconduits, regagner tristement leurs pénates.



LES JONGLEURS.

LA POÉSIE BOURGEOISE : LE « GAI SAVOIR » Ceux qui ne les avaient pas quittés s'efforçaient, eux aussi, de s'accommoder tant bien que mal aux exigences et aux goûts du temps. Pour désarmer les soupçons de l'Inquisition, le Toulousain Montanhagol, sans au reste changer grand'chose aux formules consacrées, invente la théorie du pur amour, « d'où procède chasteté » ; sans pousser

aussi loin le paradoxe, Sordel, vieux pécheur repenti, et quelques autres protestent que leur premier souci est de « sauvegarder l'honneur » de la dame qu'ils adorent : aussi les adorations de ce genre se rapprochent-elles de plus en plus d'un banal hommage. D'autres enfin cherchent à recruter de nouveaux protecteurs dans le monde des bourgeois et des marchands enrichis en flattant leurs goûts, sérieux ou frondeurs, et se livrent de préférence à la poésie morale, religieuse ou satirique ; mais il eût fallu, pour vaincre l'indifférence du public, un talent qu'en général ils ne possédaient pas : leur morale est vulgaire, leur satire trop générale, et leurs œuvres didactiques gâtées par une verbeuse platitude.

Aussi vers la fin du treizième siècle la classe des jongleurs ou troubadours professionnels disparaît-elle, ou peu s'en faut ; en revanche le goût de la poésie, ou du moins de la composition en vers, se répand assez largement parmi les petits seigneurs, les bourgeois, les gens de loi, les étudiants, les clercs même : au début du quatorzième siècle, un Bertran Carbonel, marchand de Marseille, enferme en des couplets passables la grossière philosophie d'un commis voyageur ; un Raimon de Cornet, d'abord prêtre séculier, puis moine, un Peire de Ladils, avocat de Bazas, essaient, non sans quelque talent et avec de singuliers raffinements de forme, de ressusciter la chanson, la tenson et le sirventés. C'est dans ce monde de culture très moyenne que se forma, à Toulouse, la compagnie du Gai Savoir, qui institua, en 1323, à l'imitation des pays du Nord, ces concours fameux où furent couronnées, jusqu'au début du seizième siècle, des pièces en langue d'oc. Il nous en reste une soixantaine : les meilleures ne dépassent pas le médiocre, et beaucoup sont franchement détestables ; jamais les encouragements académiques n'ont sauvé une littérature condamnée par les circonstances (1).

II

LA CHANSON DE GESTE ; LE ROMAN D'AVENTURE ; LA NOUVELLE A côté de cette exubérance des genres lyriques, la poésie narrative fait, nous allons le voir, assez piètre figure. Il ne faudrait pas en conclure que les récits de guerre et d'amour fussent moins goûtés au Midi qu'au Nord : nous savons en effet, par les *ensenhamens* de Guiraut de Cabrera et de Guiraut de Calanson, que les

(1) Voy. A. JEANROY, *les Joies du Gai Savoir*, Toulouse, 1914 (*Bibliothèque méridionale*, première série, tome XVI), et J. ANGLADE, *Los Leys d'Amors*, Toulouse, 1919-20 (même collection, t. XVII-XX).

chansons de geste et les romans d'aventure tenaient une grande place dans le répertoire des jongleurs, et, de plusieurs de ceux-ci, il nous est dit qu'ils excellaient dans l'art de conter et même de lire. Mais les œuvres françaises furent de bonne heure comprises dans les cercles aristocratiques, et, pour les rendre accessibles à tous, il suffisait de leur faire subir quelques retouches superficielles ; ainsi se forma une langue hybride, où se mêlent des formes françaises, des formes provençales et d'autres mixtes, qui n'existent en réalité dans aucun dialecte. C'est dans cette langue artificielle que sont rédigés non seulement des remaniements d'œuvres françaises comme *Girart de Roussillon* et *Fierabras*, mais des œuvres originales comme *Daurel et Beton*, *Aigar et Maurin*, et la première partie de la *Chanson de la Croisade albigeoise*. — *Girart de Roussillon* est une très belle chanson de geste, d'un style vigoureux et sobre, riche en épisodes pathétiques, et qui n'est guère inférieure à *Raoul de Cambrai* et à la *Chanson des Lorrains*, dont elle se rapproche par l'intrigue et plusieurs épisodes ; *Fierabras* aussi suffirait à nous rendre la saveur de l'original français, si celui-ci, comme le *Girart* primitif, s'était perdu.

Ce sont les deux seuls spécimens du genre épique que nous offre la France méridionale. *Daurel et Beton*, *Aigar et Maurin*, de même que *Jaufré*, *Blandin de Cornouailles* et *Guillaume de la Barre* sont de purs romans d'aventure, procédant, les uns de la chanson de geste, les autres des récits arthuriens. Le dernier, écrit en 1318, par Arnaut Vidal de Castelnaudary, l'un des premiers lauréats du consistoire toulousain, pour un petit seigneur du Languedoc, nous prouve que la vogue de ce genre survécut même à celle de la chanson courtoise.

Dans *Flamenca*, au contraire (écrit en 1234, dans le Bas-Languedoc, par un clerc instruit et spirituel), la fiction est réduite au scénario, très simple : l'histoire d'un mari jaloux, copieusement puni, en dépit de ses précautions, et miraculeusement converti, sans s'être un instant douté de son infortune ; ce qui fait le fond de l'ouvrage, ce sont des descriptions de la vie seigneuriale, dont la précision touche au réalisme, et des analyses de caractères, curieuses et subtiles, relevées d'une pointe de très fine ironie. De toutes les œuvres du treizième siècle, c'est une de celles qui conservent, pour un lecteur moderne, le plus de charme.

Par les dimensions, *Flamenca* est un roman ; mais par le caractère, c'est une « nouvelle ». Ce genre, bref récit, en vers ou en prose, d'une aventure, réelle ou vraisemblable, dont le cadre est emprunté à la vie contemporaine, est une création des Provençaux. Il fut, au treizième siècle, assez fécond, mais devait être tenu en médiocre estime, car beaucoup de spécimens s'en sont perdus. Ceux que le temps a épargnés sont de valeur fort inégale : les trois récits en vers de Raimon Vidal de Besalu,

écrits entre 1200 et 1230, sont plus que médiocres ; l'auteur, plus grammairien que poète (on a de lui un traité de poétique, pédantesque et vide), raconte lourdement, décrit maladroitement, et s'empêtre dans des digressions sans intérêt. Il y a au contraire des scènes charmantes de naturel et d'une naïveté souvent malicieuse dans les *Biographies des Troubadours*, écrites dans la seconde moitié du treizième siècle par Uc de Saint-Circ et d'autres auteurs inconnus ; ce petit ouvrage, tissu d'anecdotes où la vérité historique n'a rien à voir, a servi de modèle aux premiers recueils italiens comme le *Novellino* et les *Conti di antichi Cavalieri;* il nous permet donc de revendiquer comme nôtre un genre qui devait bientôt atteindre à la perfection entre les mains de Boccace et de Chaucer, et nous revenir, deux siècles plus tard, sous un costume étranger.

III

L'HISTOIRE L'historiographie en vers serait à peine digne d'être mentionnée si elle ne fournissait un curieux fragment, d'origine fort ancienne, et un véritable chef-d'œuvre. La *Chanson d'Antioche*, dont nous n'avons qu'une faible partie (707 vers), paraît avoir été le remaniement, exécuté à la fin du douzième siècle, d'un récit de la première croisade, écrit avant 1126, par un chevalier limousin, Grégoire Béchada, qui avait pris part à l'expédition et s'y était distingué. La *Chanson de la Croisade albigeoise* se compose de deux parties, profondément différentes par le style et l'esprit qui les animent : la première est l'œuvre d'un Navarrais, Guilhem de Tudela, à la fois clerc et jongleur, aux gages de Baudouin de Toulouse, et par conséquent partisan des croisés, qui raconte, sans flamme et sans parti pris, les faits survenus de 1210 à 1213. La seconde est d'un anonyme, probablement Toulousain, ennemi acharné de Montfort et des Français, qui nous retrace, dans un style négligé, mais nerveux et vibrant, quelques-uns des événements qui se déroulèrent de 1213 à 1219, ceux, probablement, auxquels il avait assisté ; c'est moins une narration suivie qu'une série de tableaux, peuplés de personnages qu'anime une vie intense ; les récits du concile de Latran (1213) et du siège de Toulouse (1216-17) sont des fresques vraiment puissantes d'où se dégage une saisissante impression de réalité (1).

(1) Voy. l'éd. de P. Meyer, dans les publications de la Société d'Histoire de France, Paris, 1875.

VIES DE SAINTS ; ENCYCLOPÉDIES VERSIFIÉES La littérature hagiographique et didactique est plus riche, mais de qualité inférieure. J'ai déjà cité plus haut le fragment sur *Boèce* (258 vers) et la *Vie de sainte Foi*, morceaux intéressants surtout par leur antiquité ; quant à l'*Évangile de l'Enfance*, aux *Vies de sainte Énimie, de sainte Marguerite, de saint Georges, de saint Trophime* et bien d'autres, ce sont des compositions très frustes, destinées à des lecteurs, ou plutôt à des auditeurs ignorants et naïfs. Les cercles aristocratiques, pour lesquels travaillaient les poètes expérimentés, n'encourageaient évidemment pas ce genre de littérature. A en juger d'après son contenu, le *Breviari d'Amor*, écrit de 1288 à 1292 par le moine biterrois Matfré Ermengau, devait être surtout destiné à la bourgeoisie instruite et curieuse : c'est une encyclopédie, conçue sur un plan assez original, qui expose, en plus de 34 000 vers, la théologie, l'astronomie, la morale et bien d'autres sciences.



GASTON PHŒBUS ET FROISSART.

Dès le début du quatorzième siècle, la langue littéraire créée par les troubadours s'éteint ; les dialectes locaux servent exclusivement aux usages journaliers et le français s'impose peu à peu à tout le Midi comme langue littéraire : c'est en français que Raimon Vidal rimait dès 1338, en l'honneur de quelques seigneurs et dames du pays de Foix, son poème allégorique de *la Chasse aux médisants;* et c'est un poème français, l'interminable et fastidieux *Méliador*, que Gaston Phœbus se faisait lire par Froissart, en 1388, dans la grande salle de son château d'Orthez, pour abréger les longues soirées d'hiver. Ainsi l'hégémonie littéraire, suivant de près l'hégémonie politique, venait la compléter et l'affermir.



CHAPITRE II

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIIe SIÈCLE

I. L'aristocratie dans les provinces du Nord; sa culture et ses goûts. — II. La littérature d'imagination; ses sources et ses caractères. — III. Les romans antiques. — IV. Les romans bretons. — V. Les romans d'aventure. — VI. La poésie lyrique. — VII. Les fabliaux. — VIII. Le roman de Renart. — IX. Littérature scientifique, morale, didactique, satirique. — X. Le théâtre. — XI. L'histoire. — XII. La littérature française à l'étranger.



DANS la France du Nord aussi bien que dans celle du Midi, la production littéraire à l'époque qui nous occupe est presque tout entière (si l'on excepte quelques œuvres de pure édification) destinée à la classe aristocratique ; ce sont donc les goûts et les besoins intellectuels de cette classe qui nous y apparaissent comme à travers un miroir ; et nous constatons qu'ils étaient infiniment plus variés et plus sérieux que ceux de la haute société méridionale.

I

GOUTS LITTÉRAIRES DE LA NOBLESSE

Les troubadours s'attachaient rarement, ou pour peu de temps, à un protecteur : ils promenaient librement, çà et là, leur brillant répertoire, qui pouvait amuser, étonner, éblouir un instant, mais ne fournissait à l'esprit aucun aliment substantiel. Dans les provinces du Nord, au contraire, nous voyons de très bonne heure certains barons offrir, sinon des gages

fixes, au moins une rémunération, suffisante pour les retenir, à des écrivains auxquels ils commandent des œuvres de longue haleine, qui n'ont pas toutes, tant s'en faut, la récréation pour but. A côté des romans et des contes, la littérature religieuse, morale, historique y tient une belle place. En Normandie notamment et dans le sud de l'Angleterre, qui fut, à partir de 1066, un fief politique et intellectuel de la Normandie, cette place fut de très bonne heure prépondérante. Dès le premier quart du douzième siècle, Aélis de Louvain, femme de Henri Ier, se fait traduire par un auteur resté anonyme le merveilleux récit des voyages de saint Brandan, et par Philippe de Thaon un *Bestiaire;* après la mort de son mari (1135) elle fait raconter sa vie par un certain David. Marie de France, une trentaine d'années plus tard, écrit des *Lais* pour Henri II, des fables pour un fils naturel de ce prince, et dédie à un « prud'homme » resté inconnu une traduction du *Purgatoire de saint Patrice.* Maître Wace, écrivain attitré de la cour, rédige des œuvres historiques, importantes par le sujet et la dimension, et traduit de nombreuses vies de saints.

LA COUR DES PLANTAGENETS Henri II n'était pas seulement un chevalier accompli, expert en tous les exercices du corps, grand chasseur et grand jouteur : c'était un lettré qui s'entourait de théologiens, de juristes, d'historiens ; peut-être à aucun prince n'ont été dédiés plus d'ouvrages et plus divers : il se piquait d'être, en fait de style, un connaisseur, « l'homme du monde le plus capable de juger une œuvre bien présentée et bien écrite ». Wace, qui lui décerne cet éloge, en fit l'épreuve à ses dépens : vieilli, lent au travail, il fut remplacé, dans ses fonctions d'historiographe, par un rival plus jeune, plus habile à développer une situation, à enjoliver un épisode.



HENRI II.

Cette famille des Plantagenets joua un rôle capital dans l'histoire de notre littérature. La séduisante et légère Éléonore avait été une zélée protectrice des troubadours. Ses deux filles, que j'aurai à mentionner plus

loin, acclimatèrent au Nord la poésie lyrique du Midi. Ses fils, eux aussi, avaient hérité de ses goûts : Richard Cœur de Lion et Henri Court Mantel furent envers les troubadours, tourbillonnant autour d'eux, d'une prodigalité qui devint légendaire ; Geoffroi, leur frère cadet, avait attiré, dans son duché de Bretagne, le trouvère champenois Gace Brulé.

Beaucoup de grands seigneurs, là et dans les autres provinces du Nord, ne se bornaient pas à protéger les poètes, mais rivalisaient volontiers avec eux ; savoir tourner un couplet et y adapter une mélodie paraissait le complément nécessaire d'une éducation soignée : dans la liste de nos chansonniers figurent des comtes, des ducs et jusqu'à des rois ; plusieurs gentilshommes s'imposèrent même la tâche, singulièrement plus ardue, de composer des romans.

II

LE ROMAN : SES CARACTÈRES Jusqu'au milieu du douzième siècle, la chanson de geste était à peu près la seule pâture spirituelle de la noblesse, qui s'imaginait y retrouver, parmi des embellissements dont elle n'était sans doute pas dupe, le souvenir de ses gloires passées. C'est vers cette époque que le départ se fait nettement dans son esprit entre la fiction et la vérité historique : et voilà pourquoi, tandis qu'elle fait traduire par des clercs les chroniques latines les plus autorisées, elle demande aux « trouveurs » de lui ouvrir toutes grandes les portes de la fantaisie. Les romans se meuvent donc dans une atmosphère d'irréalité : alors que, dans les héros des chansons de geste, nous retrouvons, notés avec une singulière précision, les traits qui réellement caractérisent le baron français au douzième siècle, — le dévouement à douce France, la haine du mécréant, la fidélité au suzerain, le souci de l'honneur familial, et que ces sentiments règlent toutes ses actions, — le héros de roman nous apparaît comme sans lien avec son époque : il semble n'être ni chrétien, ni Français, ni suzerain, ni vassal : sa religion se borne à quelques gestes et à quelques formules ; dégagé de toute obligation féodale, son unique occupation est de courir des aventures sans but, ou dont l'unique but est de faire briller sa bravoure et de conquérir celle qui a captivé son cœur ; sans doute son idéal (nous allons le noter) était bien celui



qui ravissait cette époque; mais il pouvait être, et il a été aussi celui d'époques et de pays tout différents.

Ce programme, qui consiste à bercer l'esprit de spectacles sans cesse renouvelés, à le déconcerter par d'étranges combinaisons d'événements, nos romanciers l'ont brillamment rempli : jamais l'imagination n'a plus largement déployé ses ailes; jamais la « fée romantique » n'a évoqué, de sa baguette magique, un monde plus bigarré et prestigieux. Mais de cette richesse d'invention ne nous hâtons pas de faire honneur à nos jongleurs du douzième siècle : la matière de leurs récits, ils l'ont presque toute empruntée; ils l'ont demandée aux contes populaires, aux légendes épiques ou mythiques de tous pays, à l'antiquité classique et alexandrine, aux mondes celtique, germain et anglo-saxon, à Byzance, à l'Inde, à la Perse, à l'Orient tout entier. C'est le trésor amassé par tous les siècles sous toutes les latitudes qui est venu se condenser entre leurs mains industrieuses par mille canaux sinueux et enchevêtrés : et c'est pourquoi la recherche de leurs « sources », avant d'avoir livré tous ses secrets, suffira-t-elle à occuper encore des générations d'érudits.



Ce trésor, ils l'ont abondamment répandu par le monde. C'est par leur entremise qu'il a défrayé toutes les littératures de l'Europe médiévale et fourni aux littératures modernes quelques-uns de ses plus brillants joyaux : ils ont donc surtout joué ce rôle de propagateurs et d'intermédiaires qui paraît dévolu aux gens de notre race.

PORTÉE SOCIALE DU ROMAN S'ils l'ont joué avec ce succès inouï, c'est qu'ils étaient eux-mêmes des représentants authentiques de cette race, douée, au fond, de plus de sens pratique que d'imagination. Leurs œuvres, en dépit de leur cadre fantastique et des folles arabesques qui s'y enroulent, ont une portée sociale très visible : s'ils ne peignent pas la vie réelle, ils peignent l'idéal qui y présidait : les aventures sont fictives, mais les qualités, les vertus qui s'y manifestent — le mépris du danger, la religion de l'honneur, le respect ou le culte de la femme — sont de celles que ce siècle mettait au-dessus de tout : de même que les Xipharès et les Pyrrhus sont, embellis et agrandis, de jeunes gentilshommes de 1660, de même les Gauvain et les Lancelot sont exactement ce qu'eussent voulu être les jeunes nobles du temps de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste.

De même que nos romanciers analysent curieusement cet esprit courtois qui

s'était formé chez nous, ils décrivent avec complaisance les aspects extérieurs de la vie de société dont la France donnait le modèle, que l'Europe tout entière nous enviait et s'efforçait de copier. Ces descriptions de la haute vie d'alors, qui aujourd'hui n'intéressent plus guère que l'archéologue, ont été pour beaucoup dans le succès qu'ils ont obtenu. Leur style enfin a déjà les qualités essentielles de notre prose classique : moins solennel, moins archaïque que celui des chansons de geste, il est plus vif, plus rapide, plus varié, plus rapproché de la vie ; parfois verbeux, il est du moins, même quand la pensée se raffine jusqu'à la subtilité, d'une aisance et d'une clarté parfaites : c'est déjà un excellent instrument d'exposition et d'analyse.

Ce qui leur manque, à ces œuvres si séduisantes à tant d'égards, c'est une qualité que nous ne devions acquérir que par un commerce plus assidu avec l'antiquité, le souci et l'art de la composition : elles ne sont, pour la plupart, qu'un chapelet d'aventures sans suite : l'unité d'intérêt n'y manque pas moins que l'unité d'action, car ce sont souvent des héros successifs, au reste fort peu différents entre eux, qui retiennent tour à tour notre attention ; mais c'est un défaut auquel le moyen âge ne fut jamais sensible : les âmes d'enfants préfèrent l'éclat et la variété des couleurs à la fermeté et à l'harmonie du dessin.

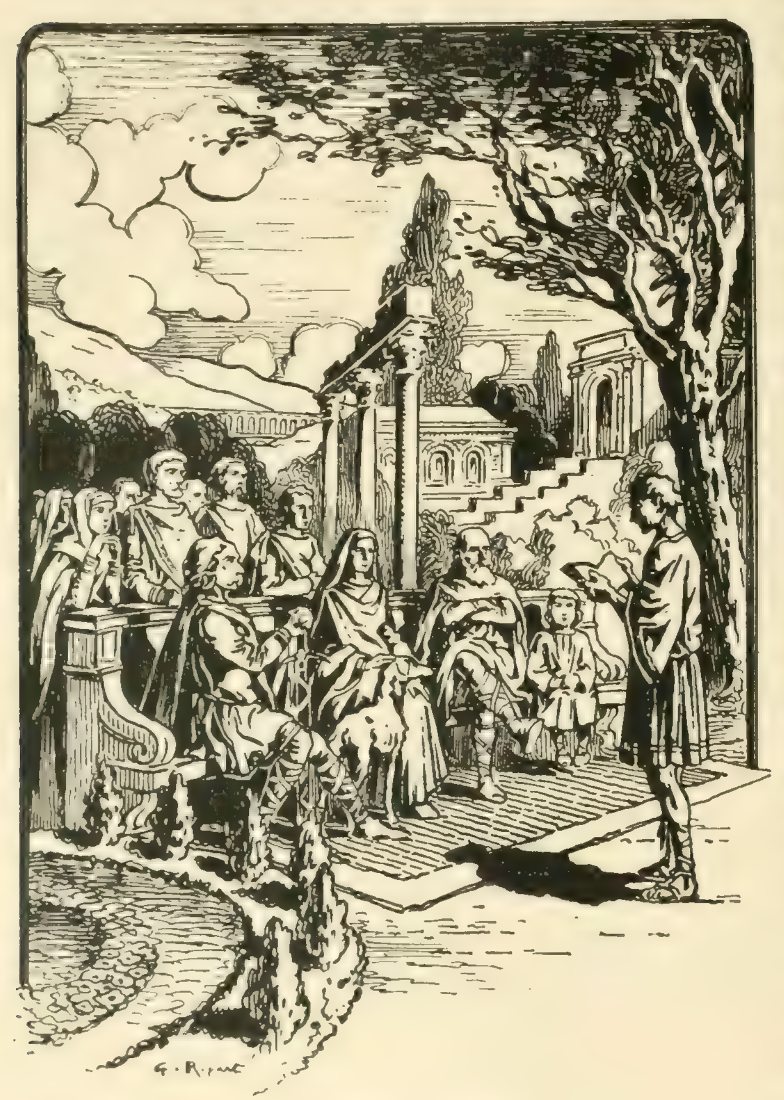
Par l'emploi des mêmes procédés, aussi bien que par l'esprit qui les anime, tous les romans courtois, quelque sujet qu'ils traitent, sont étroitement apparentés. Il ne faut donc pas attacher une importance absolue à l'ancienne classification qui les partage, d'après la provenance des thèmes traités, en romans « antiques », romans « bretons », romans « byzantins », romans « gréco-orientaux », romans « arabes », etc. ; cette provenance, en effet, est souvent très difficile à déterminer et certaines œuvres pourraient également figurer dans plusieurs de ces catégories. Les deux premières seules sont bien distinctes, et il y a intérêt à réunir les autres sous une rubrique plus générale et qui laisse intacte la question d'origine, celle de « roman d'aventure ».

III

LES ROMANS ANTIQUES ; LEURS MODÈLES

Nos plus anciens romans courtois sont des imitations d'œuvres antiques : le roman de *Thèbes* est fondé sur la *Thébaïde* de Stace, ou peut-être sur un abrégé de ce poème ; celui d'*Énéas* sur l'*Énéide* de Virgile, celui de *Troie* sur des histoires en prose latine, rédigées à l'époque impériale et attribuées, l'une au « Crétois » Dictys et l'autre au « Phrygien »

Darès (1). Les auteurs de ces romans considéraient leurs modèles comme des sources dignes de foi (Dictys et Darès notamment, qui se donnaient comme témoins oculaires des événements, et dont les récits semblaient se contrôler l'un par l'autre, inspiraient une entière confiance), et par conséquent ils prétendaient faire, au moins dans une certaine mesure, œuvre d'historiens ; leur but n'est donc pas seulement de récréer, mais aussi d'instruire ; ils destinent leur œuvre, non à la récitation devant un public composite et sans cesse renouvelé, mais à la lecture, probablement à la lecture faite à haute voix, devant des amateurs de pensées choisies et de beau langage : la forme nouvelle qu'ils adoptent (le vers octosyllabique à rimes plates) et les prétentions qu'ils affichent en font foi : nous sommes ici à cent lieues de la libre et rude inspiration des jongleurs de geste.



LA LECTURE DU ROMAN.

Tous ces romans appartiennent à la même région : celui de *Thèbes* a été écrit,

(1) Je suis obligé de laisser de côté des imitations d'Ovide, à peu près contemporaines : un petit poème sur *Pyrame et Thisbé*, œuvre charmante en sa vigoureuse concision, d'un anonyme normand, et le *Philoméla*, où Chrétien de Troyes a délayé en 1500 vers un épisode qu'Ovide avait traité en 250 (*Métamorphoses*, livre VI).

aux environs de 1150, entre Limoges et Poitiers ; celui d'*Énéas*, une dizaine d'années plus tard, pour la cour de Normandie ; il est à peu près certain que c'est pour le même public que fut rédigé celui de *Troie*, postérieur de quelques années : il est en effet de Benoît de Sainte-Maure, qui devint l'historiographe de Henri II, et qui a intercalé dans son poème, assez mal à propos, un emphatique éloge de la reine Éléonore.

Ce n'était pas la première fois que la matière antique était exploitée par nos trouveurs : dès les premières années du douzième siècle, et dans une région toute différente, probablement en Dauphiné, un certain Albéric (1) avait composé, d'après des ouvrages en prose de la basse époque, où s'étalaient les plus extravagantes fictions, un poème sur Alexandre, dont il ne nous reste qu'un fragment et qui devait être, à plusieurs reprises, remanié et amplifié. Mais lui-même et ses continuateurs sont encore sous une étroite dépendance des chansons de geste et ne font aucun sacrifice à l'esprit courtois. Nous avons là une preuve indirecte que c'est seulement vers le milieu du douzième siècle et dans les domaines des Plantagenets, qui servaient de trait d'union entre la civilisation du Nord et celle du Midi, que cet esprit commença à revêtir une expression littéraire.

Ni la composition de ces romans ni l'éclatant succès qu'ils obtinrent ne doivent nous surprendre : il y eut en effet, au douzième siècle, une renaissance des études classiques, autrement brillante que celle à laquelle Charlemagne a attaché son nom. Jamais encore les maîtres de grammaire et de rhétorique, qui seront, au treizième siècle, éclipsés par les maîtres de philosophie et de théologie, n'avaient attiré autour de leurs chaires autant de disciples ; jamais on n'avait lu avec la même passion les historiens et les poètes de Rome ; Jean de Salisbury maniait la prose, Gautier de Châtillon tournait l'hexamètre avec une élégance, une maîtrise jusqu'alors inconnues. Peu à peu ces parfaits humanistes eurent l'idée de faire passer les beautés qu'ils admiraient dans cette langue vulgaire qui désormais avait fait ses preuves, et de les rendre ainsi accessibles à ce public aristocratique dont la curiosité égalait la libéralité. « Celui qui unit la science au talent ne doit pas mettre sous le boisseau ces trésors ; mais il doit les répandre avec discernement et en faire profiter ceux-là seulement que leur éducation rend dignes de les goûter, c'est-à-dire les clercs et les chevaliers : que les autres, de quelque métier qu'ils soient, quittent la place ; ils sont aussi capables de me comprendre que les ânes de jouer de la harpe. » Voilà ce que déclare, dans son

(1) Cet auteur est nommé, dans la traduction allemande de son ouvrage (voy. plus loin, p. 354), Albéric de « Besançon » ; mais il est probable qu'il faut lire : « Briançon », le dialecte qu'il emploie étant nettement méridional.

prologue, l'auteur du roman de *Thèbes*, qui allègue l'exemple d'Homère et de Platon, de Cicéron et de Virgile : et bientôt vingt autres, qui entreprendront la même tâche, lui feront écho (1).

DÉFORMATION DE CES MODÈLES Les auteurs des romans « antiques » ne sont pas de simples traducteurs, mais des adaptateurs qui transforment hardiment leurs modèles. Ils n'ont, tout d'abord, à aucun degré, le respect de ce que nous appelons la couleur locale. Thèbes et Troie sont, chez eux, des villes féodales entourées de murs à créneaux, défendues par des bretèches et des barbacanes, bien pourvues de moutiers et d'abbayes ; les pontifes, auspices et devins sont transformés en « provoires » ou en évêques, qui font des processions et ordonnent des jeûnes ; les héros grecs ou troyens deviennent des barons, des marquis, grands jouteurs, grands « donneurs », galants envers les dames, pratiquant enfin toutes les lois de la courtoisie ; Achille et Patrocle sont « larges à merveille », très préoccupés de « retenir » à leur service les meilleurs chevaliers ; Ajax, dans sa jeunesse, avait « fait mainte chanson » ; Priam écoute volontiers les jongleurs et ne leur refuse jamais une robe, fût-elle toute neuve.



Mais ce travestissement baroque, dont il serait facile de s'égayer (et la critique, depuis cinquante ans, n'y a pas manqué), n'est sûrement pas un effet de la naïveté ou de l'ignorance. Nos traducteurs étaient de trop bons humanistes pour partager l'erreur vulgaire, qui ne faisait entre des hommes d'âge si divers aucune différence. Mais ils n'ont pas voulu choquer les préjugés de leurs lecteurs, les éblouir d'une vaine érudition, les dérouter par l'emploi de vocables inconnus. Ces concessions



(1) Sur l'imitation de l'antiquité au douzième siècle, voy. E. FARAL, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois au moyen âge*, Paris, 1913.

ont été de tous temps, dans une mesure diverse, la loi du théâtre et du roman. Les Italiens de Shakespeare, les Romains de Corneille, les Grecs de Racine, sont surtout des contemporains d'Élisabeth, de Richelieu, de Louis XIV, et c'est par cela même qu'ils charmèrent, beaucoup plus que ne l'eussent fait de glaciales restitutions à la façon de *Salammbô.*

D'autres transformations plus profondes attestent, plus clairement encore, la même préoccupation. C'est certainement de parti pris que nos auteurs suppriment toute allusion à des mœurs abolies et à une religion dont ils ne pouvaient feindre de partager les erreurs : dans *Énéas* les jeux funèbres en l'honneur d'Anchise, auxquels Virgile avait consacré un demi-chant, sont expédiés en trois vers. Ce ne sont point les Furies, mais le désespoir, qui provoque l'accès de colère frénétique d'Amata ; ce n'est pas le trait de Cupidon, mais un baiser d'Ascagne, qui enflamme le cœur de Didon. Dans *Troie,* l'intervention des dieux, si fréquente chez Darès et Dictys, est systématiquement écartée.

Les additions ne sont pas moins caractéristiques que les suppressions : elles consistent, d'une part, en descriptions détaillées d'armes, de parures et surtout d'objets étranges, prodiges d'ornementation ou de mécanique, et, d'autre part, en épisodes galants. Ces additions, d'abord discrètes, s'allongent jusqu'à devenir de fort encombrants hors-d'œuvre.

LE MERVEILLEUX MÉCANIQUE La curiosité pour les objets ou édifices fantastiques et le goût de ce qu'on a appelé le merveilleux mécanique avaient été répandus en Occident par les fabuleuses relations des voyageurs sur les merveilles de l'Orient, par des traditions légendaires sur les expéditions d'Alexandre dans l'Inde et la Perse, par des traités sur les merveilles du monde, qui abondèrent dans les écoles dès le dixième siècle. A ce goût nos auteurs sacrifient dans des mesures diverses : celui de *Thèbes* n'a décrit, il est vrai, qu'un char de guerre et une tente, mais il y fait figurer plus de tableaux mythologiques, cosmographiques et historiques que n'en pourrait contenir le plus vaste musée. Ce sont là de pauvres inventions à côté de celles d'*Énéas* et de *Troie.* Dans ce dernier poème, la Chambre de beauté, où cent pucelles soignent les blessures d'Hector, est vraiment un luxueux et confortable hôpital ; le héros peut y charmer les loisirs de sa convalescence en contemplant de stupéfiants automates, chefs-d'œuvre de trois « poètes et doc-



teurs » : une jongleresse qui, sans jamais perdre l'équilibre, exécute mille tours, un jongleur qui joue à la fois de douze instruments, un damoiseau tenant une pomme dont la vue chasse les idées noires. Dans *Énéas*, le tombeau de Camille est une superposition d'étages progressivement évasés, reposant sur une colonne unique et (j'omets force détails) dominée par un miroir magique où se reflète l'image de l'ennemi, de si loin qu'il apparaisse. L'auteur de *Troie* veut bien nous confier que son ambition eût été d'écrire une « Image du monde » où il en eût dénombré les merveilles : il semble vraiment qu'il ait voulu nous en donner ici un avant-goût.

LES ÉPISODES GALANTS Le nombre et la dimension des épisodes galants s'accroissent, d'un poème à l'autre, dans la même proportion. L'auteur de *Thèbes* se borne à ébaucher une innocente et brève idylle entre Penthésilée et Antigone et à décrire longuement la douleur qui accable Ismène à la mort de son fiancé Aton ; mais celui d'*Énéas*, non content de traduire amplement le quatrième chant de son modèle, ajoute de son cru un récit, en seize cents vers, des impétueuses amours d'Énéas et de Lavine. Ce sont aussi des inventions de Benoît, dans *Troie*, que les épisodes consacrés aux amours de Jason et de Médée, de Pâris et d'Hélène, d'Achille et de Polyxène, de Diomède et de Briséis, épisodes qui, mis bout à bout, formeraient presque le cinquième du poème.

Ces épisodes ne témoignent pas d'un art bien raffiné, ni même de beaucoup de réflexion. Si l'on excepte le dernier, où Benoît nous peint, avec une ironie et une verve assez personnelles, le manège d'une coquette évoluant adroitement entre ses deux amants et passant sans trop de répugnance des bras de l'un aux bras de l'autre, ils sont faits surtout à l'aide de recettes empruntées aux auteurs classiques ou peut-être à des grammairiens qui les y auraient déjà recueillies ; la peinture de l'amour (qui est au reste la passion instinctive et sans nuances des chansons de geste), de ses symptômes et de ses progrès, doit beaucoup à la poésie des troubadours et aussi à Ovide, dont nos auteurs ont rassemblé et développé les brèves indications avec la maladroite lourdeur d'écoliers trop zélés.

En dépit de cette maladresse ils inaugurent une méthode et fraient une voie ; c'est en les imitant que les auteurs de romans s'habitueront à regarder autour d'eux et en eux-mêmes ; ils ont introduit dans notre littérature la description des objets et l'analyse des sentiments, également absentes des chansons de geste : on peut donc dire sans exagération que d'eux date une période nouvelle dans l'histoire de notre littérature d'imagination.

IV

UN MONDE FÉERIQUE La matière de Bretagne est proprement le domaine de la fantaisie ; c'est un monde enchanté où, à chaque pas, surgit le prodige. Des fontaines dont l'eau, quand on la trouble, excite la tempête, des châteaux tournoyants, d'autres qui, après avoir offert au passant une magnifique hospitalité, s'évanouissent brusquement, d'autres encore, environnés, en guise de murs, d'impénétrables nuées, des ponts étroits et coupants comme des lames de rasoir ou jetés entre deux eaux, des anneaux qui rendent invisibles ou font perdre la mémoire, des épées qui s'abattent tout à coup sur le lit où le héros doit reposer, voilà les objets qui le peuplent. Les êtres qui le traversent, ce sont des nains difformes, caustiques et vindicatifs, des géants monstrueux, geôliers de belles captives ou mainteneurs de « coutumes » absurdes et cruelles, des fées qui entraînent les mortels dans des pays de rêve d'où l'on ne revient pas, ou de mystérieuses « pucelles », aux yeux ensorcelants, aux desseins perfides.



LES NAINS.

A travers ces « fantômeries », le héros s'élance, en quête d'aventures, qui ne risquent pas de lui manquer. Rien ne l'arrête et rien ne l'étonne : alors que les preux des chansons de geste se troublent volontiers, tremblent devant le péril et versent d'abondantes larmes, il s'avance sans émoi, toujours maître de lui-même, déployant les qualités les plus humaines et les plus actuelles, le bon sens avisé, la bravoure, le respect de la foi jurée, la galanterie, offrant tranquillement sa poitrine à tous les coups, son cœur à toutes les tentations ; aussi bien est-il invincible, invulnérable, — ou du moins très vite guéri des pires blessures, — éternellement jeune, beau et fort. S'il court toutes ces aventures, c'est pour aller trouver, au bout du monde, la belle dont il a rêvé, ou pour mériter la grâce de celle qu'il adore ; parfois il oublie son but pour défendre les faibles, punir les oppresseurs, faire triompher le bon droit, et cela même l'en rapproche en le faisant « valoir davantage ». Ce héros, de quelque nom qu'il se nomme, Érec ou Ivain, Lancelot ou Perceval, ou qu'il n'ait pas de nom du tout, comme le Bel Inconnu, le Chevalier aux armes vermeilles, est toujours iden-

tique à lui-même ; il n'est en effet que la personnification, infatigablement reproduite, du même idéal, celui que caressait la société courtoise de la fin du douzième siècle.

LA COUR D'ARTHUR Dans ce monde tourbillonnant, aux incessantes métamorphoses, il y a pourtant un point fixe d'une réalité quelque peu prosaïque, en dépit de sa splendeur, où les paladins errants viennent, l'aventure finie, se congratuler et se réconforter parmi les somptueux festins et les nobles loisirs : c'est la cour d'Arthur, généralement localisée à Carduel ou Caerléon. Bien qu'elle soit étrangement peuplée, quelques figures à peine émergent de la foule. Gauvain, neveu du roi, parangon de prouesse et de galanterie, dont il suffit, pour atteindre au comble de l'honneur, de se rapprocher : aussi le point culminant d'une foule de romans est-il un duel, dont l'issue reste indécise, entre lui et le héros que veut magnifier le poète ; Ké, le sénéchal ou « bouteillier », préposé au bon ordre de la cour, fanfaron et lâche, prédestiné aux mésaventures comiques ; quant à Arthur, c'est un monarque fainéant et débonnaire, dont la sereine majesté n'est en rien diminuée ni par l'insignifiance de son rôle ni par les écarts de conduite de sa trop sensible épouse, la reine Guenièvre.


ARTHUR.

Les « contes de Bretagne sont si vains et plaisants », disait déjà un écrivain du treizième siècle. Ils plurent en effet, et non pas seulement aux naïves imaginations du moyen âge ; ce palais magique sera maintes fois amplifié et rebâti : il le sera jusqu'en pleine Renaissance et il aura pour derniers architectes, les plus audacieux et les plus adroits de tous, Boiardo et l'Arioste.

ORIGINE ET PROPAGATION DU ROMAN BRETON Dans le chaos d'aventures qui forme la trame de ces merveilleux récits, flottent des traditions de toute provenance, des débris des mythologies les plus diverses, des thèmes de contes populaires dont l'origine nous échappe ; mais il est certain que c'est en pays celtique que s'est fait l'amalgame, et que cette matière confuse mérite vraiment l'épithète de « bretonne » qui lui a été de tout temps attribuée : le scénario arthurien vient de Geoffroi de Monmouth, collecteur de traditions celtiques ; le nom des

principaux personnages, Guenièvre, Ivain, Érec, Yder, Caradoc, et tant d'autres, sont celtiques; celtiques aussi les localités vers lesquelles converge l'action : Tintagel, Lantien, la forêt de Morois sont en Cornouailles; Caerléon, Cardueil, dans le pays de Galles; le Loenois, la forêt de Broceliande, en Armorique. Il n'est pas douteux enfin que le roi Arthur, héros central de cette épopée si morcelée, dont le rôle est aussi amoindri dans nos romans qu'il avait été exagéré dans les chroniques latines, était un chef gallois qui, au sixième siècle, s'était signalé par ses succès et avait incarné l'esprit national dans les luttes contre les envahisseurs saxons.

Mais il n'est pas possible d'être plus précis et de dire en quel temps, en quels lieux ces légendes prirent corps et comment elles se propagèrent dans le monde roman. Dans cette élaboration et cette transmission, la part prépondérante revient-elle, comme le crut Gaston Paris, aux Gallois, exploitant leurs traditions nationales et dont les récits auraient été répandus en Angleterre, puis en Normandie, par des jongleurs bilingues, ou, comme l'ont soutenu H. Zimmer et W. Fœrster, aux Armoricains, chez qui la grande émigration des cinquième et sixième siècles aurait apporté les débris de la primitive épopée celtique, et qui étaient en contact permanent avec la Bretagne française et la Normandie? Sur ces questions on n'a abouti jusqu'à présent qu'à des hypothèses plus ou moins brillantes et plausibles, auxquelles manque l'appui de faits sérieusement attestés.



Ce qui est certain, c'est que les contes celtiques, quelque route qu'ils aient suivie, se répandirent largement dans nos provinces du Nord-ouest vers le milieu du douzième siècle et y obtinrent un vif succès; ce fut une mode que Chrétien de Troyes sut habilement exploiter, mais qu'il n'avait pas lancée; il nomme en effet, comme si on les connaissait déjà autour de lui, une quantité de personnages secondaires, et les principaux sont pourvus chez lui de caractères immuables, dont les traits n'avaient pu être fixés que par une tradition déjà longue.

LES « LAIS » DE MARIE DE FRANCE

Ce n'est pas non plus Marie de France qui introduisit dans notre littérature les récits bretons, mais c'est elle qui nous les a transmis sous leur forme la plus pure et qui en a le moins altéré l'esprit (1). Elle était « de France », et vécut de son métier d'écrivain à la cour

(1) Voy. J. BÉDIER, *les Lais de Marie de France*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1891, et L. FOULET, *Marie de France et les lais bretons*, dans *Zeitsch für rom. Philologie*, t. XXIX (1905).

de Henri II, aux environs de 1170 ; elle savait l'anglais, le breton et aussi le latin ; elle avait eu, nous dit-elle, l'ambition de « traire du latin en roman de bonnes histoires », mais elle y renonça parce que beaucoup d'autres, c'est-à-dire sans doute les auteurs de nos romans antiques, l'avaient devancée. Elle se rabattit sur les « lais » que débitaient les jongleurs du pays de Galles ou de la Petite-Bretagne. Ces lais se composaient de mélodies, ordinairement tendres et passionnées, jouées sur une petite harpe appelée « rote », et de brefs récits, en vers ou en prose, peut-être en prose mêlée de vers, qui en exposaient le sujet. Ce sont ces récits qui parurent à Marie dignes d'être conservés et capables d'intéresser sa noble clientèle : récits tout imprégnés de merveilleux et presque uniquement consacrés à de touchantes aventures d'amour, comme ceux dont nous allons parler.



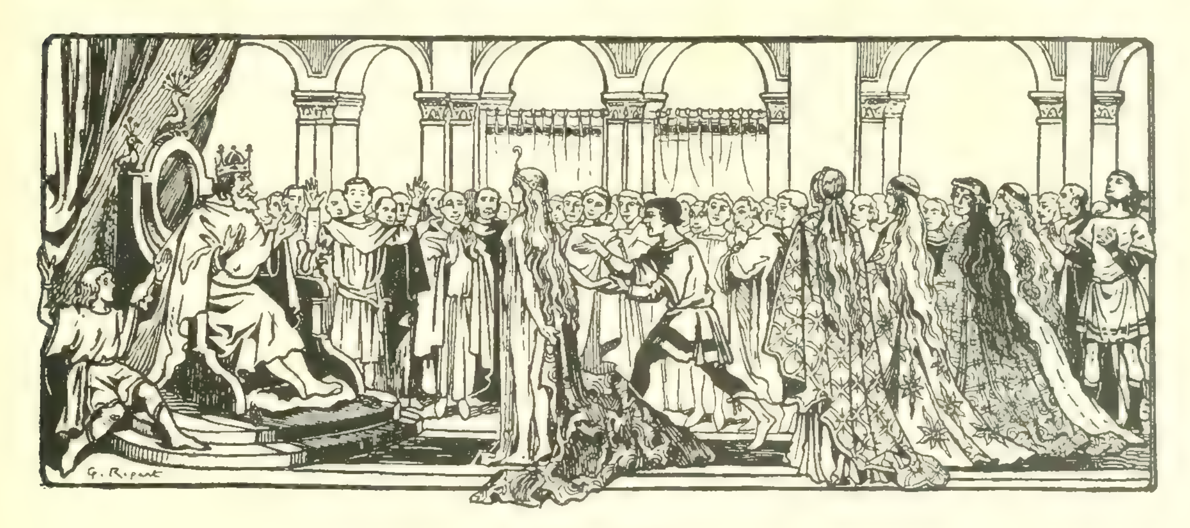
MARIE DE FRANCE.

« LANVAL » Un chevalier pauvre et dédaigné de tous, Lanval, est aimé, pour sa prouesse et sa courtoisie, par une fée, la plus belle des créatures. Pour jouir en paix de son bonheur, qui lui assure aussi la richesse, il lui suffit de ne jamais le révéler. Mais un jour la reine Guenièvre le requiert d'amour. Indigné, il laisse échapper son secret : « Celle que j'aime est telle que vous ne valez pas la moindre de ses servantes. » Aussitôt il est puni : la fée ne répond plus, comme jadis, à ses appels. La reine, renversant les rôles, l'accuse d'avoir voulu la séduire et répète l'insultant propos. Cité devant le tribunal du roi, il est sommé de faire com-



JONGLEURS DÉBITANT DES LAIS.

paraître son amie ; si, au jugement de tous, elle n'est pas plus belle que la reine, il mourra. Il se résignait à périr quand on voit arriver, précédées d'un splendide cortège, deux damoiselles, puis deux autres encore ; chacune d'elles, tous le reconnaissent, est plus belle que la reine : « Laquelle est votre amie ? » — « Aucune d'elles, répond Lanval, ce ne sont que ses suivantes. » Enfin apparaît la fée : elle salue le roi et laisse tomber son manteau. Tous les yeux sont éblouis, tous les cœurs réchauffés de joie. « Par ma foi, dit Lanval, voici mon amie. » Et tandis qu'on se prépare à l'absoudre, il saute en croupe sur le palefroi de la fée et tous deux



LA FÉE APPARAIT.

disparaissent, chevauchant vers l'île d'Avalon, séjour des bienheureux. « Je n'en ai plus ouï parler, ajoute Marie, et ne saurais vous en dire davantage. »

« YONEC » En voici un autre. Depuis sept ans une femme jeune et belle est enfermée dans une tour par un mari vieux et jaloux. Un matin d'avril elle voit luire le soleil, entend gazouiller les oiseaux : « Ne sommes-nous point, se lamente-t-elle, dans cette terre de Bretagne, où l'on dit que nobles dames et preux chevaliers trouvent amants courtois et dames fidèles ? Ne pourrait-elle m'échoir, à moi aussi, cette belle aventure ? » Tout à coup l'ombre d'un grand oiseau voile le soleil ; un autour pénètre dans sa chambre et se mue en un beau chevalier : « Je vous aime depuis longtemps, dit-il, mais je ne pouvais venir avant que vous m'eussiez souhaité. » Longtemps cette sombre existence est consolée par les visites du mystérieux oiseau ; mais un jour celui-ci se déchire aux pointes acérées dont le mari a fait renforcer les grilles ; le chevalier blessé se traîne mourant jusqu'à

son manoir, où son amante réussit à le suivre ; avant d'expirer il lui confie un anneau et une épée ; tant qu'elle portera l'anneau, son mari ne se souviendra de rien ; l'épée, elle doit la remettre, dans vingt ans, au fils qui naîtra d'elle... Vingt ans après, l'enfant, armé chevalier, se rend, selon la coutume, avec sa mère et celui qu'il croit son père, à un monastère voisin : il y voit une tombe magnifique, autour de laquelle se lamente tout un peuple. « Cette tombe est celle de ton père, que ce vieillard a tué : voici son épée, que j'ai trop longtemps gardée. » Ayant ainsi parlé, la dame tombe morte. L'enfant saisit le glaive et tranche la tête de son parâtre. « A grand honneur on ensevelit la dame à côté de celui qui l'aima. Dieu fasse paix à tous deux ! »



UN AUTOUR SE MUE EN UN BEAU CHEVALIER.

« LAUSTIC » OU LE ROSSIGNOL

Parfois l'aventure n'est presque rien et se réduit à une simple anecdote : un jeune chevalier aime d'un innocent amour une dame, mariée à un jaloux qui la fait étroitement garder. La seule joie des deux amants est de s'apercevoir par les fenêtres de leurs châteaux, d'échanger quelques mots, de menus présents. La nuit, la dame se lève et va s'accouder longuement à la fenêtre. Le mari s'inquiète et s'irrite : « Je vais, répond l'affligée, écouter le rossignol dont le chant trouble mon sommeil. » Le barbare fait prendre à la glu le doux chanteur, l'étrangle et jette le petit corps sur le giron de la dame, qu'il tache de sang. « Désormais, dit-il, vous dormirez en paix. » Pour éclairer son ami, calmer



L'ENFANT TRANCHE LA TÊTE DE SON PARATRE.

les soupçons qui pourraient l'assaillir, elle fait embaumer la chétive dépouille et la lui envoie. Celui-ci l'enferme dans une petite châsse d'or fin, dont il ne se sépare plus.

La passion qui remplit ces cœurs ardents et tendres n'est pas l'amour subtil et verbeux qui s'épanouit en brillantes images dans les strophes des troubadours, ou s'analyse curieusement dans les monologues des romans antiques ; c'est l'amour tout simple, qui s'empare tyranniquement des âmes pour les ravir ou les torturer, et les rend capables de tous les sacrifices : l'héroïne du *Fresne*, autre Griselidis, prépare de ses mains le lit de la rivale que son mari lui préfère ; de même Guildeluec entre au couvent pour céder la place à celle qui, innocemment, s'est emparée du cœur d'Éliduc. Dans les *Deux Amants*, un jeune bachelier, pour conquérir son amie, s'engage à la porter sur ses épaules, jusqu'au sommet d'une montagne : enivré de délices, il refuse de déposer son cher fardeau pour boire le philtre qui ranimerait ses forces. Il succombe d'épuisement, et elle de douleur, à côté de lui.



Ces histoires, naïvement sentimentales ou grossièrement mélodramatiques, comme les contes populaires, où elles se retrouvent presque toutes, eussent beaucoup perdu à être enjolivées : elles ont heureusement trouvé en Marie de France l'interprète qui leur convenait le mieux. Il y a, dans les vers de notre plus ancienne poétesse, très peu d'art, mais beaucoup d'instinctive sensibilité ; bien qu'elle écrive pour le monde élégant qui fit le succès de Chrétien de Troyes, elle ne sacrifia guère à la mode ; des procédés de l'art courtois, descriptions, monologues, elle use à peine ; il lui suffit, pour peindre un objet, de quelques traits rapides et vifs ; ses personnages épanchent tout leur cœur en quelques paroles naïves ; son style fluide et gracile est pur de toute rhétorique ; ce n'est qu'un mince filet d'eau, mais cette eau est limpide et rafraîchissante.

LA LÉGENDE DE TRISTAN. LES POÈMES DE BÉROUL ET DE THOMAS

C'est une passion non moins intense et fatale qui fait le fond des poèmes sur Tristan ; mais elle y est traitée avec plus d'art et de force. Le fait divers touchant, l'anecdote élégiaque s'y transforment en un drame puissamment noué, aux captivantes péripéties. En voici le scénario.

LA LÉGENDE DE TRISTAN Tristan, dont la naissance s'entoure de circonstances tragiques, est neveu de Marke, roi de Cornouailles, qui le chérit tendrement. Il délivre le pays du honteux tribut auquel il était asservi et tue le terrible géant Morhout, prince d'Irlande, qui venait le réclamer. Blessé par l'épée empoisonnée de son adversaire, presque mourant, il se fait déposer sur une petite barque sans rames et sans voiles, n'emportant que sa harpe ; le vent le pousse vers les côtes d'Irlande ; se faisant passer pour un jongleur, il est accueilli dans le palais du roi et guéri par Iseut, fille de celui-ci et nièce de Morhout. Il rentre en Cornouailles, où il est reçu triomphalement.



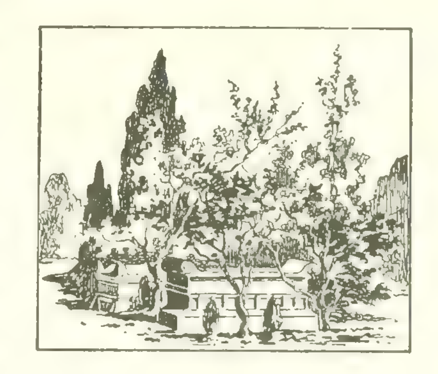
LE GÉANT MORHOUT.

Marke déclare qu'il renonce à se marier pour lui assurer son héritage. Mais les barons murmurent contre cette décision. Le roi cède en apparence à leurs prières ; mais il n'épousera, dit-il, que la femme à qui appartient un cheveu d'or qu'une hirondelle vient de déposer sur la fenêtre du château. Tristan entreprend cette aventureuse quête ; cette fois encore la tempête le pousse vers les côtes d'Irlande ; il délivre le pays d'un monstre qui l'infestait, conquiert ainsi la fille du roi, promise au vainqueur, qui est précisément celle qu'il cherche, et demande sa main pour son oncle. Iseut reconnaît en lui le meurtrier de Morhout et tente de le tuer ; mais Tristan l'apaise par de douces paroles et l'emmène. Au cours de la traversée, il boit avec elle, par une fatale erreur, un philtre préparé par la reine pour les futurs époux, et dont la vertu était telle que ceux qui le buvaient ensemble devaient s'aimer à jamais. Les deux jeunes gens s'abandonnent à leur passion ; longtemps ils réussissent à la dérober à Marke, aveuglé par son amour pour Tristan et la reine ; mais enfin ils tombent dans les embûches que leur tendent des jaloux, aidés par un nain perfide. Marke condamne à mort son neveu, et réserve l'épouse coupable à un pire



ILS MÈNENT UNE VIE MISÉRABLE.

supplice. Mais Tristan réussit à s'échapper et à délivrer Iseut, qu'il emmène dans la grande forêt ; seuls, épiés, traqués, ils y mènent durant trois ans une vie misérable, alimentée par la chasse. Les prières d'un ermite décident enfin Iseut à rejoindre Marke ; Tristan, quoique banni, réussit à la revoir plusieurs fois en secret. Enfin il s'exile, résolu à l'oublier ; mais le souvenir d'Iseut le poursuit ; en vain il épouse la sœur de son compagnon d'armes, Kaherdin, parce qu'elle porte le même nom, il ne peut se résoudre à être vraiment le mari d'Iseut aux Blanches Mains, et à renoncer à Iseut la Blonde, qu'il rejoint une fois de plus, déguisé en fou. Un jour qu'il accompagnait son beau-frère dans une équipée amoureuse, il est blessé d'une arme empoisonnée : seule Iseut la Blonde peut le guérir. Kaherdin consent à lui porter ce suprême appel. S'il la ramène, il arborera une voile blanche ; sinon, une voile noire. Le vaisseau apparaît enfin, portant une voile blanche. Mais Iseut aux Blanches Mains, qui avait surpris le secret, dit à Tristan que la voile est noire. Le héros, qui avait jusque-là retenu sa vie, se retourne vers la muraille et expire. Son amante s'étend auprès de lui et meurt sur son corps. Marke apprend, en même temps que leur mort, la cause de leur irrésistible amour ; il les fait enterrer et plante sur leurs tombes des arbres dont les rameaux s'entre-croisent et qui repoussent, plus vigoureux, quand on les a coupés.



Ainsi ces deux êtres, que tout séparait, qui ne pouvaient, s'ils se rencontraient, que se haïr, sont, à deux reprises, rapprochés par la fatalité, qui les condamne à s'aimer. C'est elle qui leur verse le philtre — que le poète croie à sa vertu ou qu'il n'y voie qu'un symbole de la toute-puissance de l'amour, peu importe, — ce « poison » qui les prédestine à des délices et à des souffrances inouïes ; ils peuvent, à la face du ciel, se proclamer innocents, et Tristan osera affronter le jugement de Dieu. Le remords ne trouve donc dans leur âme aucune place. Ils souffrent néanmoins, parce qu'ils se sentent attachés par mille liens à celui qu'ils trahissent et outragent (et c'est la plus heureuse invention du poète), l'un par le mariage, l'autre par le sang, la vassalité, la reconnaissance. Épuisant toutes les formes de la douleur, ils souffrent successivement de la peur, de la honte, de la séparation, de la jalousie, qui en est la conséquence. Après avoir traversé cette série de tourments logiquement enchaînés, il ne leur reste plus qu'à mourir l'un par l'autre, absous par la volontaire acceptation du sacrifice.

Dans la progression logique de l'action, dans la persistance des caractères, que la sécheresse de cette analyse n'a pu mettre complètement en relief, il est impossible de ne voir qu'une combinaison fortuite, un chapelet de lais ayant d'abord vécu d'une vie indépendante. Cette chaîne n'a pu être forgée que par un poète conscient de son but et maître de ses moyens. De ce poète dont l'œuvre, perdue tout entière, a été exhumée du fatras de ses imitations par une critique merveilleusement ingénieuse et sagace (1), nous voudrions savoir en quels lieux, en quels temps il vécut. On ne peut malheureusement former à ce sujet que des hypothèses plus ou moins plausibles. De la peinture des mœurs, incultes et presque sauvages, de certains traits d'inutile cruauté, froidement rapportés, on a pu conclure qu'il vivait à une époque fort reculée, encore tout imprégnée de barbarie. Cette conclusion ne s'impose pas, car il peut n'y avoir, dans l'affectation d'archaïsme, qu'un procédé littéraire, qu'ont employé aussi les auteurs de chansons de geste relativement récentes. Celui-là n'était certes pas dénué de culture, car il connaît et exploite habilement certaines légendes antiques, celles de Thésée et de Midas par exemple. Il était sûrement originaire du monde celtique, dont il connaît toutes les parties : l'action voyage de la Cornouaille en Irlande et en Armorique, et c'est à la Cornouaille que se réfèrent les indications topographiques les plus exactes et les plus nombreuses. On ne se trompera donc guère en admettant qu'il vivait dans le Sud-ouest de l'Angleterre vers le milieu du douzième siècle, ou quelque peu auparavant.

De son œuvre, qui avait obtenu un immense succès, nous savons qu'il avait été fait, dans la seconde moitié de ce siècle, quatre imitations au moins. De ces quatre poèmes, deux, ceux de Chrétien de Troyes et de La Chèvre, se sont perdus sans laisser de traces : de celui de Béroul et de son continuateur, il reste environ quatre mille cinq cents vers ; de celui de Thomas, nous avons huit fragments épars, dont quelques-uns très gravement altérés. Ces restes sont suffisants toutefois pour nous permettre d'apprécier le talent des deux auteurs et nous éclairer sur les fins qu'ils s'étaient proposées.

LES POÈMES DE BÉROUL ET DE THOMAS Béroul, qui écrivait en Normandie vers 1160, et l'anonyme qui continua son œuvre une trentaine d'années plus tard, ne sont pas des poètes raffinés : leur style est rude et embarrassé, mais ils ont de l'énergie et une verve puissante, volontiers bouffonne : ce sont des

(1) J. Bédier, *le Roman de Tristan, par Thomas, poème du douzième siècle* (Société des Anciens textes français), Introduction.

scènes grossièrement comiques que celles où Tristan, déguisé en lépreux, se vante à Marke lui-même, qui le croit fou, de ses relations avec la reine, et embourbe dans la vase ses trois ennemis. Ils décrivent avec précision les aspects du monde extérieur et les attitudes des personnages, mais la peinture des sentiments ne les intéresse guère : pour eux Tristan et Iseut sont innocentés par la vertu du philtre ; ils peuvent donc aller, pour se justifier, jusqu'au faux serment. Le pauvre roi Marke est cruellement bafoué. Ce curieux ouvrage, maladroit et vigoureux, est, de tous les romans bretons, celui qui se rapproche le plus des chansons de geste.



Thomas, qui écrivait en Angleterre, peu avant 1170, probablement à la cour de Henri II, est aux antipodes de Béroul : poète délicat et raffiné, il atténue la barbarie de la légende, dont il rapetisse, en les modernisant, les personnages ; dans le récit des événements il est souvent gauche ; ses inventions sont médiocres : une intrigue d'amour entre Kaherdin et la suivante Brangien ne saurait guère nous toucher, et Tristan, faisant fabriquer une effigie d'Iseut qu'il va tour à tour honnir et adorer, nous paraît quelque peu ridicule. Ce qui intéresse Thomas, ce sont les conflits de sentiments, les problèmes psychologiques. Il développe avec complaisance les monologues où les personnages pèsent le pour et le contre, essayent de débrouiller l'écheveau de pensées contradictoires : Tristan, éloigné d'Iseut, persuadé qu'elle l'a oublié, a-t-il le droit d'épouser une autre femme ? Des trois personnages du drame, quel est celui qui souffre le plus ? Voilà les questions qu'il se pose et traite avec une subtilité parfois fatigante : mais il y a dans son style de l'émotion et du charme ; elle est vraiment pathétique, cette scène finale où il nous montre l'esquif d'Iseut, qui accourt auprès du héros expirant, d'abord ballotté par la tempête, puis retenu par le calme en face du rivage ; et il y a une grâce infinie dans les vers où il prend congé des amants auxquels il dédie son œuvre, dont il a essayé, par ses récits, par ses réflexions, d'adoucir les peines :



L'ESQUIF D'ISEUT.

Thomas termine ici son écrit ; il y salue tous les amants, ceux qui sont dans la peine et ceux qui sont heureux, les mécontents et les désireux, ceux qui sont joyeux et ceux qui sont troublés, tous ceux enfin qui entendront ces vers... Puissent-ils y trouver consolation contre l'inconstance, contre l'injustice, contre le dépit, contre la peine, contre tous les maux d'amour !

La simplicité de l'action, l'étude nuancée des caractères, qui donnent à son ouvrage l'attrait d'une œuvre classique, sont, dans les romans bretons, des qualités très rares, le nombre et la succession des aventures y étant uniquement réglés par le caprice du poète, les caractères modelés sur un type traditionnel ou sur un idéal immuable et tout de convention. Ces qualités, aucun de nos conteurs ne paraît en avoir senti le prix, pas même celui qui, dès le moyen âge, a passé pour leur maître à tous, Chrétien de Troyes (1).

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES L'action est, chez Chrétien, fort négligée : dans *Cligès*, l'histoire du héros est précédée de celle de ses parents et ce prologue forme le tiers de l'ouvrage ; dans *Yvain* il y a deux actions principales, dont l'une se passerait fort bien de l'autre ; dans *Érec*, la « Joie de la Cour » forme un hors-d'œuvre bizarre et incohérent qui occupe le sixième de l'ensemble. Les dix mille vers du *Perceval* ne suffisent pas à nous faire comprendre où le poète veut nous conduire, à qui il prétend nous intéresser. Ils ne se comptent pas, les épisodes qui pourraient disparaître sans dommage, les personnages qui, après avoir longtemps occupé la scène, s'éclipsent brusquement pour ne plus reparaître. Ces maladresses sont mal compensées par de petites roueries dont la puérilité fait sourire, celle par exemple qui consiste à ne nous révéler le nom d'un personnage que longtemps après son apparition. Tous ces romans ne sont en somme qu'une succession d'épisodes, souvent fort agréables, mais très mal rattachés entre eux.

Une peinture approfondie des caractères est difficilement conciliable avec une action aussi lâche. Chrétien était pourtant aussi curieux de psychologie qu'on pouvait l'être à son époque ; mais les états d'âme qu'il décrit sont trop étroitement dépendants de la mode, les problèmes qu'il soulève posés d'une façon trop indécise ou trop gauche pour faire sur nous grande impression. Ce qu'il a voulu nous donner dans le *Lancelot*, dont la « matière » et « l'esprit » lui avaient été fournis par Marie de Champagne, c'est évidemment le code de l'amour courtois, dont le premier article

(1) Chrétien débuta vers 1160 par des traductions d'Ovide qui sont perdues, sauf *Philomela*, et un poème sur Tristan également perdu (voy. plus haut, p. 276, et 290). Il composa, entre cette date et 1180, cinq romans arthuriens, *Érec*, *Cligès* (récit oriental rattaché artificiellement au cycle d'Arthur), *Lancelot* ou *le Chevalier à la Charrette*, *Yvain* ou *le Chevalier au Lion*, *Perceval*, et peut-être un roman d'aventures, *Guillaume d'Angleterre*. Le *Lancelot* a été composé vers 1165, pour Marie, comtesse de Champagne ; le *Perceval*, un peu plus tard, pour Philippe d'Alsace, comte de Flandre ; le premier de ces poèmes, resté incomplet, fut achevé par Godefroi de Lagny ; le *Perceval*, également inachevé, a reçu plusieurs continuations. (Voy. plus loin, p. 359.)

est que l'amant doit tout sacrifier à la possession de celle qu'il aime et s'incliner devant ses moindres caprices. Lancelot a un instant hésité à monter sur la charrette infamante pour rejoindre Guenièvre et de cette hésitation il sera longuement puni ; mais Guenièvre ne songe à la lui reprocher que vers la fin du roman, et les rigueurs dont elle l'accable restent pour nous, jusqu'à ce moment, mystérieuses ; lui-même, au reste, absorbé dans son rêve amoureux, ne paraît nullement souffrir de la honte dont il s'est couvert, ce qui atténue singulièrement son mérite.

Le véritable sujet d'*Érec* et d'*Yvain* n'apparaît pas plus clairement. Érec, qui a épousé par amour une jeune fille pauvre, s'oublie dans les délices de la lune de miel et compromet, par une inaction prolongée, sa réputation de vaillance ; Énide en souffre et le lui laisse voir, pourtant bien discrètement et malgré elle : il la punit en l'entraînant à sa suite dans une série de périlleuses équipées où il la traite moins en épouse qu'en esclave, jusqu'au jour où, touché de son dévouement et de son abnégation, il lui rend son amour. Quel est le motif qui le détermine ? Veut-il faire comprendre à Énide qu'une femme ne doit pas se permettre de juger la conduite de son mari ? Ou se figure-t-il qu'elle ne l'aime plus et qu'elle a voulu, en le replongeant dans le tourbillon des aventures, se débarrasser de lui ? Nous n'en savons rien et sa dureté nous paraît aussi absurde que révoltante.



LE MARIAGE D'ÉREC.

Yvain a été agréé comme époux par la veuve du chevalier qu'il venait de tuer. Plus soucieux de sa gloire qu'Érec, il reprend aussitôt le cours de ses chevauchées, non sans avoir promis à sa jeune femme qu'il lui reviendra avant un an ; entraîné par sa passion d'aventures, il oublie sa promesse ; Laudine se détourne de lui ; son remords va jusqu'à le rendre fou, et il ne rentre en grâce qu'après avoir accompli d'innombrables prouesses. Mais si sa folie prouve son amour, il n'en est pas de même des innombrables travaux qu'il entreprend et qui pourraient se prolonger sans toucher Laudine ni nous-mêmes ; ce qui nous intéresserait davantage, ce serait de connaître ses sentiments, de connaître surtout ceux de l'épouse dédaignée et de savoir dans quelle mesure elle souffre du châtiment qu'elle inflige. Or, placée dans la même situation qu'Érec, elle n'est pas moins impassible et impénétrable. Au reste, a-t-elle bien le droit d'être si sévère, cette veuve qui a si vite oublié son mari dans les bras même du meurtrier ? Ce thème de la veuve aisément consolée, traité avec une grâce et une ironie légères, formait-il une

préface bien naturelle aux graves enseignements que nous donne la seconde partie du roman ? Et qu'a voulu en somme le poète ? Railler l'inconstance de la femme ou avertir l'homme qu'il doit prendre le mariage au sérieux ?

La peinture de l'amour — Le style

Ce qui, en revanche, intéresse passionnément Chrétien, c'est la peinture de l'amour et tout particulièrement de l'amour naissant, de l'émoi qu'il suscite dans un cœur qu'il envahit pour la première fois : voilà ce que Chrétien analyse curieusement, avec des reprises et des retouches où s'accusent, non sans quelque naïveté, les scrupules de l'observateur et les tourments du styliste. De ces descriptions de nuits d'angoisse, de ces monologues bourrés de scolastiques subtilités et de fatigantes répétitions, nous avions déjà des ébauches dans les romans antiques ; mais Chrétien est autrement raffiné que les auteurs d'*Énéas* et de *Troie* : dans l'art de balancer les antithèses, d'entre-choquer les concetti, il atteint du premier coup à la maîtrise d'un Voiture ou d'un Marino. Montrons-le par quelques exemples.



SOREDAMORS ET ALEXANDRE.

Dans la première partie de *Cligès*, la future mère du héros, Soredamors, fière de sa beauté et jusque-là dédaigneuse, a vu Alexandre, et Amour l'a frappée de son dard, droit au cœur :

> Elle accuse de trahison ses yeux et dit : « Yeux, vous m'avez trahie ; par vous, mon cœur, jusque-là fidèle, m'a prise en haine... Ce que j'ai vu me fâche... Me fâche ? Non point, mais me plaît. Ne puis-je donc maîtriser mes yeux et les faire regarder où il me plaît ?... Si la beauté d'Alexandre attire mes yeux, dirai-je pour cela que je l'aime ? Non, car on n'aime point par les yeux. Quel tort me font les miens s'ils regardent ce que je veux ? Dois-je les en blâmer ? Non certes. Qui donc blâmerai-je ? Moi-même, qui en ai la garde. C'est donc mon cœur qui me fait souffrir... Souffrir ? Par ma foi, je suis donc folle, puisque, d'accord avec lui, je veux ce qui me torture ! »

Alexandre, de son côté, n'a pas été épargné par le cruel archer. Il le constate, lui, sans tant de façons, mais il éprouve le besoin de nous expliquer comment la chose s'est faite. Le dard qui l'a frappé a passé par les yeux qui, chose étrange, ne portent aucune trace de cette blessure et n'en éprouvent aucune douleur ; il a

pénétré jusqu'au cœur, qui n'en souffre pas davantage. Et ce qui l'intéresse, lui aussi, c'est de savoir qui, en cette affaire, a le plus de torts :

Je croyais avoir trois amis, mon cœur et mes yeux ; mais ils me haïssent, ce me semble. Où trouverai-je des amis, puisqu'ils me sont ennemis, ces trois serviteurs qui sont à moi et pourtant me tuent ? Ils ont vraiment en moi trop de confiance, puisqu'ils font leur volonté sans se soucier de la mienne. On a bien raison de dire que la faiblesse du maître finit par gâter les meilleurs serviteurs. Maintenant je vous reparlerai du dard et vous dirai comment il est fait... Mais je crains bien de ne pouvoir vous en dire assez, si riche en est la façon...

Suit un parallèle, dont la subtilité défie l'analyse, entre les beautés de Soredamors et les différentes parties de la flèche, la coche, les pennons, etc.. Ici évidemment le poète oublie que c'est son personnage qui parle : il s'adresse directement à ses auditeurs et s'abandonne au plaisir de les éblouir.



CONFESSION DE FENICE.

Mais ce n'est pas tout encore : bientôt c'est Cligès et Fenice qui tomberont sous les coups de l'amour et ce seront de nouvelles lamentations, de nouvelles pointes sur l'opposition entre le cœur et le corps, sur l'échange des yeux, des cœurs et des âmes. Est-il possible, comme certain l'a dit (il s'agit ici de Thomas, l'auteur d'un des poèmes sur *Tristan*, qui avait hasardé cette métaphore), que les cœurs de deux amoureux soient réunis dans un même corps ? Non. Chaque cœur reste à sa place, mais les volontés se confondent et cela revient au même. Voilà la belle explication que Chrétien se donne la peine de développer, en faisant remarquer son talent de logicien : « Bien vos sauroie raison rendre, » dit-il. Et quelle avalanche d'antithèses dans la confession de Fenice, exposant à sa nourrice le mal dont elle souffre :

De tous les maux le mien diffère, car il me plaît en me faisant souffrir ; je me délecte de mon malaise ; mon mal est ce que je veux, et c'est la santé qui me serait une douleur. Je ne vois donc pas de quoi je me plaindrais, puisque je souffre de mon plein gré. Mon mal réside-t-il donc dans ma volonté ? Peut-être ; mais je trouve en ce vouloir tant de charmes que doucement il me fait douloir ; en mon ennui j'éprouve tant de joie que je suis malade délicieusement.

Voilà qui dut ravir d'aise les Cathos et les Madelon du douzième siècle : et il fallait bien qu'il en fût ainsi pour que notre Vadius n'ait pas hésité à broder tant de variations sur les mêmes thèmes.

D'un tout autre style est la première partie du *Chevalier au Lion.* Ce sont des scènes d'une observation ironique et narquoise, que celles où Chrétien nous montre Laudine s'abandonnant d'abord à une théâtrale douleur, repoussant avec indignation les suggestions de sa suivante qui exalte les mérites d'Yvain ; puis, soudain prise de curiosité et brûlant du désir de voir cet inconnu, qu'elle maudissait il y a un instant, l'amenant enfin à surmonter sa timidité pour lui déclarer sa flamme : scènes de fabliau, mais traitées avec une finesse de touche et une délicatesse de style dignes du plus courtois de nos romanciers.

La véritable supériorité de Chrétien réside dans son style, qui pourtant ne nous satisfait pas pleinement : il est souvent prolixe, banal, sans force ni éclat, plus souvent affecté ; mais ces défauts, communs à tout le moyen âge, sont compensés par des qualités alors fort rares, la facilité, l'élégance, une gracieuse délicatesse. Selon Huon de Méri, qui écrivait une quarantaine d'années après lui, il avait « pris le beau français à pleines mains et ses successeurs n'avaient plus qu'à glaner ».

LES SUCCESSEURS DE CHRÉTIEN Les glaneurs ne manquèrent pas : le genre inauguré par Chrétien en effet avait fait une belle fortune et il fallait répondre aux désirs du public. C'est à quoi s'employèrent une foule de manœuvres de lettres, ancêtres de nos feuilletonistes, dont la plupart ont eu la modestie de ne pas nous livrer leurs noms. Ceux qui se sont nommés sont, pour la plupart, complètement inconnus, comme Jehan, auteur de *Rigomer*, et Païen de Mézières, auteur de *la Mule sans frein.* Les uns s'ingénient à combler une lacune laissée par le maître et content les aventures de l'incomparable Gauvain ou des fils qu'ils lui attribuent (*Beaudous*, *le Bel Inconnu*) ; les autres tirent de l'ombre ou du néant, des héros inconnus, un Yder, un Méraugis, un Fergus, un Durmart, qu'ils accompagnent depuis sa naissance jusqu'à son mariage avec une belle et riche héritière. Ces rhapsodies plaisaient : la preuve en est qu'elles allaient s'allongeant toujours : alors que les romans de Chrétien ne dépassaient guère six mille vers, le *Chevalier aux deux épées* en compte douze mille, *Durmart* seize mille, *Rigomer* dix-sept mille : les



LECTRICES DE ROMANS.

diverses suites du *Perceval* mises bout à bout atteignent à plus de trente mille. Il suffisait pour obtenir les dimensions requises d'allonger la série des enchantements, des combats singuliers, des bonnes fortunes : la recette était des plus simples et les romans antérieurs fournissaient des développements tout faits.

De ce fatras émergent pourtant quelques œuvres intéressantes à divers titres. *Meraugis de Portlesguez* est une œuvre médiocrement composée, mais bien écrite, où Raoul de Houdan oppose à l'amour fondé sur les charmes physiques celui qu'inspire la vertu, et il invite ses lecteurs à choisir. *Le Bel Inconnu*, dont les négligences ne sont pas sans grâce, a pour auteur un homme du monde, qui écrit pour plaire à sa dame, pour obtenir d'elle un « beau semblant », et qui lui promet, s'il est exaucé, de faire le bonheur de ses héros dans une suite que nous ne possédons pas ; *Durmart le Gallois* est une sorte de *Télémaque*, où les aventures servent de cadre et de prétexte à un traité d'éducation à l'usage d'un jeune prince, invité à unir aux vertus du chevalier accompli celles du parfait chrétien. A défaut d'autres mérites la plupart de ces romans se recommandent du moins par la décence de l'expression, dont Chrétien ne se souciait pas toujours assez. Raoul de Houdan croit devoir faire remarquer qu'on ne trouvera pas dans *Meraugis* un seul « mot de vilonie ». « Ma courtoisie, dit de même l'auteur de *Loi de l'Ombre*, s'appliquera à ce qu'il n'y ait dans mon œuvre aucune parole laide ou blâmable. » Cela prouve du moins que les élégantes lectrices de ces œuvres légères tenaient de plus en plus à être respectées.

V

LE ROMAN D'AVENTURE. THÈMES ET SOURCES Les romans d'aventure, dont la vogue balança celle des romans bretons et fut plus durable, se distinguent très nettement de ceux-ci, comme on va le voir, quoiqu'ils s'en rapprochent par plusieurs traits importants.

Sauf quelques exceptions, ils ne font pas usage du merveilleux propre au cycle arthurien ; les magiciens, les fées, les êtres humains métamorphosés en animaux y sont rares (1). Les aventures qui en forment la trame sont, certes, d'une criante

(1) Dans *Parthénopeu de Blois*, fondé sur le mythe de l'Amour et Psyché (avec interversion des sexes), l'amante du héros est une fée ; un rôle important est joué, dans *Amadas et Idoine*, par trois sorcières qui portent le nom des trois Parques, dans *Guillaume de Palerme* par un loup-garou, prince métamorphosé qui finit par recouvrer la forme humaine. L'intervention de ces personnages ne modifie pas au reste la teneur et le caractère général de l'ouvrage.

invraisemblance ; toutefois elles sont d'ordre naturel et ne choquent pas la raison. Gautier d'Arras fait remarquer qu'on ne trouvera pas dans son ouvrage, dont il pense ainsi rehausser le prix, des récits fabuleux et absurdes.

Il en résulte que les caractères sont plus naturels et, dans une certaine mesure, plus variés. Les héros ne sont plus des êtres surhumains qui découragent l'admiration, mais, le plus souvent, de lamentables victimes des cruautés du sort ; les qualités qu'ils déploient ne sont plus l'audace, l'intrépidité, mais la patience, la résignation, la fidélité à la foi jurée ; ils méritent donc d'être proposés en exemple, non pas seulement des vertus mondaines, mais de la perfection chrétienne ; aussi certains de ces romans, n'était le caractère profane et souvent voluptueux de leurs peintures, ressembleraient fort à des récits édifiants (1).



Les deux thèmes les plus usuels, qui peuvent au reste se combiner, sont ceux de l'innocence opprimée et de la séparation, par une interminable série de déconcertants hasards, de deux êtres qui se chérissent et dont la constance est enfin récompensée. Dans *la Violette* et *le Comte de Poitiers*, comme dans un conte célèbre de Boccace (IIe journée, 9), dans la *Cymbeline* de Shakespeare et *Geneviève de Brabant*, il s'agit d'une épouse calomniée par une belle-mère jalouse ou des soupirants éconduits et persécutée par un mari crédule, qui finalement reconnaît et répare son erreur. *Floire et Blanchefleur*, *Aucassin et Nicolette*, *Parthénopeu de Blois*, *Guillaume de Palerme*, *l'Escoufle*, mettent en scène des adolescents, parfois des enfants qui s'adorent d'un naïf et tendre amour, et achètent leur bonheur au prix de longues épreuves.

Si le premier de ces deux thèmes provient de contes populaires répandus en tous pays, c'est dans la littérature grecque de la décadence qu'il faut chercher l'origine

(1) C'est le cas, par exemple, pour le *Guillaume d'Angleterre* attribué à Chrétien, qui ressemble singulièrement à une légendaire *Vie de saint Eustache*.

du second. Héliodore, Achille Tatius et leurs imitateurs n'en utilisent pas d'autre : qu'il s'agisse d'amants, comme dans *Théagène et Chariclée*, *Leucippe et Clitophon*, *Hysminé et Hysminias;* ou d'époux, comme dans *Abrocome et Anthia*, *Chéréas et Callirrhoé*, le cadre est toujours pareil et pareilles aussi les aventures : « Des enlèvements, des voyages lointains, des tempêtes, des naufrages, des morts supposées, des résurrections inattendues, des actes de piraterie et de brigandage, la servitude sous des maîtres dont l'incontinence est à craindre autant que la cruauté (1) », tels sont les principaux ressorts dramatiques utilisés par nos romanciers comme par leurs devanciers grecs.

Il n'y a aucune vraisemblance qu'aucun des romans grecs que je viens de citer ait été connu de nos trouvères, mais ce type de récits avait été cent fois reproduit dans la littérature byzantine, si pauvre d'idées, si timidement conservatrice, et il avait pu être rapporté d'Orient, sous forme orale, par les pèlerins de Jérusalem ou les premiers croisés. Ainsi s'explique que la scène de nos romans est souvent placée en Grèce ou dans les contrées méridionales de l'Europe.

LITTÉRATURE FÉMININE Ces récits, tendrement élégiaques ou violemment mélodramatiques, assez semblables aux lais de Marie de France, dont plusieurs sont au reste imités (*Ille et Galeron* n'est qu'une rédaction amplifiée du lai d'*Éliduc*, *Galeran* de celui de *Fresne*), devaient surtout être appréciés des femmes, de même que les romans arthuriens devaient être la lecture préférée des jeunes « bachelers » avides de prouesses guerrières ou amoureuses ; un grand nombre furent écrits pour de grandes dames : l'*Éracle* de Gautier d'Arras pour la comtesse Marie qui, peu après, devait commander à Chrétien son *Lancelot;* l'autre roman du même auteur, *Ille et Galeron*, pour Béatrice, seconde femme de Frédéric Barberousse, *Guillaume de Palerme*, pour Yolande, fille de Baudouin IV de Hainaut, *la Violette* pour Marie de Ponthieu, le *Cléomadès* d'Adenet le Roi pour Marie de Brabant, épouse de Philippe III, et Blanche, fille de Louis IX. Un grand nombre de textes de cette époque nous représentent des femmes se faisant lire, ou, ce qui est encore plus curieux, lisant elles-mêmes des romans, qui devaient être précisément des romans d'aventure.

Cette circonstance explique que le style en soit remarquablement réservé, qu'il le soit beaucoup plus, notamment, que celui des romans bretons. « Dans cette masse

(1) A. CHASSANG, *Histoire du roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine*, Paris, 1862, p. 426.

de récits amoureux, écrit excellemment G. Paris, il est rare qu'on rencontre des scènes ou des peintures qui s'écartent des règles de la décence. Il y a bien, çà et là, des passages un peu vifs, d'autres un peu grossiers, comme il est naturel d'en trouver à une époque où la politesse et la retenue des manières ne faisaient que de naître ; mais — sauf une ou deux exceptions — on n'y rencontre rien de pervers ou même de trop libre. D'abord, comme nous l'avons vu, il s'agit presque toujours de l'amour qui tend au mariage et qui y arrive, et le trait habituel prêté aux jeunes filles qui inspirent cet amour est plutôt — au rebours de ce qui se passe dans les vieilles chansons de geste — une fierté excessive qu'une facilité trop complaisante. Cette fierté finit en général par s'adoucir au point que les héroïnes, présentées d'abord comme si orgueilleuses, font elles-mêmes, vaincues par l'amour, des avances dont la seule pensée les aurait naguère remplies d'indignation ; mais elle n'en est pas moins leur première et naturelle attitude, et elle exclut tout ce qui pourrait atteindre, même de loin, leur pudeur appuyée sur leur orgueil. C'est là une conception toute sociale, et même un peu factice et mondaine, qui nous montre ce que la convention, sinon la réalité, exigeait d'une fille de haut rang qui voulait tenir dignement son rôle. Dans des récits plus naïfs et plus anciens, où l'on voit naître et grandir presque inconsciemment l'amour de deux enfants élevés l'un avec l'autre, on ne trouve rien qui ressemble aux scènes hypocritement et savamment libertines de certains romans grecs : Floire et Blanchefleur, Galeran et Frêne, s'aiment innocemment dès l'enfance, et rappelleraient Paul et Virginie plutôt que Daphnis et Chloé (1). »



PSYCHOLOGIE ET DESCRIPTION A d'autres points de vue il n'y a entre les deux genres aucune différence : dans les romans d'aventure comme dans les romans bretons abondent les analyses psychologiques dans le goût de Chrétien de Troyes, c'est-à-dire où le raffinement porte plutôt sur les mots que sur la pensée, les monologues farcis de lieux communs et d'antithèses, et surtout les descriptions, d'une abondance et d'une minutie extrêmes, de scènes chevaleresques, combats singuliers, tournois, festins, cours solennelles. Si ces descriptions ont l'inconvénient de

(1) G. Paris, *le Roman d'aventure*, dans *Cosmopolis*, septembre 1898, p. 772.

ralentir la marche de l'action, et lassent souvent notre patience, elles constituent d'inappréciables documents pour la connaissance de la vie quotidienne d'alors : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un de nos historiens les plus scrupuleux et les plus exacts, se proposant de tracer le tableau de cette vie au treizième siècle, ait cru devoir s'effacer devant les romanciers et se borner à analyser fidèlement quelques-unes de leurs œuvres les plus caractéristiques (1).

Cette variété relative de sujets, de tour et de style explique la vogue persistante du genre : alors en effet qu'à partir de 1240 on n'écrit presque plus de romans bretons en vers, le roman d'aventure fut cultivé avec zèle jusqu'au début du quatorzième



siècle, soit par des ménestrels de profession, comme Adenet le Roi et Girart d'Amiens, soit par des gentilshommes amateurs, comme Philippe de Beaumanoir et l'auteur inconnu du *Châtelain de Couci* (2).

Ce succès, très vif d'abord, dans la région du Nord et du Nord-ouest, s'étendit à toutes les provinces et même au delà de nos frontières ; au domaine royal appartiennent *Guillaume de Dôle*, *la Comtesse d'Anjou*, *Galeran*, *Gautier d'Aupais;* à la Bourgogne, *Joufroi* et *la Châtelaine de Vergi;* à la Lorraine, *Sone de Nansai;* au Lyonnais, *Florimont*. C'est en Angleterre qu'avaient été écrits, avant la fin du douzième siècle, les deux romans, remarquablement originaux, de Hue de Rotelande, *Hippomédon* et *Protésilaus*, de même qu'*Amadas et Idoine*.

(1) Ch.-V. LANGLOIS, *la Société au treizième siècle*, dans Lavisse, *Histoire de France*, t. III, II[e] partie, et *la Société française au treizième siècle d'après dix romans d'aventure*, Paris, 1904.

(2) Voir plus loin, p. 361 et suiv.

LES PRINCIPAUX RIMEURS Parmi les rimeurs de profession qui s'y distinguèrent particulièrement il suffira de nommer le plus ancien de tous, Gautier d'Arras (vers 1165-70) et le délicat styliste Raoul de Houdan (vers 1210-30), un des plus adroits imitateurs de Chrétien de Troyes, qui réussit à être plus original dans le genre allégorique (1). Parmi les amateurs je viens de nommer Philippe de Beaumanoir ; c'en était un autre, sans doute gentilhomme, lui aussi, que l'auteur inconnu de *Joufroi*, qui avait pris la plume, comme Renaut de Beaujeu, pour plaire à sa dame : les plaintes et les objurgations dont il émaille son récit semblent indiquer que le moyen ne lui avait pas autrement réussi ; aussi se promet-il de ne pas récidiver, car « trop y a travail et peine ».



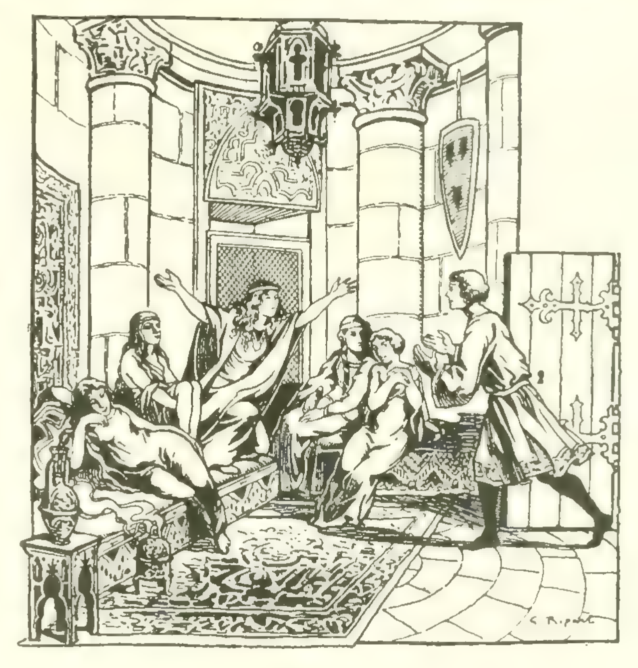
Dans ces œuvres, généralement faites sur commande, suivant une formule convenue, il y a beaucoup de fatras, et dans plusieurs, pas autre chose ; quelques-unes au contraire sont fort intéressantes : il y a dans l'*Escoufle* et dans *Guillaume de Dôle*, comme dans *Joufroi*, des scènes familières agréablement décrites, des conversations vivement menées, d'amusants croquis, pris sur le vif, des personnes et des choses.

C'est par un savoureux mélange d'observation et de fantaisie, de raffinement et de naïveté que nous charment deux des œuvres les plus anciennes et par conséquent les plus exemptes de fade délayage, *Floire et Blanchefleur*, et *Aucassin et Nicolette*. Ce ne sont, au fond, que deux variantes, à peine différentes, du plus rebattu des thèmes : deux enfants, séparés l'un de l'autre par l'inégalité de la condition et dont le candide et innocent amour triomphe de tous les obstacles.

« FLOIRE ET BLANCHEFLEUR » Il y a dans *Floire et Blanchefleur*, écrit dans l'Ile-de-France avant la fin du douzième siècle, plus de variété et de mouvement, plus d'habileté de composition ; quelques scènes sont fort

(1) Voy. plus loin, chapitre III, paragraphe 7.

gracieuses, comme celle où Floire, caché dans une corbeille de fleurs par le « portier » qu'il a gagné à sa cause, pénètre dans la tour où languit son amie ; d'autres émouvantes et traitées avec une méritoire sobriété, comme celle où les deux jouvenceaux, découverts, menacés du supplice, jettent l'anneau magique qui pourrait sauver l'un, mais l'un seulement, d'entre eux ; celle encore où leur grâce et leur courage attendrissent leurs juges et arrachent leur pardon à l'émir qu'ils ont outragé.



FLOIRE.

« AUCASSIN ET NICOLETTE » L'auteur inconnu d'*Aucassin*, qui s'intitule lui-même « un vieil caitif », c'est-à-dire probablement un pauvre jongleur qui avait longtemps peiné sans succès, a moins de métier, mais plus de spontanéité et une imagination d'une ravissante fraîcheur (1). Son intrigue, fort décousue, semble ne l'intéresser nullement : l'épisode du pays de Torelore où les hommes se mettent au lit quand les femmes accouchent, où la guerre se fait à coups de pommes blettes et de fromages frais, n'est qu'une plate bouffonnerie, et le dénouement, où Nicolette, déguisée en jongleresse, se fait reconnaître d'Aucassin, est emprunté sans façon à la chanson de geste de *Beuve de Hanstone*. Mais, dédaigneux du mélodrame, il excelle à peindre les objets familiers, à les colorer d'un rayon de tendre et délicate poésie : Nicolette s'évadant de sa prison « en retroussant sa vêture pour la rosée qui était grande » et foulant les marguerites, moins blanches que ses pieds nus, l'ombre de la vieille tour où elle se réfugie, tandis que passent les guetteurs portant « les épées traites sous leur



NICOLETTE S'ÉVADANT...

(1) Ce roman, un des plus courts qui existent, est intitulé *chantefable* : il se compose en effet de morceaux de prose, qui étaient récités, et de tirades destinées au chant ; celles-ci sont monorimes, asso-

cape », l'apostrophe d'Aucassin à l'étoile, la plus claire de toutes, où il s'imagine que s'est réfugiée Nicolette :

Etoilette, je te vois ; Nicolette est avec toi, mon amiette aux blonds cheveux : Dieu, je crois, la veut avoir pour que plus brillante soit la clarté de la nuit. Douce amie, comme il me plairait de monter jusqu'à toi, au risque de retomber de si haut... ;

l'insouciance des deux amoureux se disputant, au lieu de fuir, pour savoir lequel aime mieux l'autre ; leur mépris du danger, alors qu'ils chevauchent en pleine nuit, vers l'inconnu :

Aucassin le beau, le blond, est sorti du bois profond, ses amours entre les bras, devant lui, sur son arçon ; il lui baise les yeux et le front, et le menton et la bouche. « Aucassin, dit-elle, beau doux ami, en quelle terre allons-nous ? — Eh ! qu'en sais-je, douce amie ? et que m'importent les forêts et les solitudes, pourvu que je sois avec vous ! »

Tout cela est vu, senti et rendu par un véritable artiste.

Mais par un artiste fort conscient et nullement dupe de ses créations : il y a, dans ses descriptions, comme dans le puéril babillage des amoureux, une pointe de mièvrerie, qui est voulue, et dont lui-même sourit. Il a certes, pour le gentil couple, toute la sympathie qu'il veut nous inspirer ; mais il s'en divertit aussi quelque peu et ne prétend pas nous apitoyer sur son sort plus qu'il ne convient ; il sait qu'il y a, de par le monde, des spectacles plus dignes de notre pitié, et ce n'est sans doute pas sans dessein qu'il a, tout à coup, fait surgir devant nos yeux, encore éblouis de tant de grâce, la pitoyable silhouette du jeune vilain, qui a, lui, de bien autres sujets de larmes. Cette page, d'un réalisme vigoureux, et qui contraste singulièrement avec le reste, est d'autant plus émouvante qu'elle est plus exempte de déclamation. Ce rustre, ce misérable, dépenaillé, hideux, « plus noir que charbon », garde toute sa pitié pour sa mère et ne songe pas à se plaindre ; ce n'est pas un révolté, un Jacques Bonhomme, et c'est lui qui réconforte, en le



AUCASSIN ET LE JEUNE VILAIN.

nancées, en vers de sept syllabes, terminées par un vers isolé de quatre syllabes. Cette forme de versification, très archaïque, incline à le dater de la fin du douzième siècle, du règne de Louis VII plutôt que de celui de Philippe-Auguste.

raillant, le tendre damoiseau. Aucassin, n'osant lui avouer la cause de ses larmes et voilant la vérité d'une gracieuse allégorie, dit qu'il vient de perdre un beau lévrier blanc :

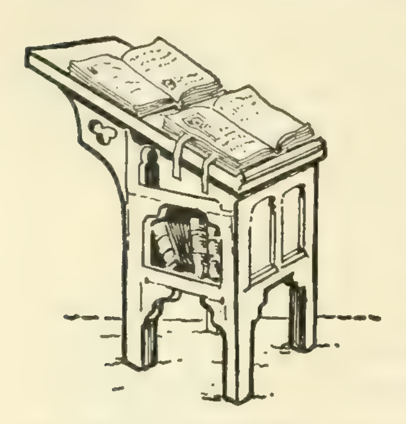
Corbleu ! répond-il ; et c'est pour un chien puant que vous pleurez ! Maudit quiconque désormais vous estimera, car il n'y a si riche homme en ce pays qui, si votre père lui en demandait dix, quinze ou vingt, ne fût trop heureux de les lui envoyer. C'est moi qui ai le droit de pleurer et de mener grand deuil. — Et de quoi, frère ? — Sire, je vous le dirai. J'étais le valet d'un riche vilain et poussais sa charrue ; il avait quatre bœufs. Or il y a trois jours m'advint un grand malheur. Je perdis le meilleur de mes bœufs, Rouget, le meilleur de la charrue, et je le cherche. Je n'ai bu ni mangé depuis trois jours et je n'ose rentrer au village, car n'ayant de quoi payer je serais mis en prison. En fait de richesse je n'ai que ce que vous voyez sur moi : j'ai une pauvre mère, et elle n'avait plus qu'un mauvais matelas ; on le lui a tiré de dessous le dos et elle couche à même la paille. J'en ai peine, plus pour elle que pour moi, car richesse va et vient ; si j'ai perdu aujourd'hui, je gagnerai une autre fois ; je payerai mon bœuf quand je pourrai et ne pleurerai pas pour cela. Et vous pleurez, vous, pour une saleté de chien ! Oui, au diable soit quiconque fait cas de vous.

Ces deux jolis romans sont d'origine arabe ; on peut l'affirmer, pour l'un, grâce à quelques détails topiques qui se retrouvent dans les *Mille et une Nuits*, pour l'autre grâce au nom même d'Aucassin (arabe *Alkâcim*) ; ils avaient pu arriver en France par l'intermédiaire soit des Maures d'Espagne, soit des chrétiens de Terre Sainte. Beaucoup d'autres fictions, plus variées, merveilleuses et dramatiques que celles qui étaient venues de Byzance, découlèrent, à la même époque, de sources plus lointaines encore et nous parvinrent à la suite de migrations bien plus compliquées.

Les unes, d'origine indienne, déguisées en vies de magiciens ou de saints, bénéficièrent, sous cette forme, d'une immense diffusion : ainsi les légendes d'Héliodore, de Virgile, d'Hippocrate, les vies de saint Georges, saint Grégoire, saint Alexis, saint Eustache, sainte Catherine, sainte Marie l'Égyptienne et bien d'autres.

LES ROMANS ASCÉTIQUES C'est aussi de l'Inde que nous vint, après avoir passé par la Perse, la Syrie et Byzance, la légende de *Barlaam et Joasaf*, qui prêche, en de saisissantes paraboles, le renoncement au monde et l'ascétisme le plus absolu et qui n'est qu'une vie de Bouddha, superficiellement christianisée, de même que le *Roman des Sept Sages* et le *Dolopathos*. Ces deux ouvrages ne sont que deux rédactions d'un roman indien (le *Sindibâd*, perdu dans sa forme originale, mais conservé en de nombreuses versions orientales), qui est, avec les *Mille et une Nuits*, le plus parfait modèle du roman à tiroir, où une intrigue très simple introduit une série de personnages dont chacun raconte une ou plusieurs histoires. Il s'agit, dans le *Roman des Sept Sages*, d'un jeune prince qui, élevé dans la solitude et brus-

quement rappelé par son père, est menacé des plus graves dangers s'il n'observe pas pendant sept jours un mutisme complet. Faussement accusé par sa marâtre, qui intervertit audacieusement les rôles, d'avoir voulu la séduire, il est condamné à mort ; mais chacun de ses sept précepteurs vient raconter au roi une histoire prouvant d'une manière frappante la perfidie des femmes et obtient, bien qu'à chaque histoire la reine en oppose une autre, destinée à en détruire l'effet, que le supplice soit remis au lendemain. Le huitième jour, le prince recouvre la parole et confond la calomniatrice qui est, à sa place, envoyée au supplice. Nous avons de ce roman, qui fit le tour de l'Europe, plusieurs rédactions différant par le nom des personnages, le lieu de la scène et le nombre des contes ; la plus ancienne, en vers, remonte aux environs de 1160. Le *Dolopathos*, dédié au jeune prince qui devait être Louis VIII, est la traduction en vers d'un original latin, composé à la fin du douzième siècle par un moine de Haute-Seille (abbaye cistercienne voisine de Metz). La scène y est transportée en Sicile, le roi s'appelle Dolopathos et le précepteur du jeune prince n'est autre que Virgile, que le moyen âge vénérait comme le plus habile des enchanteurs. Les contes de la reine sont supprimés, mais à ceux que débitent les sept sages, Virgile ajoute le sien et prononce contre les femmes un terrible réquisitoire :



LUTRIN DU XIIIe SIÈCLE.

Crois-tu donc, ô Roi, parole de femme ? Certes tu fais grand folie, car par mon âme, jamais je n'ouïs parler de femme sage. Pour ce qui est du mal, femme en sait plus que toute autre créature : telle est sa nature ; mais savoir n'est pas sagesse...

Ces romans, qui semblent avoir pour principal objet le dénigrement systématique de la femme, ont une saveur cléricale très prononcée. Mais c'est évidemment aux laïques qu'ils étaient destinés, puisqu'ils sont rédigés en langue vulgaire : ils l'ont vraisemblablement été sous l'inspiration du clergé comme un antidote contre les amollissantes leçons qui se dégageaient de la littérature courtoise.

VI

LA POÉSIE LYRIQUE De cette littérature, destinée à l'amusement des cours, l'autre face est la poésie lyrique. Si la lecture des romans abrégeait les heures de solitude, si longues dans les sombres châteaux, la musique animait, embellissait les réunions mondaines. Il ne faut pas perdre de vue en effet que la poésie lyrique était, alors comme dans l'antiquité, inséparable de la musique ; le texte, si souvent incolore, plat et d'une rebutante monotonie, n'avait pas, dans la chanson, plus d'importance que les paroles dans nos romances ou dans nos livrets d'opéras ; ce n'était qu'un support pour les mélodies où le musicien-poète mettait le meilleur de son talent. Tant qu'on n'aura pas résolu les difficultés qui s'opposent encore à leur déchiffrement et à leur interprétation, on n'aura pas le droit de condamner en bloc l'œuvre de nos vieux chansonniers.

LA CHANSON DE DANSE La musique et le chant tenaient, dans la vie de nos aïeux, une place que nous avons peine à nous imaginer. Quand on n'avait pas sous la main un ménestrel, on dansait tout bonnement aux chansons, même dans le monde le plus aristocratique. Le plaisir de la danse, longtemps considéré comme indigne du sexe fort, fut d'abord réservé aux dames et aux jeunes filles, qui offraient aux chevaliers, réunis autour d'elles, le spectacle de leur grâce et de leur beauté : contre-partie des tournois, où ceux-ci rivalisaient, devant les dames, rassemblées sur des « échafauds », de vigueur et de souplesse : « Sous un château qu'on appelle Beaucler, lisons-nous dans *Guillaume de Dôle*, la danse a vite fait de s'animer ; les damoiselles y viennent caroler, tandis que chevaliers et écuyers regardent. »



LA CAROLE AU CHATEAU DE BEAUCLER.

Ceux-ci, bientôt, ne se contentèrent plus de regarder, et la « carole » réunit les deux sexes : hommes et femmes se prenaient par les mains, sans fermer la chaîne, comme dans la farandole provençale, et l'on faisait en cadence, de droite à gauche, trois ou quatre pas, que suivait un balancement rythmé. Parfois un couple se détachait de l'ensemble et figurait, par des attitudes et des gestes appropriés, quelque scène de caractère idyllique ou pastoral — scène de dépit amoureux, de jalousie, d'enlèvement simulé, d'adieux, — dont certaines de nos rondes enfantines, comme « la Tour, prends garde », « le Chevalier du guet », peuvent donner une idée. Tous ces mouvements étaient réglés par des chansons, le soliste chantant d'abord les quelques vers du couplet, et l'assemblée reprenant en chœur un refrain qui s'y intercalait et le terminait (1).

Ces renseignements nous sont fournis, soit par les romanciers, qui se complaisent à décrire ce genre de divertissements (*Guillaume de Dôle*, par exemple, abonde en descriptions de cette sorte), soit par les prédicateurs qui ne se lassent pas de les honnir. Dans la première partie du *Roman de la Rose*, c'est Liesse qui donne le branle à la danse en « chantant la première », en « frappant du pied », en prenant de gracieuses attitudes : « Vous eussiez pu voir alors la carole se dérouler, les gens baller mignotement et mener sur l'herbe fraîche mainte tresque et maint beau tour. » Jacques de Vitry, qui fut le prédicateur le plus écouté de son époque et mourut cardinal (en 1240), nous fournit, en ses rudes invectives, quelques traits non moins précis : il compare d'abord la femme qui « chante avant » au chapelain qui chante le verset et auquel les clercs répondent ; puis, plus rudement, à la vache qui, dans un troupeau, porte la sonnette et renseigne le berger : de même en effet, grâce à elle, le diable sait toujours où sont ses ouailles, car la carole est un cercle dont il est le centre, et tous y tournent vers la gauche, parce que tous se dirigent vers l'enfer.

De ces chansons de danse nous n'avons conservé qu'un seul spécimen complet : il est en dialecte poitevin, et nous y voyons la « reine d'avril » convoquer à la carole pucelles et bacheliers, et les mettre en garde contre un roi morose et jaloux — son mari — qui veut la leur ravir et troubler leurs ébats. Nous possédons en revanche un très grand nombre de refrains, grâce à la mode, qui se répandit vers le début du treizième siècle, d'en introduire dans les chansons courtoises, sans doute pour en varier, pour en égayer, par l'adjonction d'airs faciles et connus, l'allure un peu solennelle. La plupart de ces refrains sont insignifiants ; quelques-uns au contraire, qui mettent en scène des personnages traditionnels, Belle Aélis, Robin et Marion, sont

(1) Voy. J. Bédier, *Les fêtes de mai et les origines de notre poésie lyrique* et *Les plus anciennes danses françaises* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1896 et du 15 janvier 1906.

précieux en ce qu'ils nous montrent que la chanson de danse affectait parfois une forme dramatique et encadrait de petites scènes.

Il est donc légitime de considérer comme dérivés de la chanson de danse des genres fort curieux, mêlant dans des proportions diverses le lyrisme, le drame et la narration, inconnus des troubadours ou à peine cultivés par eux, et qui constituent par conséquent dans ce domaine la véritable originalité des poètes du Nord (1).

LA ROMANCE Les pièces que les critiques modernes ont ainsi nommées étaient appelées au moyen âge « chansons de toile », soit parce qu'elles mettent souvent en scène des femmes occupées à coudre ou à filer, soit parce qu'elles servaient à égayer ces travaux, ou encore, « chansons d'histoires ». Les « histoires » qu'elles nous retracent sont de petits drames, à l'intrigue très simple, au dénouement naïf, parfois triste, plus souvent heureux, mise en œuvre de quelques thèmes élémentaires, encore vivants dans la poésie populaire des diverses nations romanes. L'amour, tout spontané, n'y est soumis à aucun de ces raffinements que les romanciers d'alors s'ingénient à décrire : comme dans les chansons de geste, ce sont surtout les femmes qui l'éprouvent, qui font les avances, et ce sont elles les véritables héroïnes, les hommes ne jouant qu'un rôle passif et assez effacé. Belle Erembour voit passer devant la tour de son père le preux Rainaut, qui revient, avec les « Francs de France », de la cour du roi ; et le preux ne daigne pas lever les yeux vers la fenêtre où elle se tient, un *paile de color* entre les mains. C'est elle qui l'appelle, offre de se justifier, par le témoignage de cent pucelles et de trente dames, des torts qu'on lui impute :



LE COMTE RAINAUT ET EREMBOUR.

Le comte Rainaut monta les degrés, gros d'épaules, menu de taille ; son poil est blond, finement bouclé ; en nulle terre il n'y a si beau bachelier... Hé, Rainaut, ami !

(1) Sur ces genres, voy. A. JEANROY, *les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge*, 2e édit. 1904, première partie. Cf. la critique de ce livre par G. PARIS dans le *Journal des savants* (1891-92) et *Mélanges de littérature française au moyen âge*, p. 539 et suiv.

Le comte Rainaut est monté en la tour ; il s'est assis sur un lit brodé de fleurs ; auprès de lui est Erembour ; lors recommencent leurs premières amours... Hé, Rainaut, ami !

Belle Doette attend, anxieuse, des nouvelles de son ami, qui est allé tournoyer en terre lointaine. Un cavalier apparaît au loin. Ce n'est pas lui, c'est son écuyer, porteur d'un sinistre message : Doon est mort, il a péri dans une joute :

Belle Doette mène grand deuil : « A la male heure y fûtes-vous, comte Doon, preux et de bonne race ! Pour votre amour je vêtirai la haire ; plus ne porterai ni le vair ni le gris... Or j'en ai deuil : pour vous je deviendrai nonne en l'église Saint-Paul. »

Belle Doette a fait son abbaye, qui est grande et le deviendra davantage : car elle y appellera tous ceux et toutes celles qui souffrent d'amour... « Or j'en ai deuil : pour vous je deviendrai nonne en l'église Saint-Paul. »

Ces récits, à l'allure rapide et comme haletante, sont formés de courtes strophes de cinq à six vers, sur la même assonance, avec un refrain, qui parfois n'est qu'un soupir, un cri de douleur ou d'espérance. Le style, encore plein de formules épiques, rappelle les meilleurs morceaux de l'*Alexis* et du *Roland*. Les principaux moments de l'action sont seuls mis sous nos yeux, et les figures, à peine ébauchées, gardent quelque chose de mystérieux qui sollicite vivement l'imagination. Ce sont des fresques de beau et grand style.

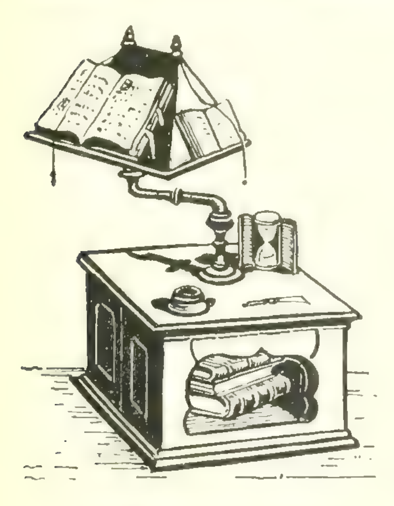
C'est aussi de la chanson de danse que sont issus d'autres genres où à l'élément lyrique se mêlent également la narration ou le drame, comme la pastourelle, l'aube, et la chanson à personnages ; mais ils ont subi si profondément l'influence courtoise que cette origine est presque méconnaissable. La plupart des spécimens sont, de plus, médiocrement anciens et appartiennent presque tous au treizième siècle ; il est donc naturel d'en reporter l'étude au chapitre suivant.

LA CHANSON COURTOISE

La chanson proprement dite, composée de mélodies savantes et de strophes artistement construites et « enlacées », était chantée à une seule voix sur des instruments à cordes ressemblant au violon, et visait à procurer aux auditeurs un plaisir raffiné. Il ne suffit pas de dire qu'elle porte profondément marquée l'empreinte de l'esprit courtois ; elle en est l'émanation même et l'expression la plus parfaite. Cette remarque suffit à expliquer le peu d'originalité que nos poètes y ont déployée : elle rentrait dans cet ensemble de conventions sociales, elle faisait partie de ce rituel mondain qui, né dans le Midi, s'imposa à l'Europe entière avec la puissance tyrannique propre à toutes les modes ; il eût évidemment paru aussi étrange, aussi ridicule d'innover dans ce domaine que dans la coupe des vêtements ou le cérémonial des fêtes.

Il n'y a donc rien chez nos chansonniers qui n'ait été déjà chez les troubadours : mêmes pensées, qui sont presque toutes des lieux communs, mêmes images, mêmes métaphores, même style. L'amant languit et se consume aux pieds de la dame la plus belle, la plus noble de toutes, et la plus inexorable ; mais il ne « recroira » pas, car sa douleur lui est chère, et il sait que ses tourments augmentent sa « valeur » et sa courtoisie. Voilà ce que répéteront à l'envi, pendant cent cinquante ans, des douzaines de poètes, qu'ils soient nobles ou roturiers, princes ou jongleurs. Ils eussent été sans doute de simples traducteurs, si les formes compliquées de la chanson se fussent prêtées à la traduction ; mais ces adaptations sont aussi peu originales qu'une traduction pourrait l'être. Ils ne reproduisent même, ordinairement, que les traits les plus conventionnels de leurs modèles, ou ceux qui s'y montrent le plus souvent : des pensées délicates, enfermées en des strophes d'un style élégant et soutenu, voilà ce que nous trouverons chez eux à foison, comme chez les troubadours, même les plus médiocres ; mais aucun d'entre eux ne nous offrira l'équivalent ni de la naïveté passionnée de Bernart de Ventadour, ni de la fantaisie impertinente de Rambaut d'Orange, ni de la gravité sentencieuse de Guiraut de Borneil. A quelques-uns seulement, et sous la pression de circonstances exceptionnelles, il arrivera, peut-être involontairement, de jeter par-dessus bord le fatras et d'être eux-mêmes ; mais ce ne sont pas ces œuvres-là qui ont été de leur temps les plus goûtées : nous en avons la preuve dans le petit nombre de copies qui nous les ont transmises.





LUTRIN DU XVe SIÈCLE.

Ont-ils été plus originaux comme musiciens que comme poètes ? C'est ce que nous diront peut-être un jour les musicologues. En attendant, rien ne nous invite à le croire. Leurs strophes, où se reflète la structure de la phrase mélodique, sont en effet soumises aux mêmes règles que les strophes provençales ; comme celles-ci, elles se divisent en trois membres, dont les deux premiers sont symétriques, directement ou inversement, et se répartissent en groupes de deux, reliées par les rimes, quand celles-ci ne règnent pas d'un bout à l'autre de

la pièce (1). Tout au plus les poètes du Nord ont-ils réagi, peut-être plutôt par paresse que par scrupule de goût, contre la recherche des rimes rares et des rimes intérieures, contre l'emploi des formes strophiques trop longues et trop compliquées.

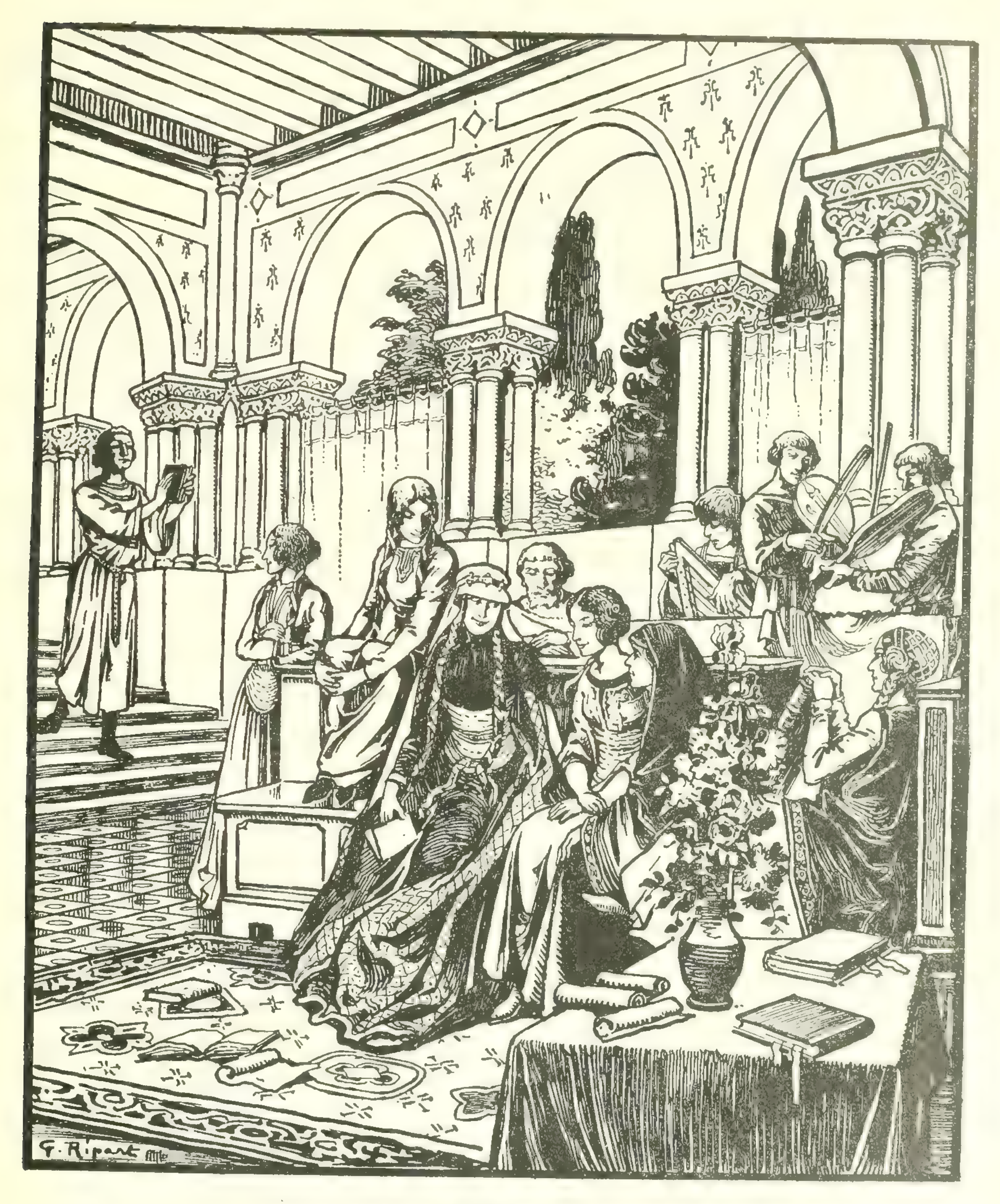
SON ORIGINE Il serait naturel de penser que la poésie méridionale pénétra dans la France du Nord par voie d'infiltration, et que les premiers contacts s'établirent dans les États, ou, plus exactement, à la cour des Plantagenets, où les poètes des deux régions étaient si chaleureusement accueillis. On a supposé aussi que ces contacts s'étaient produits en Terre Sainte et à Byzance, au cours des croisades, notamment de la seconde, de la troisième et de la quatrième. Mais aucun de nos plus anciens poètes lyriques n'appartient à la région normande ou angevine : Gace Brulé, le seul qui fut en relations avec Geoffroi, comte de Bretagne de 1181 à 1186, n'appartient pas à la plus ancienne génération. Il n'y avait, d'autre part, à la croisade de 1147, que peu de Méridionaux, et on ne constate encore, à cette époque, aucune influence de leur poésie sur la nôtre. Cette influence au contraire s'exerçait puissamment et depuis quelque temps déjà, quand les barons du Nord et ceux du Midi se rencontrèrent en 1191 sous les murs d'Acre, où ils eurent au reste d'autres soucis que de recevoir et de donner des leçons de poésie.



HUON D'OISI.

Ces deux hypothèses doivent donc céder le pas à une autre qui cadre bien mieux avec les faits. Il est certain que les plus anciens imitateurs des troubadours apparaissent entre 1160 et 1180 dans l'Ile-de-France et les provinces voisines, tout particulièrement dans la Champagne, la Bourgogne et l'Artois. C'est vers 1170 qu'un seigneur artésien, Huon d'Oisi, enseignait l'art nouveau au jeune Conon de Béthune ; c'est au même moment, ou dans les vingt années suivantes, que Chrétien de Troyes fut protégé par Marie de Champagne, Guiot de Provins par un comte de Mâcon (probablement Guillaume V, mort en 1226), Gautier d'Espinau par Philippe de

(1) De plus, les pièces de la première sorte, plus aisées à construire, sont plus fréquentes chez les poètes du Nord, alors qu'au Midi ce sont celles à rimes continues (*coblas unisonans*) qui l'emportent, au moins à partir de la fin du douzième siècle.



ÉLÉONORE.

Flandre et Henri de Bar (morts tous deux en 1191), Gontier de Soignies par Oton de Bourgogne (mort en 1200). Les protecteurs de la poésie courtoise dont Guiot de Provins, dans sa *Bible*, écrite vers 1206, déplore amèrement la perte, appartenaient à cette brillante génération que décima la troisième croisade ; et dans sa liste figurent précisément plusieurs des personnages que je viens de citer. Ceux-ci furent tous en relations plus ou moins étroites avec la cour de France, qui était considérée dès lors comme le foyer du goût et de l'élégance. Or cette cour fut présidée, de 1137 à 1152, par la petite-fille du plus ancien des troubadours, la célèbre Éléonore, qui scandalisa ses contemporains et lassa son mari, le dévot et très bourgeois Louis VII, par la hardiesse de ses fantaisies et la liberté de ses allures. Il est vraisemblable que quelques troubadours l'avaient accompagnée ou rejointe à Paris, comme Bernart de Ventadour devait bientôt la rejoindre en Normandie ; il est plus vraisemblable encore que ce fut elle qui acclimata dans sa nouvelle patrie les audacieuses théories qui, à la cour de Poitiers, avaient bercé son enfance ; elle trônait dans ces cénacles féminins, dans ces « cours », transformées par l'imagination de Raynouard en véritables tribunaux, où étaient débattues théoriquement les plus épineuses questions de la casuistique amoureuse, et dont André le Chapelain nous a conservé quelques décisions dans son curieux livre *sur l'art d'aimer noblement* (1). La plupart de ces « jugements » sont prononcés par Éléonore elle-même, la comtesse de Champagne et la comtesse de Flandre. Or la comtesse de Champagne n'est autre que la fille aînée d'Éléonore, qui avait épousé Henri I[er] de Champagne, et dont les goûts littéraires nous sont déjà connus ; elle accueillit à sa cour au moins un troubadour, Ricaut de Barbezieux, et encouragea les débuts du Champenois Gace Brulé. La fille cadette d'Éléonore, Aélis, qui avait épousé Thibaut de Blois, frère de Henri de Champagne, fit partager ses goûts à son mari, qui protégea Gace Brulé et Gautier d'Arras. C'est la belle-sœur de ces deux princesses, nommée aussi Aélis, qui, en 1160, était devenue reine de France ; c'est elle qui, en présence de son fils, le futur Philippe-Auguste, et de Marie de Champagne, faisait chanter ses vers à Conon de Béthune et le raillait sur sa prononciation picarde. La comtesse de Flandre enfin est l'une des deux femmes de Philippe d'Alsace, un des protecteurs de Chrétien de Troyes, qui, comme tuteur de Philippe-Auguste, résida souvent à Paris. Les autres seigneurs nommés plus haut étaient également alliés à la famille royale : Guillaume de Mâcon avait épousé une fille de Henri de Champagne et de Marie, et Oton de Bourgogne une fille de Thibaut

(1) Voy. G. PARIS, *les Cours d'amour au moyen âge*, dans le *Journal des savants* (1888), et *Mélanges de littérature française*, p. 473 et s.

de Blois et d'Aélis. Il est naturel de conclure de tous ces faits que les premières zélatrices de la nouvelle poésie furent Éléonore et ses deux filles, et que c'est bien de leurs cours de Paris, Troyes et Blois que le goût s'en répandit de proche en proche.

NOS PRINCIPAUX CHANSONNIERS Dans la première et la seconde génération de nos chansonniers, nous rencontrons quelques professionnels, comme Chrétien de Troyes, Aubouin de Sézannes, Guiot de Dijon, et ce Blondel de Nesle dont une tardive et romanesque légende, qui prouve au moins la longue notoriété de ses œuvres, fit l'ingénieux et dévoué serviteur de Richard Cœur de Lion ; mais les seigneurs de plus ou moins haut rang y étaient en grande majorité : tels Conon de Béthune, qui joua, comme guerrier et diplomate, un rôle capital à la quatrième croisade, et mourut en 1219 ou 1220, dans ses terres de Romanie ; Gui de Couci, qui n'appartenait pas à la famille des seigneurs de ce nom, mais était simple gardien de leur château et mourut en mer en 1202, alors qu'il cinglait vers Constantinople ; le Champenois Gace Brulé, le Beauvaisien Gautier de Dargies, dont nous ne savons rien, sinon qu'ils vécurent jusque vers 1220 ; Bouchart de Marli, Thibaut de Blaison, qui prirent les armes en 1209 contre les Albigeois ; le turbulent Pierre Mauclerc, comte de Bretagne de 1213 à 1237, l'un des plus redoutables adversaires de Blanche de Castille ; Thibaut de Champagne enfin (1201-1250), qui fut de bonne heure considéré, avec son compatriote Gace Brulé, comme le prince de la chanson.

Entre tous ces rimeurs également subtils, gracieux, délicats, il est bien difficile de discerner des différences, et il faut avouer que dans l'immense majorité de leurs pièces, ils disent de la même façon les mêmes choses. On peut toutefois, en s'appliquant bien, démêler çà et là plus de sentiment chez le châtelain de Couci, plus de gravité, avec quelque pédantisme, chez Gace Brulé, plus d'ingéniosité et de finesse chez Thibaut de Champagne. Il y a vraiment beaucoup de charme dans les strophes harmonieuses et mélancoliques que le châtelain de Couci adressait à sa dame en partant pour la croisade (1) :

Biaus sire Dieus, qu'iert il donc (*a*), et coment
Convenra il (*b*) qu'en la fin congié praigne ?
Oïl, par Dieu, ne puet estre autrement,
Sans li m'estuet aler en terre estraigne.
Or ne cuit mais que grans maus me sofraigne (*c*),

(1) Des morceaux de ce genre perdraient vraiment trop à être traduits ; ils sont au reste d'une langue aisée et claire. Je crois donc pouvoir citer les textes mêmes, en les accompagnant de quelques notes.

(*a*) Qu'en sera-t-il ? — (*b*) Faudra-t-il. — (*c*) Me manque.

Quant de li n'ai confort n'alegement,
Ne de nule autre amor joie n'atent,
Fors que de li : ne sai se c'iert jamais (*a*).

Biaus sire Dieus, qu'iert il del consirrer (*b*)
Del grant solas et de la compaignie,
Et des deduis que me soloit mostrer
Cele qui m'ert dame, compagne, amie?
Et quant recort sa simple cortoisie,
Et les dous mos que suet a moi parler (*c*),
Coment me puet li cuers el cors durer?
Quant ne s'en part, certes, moult est mauvais...

. . . .

Je m'en vois, dame : a Dieu le creator
Comant vo cors (*d*), en quel lieu que je soie;
Ne sai se ja verrai mais mon retor :
Aventure est (*e*) que jamais vos revoie.
Par Dieu vos pri, quel part que li cors traie,
Que vos convens tenés, vegne ou demor (*f*),
Et je pri Dieu qu'ensi me doinst (*g*) honor,
Com je vos ai esté amis verais.

Ils sont bien jolis aussi, dans leur grâce mignarde, ces vers de Blondel :

Premiers baisiers est plaie
D'amour dedenz cors;
Mout m'angoisse et esmaie,
Si ne pert defors (*h*).

Hé, las ! pour coi m'en sui vantez !
Ja ne me puet venir santez
Se ce dont sui navrez,
Ma bouche ne rassaie.

Et ceux-ci également, où Richart de Semilli, avec beaucoup plus de simplicité, fait le portrait de celle qu'il aime :

J'aim la plus sade rien (*k*) qui soit de mère née...
Ele a un chief blondet, ieus vairs, bouche sadete,
Un cors pour embracier, une gorge blanchete...
Ele a un petit pié, si est si bien chaucie,
Puis va si droitement dessus cele chaucie.

Mais cette simplicité est rare; déjà Thibaut a trop d'esprit. Est-il bien vrai, se demande-t-il, qu'on puisse mourir de joie? Oui, certes, il le croit, et il en ferait

(*a*) S'il en sera jamais ainsi. — (*b*) Comment pourrai-je me passer. — (*c*) Qu'elle avait coutume de m'adresser. — (*d*) Votre personne, vous. — (*e*) Il est douteux. — (*f*) Que je revienne ou reste. — (*g*) Me donne. — (*h*) Même si cette plaie ne se voit pas. — (*k*) Jolie, gracieuse chose.

volontiers l'expérience entre les bras de sa dame ; mais ce souhait même lui est interdit, car elle en serait sûrement attristée

> Ce me retient à morir seulement,
> Que raison est, se je por li morroie,
> Qu'ele en eüst par moi son cuer dolent.
> Et je me doi garder à escient
> De courecier li (*a*) : qu'estre ne voudroie
> En paradis, s'ele n'i estoit moie (*b*).

Déjà chez lui apparaissent ces fades allégories que le *Roman de la Rose* allait mettre, ou peut-être venait de mettre à la mode : la « douce prison », par exemple, dont les piliers sont de Désir, les portes de Beau Spectacle, les anneaux de Bon Espoir, dont les portiers s'appellent (et ce trio disparate n'est pas sans nous surprendre) Beau-Semblant, Bonté et Danger.



CHANSONS SATIRIQUES ET HISTORIQUES La vivacité, la spontanéité, si rares et presque introuvables dans la chanson d'amour, se rencontrent parfois dans les chansons satiriques et les chansons de circonstance, qui longtemps en empruntèrent le moule. Il y en a, certes, et de la plus vibrante, dans les couplets tout frémissants de dépit, dont l'obscurité même atteste les liens étroits avec la réalité, où Conon de Béthune dit son fait à la « fausse châtelaine » qui « l'envoya en Syrie », et avertit les autres femmes que, si elles veulent l'imiter, elles seront traitées pareillement, ainsi que dans la pièce dialoguée où nous le voyons repousser si grossièrement les avances d'une coquette sur le retour :

> Par Dieu, Dame, j'ai bien ouï parler de votre beauté ; mais où est-elle maintenant ? De Troie aussi on m'a dit qu'elle fut de grande seigneurie ; mais on ne trouve plus aujourd'hui que la place où elle était.

Il y en a aussi dans les chansons de croisade, surtout quand elles ne se bornent pas à ressasser les lieux communs déjà développés par les prédicateurs, et traduits en beaux vers par les troubadours, mais quand elles prennent à partie par exemple

(*a*) Elle. — (*b*) Mienne.

les hauts barons qui, restés tranquillement chez eux, pillent les biens des croisés, ces lâches, pareils — c'est encore le rude Conon qui parle — à l'oiseau qui reste dans son nid pour le souiller ; quand elles invectivent contre les rois qui, tout entiers à leurs mesquines querelles, oublient ce Dieu qui, un jour, saura bien les retrouver :

Que pensent donc les rois ? Ils font grand mal, celui de France et celui d'Angleterre, qui ne vont pas venger Dieu et délivrer la sainte Croix ; mais quand ils viendront au jugement, leurs mérites apparaîtront. Dieu, à qui ils ont manqué, leur manquera et leur dira : Je ne vous connais point !

VII

LES FABLIAUX

A côté de ces genres nobles, inspirés de grands partis pris idéalistes, le douzième siècle en a cultivé d'autres qui, fondés sur une observation plus précise de la réalité, en mettent systématiquement en relief les côtés bas et comiques. Vers 1150, l'auteur du *Roman de Thèbes* protestait qu'il ne parlerait pas à son noble auditoire « de bergers, de pelletiers, de vilains » : il y avait donc dès cette époque, des contes dont les héros étaient des gens de basse condition. Mais nous pouvons remonter beaucoup plus haut. Dans un recueil de fables latines (aujourd'hui perdu) que traduisit Marie de France et qui existait au moins à la fin du dixième siècle, il y avait une dizaine d'historiettes comiques sans aucun rapport avec la fable. Enfin dès le huitième siècle, des manuels de pénitence enjoignent aux prêtres de refréner chez les fidèles le goût pour certaines histoires grasses, flétries des noms de *fabulæ inanes*, *fabulæ ignobilium*, *verba stultiloquia*.

Ce sont ces humbles récits qui bientôt furent appelés dans la langue vulgaire *fabliaux* (1). Ce mot, simple diminutif de « fable », est très vague : il pouvait donc s'appliquer et s'appliqua en effet à toutes sortes de petits récits fictifs, quels qu'en fussent le caractère et la portée, touchants ou comiques, se proposant ou non une fin didactique ou morale. Mais bientôt le départ se fit entre ces diverses catégories : on réserva aux récits didactiques le nom de « dit », aux petits contes de tour élégant et d'inspiration noble celui de « lai », tandis que celui de « fabliau » désignait spécialement les contes à rire, sans prétention artistique, vulgaires de sujet et de style.

Longtemps ces sortes de contes furent débités par les jongleurs, comme inter-

(1) *Fabliau* est une forme picarde dont l'équivalent français serait *fableau;* on verra bientôt pourquoi il est légitime de conserver cette forme dialectale.

mèdes entre des morceaux plus graves; ils étaient à demi improvisés et par conséquent en prose. Puis un jour vint où on leur donna la forme qui s'imposait alors à tous les récits non épiques, celle du vers octosyllabique à rimes plates, un autre enfin où on les jugea dignes d'être recueillis. C'est un peu après le milieu du douzième siècle, à cette époque d'exubérante floraison littéraire, qu'ils commencent à être rédigés en vers, un siècle plus tard seulement qu'on en forme des collections. Il est donc certain que beaucoup se sont perdus, mais probable, d'autre part, que ceux-là se sont conservés qui avaient obtenu le succès le plus vif et le plus durable. Nos recueils sont assez variés et assez riches pour nous consoler de ces pertes.

Le fond n'en est nullement original. Ces contes, qu'on a longtemps attribués à la féconde imagination des Orientaux, se retrouvent, en réalité, chez tous les peuples. Partout ils ont plus ou moins subi l'empreinte des milieux qu'ils traversaient; mais on peut dire qu'ils en ont rarement subi une plus profonde que celle dont les ont marqués nos conteurs, qui y ont beaucoup mis et d'eux-mêmes et de leur temps : on trouvera donc dans les fabliaux une fidèle image, non de la moralité, mais de la mentalité de la « menue gent » aux douzième et treizième siècles et surtout de sa vie quotidienne.

PERSONNAGES DES FABLIAUX Ce fond est parfois extrêmement maigre : c'est un bon mot, un calembour encadré d'une brève anecdote, histoire d'almanach qui tiendrait en deux lignes : un Anglais malade demande à manger de l'agneau, mais il prononce *anel* au lieu de *agnel;* son camarade lui achète, fort cher, un petit âne : quand il en a goûté un morceau, il se met à rire si fort qu'il guérit (*Les deux Anglais*). — Une bonne vieille ne pouvant obtenir justice d'un prévôt, sa commère lui conseille de s'adresser directement au seigneur, mais d'abord de lui bien « graisser la patte » *(oindre la paume)*. La vieille rencontre le chevalier se promenant les mains derrière le dos et, doucement, va lui frotter la paume avec un morceau de lard (*La Vieille qui oint la paume au chevalier*). Parfois c'est un petit drame, à l'intrigue plus ou moins simple, dont tout l'intérêt consiste dans le burlesque d'une situation ou d'une attitude : un prêtre, allant au marché sur sa jument, passe le long d'un fossé que borde une haie chargée de mûres qui



LA VIEILLE ET LE CHEVALIER.

lui font envie ; pour les atteindre il monte sur sa bête et s'en donne à cœur joie. Mais tout à coup il pense : « Si quelqu'un en ce moment disait : hue ! », et en le pensant il le dit. La jument s'ébranle et il s'étale au milieu du fossé (*Le Prêtre aux mûres*).

Ce comique superficiel, à l'usage des âmes candides qu'un rien divertit, n'est pas rare dans les fabliaux ; mais ce qui y domine, il faut bien le reconnaître, c'est cet esprit, non plus raffiné, mais moins innocent, qu'on est convenu d'appeler gaulois, qui se complaît aux propos gaillards, ne croit guère à la vertu des femmes et ne voit rien de plus plaisant qu'un mari trompé.

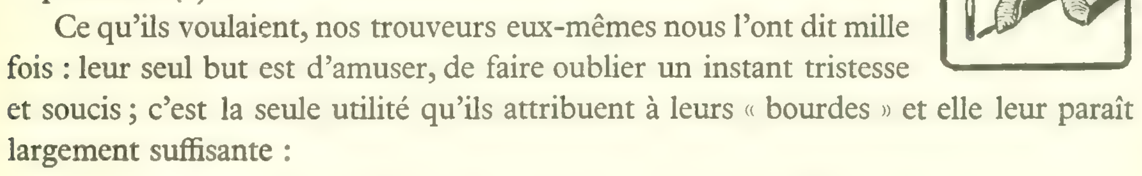
Nous voici à mille lieues des exaltations mystiques des romanciers et des poètes lyriques. La femme, pour nos conteurs, est un être inférieur, irrémédiablement pervers et d'autant plus dangereux qu'il est plus séduisant et que son « engien » est plus subtil : « Mout sait femme de renardie ! » N'essayons pas de nous garantir de ses ruses, qui ont déçu de plus grands clercs que nous, Salomon, Hippocrate, Aristote lui-même, qui fut « chevauché » par la belle Indienne. Le seul remède, c'est de la battre « menu et souvent » ; encore ce moyen ne réussit-il pas toujours, comme le prouvent l'histoire du *Vilain Mire* (le lointain prototype du *Médecin malgré lui*) et beaucoup d'autres.

Dans cette « ample comédie à cent actes divers » il n'est guère de condition qui ne joue son rôle, en dehors, toutefois, des plus élevées : vilains et bourgeois, prêtres et chevaliers, étudiants et gens de loi s'y coudoient dans un pêle-mêle pittoresque. Les personnages les plus sacrifiés sont ceux dont la vie paraît au pauvre diable qu'est le jongleur trop douce et trop grasse : le bourgeois, ventru et crédule, prédestiné aux mésaventures conjugales, le marchand, fripon et usurier, le chevalier, coureur d'aventures, expert à vivre sur le commun, à faire ripaille sans bourse délier, le curé de village gourmand, couard et paillard.

PORTÉE SATIRIQUE DES FABLIAUX Ce sont là des caricatures, dont on a souvent exagéré la portée ; on s'est représenté les fabliaux comme une sorte d'encyclopédie satirique où la raillerie serait également lâche et cruelle, puisqu'elle s'attaque surtout aux faibles et ménage ceux dont la colère eût pu être dangereuse. M. Bédier a finement rétabli la vérité en montrant que si le fabliau met rarement en scène de hauts dignitaires, laïques ou ecclésiastiques, c'est que ces grands personnages n'avaient aucune raison d'intervenir dans ces tableaux de vie familière, que les vilains eux-mêmes y ont parfois le beau rôle, que les nobles n'y sont pas plus épargnés que les bourgeois, que, au surplus, pour ridiculiser les uns et les autres,

il ne fallait pas au jongleur un grand courage, car on le dédaignait trop pour songer à le persécuter (1).

M. Bédier va plus loin et dénie même au fabliau le droit d'être rattaché à la satire : « La satire, écrit-il, suppose la haine, la colère. Elle implique la vision d'un état de choses plus parfait, qu'on regrette ou qu'on rêve, et qu'on appelle. Un conte est satirique, si l'historiette qui en forme le canevas n'est pas une fin en soi ; si le poète entrevoit, par delà les personnages qu'il anime un instant, un vice général qu'il veut railler, une classe sociale qu'il veut frapper, une cause à défendre. Or la portée d'un fabliau ne va guère jusque-là : elle ne dépasse pas, d'ordinaire, celle du récit qui en forme la trame. Les portraits comiques de bourgeois, de chevaliers, de vilains y foisonnent ; mais aucune idée qui relie et domine ces caricatures ; la raillerie vise tel chevalier et non la chevalerie, tel bourgeois et non la bourgeoisie ; et le plus souvent on peut substituer un chevalier à un bourgeois ou un bourgeois à un chevalier, sans rien changer au conte, ni à ses tendances. En ce sens, nos diseurs de fabliaux ne s'élèvent pas jusqu'à la satire, contents de rester des maîtres caricaturistes. Ils jettent sur le monde un regard ironique : clercs, vilains, marchands, prévôts, vavasseurs, moines, ils esquissent la silhouette de chacun et passent » (2).



Ce qu'ils voulaient, nos trouveurs eux-mêmes nous l'ont dit mille fois : leur seul but est d'amuser, de faire oublier un instant tristesse et soucis ; c'est la seule utilité qu'ils attribuent à leurs « bourdes » et elle leur paraît largement suffisante :

Quar grant confortement raportent
As enovrez et as oiseus (*a*),
Se il oent (*b*) bon fableau dire
Si lor fait il grant alegeance
Et oublier duel et pesance
Et mauvaisié et pensement (*c*).

Que ces « risées », ces « gabets », étincelants de bonne humeur sans amertume aient amusé toutes les classes, on ne saurait en douter. Les nobles n'étaient pas tous d'esprit si raffiné : et c'est un fait que des ménestrels de cour, comme Jacques de

(1) J. Bédier, *les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge*, 1893. Voy. du même auteur le chapitre : « les Fabliaux » dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, tome II.

(2) Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. II, p. 87.

(*a*) Aux gens occupés et oisifs. — (*b*) Entendent. — (*c*) Perversité et soucis.

Baisieux et Jean de Condé, ont composé, vraisemblablement pour leurs patrons, des fabliaux qui ne brillent pas par la délicatesse, et que même quelques grands seigneurs des plus authentiques n'ont pas dédaigné de rivaliser avec eux. Le grave jurisconsulte Beaumanoir s'est égayé à des « fatrasies », et Jean de Journi s'accuse, au début d'un ouvrage pieux, d'avoir écrit, en sa jeunesse, de « foux fabliaux ».


LUTRIN.

PATRIE ET STYLE Il n'en est pas moins certain que c'est à la classe moyenne que le genre s'adressait et plaisait particulièrement : il est remarquable que le fabliau apparaît à l'époque où la bourgeoisie se constitue comme classe distincte, où les communes s'affranchissent, et qu'il fleurit là où les communes et la bourgeoisie sont le plus puissantes : alors que les genres courtois n'appartiennent en propre à aucune région, il ne sort guère de nos provinces du Nord et du Nord-est, Normandie, Ile-de-France et surtout Artois et Picardie ; ce sont les grosses villes marchandes de ces régions prospères qui sont le plus souvent nommées dans les textes, et des quinze ou vingt auteurs dont la patrie nous est connue, la plupart sont originaires de ces régions-là. On se les représente volontiers comme récités sur la place où grouille la populace les jours de foire, ou dans ces repas que se donnaient le jour de leurs fêtes les corps de métiers et où l'on entendait plus volontiers des contes gras que des récits de miracles.





Le style des fabliaux est parfaitement approprié au sujet et parfois même il ne l'est que trop : il est souvent plat, trivial, et même ordurier, mais il est au moins exempt de cette prolixité qui est la plaie de notre ancienne littérature. Jamais le poète ne décrit pour le plaisir de décrire : tout au plus, çà et là, une silhouette vivement

croquée ; voici le freluquet qui tortille, avant de les enfiler, de beaux gants blancs tout neufs ; le vilain, emmitouflé de sa chape de bure, solidement chaussé, qui, l'aiguillon en main, part pour la foire ; les jeunes clercs, portant gaiement la sacoche aux livres, « mignots et gras, chantants et envoisiés ». C'est par leurs actes et leurs discours que les personnages se peignent ; les dialogues surtout sont d'une vivacité, d'un naturel inimitables, la versification est aisée, agile, sans recherche, la langue expressive, savoureuse et drue, avec tout le laisser-aller de la conversation, et de plaisantes trouvailles : c'est déjà, au moins dans les meilleurs morceaux, la façon de Marot, de La Fontaine et de Voltaire

VIII

LE ROMAN DE RENART Le *Roman de Renart* (et non *du renard*, puisque le mot est ici nom propre) n'est pas une œuvre suivie et homogène : c'est un recueil de contes en vers formant les actes d'un drame dont l'intrigue et les principaux personnages — notamment le renard et le loup — sont censés connus d'avance du lecteur. Ce sont des « branches » qui ne se rattachent à aucun tronc et ne sortent pas l'une de l'autre (1). Les manuscrits qui leur donnent ce nom nous en ont conservé vingt-six ; mais ce chiffre est arbitraire, car presque toutes pourraient être subdivisées. La composition de ces contes est à peu près contemporaine de celle des fabliaux : les plus anciens en effet sont des environs de 1175, les plus récents de la fin du treizième siècle. Il y a entre les deux genres des affinités évidentes, qui n'excluent pas des différences très sensibles. Si les contes de Renart ne sont pas exempts d'une intention parodique, inhérente à tout travestissement de l'humanité, pas plus que les fabliaux, ils n'ont, au moins à l'origine, la satire pour objet ; ils sont écrits, comme eux, dans un style facile et simple, plein de verve et de gaieté, mais souvent trivial et qui ne recule pas devant l'obscénité. Mais leurs origines sont diverses, de même que devait l'être leur destinée. Alors que les fabliaux sont empruntés à des contes populaires, puisés dans la tradition orale, les

(1) Le travail de raccord et d'unification, qui n'a tenté aucun de nos poètes, a été fait deux fois : d'abord, et avec un véritable talent (vers 1180), par l'Alsacien Henri Le Glichezâre (l'arrangeur), dont le *Reinhardt Fuchs* a été rajeuni par Gœthe en 1794, puis par un Flamand nommé Willem, qui écrivait, aux environs de 1250, entre Gand et Anvers. Voy. A. ROTHE, *les Romans du Renard examinés, analysés et composés*, Paris, 1845, p. 1-106.

contes de Renart remontent, sauf de rares exceptions, à des sources littéraires, et leurs auteurs sont des clercs ou des jongleurs, ayant avec le monde clérical d'étroites attaches. Alors que les fabliaux restèrent jusqu'à la fin ce qu'ils étaient au début, des « bourdes » sans conséquence, nos contes évoluèrent, à la fin du treizième siècle seulement, vers la satire politique ou sociale. C'est donc bien à tort qu'on a vu, dans le *Roman de Renart*, considéré comme un bloc, « l'œuvre satirique par excellence » du moyen âge (1), celle « où se développe sous toutes ses formes le génie d'opposition », où se manifestent de la façon la plus âpre les rancunes des petits contre les grands, les revendications des opprimés contre les oppresseurs. Tout cela n'est vrai que de quelques remaniements tardifs où l'antique fiction, complètement épuisée, n'est plus qu'un prétexte à des diatribes qui n'ont même pas toute la portée qu'on a voulu leur attribuer (2).



LES PERSONNAGES LES PRINCIPAUX ÉPISODES

Ce qui caractérise toutes les parties de ce vaste cycle, c'est que les animaux y sont désignés par des noms propres : ce sont tantôt des noms d'homme arbitrairement choisis, tantôt des épithètes substantivées qui leur sont attribuées, d'après leur aspect ou leur caractère : à la première catégorie, qui est la plus ancienne, appartiennent ceux du goupil (Renart) (3) et du loup (Isengrin), de la goupille (Erme ou Richeut), de la louve (Hersent), de l'âne (Baudouin ou Bernart), du chat (Tibert), du cerf (Brichemer), du blaireau (Grimbert ou Poucet) ; dans la seconde se rangent ceux du lion (Noble), de la lionne (Fière ou Orgueilleuse), de l'ours (Brun), du coq (Chantecler), du lièvre (Couard), du taureau (Bruyant), du rat (Pelé), etc. Cette idée originale a pour effet de substituer à la notion abstraite de l'espèce celle de l'individu, de donner à chaque acteur une personnalité nettement définie, de



(1) LENIENT, *la Satire en France*, p. 129.
(2) Voyez plus loin ce qui est dit de *Renart le Nouvel*, *Renart le Contrefait*, etc.
(3) Le fait que ce nom propre est devenu nom commun, comme Tartuffe, Don Quichotte, Rodomont, est une des preuves les plus éclatantes de la popularité du roman.

déterminer et de fixer son rôle. Des deux protagonistes, l'un symbolise la souplesse, l'ingéniosité de l'esprit, unies à une audace sans limite, à une perversité poussée jusqu'au dilettantisme ; l'autre la force brutale, la gloutonnerie, la balourdise ; l'exagération même de ces défauts empêche de voir dans ces deux types la représentation satirique d'une classe ou d'un individu. Les autres animaux sont des comparses, dont les traits sont à la fois moins chargés et moins fixes ; aussi peut-on trouver çà et là dans le rôle qui leur est attribué une intention malicieuse : ce n'est évidemment pas sans dessein qu'à Brichemer et Baudouin, imbéciles solennels, sont dévolues des fonctions convenant aux gens de loi et d'église. Renart, qui essaye invariablement de duper tous les animaux, est parfois berné par de plus faibles que lui, comme le coq, la mésange, le grillon ; mais dans sa lutte sournoise avec Isengrin, il a toujours le dessus, et ses tours sont d'autant plus pendables qu'il est donné comme son « compain » ou son neveu, et qu'il vit avec lui, jusqu'à la brouille finale, dans un amical compagnonnage. Ainsi il l'attire dans un puits où lui-même s'était laissé choir, et d'où il s'échappe en le raillant (c'est la fable ésopique « du Renard et du Bouc » à peine modifiée) ; sous prétexte de le tonsurer pour lui donner accès dans un couvent où l'on fait grande chère, il lui échaude la tête d'eau bouillante ; il lui persuade, pour attraper des anguilles, de se laisser attacher un seau à la queue et de la plonger dans l'eau, qui se congèle et l'emprisonne ; il pénètre enfin dans sa tanière, séduit ou viole sa femme, et souille d'ordures ses petits. N'y tenant plus, Isengrin le cite devant le tribunal de Noble ; non sans avoir mis à mal plusieurs messagers, le rusé compère finit par comparaître, et après une foule de dramatiques incidents, accepte de prendre la croix pour aller expier ses crimes en Terre Sainte ; puis, brusquement, il jette aux orties ses insignes de pèlerin et se glisse dans son château de Maupertuis, où il nargue ses ennemis et médite de nouveaux méfaits. Cette dernière branche (*le Plait*), composée entre 1180 et 1190, est une des plus vivantes et des plus originales ; les physionomies les plus diverses y sont tracées d'un trait sûr et net, les arguties de la procédure, les lenteurs et l'impuissance finale de la justice humaine raillées avec une finesse dénuée d'amertume. Cent fois imitée en France et à l'étranger, elle a exercé sur le développement du





cycle une influence immense, mais, à tout prendre, fâcheuse ; c'est à partir d'alors en effet que les animaux perdent leur caractère propre et se transforment en « barons » ou en « soudoyers » ; au siège de Maupertuis, épisode qui forme la suite du *Plait*, nous les voyons revêtir le haubert, s'armer de la lance, monter à cheval, sonner du cor, s'élancer à l'assaut de murs crénelés : sous ces grossières invraisemblances disparaît tout le charme de la fiction primitive.

SOURCES LATINES Bien qu'elle ait englobé quelques épisodes empruntés directement à des contes populaires (1), cette originale création a toutes ses racines dans la littérature latine du moyen âge, et, par delà, dans la littérature classique (2). Les recueils des fabulistes anciens, au reste amplifiés par des emprunts à la tradition orale, servirent de bonne heure à l'enseignement, et ils étaient, dès l'époque carolingienne, très répandus dans les écoles, où l'on s'ingéniait à en imiter des morceaux, surtout ceux qui prêtaient à de malveillantes allusions. Certaines fables, traitées avec une verve et un sens dramatique remarquables, s'étaient de bonne heure amplifiées en de petits tableaux épiques : celle de *Renart médecin* (imitée de la fable ésopique du *Lion malade*, où le renard fait écorcher le loup pour fournir une chaude pelisse au lion) est développée, dès la fin du huitième siècle, par Paul Diacre, et, avec beaucoup plus de détails encore, dans un poème allégorique écrit au dixième par un moine des environs de Toul, l'*Évasion du Captif* (*Ecbasis Captivi*) ; les animaux n'y portent pas encore de noms propres, mais y forment une société régulière, calquée sur celle des hommes ; l'ours y remplit, à la cour du lion, les fonctions de sénéchal (*camerarius*) et le renard y est déjà son compère ; la même fable enfin se retrouve dans un poème latin qui a fourni de nombreux épisodes à nos contes, l'*Isengrimus*, écrit à Gand en 1152 par maître Nivard, œuvre bizarre et vigoureuse d'un clerc aigri et sceptique, satire amère de toutes les institutions d'alors, et surtout de la hiérarchie ecclésiastique. C'est là pour la première fois que les animaux sont désignés par des noms d'homme ; autour du loup Isengrimus,



(1) Voy. L. SUDRE, *les Sources du roman de Renart*, Paris, 1893, et la critique de ce livre par G. PARIS, *Journal des savants*, 1894-95, et *Mélanges de littérature française du moyen âge*, p. 337 et suiv.
(2) Voy. pour le développement de cette thèse, L. FOULET, *le Roman de Renart*, Paris, 1914.

vivant portrait du moine violent, rapace et borné, se groupent les autres personnages de nos contes, et quelques-uns y portent déjà les mêmes noms ; le goupil y est appelé Reinardus, l'âne Balduinus, l'ours Bruno, le bélier Belinus : l'influence de ce poème sur nos contes est donc indéniable.

LA PRÉTENDUE « ÉPOPÉE ANIMALE » Du fait que ces noms sont tous d'origine germanique, Jacob Grimm avait cru pouvoir conclure (1) que les contes de Renart étaient la dernière transformation d'une « épopée animale », création propre de l'esprit allemand, vivant de toute antiquité dans les forêts de la Germanie. Mais il suffit pour l'expliquer que le noyau de nos contes se soit formé dans une région limitrophe de l'Allemagne, où les noms germaniques étaient très répandus. C'est en effet à l'ancienne Lotharingie, au pays baigné par la Moselle, la Meuse et l'Escaut, qu'appartiennent les modèles latins qui viennent d'être cités, et d'autres du même genre ; c'est dans cette région aussi et dans les provinces voisines (Picardie, Artois, Champagne) qu'ont été composées nos plus anciennes branches, ainsi que les imitations étrangères mentionnées plus haut.

A ce travail d'adaptation et d'amplification les clercs n'ont pas cessé de prendre la plus grande part : les trois auteurs français qui nous sont connus, Richart de Lison, un prêtre anonyme de La Croix-en-Brie et Pierre de Saint-Cloud, avaient passé par l'état ecclésiastique, s'il est vrai toutefois que le dernier est identique à un « Petrus de Sancto Clodovaldo, sacerdos », qui fut condamné en 1209 pour hérésie. Il y paraît à la place prépondérante, et parfois encombrante, que tient dans toutes les branches la parodie, plus ou moins inoffensive, des habitudes et des travers des gens d'église, au caractère savant et même pédantesque de certaines plaisanteries (jeux de mots, charabia demi-latin) qui sentent plutôt l'école que la rue.

IX

LITTÉRATURE DIDACTIQUE Sans obtenir la même vogue que la littérature récréative, les livres d'enseignement (religieux, moral ou scientifique) trouvaient aussi un public, notamment dans les cours, grandes ou petites, des provinces du Nord et du Nord-est. J'ai déjà dit combien était développé, chez les Planta-

(1) Dans l'introduction à son édition du *Reinhart Fuchs*, parue à Berlin en 1834. — Voy. la réfutation de ce système dans les articles de G. Paris cités plus haut.

genets, le goût de l'instruction ; il ne l'était pas moins chez les seigneurs de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut, vers la fin du douzième siècle. Baudouin de Flandre, le futur empereur de Constantinople, avait fait compiler un manuel d'histoire remontant à la création ; Renaut de Boulogne et un comte de Saint-Pol s'étaient contentés d'une traduction de la Chronique de Turpin. Baudouin de Guines (mort en 1206) était possédé d'une véritable frénésie de savoir : toujours entouré de clercs, il se plaisait, nous dit son contemporain Lambert d'Ardres, à les interroger, à discuter avec eux, à les émerveiller par sa science ; il avait fait traduire, à grands frais, une partie de la Bible, des Vies de saints, un traité de « physique » (c'est-à-dire de médecine), le livre de Solin sur l'histoire naturelle, et formé une abondante bibliothèque, dont il avait confié la garde à un savant homme qui, quoique laïque, était capable d'en déchiffrer tous les livres.



BAUDOUIN DE GUINES.

LES LAPIDAIRES ET LES BESTIAIRES Le moyen âge se figurait que les anciens avaient possédé la science infuse et qu'il ne pouvait rien connaître du monde que par eux. Nos plus anciens ouvrages scientifiques ne sont donc que des traductions et nous devrions les négliger, si leur étude ne nous fournissait sur les conditions intellectuelles d'alors les renseignements les plus précis, qui sont vraiment attristants (1). Longtemps la société laïque n'eut aucun accès aux ouvrages où la nature avait été étudiée directement et pour elle-même, comme ceux d'Aristote et de Pline, qui ne sortaient pas de l'ombre des écoles ; elle dut se contenter, au moins jusqu'au milieu du treizième siècle, de misérables abrégés où une science étriquée était enfouie sous un amas de fables ridicules, comme le traité des Minéraux de Damigeron et le *Physiologus.*

Le livre de Damigeron, écrit en grec au premier siècle, traduit en prose latine

(1) Voy. Ch.-V. LANGLOIS, *la Connaissance de la nature et de l'homme au moyen âge, d'après quelques écrits français à l'usage des laïcs*, Paris, 1911.

au cinquième et accru alors d'extraits de Pline, fut mis en vers latins au onzième par Marbode, évêque de Rennes, et obtint sous cette forme un grand succès ; c'est de lui que dérivent nos « Lapidaires », dont le plus ancien fut composé en Normandie vers 1130 par Philippe de Thaon, qui se borne à énumérer, très sèchement, les « manières » et les « vertus » des pierres ; dans les traductions plus récentes, cet énoncé est suivi d'une moralisation, c'est-à-dire d'une interprétation allégorique d'où ressort un enseignement. En effet il n'y a chose au monde qui, si on cherche bien, ne puisse fournir un exemple utile : « Ma matière, dit Guillaume le Clerc, est fort étrange et diverse, mais une en ceci que

> Les essemples qu'ele aüne (*a*)
> Sont totes por l'amendement
> D'ome qui eire (*b*) folement. »

C'est le principe même du *Physiologus*. Cet humble manuel scolaire de l'époque alexandrine se propagea avec le christianisme, qu'il prétendait servir, et, sans cesse accru, devint, en Orient comme en Occident, le plus répandu des livres après la Bible. L'auteur, après avoir énuméré les propriétés d'un certain nombre d'objets, réels ou imaginaires (animaux ou plantes), essaie de démontrer qu'ils symbolisent Jésus-Christ, le démon, l'Église ou l'homme, et peuvent par conséquent nous fournir un enseignement utile. Le lion a le visage fier, le cou épais, la poitrine large, les flancs grêles, la queue longue, les pieds agiles, les ongles acérés ; quand il est affamé, il maltraite toutes les bêtes, qu'il déchire comme l'âne. Et voici la signifiance : le lion, c'est Jésus-Christ qui, au jour du jugement, fixera sur les Juifs des regards terribles ; il est gros par devant, aminci par derrière : image de la divinité et de l'humanité réunies ; la queue longue est celle d'une justice à longue portée, les pieds, les ongles, celles de son souverain pouvoir sur l'humanité ; l'âne, déchiré par le lion, c'est le Juif, comme lui sot et obstiné. Le « monosceros » ou unicorne, qui ressemble à un bouc, n'a qu'une corne au milieu du front ; les chasseurs, qui autrement ne pourraient s'en emparer, placent une pucelle sur son passage : l'animal, subitement apprivoisé, vient placer sa tête sur le sein de la pucelle et s'y endort : l'unicorne, c'est Jésus-Christ, et la pucelle, l'Église.



(*a*) Rassemble. — (*b*) Se conduit.

Voilà les notions d'histoire naturelle qu'Aélis de Louvain, reine d'Angleterre, puisait dans le beau livre, illustré d'images, que lui avait offert, vers 1125, le savant clerc Philippe de Thaon, auquel nous devons aussi un *Comput* (ou calendrier versifié).

Cette première (et partielle) traduction du *Physiologus* est en vers de six syllabes, d'un style plat et décharné, d'une monotonie insupportable, mais d'une grande fidélité. Nous avons du même ouvrage trois autres traductions, plus élégantes et moins littérales, deux en vers, par Gervaise (fin du douzième siècle) et Guillaume le Clerc (1211), l'autre en prose. Vers le milieu du treizième siècle, un clerc picard, Richard de Fournival, eut l'audace de détourner ce symbolisme vers des fins très profanes : les propriétés des animaux lui servent à peindre l'état où il a été réduit par l'amour et lui fournissent contre l'insensibilité de sa dame des arguments que celle-ci, alléguant les mêmes propriétés, rétorque aussitôt. « L'âne sauvage, quand il est affamé, se met à braire lamentablement : ainsi de moi, qui ai de votre amour grand'faim. — Et moi aussi, j'ai grande disette de raisons à vous opposer : je dois donc braire à mon tour, c'est-à-dire vous faire entendre des choses qui ne vous plairont guère... »



Saluons, sans enthousiasme, cette première et maladroite application à un sujet grave de la préciosité : c'est dans le même esprit et de la même plume, un peu plus affinée, que Benserade mettra en rondeaux les *Métamorphoses* et que Demoustier écrira les *Lettres à Émilie sur la mythologie*, délices de nos arrière-grand'mères.

L'enseignement scientifique tenait alors une très humble place à côté de l'enseignement religieux dont, au reste, il ne se séparait guère ; celui-ci consistait en traductions de la Bible, en Vies de saints, en contes dévots, en homélies versifiées.

TRADUCTIONS DE LA BIBLE

Nous avons, du douzième siècle, des traductions ou paraphrases de la *Genèse*, des *Juges*, des *Rois*, du livre des *Machabées* (qui fut transformé en une véritable chanson de geste), du livre des

Proverbes, avec une traduction de la Glose de Raban Maur, par l'Anglo-Normand Samson de Nanteuil. J'ai déjà mentionné plus haut le poème sur la Passion, qui remonte au dixième siècle. Les livres apocryphes surtout, à cause de leur caractère romanesque, avaient un grand succès : nombreuses sont les rédactions des Évangiles *de l'Enfance* et *de Nicodème*, des légendes de Pilate, du Bois de la Croix, de la Vengeance du Sauveur. Le zèle qui poussait les laïques à étudier directement la Bible, sans le concours et le contrôle des prêtres, n'était pas sans inquiéter la papauté : en 1199 Innocent III réprimanda durement des communautés messines où se manifestait un dangereux esprit d'indépendance : « Dans des assemblées secrètes, dit-il, des hommes et des femmes se permettent de prendre ces livres (des traductions des *Psaumes*, des *Évangiles*, des *Épîtres* de saint Paul) pour sujets de leurs entretiens ; ils se font à eux-mêmes des prédications, dédaignent le commerce de ceux qui ne prennent pas part à ces réunions et les traitent en étrangers. Quelques curés de paroisse ayant voulu les reprendre à ce sujet, ils leur ont résisté en face, et ont cherché à leur prouver par l'Écriture qu'on ne pouvait les empêcher d'agir de la sorte. Quelques-uns vont jusqu'à mépriser la simplicité de leurs prêtres, et quand ceux-ci leur font entendre les paroles du salut, ils murmurent entre eux qu'ils ont mieux dans leurs livres et qu'ils sauraient mieux s'exprimer. »

VIES DE SAINTS Plus merveilleuses encore que les Évangiles apocryphes, les Vies de saints fournissaient à la piété des fidèles un aliment inépuisable. Le clergé en favorisait la composition ou s'y livrait lui-même, en donnait lecture dans les églises et se montrait indulgent aux jongleurs qui les récitaient sur les places publiques. La plupart, étant de simples traductions, n'ont qu'un faible mérite ; il faut toutefois faire une exception en faveur de celles de saint Alexis, dont il a été parlé plus haut, de sainte Thaïs, des saints Barlaam et Joasaf, qui développe avec force, mais trop de prolixité, d'émouvantes paraboles bouddhiques sur le néant de la vie humaine (1).

CONTES DÉVOTS Les contes dévots sont traduits aussi, pour la plupart, d'originaux latins. Un grand nombre racontent les miracles dus à l'intercession de la Vierge, avec une naïveté et une absence de vrai sentiment religieux qui scandalisait le jansénisme de Louis Racine. La dévotion à Marie y devient un fétichisme, la pratique de cette dévotion une assurance infaillible, même au profit

(1) Voy. plus haut, p. 247 et 305.

des pires criminels, contre la justice divine. Le plus intéressant des recueils de miracles est celui de Gautier de Coinci, qui mourut prieur de Vic-sur-Aisne en 1236 ; aux dévotes homélies, toutes confites en un mysticisme de convention, on y voit s'accrocher de longues « queues » satiriques où se déploie, à l'adresse des prélats fastueux, des clercs amasseurs de prébendes, des « papelards » et « papelardes », des chevaliers « abat-quatre », des marchands usuriers, des médecins ignares et cupides, de tous les « états du monde », en somme, une verve amusante de moine caustique et batailleur, servie par une langue hardie et pittoresque.

SERMONS EN VERS — L'enseignement religieux est donné directement dans des sermons en vers, faits pour être récités, ou plus probablement chantés en public : les uns en effet sont en laisses monorimes, comme les chansons de geste, les autres en couplets lyriques de formes très simples (notamment en sixains de vers courts). Ils sont pour la plupart l'œuvre de clercs ou de moines, dont quelques-uns avaient longuement vécu dans le siècle et savouré toutes ses joies. L'un des plus anciens, que nous ne possédons que sous une forme rajeunie, est d'un chevalier, Guichart de Beaujeu (ou de Beaulieu), qui mourut dans un cloître en 1137 et à qui son talent poétique avait valu le surnom d'Homère des laïques ; un autre, dont il va être question plus loin, est d'Hélinand, d'abord favori de Philippe-Auguste, poète choyé des grands, qui entra dans l'abbaye cistercienne de Froidmont et devint un des prédicateurs les plus véhéments et les plus écoutés de son époque.

Ces « sermons », écrits pour la « simple gent » ne développent que des idées accessibles à tous, la fragilité de la vie, le néant des biens terrestres, la rigueur de la justice divine, et se terminent d'habitude par une description du jugement dernier, des joies du paradis et des peines de l'enfer. Il y a dans quelques-uns, notamment dans le plus ancien (*Grant mal fist Adam*), écrit en Angleterre avant 1160 et dans les *Vers du Jugement*, d'un poète wallon un peu postérieur, une véritable hauteur de pensée, une concision énergique, de vives et frappantes images.

« DÉBAT DE L'AME ET DU CORPS » — Ces idées revêtent une forme vraiment saisissante dans le *Débat de l'âme et du corps*, imitation d'un poème latin du onzième siècle (*Visio Philiberti*), qui s'inspire lui-même d'un épisode de la célèbre

Vision de saint Paul, où se trouve la plus ancienne énumération des tourments infernaux. Nous n'en avons pas moins de cinq rédactions en vers ; l'une des plus dramatiques, la plus ancienne, fut écrite en Angleterre au milieu du douzième siècle : l'âme, au moment de comparaître devant Dieu, y adresse les plus amers reproches au corps, qui l'a entraînée au mal ; le corps répond que c'était à elle, douée de raison, à contraindre et à dominer ses instincts pervers. Maintenant il faut expier. « Combien de temps, interroge le corps, durera le châtiment ? — Quand tes larmes, versées goutte à goutte, à raison d'une seule par jour, auront égalé la mer, répond l'esprit, nous ne serons encore qu'au début de notre supplice. » Ces solennels avertissements donnés sous une forme sèche, en vers rudement martelés, devaient produire une profonde impression.

HÉLINAND ET LE RECLUS DE MOLLIENS Nous les retrouvons sous une forme plus savante, et trop savante déjà, dans les *Vers de la Mort* d'Hélinand, écrits vers 1210, le premier de nos textes poétiques qui ait revu la lumière après un sommeil de quatre siècles (1). L'auteur, s'adressant à la mort, qu'il personnifie — le mot *Mort* commence presque toutes les strophes et parfois tous les vers d'une même strophe — l'envoie, pour les pénétrer d'une salutaire angoisse, à ses amis les plus chers, aux princes, aux cardinaux, aux évêques ; puis, après une vigoureuse sortie contre les incrédules (car il y en avait déjà à cette époque), il s'adresse aux riches et aux grands du monde : la mort, qu'ils ne l'oublient pas, est la grande justicière, la grande niveleuse :

Morz est la roiz qui tot atrape,
Morz est la main qui tot agrape ;
Tot li remaint quanqu'ele aert.
Morz fait a toz d'isembrun chape
Et de la pure terre nape,
Morz a toz oniement sert,
Morz toz secrez met en apert,
Morz fait franc homme de cuivert,
Morz acuivertist roi et pape,
Morz rent chascun ce qu'il desert,
Morz rent al povre ce qu'il pert,
Morz tout al riche quanqu'il hape (2).

(1) Il fut publié en 1594 par Loisel avec une dédicace au président Fauchet. Les strophes sont de douze vers sur deux rimes. Pour l'ordre des rimes, voy. l'exemple cité ci-dessous.

(2) « Mort est le filet qui attrape tout ; Mort est la main qui ravit tout ; tout ce qu'elle touche est à elle ; Mort fait à tous chape noire ; et de pure terre, couverture ; Mort sert tous également ; Mort

Pour lui son parti est pris :

> Fui, lecherie ! Fui, luxure !
> De si chier morsel n'ai je cure,
> Mieuz aim mes pois et ma poree.

Le style est puissant et bizarre, étincelant de métaphores, haletant d'apostrophes, émouvant, au total, en dépit d'artifices trop visibles.

Ce petit poème (il ne compte que cinquante douzains) fit un grand effet : pendant une centaine d'années nous en retrouverons l'écho dans une foule d'œuvres morales ou satiriques, toutes écrites dans cette forme compliquée et difficile. Le plus adroit émule d'Hélinand est un certain Barthélemy, qui, s'étant retiré dans une recluserie à Molliens-Vidame (Aisne), y composa, vers 1225, deux longs poèmes, le *Roman de Charité* et le *Miserere*, où la satire se mêle constamment à la prédication ; le reclus



a de la verve et sait à fond son métier ; il manie avec une surprenante habileté l'antithèse, l'allitération et les jeux de mots ; mais il n'a ni l'âpre éloquence ni le don d'émotion de son prédécesseur (1).

« LE BESANT DE DIEU » Il y a beaucoup plus de simplicité dans le *Besant de Dieu*, écrit (en vers octosyllabiques à rimes plates) à la même époque (1227) par un Normand nommé Guillaume, clerc marié, qui faisait vivre sa famille du produit de sa plume et se repentit un beau jour d'avoir gaspillé le « talent » que Dieu lui avait départi (le *besant* dont il devra rendre compte), en composant des

découvre tous les secrets ; Mort affranchit le misérable et fait misérables les rois et les papes ; Mort rend à chacun ce qu'il mérite ; Mort rend au pauvre ce qu'il perd ; Mort enlève au riche tout ce qu'il a volé.

(1) On trouvera une vivante analyse des principaux ouvrages de ce genre dans le livre de CH.-V. LANGLOIS, *la Vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps*, Paris, 1908.

« dits et fabliaux » sur de « folles et vaines matières ». Il s'est largement inspiré du traité d'Innocent III « sur la misère de la condition humaine » et l'on retrouve parfois, dans ses petits vers aisés et concis, la force et l'éclat de cette belle prose latine ; mais il faut surtout le louer d'avoir fait preuve, dans les digressions que lui inspire le spectacle du présent, d'une rectitude, d'une indépendance de jugement fort méritoires alors. Il condamne les guerres de conquête, qu'il distingue nettement des guerres de défense, plaint également les paysans, dont les biens sont ravagés, la famille emmenée en esclavage, et les combattants, arrachés à leur foyer, que si peu reverront, par des princes qui ne se soucient ni de leur mort ni de leur salut éternel :

Jà li rei ne prendront regart
Combien en chiet en la bataille ;
Jà n'en feront conte ne taille,
Ne chaut à l'un qu'il ait perdu,
Més que il ait l'autre vaincu.
Qui respondra de ceste perte ?
El n'ert nient à Deu coverte,
Là ou dis mile home morront
Qui ja confession n'avront ;
Je cuit que cil qui là les meine
N'eschapera mie sans peine.

Il n'hésite pas à blâmer les légats qui arment des chrétiens contre des chrétiens : « Vous qui traitez les Albigeois d'hérétiques, valez-vous mieux qu'eux ? Et ne devez-vous pas, avant de prendre sur eux si dure vengeance, leur laisser le temps de s'amender ? » Que les grands méditent sur la destinée de ce roi Louis (Louis VIII), que la mort, interrompant ses conquêtes, vient, en pleine ardeur, en pleine jeunesse, de « jeter mort ». « Il était sorti de son pays pour conquérir la terre d'autrui, celle des Provençaux et des Toulousains ; il croyait tout gagner, tout avoir ; et, de ces grandes terres qu'il posséda, il lui reste sept pieds seulement. Et ceux-là même, les tient-il ? Non, car c'est la terre qui le tient et emprisonne son corps, qui déjà n'est plus que charogne. »



LE LIVRE DES MANIÈRES Dans la plupart de ces œuvres la satire alterne, comme on le voit, avec l'homélie ; elle l'emporte déci-

dément dans un curieux ouvrage, qui paraît bien n'être que la traduction d'une satire latine perdue d'Étienne de Fougères, un de ces clercs humanistes dont Henri II aimait à s'entourer, et qui, avant de devenir évêque de Rennes (en 1168) avait composé, « pour s'attirer l'applaudissement des hommes, beaucoup de choses gaies, en vers rythmiques et en prose » (donc en latin). Le style lourd et sans grâce du *Livre des Manières* n'est aucunement digne de ce lettré ; mais l'expression est énergique jusqu'à la brutalité, et les mœurs y sont décrites avec une précision qui ne recule devant aucun détail. Si l'on veut connaître dans leur réalité les mœurs courtoises du douzième siècle, il faut tempérer de ce correctif les séduisants tableaux tracés par les romanciers à la mode. Dans la peinture de la vie du paysan perce un sentiment de pitié alors bien rare :

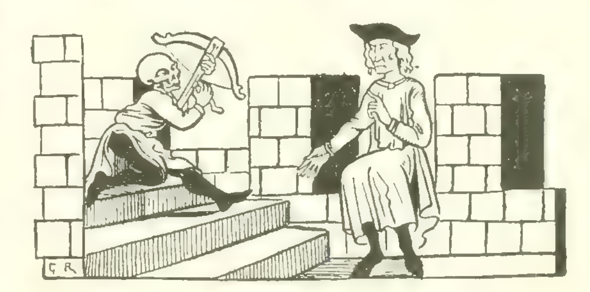
> Le vilain cultive la terre, nourrit les bestiaux ; sur lui est toute la bataille. C'est de son labeur que vivent clercs et chevaliers ; il sème le seigle et l'avoine, fauche les prés, enclôt les terres, endigue les étangs ; et pourtant il a l'ivraie, et nous, le bon grain. A-t-il une oie grasse ou un gâteau de blanche farine ? Il les porte à son seigneur ou à la femme de celui-ci quand elle est en couches. Lui ne tâte que du pain noir, et vit de lait et de beurre.

Malheureusement, ajoute l'évêque, il a une mauvaise habitude, celle de tricher sur la dîme.

GUIOT DE PROVINS Guiot de Provins eût vraiment été, pour faire le moraliste, bien mal qualifié : étudiant, puis jongleur, et, en cette qualité, fort bien accueilli des plus grands personnages — c'est du moins lui qui le dit — il avait fini par échouer dans un cloître ; mais il était resté, sous le froc, gourmand, paresseux et poltron comme devant : il l'avoue, ou plutôt il s'en vante, avec une insistance comique, car il était jongleur dans l'âme et il vise, dans sa *Bible* (écrite entre 1203 et 1210), non pas à améliorer le siècle, quoiqu'il le trouve « puant et horrible », mais à le « poindre et aiguillonner ». Tout le siècle, en effet, y passe, et nul, du pape au simple clerc, ne trouve grâce devant cet impitoyable censeur ; il est particulièrement dur pour les moines, parce qu'il les connaît le mieux et qu'il a vécu douze ans en leur compagnie ; les moines noirs (Chartreux ou Bénédictins de Cluny) sont jaloux, querelleurs, ingouvernables ; les blancs (Bénédictins de Cîteaux) sont mieux élevés, mais ce ne sont que des marchands. Cette diatribe est amusante et pleine de verve, mais n'a pas grande portée.

HUGUES DE BERZÉ Hugues de Berzé (Berzé-le-Châtel, Saône-et-Loire) a pris à Guiot, avec son titre, son sujet, qu'il a traité plus sérieusement. C'était un grand seigneur qui avait couru le monde (il était parmi les croisés

de 1204), connaissait la vie et les hommes. Il avait fait en sa jeunesse « mainte folie, mainte oiseuse », dont il avait bien de la peine à se repentir ; cette vie, en vérité, aurait bien du bon si elle devait toujours durer. Mais l'âge est venu, qui l'invite à de moroses réflexions : voici la mort « en aguet », pareille à l'archer tapi derrière un créneau. Il reconnaît donc ses fautes et, tout en les regrettant, en caresse le souvenir. « D'un péché qu'on appelle amour me prend souvent grand'peur, car c'est encore un péché que de se souvenir de ses œuvres. Quand on s'est pour toujours séparé de sa belle amie, on songe à son gentil corps, alors qu'il faudrait n'y plus penser. » Ce poème (écrit vers 1220 et dédié à un ami, qui, plus courageux que l'auteur, avait quitté le siècle) n'est pas seulement une satire, mais aussi, comme on le voit — et c'est ce qui nous plaît en lui — une méditation et un examen de conscience, d'un tour vraiment ému et personnel.



MAXIMES ET PROVERBES L'enseignement d'une morale purement laïque n'est représentée, à l'époque qui nous occupe, que par des traductions d'œuvres latines, par exemple des fameux *Distiques* de Denis Caton, que le moyen âge identifiait naïvement à Caton le Censeur, de la *Consolatio philosophiæ* de Boèce, et par des recueils de proverbes. Ceux-ci ont du moins le mérite de nous avoir conservé en grand nombre ces aphorismes qui enferment en des métaphores si variées et si originales les fruits de l'expérience et les leçons d'une sagesse toute pratique ; quant aux commentaires versifiés dont les proverbes sont parfois accompagnés, comme dans les *Proverbes au vilain*, ils sont trop grossiers ou trop plats pour qu'il y ait lieu de nous y arrêter.

X

ORIGINES RELIGIEUSES DU THÉATRE Le théâtre ne fut d'abord, lui aussi, qu'une des formes de l'enseignement religieux : comme dans la Grèce antique, il sortit du culte, dont il ne se dégagea que lentement. Dès le haut moyen âge on avait coutume, en maintes églises, d'allonger les offices, trop courts pour l'ardente piété d'alors, par l'insertion de « tropes » ou cantiques versifiés, et

d'autre part de figurer aux yeux, par une sorte de pantomime, le mystère que la fête commémorait. C'est de l'union de ces deux éléments que naquit le drame. A l'*Introït* de la messe de Pâques, — les choses se passaient ainsi, au temps de Charlemagne, au monastère de Saint-Gall et ensuite en bien d'autres lieux, — un clerc figurant un ange, trois autres figurant les trois Maries se rencontraient devant l'autel, symbole du tombeau, et le dialogue suivant s'échangeait entre eux :



Quem quaeritis in sepulchro, Christicolae?
Jesum Nazarenum crucifixum, o Cœlicolæ.
Non est hic : surrexit ; sicut praedixerat. Ite, nuntiate quia surrexit de sepulchro.

LE DRAME LITURGIQUE Le jour de Noël, après matines ou tierce, un cortège de prophètes, de rois, de sages, pourvus d'insignes appropriés à leur condition, venaient prédire l'avènement du Sauveur. Il avait suffi de découper en scènes un sermon attribué à saint Augustin pour obtenir cet embryon de drame, qui se scinda et se développa à l'infini : les rôles de Daniel, de Nabuchodonosor par exemple, aboutirent dès le douzième siècle à des drames distincts, pleins de variété et de mouvement ; celui qui sortit du rôle de Balaam est resté célèbre sous le nom d'office de l'âne. Dans les solennités qui se succédaient du 25 décembre au 6 janvier, on voyait les bergers annoncer la Nativité et apporter leurs présents à l'Enfant Jésus, les rois mages leur faire cortège auprès de la crèche ; on assistait au massacre des Innocents. Le Vendredi saint, la Vierge, Marie-Madeleine et saint Jean exhalaient leur douleur au pied de la croix, et il y avait, dans ces plaintes alternées, plus qu'un commencement de drame.

Ces drames latins, qu'on a justement dénommés liturgiques, restèrent en pleine vie jusqu'à la fin du moyen âge ; des traces en ont persisté même, en certaines églises, presque jusqu'à nos jours. Mais la qualité des acteurs, le lieu de la scène, l'étroite dépendance du texte vis-à-vis des récits évangéliques, constituent de lourdes entraves ; les plus longs, les plus compliqués ne dépassent pas quelques centaines

de vers et ne comptent qu'un petit nombre de personnages. Le théâtre, pour se développer librement, devait sortir de l'Église (1).

LE DRAME DE L'ÉPOUX Il devait aussi, pour émouvoir le peuple, lui parler sa langue : il y arriva vers la fin du douzième siècle. De cette décisive évolution, nous pouvons, malgré la rareté des textes conservés, suivre toutes les phases. Le drame *des Vierges sages et des Vierges folles*, — ou plus exactement de *l'Époux*, comme l'intitule le manuscrit, — écrit entre Limoges et Angoulême vers 1150, se compose de quatre-vingt-quinze vers, dont la moitié environ sont en langue vulgaire, sans que rien permette de discerner le principe qui règle l'emploi des deux idiomes : l'ange Gabriel en effet s'exprime en limousin, et de même les marchands, tandis que le Christ, ainsi que les Vierges, sages et folles, font alterner le limousin et le latin (2). Ce court morceau, rigoureusement calqué sur le texte de l'Évangile (Mathieu, XXV, 1-13), uniquement composé de strophes terminées par des refrains et accompagnées de musique, est encore presque tout lyrique ; mais l'intérêt y est habilement ménagé et il y a dans les plaintes des Vierges folles, exclues du banquet des noces, un accent de poignante douleur.

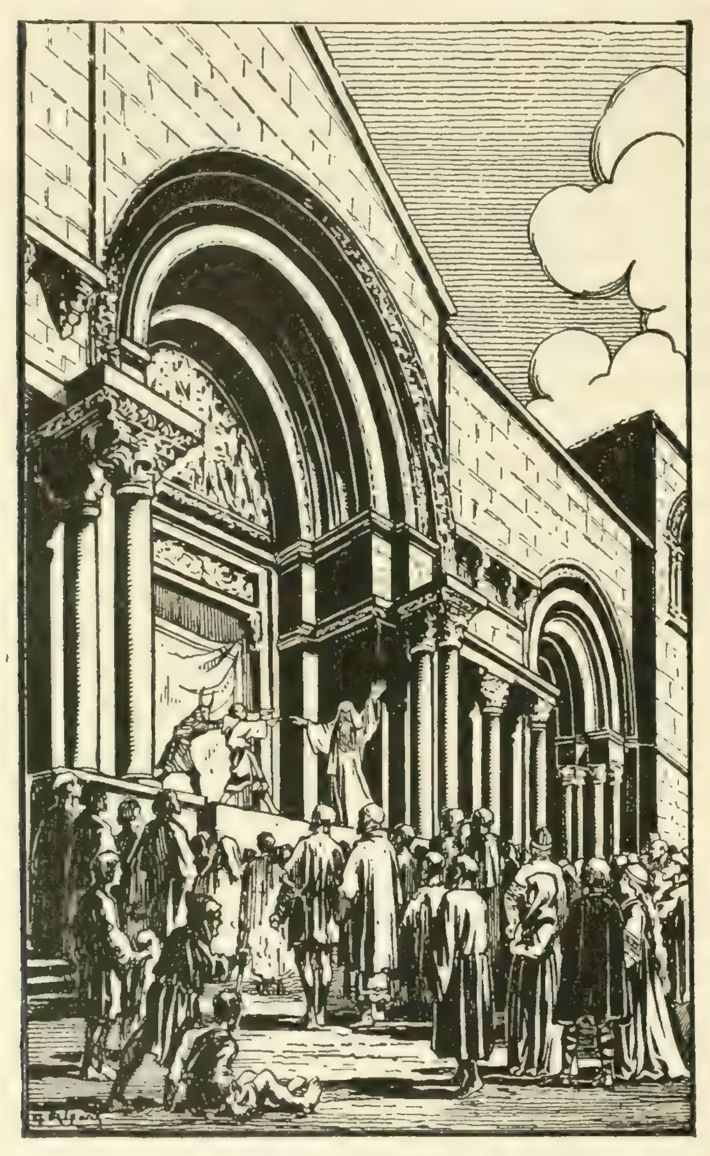
LE JEU D'ADAM Ce drame était certainement joué dans l'église même, le jour de Noël, et par les officiants. Le *Jeu d'Adam*, au contraire, l'était hors de l'église, sur des tréteaux adossés au porche. Le latin n'y apparaît plus que dans les indications scéniques, destinées aux acteurs, qui étaient évidemment encore les clercs ; mais le drame proprement dit est tout entier en français. Il compte treize cents vers, et fut écrit en Normandie vers la fin du douzième siècle.

Destiné d'abord, lui aussi, à rehausser l'éclat des fêtes de Noël, il n'est qu'un très libre développement de la Procession des prophètes. Il comprend trois parties, rattachées entre elles par un lien tout mystique, le thème de la Rédemption. La première met en scène le péché d'Adam, la seconde le meurtre d'Abel : Adam et Abel étaient en effet considérés comme les plus anciens prophètes du Christ, les premières « figures » du Messie. Vient ensuite le

(1) Sur le théâtre religieux, voy. L. PETIT DE JULLEVILLE, *les Mystères*, Paris, 1880, et E. LINTILHAC, *le Théâtre sérieux au moyen âge*, Paris, 1904.

(2) L'emploi de la langue vulgaire dans le drame devait être dès lors une tradition enracinée, car on trouve quelques vers français (ordinairement des refrains) dans des « jeux » purement scolaires, écrits pour un public de clercs, notamment dans la *Suscitatio Lazari* et le *Ludus super iconia sancti Nicolai* d'Hilaire, disciple d'Abélard.

défilé des prophètes, Abraham, Moïse, Aaron, David et autres; l'avant-dernier, Isaïe, est contredit par « un de la Synagogue », qu'il réduit au silence et couvre de sarcasmes. Au drame proprement dit fait suite un long sermon (trois cent soixante vers) où le prédicateur prend à partie les incrédules, puis énumère les quinze signes du Jugement. De temps en temps la récitation était interrompue par le chant de versets de l'Écriture, dont le texte n'est que la paraphrase. En dépit de ces entraves, l'auteur a fait preuve de remarquables qualités dans l'agencement des scènes, la conduite du dialogue, et l'esquisse des caractères. « Le démon, la femme surtout, sont des personnages déjà réels, vrais et vivants. Ce séducteur sait le langage de la séduction. Cette femme faible, crédule et curieuse, est, sinon le type, du moins l'ébauche d'un caractère. La scène qui les met aux prises n'est pas un dialogue entre deux abstractions (1). » On en a souvent cité le début :



LE JEU D'ADAM.

Eva, ça sui venuz a toi. —
Di moi, Sathan, e tu pur quoi? —
Jo vois querant tun pru (*a*), t'onur. —
Ço dunge deu! (*b*) — N'aïez poür;

(1) L. Petit de Julleville, *les Mystères*, t. I, p. 189.
(*a*) Profit. — (*b*) Dieu le veuille (me le donne).

Mult a grant tens que j'ai apris
Toz les conseils de paraïs (*a*) ;
Une partie t'en dirai...
Celeras m'en? — Oïl, par foi. —
Or me metrai en ta creance,
Ne voil de toi altre fiance. — (*b*)
Bien te pues creire a ma parole.
Tu as esté en bone escole ;
Je vi Adam, mais trop est fols...
Cure nen voelt prendre de soi ;
Car la prenge sevals (*c*) de toi.
Tu es fieblette e tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose,
Tu es plus blanche que cristal,
Que neif (*d*) que chiet sor glace en val ;
Mal cuple em fist li criator :
Tu es trop tendre e il trop dur ;
Mais neporquant tu es plus sage,
En grant sen (*e*) as mis tun corage.
Por ço fait bon soi traire à toi... —

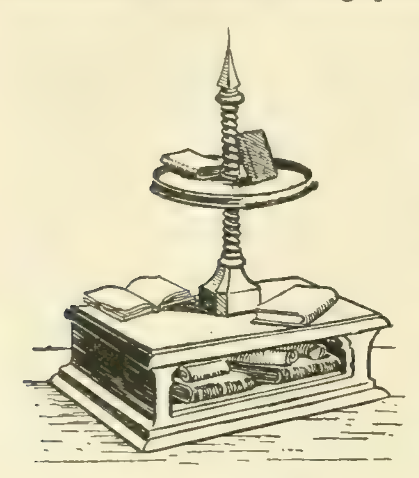
Les didascalies ne sont pas moins intéressantes que le texte même : elles nous prouvent que la mise en scène était déjà fort soignée, et même compliquée : le paradis terrestre était représenté par un bosquet de plantes odoriférantes et d'arbres verdoyants, d'où pendaient des fruits ; de l'enfer, dont l'entrée seule était figurée, sortait une grande fumée ; les diables y menaient grand tapage, hurlant et frappant sur des chaudières ; de temps en temps ils en sortaient pour se livrer, sur la scène, à des gambades destinées, moitié à effrayer, moitié à égayer le public ; un serpent habilement fabriqué *(artificiose compositus)* s'enroulait autour du tronc de l'arbre du bien et du mal. Les acteurs étaient invités à parler d'une voix forte et nette, en réglant leurs gestes sur leurs propos, à ne « retrancher ou ajouter aucune syllabe à la mesure des vers ». Dans ce drame si profondément liturgique, le souci d'art est donc déjà très sensible.

Dans un *Jeu de la Résurrection*, à peu près contemporain, dont nous n'avons qu'un fragment (de trois cent soixante-six vers), la mise en scène était plus riche encore et déjà comparable à ce qu'elle sera dans les grands mystères du quinzième siècle : elle ne comprenait pas moins de six *estals* entre lesquels étaient répartis les personnages, au nombre de treize ; les versets latins destinés à maintenir le texte dans la rigidité du cadre liturgique sont ici remplacés par de courts morceaux narratifs où est résumée, comme en un prologue, la scène qui va suivre. A en juger d'après la dimension du début, seul conservé, la pièce devait compter quelques milliers de vers.

LE JEU DE SAINT NICOLAS Les miracles de saints offraient aux dramaturges une matière bien plus variée et bien moins tyrannique que les narrations des Évangiles. Cette matière avait été de bonne heure exploitée dans les « jeux » où se divertissait, aux jours de fête, dans les cloîtres et écoles, la jeunesse studieuse ; le seul manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire nous a conservé quatre

(*a*) Tous les secrets du paradis. — (*b*) Je n'exige pas d'autre garantie. — (*c*) Du moins. — (*d*) Neige. — (*e*) Sagesse.

miracles de saint Nicolas, le patron des écoliers, et Hilaire, disciple d'Abélard, avait repris, en vers plus élégants, le sujet de l'un d'eux. A Jean Bodel, trouvère artésien du commencement du treizième siècle, revient, semble-t-il, l'honneur d'avoir sécularisé le genre. Il composa, lui aussi, entre 1200 et 1210, sans doute pour une confrérie placée sous le patronage de l'évêque de Myrrhe, un *Jeu de saint Nicolas*, qui est certainement l'une des œuvres les plus originales du moyen âge. Ici tout lien avec le drame liturgique et les textes sacrés est rompu ; la légende n'est plus qu'un canevas où l'auteur brode, avec une surprenante hardiesse, les tableaux les plus variés. Le sujet est l'histoire, cent fois contée, d'un roi païen auquel saint Nicolas aurait fait restituer un trésor volé et que ce miracle aurait converti. Il s'agit ici d'un roi sarrasin, dont les terres confinent à celles des chrétiens, qui les ont envahies ; le poète nous le montre faisant des préparatifs de guerre, convoquant ses émirs, qui font assaut de comiques vantardises. Puis, brusquement, nous sommes transportés dans le camp des chrétiens, et nous assistons à une veillée des armes d'une émouvante gravité : jeunes et vieux, les chevaliers se préparent à mourir pour leur foi et il n'en est aucun qu'une telle fin ne comble de joie : il y a là quelques vers d'une épique grandeur, vraiment dignes de la *Chanson de Roland :*


LUTRIN (XIVe siècle).

UNS CRESTIENS

Seigneur, n'en doutés ja, vés chi vostre juïse (*a*) :
Bien sai tout i morrons el Dame dieu serviche (*b*) ;
Mais mout bien m'i vendrai, se m'espée ne brise.
Ja n'en garira (*c*) un ne coiffe ne haubers.
Seigneur, el Dieu serviche soit hui chascuns offers !
Paradis sera nostres, et eus (*d*) sera ynfers.
Gardés, a l'assanler (*e*), qu'il encontrent no fers.

UNS CRESTIENS, NOUVIAUS CHEVALIERS

Seigneur, si je suis jones, ne m'aiés en despit (*f*) ;
On a veü souvent grant cuer en cors petit.
Je ferrai cel forcheur (*g*), je l'ai piecha eslit ;
Sachiés je l'ochirai, s'il anchois (*h*) ne m'ochist.

(*a*) Votre jugement, votre dernière heure. — (*b*) Au service du Seigneur. — (*c*) Protégera. — (*d*) A eux. — (*e*) Dans le corps à corps. — (*f*) Mépris. — (*g*) Plus fort, plus grand. — (*h*) Auparavant.

A ces futurs martyrs, un ange apparaît et vient prédire le bonheur éternel :

Seigneur, soiés tout asseür (*a*),
N'aiés doutanche ne peür.
Messagiers sui Nostre Segneur,
Qui vous metra fors de doleur.
Aiés vos cuers fers (*b*) et creans
En Dieu. Ja pour ches mescreans,
Qui chi vous vienent à bandon (*c*),
N'aiés les cuers se seürs non...
Alés, bien avés comenchié ;
Pour Dieu serés tout detrenchié ;
Mais le haute couronne arés.
Je m'en vois ; à Dieu demourés.

A ces scènes héroïques succèdent sans transition des scènes de cabaret, d'un réalisme cru, qui occupent au reste la plus grande partie de la pièce. Trois malandrins, Cliquet, Pincedé et Rasoir, boivent, jouent, se querellent, s'injurient en argot ; c'est le plus ancien spécimen de langue verte que l'on ait conservé. Ce sont eux qui, pour payer un hôte intraitable, vont voler le trésor imprudemment laissé par le roi à la garde de saint Nicolas, et finalement, sur l'injonction du saint, se décident à le lui rendre, en méditant d'autres vols. Une conversion générale des « païens » met fin à la pièce, que clôt un *Te Deum.* Mélange du tragique et du comique, du sacré et du profane, confusion de toutes les classes et mélange de tous les styles, mépris absolu de toutes les unités : nous trouvons ici tous les caractères du drame romantique. Si Victor Hugo en 1827 eût pu lire le *Jeu de saint Nicolas* (qui ne fut publié que sept ans après), quelle joie c'eût été pour lui de montrer que les novateurs, ces prétendus contempteurs de la tradition nationale, ne faisaient que remonter à cette tradition, recueillie par Calderon et Shakespeare !

XI

LES DÉBUTS DE L'HISTOIRE Les grands seigneurs du Nord, je l'ai déjà dit plus haut, s'étaient de bonne heure intéressés à l'histoire des pays qu'ils possédaient par droit de naissance ou de conquête. Sous les Plantagenets, toute une lignée de clercs, pensionnés de la cour, s'appliquèrent à raconter, d'après des chroniques latines ou anglo-saxonnes, celle des Bretons et des Normands, en remontant jusqu'au héros éponyme des premiers, Brutus, arrière-petit-fils d'Énée et premier roi de Bretagne. Le plus ancien qui nous soit connu est Geoffroi Gaimar qui écrivit (entre 1147 et 1151, en six mille vers de huit syllabes) une *Histoire des Anglais*,

(*a*) Assurés. — (*b*) Fermes. — (*c*) Qui se précipitent sur vous.

qu'il faisait commencer à l'expédition des Argonautes, prélude de la guerre de Troie, mais dont le début est perdu. Wace dans le *Brut* ou *Geste des Bretons* (1155), dans le *Rou* ou *Geste des Normands* (1160), Benoît dans sa *Chronique des ducs de Normandie* (commencée en 1175) reprennent le même sujet qui, sous leur plume trop facile, va sans cesse s'amplifiant. Mais ce sont de simples traducteurs, plus ou moins fidèles, plus ou moins intelligents, et les ornements qu'ils ajoutent à leurs originaux ne sont que des lieux communs descriptifs où le passé est travesti avec la même hardiesse que dans les romans antiques. Par une fatalité singulière, aucun d'eux n'a poursuivi son récit jusqu'à l'époque où il vivait : Gaimar s'arrête à 1087, Wace dans le *Rou* à 1106 (l'histoire propre de la Bretagne finissant au huitième siècle), Benoît à 1135. Nulle part donc ils ne nous fournissent de renseignements de première main, nulle part ils ne peuvent nous donner l'impression de la réalité directement et sincèrement observée.



LA « CHRONIQUE DE TURPIN » La sécheresse prolixe des chroniques latines, encore aggravée par ces traducteurs, ne rebutait pas la robuste curiosité des seigneurs anglais et normands de la fin du douzième siècle. Mais on avait, en d'autres pays, des goûts moins austères. Nous ne voyons pas qu'on ait traduit alors pour les rois de France et les seigneurs de leurs domaines les œuvres de Grégoire de Tours, de Frédégaire, d'Eginhard, de Raoul le Glabre, qui pourtant valaient bien celles de Dudon de Saint-Quentin, de Guillaume de Jumièges, de Geoffroi de Monmouth. Le livre qui obtint dans la France proprement dite, et bien au delà, le plus de succès, est le petit roman où un audacieux anonyme du milieu du douzième siècle, usurpant un nom illustré par les romanciers, avait raconté avec une verve martiale qui n'excluait ni l'onction ni la gravité inhérentes à sa prétendue dignité, les merveilleuses chevauchées de Charlemagne en Espagne, ses innombrables fondations pieuses, les exploits de son incomparable neveu et les prodiges que Dieu avait multipliés sous les pas de ces deux insignes champions

de la foi chrétienne (1). La *Chronique de Turpin* ne fut pas traduite, à l'époque qui nous occupe, moins de quatre fois et elle le fut dans des régions même fort éloignées du domaine royal : l'une de ces traductions a été exécutée en Hainaut, l'autre en Saintonge.

Nos ancêtres avaient, dès cette époque, le sentiment très vif qu'ils occupaient dans le monde la place qu'y avaient autrefois tenue les Grecs et les Romains. Cette idée, née dans le monde des clercs, s'était vite répandue dans la haute société courtoise ; elle est exprimée dans un prologue des *Chroniques de saint Denis ;* elle l'avait été auparavant, avec une netteté singulière, par Chrétien de Troyes, dans les premiers vers de son *Cligès :* « Nos livres nous ont appris, dit-il fièrement, que la Grèce eut de la science (*clergie*) et de la chevalerie le premier « los »; puis chevalerie et clergie vinrent à Rome, d'où elles ont passé en France, où elles ont leur siège. Dieu fasse qu'elles y demeurent et que ce séjour leur plaise tant que jamais elles n'en sortent ! »



COMPILATIONS D'HISTOIRE ANCIENNE L'histoire ancienne paraissait donc être une introduction nécessaire à notre histoire nationale et c'est à ce titre que les laïques eux-mêmes s'y intéressaient. Nous avons, du douzième siècle, une histoire complète de Rome, rédigée en vers, d'après Orose, par un ménestrel de Ferri Ier, duc de Lorraine, nommé Calandre. Deux autres ouvrages, en prose, attestent de même cette curiosité. L'un, intitulé *les Faits des Romains*, devait être une histoire complète des douze premiers empereurs ; mais l'auteur, dont le nom est inconnu, n'a écrit que celle de César ; il utilise, avec une intelligence où il y a déjà un pressentiment de critique, Suétone, César lui-même, et Lucain, dont il rapproche et complète l'un par l'autre les témoignages. Un peu plus tard, entre 1223 et 1230, un clerc au service de Roger, châtelain de Lille, se proposa d'écrire, surtout d'après Orose, une histoire universelle, remontant à la création du monde et comprenant l'histoire sacrée et l'histoire profane ; mais lui non plus n'a pu terminer

(1) Sur le caractère et la date de la *Chronique* dite *de Turpin*, voy. J. BÉDIER, *les Légendes épiques*, t. III, p. 42 ss.

son œuvre, qui s'arrête à la conquête des Gaules par César (1); elle a cela de remarquable qu'elle était faite, non pour être lue, mais pour être récitée : l'auteur comptait donc intéresser ce que nous appelons le grand public.

Cette curieuse tentative n'était pas la première du genre : nous savons par Jacques de Guise, historien du Hainaut, que Baudouin de Flandre, avant de partir pour l'expédition qui devait faire de lui un empereur d'Orient, avait fait rédiger une histoire universelle, dont rien ne paraît nous avoir été conservé.

Il y a un tout autre intérêt dans les récits d'événements contemporains. Composés soit par des témoins oculaires, soit par des auteurs renseignés de première main, on y trouve en effet de vivantes peintures de la réalité et de précieux témoignages sur l'état de l'opinion publique.

RÉCITS D'HISTOIRE MODERNE EN VERS L'un des plus vifs et des plus riches en détails précis est celui de Jourdain Fantosme, écolâtre de l'église de Winchester, sur la campagne menée par Henri II, en 1193-94, contre les Écossais révoltés. La *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, par Guerne de Pont-Sainte-Maxence est plus traînante, plus souvent alourdie par des tirades de polémique ou des réflexions théologiques et morales. Mais elle aussi nous a conservé quelques détails ignorés des chroniques latines, et les sentiments de l'auteur, défenseur passionné des droits de l'Église et admirateur enthousiaste de son héros, s'y traduisent avec une fougue souvent éloquente. Son style est élégant et ferme, et sous sa plume abondent les vers bien frappés, les strophes harmonieuses et pleines. Son récit de la mort du saint évêque est l'un des plus beaux morceaux narratifs du moyen âge.

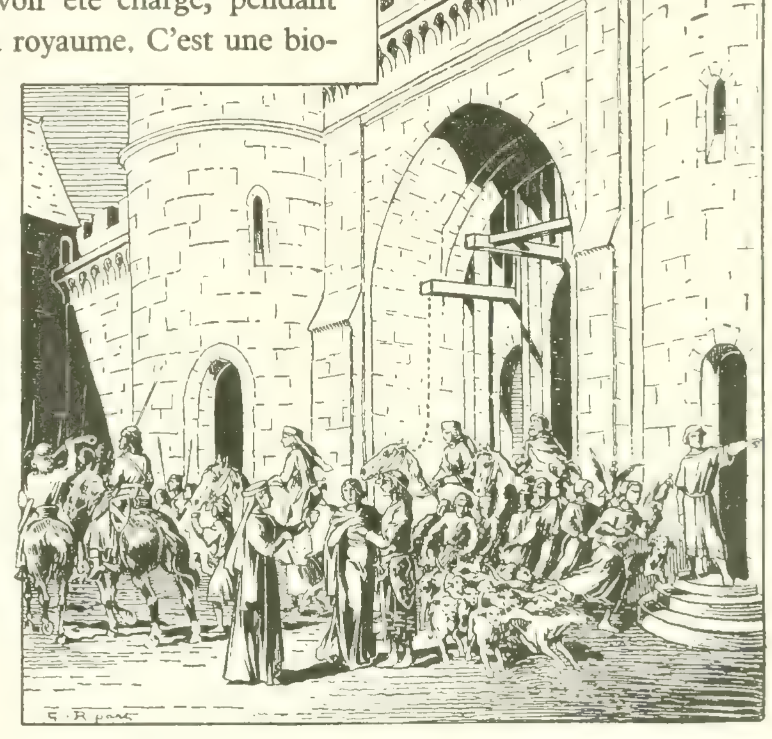
Il y a beaucoup moins de talent dans la longue chronique (en vers octosyllabiques) où un autre jongleur, nommé Ambroise, Normand d'origine, raconta l'histoire de la brillante et stérile croisade de 1189, à laquelle il avait pris part, dans les rangs de l'armée de Richard Cœur de Lion. Profondément pieux et dévoué à son prince, sincère, mais partial en proportion même de l'intensité de ces sentiments, il reflète à merveille l'opinion de la « gent menue » qui ne comprenait rien aux querelles des grands, ne songeait qu'à délivrer la ville sainte, se scandalisait et se désespérait de voir échouer cette entreprise, que Dieu pourtant eût dû bénir.

Cette *Histoire de la guerre sainte* constitue, avec un court récit en prose relatif

(1) Elle est ordinairement désignée, d'après son contenu, sous le nom de *Histoire ancienne jusqu'à César* ou, plus brièvement, de *Livre des Histoires.*

à la même expédition, par un inconnu, nommé Ernoul, les plus anciens Mémoires écrits en notre langue ; elle mérite donc de prendre place à côté de ceux de Villehardouin et de Joinville, plus attrayants, mais moins sincères ou moins exacts.

Nous retrouvons les mêmes qualités de précision et d'exactitude, avec plus de pondération et un talent d'écrivain supérieur, dans un ouvrage récemment découvert dans une bibliothèque privée d'Angleterre, la *Vie de Guillaume le Maréchal*, comte de Striguil et de Pembrohe, qui mourut octogénaire en 1219, après avoir joué un rôle politique des plus importants et avoir été chargé, pendant trois ans, de la régence du royaume. C'est une biographie écrite jour par jour, à la demande et aux frais de la famille de Guillaume, d'après des notes fournies par un de ses compagnons, et les souvenirs personnels de l'auteur. Aucun document n'est plus propre à nous faire pénétrer dans la connaissance intime de la vie privée, de la culture et des sentiments d'un grand seigneur de la plus brillante époque du moyen âge.



L'HISTOIRE EN PROSE La forme versifiée (qu'il s'agisse de longs vers distribués en laisses monorimes ou d'octosyllabes rimant deux à deux), traditionnelle dans la narration romanesque, s'était imposée tout d'abord à la narration historique et y persista longtemps. Mais le jour vint où l'on comprit qu'elle constituait pour la pensée une gêne et pour l'exactitude un danger : les auteurs des deux traductions en prose de Turpin disent expressément qu'ils renoncent à la rime parce qu'elle entraîne l'addition de mots qui ne sont pas dans leur original. La prose était le langage naturel et nécessaire de gens qui prenaient la plume non pour divertir un auditoire ou flatter un protecteur, mais pour faire simplement le récit des évé-

nements auxquels ils avaient assisté. C'est certainement en prose qu'étaient rédigées les relations que certains croisés envoyaient d'outre-mer, à leurs amis de France, et celles que d'autres écrivaient après leur retour. De ces relations la plus ancienne et l'une des plus sincères est celle d'Ernoul, déjà mentionnée plus haut. La plus célèbre, la plus éminente par sa valeur littéraire est celle que Villehardouin nous a laissée de la quatrième croisade, mais c'est aussi l'une des plus tendancieuses.

VILLEHARDOUIN — On sait quelle avait été l'issue de la singulière expédition de 1202 : de tous ces barons qui avaient fait vœu de délivrer le Saint Sépulcre, que Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste avaient dû laisser



LES CROISÉS.

aux mains de Saladin, bien peu avaient mis le pied en Terre Sainte ; la plupart étaient allés, à l'instigation des Vénitiens, renverser la dynastie des Comnènes et fonder, sur les rives de la mer Égée et du Bosphore, un empire latin qui au bout de quelques années, menaçait ruine. Leur conduite avait été sévèrement jugée par ceux qui, fidèles à leur serment, étaient allés porter à leurs frères de Palestine un secours nécessairement inefficace, par ceux-ci même, et par l'opinion publique, émue de leurs plaintes. C'est pour répondre à ces critiques que Geoffroi de Villehardouin se mit, vers 1212, dans son manoir de Messinople, sans cesse menacé par le flot bulgare, à dicter ces souvenirs qui, sous une forme très objective, sont un véritable plaidoyer *pro domo*. Par la part qu'il avait prise, dès le début, à toutes les négo-

ciations, par le rôle prépondérant qu'il avait joué dans les conseils, il partageait la responsabilité des principaux chefs, Baudouin de Flandre, Boniface de Montferrat, dont il n'avait cessé d'être le confident et l'ami. Cette responsabilité, il l'écarte adroitement : selon lui ce sont des circonstances fortuites, autant qu'inéluctables, qui auraient conduit, comme par la main, à Byzance, les grands chefs qui n'avaient jamais perdu de vue leur dessein primitif et les intérêts de la chrétienté : explication trop simple, vraiment, pour que l'on puisse s'en contenter : les Vénitiens, Philippe de Souabe, Boniface avaient trop d'intérêt à s'établir sur le Bosphore pour n'avoir pas aidé quelque peu le hasard. Cette préoccupation d'apologie n'a pas entraîné Villehardouin à dénaturer les faits qu'il raconte, mais à en taire une partie ; comme les *Commentaires* de César, ses Mémoires sont l'œuvre d'un homme admirablement informé, qui est trop honnête ou trop habile pour rien dire de contraire à la vérité, mais n'en dit que ce qui est propre à le faire juger favorablement. Malgré la logique parfaite qui semble enchaîner l'un à l'autre les événements, il plane sur leurs causes premières une ombre qui a fini par éveiller les soupçons ; mais la plaidoirie est si discrète et si habile qu'il a fallu, pour qu'on s'en avisât, les efforts d'une scrupuleuse érudition historique : la sincérité du vieux chroniqueur champenois n'est devenue suspecte que le jour où on a fouillé les dessous diplomatiques qu'il s'était bien gardé de dévoiler. On eût pu du moins s'apercevoir plus tôt de certains partis pris inquiétants : il n'a pas assez d'invectives contre les dissidents qui mettent l'accomplissement de leurs vœux au-dessus des calculs de la politique ; il les accuse de vouloir « dépecer l'armée », les présente comme des lâches et des hypocrites, et va jusqu'à se réjouir de leur défaite ou de leur mort, où il voit une juste punition du ciel.

Ces réserves n'enlèvent rien au mérite littéraire de l'œuvre ; le plus sensible, par lequel elle rappelle aussi les *Commentaires*, c'est une limpidité de narration qui tient à ce que chaque chose est à son plan et à sa place, et les détails strictement subordonnés aux ensembles ; ajoutez à cela un parfait dédain de tous les artifices, du pittoresque, du dramatique même, qui est dans les choses, non dans les mots. Il y a, de plus, dans le style du maréchal de Champagne une sévérité, une gravité aristocratique d'où se dégage une impression de solennelle grandeur, accrue encore par ces formules épiques que notre prose naissante empruntait volontiers aux chansons de geste. Ce récit, qui déroule devant nous, avec tant de simplicité, d'héroïques et quasi fabuleuses aventures, qui met en un si plein relief, sans une phrase, les qualités essentielles de notre vieille société féodale, l'intrépidité devant le péril, la fidélité au suzerain, on a le droit de dire qu'il inaugure dignement notre littérature historique.

ROBERT DE CLARI

Un très heureux hasard nous en a conservé la contre-partie : Robert de Clari, petit chevalier des environs d'Amiens, qui avait fait partie de la même expédition et avait eu la chance de rentrer chez lui, prit la plume, vers 1210, pour dire sur tout ce qu'il avait vu « la droite vérité ». Il n'en savait certes pas aussi long que Villehardouin et il ne nous révèle aucun secret diplomatique ; mais il parle une langue vive et populaire, raconte avec entrain et une pittoresque abondance de détails : il insiste sur les prouesses individuelles, surtout celles de ses compatriotes, s'extasie devant les splendeurs orientales, énumère avec ravissement les moutiers, et, dans les moutiers, les reliques qui guérissent de tous les maux. Il ne dissimule point les défiances et les rancunes du « commun de l'ost » à l'égard des hauts barons, qu'il accuse, dans le partage du butin, d'avoir fait main basse sur les joyaux et objets précieux, ne laissant aux simples combattants que la grosse monnaie et de vulgaires ustensiles de cuisine. C'est l'amusant carnet d'un vieux troupier, naïf, crédule et bon enfant, quelque peu mauvaise tête, mais aimant son métier et très fier d'avoir vu et fait des choses qu'il sait grandes.



XII

DIFFUSION DE NOTRE LITTÉRATURE

Il n'y eut, à aucune époque de notre histoire, pas même au début du dix-neuvième siècle, une puissance, une variété de création poétique comparable à celle qui marqua la fin du douzième. L'Europe entière en demeura extasiée et se jeta avidement sur ces productions de notre sol, que chaque pays s'assimila dans la mesure où le lui permettait sa propre culture, qui en bénéficia à des degrés divers.

Nos chansons de geste, aisément accessibles aux foules, roulèrent leur flot puissant d'une part jusqu'en Hongrie, en Bohême, en Grèce, d'autre part jusqu'en

Hollande, en Norvège, où une dizaine d'entre elles, traduites sur l'ordre du roi Hakon, devinrent un instrument de propagande chrétienne, — et jusque dans la lointaine Islande.

EN ESPAGNE Elles s'imposèrent aussi à la catholique et belliqueuse Espagne, qui pourtant possédait des légendes nationales et les avait déjà chantées ; et le mélange de ces deux courants détermina une vigoureuse poussée épique, dont les « romances » du quinzième siècle sont le tardif épanouissement. L'Espagne accueillit aussi plusieurs de nos compositions romanesques, didactiques et satiriques, comme le prouvent le *Libro de Alejandro*, qui est du début du treizième siècle, et le bizarre pot-pourri que l'archiprêtre de Hita intitula, au milieu du quatorzième, *Libro de Buen Amor*. Notre plus ancienne poésie lyrique, enfin, transportée en Portugal dès le milieu du douzième, y donna un nouvel essor à une poésie autochtone, qui, en conservant sa forme galicienne et en s'imprégnant de plus en plus d'esprit courtois, inspira les délicats et subtils rimeurs de la cour de Jean II. On peut dire néanmoins que, de tous les pays qui nous entourent, ce fut l'Espagne qui subit le moins profondément notre influence. L'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne au contraire, en furent pénétrées jusqu'aux moelles.

EN ITALIE Il y avait entre l'Italie et la France trop d'affinités naturelles, trop de relations de politique et d'affaires pour que les communications entre les deux pays ne fussent pas étroites et constantes. Dès la fin du douzième siècle, la poésie des troubadours avait été transportée en Sicile, où, à la cour des princes normands, puis des Hohenstaufen, elle avait été imitée avec plus de zèle que de talent. Dans l'Italie du Nord aussi, les jongleurs provençaux s'étaient répandus, vers la fin du douzième siècle, et c'est dans leur propre langue, comprise de la haute société, qu'ils firent, jusqu'au début du quatorzième, apprécier leur verve. Les chansons de geste, au contraire, destinées à un public plus humble, y furent transcrites dans un jargon qui n'était que du français recouvert d'un vernis dialectal ; elles se répandirent sous cette forme dans la Lombardie et la Vénétie, et bientôt suscitèrent, dans cette même forme hybride, des imitations de plus en plus originales, qui devaient elles-mêmes, après mille remaniements et transformations, servir de modèles à Pulci, à Boiardo, à l'Arioste.

La vogue des romans bretons ne fut pas moindre, mais un peu plus tardive ; c'est d'après des versions en prose en effet, et non d'après les originaux en vers du douzième siècle, que furent rédigés, à la fin du treizième, les trois *Tristan* et la

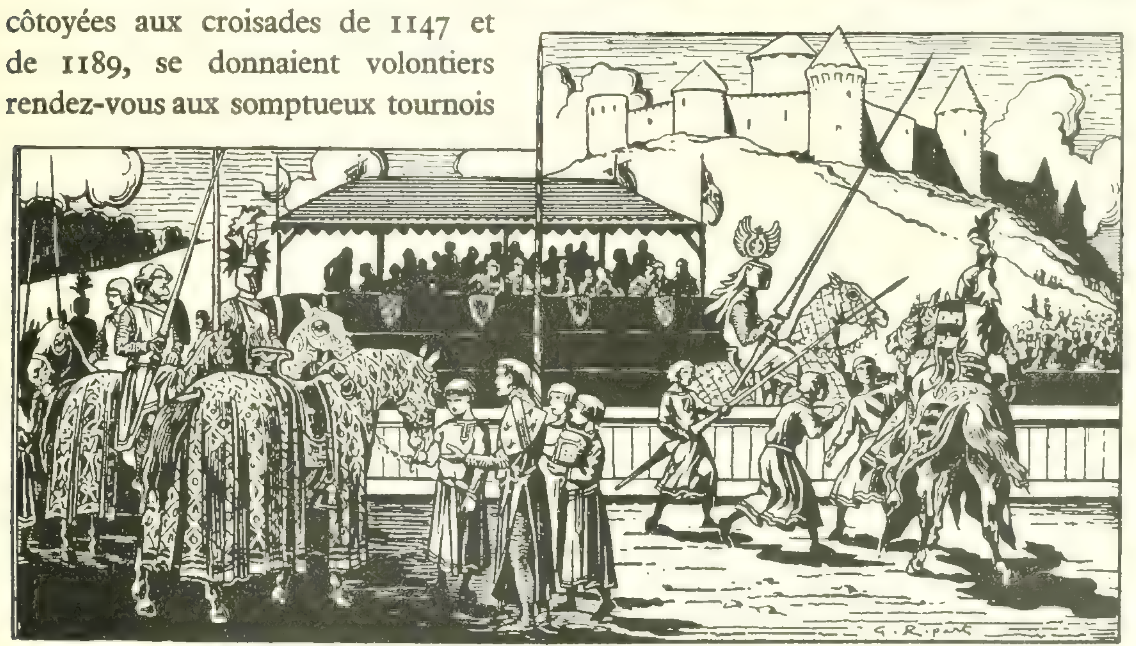
Tavola ritonda : ce sont ces « prose di romanzi » qui ravissaient les contemporains de Dante. C'est aussi à des œuvres françaises que remontent les plus anciens recueils de nouvelles, les *Conti di antichi cavalieri*, les *Dodici Conti morali*, le *Libro de' sette Savi*, ainsi qu'un petit poème sur Renart et Isengrin.

Un grand nombre de villes italiennes se vantaient d'avoir été édifiées par les compagnons d'Énée, fondateur de l'empire romain. Il ne faut donc point s'étonner qu'un succès encore plus vif et surtout plus durable ait été réservé aux ouvrages où étaient relatées la destruction de Troie et la restauration de son empire en Occident. Le *Roman de Troie*, souvent transcrit en Italie, fut plusieurs fois traduit littéralement en vers au cours du treizième siècle ; il le fut aussi à la fin de ce siècle, en belle prose latine, par un juriste de Messine, Guido delle Colonne, dont l'œuvre passa pour une merveille d'exactitude, et fut à ce titre traduite à son tour dans la plupart des langues de l'Europe. Il n'est pas jusqu'à ces modestes compilations d'histoire romaine mentionnées plus haut, comme les *Faits des Romains*, qui n'aient été traduites en prose italienne et ensuite incorporées à des encyclopédies historiques comme la *Fiorita* d'Armannino de Bologne. C'était donc dans des livres français, en somme, que les Italiens du moyen âge puisaient la plus grande partie de leurs connaissances sur l'histoire de leurs ancêtres.

EN ANGLETERRE Le français importé en Angleterre en 1066 y resta jusqu'au temps d'Édouard III la langue de l'aristocratie, des tribunaux, du Parlement même. C'est donc sous leur forme originale que les œuvres françaises y furent longtemps goûtées. Notre langue enfin, de plus en plus altérée par l'ignorance et l'influence des parlers locaux, y servit de véhicule à une très abondante littérature, surtout religieuse et morale, bien au delà de cette époque : Gower, le dernier des poètes anglo-normands de quelque mérite, ne mourut qu'en 1408, quelques années après Chaucer. Mais l'anglais restait la langue de la bourgeoisie, et c'en était assez pour tenter les traducteurs. On traduisit, au cours des treizième et quatorzième siècles, des chansons de geste (*Aspremont*, *Fierabras*, *Otinel*, *Beuve de Hanstone*), des romans arthuriens (*Ivain*, *Perceval*, *le Bel Inconnu*), des romans d'aventure (*Floire et Blanchefleur*, *Amadas*, *Ipomédon*), des lais (*Lanval*, *Fresne*), des poèmes sur Tristan et des œuvres historiques, comme le *Brut* de Wace, sans compter les fabliaux et les contes dévots. Chaucer, le père de la littérature anglaise, était Français de sang et d'éducation comme de nom ; il avait débuté par une adaptation du

Roman de la Rose, et il ne faut point s'étonner que les réminiscences françaises abondent dans ses œuvres originales (1).

EN ALLEMAGNE De tous nos voisins, ce sont les Allemands qui ont accepté avec le plus d'empressement notre tutelle littéraire. Depuis le milieu du douzième siècle les relations entre les deux pays étaient fréquentes : les terres d'Empire s'étendaient jusqu'au Rhône ; les deux noblesses, qui s'étaient côtoyées aux croisades de 1147 et de 1189, se donnaient volontiers rendez-vous aux somptueux tournois



qui avaient pour théâtres les régions mitoyennes de Brabant et de Hainaut. Plusieurs princes allemands avaient épousé des princesses françaises : Henri le Lion, duc de Saxe, une fille de Henri II, qui devint mère de l'empereur Othon, lequel épousa lui-même une fille de Philippe-Auguste. Il y avait bien, de la part des barons français, quelque dédain, mais aucune antipathie, à l'égard de ces voisins mal dégrossis et quelque peu comiques dans leur zèle à se dégrossir : « Les Allemands, disait P. Vidal, le plus spirituel des troubadours, me semblent toujours lourds et grossiers ; mais quand ils se mêlent d'être courtois, c'est chose horrible et pire que la mort. » Ce snobisme leur faisait accueillir avec empressement tout ce qui venait de France, surtout les mœurs chevaleresques et, avec elles, cette littérature qui en était et en devenait tous les jours davantage la séduisante

(1) Voy. W. H. SCHOFIELD, *English Litterature from the Norman Conquest to Chaucer*, Londres, 1906

expression (1). Parmi ceux qui la propagèrent on compte de nombreux chevaliers ou clercs de race noble qui, parfois, savaient à peine le français, et devaient, comme Conrad de Wurzbourg, se faire expliquer le texte qu'ils se préparaient à traduire.

Dès 1180 le « Minnesang », qui est une fidèle et parfois très habile imitation de notre poésie lyrique, apparaît sur les bords du Rhin, en Alsace, dans le Limbourg, le Palatinat; dix ans plus tard il fleurit en Thuringe, en Souabe, en Bavière, en Autriche, à la cour impériale surtout. Les œuvres narratives, où s'épanchait le même esprit, étaient transportées, souvent sans aucun changement, dans les divers dialectes germaniques, où se déversait, par ce canal, un flot de mots purement français. L'*Énéas* était traduit, en bas-francique, avec une maladroite et prolixe fidélité, vers 1175, par Heinrich von Veldeke, clerc de race noble, originaire des environs de Maestricht; le *Roman de Troie*, vers 1200, avec un louable souci de concision, par Herbert de Fritzlar, pour le célèbre landgrave Hermann de Thuringe; soixante-dix ans plus tard, un poète bourgeois, Conrad de Wurzbourg, se livrait encore au même travail, avec plus de science et plus de servilité. Le *Tristan* de Béroul est traduit aussi, vers 1170, par un chevalier de Henri le Lion, Eilhardt d'Oberg (près de Hildesheim), celui de Thomas, vers 1215, avec infiniment plus de talent, par Gottfried de Strasbourg. Les romans d'aventure n'étaient pas moins goûtés; nous avons des traductions, complètes ou fragmentaires, de *Floire et Blanchefleur*, d'*Héraclius*, de *Parthénopeu*, d'*Athis et Prophilias*, du *Chevalier au Cygne*, du *Roman d'Alexandre*. Et il est probable que beaucoup d'autres se sont perdues. Chrétien de Troyes enfin, dont la supériorité fut vite reconnue, trouva des imitateurs vraiment dignes de lui : Hartmann von Aue, noble Souabe qui savait bien le latin et passablement le français, traduisit, aux environs de 1200, très fidèlement, *Ivain*, et, avec plus d'indépendance, *Érec;* Wolfram d'Eschenbach, un pauvre chevalier bavarois, com-



(1) Notre poésie héroïque, qui avait à lutter contre la concurrence de légendes nationales, paraît avoir été peu goûtée et peut-être peu comprise : le curé franconien Conrad, qui traduisit le *Roland* dès 1133, fait surtout du héros de Roncevaux un champion et un martyr de la foi. L'imitation que fit Wolfram d'Eschenbach, aux environs de 1220, de la *Bataille d'Aliscans* était dès lors un anachronisme.

posa un peu plus tard, d'après le *Perceval* de Chrétien et d'autres sources mal connues, ce fameux *Parsifal* qui a séduit le génie de Wagner.

Les critiques allemands considèrent quelques-uns de ces écrivains comme de véritables classiques et en sont justement fiers ; mais ils ont parfois exagéré leur originalité, que les études les plus récentes, exemptes de tout parti pris, ont ramenée, sauf pour Gottfried et Wolfram, à d'assez humbles proportions (1). Pas plus dans le domaine de la littérature que dans celui de l'art, « l'Allemagne n'a aucun titre à figurer dans la société des grandes nations créatrices (2) ». Nos poètes n'ont pas seulement en effet fourni à leurs imitateurs la matière de leurs récits, ce qui serait peu ; mais ils leur ont enseigné aussi l'art du développement et de l'analyse ; à cet égard ni Gottfried avec sa sensibilité, ni Hartmann avec sa grâce, ni Wolfram avec sa profondeur, ne sont supérieurs à Thomas et à Chrétien. Certes, les meilleurs d'entre eux ont déployé à un haut degré les qualités propres à l'esprit germanique, le sérieux ou la profondeur de la pensée et la délicatesse du sentiment ; mais ces qualités s'étaient mûries, autour d'eux et en eux-mêmes, sous l'influence de la plus humaine de toutes les cultures, cette culture latine, à laquelle l'Allemagne a dû plusieurs fois sa grandeur intellectuelle. Ce fut un radieux printemps, soit. Mais ne nous lassons pas de rappeler que c'est au soleil de France qu'il a commencé d'éclore et que s'en sont épanouies les fleurs les plus brillantes.

En somme Gaston Paris n'a rien exagéré quand il a écrit, en terminant un tableau analogue à celui-ci : « Ainsi notre littérature se répandait sur l'Europe entière, sans que la France, semble-t-il, peu soucieuse de l'étranger, eût conscience ou même connaissance de ce prodigieux succès. En réalité, l'histoire de cette période de notre littérature se place au centre et souvent au point de départ de l'histoire de toutes les littératures voisines : le moyen âge français, en particulier le douzième siècle, constitue pour l'Europe comme une seconde antiquité » (3).

(1) Voy. F. Piquet, *l'Originalité de Gottfried de Strasbourg dans son poème de Tristan et Isolde*, Lille, 1905. Cf. le même auteur, *Étude sur Hartmann d'Aue*, Paris, 1898.

(2) E. Male, *l'Art allemand et l'Art français du moyen âge*, Avant-propos.

(3) *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*, p. 138.



CHAPITRE III

DE L'AVÈNEMENT DE LOUIS IX (1226) A L'AVÈNEMENT DE PHILIPPE DE VALOIS (1328)

I. Le récit romanesque en vers; romans arthuriens, d'aventure et de mœurs. — II. Le roman en prose; Lancelot du Lac. *— III. La poésie lyrique. — IV. Les fabliaux, les suites du* Roman de Renart. *— V. Littérature didactique en vers et en prose. — VI. Dits moraux et satiriques. — VII. Débats et poèmes allégoriques; Guillaume de Lorris. — VIII. Jean de Meung. — IX. Poésie de circonstance et de combat; Rutebeuf. — X. La satire. — XI. L'histoire. — XII. Le théâtre.*



U point de vue de l'art, le treizième siècle littéraire est bien loin d'égaler le douzième. Dans les genres d'imagination il ne fait guère que le continuer, avec une élégance molle où se trahit l'épuisement de l'inspiration. Quant aux formes qu'il a créées, elles n'ont qu'une médiocre valeur poétique, mais elles renferment de très intéressants symptômes d'un esprit tout nouveau. Alors en effet naissent la curiosité scientifique, que s'efforcent de satisfaire de nombreux et copieux manuels d'enseignement, et, dans une certaine mesure, l'esprit critique, qui, avant de s'appliquer au contrôle des idées reçues, se borne longtemps à la censure des mœurs et des institutions. Au douzième siècle l'homme de lettres n'est qu'un amuseur, il n'écrit que pour divertir une élite qui a en mains la direction des affaires, mais ne tolérerait pas que quiconque s'en mêlât ; aussi peut-on parcourir toute la production poétique de cette époque, — si l'on excepte les chroniques en vers, qui n'ont de la poésie que l'apparence, — sans se douter des questions qui l'ont passionnée, des troubles

qui l'ont agitée. A partir du second tiers du treizième siècle au contraire, un grand nombre d'écrivains tiennent à dire leur mot sur les affaires du jour; la plupart se bornent à invectiver ou à se lamenter sur des maux trop visibles; mais déjà quelques-uns s'enhardissent à proposer des remèdes. L'année 1170 marque l'apogée de la carrière du brillant et frivole Chrétien de Troyes; cent ans après un succès sans précédent est réservé à l'indigeste pamphlet, gros d'audacieuses nouveautés, qu'est la seconde partie du *Roman de la Rose.* Ce rapprochement suffit à marquer le chemin parcouru. La phase idéaliste, romantique, de notre poésie est désormais close; la phase positive, rationaliste commence. « Le treizième siècle, dit M. Ch.-V. Langlois, le plus *intellectualiste* du moyen âge, a eu passionnément confiance dans la raison; il a voulu tout démontrer. » Il y a donc, à certains égards, et surtout dans l'ordre littéraire, entre le douzième siècle et le treizième, une différence analogue à celle qui sépare le dix-septième du dix-huitième.

Les causes de ce changement étaient profondes. Pendant tout le cours de ce siècle, l'Université de Paris, fréquentée par des milliers d'étudiants, recrutés pour la plupart dans les classes inférieures, fut un ardent foyer d'études et de controverses. Les querelles entre augustiniens et aristotéliciens, entre aristotéliciens modérés et intransigeants (thomistes et averroïstes) posèrent de graves questions de méthode et finirent par ébranler le principe d'autorité, fondé sur la tradition : Roger Bacon, dans le dernier tiers du siècle, fait un premier essai de la méthode « expérimentale », qu'il a la gloire d'avoir baptisée. D'autre part, les trois ordres de l'État avaient pris l'habitude, dans des assemblées, tolérées ou même provoquées par la royauté, de discuter sur l'emploi de leurs subsides et, à cette occasion, sur la nature de leurs obligations envers le pouvoir central : des germes de vie intellectuelle et politique, de jour en jour plus nombreux, étaient donc jetés dans des couches de la société que jamais jusque-là ils n'avaient atteintes (1).

I

LE ROMAN. CONFUSION DES GENRES Le roman en prose est, dans le domaine de la fiction, la création la plus originale et la plus féconde du treizième siècle; mais il tire toute sa substance du roman en vers, dont la carrière était alors loin d'être épuisée et dont il nous faut raconter brièvement la lente agonie.

(1) Voy. *Histoire politique*, t. I, p. 422, et Ch.-V. Langlois dans Lavisse, *Histoire de France*, t. III, 2e partie, p. 259.

Les interminables récits de prouesses sans but et de doucereuses idylles traversées par un sort contraire ravissaient encore le public des châteaux et s'introduisaient même dans les sujets où ils étaient le moins à leur place. Aussi bien les anciens cadres étaient-ils brisés et le roman arthurien, le roman d'aventure, la chanson de geste même admettaient-ils les mêmes épisodes et les mêmes personnages ; le style seul, abondant de part et d'autre en formules et en chevilles, les différenciait ; tout cela se fabriquait à coups de recettes, à l'aide des mêmes ingrédients, où le talent n'entrait qu'en de faibles proportions. Les mêmes auteurs passaient sans effort d'un genre à l'autre et s'y jouaient avec la même aisance. Adenet le Roi, qui fut ménestrel de Henri III de Brabant (mort en 1261) et de ses fils, puis vint s'établir à la cour de Philippe le Hardi, renouvelle des chansons de geste *(Berte aux grands pieds, les Enfances Ogier, Beuve de Comarchis)* et compose un roman d'aventure d'une fantaisie désordonnée *(Cléomadès)* ; Girart d'Amiens, qui recueillit sa succession à la cour de France, écrit un roman arthurien *(Escanor)*, un roman féerique *(Méliacin)*, et forme, d'un amalgame de chansons de geste renouvelées, corsé d'emprunts aux fables de Turpin et aux Grandes Chroniques de Saint-Denis, une sorte d'histoire poétique de Charlemagne (1).

LES ROMANS ARTHURIENS. LES SUITES DE « PERCEVAL »

C'est dans le roman arthurien proprement dit que la décadence fut la plus prompte et la plus manifeste : parmi les œuvres qui s'y rattachent, toutes médiocres, les interminables suites de *Perceval* sont peut-être les plus faibles. Chrétien de Troyes avait pourtant laissé à ses successeurs, dans son dernier roman, resté inachevé, une belle et riche matière : c'était vraiment une singulière et dramatique destinée que celle de ce jeune orphelin, élevé dans la solitude, arraché par l'attrait des armes aux



LE DÉPART DE PERCEVAL.

(1) Elle fut dédiée au dernier fils de Philippe III, le brillant et aventureux Charles de Valois.

embrassements d'une mère trop aimante que son brusque départ fait mourir de douleur, qui, après s'être élevé aux plus hauts sommets de la perfection chevaleresque, se souvient enfin de sa faute, la rachète par la pénitence et mérite d'expirer dans les mystiques ivresses réservées aux gardiens du Graal. Déjà ce beau sujet avait médiocrement inspiré Chrétien, qui, après un joli début, se perd en oiseuses digressions ; il fut plus complètement gâché encore par le premier continuateur (anonyme) et par Wauchier de Denain, qui s'égarent sur la route et oublient leur héros pour le trop parfait et parfaitement insipide Gauvain. Plus heureux, Manessier et Gerbert de Montreuil mirent fin au récit, qu'ils reprirent tous deux, travaillant indépendamment, au point où Wauchier l'avait laissé ; mais il faut reconnaître que dans les cinquante mille vers qu'ils ont pesamment alignés (en protestant sans cesse qu'ils abrègent), on ne découvre ni un épisode intéressant ni une figure attachante ; et l'insuccès est d'autant plus piteux que l'effort vers l'étrange ou le sublime est plus apparent (1).



LA « QUÊTE » DE LARIS.

DÉCADENCE DU GENRE Les auteurs des trois ou quatre romans arthuriens qui jalonnent la route entre 1240 et 1290 n'ont point de ces ambitions : ils traitent le plus tranquillement du monde les sujets les plus rebattus, sans viser à les rajeunir par la nouveauté des détails ou le piquant du style. Celui de *Floriant et Florete* (vers 1250), qui avait plus de lecture que d'imagination, transporte dans le monde arthurien la vieille histoire de la femme innocente persécutée et réhabilitée par son fils ; mais comme il n'avait réussi à en tirer que cinq mille vers, il y ajoute une queue

(1) Manessier écrivait vers 1225 pour Jeanne de Flandre, qui l'avait chargé de terminer enfin le poème commencé quarante ans plus tôt pour son grand-oncle Philippe ; Gerbert a été mieux inspiré dans le gracieux et élégant *Roman de la Violette* (Voy. plus haut, p. 298).

postiche, où l'on voit le héros et sa jeune épouse délivrer Rome assiégée par le Soudan de Babylone, et faire assaut de fabuleuses prouesses, jusqu'à ce que leur protectrice, la fée Morgue, les emporte tout vivants au royaume de féerie.

Floriant et Florete ne compte que huit mille vers, ce qui nous paraît largement suffisant ; *Claris et Laris*, écrit en 1260, par un trouvère picard inconnu, en a plus de trente mille ; *Escanor*, écrit par Girart d'Amiens vers 1280, n'en a que vingt-cinq mille (mais il y a dans le manuscrit une lacune équivalant à un millier environ). Pour atteindre à cet imposant total, les deux auteurs ont eu recours à des procédés de développement très simples, déjà pratiqués par les continuateurs de *Perceval :* ils célèbrent deux héros, mènent de front deux actions qui n'ont entre elles aucun rapport logique, et toutefois se ressemblent étrangement ; enfin ils ne craignent pas de se répéter : dans *Claris*, la « quête » de Laris, prisonnier de la fée Madoine, est entreprise d'abord par onze, puis par trente chevaliers, dont les aventures nous sont contées par le menu. Dans *Escanor* abondent les monologues, subtils et sentencieux, à la façon de Chrétien ; dans *Claris*, les descriptions sont interminables et d'une minutieuse précision : on a pu, en utilisant uniquement ce roman, dresser un inventaire complet de tout ce qui constituait le château féodal ; il est, pour un archéologue, aussi instructif qu'une salle du Musée de Cluny. L'invention, au demeurant, y est nulle ; le style, coulant et plat, exempt de qualités comme de défauts notables : l'art était décidément remplacé par le métier.



Escanor clôt la liste des romans arthuriens (car le *Méliador*, que Froissart écrivait en 1365 pour charmer les longues veillées de la cour de Foix, n'est qu'une fantaisie anachronique) ; la vogue des romans d'aventure se prolongea durant un demi-siècle encore. Vers 1275 un jeune homme de bonne maison ayant le goût des lettres s'y exerçait encore volontiers, de même qu'à la chanson d'amour et au « dit » allégorique : on n'a pas été médiocrement surpris le jour où l'on s'est aperçu que le Philippe de Remi qui, vers cette date, écrivait le roman de la *Manekine* et celui de *Jean et Blonde*, n'était autre que le futur compilateur des *Coutumes de Beauvaisis*, le plus renommé des jurisconsultes de son temps.

ROMANS D'AVENTURE Certains romans d'aventure ne sont pas sensiblement supérieurs aux plus médiocres romans arthuriens ; Robert de Blois, dans la fable banale de son *Beaudous* (vers 1250), intercale des sermons pieux et un véritable traité d'éducation ; dans *Floris et Liriopé,* il délaie platement un épisode des *Métamorphoses; Richard le Beau* et *Sone de Nansai* (anonymes, tous deux, de la fin du siècle) ne sont que des chapelets de lieux communs enfilés sans art, exploités sans grâce. Le genre pourtant était assez souple pour laisser au talent libre carrière et se prêter aux inspirations les plus diverses : l'action pouvait être située indifféremment dans un monde imaginaire ou réel, les personnages n'étaient plus ces types traditionnels dont la fixité paralyse toute invention. Les auteurs pouvaient donc y déployer librement leurs qualités d'observation ou de fantaisie, suivant qu'ils obliquaient dans un sens ou dans l'autre, vers le roman féerique ou le roman de mœurs.

Déjà les deux chemins étaient ouverts (1) ; mais les auteurs du treizième siècle s'y engagèrent timidement, sans une claire conscience des découvertes qu'on y pouvait faire.

ROMANS FÉERIQUES Le roman féerique est représenté par le *Cléomadès* d'Adenet le Roi (vers 1275-1280) et le *Méliacin* de Girart d'Amiens (1285-92) ; le sujet, emprunté à un conte arabe qui avait été rapporté d'Espagne par Blanche de France, fille de saint Louis et veuve (depuis 1275) de l'infant Ferdinand de la Cerda, avait été proposé par deux princesses de la cour de France (probablement Marie de Brabant, épouse de Philippe III, et Marie de France, fille de cette princesse) aux deux auteurs qui travaillaient isolément sur les mêmes données : tels Racine et Corneille concourant, à leur insu, sur le sujet de *Bérénice.* Un cheval de bois mû par quatre chevilles, dont il suffit de connaître le maniement pour se promener librement à travers les airs ; un jeune prince qui, chevauchant ce coursier magique, enlève sa belle, la perd, la retrouve, la sauve de mille dangers ; des naufrages, des odyssées à travers des régions merveilleuses, des trahisons, des rapts, des rivalités d'amour : tel était le canevas proposé aux deux poètes. Il ressemble singulièrement à celui que Boiardo et l'Arioste ont enrichi plus tard de si brillantes couleurs. Mais ce qui fait l'originalité des deux poètes italiens, ce n'est pas seulement l'éclat de leur style et la richesse de leurs images, c'est le regard iro-

(1) Voy. plus haut, p. 297 et ss.

nique qu'ils jettent sur le monde, la sereine philosophie qui se dégage des éblouissants récits auxquels on voit qu'ils ne croient guère ; se plaindre de ne rien trouver de pareil chez Adenet et Girart, ce ne serait pas seulement leur reprocher de n'avoir pas été Boiardo et l'Arioste : ce serait s'étonner que le treizième siècle n'ait pas été la Renaissance.



BLANCHE DE FRANCE.

ROMANS DE MŒURS Du roman d'aventure eût pu se dégager aussi, et plus aisément encore, le roman de mœurs : il suffisait, pour qu'il en fût ainsi, d'étendre à toute la réalité vivante l'esprit d'observation, qui ne s'était guère appliqué jusque-là qu'aux objets matériels, de remplacer les fantasques imbroglios par le récit d'événements vraisemblables et la peinture de caractères naturels et vrais. Déjà quelques essais avaient été faits en ce sens, et nous avons pu signaler, dans *Joufroi*, dans *Guillaume de Dôle*, dans *l'Escoufle*, quelques scènes familières vraiment prises sur le vif. D'autres devaient suivre, dont certains, nous allons le voir, furent plus qu'honorables. Sans doute, le fond, généralement emprunté au folk-lore, est fort romanesque ; mais l'action est située dans un milieu moderne, bien connu des auteurs, et dont ils s'efforcent de rendre de leur mieux la physionomie ; beaucoup affectent même de mettre en scène des personnages contemporains, des princes, des grands, appartenant à la génération antérieure, ou même à la leur propre, qui ne devaient pas toujours être très flattés du rôle qui leur était attribué. Ce qui manque trop souvent encore, c'est l'art de nuancer les caractères, de montrer les passions évoluant selon les péripéties de l'action ; les réminiscences, les clichés tiennent encore trop de place au détriment de l'analyse, rarement précise et personnelle. En revanche, ce qui est vu est bien vu ; nous retrouvons ici les qualités d'observation et de style qui font le prix des fabliaux, mais appliquées à un monde plus élégant, à des mœurs plus raffinées. Volontiers

nos auteurs affirment qu'on peut tirer de leurs œuvres un grand profit :

Qui a beaus dis vuet bien entendre
De romans, mout i puet aprendre,
Pour qu'il les vueille retenir (*a*) (1)

Il ne s'agit point, évidemment, d'enseignements moraux, que la matière, frivole ou scabreuse, ne comportait guère, mais d'enseignements mondains ; ce qu'ils nous montrent, en effet, c'est comment agissent et parlent, en des circonstances délicates, les gens du bel air ; ces romans, tout pleins de subtiles dissertations, de propos raffinés, ressemblent fort, à certains égards, à ceux de Mlle de Scudéry ou de Mme de La Fayette : on a toujours aimé, en France, ces peintures de la vie de salon, ces modèles de langage disert et choisi.

LE « LAI DE L'OMBRE » Quelques-uns de ces récits, et ce sont les plus agréables, sont vraiment faits avec rien, comme certains de nos chefs-d'œuvre classiques (2). Ainsi en est-il du *Lai de l'Ombre*, dont le récent éditeur, M. J. Bédier, a bien fait ressortir le charme discret et la fine psychologie : dans le même pays vivaient un chevalier accompli et une dame, merveilleusement belle et sage. Le chevalier, qui n'avait eu jusque-là que de banales aventures, sent son cœur s'ouvrir au véritable amour. Après avoir souffert quelque temps en silence, il se décide à brûler ses vaisseaux : il va rendre visite à la dame, qui, le connaissant à peine, l'accueille avec une politesse assez froide et refuse de prendre au sérieux ses protestations d'amour, d'écouter des prières de plus en plus pressantes. Avant de prendre congé, il a réussi toutefois, sans qu'elle s'en doutât, à lui passer au doigt un anneau de prix. Elle s'en aperçoit, s'irrite, fait revenir le chevalier, et, assise près de lui sur la margelle du puits, dans la cour de son château, lui ordonne de reprendre l'anneau. C'est en vain qu'il supplie et se lamente ; il lui faut obéir :

Regardant l'anneau tendrement : « Certes, dit-il, son or ne s'est point terni pour avoir orné si jolie main. » La dame sourit, croyant qu'il allait le remettre à son doigt. Mais il fit alors chose très sage, qui depuis lui procura grande joie : accoudé sur le puits, contemplant, dans l'eau peu profonde, belle et claire, l'image de sa dame : « Sachez, dit-il, que je ne le remporterai pas d'ici ; il sera pour ma douce amie, pour celle que j'aime le plus après vous. — Dieu, fait-elle, nous sommes seuls ici : où

(*a*) Pourvu que...

(1) *Lai du Conseil*, v. 1-3 ; mêmes prétentions, plus nettement affichées encore, au début de *la Comtesse d'Anjou*.

(2) Les plus courts se donnent souvent le nom de *lais*, bien qu'ils ne ressemblent aux lais de Bretagne que par cette brièveté même ; le mot ne désigne plus, à l'époque qui nous occupe, qu'un petit récit en vers sentimental et gracieux.

donc la trouverez-vous ? — Par mon chef, elle vous sera vite montrée, la belle, la gente qui aura mon anneau. — Où donc est-elle ? — La voilà : c'est votre belle ombre qui l'attend... Tenez, ajoute-t-il, ma douce amie ! Puisque ma dame n'en veut pas, vous le prendrez, vous, sans faire de contestation. L'eau, quand l'anneau y tomba, se troubla un peu et l'ombre s'effaça.

La dame, émue plus qu'elle ne voulait le paraître, s'émerveille de cette ingénieuse tendresse :

Tendant au chevalier son propre anneau : « Bel ami, ces doux mots, cet acte joli ont rapproché mon cœur du vôtre ; en échange du don fait à mon ombre, prenez cet anneau, comme de votre amie, et mettez-le à votre doigt : je suis sûre que vous ne l'aimerez pas moins, quoiqu'il soit moins beau.

Quant au dénouement, l'auteur nous le laisse deviner : « Ce sont choses, dit-il, qui ne me regardent pas (1). »

« LA CHATELAINE DE VERGI » *La Châtelaine de Vergi*, un autre petit chef-d'œuvre, déroule, en moins d'un millier de vers, un petit drame rapide et poignant. La dame de Vergi, nièce d'un duc de Bourgogne, aimait en secret, car elle était mariée, un chevalier preux et hardi et si plein de « valeur » que la duchesse s'en éprit. Ayant vu ses avances repoussées, celle-ci l'accuse auprès de son mari d'avoir osé la requérir d'amour. Forcé de se disculper, le chevalier avoue au duc la vérité, et, pour achever de le convaincre, le fait assister à l'un de ses rendez-vous avec son amie. Pressé de questions par sa femme, le duc ne peut se tenir de tout lui raconter ; jalouse et furieuse d'avoir été dédaignée pour une rivale de condition inférieure, elle humilie celle-ci en public, dans une fête, en la félicitant ironiquement de son bonheur. L'amante, persuadée



LE « LAI DE L'OMBRE ».

(1) Le *Lai du Conseil* est une œuvre moins nuancée et moins fine, mais qui procède de la même veine : une dame, requise d'amour par trois chevaliers, pourvus de qualités et de défauts divers, demande

que son ami l'a trahie et délaissée pour la duchesse même, s'enfuit, éperdue, dans une chambre basse où, après avoir exhalé son désespoir, elle tombe pâmée et meurt, tandis que la fête, dans la grand'salle, bat son plein. Une suivante, qui avait entendu ses plaintes, vient expliquer cette mort soudaine; l'amant, atterré, décroche une épée et s'en perce le cœur. De sa poitrine le duc arrache cette épée, et, courant droit à sa femme, sans un mot, l'abat à ses pieds, vengeant d'un coup les deux victimes. Tout cela est raconté avec tant de naturel et un tel accent de vérité qu'on a soupçonné l'auteur d'avoir exploité, dans un « roman à clef », un récent drame de famille : opinion fort invraisemblable, et pour bien des raisons (1). Mais ce dont il faut surtout louer le poète inconnu, et d'autant plus vivement que ce don était alors plus rare, c'est « d'avoir su nuancer les caractères de ses personnages et exprimer excellemment leurs diverses passions, l'amour si profond, si tendre et si délicat de la châtelaine, l'attitude loyale et chevaleresque de son amant, la droiture, la noblesse et aussi, on peut bien le dire, la faiblesse du duc, enfin la jalousie féroce et vive, la haine implacable de la duchesse... Les auteurs modernes n'offrent rien de supérieur à ce délicieux roman, comme analyse du cœur humain et comme étude de psychologie amoureuse (2) ».



LA VIE DE CHATEAU

Deux autres romans un peu postérieurs, *le Châtelain de Couci* (vers 1280-90) et *la Comtesse d'Anjou*,

« conseil » à un quatrième, dont les propos lui semblent si pleins de sens et d'agrément que c'est à lui qu'elle offre la ceinture que se disputaient les trois autres. Le *Lai de l'Oiselet*, que Rigaut, archevêque de Rouen, raconta un jour à saint Louis, pour endormir la douleur que lui causait la mort de son fils aîné, est un véritable bijou; il procède d'un apologue oriental, remanié avec une originalité d'invention, un sens de la mesure et une grâce de style, que G. Paris a très finement fait ressortir (*Légendes du moyen âge*, p. 223).

(1) Cette opinion a été soutenue sans réserve par G. Raynaud; M. Ch.-V. Langlois (*la Société française au treizième siècle*, p. 223), sans la repousser absolument, a formulé contre elle de sérieuses objections.

(2) G. Raynaud, introd. à sa première édition (*Romania*, XXI, 151).

celui-ci écrit en 1316 pour Pierre de Chambli, seigneur de Viarmes, par un notaire de l'hôtel du Roi nommé Jean Maillart, sont d'autres spécimens du même genre et nous y retrouvons quelques-unes des mêmes qualités, mais fort atténuées par une prolixité qui confine, dans le second, au délayage (1).

On peut s'étonner que ce genre, qui était loin d'avoir donné tous ses fruits, et qui offrait tant de ressources, se soit brusquement éteint au début du quatorzième siècle. A la vérité, il n'avait jamais conquis la faveur du grand public ; de toutes les œuvres que je viens de citer, la seule qui ait vraiment obtenu une large diffusion est *la Châtelaine de Vergi*. C'est que des récits de quelques centaines de vers étaient de bien faibles armes contre les mornes heures d'ennui qui assombrissaient la vie de château. Le public, encore peu raffiné dans l'ensemble, peu enclin à chercher dans la lecture un aliment pour la réflexion, mettait d'ordinaire la quantité au-dessus de la qualité ; et c'est aussi sur la quantité de la marchandise fournie que se réglait la rémunération dont vivaient les auteurs. Enfin, la principale raison de cette éclipse fut le succès de plus en plus vif qui fut réservé, au moins à partir du milieu du treizième siècle, aux romans en prose.

II

Le roman en prose

La prose n'était pas seulement une forme plus libre et plus souple, à l'abri du fléau des formules et des chevilles, elle apparaissait aussi, depuis qu'elle avait conquis l'histoire, comme propre aux œuvres sérieuses et instructives : les romanciers s'imaginaient donc, en l'employant, donner aux leurs plus de poids et comme un cachet de véracité. La substitution de la prose au vers est, dans notre histoire littéraire, un fait capital et qui mérite qu'on s'y arrête.

Le roman de « Lancelot »

Le roman de *Lancelot*, qui fut écrit en Champagne entre 1215 et 1225, est probablement le premier en date des grands romans en prose (2) ; il est certainement le premier par son importance, car c'est lui qui détermina cette nouvelle orientation de la littérature narrative. De

(1) Voy. G. Paris, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXI, p. 318 et suiv.

(2) Hélinand (mort en 1229) nous apprend que les exemplaires complets en étaient de son temps très rares et recherchés des grands. L'auteur d'une histoire de Philippe-Auguste, compilée d'après des sources

ce succès il est inutile de donner des preuves détaillées, mais il est d'autant plus nécessaire de chercher à se l'expliquer qu'il nous surprend davantage : l'œuvre en effet ne nous effraie pas seulement par l'énormité de ses dimensions (l'édition complète, qui vient enfin d'en être donnée, ne remplit pas moins de sept volumes in-4° formant un total de deux mille huit cents pages), il nous déconcerte par une incohérence dont la sèche analyse qui va suivre donnera une suffisante idée (1).

Le prologue est d'une solennité impressionnante. Dans la nuit du jeudi au vendredi saint de l'an 717 un saint ermite de Grande-Bretagne avait eu dans sa solitude un songe : un ange lui était apparu et lui avait remis un petit livre, pas plus grand que la paume de la main, en lui ordonnant de le transcrire : c'est cette copie d'une œuvre divine que le lecteur a sous les yeux. Ne nous hâtons pas de crier au blasphème : l'auteur veut simplement nous persuader que son œuvre a une haute portée, et que nous devons la méditer soigneusement.



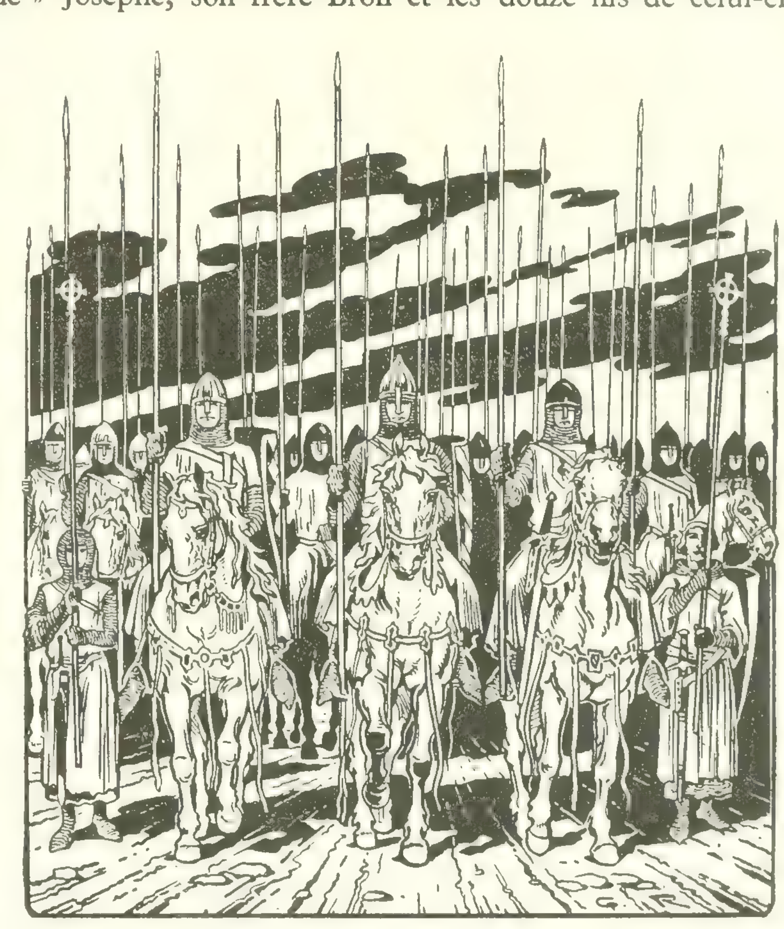
UN ANGE LUI ÉTAIT APPARU.

La première partie *(Histoire du Graal)* nous dit ce qu'était le « saint vaisseau », qui avait servi à la célébration de la Cène, où avait été recueilli le sang du côté de Jésus, percé par la lance de Longin. Joseph d'Ari-

latines vers 1230-40, s'autorise, pour substituer la prose aux vers, de l'exemple du *Lancelot*, évidemment tout récent. — Je résume ici les résultats obtenus par M. F. Lot (*Étude sur le Lancelot en prose*, Paris, 1918).

(1) Les sources du *Lancelot* sont encore fort mal connues. Ce qui paraît certain, c'est que l'auteur a remanié librement et amplifié d'une façon très personnelle une trilogie en vers de Robert de Boron (écrite vers 1210), qui comprenait un *Joseph d'Arimathie*, un *Merlin* et un *Perceval* ; seul le premier poème est conservé, avec le début du second, sous sa forme originale ; la suite, où Perceval est donné comme conquérant du Graal, n'existe que dans une rédaction en prose.

mathie, emprisonné pour avoir enseveli le corps du Sauveur, l'avait avec lui dans son cachot, et une captivité de quarante ans ne lui avait semblé durer que trois jours; il l'avait emporté, ainsi que la sainte lance, dans les contrées lointaines de l'Orient, qu'il avait évangélisées, puis en Angleterre, le dernier pays que lui-même, son fils « l'évêque » Josephé, son frère Bron et les douze fils de celui-ci eussent conquis à la foi chrétienne. Puis les deux précieuses reliques avaient été soustraites à la vénération des hommes, encore indignes de les posséder; elles étaient gardées et « servies » dans l'inaccessible château de Corbenic, par les fils de Bron, qui attendaient dans une douloureuse angoisse le chevalier de leur lignée qui devait les arracher à cette retraite et les faire rayonner sur le monde.



LA « QUÊTE » DU GRAAL.

Plusieurs siècles se sont écoulés quand s'ouvre la seconde partie, le roman de *Lancelot* proprement dit (1). Nous sommes transportés au temps où le roi Arthur et les chevaliers de la Table ronde éblouissaient la terre de leurs exploits. Sans négliger complètement les héros traditionnels, l'auteur concentre notre attention

(1) La transition était brusque, et il semblait qu'il y eût là une lacune. Elle n'existait pas dans la trilogie de Boron, où le *Merlin* introduisait dans le récit Arthur et ses compagnons, et racontait les origines de la Table ronde. De même, dans notre roman fut de bonne heure intercalé à cette place un *Merlin*, dont l'auteur s'est surtout efforcé de préparer certains épisodes et d'expliquer par avance certaines allusions des récits qui allaient suivre.

sur Lancelot, qui avait déjà été célébré dans un roman de Chrétien de Troyes, ainsi que dans un poème perdu, et dont il fait un descendant de Bron. Il nous dit d'abord comment son héros, orphelin, fut recueilli et élevé par la Dame du Lac. Puis il le promène à travers le monde, consacrant d'innombrables pages à ses amours avec Guenièvre, femme d'Arthur, et à ses aventures, qui s'enchevêtrent avec celles des autres compagnons de la *Table Ronde*, chargés par Arthur de le retrouver. Au cours de ces pérégrinations, Lancelot, ainsi que son émule Gauvain et son cousin Bohort, parviennent au château du Graal, mais leurs fautes les rendent indignes d'en contempler les merveilles ; l'honneur de « mettre à chief l'aventure » est réservé au fils de Lancelot, Galaad, le héros vierge.



GALAAD.

Dans la troisième partie (*la Quête du Graal*) nous voyons Lancelot, Bohort et Perceval (qui remplace le trop mondain Gauvain), s'acheminer vers le château de Corbenic ; mais ces trois grands pécheurs n'y sont admis que quand ils ont été purifiés par le remords et la confession. Ils n'y goûtent pas au reste la plénitude du bonheur ; seuls, Galaad et neuf chevaliers inconnus, purs comme lui, sont admis à contempler les mystères ineffables : l'évêque Josephé descend du ciel pour célébrer devant eux la messe et leur donner la communion. Peu après, Galaad est emmené sur un bateau miraculeux, la nef de Salomon, vers les pays d'Orient, et il dépose les reliques dans le Palais spirituel, à la garde duquel il est commis. Un an après, il meurt dans une extase, les bras en croix ; le Graal et la lance sont emportés en paradis par une main céleste, et depuis nul ne put se vanter de les avoir vus.

L'épilogue qui termine l'ouvrage *(La Mort Arthur)* n'est pas aussi inutile qu'il semble au premier abord : non seulement l'auteur nous y renseigne sur le sort de ses

personnages, dont il semble qu'il ne puisse se séparer, mais il tire aussi, et très clairement, la morale de ses immenses et disparates récits. Sur ce monde, qui n'a voulu connaître jusque-là que les joies du siècle, il se plaît à répandre un voile de religieuse tristesse. L'impassible Guenièvre est torturée par la jalousie, Lancelot par le remords, Arthur par le soupçon. Lancelot, en proie à des accès de frénésie, tire l'épée contre Gauvain, son meilleur ami ; le roi Arthur lui-même, impuissant à défendre son pays contre l'invasion, est blessé mortellement par son neveu Mordret et disparaît mystérieusement. Quant à Lancelot, il pleure ses péchés dans un cloître, où il est ordonné prêtre, et meurt saintement ; Guenièvre, de son côté, prend les « draps de religion » et se retire dans une abbaye de « closes nonnains ».



GUENIÈVRE SE RETIRE DANS UNE ABBAYE.

L'esprit de cette œuvre, une des plus singulières du moyen âge, est nettement mystique et ascétique. Elle est dans son ensemble un hymne, (coupé d'innombrables et très profanes parenthèses), à l'Eucharistie, dont le Graal est le clair symbole, et l'intention de l'auteur, visible déjà dans le *Livre du Graal*, où ceux qui veulent participer au mystère sans en être dignes sont punis d'affreux châtiments, est de nous inspirer à l'égard du sacrement de l'autel un respect mêlé de terreur : ceux-là seuls doivent s'en approcher dont le cœur est pur et la vie sans tache ; au-dessus de tout sont placées la virginité de l'âme et celle du corps. Ce que nous devons particulièrement redouter, ce sont les embûches que nous tend la femme, d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus environnées de séductions. La façon dont ces séductions sont peintes en bien des pages est, il faut bien l'avouer, assez peu propre à nous en détourner, et le châtiment même réservé à ceux qui s'y sont abandonnés est bien tardif ; mais il est terrible, et la fin qui attend les héros et les héroïnes de l'amour est, dans la pensée de l'auteur, pleine de salutaires enseignements (1).

(1) Il est assez vraisemblable que le *Lancelot* proprement dit a été sinon ajouté, du moins fortement remanié par un auteur étranger à l'esprit ascétique qui anime les autres parties.

Il est permis de croire que le succès du roman fut dû moins à ses enseignements qu'à ses peintures ; mais il tenait à d'autres causes encore : jamais la matière de Bretagne, dont la vogue était loin d'être épuisée, n'avait été traitée, ni avec autant de prestigieuse habileté, ni sous une forme aussi variée, attrayante et nouvelle : les conversations y sont d'une grâce exquise, semées de réflexions d'un bon sens aiguisé de finesse ; plusieurs caractères, ce qui était dans le roman une grande nouveauté, y sont nuancés et vivants ; c'est vraiment une figure très originale que celle de Galehaut, ce fidèle ami de Lancelot, à la fois Pylade et Hamlet, qui supporte stoïquement la révélation des catastrophes futures, et ne tremble qu'à la pensée d'être séparé de son bien-aimé compagnon ; Guenièvre elle-même, cette amante capricieuse et tyrannique, reste noble autant que séduisante, et, tout en plaignant Lancelot, nous comprenons tous les sacrifices qu'il fait à son amour. Le récit, enfin, des voyages de Joseph et de ses compagnons, celui des aventures que traversent les différents « quêteurs » du Graal, sont semés d'apparitions troublantes, de visions apocalyptiques, de prophétiques tableaux, de paysages étranges et magnifiques, où se déploie l'imagination la plus riche et la plus variée. Le roman de *Lancelot*, dans son ensemble, avait donc de quoi rallier tous les suffrages, et la hauteur, la pureté de la doctrine pouvait faire pardonner aux lecteurs scrupuleux la voluptueuse tendresse répandue sur certaines parties (1).

« LE ROMAN DE TRISTAN » Le *Roman de Tristan*, écrit une vingtaine d'années plus tard, quoiqu'il soit moins original, ou peut-être pour cette raison même, n'obtint pas un moindre succès, dont témoignent les remaniements qu'il subit et les suites qui lui furent données. La sombre légende n'a rien gardé ici de sa tragique grandeur ; elle est affadie et noyée dans un flot d'épisodes qui font défiler devant nous tout un monde de héros frivoles et de coquettes, pour qui la grande affaire est le flirt encore plus que l'amour : on y disserte abondamment, on y échange des pièces de vers qui sont des billets doux ; si le fond est fort peu innocent, les convenances sont toujours respectées et l'expression décente.

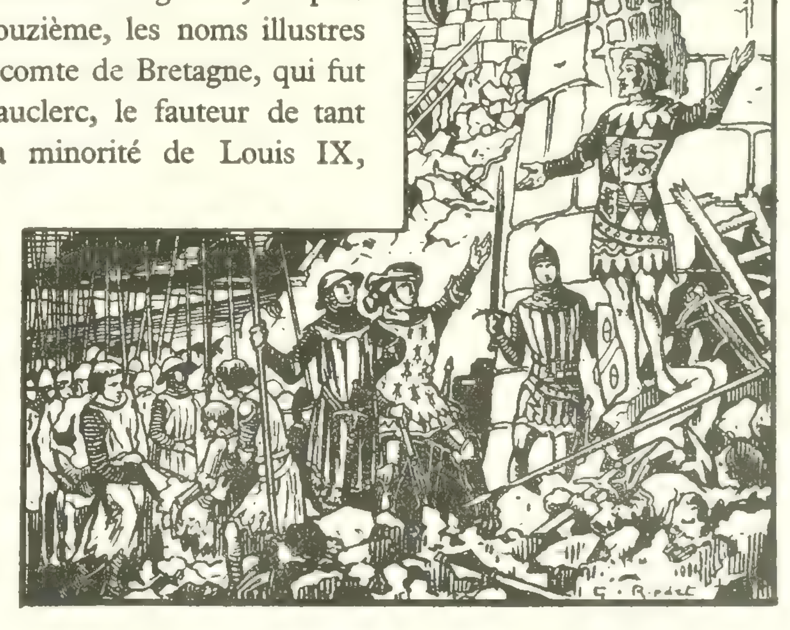
Ces caractères sont encore plus accusés dans l'extravagant et insipide *Palamède* (vers 1275), qui enchevêtre, sans faire appel au merveilleux chrétien, les traditions nationales et les légendes sur le Graal. En dépit de leurs défauts, ces romans,

(1) Cette glorification même de l'Eucharistie répondait à des préoccupations actuelles : le dogme de la présence réelle venait d'être solennellement et plus nettement défini au concile de Latran (1215), et certains points, notamment la détermination du moment précis de la messe où s'opérait la transsubstantiation, avaient suscité de vives controverses parmi les théologiens.

authentiques ancêtres de la *Clélie* et du *Grand Cyrus*, étaient lus avidement chez nous et à l'étranger : Dante professait une admiration profonde pour nos *prose di romanzi*, et Brunet Latin, cherchant un modèle de description, transcrit dans le *Tristan* un portrait de femme. Leur esprit imprégnait encore l'*Amadis* et le *Roland furieux*, qui perpétueront chez nous leur influence jusqu'en plein dix-septième siècle.

III

LA POÉSIE LYRIQUE La poésie lyrique continue, dans cette période, à partager avec le roman la faveur des grands, qui non seulement l'encouragent, mais la cultivent, peut-être avec plus de zèle encore qu'auparavant : dans la liste des chansonniers du treizième siècle figurent, en plus grand nombre qu'au douzième, les noms illustres ou hautement titrés : un comte de Bretagne, qui fut probablement Pierre Mauclerc, le fauteur de tant de troubles pendant la minorité de Louis IX, Hugues X de Lusignan, autre adversaire, non moins redoutable, de la royauté, Jean de Brienne, héroïque aventurier, que Frédéric II dépouilla du royaume de Jérusalem, Thibaut de Champagne, aussi délicat poète que pitoyable politique, auquel le moyen âge a décerné la palme du genre, Charles d'Anjou, d'abord comte de Provence, puis roi de Sicile, auprès de qui se rencontraient troubadours et trouvères, Thibaut II, comte de Bar, Thibaut



PHILIPPE DE NOVARE.

de Blaison (en Anjou), Maurice et Pierre de Craon, d'une des plus grandes familles de la même province, Philippe de Nanteuil (en Beauvaisis), Raoul de Soissons, Henri III, duc de Brabant, beau-père de Philippe le Hardi (1). On voit qu'à cette liste toutes les régions, de la Loire à l'Escaut, ont fourni leur contingent.

Dans ces centaines de chansons, ressassant sur le même ton les mêmes thèmes, il serait vain de chercher la moindre originalité de pensée ; ce qu'on y trouve, et très fréquemment, c'est la délicatesse du sentiment, la grâce de l'expression, le sens de l'harmonie et du rythme ; ce ne sont sans doute que des exercices de style, mais très supérieurs à ceux, fort analogues, auxquels se livreront avec un zèle égal les contemporains de Charles V et de Charles VI.

Il arrivait au reste que la chanson fût autre chose, et que l'art de trouver tint dans la vie d'un grand seigneur d'alors une place que nous avons quelque peine à nous imaginer, fournissant une diversion à l'ennui, une consolation dans le chagrin, une arme dans la lutte. C'est en vers que Richard II adressait, du fond de sa geôle autrichienne, son appel aux parents oublieux, aux vassaux ingrats qui le laissaient « deux hivers pris ». Philippe de Novare, assiégé dans Nicosie, faisait savoir à son seigneur sa détresse au moyen d'une chanson qui fit merveilleux effet : « Cette rime, dit-il, fut reçue en Acre avec grande joie et tous s'écrièrent : Or tôt, à la rescousse des dames et du Lombard. » Blessé et tenu pour mort par les assiégeants, il leur annonçait, par deux joyeux couplets, qu'il allait lui-même chanter aux créneaux, qu'il était encore en vie. Enfin c'est dans une chanson que, délivré, il célébrait sa victoire et narguait ses ennemis, qu'il comparait aux grotesques héros du *Roman de Renart*.

CHANSONS SATIRIQUES C'est dans des chansons satiriques, malheureusement trop rares, que nous trouvons l'écho le plus fidèle et le plus retentissant des luttes politiques : mieux que tous les chroniqueurs, les quelques couplets de Hue de la Ferté nous montrent à quel degré d'animosité en étaient venus les barons coalisés, en 1229, à l'égard de Blanche de Castille, de ses conseillers, de ses partisans. Cette étrangère, à l'en croire, n'a aucun souci des intérêts de la France, elle s'entoure de clercs inhabiles aux affaires et d'Espagnols mécréants ; elle vide le trésor au profit de son pays et du Champenois, son protégé... Celui-ci est en butte aux plus infamantes accusations, aux plus grossières railleries : c'est un bâtard, un traître, un lâche, « doré d'envie (2), bardé de félonie », qui n'oserait même pas se

(1) On a déjà nommé plus haut (p. 315) quelques-uns de ces personnages dont la carrière s'étendit sur les deux périodes étudiées dans le précédent chapitre et celui-ci.

(2) C'est-à-dire probablement « jauni » par l'envie, livide.

défendre si on le mettait sur la sellette ; et quel extérieur grotesque : vieux avant l'âge, répugnant, boursouflé, il ressemble plutôt à un « chirurgien » qu'à un chevalier ! Il serait temps que le roi, dont le poète parle avec un respect et une mesure remarquables, écartât tous ces intrigants, s'entourât, comme il est juste, de ses propres barons dont la loyauté est éprouvée :

Sire, car faites mander
Vos barons et acorder :
Et viegnent avant li per,
Qui suelent France guier, (*a*)
Et o vo maisnie (*b*)
Vous feront aïe (*c*) ;
Et faites les clers aler
En lor eglise chanter.

Se vos volés honorer
Vos prodomes et amer,
Il feroient repasser
Les Englois outre la mer
Ne creez vous mie
Gent de Femenie (1) :
Ains faites ceus apeler
Qui armes savent porter.

Mais la rusée tient bon : aucun homme ici n'est capable de lui enlever son pouvoir ; patientons jusqu'au jour où son fils prendra femme (2).

La chanson d'amour elle-même pouvait, au moins exceptionnellement, n'être pas un pur jeu de l'esprit et servir d'expression aux émotions naïves d'un cœur sincèrement épris ; nous avons deux pièces (malheureusement anonymes) dont les auteurs se plaignent, sur un ton d'amertume vraiment frappant, que celle qu'ils aimaient ait épousé un autre homme ; et Philippe de Remi, dans une chanson qu'il écrivit, encore très jeune, en Angleterre, proteste à celle qu'il adore qu'il est prêt à l'emmener, sans retard, en son pays, et à la prendre « par mariage ».

LES POÈTES BOURGEOIS. LE PUY D'ARRAS Mais bientôt ce sport aristocratique ne fut plus l'apanage exclusif de la noblesse. Dans les grosses villes commerçantes des Flandres, de l'Artois, de la Picardie, vivait une bourgeoisie opulente, affairée, intelligente, assez comparable à ce que sera, cinquante ans plus tard, le *popolo grasso* de Florence, en rapports étroits avec tout un monde de clercs, de gens d'église et de lois, d'esprit non moins vif et libre. Tous ces richards ne se piquaient pas seulement de dépenser autant que la noblesse, mais, en certaines circonstances, de vivre de la même vie et d'en singer les divertissements. A Arras notamment, la ville de la laine et de la garance, dont la physionomie est peinte au

(*a*) Conduire. — (*b*) Avec votre maison. — (*c*) Aide.

(1) *Femenie*, pays imaginaire habité uniquement par des femmes.

(2) HUE DE LA FERTÉ, *Or somes a ce venu* ; *En talent ai que je die* ; *Je chantasse volontiers liement* ; textes publiés par LE ROUX DE LINCY, *Recueil de chants historiques français*, t. I, p. 165, 169, 172.

vif dans le *Jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle (1) et dans une curieuse collection de pièces satiriques (2), les bourgeois donnaient des fêtes d'une incomparable splendeur :

Encor me sanle-il que je voie
Que li airs arde et reflamboie
De vos festes et de vo gieu (3),

dit à un de ses protecteurs le poète même que je viens de citer. Ils allaient jusqu'à étaler dans des tournois leurs grâces de chevaliers novices. A ces fêtes les jongleurs ne manquaient pas, et ils en célébraient avec conviction le profitable éclat. Ils formaient une corporation puissante et qui jouissait d'une grande considération, depuis le jour mémorable où la Vierge, au fort d'une épidémie, était apparue à deux pauvres ménestrels et leur avait confié la garde de la fameuse « chandelle » qui avait fait cesser le fléau, et était devenue le palladium de la cité. Les bourgeois les plus huppés ne rougissaient point de figurer avec eux dans une même corporation et de s'asseoir, quatre fois l'an, aux mêmes agapes. C'est évidemment dans ce milieu que s'étaient recrutés les membres d'une association littéraire, dénommée *puy*, qui, vers le milieu du treizième siècle au plus tard, avait organisé des concours où étaient « couronnées » des poésies lyriques, dont le thème n'était pas nécessairement, comme il arrivera plus tard dans les sociétés similaires constituées à Valenciennes, Abbeville, Rouen et ailleurs, la louange de la Vierge Marie : il semble même qu'à l'origine la poésie religieuse n'ait pas figuré sur ses programmes.



Sur les cent et quelques poètes lyriques que nous savons avoir vécu entre 1230 et 1280, la bonne moitié appartient à la bourgeoisie de cette région. Jacques Bretel, qui fut longtemps « prince du puy », c'est-à-dire président de la société littéraire

(1) Sur le *Jeu de la Feuillée*, voy. ci-dessous, paragraphe XII.

(2) Voy. *Chansons et dits artésiens du treizième siècle*, publiés par A. JEANROY et H. GUY, Bordeaux, 1898

(3) ADAM DE LA HALLE, *Congé*, couplet XII.

dont je viens de parler, était bourgeois ; de même Jean Erart, Andrieu Contredit, Guillaume le Vinier, Gillot le Petit, Robert de la Pierre ; d'origine bourgeoise étaient, pour la plupart, les très nombreux clercs, prêtres ou non, que nous voyons, avec quelque surprise, cultiver la poésie lyrique jusqu'en ses plus profanes variétés : Pierre de Corbie, Guillaume Veau, Baude au Grenon, Wibert Kaukesel étaient chanoines d'Arras, Richard de Fournival chancelier de l'église d'Amiens, Simon d'Autie doyen du chapitre de cette ville et avocat de l'abbaye de Saint-Vaast ; Adam de Givenchi fut prêtre et chapelain de l'évêque d'Arras, puis doyen de Lens, Gilles le Vinier chanoine de Lille et official d'Arras.

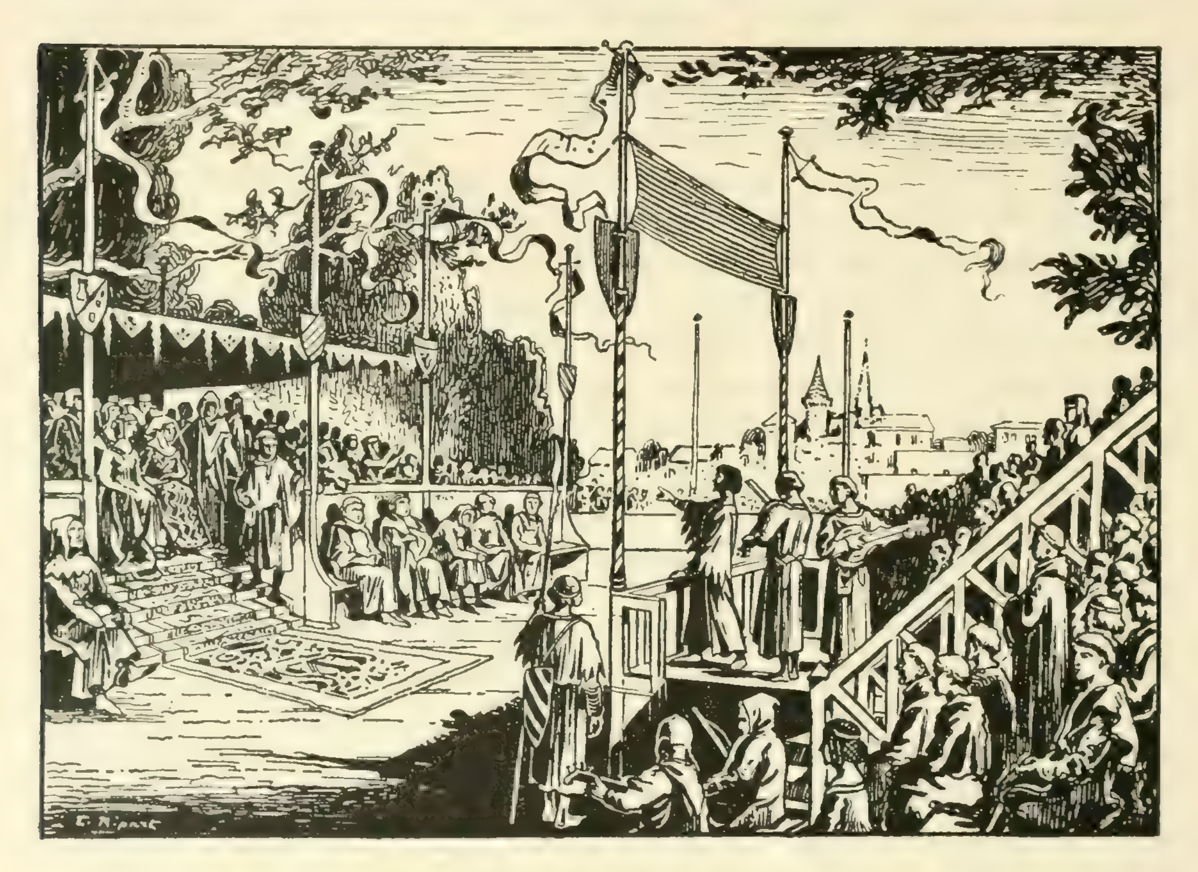
Dans ce milieu nouveau la chanson resta ce qu'elle avait été à l'époque antérieure, le genre noble par excellence, et aucune modification de fond ou de forme n'y fut apportée ; mêmes plaintes stéréotypées, mêmes attitudes conventionnelles, même style élégant et fade : les chansons de ces échevins, de ces chanoines, de ces notaires, pourraient tout aussi bien être signées de Gace Brulé ou de Thibaut de Champagne. Il n'y a donc aucune raison de s'y arrêter.

LE JEU PARTI Certains genres en revanche, qui étaient mieux appropriés au milieu, y furent cultivés avec prédilection. Le jeu parti notamment, avec ses arguties, ses libres incursions dans la vie familière, ses allusions malicieuses, devait plaire à ces clercs frottés de scolastique ou rompus à la chicane, à ces bourgeois narquois et madrés. Les couplets, rédigés à l'avance et à loisir, en étaient vraisemblablement récités, ou plutôt chantés avec accompagnement de musique, aux séances solennelles du Puy, après les pièces couronnées, à titre d'intermèdes récréatifs. Quelle joie de faire briller, devant des confrères des deux sexes (1), ses talents de satirique, de bel-esprit et de musicien ! Certains s'étaient fait dans ce genre une véritable spécialité et leur maîtrise y était reconnue : Jean Bretel était toujours prêt à porter ou à accepter un défi, et c'était un rude jouteur, qui ne se laissait pas aisément désarçonner. Sur un total de deux cents jeux partis environ, qui nous ont été conservés, il y en a plus de cinquante où il figure comme partenaire.

Comme chez les Provençaux et chez les poètes aristocratiques de la génération antérieure, le jeu parti roule habituellement sur l'amour courtois et ses théories. « Les tourments de l'amour sont-ils plus insupportables que ses joies ne sont vives. ou inversement ? Préféreriez-vous être jaloux de votre amie ou qu'elle le fût de vous ?

(1) L'admission des deux sexes à ces solennités peut se déduire du fait que ce sont souvent des femmes qui sont choisies comme « juges » du débat.

De deux maris lequel est le plus à plaindre, celui qui est jaloux sans motif ou celui qui se sait trompé ? » Parfois aussi les sujets, non moins bizarres, sont plus prosaïques et ouvrent une plus ample carrière à la verve plaisante ou satirique : « Si l'on vous assurait que vous serez toute votre vie riche et tendrement aimé de votre amie, à condition de ne jamais sortir d'Arras, accepteriez-vous ? Accepteriez-vous, en



LE JEU PARTI.

échange de l'opulence, de ne plus manger jamais de pois au lard? Lequel préféreriez-vous, que votre amie fût rouée de coups devant vous par son mari, ou l'être vous-même devant elle par votre femme ? »

« Le caractère même de ces sujets, a-t-on dit justement, condamne souvent les auteurs de *partures* à manquer de naturel, voire de logique et de sens commun (1). » Il ne faut donc point nous attendre à trouver ici des chefs-d'œuvre : paralogismes

(1) H. GUY, *Essai sur Adam de la Halle*, p. 222.

flagrants, arguments étrangers à la question, comparaisons boiteuses, plates injures, tous ces défauts abondent, nous crèvent les yeux, et il serait aisé de s'en gausser. Mais il ne aut pas oublier que c'étai ent là de simples jeux de société, où la gaîté pouvait remplacer l'atticisme, où l'absurdité même, surtout énorme et inattendue, pouvait amuser, dont le piquant enfin devait consister surtout en allusions qui nécessairement nous échappent presque toujours. Si nous ne savions pas qu'Adam de la Halle était surnommé « le Bossu », nous trouverions médiocrement plaisant le reproche qui lui est adressé par Bretel de raisonner « bossûment ». Dans le choix des arguments aussi bien que dans celui du sujet même, il devait y avoir une quantité d'intentions que nous devons nous résigner à ne pas comprendre.

ADAM DE LA HALLE.

Ce qui nous charme encore dans le jeu parti, c'est le style, généralement vif, aisé, spontané, abondant en mots expressifs, en constructions du tour le plus familier, en comparaisons souvent triviales et d'autant plus pittoresques, en proverbes ou locutions pleines de saveur. Si nous avions perdu cette collection de petites pièces sans prétention, il manquerait certainement quelque chose à notre connaissance de la langue du treizième siècle.

LA PASTOURELLE

D'autres genres enfin, que les troubadours et leurs premiers imitateurs avaient négligés ou traités sans grâce et sans discrétion, devaient séduire également nos poètes bourgeois et tous ceux qui, dans cette période de déclin, cherchaient une diversion à la monotone solennité de la chanson. Je veux parler de ces genres « objectifs », où apparaissent des personnages légués par la tradition, figés en des attitudes conventionnelles, susceptibles pourtant de quelque variété, et qu'il était tout naturel de traiter avec une aimable désinvolture. Faire sentir l'ironie en évitant la charge grossière était une tâche assez délicate, dont maints poètes se sont tirés à leur honneur. La *pastourelle* était souvent tombée,



entre les mains des premiers qui l'avaient cultivée, dans la platitude ou la grivoiserie : il n'y a vraiment rien de bien piquant dans le spectacle d'un jeune seigneur triomphant de la vertu d'une bergère par la promesse d'un « fermail » ou d'une aumônière, berné par quelque fausse Agnès, ou éconduit, à coups de bâtons, par les vilains du voisinage. Nos poètes bourgeois, et d'autres sans doute, — car beaucoup de pastourelles sont anonymes et peuvent émaner de grands seigneurs, — eurent l'heureuse idée de varier, de rajeunir ce vieux thème par de piquantes peintures de la vie rustique prise sur le vif : les ébats des bergers, leurs querelles, leurs naïves amours sont le sujet d'amusants tableautins, à la façon de Téniers, mais d'une touche moins réaliste et moins appuyée. Voici une brève idylle dont la fraîcheur et la tendre naïveté eussent sans doute charmé Alceste autant que la chanson du roi Henri :

L'autrier chevauchoie delés (*a*) Paris,
Trouvai pastorele gardant berbis...
Robin l'atendoit en un valet (*b*),
Par ennui s'asist les un buissonet,
Qu'il s'estoit levés trop matinet,
Por cueillir la rose et le muguet.
S'ot jà (*c*) a sa mie fet chapelet (*d*)
Et a soi un autre tout nouvelet...
Quant el l'oï si desconforter
Tantost vint à lui sans demorer :

Qui lors les veïst joie demener,
Robin debruisier (*e*) et Marot baler !..
De si loing com li bergiers me vit,
S'escria mult haut et si me dit :
« Alés vostre voie, par Jhesu Crist !
Ne nos tolés pas nostre déduit (*f*).
J'ai mult plus de joie et de delit
Que li rois de France n'en a, ce cuit (*g*).
S'il a sa richece, je la li cuit (*h*),
Et j'ai m'amiete et jor et nuit (*i*). »

Il suffira à Adam de la Halle d'enchâsser quelques peintures de ce genre dans un scénario approprié pour nous donner le petit chef-d'œuvre qu'est le *Jeu de Robin et Marion*.

Parmi les chansons de mal mariée, de fille demandant un mari, de nonne malgré elle, il en est aussi qui sont ravissantes de grâce espiègle et mutine. En voici une de la première sorte :

Quant le vilains vet (*j*) au marchié,
Il n'i vet pas por barguignier (*k*),
Mais por sa feme a esgaitier (*l*),
Que nus ne li forsvoie (*m*)
Au cuer les ai, les jolis maus
Coment en gariroie (1)?

« Vilains, cuidiés vous tout avoir,
Et bele dame et grant avoir?
La hart au col vos averois,
Et mes amie la joie. »
Au cuer les ai, les jolis maus,
Coment en gariroie?

(*a*) Aux environs de... — (*b*) Vallon. — (*c*) Déjà il avait... — (*d*) Guirlande de fleurs. — (*e*) Se démener. — (*f*) Plaisir. — (*g*) Je crois. — (*h*) Quitte. — (*i*) J'ai, moi... — (*j*) Va. — (*k*) Marchander. — (*l*) Surveiller. — (*m*) Ne lui la débauche.

(1) Ces deux vers forment refrain.

Nous sommes ici à cent lieues de la réalité et nos poètes nous en donnent bien le sentiment ; mais ils n'ont pas voulu non plus, et il faut leur en savoir gré, transformer ces gracieux puppazzi en grossiers fantoches.

Le contact avec la réalité, c'est, en somme — on s'en est rendu compte par tout ce qui précède — ce qui manque le plus à la poésie lyrique de nos deux premiers siècles littéraires, et celle des siècles suivants souffrira du même défaut. Ces innombrables strophes, toutes pleines d'ardentes protestations, gonflées de creuses formules, ne nous renseignent en rien, pas plus, moins encore peut-être, que les descriptions alambiquées des romanciers, sur ce qu'était la vie sentimentale d'un grand seigneur d'alors : leurs auteurs, trop fiers de leur talent de virtuose, ne se sont jamais souciés d'être des hommes. Tout au plus peut-on noter, çà et là, comme chez Conon de Béthune, quelques éclairs de passion transfigurant une ou deux strophes : ce sont des exceptions.

UN POÈTE SINCÈRE ET BON ENFANT Parmi nos deux cents poètes lyriques, il en est un pourtant, un seul, dont on peut dire que son caractère et sa vie se sont reflétés dans son œuvre et qu'il serait vraiment injuste de ne pas nommer. C'était un pauvre ménestrel nommé Colin Muset qui, la vielle et l'archet au dos, monté sur un chétif roussin, courait les « bonnes villes » et les châteaux de l'Artois et de la Champagne, chantant les compositions des autres et les siennes. Dans celles-ci il décrit volontiers, avec une fantaisie et une bonne humeur charmantes, cette vie aventureuse, semée de déboires, égayée de modestes aubaines : manger une bonne volaille arrosée de vin frais, trouver un hôte disposé à faire crédit, une hôtesse avenante, un seigneur prêt à payer ses frais d'auberge, voilà son rêve. Il chante l'amour, lui aussi, comme pour se mettre en règle avec les exigences du genre qu'il traite ; mais ce n'est pas l'amour courtois, solennel et guindé dans son expression : « ce sont des *amoretes* d'un moment, avec



COLIN MUSET.

des *puceles* à peine entrevues dont on ne sait pas même bien si elles sont réelles ou rêvées, qui lui apparaissent dans un bois ou une prairie ; il se représente viellant, dansant, poussant des cris de joie en l'honneur du printemps et de la bonne vie qu'il mène et il ne manque presque jamais d'associer ou même de préférer la bonne chère à l'amour (1). » Une galante entrevue n'a tout son charme que si elle s'agrémente d'un bon rôti :

Ma bele douce amie,
La rose est espanie :
Desouz l'ente (*a*) florie
La vostre compaignie
Mi fet mult grant aïe (*b*).

Vos serez bien servie
De crasse oe (*c*) rostie
Et bevrons vin sus lie,
Si merrons (*d*) bone vie.

Il invective contre les seigneurs trop soumis à des femmes trop économes, qui prétextent les enfants à nourrir, les châteaux à réparer pour congédier vilainement le jongleur qui a viellé devant leur porte.

Quelle rentrée piteuse au logis, quand sa femme, ayant soupesé la valise trop plate, l'accable de reproches ou de sarcasmes :

Ainz me dit : « Sire Engelé,
En quel terre avez esté,
Qui n'avez riens conquesté
Aval la ville ?

Vez com vostre male plie !
Ele est bien de vent farsie !
Honiz soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie ! »

Quelle joie en revanche d'y trouver, après une fructueuse recette, gracieux accueil et table bien garnie :

Quant je vieng a mon ostel
Et ma fame a regardé
Derrier moi le sac enflé
Et je qui sui bien paré
De robe grise,
Sachiez qu'ele a tost jus mise
La conoille sanz faintise ;
Ele me rit par franchise,
Ses deus braz au col me plie.

Ma fame va destrousser
Ma male sanz demorer (*e*) ;
Mon garçon va abuvrer
Mon cheval et conreer ;
Ma pucele (*f*) va tuer
Deus chapons pour deporter
A la jansse alie (*g*) ;
Ma fille m'aporte un pigne
En sa main par cortoisie.
Lors sui de mon ostel sire,
A mult grant joie sanz ire
Plus que nuls ne porroit dire.

Ce n'est pas du Villon, car il y manque l'émotion profonde et l'accent tragique, ce n'est même pas du Rutebeuf, mais c'en est déjà un pressentiment et comme une timide annonce.

(1) G. Paris, dans *Romania*, XXII, 290.

(*a*) Rameau. — (*b*) Plaisir. — (*c*) Oie. — (*d*) Mènerons. — (*e*) Décharge mon bagage sans retard. — (*f*) Ma servante. — (*g*) Sauce à l'ail.

IV

FABLIAUX. CONTES DE RENART Les genres destinés à l'amusement d'un public plus humble (fabliaux, contes de Renard, dits plaisants) ne subirent pas, au début de la présente période, de changements notables. J'ai donc cru pouvoir, au chapitre précédent, en poursuivre l'histoire jusque vers le milieu du treizième siècle. A partir d'alors, la tendance didactique ou satirique y devient de plus en plus sensible, au point même d'en altérer complètement le caractère. Pour ne pas multiplier à l'excès les divisions, j'en renvoie donc l'étude aux paragraphes suivants où il sera traité de la satire et de l'enseignement en vers.

V

OUVRAGES DE VULGARISATION Le goût de la science fut, au treizième siècle, non plus vif, mais plus répandu qu'au douzième. Celui-ci, avec la présomption de l'ignorance, avait tenté de vastes synthèses qui n'étaient, et ne pouvaient être, puisque personne alors ne songeait à observer directement la nature, que d'indigestes et disparates extraits des livres anciens. Les auteurs de ces énormes traités, aux titres pompeux ou alléchants, *Hortus deliciarum*, *Otia imperialia*, *Imago Mundi*, *Philosophia Mundi*, se proposaient, comme le feront nos encyclopédistes du dix-huitième siècle, de dresser un inventaire complet des connaissances humaines ; mais, différant d'eux en cela, ils ne s'adressaient qu'à un public restreint, aux clercs lisant le latin, capables d'affronter l'aridité d'une exposition technique et aux très rares laïques, uniquement recrutés dans les plus hautes classes, qui se faisaient une gloire d'être associés à la culture cléricale. Le nombre de ces laïques s'accrut en de vastes proportions le jour où, dans les communes affranchies, la bourgeoisie dirigeante éprouva le besoin de fonder son autorité sur une culture supérieure à celle de la masse. Alléger, dépecer, pour les mettre à la portée de tous, les massives encyclopédies latines de l'âge précédent, ou celles qui s'y étaient ajoutées dans la première moitié du treizième siècle, comme le *De Proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais, ou les trois *Miroirs* de Vincent de Beauvais, tel fut

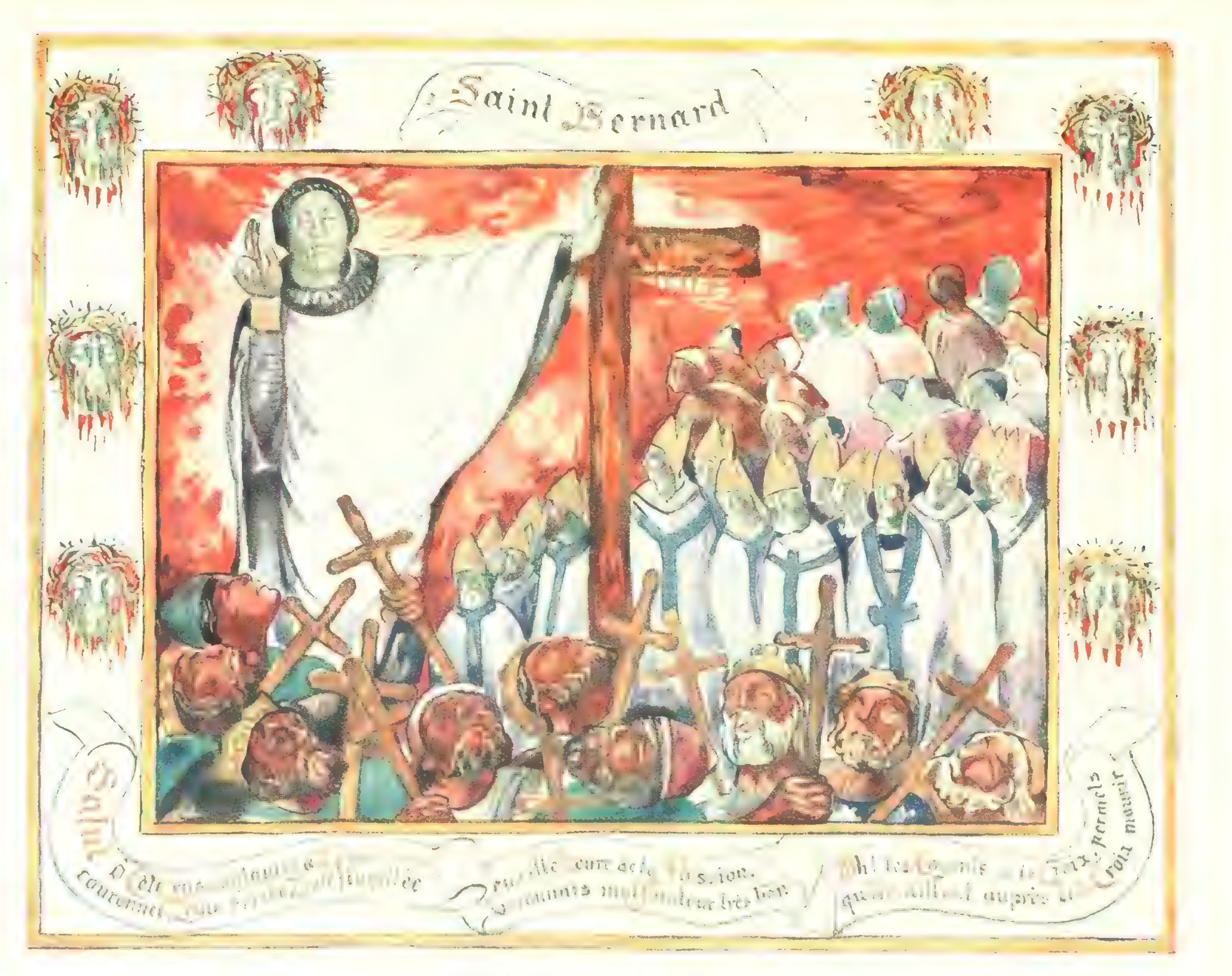
l'objet d'une foule d'ouvrages dont je ne citerai que les plus caractéristiques et les plus répandus : véritables livres de vulgarisation, ils ont toutes les insuffisances, tous les défauts inhérents au genre ; on ne saurait guère y louer que la bonne volonté.

« L'IMAGE DU MONDE » Le plus ancien, intitulé *Image du Monde*, fut écrit par un clerc messin, nommé soit Gautier, soit, plus probablement, Gossuin, qui déclare être le premier à mettre « en roman » des choses que jusqu'alors on ne pouvait lire qu'en latin. Il s'était instruit dans les livres de l'abbaye bénédictine de Saint-Arnoul, à Metz, et au cours de voyages entrepris probablement à la suite de Robert II, frère de saint Louis, à qui il dédia, en 1248, une première rédaction de son livre (en six mille vers octosyllabiques) ; il en fit, quelques années après, une autre, plus longue de quatre mille vers, qu'il présenta, avant 1260, à Jacques, évêque de Metz, frère de son « seigneur », le duc de Lorraine. Après une longue introduction, consacrée à l'éloge de la science et à la définition des sept arts, il y traite des quatre éléments (terre, eau, air, feu), puis de l'éther qui les enveloppe ; dans ce traité de physique et d'astronomie, dont les principales sources sont Honorius (dit d'Autun) et Ptolémée, s'intercale, à propos du premier élément, une description extraordinairement fantaisiste des diverses parties du globe ; celle des merveilles de l'Inde par exemple, soi-disant habitée par des hommes cornus ou pourvus d'un œil sur chaque épaule, ou dont le nez tombe dans la bouche, etc., etc., occupe de nombreuses centaines de vers ; il y a au reste dans ce livre bizarre des digressions intéressantes et quelquefois même fondées sur des observations personnelles.



UN CLERC MESSIN PRÉSENTE SON LIVRE A JACQUES, ÉVÊQUE DE METZ.

LE « TRÉSOR » DE BRUNET LATIN On s'aperçut vite que la forme versifiée se prête mal à l'exposition scientifique. C'est en prose, dans cette prose française qui lui paraissait « la plus délitable des parleüres » que Brunet



SAINT BERNARD — RENÉ PIOT

Latin écrivit, entre 1260 et 1266, à Paris, où il était exilé, son *Trésor*, dont il avait donné, quelques années plus tôt, une première esquisse en vers italiens. Ce titre n'implique de sa part aucune vanité : il se donne modestement pour ce qu'il est, un compilateur ; il n'a voulu faire qu'une « bresche de miel cueillie de diverses fleurs », rassembler « les merveilleus dits des auteurs qui, devant nostre temps, ont traitié de philosophie », c'est-à-dire de toutes les sciences, car la philosophie est « la racine d'où croissent toutes les sciences que hom puet savoir ». Il a fait un sérieux effort, dont témoigne son plan, pour ordonner cette matière infinie : il y a là un premier essai de classification des sciences, dont la faiblesse ne doit pas nous surprendre. Son premier livre est consacré à la philosophie théorique, qui étudie les choses en elles-mêmes, comme simples objets de connaissance, les deux autres, à la philosophie pratique, qui a pour mission de conduire l'homme à la vertu. L'encyclopédie scientifique est donc limitée au premier livre, où nous trouvons des notions de théologie, de droit naturel et civil, d'histoire (depuis la Création jusqu'à l'époque de l'auteur), de physique, d'astronomie, de géographie (avec l'énumération accoutumée des merveilles propres à chaque pays), d'économie rurale et de zoologie. Le deuxième livre est formé d'un résumé de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote, et d'extraits d'écrivains, surtout de moralistes, anciens et modernes, Isidore, Martin de Braga, Gautier de Lille, Guillaume Péraud : c'est donc, en somme, un traité de morale. Le troisième est consacré à la rhétorique et à la politique, sciences connexes, parce que l'art de la parole est le meilleur moyen de gouverner les hommes. Les premiers chapitres en sont empruntés au traité *de l'Invention* de Cicéron ; puis vient un long exposé de la constitution des cités italiennes et des devoirs incombant à leur principal magistrat, le podestat, d'après un traité latin écrit en 1222, l'*Oculus pastoralis*. On peut s'étonner que l'homme d'état qu'était Brunet Latin se soit ici borné au rôle de traducteur, et que son expérience des affaires ne se révèle que par quelques réflexions isolées. Il n'en occupe pas moins, parmi les compilateurs, une place honorable : sa crédulité a des limites et il lui arrive de protester, au nom du bon sens, contre des absurdités érigées en dogmes. Mais il manque de conscience dans le détail et travaille trop vite : aussi ses traductions sont-elles pleines de contresens parfois comiques.

Le succès de ces deux ouvrages fut vif et durable. Le premier, mis en prose, fut plusieurs fois imprimé au quinzième siècle, et en 1517, un certain François Buffereau, de Vendôme, en publiait encore un remaniement, qu'il avait l'audace de présenter comme son œuvre propre.

Le « Livre de Sydrach » Mais ce succès pâlit singulièrement à côté de celui d'un autre traité du même genre, le *Livre de Sydrach* ou *Fontaine de toute science*, qui figurait au quatorzième et au quinzième siècle dans toutes les bibliothèques princières et fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Ce livre étrange fut compilé vers la fin du treizième siècle, probablement par un chrétien de Syrie, sur le modèle des traités orientaux qui présentent les mêmes caractères : il est disposé, comme un catéchisme, par demandes et par réponses, où se succèdent sans aucun ordre les plus hautes questions de la métaphysique, les devinettes cocasses et les sornettes puériles. Le questionneur est un certain Boctus, roi mécréant de Bactriane ; le maître, un sage nommé Sydrach, soi-disant né 847 ans après Noé, qui avait reçu du ciel le don de tout savoir, même l'avenir. De cette sagesse Boctus fut si émerveillé qu'il se convertit à la vraie foi — qui, à l'époque indiquée, n'était pas encore révélée aux hommes. De la variété des sujets effleurés, le sommaire suivant donnera une idée :

Il est parlé en ce livre de la puissance de Dieu et des anges ; des malins esprits du ciel et de la terre ; du firmament, du soleil et de la lune, des planètes et de leur vertu, des signes, des étoiles et de leur vertu ; du paradis et de l'enfer ; de la vie et de la mort tant de l'âme que du corps ; du jour et de la nuit ; de l'Orient et du Ponent ; des vents, du tonnerre, des éclipses, des foudres ; du feu, de l'eau, de la terre (de sa rotondité, de son épaisseur et de sa grandeur) ; de la mer et de sa salure, des eaux de toutes sortes ; des bêtes, des oiseaux, des poissons, des herbes et de leurs vertus ; des pierres précieuses et de leurs vertus ; de loyauté, de trahison, d'amour, de haine, de prouesse, de couardise ; de veiller, de dormir, de manger, de boire ; d'avare, de large, de sage, de fol ; d'homme, de femme ; de sourd, de muet ; de prendre, de donner, d'aller et de venir, de tousser, de respirer, d'éternuer, de cracher ; de jugements, de loi, de foi, de songes, d'aumône, de péché, et des autres choses visibles et invisibles (1).

Et voici quelques-unes des questions (dont le nombre oscille, selon les rédactions, entre 615 et 1209) auxquelles Sydrach répond avec un laconisme péremptoire : « Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ? Est-il visible ? Quelle est la chose du monde la plus belle, la plus laide, la plus utile, la plus nuisible ? Doit-on battre sa femme ? Si mon père et ma mère n'avaient pas existé, comment serais-je né ? Les élus au paradis seront-ils nus ou vêtus ? » etc., etc.

Autres manuels encyclopédiques Le livre de *Placidès et Timeo* (du nom des deux interlocuteurs) ou *Livre des Secrets aux philosophes*, postérieur de quelques années, est un ouvrage fort analogue au précédent, mais un peu moins bourré de balivernes et moins désordonné, et qui développe tout spé-

(1) Ch.-V. Langlois, *la Connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, p. 205.

cialement les chapitres consacrés à la physique, à l'astronomie, à la médecine et à l'hygiène.

Le *Secret des Secrets*, attribué à Aristote, est aussi un manuel élémentaire, dont l'originalité est de faire une large place, à côté des sciences proprement dites, à l'art politique et à l'art militaire, et de traiter longuement des devoirs des rois envers leurs sujets ; il dut à ce titre et à cette attribution une belle fortune : il fut traduit deux fois en Angleterre, en vers et en prose, et une fois sur le continent (1). Des deux premiers de ces ouvrages, la valeur littéraire est médiocre ; celle des trois autres est nulle, mais ils sont fort instructifs, car ils nous offrent une image, non moins attristante que pittoresque, de l'incroyable mélange de vérités élémentaires et de fables absurdes qui formait alors le bagage scientifique des laïques, même les plus instruits.

TRADUCTIONS D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES A côté de ces compilations de deuxième et troisième main, nous trouvons, dès le treizième siècle, des traductions assez précises d'ouvrages techniques, propres à répandre dans un public plus restreint et plus exigeant des connaissances de meilleur aloi : au dernier tiers de ce siècle appartiennent celles des *Météores* d'Aristote par Mahieu le Vilain, de la *Sphère* de Robert Grossetête, évêque de Lincoln, par Simon de Compiègne, des chapitres de l'*Imago Mundi* relatifs à l'astronomie et à la géographie par un anonyme (qui intitula son ouvrage *la Petite Philosophie*), de *l'Invention* et de *la Rhétorique à Herennius* de Cicéron, par Harent d'Antioche. De la *Consolation de la Philosophie* de Boèce, nous avons plusieurs traductions dont l'une est attribuée au célèbre Jean de Meung. Le moine hospitalier Jean de Vignai, entre 1320 et 1350, traduisit Végèce, Primat, la *Légende dorée*, une



LA « CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE » DE BOÈCE.

(1) Comme tous les ouvrages très répandus, tous ceux-ci ont été souvent remaniés : nous avons de l'*Image du Monde* trois rédactions, deux du *Trésor*, quatre du *Sidrach*, trois du *Placidès*.

bonne partie des œuvres de Vincent de Beauvais et bien d'autres choses. Il nous faudra, pour retrouver un pareil zèle dans ce domaine, descendre jusqu'à l'époque de Charles V.

MANUEL DE MORALE LAIQUE Les manuels d'enseignement moral et religieux ne furent pas moins nombreux. La plupart d'entre eux étaient aussi traduits, abrégés et paraphrasés du latin. A l'enseignement moral se rattachent de nombreux recueils de proverbes ou sentences, commentés ou non, comme les *Proverbes au Vilain*, le *Chatonet* (traduction des *Distiques* du Pseudo-Caton), les *Moralités des Philosophes*, par Alart de Cambrai, qui prétend condenser la substance de la sagesse antique d'après ses principaux représentants, Salomon, Socrate, Diogène, Tulle, Cicéron (dont il fait deux personnages), Virgile, etc. ; l'*Enseignement Trébor*, de Robert de Ho (Trébor est l'anagramme de son prénom), reproduit également des maximes antiques, mais en les illustrant par des exemples. Dans son *Chastoiement des Dames*, Robert de Blois enseigne aux dames de haut rang les « beaux sens » qui feront d'elles des femmes du monde accomplies ; il leur apprend la meilleure façon de se comporter à table, à l'église, dans la rue, et même comment elles doivent s'y prendre pour décourager les galants trop audacieux.



LE CHASTOIEMENT DES DAMES ».

Il y a beaucoup plus de prétentions dans deux longs traités en prose où les lieux communs sont traités avec une certaine science du développement, le *Livre du Gouvernement des Rois*, traduit du *De regimine principum* de Gilles de Rome (mort en 1316) et le *Miroir des Dames*, traduction d'un traité écrit en latin par le dominicain Durand de Champagne, pour Jeanne de Navarre, femme de

Philippe le Bel, cette princesse pieuse et lettrée, à la prière de laquelle Joinville écrivit son histoire de saint Louis.

PHILIPPE DE NOVARE Le plus intéressant de tous ces traités de morale laïque est de Philippe de Novare, qui a déjà été mentionné plus haut comme poète lyrique. Entré tout jeune, en qualité d'écuyer, au service d'un baron cypriote, Philippe devint l'homme de Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth (Beyrouth), puis l'ami intime de Balian, fils de ce prince, et l'un des principaux soutiens de leur cause ; il prit une part active à la lutte qu'ils engagèrent, comme vassaux des rois de Jérusalem, contre Frédéric II, de 1228 à 1234 ; chargé de missions importantes auprès du pape et des rois de France et d'Angleterre, il mourut, probablement en Chypre, comblé de richesses et d'honneurs. Il était de ces chevaliers de médiocre naissance qui, par leur vaillance et leur sagesse, se firent dans la société féodale une si belle place, et dont l'autorité l'emporta peu à peu dans les conseils sur celle des plus hauts dignitaires. Comme Joinville, il aimait à écrire, et il ne nous a pas laissé moins de trois ouvrages, importants à divers titres : un traité de droit féodal, qui lui assure parmi les jurisconsultes un rang très honorable, le *Livre de Forme de Plait*, publié et plus connu sous le titre de *Assises de Jérusalem*, un récit, débutant par une autobiographie, des événements auxquels il assista de 1228 à 1243, enfin le *Traité des quatre temps d'âge d'homme*, qu'il écrivit, alors qu'il était âgé de plus de soixante-dix ans. C'est un livre de morale toute laïque, formé de réflexions et de conseils, qui ne doit rien à la lecture et s'inspire tout entier de la pratique de la vie et de l'expérience personnelle. Philippe l'a divisé en quatre parties, où il trace le portrait du chevalier et de la dame accomplis, aux quatre périodes de la vie humaine (enfance, jeunesse, âge moyen, vieillesse). Il insiste fortement sur la nécessité d'une éducation sévère, recommande avant toute chose aux chevaliers (il ne s'occupe ni des clercs ni des vilains), la largesse, la mesure, la « discrétion », le sang-froid, la patience. Quoiqu'il ne soit pas tendre pour les femmes et qu'il se défie



PHILIPPE DE NOVARE.

de leur nature faible et changeante, il conseille de leur laisser quelque liberté et de ne pas les surveiller trop étroitement ; il n'est pas d'avis qu'elles apprennent à lire et à écrire, si ce n'est pour être religieuses ; « car par lire et écrire de femme sont maints maus avenus » ; il veut que toutes, même les plus hautement nées, sachent filer et coudre, « car la povre en avra mestier, et la riche conoistra mieus l'uevre des autres » ; qu'elles soient bonnes ménagères, « les povres por ovrer, les riches por enseignier ». Il appuie volontiers ses préceptes, non sur des textes sacrés, bien qu'il soit fort dévot, mais sur des proverbes, des anecdotes, quelquefois sur des citations de poésies profanes, chansons de geste ou romans courtois ; il lui arrive, pour les imprimer plus fortement dans notre mémoire, de les mettre lui-même en vers. Son style, moins naïf et gracieux que celui de Joinville, est plus ferme et plus concis ; on y sent un esprit plus vigoureux et un caractère plus pondéré ; tout au plus quelques redites ou longueurs y trahissent-elles l'approche de la sénilité.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement aux traités d'enseignement chrétien, presque tous traduits de livres latins, qui eux-mêmes se copiaient à l'infini. Un très grand nombre furent écrits en Angleterre ; parmi eux il suffira de citer le *Manuel des Péchés* (c'est-à-dire traité de la confession) par William de Waddington, en douze mille vers octosyllabiques, la *Lumière aux laïques*, de Pierre de Peckham, en quinze mille vers, le *Miroir des dimanches* (commentaire sur les Évangiles des dimanches) par Robert de Gretham, en vingt mille vers de même mesure. De ceux qui furent composés sur le continent, le plus intéressant est la *Somme le Roi*, appelé aussi, d'après le contenu de la troisième et de la quatrième partie, *Livre des vices et des vertus*, par le dominicain Laurent Dubois, confesseur de Philippe le Hardi, qui le compila en 1279, à la demande de ce prince, d'après plusieurs ouvrages antérieurs en latin et en français. C'est un manuel complet d'instruction chrétienne, où ne manque ni l'onction ni l'éloquence, et qui est rendu plus attrayant par de piquants tableaux de mœurs : aussi fut-il maintes fois imité, abrégé, plagié, traduit en une foule de langues.

LA PRÉDICATION La forme la plus vivante et la plus variée de l'enseignement religieux était naturellement la prédication. Qu'il y ait eu, parmi les prédicateurs du douzième et du treizième siècle de très grands orateurs, on n'en saurait douter. Nous connaissons par les historiens les merveilles qu'accomplissait la parole d'un Pierre l'Ermite, d'un saint Bernard, d'un Foulque

de Neuilly. Mais de cette éloquence aux accents fougueux et passionnés l'écho s'est éteint à tout jamais.

Des sermons de croisade nous n'avons que de secs résumés en latin, qu'on peut même croire inexacts, tellement ils se ressemblent. Des sermons de saint Bernard et de Maurice de Sully (évêque de Paris de 1160 à 1196) nous avons des recueils en français ; mais ce sont des traductions d'originaux latins, qui eux-mêmes n'étaient que des canevas, des plans développés ; ces sermons avaient au reste été prêchés pour la plupart devant des clercs, et on y trouve plus de science théologique que d'éloquence. On pourrait en dire autant de tous les sermons du douzième et du treizième siècle, même de ceux qui ont été prononcés devant des laïques, c'est-à-dire en langue vulgaire. Nous ne possédons pas le texte original d'un seul d'entre eux, mais seulement des traductions latines, évidemment abrégées, d'où ont disparu toutes les qualités oratoires ; de là vient que des centaines de manuscrits qu'ils ont dépouillés avec une admirable diligence, MM. Bourgain (1), Lecoy de la Marche (2), Hauréau (3), ont pu à grand'peine extraire quelques pages qui supportent aujourd'hui la lecture.

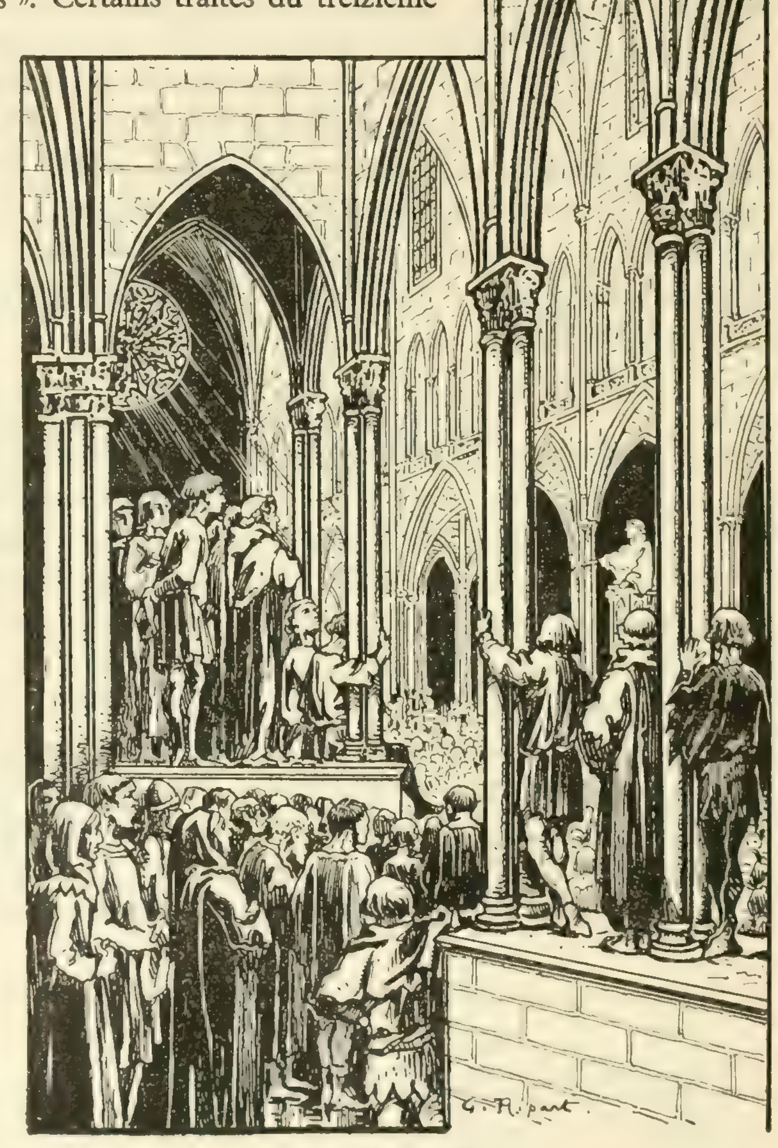
LES « EXEMPLES » A la fin du douzième siècle la prédication tendait déjà à devenir plus populaire, à se mettre à la portée des plus humbles auditoires ; à partir du milieu du treizième, les ordres mendiants, issus du peuple et qui restaient avec lui en communication constante, l'orientèrent de plus en plus en ce sens. Les sermons des Dominicains sont en général plus dogmatiques, ceux des Franciscains plus mystiques ; mais, dans les uns comme dans les autres, les développements abstraits et les discussions subtiles sont volontiers remplacés par des « exemples ». « Les exemples, disait Étienne de Besançon (qui mourut général des Dominicains en 1292), émeuvent plus qu'une prédication savante » et il affirmait, d'après Bède, que de doctes théologiens ayant en vain essayé de convertir l'Angleterre, des prédicateurs sans lettres y avaient réussi en usant d'exemples familiers. Jacques de Vitry, l'un des plus fameux prédicateurs du treizième siècle, en faisait le fond de ses sermons et beaucoup d'autres l'avaient imité

Ces « exemples », extrêmement variés, consistent, soit en anecdotes, tirées de

(1) *La chaire française au douzième siècle*, 1879.
(2) *La chaire française au treizième siècle*, 2e édit. 1886.
(3) Dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, et ses *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, 1890.

l'histoire ou de la légende, soit en fables, soit en exposés empruntés à la fantastique science d'alors, surtout à l'histoire naturelle. C'était en effet une idée universellement admise, depuis des siècles, que le monde a été créé par Dieu pour servir à notre instruction et faciliter notre salut. S'appuyant sur les paroles de Job : « Interrogez les animaux et ils vous enseigneront... Parlez à la terre et elle vous répondra », on en était arrivé à découvrir en toutes choses de multiples et profitables « signifiances ». Certains traités du treizième siècle qui, à l'exposé des « propriétés des choses » ajoutaient celui de ces « signifiances », étaient pour les prédicateurs des répertoires inépuisables.

De ces exemples, propres à être introduits en tout sermon, on avait fait de bonne heure des recueils, naturellement en latin, dont plusieurs nous sont parvenus. Si l'on y cherche en vain la moindre trace d'émotion et de ferveur religieuse, on y trouve beaucoup de gaieté, de fantaisie, d'esprit et ils sont également précieux pour l'historien de la langue (car les mots français viennent fréquemment sous la plume du rédacteur pour exprimer des idées familières), comme pour celui des mœurs et de la littérature populaire.



LA PRÉDICATION

Nous pouvons nous faire une idée assez exacte de la façon dont ces matériaux étaient utilisés par deux singuliers ouvrages du commencement du quatorzième siècle, où deux frères mendiants ont consigné le souvenir de leurs plus belles prouesses oratoires.

NICOLE BOZON L'un était un franciscain anglais, nommé Nicole Bozon, qui a beaucoup écrit dans la langue à demi barbare que l'on parlait alors dans son pays. Son recueil, en une prose assez plate, se compose de cent quarante-cinq morceaux sans lien entre eux, qui sont tous jetés dans le même moule : il expose d'abord les propriétés d'un animal, d'une plante, d'un objet quelconque, puis il en tire une leçon morale, qu'il accompagne de textes, bibliques ou autres, propres à la développer ; enfin il donne, en guise de confirmation, un récit historique, ou soi-disant tel, une anecdote ou une fable. Ce plan n'est pas, on le voit, sans analogie avec celui du *Pensez-y bien* et de nombreux *Mois de Marie* ou *de saint Joseph*.

Dans cet enseignement tout populaire, le dogme ne tient presque aucune place ; le mysticisme en est totalement absent ; la morale même y est assez vulgaire et tend plutôt à la réforme sociale qu'au perfectionnement individuel. Grands seigneurs, prélats, sénéchaux, baillis, sont rudement pris à partie : les privilégiés en général, les riches et surtout les usuriers y entendent de dures vérités ; quant aux pauvres, ils doivent prendre patience, car le jour de la revanche viendra : « Au jour du Jugement, les simples seront élevés pour leurs bonnes actions et les hautains abaissés pour leur orgueil : Dieu fera comme le tailleur de vieux qui met au corsage ce qui formait la jupe... » « Ces attaques contre les riches et les puissants n'ont, au demeurant, rien d'exceptionnel ; ou en trouverait, dès le treizième siècle, de non moins âpres chez maint prédicateur français. Ce qui est peut-être plus rare et plus caractéristique, c'est la sympathie que Bozon manifeste pour les petites gens. Toutefois l'opposition des classes n'est pas encore poussée à l'excès, comme elle le sera plus tard par certains prédicateurs populaires, dont la turbulence provoquera de la part du pouvoir royal une sévère répression » (1).

LE « ROSARIUM » Le dominicain qui nous a laissé l'autre recueil, tout entier en vers, nous a caché son nom, mais ne nous a pas laissé ignorer qu'il était originaire du Soissonnais, et qu'il avait longtemps couru, hiver

(1) P. MEYER, *les Contes moralisés* de Nicole BOZON, p. XXV. (*Société des anciens textes français*).

comme été, le bâton à la main, mendiant et prêchant, les villes et les campagnes champenoises et normandes :

Maint chien en mon baston ont mort (*a*)
Mès j'ai eü cuer bon et fort :
Pais ai preschié, haï descort (*b*).

Souvent ai hurté a tel porte
Ou Charité est dedans morte...

S'il médit volontiers des vilains, c'est sans amertume :

J'ai souvent mengié de leur pain ;
Que que je die de villain

A Berron et en Tardenois
En ai trouvé mout de courtois.

Son ouvrage, qu'il a intitulé *Rosarium*, est exclusivement consacré à la gloire de la Sainte Vierge. Il est divisé en deux livres, dont chacun se composait de cinquante chapitres, mais quarante-trois, par suite de la mutilation du manuscrit, sont perdus ; tous sont construits, comme chez Bozon, sur un plan uniforme : d'abord la description d'un objet et l'énumération de ses propriétés, qui sont ensuite reprises une à une et rapprochées des qualités de la Vierge ; celle-ci est ainsi comparée tour à tour à la menthe, au myrte, au persil, à une fontaine, à un château, au dé, à la terre, au soleil, au rossignol, au chameau, à la tortue, etc. Cette première partie est suivie d'un conte dévot (ou plus rarement de deux), consacré le plus souvent à un miracle de la Vierge. Puis vient, pour terminer le chapitre, soit une chanson, soit un « lai », soit un « dit », que l'auteur soude au reste par une transition de sa façon. Ces dernières pièces sont empruntées à des auteurs différents et elles sont de nature très diverse : la plupart sont pieuses, d'autres didactiques et satiriques ; on y trouve même un fabliau (1). Ce frère prêcheur, qui avait de la littérature de son temps une connaissance si étendue, avait dû vivre longtemps



(*a*) Mordu. — (*b*) Discorde.

(1) Voy. A. Langlois, *Notice du manuscrit français* 12483, dans *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXIX, 2e partie.

dans le siècle, peut-être en qualité de jongleur. Son *Rosarium*, plus impersonnel que le recueil de Bozon, présente pour l'histoire littéraire un bien plus vif intérêt : un grand nombre de morceaux fort curieux en effet seraient aujourd'hui perdus s'il n'avait eu l'idée de les y insérer (1).

VI

LITTÉRATURE DIDACTIQUE EN VERS

Le caractère doctrinal de ces ouvrages, leur langue relativement savante, leur longueur même les rendaient inaccessibles à la foule. C'est pour celle-ci au contraire qu'étaient composés les « dits », pièces de dimensions modestes et de tour familier, destinées à la récitation. Les uns, qui se distinguaient à peine des fabliaux, étaient purement plaisants, mais beaucoup d'autres avaient des visées nettement didactiques et leur nombre constitue un témoignage intéressant des goûts nouveaux qui commençaient à s'éveiller dans le plus humble public.

Dans quelques-uns de ceux-ci, le caractère didactique est peu marqué, sensible pourtant. Ce sont des pièces d'observation plaisante, mais qui invitent néanmoins à réfléchir sur un aspect de la nature ou de la société, et dans lesquelles la leçon morale est parfois expressément dégagée : tels sont les *Dits des Boulangers*, *des Fèvres*, *des Bouchers*, *des Cordouaniers*, *des Tisserands*, etc., destinés évidemment à être récités dans des repas de corporation et qui, après avoir fait l'éloge des divers métiers, ne manquent guère de rappeler à ceux qui les exercent leurs devoirs professionnels (2).

Un grand nombre d'autres, purement édifiants, ne se distinguent guère, si ce

(1) C'est au *Rosarium* que Jubinal a emprunté presque tous ceux qui ont formé son *Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux*, etc.

(2) Quelques autres sont simplement énumératifs et ne pouvaient avoir d'intérêt que pour un public très spécial ; ainsi les *Dits des Moustiers*, *des Rues*, *des Crieries*, *des Enseignes de Paris*, qui ne pouvaient vraiment intéresser que les badauds de la capitale. Mais la satire s'y glisse fort aisément : sous l'aspect inoffensif de l'énumération se déguisent dans le *Dit des Ordres*, de RUTEBEUF, des épigrammes contre les moines de toute robe ; le *Dit des choses qui faillent en ménage* est une litanie comique fort propre à dégoûter du mariage :

Ménage fait les gens doloir ;
Toujours y faut, toujours y faut,
Sempres en bas, demain en haut,
A dam Ménage.

n'est par une allure moins solennelle, des sermons en vers mentionnés plus haut :

Pour doner bon exemple, prouece et hardement
Pecheeurs (*a*), pecheresses, qui pechent mortelment
Veul recorder un dit a touz communement,
Ou chascun porra prendre moult biau chastiement.
. . . .
Un ditelet vueil dire cortois et delitable...
J'entent que je le die por estre pourfitable.

Voilà des entrées en matière qui se rencontrent, avec des variantes insignifiantes, à chaque pas. Nous retrouvons donc ici tous les lieux communs familiers aux prédicateurs, leurs paraboles et leurs anecdotes. Les *Dits des Annelets*, *du Bœuf*, *de la Bourgeoise de Rome*, *des deux Chevaliers*, *de l'Unicorne et du Serpent*, *des trois Chanoines*, *du Chevalier qui devint ermite* sont de véritables « exemples » qui, avant de descendre dans la rue, avaient été maintes fois exploités dans la chaire ; la *Chantepleure*, les *Vers du Monde*, des méditations sur nos fins dernières et la vanité du siècle. Les auteurs de ces sortes de pièces sont souvent au reste (nous le savons par leur propre témoignage, ou ils se trahissent par leur façon de sentir et de parler), des prêtres, des moines, ou encore des hommes du monde, des ménestrels convertis, essayant de réparer le scandale causé par leur vie ou leurs œuvres de jeunesse :

Je vien dès ore en grant eage
Si doi changer mon fol usage...
Je vous ai mains mos fabloiez,
Mès or m'en vueil du tout retrère,
Or si doi estre toz ploiez
Del mal lessier et du bien fère.

Leur but, en rimant ces récits édifiants, ces dévotes homélies, analogues aux tracts, aux opuscules de propagande que répandent aujourd'hui les zélateurs de la morale publique, était de purifier le répertoire des jongleurs, de mettre ces débitants professionnels de poison en mesure de verser aussi, à l'occasion, le remède.

D'autres dits enfin développent les préceptes de la morale courtoise : ceux du *Clerc de Voudoi*, dont chaque couplet commence par *Dieu dit*, le *Doctrinal Sauvage*, en quatrains graves qui rappellent ceux de Pibrac, sont de petits catéchismes de l'honnête homme ; le *Dit du Courtois Donneur* enseigne l'art d'être libéral ; ceux

(*a*) Aux pécheurs.

de Paresse, *de Cointise*, *de Guersoi* sont des charges contre la fainéantise, le luxe désordonné des vêtements, l'ivrognerie.

BAUDOUIN DE CONDÉ Certaines de ces leçons de morale mondaine s'adressent surtout à la haute société, seule capable de les apprécier, et empruntent à cette destination nouvelle un caractère de prétention et de froideur : plus de ces récits incroyables, certes, mais dramatiques, plus de brusques mouvements oratoires ; mais seulement les aphorismes d'un lourd bon sens, développés avec la sereine et imperturbable gravité d'un docteur pénétré de son importance ; l'idéal du genre insignifiant et ennuyeux a vraiment été réalisé du premier coup par Baudouin de Condé, qui vécut à la cour de Marguerite de Flandre entre 1250 et 1280, et y rima, en vers équivoques, des dits, allégoriques ou non, sur les devoirs du bachelier, du prud'homme, du bon prince, etc., véritable ancêtre de ces ménestrels sermonneurs qui séviront au quatorzième siècle dans les cours du Nord et dont nous aurons à suivre, jusqu'au début du seizième, la docte, solennelle et insupportable lignée.



MORALE ET SATIRE MÊLÉES Dans les dits comme dans beaucoup d'autres œuvres du moyen âge, la morale et la satire se mêlent d'une façon à peu près inextricable : les exemples en effet ont plus de prise sur un auditoire peu cultivé que les raisonnements abstraits et ils offrent, à un talent peu sûr de soi, plus de ressources. Les exhortations ou considérations théoriques sont donc fréquemment entrecoupées de tableaux satiriques, qui font défiler devant nous, sans aucun souci de la variété ou de l'imprévu, les « états du monde », depuis le pape et le roi jusqu'à l'artisan et au laboureur (1). Ces tableaux sont, il faut bien le dire, médiocrement intéressants, parce que les traits en sont trop généraux. C'est en vain que l'on y chercherait la précision et la variété qui nous charment dans les

(1) Des revues de ce genre formaient, dès le douzième siècle, le sujet de nombreuses pièces latines (voy. DU MÉRIL, *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 128). Elles occupent la plus grande partie de nos *Dits de Triacle et de Venin*, *des Mais*, *des Patenôtres*, *des Planètes*, *du Mariage aux filles du Diable*, etc.

satires d'Horace ou de Juvénal, ou même de Boileau. Ce sont toujours les mêmes plaintes et les mêmes reproches qui sont remâchés : les chevaliers sont vaniteux, frivoles, mauvais payeurs ; les prélats et abbés dissolus et cupides ; les moines grossiers, querelleurs, plus soucieux de capter les héritages et de bâtir de somptueux « hôtels » que de sauver les âmes, les médecins ignares et grippesous, les avocats retors et vénaux, les marchands fripons et usuriers, les vilains sournois, méchants et stupides ; plaintes et reproches que nous retrouverons chez Eustache Deschamps et bien d'autres : on dirait vraiment que, du temps de Philippe-Auguste à celui de Jean le Bon, l'aspect du monde n'a pas changé : il faut en accuser sans doute, en quelque mesure, le peu de liberté dont jouissaient les auteurs, mais aussi et plus encore le défaut d'initiative et la paresse d'esprit de la plupart d'entre eux.

Parmi ces portraits, dont aucun n'est flatté, il en est deux que nos satiriques se sont évertués à barbouiller des plus sombres couleurs, ceux de la femme et du vilain.

SATIRE DE LA FEMME Les diatribes contre la femme découlaient tout naturellement de l'esprit ascétique prêché par un christianisme intransigeant : amante, épouse ou mère, la femme ne symbolise-t-elle point les liens qui nous enchaînent le plus fortement à ce monde, dont l'homme à tout prix doit se détacher ? Elles étaient aussi une conséquence de ces discussions auxquelles donnait encore lieu, aux douzième et treizième siècles, la question toujours brûlante du mariage des clercs. Pour faire accepter aux prêtres et aux moines le célibat qu'elle leur imposait, l'Église n'avait rien trouvé de mieux que de vilipender la femme, de la représenter, selon la parole du sage des sages, comme la source du péché, la racine de tout mal, le plus grand obstacle au salut éternel. La plupart des accusations portées contre le sexe en général se trouvent déjà dans un factum longtemps attribué à saint Jérôme et qui acquérait, de ce chef, une grande autorité, la lettre de Valérius à Rufin, *de conjuge non ducenda;* on les fortifiait par des sentences tirées des Pères de l'Église ou des écrivains anciens, ou que parfois on leur attribuait gratuitement, par des exemples que fournissaient en abondance l'histoire, la légende, les contes populaires. Quel parti ne tira-t-on pas des mésaventures soi-disant advenues, par la faute des femmes, à Lot, à Samson, à David, à Salomon, aussi bien qu'à Aristote, chevauché par la belle Indienne, à Hippocrate, à Virgile, exposés, dans une corbeille qui se balance à mi-hauteur d'une tour, à la risée publique ?

La littérature anti-féministe en latin remplirait des volumes, dont la lecture n'au-

rait rien de fort attrayant ; les œuvres en français ne brillent pas davantage par la nouveauté des idées ou l'atticisme de la forme ; quelques-unes pourtant sont assez agréables, comme les *Proverbes sur la nature de la femme*, où est poursuivie, avec une amusante ingéniosité, la comparaison entre le caractère féminin et les divers animaux qui en symbolisent les faiblesses, l'*Évangile aux femmes*, dont chaque couplet commence par un éloge ou une concession aussitôt détruite par une amère critique, le *Chastie-Musart*, où sont énumérées et flétries, avec une verve fougueuse, les ruses des courtisanes.

LE « LIVRE DE MATHEOLUS » Il est une au moins de ces diatribes qui sort de la banalité, parce que l'auteur y a mis beaucoup de lui-même : elle fut écrite vers 1290 par un clerc de Boulogne-sur-Mer, nommé Mahieu, qui, ayant eu la faiblesse d'épouser une veuve, avait perdu, en vertu de la loi sur les « bigames », tous ses droits de clergie et qui, dévoré de regrets et de rancune, entreprit de peindre sa vie misérable pour détourner ses ex-confrères de la sottise qu'il avait faite. Mais ses *Lamenta* sont en latin — en un latin savoureux, quoique tourmenté — et je n'aurais même pas le droit de les citer s'ils n'avaient été traduits en français, vers 1370, par un procureur au Parlement de Paris, Jean le Fèvre de Resson, et si sous cette forme ils n'avaient joui d'une certaine notoriété : dans les longues polémiques que souleva la question des femmes et du mariage, le « livre de Matheolus », admiré par les uns, honni par les autres, fut en effet souvent cité, au même titre que l'œuvre plus célèbre de Jean de Meung.

LA SATIRE DU VILAIN Non moins monotones et plus violents sont les sarcasmes dont est accablé le vilain, cette tête de Turc des écrivains du moyen âge. De l'affreuse misère où végétait ce paria, les satiriques ne s'aperçoivent guère (le seul auteur d'*Aucassin* s'en rend compte, mais ne s'en émeut nullement), sensibles seulement aux défauts qui en sont la conséquence. Le vilain, nous disent-ils, est sale, « puant », stupide, plein d'astuce pourtant, et fort capable de berner plus fin que lui ; il est cupide et lâche *(Poignez vilain!)*, sournois et envieux, toujours mécontent et geignard : aussi mérite-t-il son sort, et encore pis :

Ça le me foule, foule, foule,
Ça le me foule, le vilain !...

Fol vilain doit on huer,
Et si le doit on gaber,

répètent de joyeux refrains de carole. S'il mange un bon morceau, c'est grand dommage :



Trop sont li vilain forfait
Qui menjuent ces crasses oes
Et a ces clercs si font les moes (*a*).

Rutebeuf se porte garant que l'on ne risque pas de rencontrer au paradis ces êtres farouches

Qui onc n'amèrent clerc ne prestre,

et nous affirme que les démons eux-mêmes, à la suite de certaine mésaventure qu'il serait impossible de raconter décemment, ne veulent pas d'eux en enfer.

Tout cela met en joie nos jongleurs et parfois les inspire heureusement : il y a de la verve et une certaine sorte d'esprit dans le morceau, en prose fort alerte, où sont décrites les *Vingt-trois Manières de Vilain* (le *porcin*, le *canin*, l'*anin*, semblables au porc, au chien, à l'âne ; l'accroupi, qui, au lieu d'aller aux champs, guette les lapins de son seigneur, etc.), et dans la vive parodie du *Kyrie* qui lui fait suite :

Kyrie eleison, biaus sire Dieus,
Envoiés leur hontes et dieus (*b*) ;
Christe Eleyson, Sire Cris,
Metés les hors de vos escris ;
Qu'ils aient brisiés les genos ;
Christe, audi nos, oés nos,
Tu Deus, sanctus, sancte
Tu leur oste toute santé.

On s'est étonné de ce débordement de haine, d'autant moins naturel que les jongleurs se recrutaient surtout dans les classes populaires. Il est vrai. Mais les vilains étaient pour eux de piè-



JONGLEURS ET VILAINS

(*a*) Font la grimace aux clercs. — (*b*) Deuils.

tres clients, dont l'escarcelle, au moment de la quête, ne s'ouvrait guère ; puis, en accablant ces rustauds toujours prêts à chicaner le seigneur sur la corvée, l'abbé sur la dîme, ils pensaient plaire aux privilégiés, dont les bonnes grâces les faisaient vivre. Ces lourdes facéties, que leurs auteurs seraient bien étonnés sans doute de nous voir prendre si fort au sérieux, nous ont donc transmis, en somme, un lamentable écho de la lutte des classes, plus âpre alors que jamais, et jettent un sombre jour sur les misères morales qu'elle engendrait en chacune d'elles.

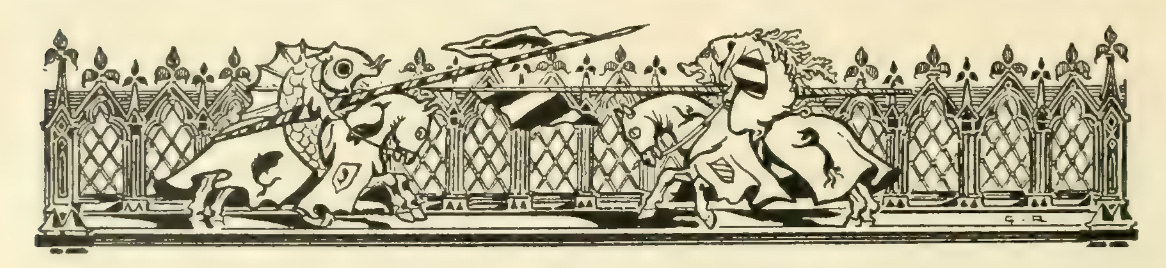
VII

Pour égayer, diversifier cette matière vraiment ingrate et monotone, on eut recours de bonne heure à divers procédés où se trahit la main de lettrés imprégnés d'esprit scolastique et familiers avec la littérature latine. Les principaux, qui se trouvent souvent associés dans la même pièce, furent le recours à la forme dialoguée et l'emploi de la personnification ou de l'allégorie.

LA FORME DIALOGUÉE. LE DÉBAT La première consiste à mettre aux prises deux personnages ou deux entités et à leur faire échanger des propos découlant de leur nature même. Ces débats ne sont qu'une forme sécularisée des exercices d'école qui servaient, depuis une haute antiquité, à aiguiser les facultés dialectiques et oratoires des futurs avocats ou prédicateurs. Nous avons les modèles latins des débats entre *l'Eau et le Vin*, *l'Hiver et l'Été*, *le Denier et la Brebis* (sur la question assez puérile de savoir lequel rend le plus de services à l'homme, de l'argent ou de la laine). Nombreuses aussi sont les imitations plaisantes, rajeunies par des allusions aux mœurs, aux faits du jour, du *Conflictus* scolaire : la *Bataille de Carême et Charnage* (temps où est autorisé l'usage de la viande) décrit un tournoi grotesque entre les aliments gras et les aliments maigres, les poissons par exemple et les innombrables sortes de charcuteries ; celle *des Vins* (par Henri d'Andeli, qui fut probablement clerc de l'église de Paris) nous fait connaître les grands crus d'alors et le rang que leur assignaient nos ancêtres ; la *Bataille des Sept Arts*, du même auteur, est pleine d'allusions à la concurrence que se faisaient les écoles d'Orléans, où fleurissaient les humanités, et l'Université de Paris, vouée à la dialectique et à la théologie ; c'est un document des plus instructifs sur l'histoire des études et des rivalités universitaires dans la première moitié du treizième siècle.

Une série de pièces semi-narratives, semi-dialoguées, qui ont des modèles latins et dont quelques-uns sont fort agréables, discute et soumet à l'arbitrage de Vénus ou de Cupidon une question fort scabreuse, celle de la supériorité en amour des clercs ou des chevaliers. On voit que ces sortes de pièces renferment une très faible dose de matière didactique ou édifiante, et parfois point du tout.

L'intention d'instruire et de moraliser est sensible au contraire dans les débats entre *Synagogue et Sainte Église*, entre *un Juif et un Chrétien*, entre *Gilote et Jehanne*, entre *la Folle et la Sage*, dans *Marguet convertie*, et elle ne suffit pas à compenser dans ces trois dernières pièces une singulière grossièreté de ton. La célèbre dispute



LE TOURNOI DE CARÊME ET DE CHARNAGE.

entre *le Croisé et le Descroisé*, de Rutebeuf, est bien, dans la pensée de l'auteur, quelle que soit la valeur des arguments dictés au « descroisé » par un bon sens pratique et désabusé, un plaidoyer en faveur d'un nouvel effort de la chrétienté contre l'infidèle.

LES POÈMES ALLÉGORIQUES Même dans ces œuvres légères, l'allégorie fait, on vient de le voir, d'assez fréquentes apparitions : dans les grandes compositions didactiques et satiriques de la fin du siècle, nous la verrons s'étaler et triompher, en attendant qu'elle devienne, pour notre littérature, au siècle suivant et au quinzième, un véritable fléau, destructeur, sinon de toute originalité de pensée, au moins de toute spontanéité de style. On ne manquait pas, il y a quelque cinquante ans, alors qu'on ne lisait guère les poètes latins du moyen âge et que la chronologie des œuvres était fort mal fixée, d'attribuer cette épidémie à la néfaste influence de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung. Il est aujourd'hui surabondamment démontré que les deux auteurs du *Roman de la Rose* n'ont fait que propager un mal dont beaucoup d'autres, durant des siècles, avaient souffert avant eux.

C'est à créer des types allégoriques que s'était épuisée la dernière sève de l'ima-

gination poétique des anciens (1) : l'Olympe de Claudien est presque uniquement peuplé d'abstractions ; Prudence avait personnifié la Foi et l'Idolâtrie, les Vices et les Vertus, Martianus Capella la Philologie, Boèce la Philosophie et la Fortune. Les poètes carolingiens, pâles copistes des pires comme des meilleurs modèles, avaient hérité de cette manie, qu'ils avaient transmise aux adroits humanistes du douzième siècle, qui devaient la transmettre à leur tour aux écrivains en langue vulgaire. Le plus illustre des poètes latins du douzième siècle, qui unissait le prestige du philosophe à celui de l'écrivain, Alain de Lille, avait montré la Nature, entourée d'un cortège de Vertus, instruisant le procès de l'homme rebelle à ses lois *(De Planctu Naturae) ;* il avait chargé les Sept Arts de fabriquer et d'orner le char de la Sagesse ; il avait, à l'exemple de Prudence, affronté en champ clos les Vices et les Vertus (2). De même l'*Architrenius* de Jean de Hauteville, analysé plus haut (3), fait défiler sous nos yeux un long cortèges d'allégories.

Dès le début du treizième siècle, la poésie française, de plus en plus imprégnée d'influences savantes, était infectée : le *Roman de Charité* du Reclus de Molliens est un voyage à la recherche de l'exilée qui, dans le monde entier, n'a pu trouver un asile ; Guillaume le Clerc nous montre Dieu et le diable répandant à l'envi sur le monde, l'un la semence des Vertus, l'autre, la semence, bien plus féconde, des Vices. La lutte entre ces deux groupes d'entités, si brillamment et longuement décrite par Alain de Lille, devient un lieu commun que développent, vers 1235, Huon de Méri, dans le *Tournoiement d'Antechrist*, et, quelque trente ou quarante ans plus tard, un anonyme dans le *Tournoiement d'Enfer*.

HUON DE MÉRI Le premier de ces Tournoiements est l'œuvre confuse, désordonnée, amusante, d'un ancien jongleur devenu moine de Saint-Germain-des-Prés, qui avait gardé sous le froc la tournure d'esprit et le pli professionnel de son ancien métier. Dans la mêlée où paraissent, à côté des Vices et des Vertus, les dieux de la mythologie et les héros de la Table Ronde, il est lui-même blessé d'une flèche décochée par Vénus et guéri par Confession, qui bande sa plaie d'une manche empruntée à la chemise de Pénitence. L'autre, d'une allure plus raisonnable, mais plus lourde, n'est au fond qu'une revue satirique des « états du monde ».

(1) Cf. A. Puech, *Prudence*, 1888, p. 241.
(2) *Anticlaudianus*, chants VIII-IX, dans Migne, *Patrologie latine*, t. CCX.
(3) Voy. première partie, chap. IV, § 4.

RAOUL DE HOUDAN De ces diatribes ou de ces pitreries, il est difficile de dégager la moindre leçon morale. Raoul de Houdan au contraire ne se propose rien de moins que d'acheminer son lecteur vers le Paradis et de le détourner de l'Enfer en lui décrivant les deux voyages qu'il a faits lui-même en des songes salutaires (1). De l'un la première étape est la cité de Convoitise, où le voyageur, logé chez Envie, rencontre Tricherie, Avarice et Rapine, les dernières, Désespérance et Mort Subite. En suivant l'autre voie, on est hébergé par Grâce, convoyé par Pénitence et Soupir jusqu'à la demeure de Contrition et Confession : un long hors-d'œuvre nous fait assister à l'inévitable combat entre les Vices, qui veulent barrer la route au pèlerin, et les Vertus qui volent à son secours (2). Les deux poèmes se terminent, comme il convient, par une description de l'enfer et du paradis. On a donc pu faire figurer Raoul de Houdan parmi les précurseurs de Dante ; mais la communauté des sujets ne nous fait que mieux mesurer la distance qui sépare un versificateur ingénieux, dépourvu de toute idée personnelle, d'un poète de génie animé par une ardente passion.



LES VERTUS ET LES VICES.

GUILLAUME DE LORRIS Guillaume de Lorris ne manquait donc pas de modèles ; en effet si Huon de Méri a pu écrire après lui, le Reclus, Guillaume le Clerc et Raoul de Houdan lui sont certainement antérieurs. Son originalité, qu'on essayera de définir plus exactement tout à l'heure, consiste surtout à transporter ces fantômes métaphysiques, échappés de l'école, dans un poème de pure inspiration courtoise, à la fois narratif et didactique, où il prétend nous raconter son propre roman d'amour et nous donner sur l'art d'aimer les plus utiles leçons (3).

(1) *Le Songe d'Enfer, la Voie de Paradis;* le second de ces petits poèmes pourrait être, non de ce poète, mais d'un imitateur. Raoul a aussi écrit deux romans de chevalerie, *Méraugis* et *la Vengeance de Raguidel;* sur le premier voy. plus haut, p. 297.

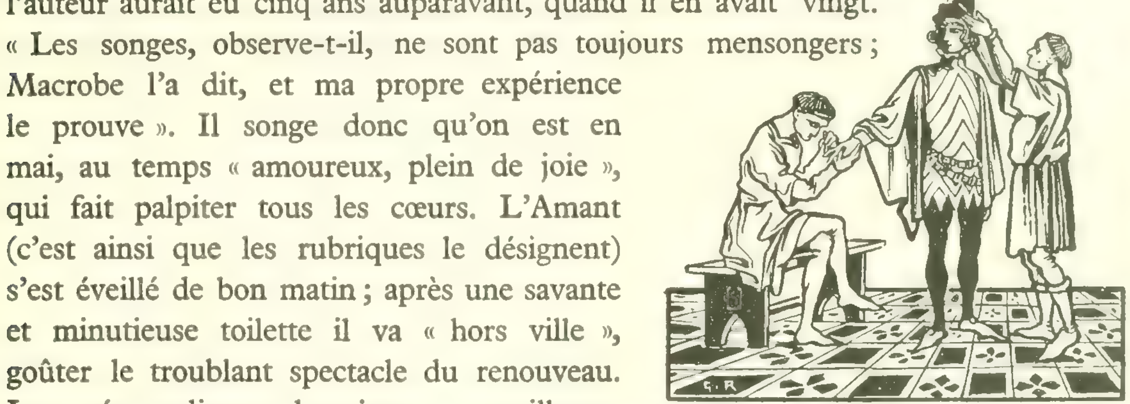
(2) RUTEBEUF et BAUDOUIN DE CONDÉ ont fait aussi chacun une *Voie de Paradis*. Le sujet sera repris, un peu plus tard, sur un plan démesuré, par le moine cistercien Guillaume de DIGULLEVILLE ; sur les trois *Pèlerinages* de Guillaume, voy. plus bas, chap. IV, parag. IV.

(3) L'histoire ne nous fournit sur Guillaume de Lorris aucun renseignement. Son poème, d'après le caractère de la langue, de la versification et les ouvrages qui y ont été utilisés, paraît dater des environs de 1230. Selon Jean de Meung, il serait mort jeune en laissant son poème inachevé ; la seconde assertion, au moins, est exacte ; la brève conclusion qui se lit dans deux manuscrits est sûrement apocryphe.

Rappelons d'abord, aussi brièvement que possible, la fable de cette gracieuse bluette (1).

LE ROMAN DE LA ROSE. PREMIÈRE PARTIE

Comme les deux poèmes de Raoul de Houdan, elle n'est que le récit d'un songe, que l'auteur aurait eu cinq ans auparavant, quand il en avait vingt. « Les songes, observe-t-il, ne sont pas toujours mensongers ; Macrobe l'a dit, et ma propre expérience le prouve ». Il songe donc qu'on est en mai, au temps « amoureux, plein de joie », qui fait palpiter tous les cœurs. L'Amant (c'est ainsi que les rubriques le désignent) s'est éveillé de bon matin ; après une savante et minutieuse toilette il va « hors ville », goûter le troublant spectacle du renouveau. Les prés verdissent, les oiseaux gazouillent... C'est vraiment le temps d'aimer. Sur le bord d'une rivière aux eaux limpides il aperçoit un verger, où s'ébattent trois fois plus d'oiseaux qu'il n'y en a dans le reste de la France ; il y entrerait volontiers, mais il se heurte à un mur crénelé sur lequel sont peintes « à or et azur » dix images : ce sont les portraits de Haine, Félonie, Vilenie, Convoitise, Avarice, Envie, Tristesse, Vieillesse, Papelardie et Pauvreté : ce qui veut dire que toutes les laideurs et les tristesses humaines sont reléguées hors du merveilleux enclos. En cherchant bien, il trouve dans le mur un guichet, que lui ouvre, gracieusement, une pucelle fort accorte, nommée Oiseuse (Oisiveté), qui n'a d'autre occupation que de se peigner et attifer tout le jour : aussi le travail est-il fort bien fait. Ce verger, explique-t-elle, appartient à son maître Délit (Plaisir), qui en a fait un lieu de délices, où il rassemble ses loyaux serviteurs. La compagnie est, ce jour-là, nombreuse et choisie ; les dames, dont chacune tient par la main son « bachelier », s'appellent Beauté, Richesse, Largesse,





(1) On en trouvera un excellent texte dans l'édition récemment donnée par M. Ernest LANGLOIS (*Société des anciens textes français*, 1920). Voy. du même auteur, *Origines et sources du Roman de la Rose*, Paris, 1890.

Franchise (Noblesse de cœur), Courtoisie, Jeunesse ; danseurs et danseuses, qui paraissent au visiteur autant « d'anges empennés », évoluent gracieusement sous les yeux bienveillants du dieu d'Amour, auprès de qui se tient Doux-Regard, gardien de son arc et de ses flèches ; il y en a dix : les unes, les plus jolies du monde, mais fort acérées, font aimer ; les autres, « noires et horribles », font haïr. Invité par Courtoisie, Guillaume fait quelques tours de carole, puis il visite cet éden, qui l'enchante : au plus bel endroit il avise, sous un pin, une ravissante fontaine, dont les eaux ont la propriété de rendre amoureux quiconque s'y mire : là se noya le beau et trop fier Narcisse. Au fond brillent deux pierres de cristal où se reflète tout le jardin. Dans ce miroir, il aperçoit, protégée par une haie d'épines, une touffe de rosiers chargée de fleurs ; une, entre autres, à peine éclose, le ravit. Quelle joie ce serait de la cueillir ! Mais le dieu d'Amour l'avait suivi, l'arc tendu ; il lui décoche les cinq jolies flèches, Beauté, — qui, entrée par l'œil, lui glisse dans le cœur, — Simplesse, Courtoisie, Franchise, Compagnie, et même une de plus, Beau-Semblant. A chaque coup, le pauvre Amant trébuche, puis essaye, mais en vain, d'atteindre la rose convoitée. Triomphant, le dieu est devant lui : « Tu es pris ; rends-toi. » Docile, Guillaume fait aussitôt hommage à son vainqueur qui, après lui avoir fermé le cœur avec une petite clef, grosse comme le doigt, lui dicte ses « commandements ». La pratique, certes, en est rude, mais adoucie par quatre visiteurs qui rendent, en cet enfer, la vie tolérable : Espérance, Doux-Penser, Doux-Parler, Doux-Regard. A la place du dieu qui s'évanouit, voici venir un jeune varlet fort avenant, Bel-Accueil, fils de Courtoisie, qui, après avoir fait promettre au nouveau servant d'amour d'être bien sage, lui permet de franchir la haie ; mais Guillaume, subitement enhardi, va trop vite en besogne et veut cueillir la rose. Il voit aussitôt surgir un hideux vilain, Danger (Résistance ou Refus) qui, massue en main, lui fait repasser la haie, après avoir mis Bel-Accueil en fuite. Ce farouche gardien est aidé dans sa tâche par Male-Bouche, person-



DANGER.



PORTRAIT DE « TRISTESSE ».
(Enluminure. XIIIe siècle).

nage masculin qui, sous ce nouveau nom, n'est autre que le « losengier » tant maudit par les poètes lyriques, Honte (Pudeur), née jadis d'un regard jeté par Raison sur Méfait et prêtée par elle à Chasteté, Peur, enfin, émissaire de Jalousie.

Voici maintenant venir Raison elle-même, très noble dame qui descend de sa tour pour tenir à Guillaume des propos bien dignes de sa sagesse ; mais « elle perd son français », car il est désormais l'homme lige d'Amour. Dans sa détresse il se souvient d'un conseil que lui a donné son maître, et recourt à un loyal compagnon, Ami, qui, en effet, le réconforte : « Danger, lui dit-il, n'est pas si terrible ; on peut, à force de belles paroles, l'amadouer. » Guillaume y réussit en effet, avec l'aide de Franchise et de Pitié, dépêchées à propos par Amour ; il voit reparaître Bel-Accueil qui l'aide à franchir la haie ; la rose, un peu plus entr'ouverte, lui paraît plus charmante que jamais, et il demande humblement la permission de la baiser. Les scrupules de Bel-Accueil sont levés par Vénus elle-même, subitement apparue. Le baiser est octroyé. Mais la punition ne se fait pas attendre : Bel-Accueil est assailli par Jalousie, qu'a éveillée Male-Bouche ; en vain Honte et Peur promettent de mieux veiller à l'avenir : Jalousie ne veut rien entendre ; elle fait venir maçons et pionniers qui entourent le buisson de roses d'une terrible forteresse ; au centre se dresse une tour, où est enfermé Bel-Accueil, sous la garde d'une vieille, affreuse et fort subtile ; aux quatre portes du manoir, se tiendront, avec maints sergents, Danger, Honte, Peur et Male-Bouche. Guillaume au pied de la muraille se désole et supplie Bel-Accueil de ne pas l'oublier.

Au milieu de ces plaintes, le poème s'arrête, évidemment incomplet, puisque nous n'avons pas le dénouement, prévu et même annoncé (1).

Ce petit poème (2) est à la fois, je l'ai dit, narratif et didactique. C'est d'abord un roman d'amour où Guillaume a voulu, par la peinture de ses peines, attendrir une cruelle qui

> Tant est digne d'estre amée
> Qu'el doit estre *rose* clamée.

Mais il enferme aussi un enseignement : les « fins amants » pourront, s'ils le comprennent bien, y apprendre l'art de plaire et de triompher : tel est l'objet du long épisode des commandements d'amour ; Guillaume se proposait au reste d'ex-

(1) La vieille, tardivement introduite, devait sans doute contribuer à ce dénouement par sa complaisance intéressée et jouer un rôle analogue à celui de la Vetula dans *Pamphile et Galatée*. Enfin l'explication de la « signifiance » des songes, promise au vers 2072, n'est pas donnée.

(2) Cette première partie du *Roman de la Rose* compte, dans l'éd. Langlois, quatre mille cinquante-huit vers.

poser, dans une conclusion qu'il n'a pu écrire, la « signifiance » de toute son œuvre ; mais cette signifiance n'a rien de mystérieux : pour un lecteur attentif c'eût été peine perdue.

De cette œuvre Guillaume était fier et il en vante l'originalité :

La matière en est bone et nueve...
La matière en est nouvele...

affirme et répète-t-il. La prétention, au premier abord, paraît exorbitante. Ni l'idée de comparer une belle à une rose, ni celle d'exposer sous forme de songe une fiction allégorique, n'était nouvelle. L'épisode du dieu d'Amour dictant ses lois l'était encore moins : le tableau des souffrances qu'il impose (nuits d'insomnie, rêves trompeurs, cruels réveils, mortelles angoisses) est pris aux descriptions et monologues des romans antiques ou bretons ; les conseils pratiques qui y sont joints (être discret, réservé dans ses propos, soigneux de sa personne et de ses vêtements, aller gémir à la porte de l'insensible, combler de présents sa chambrière) sont traduits presque littéralement d'Ovide et des élégiaques latins. La description enfin du verger où Amour tient sa cour vient des Débats mentionnés plus haut, où clercs et chevaliers vont plaider leur cause et faire valoir leurs prétentions rivales devant le tribunal de Cupidon ou de Vénus.

SA NOUVEAUTÉ Et pourtant, Guillaume, en revendiquant le mérite de la nouveauté, n'a pas complètement tort : ses prédécesseurs avaient personnifié des vertus, des vices, des sciences, des façons d'être permanentes et communes à tous les hommes ou à des groupes ; quant à lui, il anime des états d'âme propres à des individus, susceptibles de varier suivant les circonstances. Danger, c'est l'instinct de résistance qui s'éveille dans l'âme de la femme dont la vertu est menacée ; Honte, Peur, les scrupules que lui inspirent la pudeur ou la crainte du qu'en-dira-t-on ; Franchise, Pitié, Courtoisie, les instincts contraires qui la portent à céder ; Bel-Accueil, les actes par lesquels ils se manifestent. C'était là, comme l'a bien expliqué M. E. Langlois, une conséquence fatale de la fiction initiale, qui assimile la femme aimée à une rose : ces diverses façons d'être ou d'agir ne pouvant convenir à une fleur, et la femme que cette fleur symbolise n'apparaissant jamais, elles devaient vivre d'une vie indépendante, être détachées de tout support humain. En revanche, c'est par une application réfléchie du même procédé qu'ont été personnifiées les puissances extérieures, favorables ou défavorables à l'Amant : Male-Bouche, ce sont les bavardages indiscrets d'une



HUON DE MÉRI.

foule indifférente ou hostile; Jalousie, la défiance soupçonneuse des parents ou des rivaux possibles. Entre ces deux groupes d'entités, qui sont les véritables acteurs, et auxquels se mêlent des divinités représentant les forces de la nature, les deux protagonistes ne sont que des marionnettes, qui reçoivent du dehors toutes leurs impulsions.

Dans cette conception, pour enfantine et laborieuse qu'elle puisse paraître, on ne saurait nier qu'il y avait de la nouveauté et que Guillaume, dans l'exécution, c'est-à-dire dans la création, le groupement, l'opposition de ces entités, n'ait déployé un esprit d'observation et une finesse d'analyse que lui eussent enviés les ingénieux géographes de la Carte de Tendre. Cette histoire d'amour, transformée en un drame psychologique, joué sur un minuscule théâtre de *puppazzi*, devait constituer une agréable surprise pour les lecteurs des interminables et insipides répliques des romans de Chrétien et sa discrète élégance a pu contribuer à les en dégoûter.

Mais ce qu'il y avait de plus nouveau encore dans l'œuvre aimable de Guillaume, c'était le style, aisé sans platitude, brillant sans recherche, abondant sans prolixité, apte à traduire toutes les faces d'une pensée fine et nuancée : vrai style d'homme du monde, ou qui s'est frotté au meilleur monde, dont les négligences mêmes ne sont pas sans charme.

VIII

JEAN DE MEUNG. SA VIE Le succès de cette gracieuse fantaisie fut vif et relativement durable : la meilleure preuve en est dans l'usage qu'en fit, une quarantaine d'années plus tard, bien qu'elle y fût aussi peu appropriée que possible, un écrivain autrement puissant et original que Guillaume : il fallait qu'alors le frêle esquif tînt encore brillamment la mer pour que Jean de Meung ait eu l'idée d'associer à sa fortune celle de sa lourde galère, chargée de l'hétéroclite cargaison dont nous allons dresser l'inventaire, nécessairement incomplet.

Quand Jean Clopinel, de Meung-sur-Loire, prit la plume pour terminer le récit de Guillaume de Lorris, aux environs de 1270, il n'était plus tout jeune. De naissance bourgeoise, il avait longtemps étudié, sans aucun doute à Paris; il était déjà fort savant, et déjà grand admirateur de l'antiquité. Sa vie fut celle d'un homme de lettres,

ardent au travail et bien rémunéré des grands qui l'employaient. Il traduisit, en prose, de nombreux livres latins, anciens et modernes, dont le choix nous étonne un peu : le *De re militari* de Végèce (en 1284) pour Jean de Brienne, comte d'Eu, les *Épîtres* d'Héloïse et d'Abélard, le livre de Giraud de Barri sur les *Merveilles d'Irlande*, celui du moine anglais Aelred sur l'*Amitié spirituelle*, peut-être la *Consolation* de Boèce. Plus tard (entre 1291 et 1296) il écrivit en vers un *Testament* où il réitère, sous une forme moins âpre, quelques-unes des critiques qu'il avait jadis adressées à son siècle, et témoigne d'une piété dont rien ne permet de suspecter la sincérité. Quand il mourut (avant le 6 novembre 1305), il était riche et considéré, et possédait, au haut de la rue Saint-Jacques, une maison entre cour et jardin, qui fut cédée par ses héritiers à ses anciens voisins, ces Dominicains, dont il avait dit tant de mal.



JEAN CLOPINEL DE MEUNG.

LA SECONDE PARTIE DU ROMAN DE LA ROSE

L'intrigue qu'il entreprit de mener à bonne fin ne l'intéressait évidemment que fort peu : il ne la fait avancer que par saccades, l'interrompant à chaque instant par de longs discours, sans se demander si ces discours conviennent à ceux qui les prononcent, ou peuvent intéresser ceux qui, patiemment, les écoutent. Le roman se transforme, sous sa plume, en une encyclopédie où s'entassent, sans ordre ni mesure, des dissertations et des anecdotes, elles-mêmes entrecoupées de virulentes sorties et d'ardentes professions de foi : il y met tout ce qu'il sait, et y dit carrément, brutalement, cyniquement, tout ce qu'il pense. Aussi l'analyse de ces dix-huit mille vers, si l'on élague les digressions, peut-elle être fort courte, tout en restant fidèle.

ANALYSE

Tandis que l'Amant, désespéré, se lamente et se prépare à mourir, dame Raison, une seconde fois, descend de sa tour et lui offre en vain le salut ; après avoir subi cette mercuriale (qui comprend trois mille vers), puis écouté les cyniques conseils que lui donne Ami (qui en remplissent deux mille huit cents), il va trouver Richesse et lui demande le chemin de Trop-Donner qui, selon ce qu'Ami lui a enseigné, peut seul le conduire au but ; mais Richesse, qu'il a mal servie, le congédie dédaigneusement. Alors reparaît le dieu d'Amour, qui, après lui avoir reproché ses doutes et son entretien avec Raison, l'interroge sur sa conduite

et lui fait réciter ses commandements ; satisfait de cet examen, le dieu lui promet ses bons offices et convoque son « ost » pour mettre le siège devant la forteresse où gémit Bel-Accueil. Tous ses barons se rendent à son appel et nous revoyons Oiseuse la jardinière, Franchise, Pitié, Hardement, Honneur, bref, tous les habitués du jardin de Délit, avec quelques autres. Seule Richesse refuse ses services au dieu d'Amour, qui jure de s'en venger en ruinant tous les riches qui lui tomberont sous la main. Pendant que les « barons » dressent un plan de campagne et se partagent les rôles, Amour avise parmi eux deux personnages louches, qu'il ne connaît pas, Faux-Semblant, fils de Barat (Ruse) et d'Hypocrisie, et Contrainte-Abstinence, son « amie ». Malgré sa défiance, il accepte leurs services, après avoir entendu la confession complète de Faux-Semblant, qu'il nomme roi des ribauds. Celui-ci, et Contrainte-Abstinence, déguisés, l'un en moine, l'autre en béguine, s'introduisent auprès de Male-Bouche, entrent en propos, et, tandis qu'il s'agenouille pour se confesser, Faux-Semblant lui tranche la gorge d'un rasoir affilé. Courtoisie et Largesse, qui ont pénétré derrière lui dans le château, obtiennent de la vieille, par des flatteries et des promesses, qu'elle présente à Bel-Accueil un chapelet de fleurs, présent de l'Amant, qui se précipite sur ses pas et tente, pour la seconde fois, de cueillir la rose. Mais il est rossé d'importance par Danger, Honte et Peur, qui remettent sous clef Bel-Accueil. Le reste de l'ost accourt à la rescousse ; conformément au plan d'attaque, Franchise et Pitié assaillent Danger, Délit (Plaisir) et Bien-Céler se chargent de Honte, Hardement et Sûreté de Peur. Un terrible corps à corps s'engage, dont l'issue reste incertaine. Le



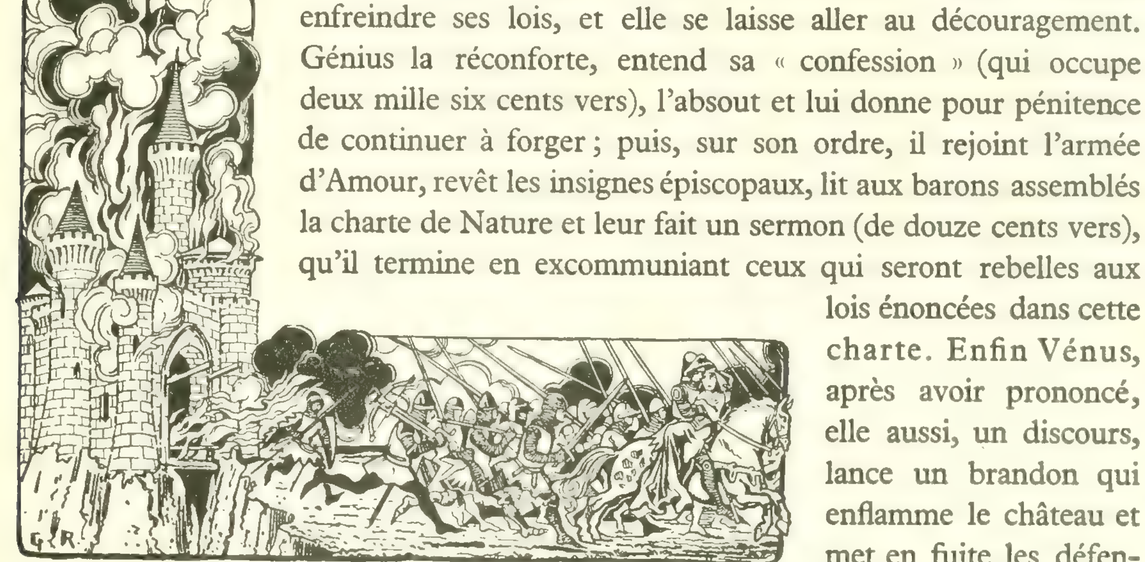
RICHESSE CONGÉDIE L'AMANT.



COURTOISIE ET LARGESSE.

dieu est réduit à demander une trêve, dont il profite pour implorer le secours de Vénus (laquelle préside à l'amour sensuel) ; la déesse suit les messagers qui lui avaient été dépêchés et jure de faire triompher son fils.

Ici le poète nous transporte brusquement dans la forge de Nature, occupée à perpétuer les espèces, que Mort s'acharne à détruire : à ses pieds se tient Art, épiant en vain ses procédés ; à côté d'elle son chapelain, Génius, qui, au lieu de messe, lui représente sans cesse l'image des objets à reproduire. Tout en travaillant, elle se plaint de l'homme, qui, seul parmi tous les êtres, s'obstine à enfreindre ses lois, et elle se laisse aller au découragement. Génius la réconforte, entend sa « confession » (qui occupe deux mille six cents vers), l'absout et lui donne pour pénitence de continuer à forger ; puis, sur son ordre, il rejoint l'armée d'Amour, revêt les insignes épiscopaux, lit aux barons assemblés la charte de Nature et leur fait un sermon (de douze cents vers), qu'il termine en excommuniant ceux qui seront rebelles aux lois énoncées dans cette charte. Enfin Vénus, après avoir prononcé, elle aussi, un discours, lance un brandon qui enflamme le château et met en fuite les défenseurs. L'Amant, sous la conduite de Courtoisie, pénètre jusqu'à Bel-Accueil, qui lui octroie la rose. L'auteur prend congé de ses lecteurs en protestant qu'il n'y a, dans tout ce qu'il a dit, que « fine et pure vérité ».



LE FEU AU CHATEAU.

MATIÈRE ET SOURCES Des dix-huit mille vers environ qu'a écrits Jean de Meung, le quart à peine est consacré au développement de cette intrigue ; le reste est occupé par de copieux discours, dont la matière et les sources sont des plus variées. Raison disserte sur l'amour, l'amitié, la jeunesse et la vieillesse, la richesse et la pauvreté, l'instabilité de la fortune ; Ami, sur la façon de se faire aimer des femmes et de conserver leur amour, les misères inhérentes à l'état de mariage, l'origine de la propriété, le pouvoir politique, le fondement de la royauté ; Génius sur l'alchimie, dont il reconnaît la puissance, en la ramenant à ses justes limites ; Nature combat la croyance à la fatalité, à l'influence déterminante des

astres, concilie la liberté de l'homme et la prescience divine, fait un cours complet d'astronomie, s'étend longuement sur les miroirs grossissants, les illusions d'optique, les rêves, les extases ; elle scrute, à son tour, les fondements du pouvoir royal et de la noblesse. A ces dissertations s'entremêlent des satires, des récits historiques ou mythologiques, dont quelques-uns (la description de l'âge d'or, l'histoire de Pygmalion) sont de petits poèmes épisodiques, qui pourraient être détachés de l'ensemble. Presque toutes ces dissertations, dont plusieurs ont été ajoutées ou allongées après coup (ce qui prouve que le public y prenait plaisir), sont traduites, abrégées ou paraphrasées d'auteurs anciens ou modernes : de diligentes recherches ont permis de retrouver la source de douze mille vers environ, c'est-à-dire des deux tiers de l'ensemble. Parfois Jean de Meung dissimule ses emprunts, mais plus souvent il s'en fait gloire, citant ses auteurs et, parmi eux, quelques-uns même qu'il connaît fort imparfaitement et de seconde main. Ses sources, avouées ou non, sont, pour la morale, Cicéron, Horace, Boèce ; pour les jugements sur les femmes, Théophraste (par l'intermédiaire de Jean de Salisbury), Ovide, Juvénal, la lettre de Valérius à Rufin ; pour la métaphysique, le *Timée* de Platon (d'après une traduction latine), Cicéron, Boèce ; pour l'histoire, Tite-Live et Suétone ; pour la mythologie, Virgile, Ovide, des mythographes de la basse époque ; pour l'astronomie et la météorologie, Ptolémée et Macrobe ; pour la physique et l'alchimie, Roger Bacon, les Arabes Geber et Abou-Maschar. Il utilise à peine Aristote et l'Écriture sainte, et pas du tout les Pères de l'Église. Parmi les modernes il emprunte à Alain de Lille des allégories, des définitions, des ornements de style ; à Guillaume de Saint-Amour des arguments contre les moines. A la littérature en langue vulgaire il ne doit pour ainsi dire rien. Sa culture est donc surtout latine et païenne. Il n'admire pas seulement les anciens, il voit en eux les maîtres de la sagesse : il a foi dans ces sentences qui « gisent » en leurs livres :

Dont grans biens as genz lais feroit
Qui bien les leur translateroit.

Il a joint, comme on le voit, l'exemple au conseil, et inauguré, dans son roman, cette tâche de traducteur qui devait remplir sa vie. Il a vraiment été, trois quarts de siècle avant Pétrarque et Boccace, le premier des humanistes, avec le pédantisme, l'exubérance, le défaut total de mesure et de méthode qui étaient propres à son époque.

De ce fatras qui, au premier abord, nous déconcerte, émergent des tendances, des opinions qui sont communes à Jean de Meung et à la classe à laquelle il appartient ; et aussi une philosophie qui le distingue de la plupart de ses contemporains.

OPINIONS DE JEAN DE MEUNG SUR LA ROYAUTÉ Ses opinions et ses tendances sont nettement celles de la bourgeoisie de la fin du treizième siècle. Enrichie, affinée, fière de son influence grandissante et avide de l'accroître, la bourgeoisie d'alors est volontiers frondeuse, hostile au pouvoir et à ses représentants, défiante des nouveautés dont elle n'a pas pris l'initiative. Jean de Meung ne croit pas au droit divin des monarchies, instituées pour perpétuer la domination des forts et l'oppression des faibles ; quand l'âge d'or, où tout était commun à tous, eut disparu, et que les vices eurent envahi le monde, les hommes les plus vigoureux se partagèrent le sol et ses richesses, qu'ils durent bientôt défendre contre ceux qu'ils avaient dépouillés ; ils s'assemblèrent alors et

Un grant vilain entre eux eslurent,
Le plus ossu de quant qu'il furent,
Le plus corsu et le greignor,
Si le firent prince et seignor :
Cil jura qu'a droit les tendroit,
Et que lor loges (*a*) desfendroit.

Mais ce protecteur lui-même eut besoin d'être protégé contre la violence, d'avoir des gardes et de quoi les payer :

Lors restut (*b*) le pueple assembler
Et chascun endroit soi taillier (*c*)
Por serjans au prince baillier ;
Communément lors se taillièrent,
Et tous et toutes li baillièrent,
Et donerent grans tenemens (*d*).

Le roi n'est donc que le fondé de pouvoir de la communauté : que l'appui de son peuple vienne à lui manquer, sa puissance s'écroulera.

SUR LA NOBLESSE La noblesse de race est aussi une chimère : les « gentilshommes » ne sont pas plus nobles que ceux qui vivent de leur travail :

... Nus n'est gentis
S'il n'est as vertus ententis (*e*)
Ne n'est vilains, fors par ses vices...
Noblece vient de bon corage (*f*) ;
Car gentillece de lignage
N'est pas gentillece qui vaille,
Por quoi (*g*) bonté de cuer i faille.

La vraie noblesse, c'est la science ; le vrai noble, c'est donc le clerc ; il apprend dans les livres ce qu'est le bien et le mal ; l'histoire lui fournit les exemples qui l'inclinent vers l'un, le détournent de l'autre :

Par quoi tuit clerc, disciple ou mestre
Sont gentil ou le doivent estre.

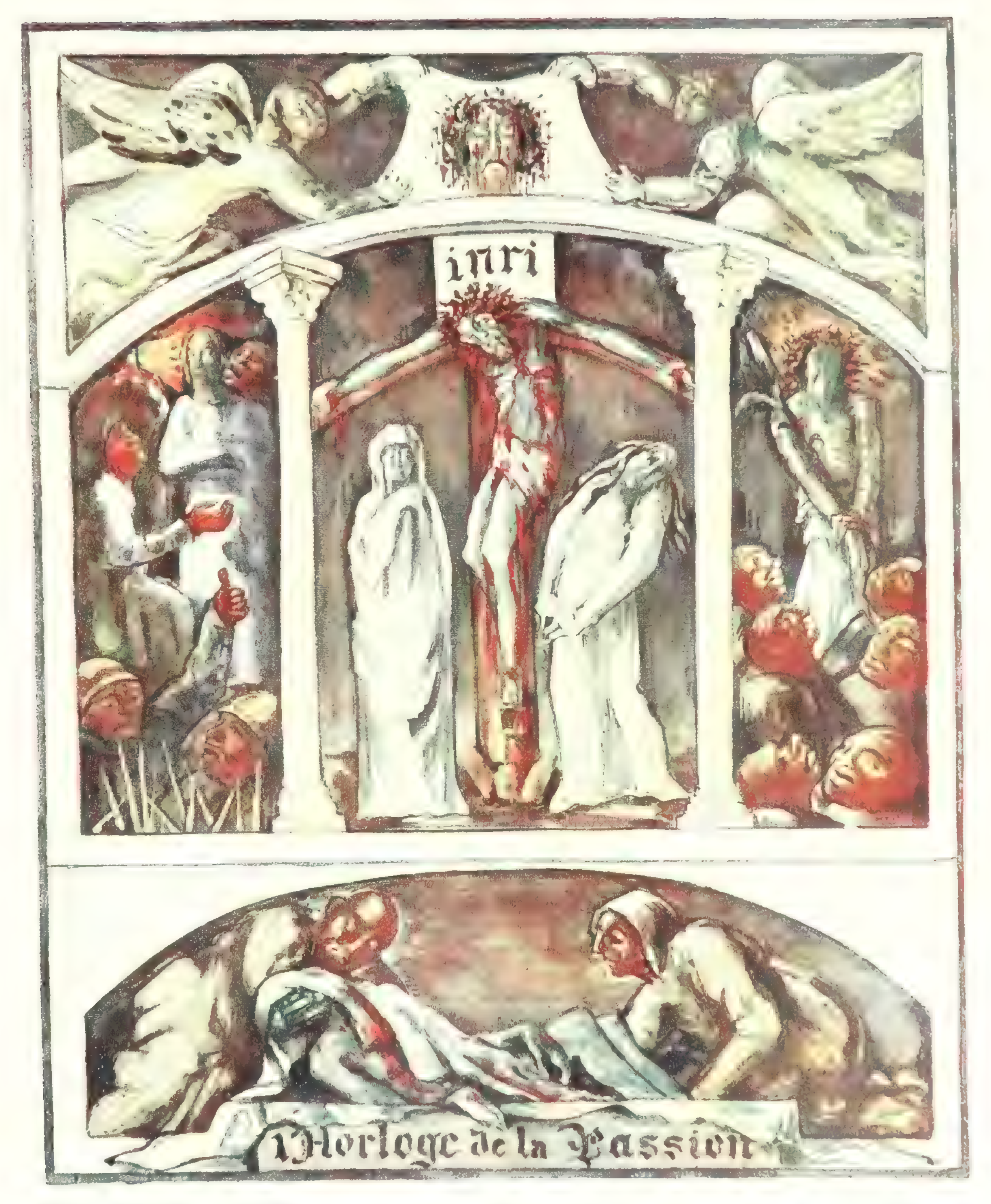
(*a*) Huttes. — (*b*) Il fallut de nouveau. — (*c*) Et que chacun se soumît à un impôt. — (*d*) Possessions, domaines. — (*e*) Adonné. — (*f*) Noblesse de sentiments. — (*g*) Dans le cas où.

SUR LES FEMMES Autre chimère, non moins funeste : la supériorité de la femme sur l'homme ; parfaitement ridicules, ces billevesées dont les poètes nous rebattent les oreilles, qui propagent par le monde d'hypocrites et dangereuses conventions, dont la vie fait justice. L'amant s'humilie aux pieds de sa « dame » et sollicite l'honneur de la servir ; l'épouse-t-il, cet esclave devient un tyran, sa victime regimbe et se venge comme elle peut. En réalité, amour et « seigneurie » sont choses contradictoires ; il ne doit y avoir, dans le mariage, ni seigneur ni dame, mais deux loyaux « compagnons », associés par la loi.



Jean de Meung n'est pas toujours aussi libéral ni aussi sensé ; il donne volontiers carrière à ses préjugés et dresse contre la femme un terrible réquisitoire, où l'on retrouve l'écho des diatribes familières à la littérature ecclésiastique : la femme est un être faible, changeant, bavard, opiniâtre, astucieux, dépravé, d'un gouvernement difficile ; elle nous est nécessaire pour tenir notre ménage et nous donner des enfants, mais le « prudhomme » soucieux de sa tranquillité doit se défier de la sienne et ne pas trop lui lâcher la bride ; qu'il l'habille, la chausse, lui laisse le soin des menus achats, mais qu'il se garde bien de lui confier jamais un secret : Samson, entre autres, n'a pas eu à se féliciter de l'avoir fait.

SUR LES MOINES Dans la haine non moins farouche que Jean de Meung a vouée aux moines, nous découvrons à la fois les préjugés du bourgeois et les rancunes de l'écolier. Ces multitudes d'oisifs, sans devoirs, sans responsabilités, qui, sous les dehors de l'humilité, cachent une ambition sans bornes, et, pauvres de nom, édifient d'immenses fortunes collectives, constituent, aux yeux de cet homme rangé, soucieux du bon ordre, un péril social ; suppôt de l'Univer-



L'HORLOGE DE LA PASSION — RENÉ PIOT

sité, il en veut aux moines d'avoir usurpé des chaires, d'avoir obtenu de la complaisance du roi l'exil de maître Guillaume de Saint-Amour, et il tremble, en toute sincérité, pour l'Église : qu'elle se garde de ces loups déguisés en agneaux :

S'il a gaires de teus loviaus (*a*)
Entre les apostres noviaus,
Eglise, tu es mal baillie !

SA PHILOSOPHIE S'il combat les ordres mendiants, c'est aussi au nom d'une philosophie très simple, dont il emprunte la formule aux anciens : suivre la nature, telle est sa devise, comme elle est celle des Épicuriens et des Stoïciens. Or la nature ordonne à l'homme de travailler, selon ses forces, au bien de ses semblables et de perpétuer l'espèce ; les vœux d'obéissance et de chasteté sont donc contraires à la nature et, partant, condamnables. Ce principe, s'il en tirait toutes les conséquences, le mettrait hors du christianisme ; mais il ne s'en est pas aperçu et il fait, en terminant, à sa façon, profession d'orthodoxie : dans ce paradis, mi-païen, mi-chrétien, dont l'incohérente et laborieuse description clôt le sermon de Génius, figure le divin Pasteur.

Le fils de la Vierge brebis
O toute (*b*) sa blanche toison,

et les agneaux qu'il paît sous des ombrages élyséens s'abreuvent à une fontaine à trois canaux, où il est difficile de ne pas voir le symbole de la Trinité.

Ne nous hâtons donc pas de faire de Jean de Meung le « Voltaire du treizième siècle », le « devancier des érudits païens et matérialistes du dix-huitième, des d'Holbach et des La Mettrie » (1), ni même un ancêtre de Rabelais. Il y a entre eux et lui cette différence que la critique de Jean de Meung n'a rien de subversif : s'il voit, dans le détail, beaucoup d'abus à réformer, il ne s'attaque, dans l'édifice social et religieux, à aucune partie essentielle.

Aussi toutes ces hardiesses n'ont-elles été aperçues que par une lointaine postérité ; elles n'avaient frappé aucune des âmes pieuses qui, au quinzième siècle, menèrent contre l'œuvre de Jean de Meung une si rude guerre : ce n'est pas son paganisme que lui reprocheront Christine de Pisan et Gerson, mais son injuste mépris des femmes, le cynisme de ses propos et un scandaleux « mélange de choses saintes et d'ordure ».

(*a*) Louveteaux. — (*b*) Avec.
(1) J.-J. AMPÈRE, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1843.

SON TALENT

De tout temps, les adversaires les plus déterminés de ses doctrines ont rendu justice à son talent ; déjà Gerson le proclamait sans égal dans le maniement de la langue et le très classique Bouhours (car le *Roman de la Rose* était encore lu au dix-septième siècle, dans le rajeunissement de Marot) n'hésitait pas à voir en lui « le père et l'inventeur de l'éloquence française ».

Cette estime n'a rien d'exagéré. Sans doute son style est parfois diffus et les redites y abondent (il le sentait et parfois se rappelait lui-même à l'ordre : « Bon fait prolixité fouïr ») ; il est prosaïque aussi et sent l'école. Mais ce sont là défauts d'un auteur plein de son sujet et qui aime mieux convaincre qu'éblouir. Dans la discussion ou les exposés de doctrines, il se contente d'être ferme, vigoureux, précis et fait fi de ces artifices dont son époque raffolait. Mais il sait être à l'occasion gracieux, pittoresque et nuancé : il a des descriptions, des récits (dans les épisodes mythologiques, par exemple) pleins de variété et de charme. Il lui arrive enfin, quand la passion l'échauffe, — et elle l'échauffe souvent, — d'atteindre à la sobre et rude éloquence du drame. Il y a, dans la confession de Faux-Semblant, des traits qu'eût enviés l'auteur du *Tartuffe :*

Trop sai bien mes habiz changier,
Prendre l'un, et l'autre estrangier (*a*).
Or sui chevaliers, or sui moines,
Or sui prelas, or sui chanoines,
Or sui clers, autre ore sui prestres,
Or sui desciples, or sui mestres,
Or chastelains, or forestiers...
Or sui Robers, or sui Robins,
Or cordeliers, or jacobins.

C'est cette robe-là qu'il revêt de préférence :

— Tu sembles être uns sains hermites.
— C'est voirs (*b*), mès ge sui ypocrites.
— Tu vas preechant astenance.
— Voire, voir, mès j'emple ma pance
De bons morciaus et de bons vins,
Tiex comme il affiert (*c*) à devins.
— Tu vas preechant povreté.
— Voir, mès riche sui à planté,
Et, combien que povre me faingne,
Nul povre ge ne contredaingne...

— Dont ne criens tu pas Dieu?
— Non certes,
Qu'envis (*d*) puet a grant chose ataindre
En ce siecle, qui Dieu vuet craindre.

La peinture que fait le jaloux de ses tortures et de l'enfer qu'est la vie du mal marié est, dans un autre genre, un chef-d'œuvre, digne, par le jaillissement de verve comique et l'âpreté de l'invective, de l'auteur des *Quinze Joies de Mariage*, qui connaissait le morceau et l'a largement mis à profit.

(*a*) Mettre de côté. — (*b*) Vrai. — (*c*) Convient. — (*d*) Difficilement

IX

LA POÉSIE DE CIRCONSTANCE. RUTEBEUF Rutebeuf est, avec Jean de Meung, le plus grand poète du treizième siècle ; il a moins d'idées, et moins hardies, mais son style est plus vif, plus concis, plus personnel ; il a de plus une physionomie, et c'est le premier de nos écrivains dont on puisse en dire autant ; physionomie attachante et énigmatique, qui lui a valu depuis longtemps une place d'honneur dans toutes nos histoires littéraires, même celles où le moyen âge est le plus sacrifié.

C'était un simple jongleur, vivant de ce métier d'amuseur public :

> En lieu d'ovrer, a ce (à rimer) m'atire (*a*)
> Car autre ovraigne (*b*) ne sai faire...
> Tos jors ai engraissié ma pance
> D'autrui chatel (*c*), d'autrui substance...
> ... J'ai chanté
> Sor les uns por aus autres plaire.

Ce métier, il l'exerça pendant vingt-cinq ans au moins (de 1260 à 1285), cultivant, sauf l'épopée et le roman, tous les genres alors en vogue. Son œuvre, qui nous offre en raccourci un tableau de la poésie française à son époque, comprend des allégories morales et pieuses, des vies de saints, un miracle dramatique, des monologues ou parades de foire, des fabliaux, des satires générales, mais surtout — et ceci est tout à fait nouveau — des pièces qui ne se peuvent comparer qu'aux sirventés de quelques troubadours, et qui sont vraiment de la littérature d'actualité et de combat ; Rutebeuf y traite de la façon la plus précise les questions politiques qui divisaient ses contemporains ; distribuant hardiment le blâme et l'éloge, il vise manifestement à influer sur l'opinion et par conséquent sur la direction des affaires.



UN JONGLEUR (D'après un manuscrit du XIVe siècle. Bibliothèque nationale).

(*a*) Je m'applique. — (*b*) Travail. — (*c*) Fortune.

LA CROISADE La question de la croisade, alors brûlante, a passionné Rutebeuf : selon lui la France ne peut se désintéresser de son œuvre séculaire, de sa mission providentielle ; elle doit reconquérir le saint sépulcre et affermir son pouvoir en Orient. Laissera-t-on sans secours ces preux qui défendent pied à pied des conquêtes qui nous ont coûté si cher ; sans vengeance ceux qui, comme Geoffroi de Sergines et Eude de Nevers, y ont laissé leur vie ? Constantinople est perdue, la Grèce menacée : qui pourrait fermer les yeux à l'imminence du péril ?

Nos en sons bien entré en voie,
N'i a si fol qui ne le voie,
Quant Constantinoble est perdue,
Et la Moree se ravoie
A recevoir tele escorfroie (*a*)
Dont sainte Église est esperdue :
Qu'el cors a petit d'atendue (*b*)
Quant il a la teste fendue !

Quand Charles d'Anjou, sous prétexte de croisade, entreprend de conquérir la Pouille et la Sicile, quand Louis IX fait voile vers Tunis, il somme tous les vaillants, au nom de leur salut éternel, de les suivre :

Diex done paradis a toz ses bienvoillanz (*c*) :
Qui aidier ne li vuet bien doit estre dolanz.
Trop a contre le roi d'Yaumonz et d'Agoulanz (*d*).
Il a non li rois Charles ; or li faut des Rollanz.

Dans le célèbre débat entre le croisé et le « descroisé », c'est la foi chrétienne, le sentiment de l'honneur et du devoir qu'il met aux prises avec l'égoïsme et la lâcheté et qu'il fait triompher : le « descroisé », en fin de compte, bat sa coulpe et reconnaît sa folie.

LES CLERCS ET PRÉLATS Contre les adversaires de la croisade ou ceux qui s'en désintéressent, il n'a pas assez d'invectives. Que dire des clercs et des prélats qui, détournant l'argent destiné aux soldats du Christ, laissant Dieu pauvre et nu, se bâtissent des palais où ils mènent une vie de scandale ?

Ahi, prelat de sainte Yglise
Qui por garder les cors de bise
Ne volez aler aus matines,
Mes sires Giefrois de Sargines
Vos demande (*e*) dela la mer ;
Mes je di : cil fet a blasmer
Qui nule rien plus vos demande
Fors bons vins et bone viande
Et que li poivres soit bien forz !
C'est vostre guerre et vostre esforz,
C'est vostre Dieus, c'est vostre biens...
Ahi, grant clerc, grant provandier (*f*)
Qui tant estes grant viandier,
Qui fetes Dieu de vostre pance,
Dites moi par quel acointance
Vos partirez (*g*) au Dieu roiaume...

(*a*) Coup violent. — (*b*) Il y a pour le corps peu d'espoir. — (*c*) A ceux qui l'aiment. — (*d*) Noms de rois sarrasins dans la chanson de geste d'*Aspremont*. — (*e*) Vous appelle. — (*f*) Bénéficiaires de prébendes. — (*g*) Vous aurez part.

Il est bien imprudent, le roi qui, dédaignant les chevaliers, les admet dans ses conseils comme s'ils étaient des Naime de Bavière. Vienne quelque trouble, il fera beau voir toute l'autorité remise aux mains de la « gent béguine » !

LES MOINES Dans les pièces relatives à la querelle entre l'Université et les ordres, et dans bien d'autres, les moines sont traités plus durement encore que les clercs et les prélats : les portraits grotesques, les insinuations simplement malicieuses alternent avec les violentes objurgations ; les reproches de Rutebeuf se confondent avec ceux de Jean de Meung, et ses personnages du Pharisien et d'Hypocrisie paraissent une réplique de Faux-Semblant ; simulant la pauvreté, les Jacobins accumulent les richesses : voyez ces vastes « hôtels » où l'on pourrait donner des tournois ! S'insinuant dans les familles, où ils répandent la terreur, ils captent les héritages : tout argent leur est bon, même celui qu'ils devraient laver avant de le toucher ; celui-là est prud'homme qui leur ouvre sa bourse, fût-il hérétique et « bougre » fieffé ; les vrais hérétiques, ce sont ceux qui leur tournent le dos :



PORTRAITS SATIRIQUES DE JACOBINS (D'après un manuscrit du XIII[e] siècle).

Qui ces deus (*a*) n'obeit
Et qui ne lor gehist (*b*)
Quanques il onques fist,
Tels bougres ne nasquit.

Jamais l'ironie n'a été poussée plus loin et plus savamment maniée que dans la *Bataille des Vices et des Vertus*, où il reprend à sa façon un vieux thème très rebattu : décidément Orgueil est vaincu ; Humilité, jadis si chétive, a bien grandi, car les frères dont elle est l'enseigne sont maintenant les maîtres des princes et des rois. N'est-il pas juste qu'une si haute dame ait grandes maisons et vastes salles et que la science des choses divines soit logée dans des palais ? S'il plaît au roi de combler les ordres de biens, les ordres auraient grand tort de refuser ; le sage sait que la prospérité n'a qu'un temps, et songe à l'avenir :

Le bien praingne l'en quant l'en puet,
Qu'on ne le prent pas quant l'en vuet.

(*a*) Les Papelarts et les Béguins.
(*b*) Avoue, confesse.

UN APPEL AU ROI Dans le *Dit de Maître Guillaume de Saint-Amour*, c'est sur un ton plus grave qu'il parle du roi et qu'il l'interpelle ; le pape, lui dit-il, en cassant l'arrêt d'une cour arbitrale régulièrement constituée, en exilant de Paris un maître respectueux des lois, a commis un criant abus de pouvoir : si le pontife romain peut prononcer en France la peine de l'exil, le roi n'a plus chez lui aucun droit. Un jurisconsulte gallican ne parlerait pas mieux. Et si le roi veut prendre sur lui la responsabilité de cet arrêt, qu'il interroge sa conscience, et se souvienne du sang d'Abel demandant justice. La fin de la pièce est d'une singulière solennité :

Quant Diex (*a*) se monstrera cloez,
Que c'ert (*b*) au jor du grant juïse
Por lui (*c*) demandera justise;
Et vos, sor ce que je raconte,
Si en aurez paor et honte.
Endroit de moi vos puis je dire
Je ne redot pas le martire
Ne la mort, d'ou qu'ele me viengne,
S'ele me vient por tel besoingne.

LA BOHÈME AU TREIZIÈME SIÈCLE Que de telles idées aient pu être exprimées, et sur un pareil ton, par un simple jongleur, gagnant son pain au jour le jour sur les places publiques, voilà qui est fort surprenant. Ce qui ne l'est pas moins, à un autre point de vue, c'est la complaisance avec laquelle Rutebeuf nous parle de lui-même, étale devant nous ses misères et ses tares, en plaisantant lui-même de sa détresse : « C'est une première édition de Villon, » a dit de lui E. Faguet, répétant ce qu'avaient dit, en d'autres termes, Lintilhac, Lenient, Aubertin, Gerusez et Villemain. Qui ne la connaît, cette émouvante peinture du misérable intérieur où il n'ose rentrer les mains vides ?

Ne me blasmez se ne me haste
D'aler arriere,
Que ja n'i aurai bele chiere :
L'on n'a pas ma venue chiere
Se je n'aporte...

L'âtre sans bûche, la huche « sans pain ne paste », la femme en couches, la nourrice réclamant ses gages et menaçant de renvoyer le nouveau-né « braire en l'estre », les amis d'antan brusquement évanouis :

Que sont mi ami devenu
Que j'avoie si près tenu
Et tant amé ?
Je cuit qu'il sont trop cler semé,
Si sont failli (*d*)...
Je cuit li venz les m'a osté.
L'amors est morte :
Ce sont ami que venz emporte
Et il ventoit devant ma porte...

(*a*) Jésus-Christ. — (*b*) Ce sera. — (*c*) Pour maître Guillaume, il... — (*d*) Ils ont disparu

Et cette navrante confession sur un sot mariage, avec une femme pauvre, vieille, « entreprise », « que nus fors moi n'aime ne prise », et cette vivante peinture de la vie du joueur :

Li envial que j'envioie (*a*)
M'ont avoié (*b*) quanques j'avoie
Et forsvoié...
Li dé que li detier ont fet
M'ont de ma robe tot desfet,
Li dé m'ocient ;
Li dé m'aguetent et espient
Li dé m'assaillent et desfient...
Li traïtor de pute estrace
M'ont mis sanz robe...

Mais bah ! Reviennent les beaux jours et toutes ces misères seront oubliées Vivent les dés, le bon vin et foin des économies !

Je ne di pas que jes despris (*c*),
Ainz di qu'autres conseus (*d*) est pris
De cel argent,
Ne s'en vont pas longues charjant (*e*),
Ainz entendent a autre afere :
Au tavernier font du vin trere ;...
Ne boivent pas, chascuns le cole ;
Tant en entonent par la gole,
Ne lor sovient
Se robe achater lor covient :
Riche sont...

Rutebeuf est-il un Villon? Dans ces beaux vers, si vifs et si pleins, on a salué la première apparition de la poésie personnelle. N'est-ce point ainsi qu'ont parlé, non seulement Villon, mais Régnier et Musset ?... Je crois, pour ma part, que c'est se faire illusion ; ce qui me frappe dans cette description de la vie de bohème, c'est son caractère conventionnel : elle ressemble, avec plus de gaieté et d'esprit, à mainte autre de la même époque. Tout jongleur était par définition joueur et pilier de taverne ; il s'en vantait volontiers, sachant bien que le public, loin de se scandaliser, s'égaierait au récit de ses infortunes et que la bonne humeur stimulerait la générosité. Dans ces sortes de jeu il est bien difficile de savoir où finit le boniment de l'histrion, où commence la confession de l'homme. Les plaisanteries même sur les misères domestiques ne sont qu'un nécessaire complément du tableau : Colin Muset et Adam de la Halle nous ont fait des confidences analogues, dont un biographe scrupuleux a bien de la peine à faire état, se souvenant de la définition du jongleur donnée par Brunet Latin, qui vécut à Paris précisément à cette époque et put connaître Rutebeuf lui-même : « Jugleor est cil qui converse entre la gent, a ris et a gas, et moque soi et sa femme et ses enfans et tous autres. »

(*a*) Les mises que je faisais (en enchérissant sur celles des autres). — (*b*) Fait perdre. — (*c*) Méprise. (*d*) Résolution. — (*e*) Les joueurs n'en sont pas longtemps encombrés.

LA POLITIQUE DE RUTEBEUF

Il est, je l'ai dit, bien plus surprenant encore qu'un jongleur ait pu avoir sur les plus graves questions du jour des idées si personnelles ; mais il resterait à prouver que Rutebeuf a exprimé des idées personnelles et non celles de ses protecteurs. Or il en avait, et des plus haut placés : il appelle son « seigneur » Alfonse de Poitiers, qui, nous dit-il, « l'aidoit mout volontiers ». Il paraît avoir connu personnellement aussi Charles d'Anjou, et tous ces



LA TAVERNE.

grands dont il a déploré la mort, Thibaut V de Navarre, Eude de Nevers, Anceau de l'Ile-Adam ; il ne craint pas d'adresser au roi lui-même une requête en termes d'une singulière familiarité :

> Sire, je vos fas a savoir
> Je n'ai de quoi du pain avoir.

Il semble donc extrêmement probable que dans ses véhémentes exhortations à la croisade il n'a fait que traduire les sentiments du dévot Alfonse de Poitiers, de l'ambitieux Charles d'Anjou, du roi lui-même, et d'un groupe de seigneurs qui,

pour des raisons diverses, étaient d'ardents zélateurs des expéditions d'outre-mer. Le fait que ceux-ci l'ont choisi pour interprète prouve simplement que ses vers trouvaient dans le public un retentissant écho.

Je ne doute pas que ses pièces sur l'Université et les ordres aient été pareillement inspirées ; la sympathie avec laquelle il parle des écoliers de Paris invite à croire qu'il avait été des leurs, et sa connaissance du latin confirme cette hypothèse (1) ; il avait dû conserver, parmi ses maîtres, des amis et des protecteurs, dont il est tout naturel qu'il ait embrassé la cause, mais qu'il ne pouvait désigner clairement sans risquer de les compromettre : ses satires contre les moines en effet faisaient sans doute partie de ces *cantilenæ indecentes in vulgari sermone* qu'une bulle d'Alexandre IV condamnait au même bûcher que le libelle de Guillaume de Saint-Amour, et il eût eu, à y être nommé, plus de péril que de gloire.

LE STYLE DE RUTEBEUF Du style de Rutebeuf on a pu se faire une idée par les fragments que j'ai cités plus haut : il abonde en allitérations, calembours, rimes équivoques et autres puérilités où se complaisait alors la virtuosité du jongleur ; quand Rutebeuf, entraîné par la passion, renonce à ces niaiseries, il a de la fougue, de la flamme, une simplicité forte qui nous touche : nul n'a développé avec plus de largeur et d'éclat les lieux communs sur lesquels vivaient, depuis un siècle et demi, les prêcheurs de croisade, en latin et en français. Il a surtout le sens du pittoresque ; il sait dessiner, en traits brefs, une vivante silhouette : le *Dit des Ordres*, celui *des Béguines*, maintes fois cité, offrent à cet égard des modèles ; le douzain *sur les ribauts de Grève* vaut une eau-forte de Callot et fait pressentir les meilleurs passages de Villon :

Ribaut, or estes vos a point (*a*) :
Li arbre despoillent lors branches,
Et vos n'avez de robe point,
Si en aurez froit a vos hanches ;
Quel vos fussent (*b*) or li porpoint
Et li sorcot forré a manches !

Vos alez en esté si joint (*c*),
Et en yver alez si cranche (*d*),
Vostre soler n'ont mestier d'oint (*e*),
Vos fetes de vos talons planches.
Les noires mouches vos ont point,
Or vos repoinderont les blanches (*f*).

(1) Sa *Vie de sainte Élisabeth* est traduite du latin, de même que le *Dit d'Aristote* ; les allusions à l'Écriture sont chez lui très fréquentes.

(*a*) Vous voilà bien en point. — (*b*) Quels services vous rendraient. — (*c*) Allègres. — (*d*) Recroquevillés. — (*e*) Graisse. — (*f*) C'est-à-dire les flocons de neige.

X

LA SATIRE SOUS LES DERNIERS CAPÉTIENS ET LES PREMIERS VALOIS

Jean de Meung et Rutebeuf étaient l'un et l'autre clients de grands personnages et le second ne fit, dans la plus grande partie de son œuvre, que traduire la pensée de ses protecteurs ; leurs apparentes hardiesses étaient donc, au fond, peu dangereuses. Les auteurs de *Renart le Nouvel*, de *Renart le Contrefait*, de *Fauvel* étaient, au contraire, de petits bourgeois exprimant, à leurs risques et périls, leurs propres sentiments et ceux de leur caste ; l'âpreté dont ils usent dans la satire politique et religieuse est donc autrement remarquable et significative. Elle prouve que le peuple n'était plus alors ce qu'il avait été jusque-là, un troupeau docile et confiant en ses maîtres, quels qu'ils fussent. Dans la bourgeoisie du moins, je viens de le dire, l'esprit critique s'éveillait de toutes parts ; on commençait à s'interroger sur la cause des misères et des abus, sur la valeur des institutions et celle des hommes qui en étaient les gardiens. La royauté ne jouissait plus du prestige dont l'avait entourée la prudente sagesse d'un Philippe-Auguste, la sainteté d'un Louis IX. Les embarras financiers, les révolutions de palais alarmaient l'opinion, d'autant plus soupçonneuse qu'elle était



LES CLIENTS DES GRANDS PERSONNAGES.

plus mal renseignée. C'était une croyance généralement répandue que les conseillers de basse extraction, les « serfs », les « vilains » dont s'entourèrent Philippe le Bel et ses successeurs ne méritaient pas la confiance dont ils jouissaient, qu'ils trompaient le roi, s'engraissaient aux dépens du royaume :

Et le roi a le nom de prendre,
Les receveors ont l'avoir (*a*)
Le conseil le roi prent et part
Et le roy a la mendre part...
Trahis estes, chacun le pense,
Par vos chevaliers de cuisine,
Qui sont delez vous au coucher ..
De vessie vous font lanterne
Ceus qui a droite et a senestre
Sont entor vous ; et l'erbe pestre,
Sire, vous font, et de crois pile.

Ainsi parle, s'adressant à Philippe le Bel, le chroniqueur Geoffroi de Paris, interprète de la bourgeoisie parisienne.

SCANDALES PUBLICS A LA COUR ET DANS L'ÉGLISE Ne semblaient-elles pas donner raison aux plus pessimistes, ces sombres tragédies qui, à chaque changement de règne, et parfois plus souvent, conduisaient au gibet des hommes tout-puissants la veille, ces Fouquet du quatorzième siècle, Pierre de la Brosse en 1278, Enguerrand de Marigny en 1315, Géraut Guette en 1322, Pierre Remi en 1328 ? La « roue de Fortune », qui n'élève les favoris de la déesse que pour les précipiter de plus haut, paraissait l'emblème de la justice divine, vengeresse tardive des faibles et des opprimés (1). Des scandales d'une autre sorte atteignaient le prestige même de la majesté royale : en 1314 les trois brus du roi avaient été incarcérées sous l'inculpation d'adultère ; deux, disait-on, avaient avoué, et leurs complices, ou prétendus tels, avaient expiré dans d'affreux tourments. Les morts inopinées qui avaient ravagé la famille royale, éteint la branche aînée, étaient attribuées au poison : partout il n'était bruit que d'envoûtements, maléfices, sortilèges ; les procès se multipliaient, éclaboussant princes et princesses du sang ; les plus hauts personnages en sortaient diminués, convaincus du moins d'étroites relations avec les plus louches aventuriers (2).

(*a*) C'est, en théorie, le roi qui touche ; mais en réalité ce sont les financiers

(1) La description de la « roue de Fortune » est un hors-d'œuvre qui se lit dans une foule de poèmes d'alors, le *Jeu de la Feuillée*, la *Complainte de Pierre de la Brosse*, le *Roman de la Rose*, *Fauvel*, etc.

(2) Sur les « causes célèbres » des premières années du quatorzième siècle, voir les pages vivantes et précises insérées par M. Ch.-V. LANGLOIS, dans l'*Histoire de France* de LAVISSE, t. III, 2[e] partie, p. 201 et suiv.

Les consciences étaient, d'autre part, troublées par le spectacle que donnait l'Église ; les prélats et hauts dignitaires, absorbés par la poursuite des biens temporels, négligeaient les devoirs de leur charge ; la papauté était avilie, asservie à la royauté ; les ordres, jadis les colonnes de l'Église, n'étaient plus que des oligarchies financières, même ceux-là qui jadis s'étaient intitulés « mendiants » ; avec l'assentiment du pape, le plus puissant, le plus riche d'entre eux venait de sombrer dans un procès, plus fécond en scandales que tous les autres.

De ces suspicions, de ces inquiétudes, de ce malaise profond des âmes, nous trouvons un écho dans une série de poèmes dont la forme surannée et la pédantesque lourdeur ne diminuent pas l'intérêt aux yeux de l'historien.



LES BRUS DU ROI.

LE « COURONNEMENT DE RENART » Le plus ancien de tous, le *Couronnement de Renart*, fut composé, ou du moins commencé, en Flandre ou en Hainaut, au lendemain de la mort du comte Guillaume, sujet, pour l'auteur qui était probablement attaché à sa cour, d'amers regrets et de cruelles appréhensions. L'esprit qui anime ce poème (en trois mille quatre cents vers) semble vraiment à cette époque (1251) un anachronisme : on y trouve déjà toutes les préoccupations et toutes les colères de la génération à venir ; peut-être, ébauché alors, fut-il remanié et terminé seulement plus tard.

Le fond et le cadre du récit sont empruntés aux vieux contes de Renart, qui n'avaient pas cessé d'être populaires, surtout dans ces provinces où ils étaient nés ; mais le protagoniste apparaît ici sous un aspect tout nouveau : Renart n'est plus l'astucieux animal, vivant impunément de rapine et narguant joyeusement ses ennemis ; il personnifie l'esprit d'hypocrisie et d'intrigue, uni à une ambition sans bornes qui n'aspire à rien moins qu'à régner sur l'univers. Ou plutôt ces deux personnages sont juxtaposés, non sans dommage pour l'unité d'action et d'impression. Il en sera de même dans les autres remaniements, également satiriques, de ces inoffensives « risées » : on dirait que les auteurs, tout en se proposant un but

plus élevé, n'ont pas eu le courage de renoncer à des épisodes comiques qui continuaient à faire la joie de leurs auditeurs (1). Mais la satire est bien leur objet essentiel, et cette satire est fort amère. Dans le *Couronnement*, Renart, après avoir feint de renoncer au monde en entrant à la fois dans les deux ordres des Jacobins et des Mineurs, circonvient les animaux les plus puissants, et, à la mort de Noble, est élu roi à sa place ; aussitôt il « remue » tout à la cour, sacrifie ceux qui, sottement, lui ont servi de marchepied, élève aux plus hautes charges les plus indignes, puis il entreprend un voyage autour du monde alors connu : à Jérusalem, à Paris, il est reçu en triomphe et chacun s'empresse d'arborer ses armes ; le pape le mande à Rome et déclare qu'il veut apprendre de lui l'art de gouverner et de mettre chacun en sa place :



LE COURONNEMENT DE RENART.

« D'un huis vos faites bien feniestre,
Et d'un viés pot un nuef chaudron,
De chauces ausi chaperon,
Et de moufles housiaus a chievre...
— Sire, dist Renars, ce dist on,
Voirs est d'un mouton fai ge un prestre.
Et un abé d'un cornabus (*a*),
D'un mais loudier (*b*) bien un renclus
Et un evesque d'un quinau (*c*), »

métamorphose facile, à condition qu'on ne ménage pas certain onguent à base d'argent.

Après avoir dévoilé aux cardinaux quelques-uns de ses « tours », Renart se rend en Angleterre, puis en Allemagne, où il n'obtient pas un moindre succès. Il réussit même à s'introduire en Hainaut, quoiqu'il ne soit guère aimé du marquis de Namur, digne successeur du preux comte Guillaume : c'est que — telle est la mélancolique conclusion du poème —

... Nus ne puet, ce poise mi,
Au jour d'ui venir a mestrie
Se il ne sait de renardie.

(1) Ces épisodes seront naturellement négligés dans les analyses qui vont suivre.
(*a*) Un lourdaud (probablement). — (*b*) D'un vil ribaud. — (*c*) Niais

« RENART LE NOUVEL » L'auteur de *Renart le Nouvel* était un bourgeois de Lille, nommé Jacquemart Gelée, qui termina en 1288 son poème, composé de deux livres (en deux mille six cents et cinq mille quatre cents vers), dont le second n'ajoute pas grand'chose au premier. Gelée, qui a certainement connu le *Couronnement*, traite au fond le même sujet ; mais ici c'est par la force unie à la ruse que Renart arrive à ses fins : il est en effet grand capitaine autant qu'adroit politique. Dans la lutte ouverte qu'il engage contre Noble, tout lui réussit : la paix que, deux fois (dans le second livre comme dans le premier), il impose à son suzerain, est pour lui un triomphe : il devient sénéchal du roi, et escompte sa succession. Puis, brusquement, Noble s'éclipse et le poème se termine par une apothéose du maudit : Fortune apparaît et lui offre la couronne, en lui assurant qu'elle a renoncé, en sa faveur, à faire tourner sa roue. Au sommet de cette roue, il s'assied, couronne en tête, ayant à ses côtés Orgueil, Guile (tromperie), Fauvain (1), Fausseté, et sous ses pieds, Loyauté, morte à tous jamais (2).



RENART SUR LA ROUE DE FORTUNE.

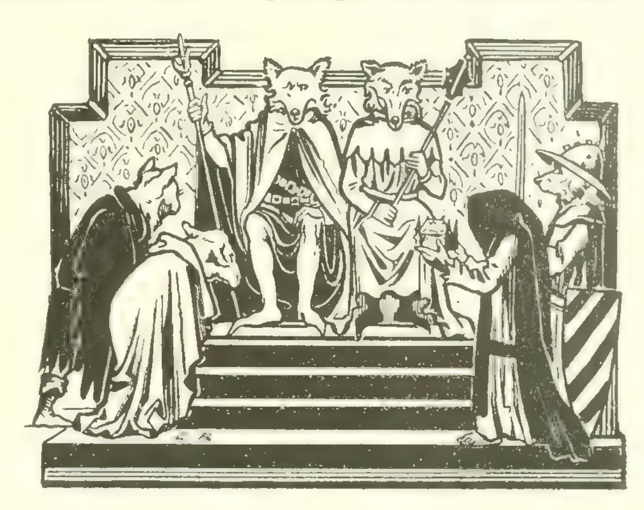
Ce poème n'a pas l'unité relative du *Couronnement :* il est encombré d'épisodes parasites et d'allégories laborieusement puériles, mais le sens général en est plus clair encore. Comme son devancier, Gelée est persuadé que les princes sont les dupes et les instruments dociles d'adroits coquins :

> En tous grans osteus Renars regne
> Au jour d'ui, dont c'est grans dolors.

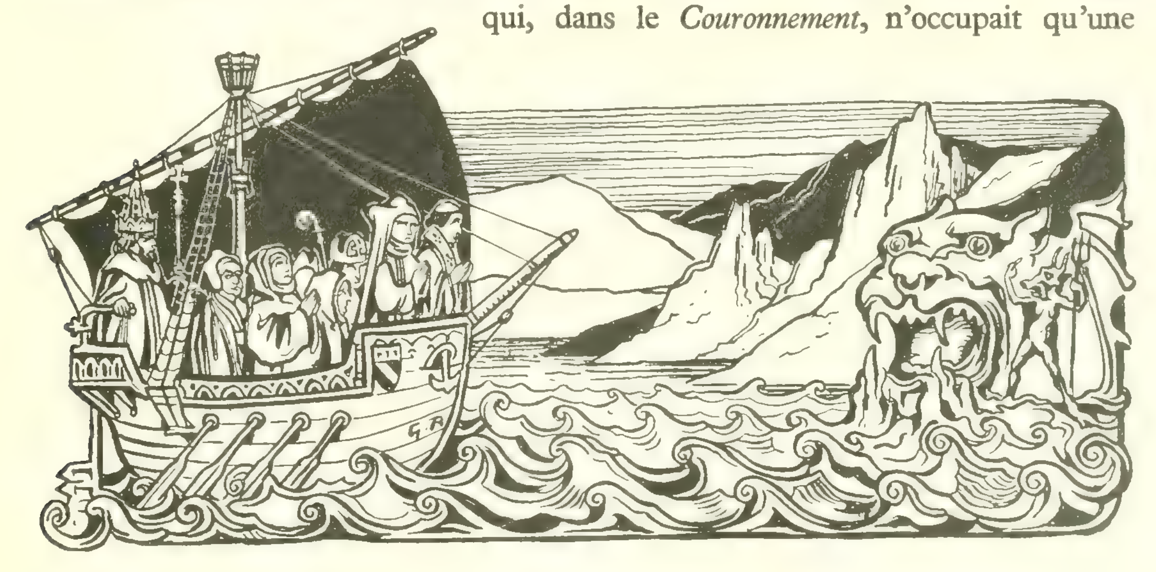
(1) Sur ce personnage, voy. ci-dessous, p. 432.

(2) Le poème est suivi, dans les quatre manuscrits qui nous l'ont conservé, d'un tableau illustrant cette allégorie ; l'un d'eux a été reproduit dans PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. II, p. 46.

Mais ce qui l'indigne par-dessus tout, c'est de voir que l'Église souffre du même mal que l'État. Dans le *Couronnement*, Renart se partage entre les Jacobins et les Mineurs, auxquels il prodigue ses conseils et qu'il réconcilie enfin ; chez Gelée qui reprend et développe ce thème il repousse les avances des deux ordres rivaux, mais leur offre ses fils, Renardel et Roussel, qui sont aussitôt élevés aux suprêmes honneurs. A la fin du poème, ce sont les Templiers et les Hospitaliers qui plaident auprès du pape pour être gouvernés par lui : il les met d'accord en revêtant une robe mi-partie, et en assumant la direction des deux ordres. Une bonne partie du second livre est consacrée à la description des deux nefs symboliques qui portent les deux adversaires et leur fortune : celle de Renart, dont le mât est de Tricherie, la voile de Perfidie (et ainsi de suite) et qui cingle droit vers l'enfer, a pour équipage des ecclésiastiques de tout rang, séculiers et réguliers, avec, à leur tête, le sacré collège et le pape lui-même, qui tient le gouvernail ; la satire du clergé, qui, dans le *Couronnement*, n'occupait qu'une



RENARDEL ET ROUSSEL.



LA NEF DE RENART.

faible place, reparaît ici à chaque instant, et revêt un caractère d'extrême violence :

Li clergiés ki nos deüst paistre
De boines œvres com boins paistre
Et mener en france pasture,
N'ont mais de tele cose cure ;
Puans luxure et gloutenie
Et convoitise est iaus (*a*) amie.
Il nous dient : « Cessés d'embler »,
Et il vont meïsmes reuber (*b*) ;
Il nous loent humilité
Et il ont orguel en chierté...
Lasses brebis, fuiiés, fuiiés,
Li leus a ses dens aguisiés
Pour vous mengier et devourer.

Que répondront-ils, ces pasteurs indignes, quand ils comparaîtront devant le souverain juge ?

Escuser ne vos porés mie
Car il verra vo felounie
De convoitise et d'avarice,
D'orguel et de ghille et d'envie...
Dont je di qu'estes ocoisons
De tous les maus que nous faisons ;
Si en arés double louier,
Double paine et double brasier.

FAUVEL Dans les querelles religieuses qui troublèrent leur époque, les auteurs de ces deux poèmes ne prennent pas nettement parti : leur pessimisme impartial enveloppe dans la même réprobation le pouvoir civil, le clergé séculier et les ordres. Le *Roman de Fauvel* est au contraire un pamphlet nettement ultramontain : la première partie en a été écrite en 1310, la seconde en 1314, par un clerc normand, Gervais du Bus, qui nous a fait connaître son nom au moyen d'une énigme, et dans lequel on n'a pas été médiocrement surpris, tout récemment, de reconnaître un modeste employé de la chancellerie royale, dont l'activité est attestée de 1313 à 1338 (1).



FAUVEL (D'après un manuscrit du XIVe siècle). (Bibliothèque nationale).

Gervais du Bus est d'avis, lui aussi, que tout va de mal en pis dans un monde détraqué. Mais ce qui l'inquiète le plus, ce sont les désordres qui désolent l'Église et la détournent de sa divine mission. Or ces désordres, il en voit l'origine dans les abus de pouvoir d'une royauté tyrannique, dans les

(*a*) Est à eux. — (*b*) Voler.

(1) Cette curieuse découverte est due à M. Ch.-V. LANGLOIS (*la Vie en France au moyen âge*, p. 283). — La première partie de *Fauvel* compte douze cents vers, la seconde, près de trois mille trois cents.

complaisances d'une papauté dégénérée, d'un clergé domestiqué et vénal. Comme tous les rimeurs de son temps, il revêt ses doléances de la forme allégorique. Brodant sans se lasser et sans craindre les redites sur une locution populaire alors en vogue, il nous montre tous les hommes, du haut en bas de l'échelle sociale, occupés à « torcher Fauvel », c'est-à-dire à se pousser par l'intrigue et la flatterie (1). Autour du perfide animal, dont le nom est formé par six initiales significatives (celles de Flatterie, Avarice, Vilenie, Vanité, Envie, Lâcheté), se pressent moines et nonnes « de toute robe ». Abbés, prélats, comtes, ducs et rois, le pape en tête, bouchonnent, peignent, caressent Fauvel avec une ardeur sans égale ; les pauvres, les gueux de tout acabit voudraient bien en faire autant, mais la presse est telle qu'ils ne peuvent s'approcher. L'homme, en adorant la bête impure, s'est ravalé au rang de la brute et voilà pourquoi tout, dans le monde, est sens dessus dessous. L'Église même est « bestournée », comme tout le reste, abattue, mise en servage. Dieu avait créé deux luminaires, le soleil (le pouvoir spirituel) et la lune (le pouvoir temporel), dont le second doit être soumis au premier, puisqu'il n'en est que le reflet (2) ; mais par la faute de Fauvel, la lune prétend éclipser le soleil, le bras n'obéit plus à la tête, la religion est menacée de ruine. Jadis saint Pierre vivait du produit de sa pêche. Hélas ! ce n'est pas de poisson que vit son successeur, mais de florins d'or ; il s'humilie devant le roi, lui accorde les dixièmes qui n'appartiennent qu'à l'Église, souffre que les clercs soient jugés par des tribunaux laïques (3) ; les prélats se pressent dans les conseils du roi, et pour faire leur cour au maître, sanctionnent toutes les exactions. Les ordres aussi sont sortis de la droite voie : Fauvel est leur abbé à tous. Aussi, récemment, est-il arrivé malheur à l'un d'eux, qui avait bien mérité son triste sort (4). Dans le monde laïque, même désordre : les nobles méprisent les roturiers, comme s'ils étaient sortis

(1) Fauvel, Fauveau, Fauvain, animal symbolique, mâle ou femelle, âne ou cheval, personnifiant, dans notre poème, tous les vices, mais peut-être seulement, à l'origine, le pouvoir orgueilleux et stupide. Cette locution était illustrée par des caricatures auxquelles du Bus fait allusion en commençant son ouvrage. Nous avons en effet conservé une sorte d'album où sont décrits les faits et gestes de Fauvel et de ses adorateurs, avec des légendes en vers, dues à Raoul Le Petit, qui était probablement bourgeois d'Arras à la fin du treizième siècle. Cet album a été récemment reproduit par la phototypie : *l'Histoire de Fauvain, reproduction photographique de quarante dessins du manuscrit français* 571 *de la Bibliothèque nationale*, par Arthur LANGFORS, Paris, Geuthner, 1914.

(2) Cette métaphore avait été souvent employée par les papes, depuis Grégoire VII, dans les bulles où ils affirment la subordination de tous les pouvoirs laïques à l'Église.

(3) On voit que les allusions à Clément V, le premier pape d'Avignon, sont des plus claires.

(4) Allusion à la suppression des Templiers. L'auteur ajoute foi à toutes les calomnies débitées contre eux, et félicite Philippe le Bel d'avoir porté le fer dans la plaie.

à cheval du ventre de leur mère, les juges sont sans pitié, les riches sans charité, les communes sont gouvernées par des ribauds, les maris par leurs femmes. Cela ne peut durer ainsi ; la fin du monde approche :

Et ainsi toute creature
A laissié sa propre nature
Et pris le contraire...

Je conclu par droite raison
Que près sommes de la saison
En quoi doit definer le monde.

Le second livre est une imitation assez originale de *Renart le Nouvel* ; Fauvel, au comble de la puissance, voudrait devenir l'époux de Fortune et fixer sa roue ; mais la déesse, qui n'est, sous un autre nom, que la Providence divine, repousse dédaigneusement ce prétendant indigne et lui conseille d'adresser ses hommages à Vaine-Gloire, qui déçoit et qui tue. Fauvel épouse en effet Vaine-Gloire, de la main gauche, « sans bans, sans clerc et sans prestre », et il engendre une multitude de petits « Fauveaux » qui se répandent en tous lieux et infestent même le beau jardin des fleurs de lis. Mais le règne de Fauvel finira, Fortune le lui a prédit :

A plusieurs gens de ton lignage,
Ferai souvent deul et hontage,
Et les ferai vilment descendre,
Les uns tuer, les autres prendre...

Ferrant fina, ainsi fera
Fauvel, ne jà si grant sera (*a*),
Car il ne puet pas tous jour vivre...

C'est sur cette menaçante prédiction que se clôt le second livre, terminé en décembre 1314, quelques jours après la mort de Philippe le Bel, quelques mois avant la disgrâce de ses conseillers et le supplice de Marigny.



« RENART LE CONTREFAIT » Nous ne trouvons dans *Renart le Contrefait* ni cette ardeur de passion, ni cette vigueur de style, mais beaucoup plus de détails précis sur les mœurs et les opinions du temps. Cette énorme compilation n'est que le sottisier d'un bourgeois lettré dont les déboires avaient aigri la bile et aiguisé le sens critique. Cet infati-

(*a*) Quelque grand qu'il soit.

gable rimeur, qui ne nous a pas révélé son nom, était de Troyes, fils d'un « épicier » (c'est-à-dire d'un droguiste ou pharmacien) ; après avoir étudié, il dut, à la suite d'un sot mariage ou d'une liaison irrégulière, renoncer aux privilèges de la cléricature. Il reprit le commerce paternel *(espicerie est bon métier*, dit-il), s'y enrichit, et, au bout de dix ans, se retira des affaires. Mais l'ennui l'assaillit ; il sentit alors se réveiller son amour pour l'étude, rouvrit ses vieux livres (1) et chaque jour, enfermé au milieu d'eux, se mit à noircir quelques feuillets de parchemin. Après trois ou quatre ans de cet exercice, en 1322, il posa la plume, pour la reprendre six ans après. Il récrivit alors tout son livre, parfois abrégeant, plus souvent développant et intercalant, ce qui l'occupa vingt années, c'est-à-dire sans doute jusqu'à sa mort (2).



LA CONFESSION DE RENART.

Il y a donc dans cet épicier retraité du Montaigne ; comme le gentilhomme périgourdin, il ne suit aucun plan, écrit à tort et à travers, tantôt s'abandonnant à son inspiration et tantôt picorant, çà et là, à travers ses livres. La ressemblance, malheureusement, s'arrête là. Tous ces radotages, il les insère, lui aussi, dans le cadre, alors bien démodé, et qui ne devait plus servir, des contes de Renart, qui ne sont plus pour lui que des prétextes à digressions ; les personnages traditionnels n'ont aucune physionomie distincte, animale ou humaine ; ce sont tous d'insupportables pédants qui dissertent à tout propos et hors de tout propos ; ainsi Renart, sous couleur de plaider sa cause devant le tribunal du Lion, fait, d'abord en vers,

(1) Ni sa bibliothèque n'était très riche ni son érudition très profonde. Les livres auxquels il doit le plus sont, parmi les anciens, Suétone, Orose, Josèphe, l'*Historia de praeliis*, recueil de légendes orientales fondé sur le Pseudo-Callisthène, parmi les modernes, Pierre le Mangeur, la *Légende dorée*, le *Trésor*, de Brunet Latin, le *Roman de la Rose* et celui d'*Athis et Prophilias*, dont il a copié, purement et simplement, de très longs passages.

(2) La première rédaction compte environ trente mille vers ; la seconde, qui paraît inachevée, près de quarante et un mille.

puis en prose, un cours complet d'histoire, de la création du monde à 1328, avec un immense hors-d'œuvre (de dix mille vers) sur la légende d'Alexandre (1); un peu plus loin, se confessant à un ermite, il énumère les professions qu'il est censé avoir exercées et nous dévoile les trucs alors employés pour gagner beaucoup en travaillant peu; plus loin encore, au cours d'une nouvelle confession, reçue par l'escoufle Hubert, qui nous gratifie d'une leçon de théologie et d'astronomie, il s'accuse de tous les péchés capitaux, et l'on devine les développements qu'il greffe sur ce thème. Son confesseur lui demandant s'il n'a pas racheté ses torts par quelque bonne œuvre, il se vante d'avoir introduit en France tous les abus, dont il fait une peinture prise sur le vif, avec force anecdotes.

Parmi beaucoup de lieux communs sans intérêt et de banales redites, ce fatras, écrit malheureusement en fort mauvais style, nous a conservé un véritable cahier des doléances de la bourgeoisie et de la petite noblesse champenoise à l'époque des premiers Valois.

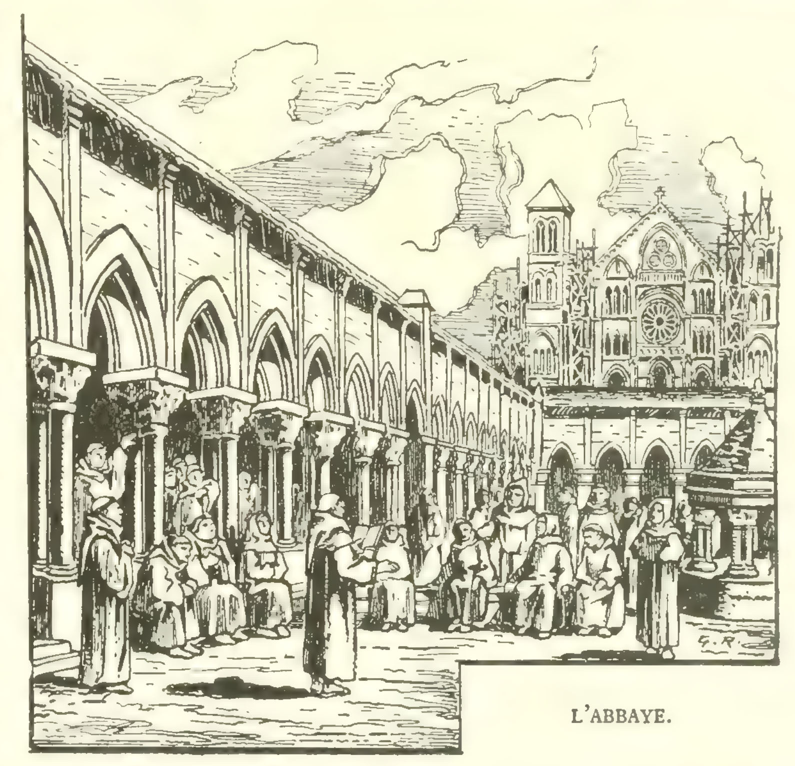
XI

L'HISTOIRE DE FRANCE — La curiosité des antiquités nationales était, au douzième siècle, bien moins développée chez les seigneurs français que chez ceux de l'Angleterre, de la Flandre et du Hainaut (2), et les romanesques récits des chansons de geste suffirent longtemps à la satisfaire. C'est seulement vers le début du siècle suivant qu'elle devint plus exigeante et qu'elle s'avisa de recourir à des sources plus pures, dès lors relativement abondantes et accessibles.

L'histoire avait toujours été cultivée avec prédilection dans certaines grandes abbayes, comme Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Remi de Reims, Saint-Germain-des-Prés; les moines de Saint-Denis surtout, chargés de conserver dans leurs archives les biographies royales, émanant d'historiographes officiels, s'efforçaient de compléter, d'enrichir et de mettre en œuvre ces documents. Dès le douzième siècle ils avaient rédigé, naturellement en latin, des histoires générales de la royauté depuis ses origines légendaires (c'est-à-dire la destruction de Troie) jusqu'à leur époque. Le plus intéressant de ces essais, qui date des environs de 1200, témoigne d'un

(1) Tout ce passage n'est guère qu'une traduction de l'*Historia de Praeliis*.
(2) Voy. plus haut, p. 343.

louable souci de brièveté, de précision et d'exactitude. « J'ai voulu, écrivait l'auteur anonyme de cette *Historia regum francorum*, réunir en un seul livre ce qui était épars en une foule de volumes, resserrer en quelques mots beaucoup de paroles, changeant peu, n'ajoutant rien... C'est un travail, ajoute-t-il, que j'offre non seulement aux gens d'étude, mais encore à ceux qui, absorbés par les affaires du siècle, ne peuvent accorder leur attention qu'à des ouvrages clairs et concis ». Ce sont des traductions de ce livre qui répandirent dans la société laïque les premières notions authentiques de notre histoire. La première fut exécutée vers 1217, par un chevalier artésien, probablement attaché à la maison de Béthune ; une autre vers 1260, sur l'ordre d'Alphonse de Poitiers, par un ménestrel de ce prince. Peu après ce furent les moines de Saint-Denis eux-mêmes qui se chargèrent de traduire ou de résumer en français les documents dont ils disposaient. L'un d'eux, qui dans un des quatrains initiaux est nommé Primat, rédigea une histoire de France claire, élégante, méthodique, des origines à la mort de Philippe-Auguste, dont un exemplaire, maintenant conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, fut présenté à Philippe le Hardi. Peu après, cette histoire fut continuée, également en français, jusqu'au règne de Philippe le Bel (1).



L'ABBAYE.

(1) Jusqu'au règne de Charles V les religieux de Saint-Denis furent les historiographes officiels de la couronne ; l'un d'eux accompagnait le roi dans ses déplacements et les documents authentiques leur étaient communiqués. Jusqu'à la fin ils écrivirent en latin, mais leur œuvre était aussitôt traduite. A partir de 1360, les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, tout en conservant ce titre traditionnel, cessèrent d'être écrites dans la célèbre abbaye ; les règnes de Jean II et de Charles V furent racontés directement, en français, par le chancelier de France, Pierre d'Orgemont. Cette compilation fut poursuivie, tantôt par des religieux, tantôt par des laïques, jusqu'à la fin du règne de Louis XI. Elle jouit d'une extrême

Ces traductions ou adaptations de livres latins ne sont signalées ici que comme témoignages de la culture et des besoins intellectuels de la haute société d'alors : il en est beaucoup d'autres que je néglige, non sans regret, pour réserver une plus large place aux œuvres originales où l'auteur raconte ce qu'il a vu et, volontairement ou non, se raconte lui-même (1). Mais un grand nombre de chroniques participent des deux caractères et méritent, à ce titre, une brève mention. Plusieurs sont rédigées, comme celles de l'époque précédente, en vers octosyllabiques rimant deux à deux.



GUILLAUME GUIART, SERGENT D'ARMES.

CHRONIQUES EN VERS. PHILIPPE MOUSKET Philippe Mousket, de Tournai, qui fut homme d'armes au service de la France, écrivit (en trente et un mille vers) une histoire générale de notre pays depuis la ruine de Troie jusqu'en 1242. Dans sa plus grande partie, ce n'est qu'une compilation, du reste précieuse pour l'histoire littéraire, parce que le naïf ménestrel y analyse, comme si elles étaient des documents historiques, de nombreuses chansons de geste aujourd'hui perdues ; mais à partir de 1185 son témoignage est indépendant de tous les autres, et, à partir de 1225, ce témoignage paraît être celui d'un témoin oculaire, surtout en ce qui concerne les affaires de Flandre.

GUILLAUME GUIART Guillaume Guiart servit aussi, comme sergent d'armes, dans l'armée royale, trois quarts de siècle plus tard ; il faisait partie d'un contingent fourni par Orléans, sa

considération qui s'explique par son caractère de sérieux, de probité, et les nombreux documents qui y étaient joints ; des exemplaires luxueusement enluminés en étaient conservés dans toutes les grandes bibliothèques, et ce fut le premier ouvrage qui sortit des presses parisiennes (*Chroniques de France depuis les Troyens jusqu'à la mort de Charles VII*, Paris, 1476, 3 vol. in-fol.). Voy. P. PARIS, Préface à son édition des *Grandes Chroniques*, Paris, 1836-39, et *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 731-741.

(1) Je citerai toutefois la grande compilation sur l'histoire des royaumes chrétiens en Terre-Sainte, intitulée *Livre de la Terre-Sainte*, *Chronique d'outre-mer*, *Livre d'Eracle*, etc. La première partie est formée par une traduction du livre de Guillaume de Tyr (qui s'arrête en 1184), les autres par des ouvrages originaux, écrits en Orient, qui poursuivent le récit jusqu'en 1275 ou 1291, selon les rédactions.

ville natale, dont il portait la bannière pendant la campagne de Flandre, en 1304 ; blessé, il se retira d'abord à Arras, puis à Paris, où il devint « ménestrel de bouche » ou diseur de contes et romans. Sa *Branche des royaux lignages*, écrite en 1305 (en vingt et un mille sept cents vers), commence aussi par une histoire, heureusement très courte, de nos premiers rois, d'après les chroniques de Saint-Denis ; mais à partir de 1296 le récit se fonde sur les souvenirs de témoins dignes de foi et ceux de l'auteur lui-même ; celui de la campagne à laquelle il avait pris part est animé, pittoresque, rendu plus savoureux encore par un emploi abondant et précis du vocabulaire technique de son ancienne profession.

GEOFFROI DE PARIS La Chronique de Geoffroi de Paris, qui va de 1300 à 1316 et compte un peu moins de huit mille vers, est fort attachante d'un bout à l'autre ; le style de ce bourgeois est prosaïque, mais vif, coulant, non dénué de finesse, et ses jugements remarquables par l'indépendance et la modération. L'historien de nos jours qui connaît le mieux cette époque lui assigne un rang très honorable : « Il vécut, écrit M. Ch.-V. Langlois, en un temps tragique, sous Philippe le Bel et sous Louis X ; il vit l'affaire de Boniface, celle des Templiers, celle des brus du roi, les émeutes dans la rue, les ligues aristocratiques, les grands procès de sorcellerie, la chute de Marigny. Il est le seul témoin de ces grands événements qui nous apprenne ce que les gens éclairés pensèrent, à cette époque, des procédés, jusqu'alors inouïs, du gouvernement de Philippe. Juge réservé, mais clairvoyant, et du reste assez hardi pour louer et railler sans ambages, il est bien l'écho fidèle du public intelligent qui regardait du parterre, loin des coulisses, les spectacles de la politique. Plus on étudie d'après les monuments d'archives et toutes les autres sources, l'histoire des seize premières années du quatorzième siècle, plus on apprécie le bon sens, la finesse et même (surtout à partir de 1312) l'étendue des informations de Geoffroi. Geoffroi de Paris avait sûrement l'étoffe d'un excellent journaliste (1). »

RÉCITS EN PROSE. LE MÉNESTREL DE REIMS Il est impossible de rattacher à aucun genre défini un singulier et amusant ouvrage en prose, écrit à Reims vers 1260, et qui a été successivement intitulé : *Chronique de Reims*, *Chronique de Flandre et des Croisades*, et, en termes plus vagues, mais plus exacts, *Récits d'un Ménestrel de Reims* (2). C'est un recueil d'anecdotes, soi-disant histo-

(1) PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. II, p. 294.

(2) Ces différents titres lui ont été attribués par ses éditeurs, L. Paris (1837), de Smet (1856) et N. de Wailly (1876).

riques, faites pour être récitées en public, notamment dans les cercles aristocratiques, qui met surtout en scène, en les faisant agréablement discourir, les personnages qui avaient eu, au cours du siècle précédent, le privilège d'intéresser l'opinion ; aussi le récit se transforme-t-il souvent en un drame, dont l'intérêt ne languit pas. Mais l'auteur n'est ni bien renseigné, ni soucieux d'exactitude : sur la généalogie des personnages les plus célèbres et les faits les plus connus de l'histoire, ses erreurs ou confusions sont innombrables : il nous montre Henri Plantagenet, en proie à un accès de folie furieuse, s'étranglant, « ès chambres courtoises » (1), avec des rênes de cheval ; Saladin, déguisé en pèlerin, se faisant héberger chez les Hospitaliers de Saint-Jean-d'Acre et, émerveillé de la patience et de la charité des bons frères, constituant en leur faveur une rente de mille besants d'or ; le jongleur Blondel, enfin, réussissant à découvrir le lointain cachot où languit le roi Richard et celui-ci se faisant reconnaître de lui en chantant une chanson qu'ils avaient composée ensemble. Le but du ménestrel a été certainement de plaire et non d'instruire, et il y a pleinement réussi.



LE JONGLEUR BLONDEL.

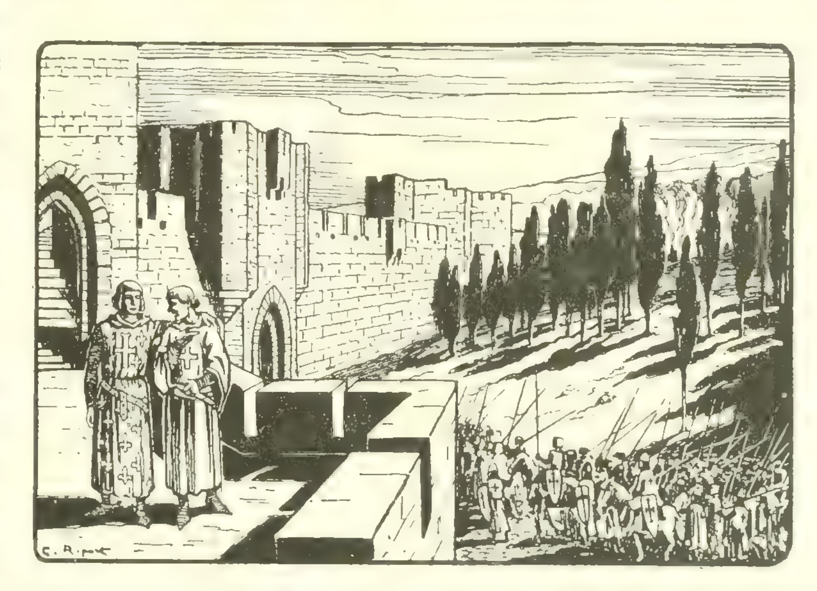
C'est au genre bien français des mémoires personnels, si brillamment inauguré par Villehardouin, qu'appartiennent deux des ouvrages en prose les plus remarquables de l'époque qui nous occupe, et dont les auteurs sont Philippe de Novare et Jean de Joinville.

PHILIPPE DE NOVARE Philippe de Novare, que le lecteur connaît déjà comme poète lyrique, jurisconsulte et moraliste (2), avait lui-même formé un recueil des œuvres qu'il désirait transmettre à ses descendants, et il y avait fait figurer, entre autres choses, une autobiographie et le récit de la guerre, à laquelle il avait pris une grande part, soutenue par ses protecteurs, les seigneurs d'Ibelin contre Frédéric II, de 1218 à 1243. Nous avons conservé l'autobiographie et une partie des mémoires, qui fut insérée, au commencement du quatorzième siècle, dans une compilation sur l'histoire de Chypre par Gérard de Montréal. Philippe se fait à lui-même une grande place dans son récit, qu'il illustre par les

(1) Dans les cabinets d'aisance.
(2) Voy. plus haut, p. 374 et 389.

pièces de circonstance qu'il avait composées au jour le jour ; mais il ne perd pas de vue l'ensemble des événements et il fait aux divers acteurs, qu'il caractérise très heureusement, une place proportionnée à l'importance de leur rôle. Ce livre n'est pas seulement attachant par son tour personnel ; c'est aussi un précieux document d'histoire générale.

JOINVILLE Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, avait dix ans de moins que le saint roi dont il est resté le plus populaire historien. En 1248 il l'accompagna à la croisade et vécut avec lui, pendant six ans, dans une touchante familiarité, dont il se plaisait, plus tard, à rappeler les souvenirs. Ces souvenirs, il fut invité une première fois à les évoquer en public en 1282, quand fut ouverte l'enquête préliminaire à la canonisation ; puis en 1304 quand sa suzeraine, Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, lui demanda de les fixer par écrit. Joinville prit volontiers la plume et rédigea un petit livre, destiné surtout à l'édification, qu'il intitula : *Des saintes paroles et des bons faiz nostre roi saint Loois* (1).



JOINVILLE ET SAINT LOUIS.

Les charmantes qualités de ce livre sont universellement connues : tout a été dit sur la grâce, la naïveté, l'aimable laisser-aller d'un style qui a la franche et libre allure de la conversation (2) ; mais le décousu du récit, où abondent les obscurités, les redites, les hors-d'œuvre, n'a pas moins frappé tous les lecteurs. On avait

(1) Jeanne de Navarre mourut en 1305, avant que le livre fût achevé ; c'est à son fils, Louis, roi de Navarre et comte de Champagne (le futur Louis X), que Joinville le présenta en 1309.

(2) Il suffira de renvoyer à deux célèbres « causeries » de SAINTE-BEUVE (*Premiers Lundis*, t. VIII, p. 396 et suiv.), à quelques pages vigoureuses de M. LANSON (*Histoire de la Littérature française*, 1re partie, livre Ier, chap. III) et à la conclusion du mémorable article de G. Paris, dont il va être question.

généralement attribué ces défauts à l'âge avancé de l'auteur, alors octogénaire. Ce n'est que tout récemment que G. Paris, en mettant en pleine lumière le plan suivi par Joinville, les a expliqués, et plaidé d'une façon décisive les circonstances atténuantes (1).

Ce plan, qui consistait à rappeler d'abord les « saintes paroles », puis les « bons faits » du roi, a été suivi dans son ensemble. Mais les deux parties sont de longueur extrêmement inégale (la première forme à peine le douzième de l'ensemble) parce que Joinville, arrivé au récit des événements de la croisade, a eu l'idée d'y insérer en entier des mémoires personnels sur ses aventures en Terre-Sainte, qu'il avait écrits pour ses amis et ses proches, une trentaine d'années auparavant; ainsi s'expliquent non seulement la disproportion entre les parties, mais le fait, dont on s'était quelque peu scandalisé, que l'historien est aussi souvent en scène que son héros; que, parmi les belles actions du roi il intercale sans façon les siennes, même les plus insignifiantes, que, des « saintes paroles » de celui-ci, il paraît n'avoir retenu que celles qui s'adressaient à lui-même.

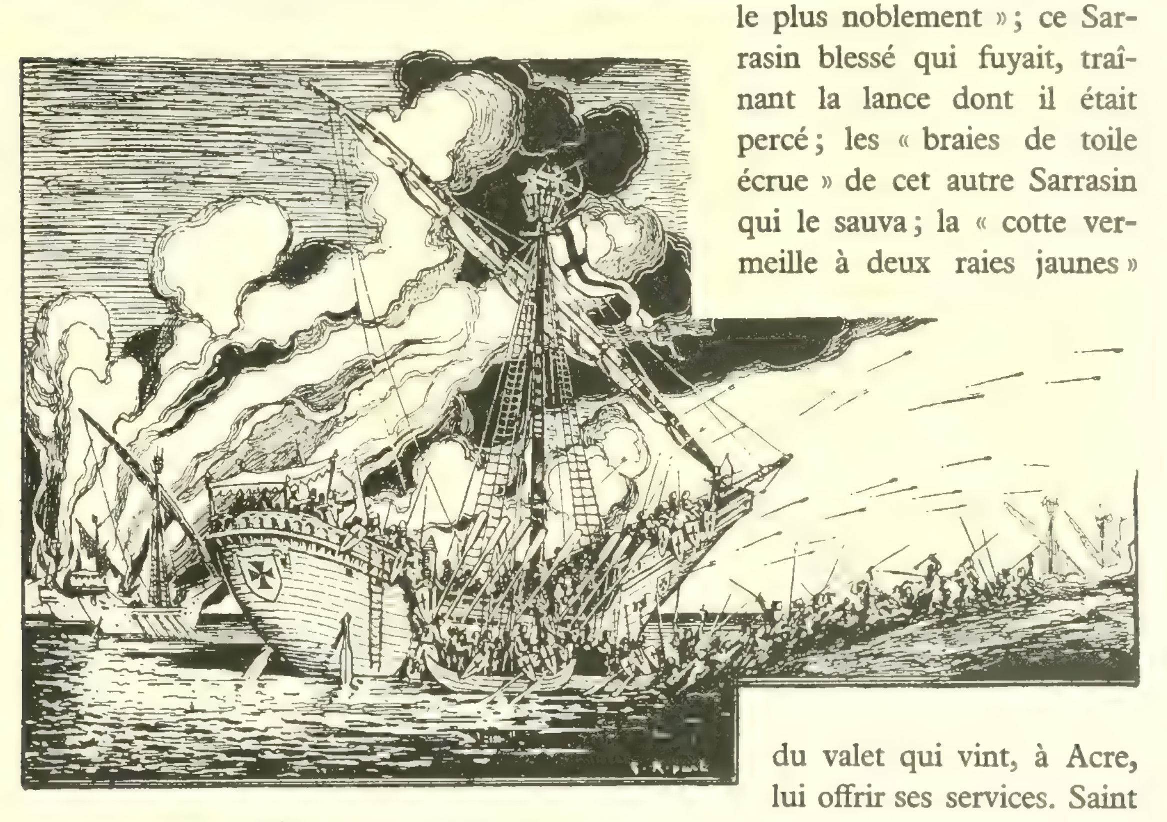


JOINVILLE RÉDIGE SES MÉMOIRES.

Certains autres défauts de Joinville, qui sautent aux yeux, trouvent leur explication dans la tournure de son esprit, qui n'était nullement profond, et même médiocrement réfléchi. Comprendre les causes secrètes des événements, les chercher dans le conflit des passions et des caractères ne l'intéresse guère et il n'y songe point du tout; il est incapable de dominer les faits et de saisir les ensembles; il

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII (1898), p. 291-459.

donne aux détails, surtout à ceux qui le concernent, une importance telle, il les multiplie et les enchevêtre à tel point qu'il devient, quand le sujet est un peu compliqué, à peu près inintelligible. Mais ce grand enfant est un peintre incomparable qui excelle à fixer en quelques mots l'attitude, le geste des hommes et l'aspect des choses. Il voit encore, au bout de trente ans, les armoiries peintes sur la galère du comte de Jaffa (d'or, avec une croix de gueules pattée), celle qui de toutes « aborda le plus noblement » ; ce Sarrasin blessé qui fuyait, traînant la lance dont il était percé ; les « braies de toile écrue » de cet autre Sarrasin qui le sauva ; la « cotte vermeille à deux raies jaunes » du valet qui vint, à Acre, lui offrir ses services. Saint Louis se jetant à la mer, heaume en tête, écu au col, lance au poing, et, avec de l'eau jusqu'aux aisselles, courant sus à l'ennemi ; le comte de Soissons, et Joinville lui-même, sous une grêle de traits, alors que tombent dru les pots de feu grégeois, s'exhortant à la vaillance : « Sénéchal, laissons huer ceste chienaille, que, par la coife Dieu ! encore en parlerons nous, de ceste journée, ès chambres des dames » ; le bon roi, assis sur un tapis, au pied du chêne de Vincennes, et la foule des « menues gens » qui se pressent autour de lui : voilà des tableaux dignes du plus grand des peintres et qui se sont gravés dans toutes les mémoires.



LA GALÈRE DU COMTE DE JAFFA.

Mais surtout, ce qui donne à ces pages un irrésistible attrait, c'est qu'elles dressent devant nous, avec un saisissant relief, deux personnages qui sont, pour des raisons diverses, également intéressants. Si celui de nos rois qui fut, non seulement le plus saint, mais le plus humain et le meilleur, est aussi de tous le plus connu, c'est à Joinville que nous le devons. Et les innombrables et puérils détails qu'il nous donne sur sa propre personne sont loin de nous laisser indifférents ; cette confession si spontanée, si complète, si exempte de réticences, n'est-elle pas pleine d'enseignements ? Le bon sénéchal, en effet, paraît bien avoir été un spécimen très représentatif de cette noblesse du treizième siècle, très attachée encore à ses devoirs professionnels, mais où il y a déjà une pointe de frivolité ; qui n'est pas encore celle de Crécy, mais qui n'est plus celle de Bouvines ; où l'on voit, en somme, apparaître des signes précurseurs de décadence. Sans ce petit livre, qui a bien failli ne pas nous être conservé (1), il manquerait quelque chose, il manquerait beaucoup à l'histoire morale de notre pays.

XII

LE MIRACLE DE THÉOPHILE Il y a quelques années encore le répertoire du théâtre religieux au treizième siècle se composait uniquement de trois morceaux, le fragment de la *Résurrection*, le *Jeu de saint Nicolas*, de Bodel (2), et le drame de *Théophile* par Rutebeuf. Ce dernier (en six cent soixante vers) est un de ces « miracles » par lesquels, depuis le siècle précédent, les jeunes clercs égayaient les solennités scolaires, les confréries pieuses célébraient la fête de leur patron. Nous n'y retrouvons ni la variété ni le mouvement que nous avons admirés dans l'œuvre de Bodel. De part et d'autre l'unité et la cohésion manquent ; ce sont des scènes juxtaposées, où domine encore l'élément épique ou lyrique ; Rutebeuf n'a pas su racheter ce défaut par la fécondité d'invention et la fougue de son devancier ; le caractère de son protagoniste — un prêtre qui, injustement spolié, se donne au démon pour recouvrer honneurs et richesses et au bout de sept ans, obtient sa grâce par l'intercession de la Vierge Marie — est à peine esquissé : le revirement d'où sort le dénouement n'est ni préparé ni expliqué. Tout

(1) Il ne nous a été transmis que par trois exemplaires, dont deux, fort tardifs, reproduisent médiocrement l'original.

(2) Sur ces deux morceaux, voy. plus haut, p. 341.

au plus peut-on louer dans le drame de Rutebeuf comme dans ses autres œuvres, la concision du style, l'habileté de la versification, et, dans la première scène, où Théophile, affolé de rancune, assoiffé de vengeance, déclare la guerre à Dieu lui-même, quelques traits vigoureux et hardis :

Or m'estuet-il morir de fain,
Se je n'envoi ma robe au pain !
Et ma mesnie, que fera ?
Ne sai se Dieus lor prestera.
Dieus ! Oïl ; qu'en a il a fere ?
En autre lieu les covient trere...
Et je li referai la moe.
Honiz soit qui de lui se loe !...
Ha ! qui or le porroit tenir
Et bien batre a la retornee,
Mout auroit fet bone jornee.
Mès il s'est en si haut leu mis
Por eschiver ses anemis
C'on n'i puet trere ne lancier.
Se or pooie a lui tancier,
Et combatre et escremir (*a*),
La char li feroie fremir !
Or est lasus en son solaz ;
Las, chetis ! et je sui ès laz
De povreté et de soufrète !

Des découvertes toutes récentes n'ont pas tiré de l'oubli des chefs-d'œuvre, tant s'en faut ; mais elles ont abouti du moins à une constatation qui n'est pas sans intérêt, à savoir que le drame de la Passion avait été mis en scène dès la fin du treizième siècle (1).

LES PREMIÈRES « PASSIONS » En 1852, des maçons trouvèrent dans un trou de mur, à la cathédrale de Périgueux, où il était scellé depuis des siècles, un morceau de parchemin, où étaient écrits vingt-deux vers en un provençal assez pur : c'était un modeste rôle de messager (trois répliques en tout), extrait d'une pièce sur la Nativité, rôle oublié là sans doute par l'acteur et emmuré par mégarde.

En 1894, à Sion (Valais), des visiteurs explorant la crypte de la vieille église du château de Valéria, découvrirent, caché sous des pierres et des plâtras, un monceau de paperasses rongées par l'humidité ; parmi elles se trouvait un feuillet double de parchemin, écrit à la fin du treizième siècle ou dans les premières années du suivant ; on y déchiffra quatre-vingt-six vers répartis en deux fragments. Le premier est formé de deux scènes très courtes : la descente de Jésus-Christ aux Limbes et un dialogue entre deux « chevaliers » chargés de la garde du sépulcre ; le second est une partie du sermon (prononcé par Jésus-Christ lui-même) qui

(*a*) Lutter.

(1) Nous savions depuis longtemps que, dès le début du quatorzième siècle, à l'occasion des réjouissances populaires, on figurait « par signes et sans parler », la Passion du Christ, ainsi que beaucoup d'autres scènes, héroïques ou religieuses : une *Passion* mimée faisait partie, en 1313, des fêtes célébrées à Paris en l'honneur d'Édouard II, roi d'Angleterre.

formait la conclusion du drame. Ce drame devait se composer (car le minuscule manuscrit nous semble n'avoir perdu qu'un ou deux feuillets) de quelques scènes, très peu nombreuses et très brèves, au surplus grossièrement rimées.

Il est singulier, et vraiment fort intéressant, que les drames dont ces fragments ont été violemment détachés appartiennent précisément aux deux cycles, si largement représentés dans les mystères liturgiques, de la Nativité et de la Résurrection : du premier, l'exiguïté du morceau conservé ne nous permet de rien dire ; le second, qui ne comportait aucun développement de situations ou de caractères, devait être l'œuvre maladroite, purement schématique, d'un clerc peu lettré, faite pour être jouée dans quelque modeste bourgade.

On avait pensé d'abord que ce petit drame faisait partie d'un *Jeu de la Résurrection;* mais M. Émile Roy a montré qu'il n'était qu'un fragment d'une *Passion* (1), conservée uniquement dans des manuscrits du quinzième siècle, qui se trouvait ainsi vieillie de plus de deux cents ans.

Enfin on vient de signaler dans un fonds encore mal exploré de la Bibliothèque du Vatican, une autre *Passion* de la même époque, très analogue à celle-là par la dimension (deux mille vers environ) et l'ordre des scènes : l'action, qui commence à la Cène, se poursuit jusqu'à l'apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine.

Les auteurs des *Passions* d'Autun et du Vatican, retenus par des scrupules très compréhensibles, tout entiers à leur œuvre d'édification, n'ont fait que découper en scènes, et assez maladroitement, le récit biblique : tout au plus ont-ils utilisé les données de quelques Évangiles apocryphes, alors tolérés par l'Église, dans la scène du « fèvre » refusant de forger les clous destinés à la crucifixion et de Véronique essuyant la face du Sauveur. Mais les intermèdes grotesques en sont complètement absents : à peine pourrait-on relever, ici comme dans les drames liturgiques, une intention discrètement comique dans quelques rôles secondaires, ceux des soldats gardant le Sépulcre, et des marchands de parfums.

ORIGINES DU THÉATRE COMIQUE Le théâtre comique naît au treizième siècle, mais ses origines sont enveloppées d'obscurité. Un point acquis, c'est que la comédie antique et les imitations qui en ont été faites du neuvième au douzième siècle (par Hroswitha, Vital de Blois et d'autres) ne sont pour rien dans son éclosion. Ce qui pourrait y avoir contribué, ce sont, d'un côté, les

(1) Dite *Passion d'Autun*, du nom de la ville où a été exécuté, en 1470, le manuscrit le plus complet (Bibl. nat., nº 4085). Voy. E. ROY, *Le Mystère de la Passion en France du quatorzième au seizième siècle*. 1905.

parades de foire qui, du répertoire des mimes antiques, avaient passé à celui des jongleurs : monologues, comme le *Dit de l'Erberie* de Rutebeuf (1); dialogues, comme le *Privilège aux Bretons*, les *Deux Bordeurs ribauds* (où deux ménestrels font assaut d'injures et de quolibets); débats, comme ceux *de l'Hiver et de l'Été, de Carême et de Charnage;* « fatrasies » ou chapelets de coq-à-l'âne, toutes pièces qui pouvaient aisément être mimées; dans tout cela il y avait au moins un embryon de théâtre comique. Le théâtre religieux d'autre part contint de bonne heure quelques scènes qu'un léger effort pouvait faire dévier dans ce sens : dans les *Nativités*, *Résurrections* et autres drames liturgiques en latin des douzième et treizième siècles, on perçoit l'intention très nette d'accentuer le côté comique de certains rôles, évidemment développés outre mesure, ceux par exemple du Juif *(Archisynagogus)* qui prétend confondre les prophètes du Christ, du marchand de parfums qui, avec une emphase ridicule, vante ses drogues aux trois Maries ou à Marie-Madeleine, des bergers, plus rustiques et naïfs que nature, des messagers bavards et ivrognes : il y avait, là aussi, des indications qu'il était aisé d'exploiter (2).



LE MARCHAND DE PARFUMS.

Le malheur est que, dans les plus anciennes pièces comiques qui nous sont parvenues, il est impossible, comme on va le voir, de découvrir la moindre trace de l'une ou l'autre de ces influences. Peut-être n'y a-t-il là que les brillantes hypothèses d'aventureux chercheurs d'ori-

(1) M. Faral propose de considérer comme un monologue dramatique le *Jeu* de Courtois d'Arras, adaptation scénique de la parabole de l'Enfant prodigue, où un même jongleur aurait joué alternativement les différents rôles. Voyez, du même auteur, le curieux recueil de textes intitulé : *Mimes français du treizième siècle, contribution à l'histoire du théâtre comique au moyen âge*, Paris, 1910.

(2) Telle serait même la source principale et peut-être unique du théâtre comique, selon M. Wilmotte, qui a développé complaisamment cette hypothèse, en la poussant certainement au delà des justes limites *(L'Élément comique dans le théâtre religieux,* dans *Études critiques sur la tradition littéraire en France*, Paris, 1909.)

gines. Ne suffit-il point de dire que, dans le moule fourni par le drame religieux, les jongleurs ont jeté le produit de leur libre verve, stimulée par les circonstances et les nécessités de leur métier d'amuseurs publics.



ADAM DE LA HALLE (D'après un manuscrit du XIII[e] siècle. Bibliothèque d'Arras).

« LE JEU DE LA FEUILLÉE » C'est certainement une œuvre de circonstance que notre plus ancienne pièce franchement comique, le *Jeu de la Feuillée*, joué à Arras entre 1255 et 1264, dont il se pourrait bien qu'Adam de la Halle fût non l'auteur, comme on l'admet communément, mais le sujet et la principale victime : lui et les siens, parents et amis, y sont en effet largement et grossièrement ridiculisés (1). Avec son mélange hardi de tableaux empruntés à la réalité la plus vulgaire et de merveilleux, de l'esprit le plus fin et de grossièreté cynique, cette pièce échappe à toute classification. Il est parfaitement légitime de la rapprocher, comme on l'a fait, des féeries d'Aristophane et de Shakespeare; mais elle en reste, par la médiocrité de la mise en œuvre, la platitude du style et la pauvreté de l'imagination, à une distance infinie. Il y manque surtout une idée centrale qui relierait ces éléments disparates; il n'y a pas même un personnage qui, par la cohérence de son rôle et sa présence continue sur la scène y introduise un semblant d'unité.

Le *Jeu de la Feuillée* n'est qu'un défilé ou un pêle-mêle de caricatures, au reste plaisantes, de quolibets dont la saveur, toute locale et actuelle, nous

(1) Cette hypothèse a été développée, avec de bons arguments, par M. A. GUESNON, *Adam de la Halle et le Jeu de la Feuillée* dans *le Moyen Age*, t. XXI, 1917. Le *Jeu de la Feuillée* compte onze cents vers, à rimes plates ou distribuées en couplets. Adam de la Halle, auteur de chansons et de jeux partis, est un des meilleurs représentants de l'École d'Arras (voy. plus haut, p. 375); après avoir longtemps vécu dans sa ville natale, il suivit Robert d'Artois en Sicile, où il mourut vers 1285; il fut surtout renommé comme musicien : ses motets et rondeaux sont parmi les plus anciennes compositions harmoniques qui nous soient restées; il est aussi l'auteur d'un curieux poème personnel et satirique *(Congés)* et d'un panégyrique, en forme de chanson de geste, de Charles d'Anjou *(Du roi de Sezile)*, que la mort de l'auteur ou du héros interrompit.

échappe en grande partie. Nous voyons d'abord Adam lui-même, qui décrit, complaisamment, les charmes évanouis de sa femme, cyniquement, la satiété qui a succédé aux premiers enchantements et annonce son dessein de revenir à « clergie », de courir à Paris pour « apprendre » et tirer parti de son « engien »; puis ses compagnons qui le plaisantent, son père qui l'encourage, mais, quand il s'agit de desserrer les cordons de sa bourse pour faire les frais du voyage, se dérobe. Brusquement, apparaît un « physicien » (médecin), qui diagnostique sans ménagement les maladies physiques et morales des assistants; un moine vient lui faire concurrence, en exhibant la châsse de saint Acaire, guérisseur de tous les genres de folie : autour du frère quêteur, grande affluence de gens venant déposer une obole dans son escarcelle pour la santé d'un parent ou d'un ami. Au travers de la presse se jette un véritable fou qui déraisonne, gesticule, mugit, tandis que le « commun » (la foule) beugle à l'unisson. Après une digression inattendue et fort peu dramatique sur l'affaire des clercs bigames, qui mettait alors la ville en émoi, le messager Crokesos (Croque-sots) annonce l'arrivée des fées Morgue, Arsile, Magloire, qui banquettent, distribuent leurs « dons », ironiques sans doute pour la plupart, et assistent au spectacle de la roue de Fortune, prétexte à dauber sur quelques disgrâces retentissantes et quelques fortunes scandaleuses. Le drame finit à la taverne, où tous font bombance, tandis que le fou se remet à gambader et hurler; au moine, qui s'était endormi, on persuade qu'il a joué et perdu; il met en gage les reliques de saint Acaire, et pour récolter les douze sous qu'il est censé devoir, se remêt à quêter. Ainsi finit la pièce qui, à cette allure, pourrait continuer longtemps.

« LE JEU DE ROBIN ET MARION » Le *Jeu de Robin et Marion* (en sept cent quatre-vingts vers, de même structure que ceux de *la Feuillée*) est fort différent et vraiment digne du talent gracieux et délicat d'Adam de la Halle, qui en est sûrement l'auteur. Le fond en est fort mince et se réduit à quelques motifs de pastourelle, adroitement recousus et joliment enguirlandés : un chevalier, passant par une prairie, veut conter fleurette à Marion, aussi sage que jolie,



MARION ET LE CHEVALIER (D'après un manuscrit du XIII[e] siècle. Bibliothèque nationale).

qui, en simulant la niaiserie, se débarrasse de l'importun ; à son « ami » Robin, qui arrive, elle conte l'aventure et Robin fait le matamore : « Que n'était-il là ! » A tout hasard, le galant pouvant revenir à la charge, il se décide, après quelques tours de danse où il a exhibé ses grâces de coq de village, à aller quérir du renfort. Quand il revient, avec ses cousins, deux gaillards solidement armés, et la bergère Perronnelle, il trouve en effet le chevalier, de plus en plus entreprenant ; loin de se rebiffer, Robin file doux et encaisse quelques horions ; à sa barbe et sans qu'il bouge, le chevalier même fait mine d'enlever Marion qui, sans aide, se dégage. Autour de ce maigre scénario, quelques scènes épisodiques : une brebis sauvée du loup, des dînettes sur l'herbe, des jeux innocents où bergers et bergères s'égaient et échangent des tendresses, assaisonnées de quelques épaisses grossièretés. Intrigue et scènes accessoires, tout cela se trouvait déjà dans les pastourelles, — ces paysanneries assez fades, auxquelles depuis trois quarts de siècle se divertissaient les poètes courtois, — notamment dans celles des poètes artésiens qui déjà inclinaient vers le réalisme (1). L'originalité d'Adam a consisté à mettre tout cela sur la scène en l'enjolivant de minuscules ballets et d'intermèdes musicaux.



TROUBADOUR
(XIIIe siècle).

On a dit et répété, non sans raison, que le *Jeu de Robin et Marion* est le plus ancien de nos opéras-comiques : c'est aussi — la définition serait encore plus exacte — la plus ancienne des pastorales dramatiques. Comme toutes celles qui devaient suivre, elle fut écrite pour un public aristocratique, dont le raffinement s'amusait d'une idylle champêtre, relevée de quelque ironie : elle fut représentée d'abord soit à Palerme, soit à Naples, devant Charles d'Anjou et sa cour, entre 1282 et 1285.

PARADES DRAMATIQUES Il ne reste à citer, pour épuiser l'histoire du théâtre au treizième siècle, que deux parades d'une trivialité extrême et d'un très faible mérite. La première (le *Jeu du Pèlerin*, en cent trente vers) a été composée à l'occasion d'une reprise de *Robin et Marion*, donnée à Arras, après la mort d'Adam de la Halle, sur qui elle nous fournit (et c'est son plus grand intérêt)



TROUBADOUR
(XIV[e] siècle).

(1) Voy. plus haut, p. 379.

quelques renseignements précis. Le « pèlerin », qui est censé rapporter la dernière œuvre du poète à ses concitoyens, et en fait naturellement un grand éloge, est grossièrement interrompu par des vilains, auxquels il cède la place et qui, après avoir chanté grotesquement quelques refrains, parodiant sans doute des airs célèbres, s'insultent et se gourment.

Des injures et des coups, voilà ce qui fait aussi tout le sel du *Jeu du garçon et de l'aveugle* (en deux cent soixante-cinq vers), joué à Tournai entre 1266 et 1282 : un aveugle, au reste ignoblement vicieux, embauche, pour le conduire « aval la ville », un garçon qui après l'avoir fait se heurter contre une muraille, se sauve en emportant son magot. Ce couple reparaîtra bien des fois jusqu'au seizième siècle, dans les farces, soties ou moralités et fournira à l'immortel *Lazarille de Tormès* un de ses plus piquants chapitres.

Ces deux farces sont, sans porter ce nom, qui n'apparaîtra qu'au quinzième siècle, de simples « levers de rideau », visant, à l'aide de vulgaires lazzis entremêlés de horions, à attrouper les badauds : quelle que soit leur insignifiance littéraire, elles ont le grand intérêt de nous montrer que le théâtre, dès le temps de Louis IX et de Philippe le Hardi, avait des traditions et une organisation rudimentaire, fort analogue à celle que les textes nous permettront de constater deux siècles plus tard.



SAINT LOUIS
(Reliquaire de Notre-Dame de Paris).



CHAPITRE IV

DE L'AVÈNEMENT DES VALOIS A LA RENTRÉE DE CHARLES VII A PARIS (1328-1437).

I. L'humanisme; condition nouvelle des gens de lettres. — II. Littérature narrative en vers et en prose. — III. Poésie lyrique, de circonstance, sentimentale, badine ou personnelle. — IV. Littérature didactique en prose et en vers. — V. L'éloquence politique et religieuse. — VI. La chronique et l'histoire. — VII. Le théâtre.



LA période qui s'étend entre les limites indiquées ci-dessus est, dans l'ordre politique comme dans l'ordre littéraire, une époque de transition, fort confuse en apparence. La guerre de Cent ans avait été, toutes proportions gardées, un cataclysme comparable à celui qui vient de bouleverser le monde; incalculables avaient été ses répercussions économiques, politiques et sociales (1). Tandis que la société cherche, dans des convulsions, un équilibre qu'elle ne trouvera que plus tard, quand la royauté aura triomphé de l'opposition féodale, la littérature flotte, incertaine, ballottée entre des courants contraires et n'arrive pas à fixer sa voie. Les genres florissants au douzième et au treizième siècle s'éteignent dans une morne et lente agonie, et de ceux qui les remplaceront on ne voit poindre encore que d'incertaines ébauches. Dans la poésie narrative, un amalgame confus de réminiscences et de pastiches ne réussit pas à dissimuler une lamentable stérilité; dans la poésie lyrique,

(1) Voy. *Histoire politique*, 4e partie, chap. II et III.

de curieux essais de poésie personnelle sont trop timides et trop gauches pour animer des formes usées ou étouffant dans des cadres d'une rigide étroitesse ; dans le théâtre on a le sentiment que de profondes transformations se préparent, mais la rareté des documents ne nous permet pas d'en suivre le développement. La littérature d'imagination et de divertissement reste donc, en somme, très pauvre, sans originalité et sans éclat. Les seules œuvres vraiment vivantes sont celles que la réalité a marquées profondément de son empreinte, œuvres de polémique et de propagande, politique ou religieuse, — et c'est un fait significatif que beaucoup d'entre elles soient dès lors écrites en français et non en latin, ou traduites aussitôt du latin en français, — celles notamment où des écrivains patriotes, interprètes ou guides de l'opinion, déplorent les malheurs du temps, en recherchent les causes ou les remèdes, invitent les divers ordres de l'État à faire, en face de tant de calamités, leur examen de conscience et à prendre leur juste part des responsabilités et du fardeau.

Dans celles-ci, comme au reste dans toutes les autres, ce qui manque le plus c'est le sens de la proportion, de la mesure, de la convenance du style au sujet ; le quatorzième siècle, qui n'a plus l'énergie créatrice de ses aînés, n'a pas encore le soupçon de ces qualités de forme qui seront la récompense d'un commerce plus assidu ou plus intelligent avec les œuvres antiques.

I

LA CONNAISSANCE DE L'ANTIQUITÉ Un grand nombre pourtant de ces œuvres lui étaient connues : si les écrivains de la Grèce restaient ignorés, ceux de Rome jouissaient, non seulement auprès des clercs, mais dans les cercles aristocratiques et bourgeois, d'un prestige qu'ils n'y retrouveront plus, même au seizième siècle. Le goût des allusions, des descriptions, des récits mythologiques ou historiques se généralise, et cette affectation devient, chez certains écrivains, comme Machaut ou Froissart, une véritable manie, qui gâte des œuvres par ailleurs gracieuses et naturelles ; les traductions se multiplient, et les plus médiocres sont copiées avec plus de zèle que des ouvrages originaux autrement intéressants. Mais ce que l'on apprécie chez les anciens, c'est la substance et non la forme de leurs écrits ; on leur demande des leçons de philosophie, d'histoire, et de bien d'autres choses qu'ils ne savaient guère, mais leurs talents de psychologues ou d'écrivains

restent incompris. On traduit et retraduit, avec une émulation qui nous surprend, les historiens, les moralistes, les techniciens, mais on ne songe à faire passer en français ni Térence, ni Virgile, ni Horace. Ces versions, au reste, par suite de l'ignorance des traducteurs ou du respect superstitieux inspiré par les textes, sont souvent informes, inintelligibles, presque toujours d'une lourdeur et d'une maladresse extrêmes, et ne pouvaient, il faut le reconnaître, donner aucune idée des beautés délicates des originaux.

L'HUMANISME AU QUATORZIÈME SIÈCLE Sans doute, avec le temps, on fût allé plus loin, et le sens de ces beautés se fût éveillé peu à peu si le public eût trouvé chez les savants des guides capables de faire son éducation artistique. Ces guides sûrs, ces intermédiaires adroits, l'Italie eut la chance de les rencontrer dans la personne de ces humanistes, dont l'exemple et l'enseignement furent, pendant ces deux siècles mêmes, si féconds. La France posséda, elle aussi, bien qu'un peu plus tard, ses humanistes, non moins laborieux, doués de non moins de zèle et de goût : Jean de Montreuil, Nicolas de Clamenges, Alain Chartier savaient et écrivaient le latin mieux que Pétrarque et Boccace, aussi bien que les Bruni, les Philelphe, les Pogge. Mais ils ne trouvèrent ni chez les grands, alors absorbés par les troubles civils, la même protection (1), ni dans les institutions de l'État les mêmes moyens d'influence ; presque tous enfin, anciens protégés de la maison d'Orléans, étaient « Armagnacs », et plusieurs, comme Jean de Montreuil, périrent au cours de ces massacres qui, en 1418, déshonorèrent la victoire du parti bourguignon et décapitèrent la bourgeoisie parisienne. Ce déplorable concours de circonstances retarda chez nous la Renaissance d'un siècle, et en transporta le pivot en Italie.

CONDITION NOUVELLE DES GENS DE LETTRES Le rôle dévolu par delà les Alpes aux humanistes fut assumé en France, au moins partiellement, par les écrivains en langue vulgaire, dont les conditions de vie n'avaient cessé de s'améliorer, la culture de s'étendre, l'influence de croître. Cette transformation de l'humble histrion, du jongleur de place en homme de lettres, vivant honorablement du produit de sa plume, est peut-être un des phénomènes sociaux les plus importants du quatorzième siècle. Au temps de saint Louis, un Colin Muset et même un Rutebeuf

(1) Les trois oncles de Charles V, Louis d'Anjou, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne, étaient, comme le roi lui-même, des bibliophiles passionnés, rémunérant largement copistes et enlumineurs ; mais les livres étaient surtout pour eux des objets de luxe, dont ils appréciaient plus la façon que le contenu ; ils encouragèrent au reste les traducteurs plus que les auteurs originaux.

gagnaient péniblement leur vie en débitant leurs vers devant les badauds attroupés ou dans les châteaux qui leur offraient, de loin en loin, une précaire et humiliante hospitalité ; sous Philippe le Bel et, plus aisément encore à la fin du quatorzième siècle, un Jean de Meung, une Christine de Pisan se procureront une large aisance en offrant leurs œuvres à de généreux amateurs ou en exécutant leurs commandes. Dès le milieu du treizième siècle, deux ou trois privilégiés avaient réussi à se faire attacher de façon durable à la personne de quelques seigneurs : Adam de la Halle eut « bouche à cour » et gages fixes auprès de Robert d'Artois, Perrin d'Angecourt auprès de Charles d'Anjou, Baudouin de Condé auprès de Marguerite de Flandre. Le fait, exceptionnel alors, devint très fréquent cinquante ans plus tard : Jean de Condé, fils de Baudouin, fut le ménestrel attitré des comtes de Hainaut, Watriquet de Couvin celui de Gaucher de Châtillon et de Gui de Blois ; tel, comme Froissart, n'avait que l'embarras du choix entre les protecteurs se disputant sa plume ; tel autre ne sortait pas du cercle d'une famille, comme Guillaume de Machaut, qui fut secrétaire, d'abord de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, puis de sa fille, Bonne, femme du duc de Normandie (plus tard Jean II) et remplit probablement les mêmes fonctions auprès des deux fils de ce prince, Charles (le futur Charles V) et Jean, duc de Berry ; Eustache Deschamps fut investi par Charles V d'offices variés, relativement importants ; Alain Chartier, comme tant d'humanistes italiens de la même époque, fut personnellement chargé de missions diplomatiques.



ENLUMINEUR AU XIVe SIÈCLE.

Cette ascension dans l'échelle sociale ne s'accomplit que lentement, au prix de patients efforts et d'une obstination méritoire, encore qu'un peu comique, à grossir l'importance d'un rôle au début fort modeste. Il est amusant de voir les ménestrels, honteux de leurs fonctions d'amuseurs, se hausser gravement à celles de moralistes. De quel œil méprisant ils regardent leurs humbles confrères, les jongleurs nomades, « taboureurs, enchanteurs, entregeteurs », pauvres acrobates en somme :

> ...... l'un fait l'ivre,
> L'autre le chat, le tiers le sot...

Leur « métier », à eux, est d'enseigner aux grands les vertus propres à leur état,

courtoisie, largesse, gentillesse, « cointise », de les mettre en garde contre leurs passions ou les indignes favoris toujours disposés à exploiter celles-ci, en appuyant leurs préceptes de beaux exemples et de notables « autorités », de « servir » leurs patrons de beaux

MÉNESTRELS ET JONGLEURS.

dits allégoriques, dont la récitation ennoblit, assaisonne le luxe des festins :

Il n'est nul mets si profitable,
C'est services beaus et courtois.

Quelle fierté dans cette profession de foi de Jean de Condé :

Je sui des menestreus al comte,
Car beaus mos trueve et les raconte,
Dis et contes, et lons et cours,
En maisons, en sales, en cours
Des grans seigneurs vers cui je vois,
Et haut et bas oient ma vois ;
De mal a fere les repren
Et a bien fere leur apren.
De ce, jour et nuit, les sermon...
Jehan de Condé sui nommés
Qui en mains lieus sui renommés.

Il va jusqu'à s'égaler à ces « prêcheurs », Cordeliers et Jacobins, qui le regardent de si haut, les défiant de faire œuvre plus belle, plus profitable que la sienne : ses dits ne sont-ils pas, comme leurs sermons, des torches lumineuses qui éclairent la conscience des princes?

Il est aisé de tourner en ridicule ces naïves prétentions; il est tentant de sourire de ces efforts trop visibles et rarement heureux pour se hausser aux pensers graves, au style noble : ils étaient nécessaires et ils ont, à la longue, porté leurs fruits : c'est grâce à eux que l'écrivain en langue vulgaire a pris conscience de sa valeur et en a fait pénétrer la notion autour de lui, qu'il s'est rendu capable de rivaliser avec les clercs, qui avaient eu jusque-là le monopole des grands sujets et le privilège d'agir directement sur l'opinion : ce sont les Jean de Condé et les Watriquet, avec leurs rapsodies si prétentieuses et si vides, qui ont rendu possibles les Chartier, les Chastellain, les Commines.

II

DÉCLIN DE LA CHANSON DE GESTE Bien que la veine épique fût complètement épuisée, l'antique forme de la chanson de geste conservait encore quelque attrait. Jusqu'au temps de Jean le Bon, on ne cessa point de copier les anciennes chansons, remaniées, rajeunies, groupées en cycles et d'en composer de nouvelles, pour la plupart consacrées, soit aux ancêtres, soit aux descendants des héros traditionnels, que l'on rattachait entre eux par les fantaisies généalogiques les plus audacieuses. Plusieurs, comme *Cyperis* (c'est-à-dire Chilpéric) *de Vignevaux*, *Thésée de Cologne*, *Florent et Octavien*, retracent les origines fabuleuses de la royauté et nous font remonter jusqu'au temps de Dagobert et même de Clovis (1). Un auteur padouan, plein de talent et de verve, écrivit, dans une langue barbare qu'il prenait pour du français, un poème sur Roland, *l'Entrée d'Espagne*, qui, continuée par Nicolas de Vérone, exerça une influence considérable sur l'épopée italienne. Dans *Galien le Rhétoré* (c'est-à-dire le nouveau Galien) est contée l'histoire du

(1) *Charles le Chauve*, héros de la chanson de ce nom, n'a rien de commun avec le successeur de Louis le Débonnaire ; *Hugue Capet* recueille et développe une légende sans fondement sur les origines de la troisième dynastie. Sur ce poème, voy. ci-dessous.

fils d'Olivier et de la fille du roi Hugon, qui arrive sur le champ de bataille de Roncevaux juste à temps pour se faire reconnaître de son père expirant et le venger, puis épouse la fille de Marsile. Au cycle de Guillaume au Court Nez se rattachent *les Enfances de Garin de Monglane*, ancêtre supposé d'Aimeri de Narbonne ; à celui de Doon, *Tristan de Nanteuil;* à celui des quatre Fils Aymon, *Maugis d'Aigremont*, *Vivien l'Aumaçour* (émir) *de Monbranc;* à celui de la Croisade enfin, *Baudouin de Sebourc* et *le Bâtard de Bouillon*.

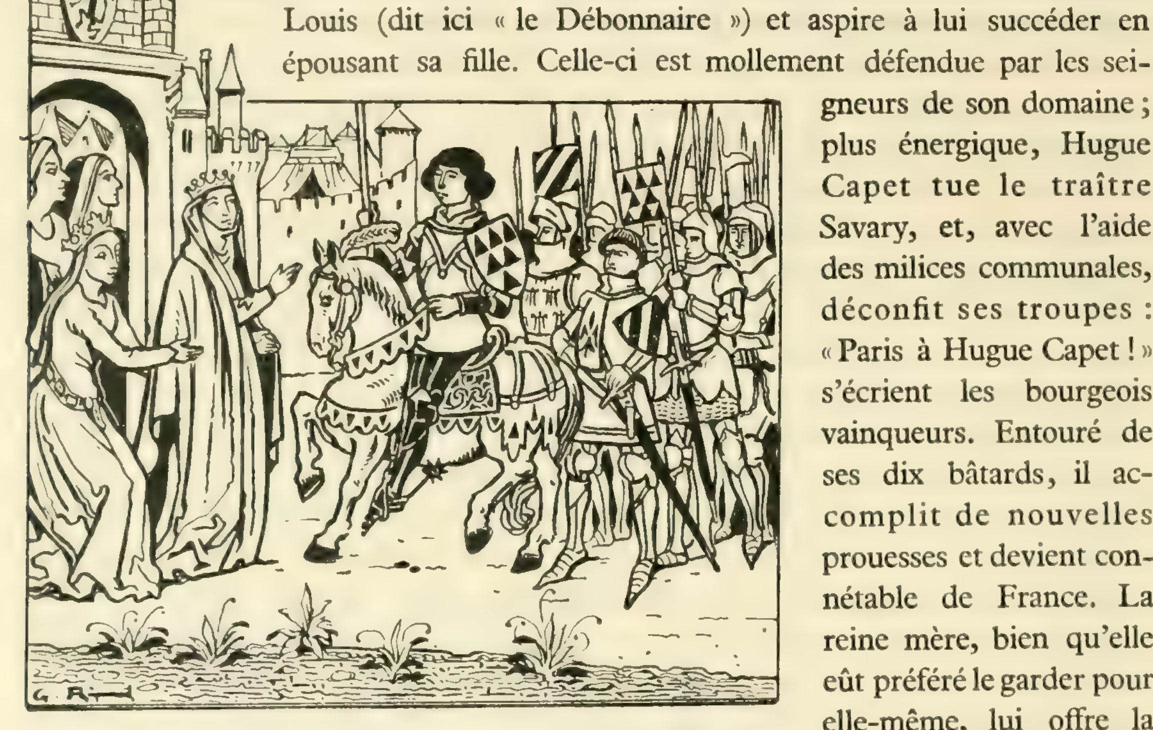
« BAUDOIN DE SEBOURC » ET « HUGUE CAPET » Ces chansons de geste dégénérées ressemblent fort, au moins extérieurement, aux derniers romans d'aventure : nous y retrouvons les mêmes motifs, inlassablement exploités, le même merveilleux puéril et monotone, mais l'esprit en est tout différent et nous prouve qu'elles s'adressaient à un public d'une culture inférieure, vraisemblablement à cette bourgeoisie riche, qui se piquait des mêmes goûts que la noblesse, mais sans réussir à dépouiller sa vulgarité native. Les sentiments, même ceux des héros que le poète nous propose comme modèles, sont d'une grossièreté qu'accuse encore la rudesse d'un style sans art et d'une trivialité au reste très savoureuse. L'intention comique ou satirique y perce à chaque instant ; rien n'y est respecté de l'ancien idéal chevaleresque ; c'est vraiment l'esprit et parfois le ton de *Fauvel* ou de *Renart le Contrefait*. Baudouin de Sebourc, par exemple, échappe avec un ricanement aux malédictions et aux jérémiades des trente femmes ou filles qu'il a rendues mères ; l'auteur, qui paraît trouver la scène fort plaisante, ne manque pas, dans la suite, d'associer les trente bâtards aux exploits et à la gloire de leur père. Pour lui, tous les moines, tous les clercs sont des fripons ou des débauchés ; également hostile à la royauté et aux classes privilégiées, il flétrit tous les « tyrans » et oppresseurs du « commun peuple » ; il se complaît, ce singulier chantre des grands coups d'épée, dans la description des scènes de taverne et des joyeuses ripailles, et maudit les horreurs de la guerre. Ceux-là, dit-il, qui la déchaînent devraient au moins en être les victimes :

Mais nenil : le compèrent (*a*) trestout premièrement
Chil qui coupes n'i ont, (*b*) s'en muerent a tourment :
Mais je croi que Jésus, le roi omnipotent
En demandera conte au jour du finement.

Dans *Hugue Capet*, écrit vers 1330, dans une province du Nord, comme *Bau-*

(*a*) En paient les frais. — (*b*) N'en sont pas responsables.

doin de Sebourc, l'esprit bourgeois nous apparaît sous un aspect plus intéressant. Le futur fondateur de la troisième dynastie, fils d'un petit gentilhomme de Beaugency, et neveu du plus gros boucher de Paris, est obligé, pour échapper à des créanciers trop pressants, de s'expatrier ; remis à flot et équipé de neuf par son oncle, il se fait le défenseur de la royauté déchue contre un seigneur félon qui passe pour avoir empoisonné le roi Louis (dit ici « le Débonnaire ») et aspire à lui succéder en épousant sa fille. Celle-ci est mollement défendue par les seigneurs de son domaine ; plus énergique, Hugue Capet tue le traître Savary, et, avec l'aide des milices communales, déconfit ses troupes : « Paris à Hugue Capet ! » s'écrient les bourgeois vainqueurs. Entouré de ses dix bâtards, il accomplit de nouvelles prouesses et devient connétable de France. La reine mère, bien qu'elle eût préféré le garder pour elle-même, lui offre la main de sa fille. Ce choix est ratifié avec enthousiasme par la noblesse aussi bien que par les bourgeois, associés aux conseils du gouvernement. « Je sui, » constate fièrement l'héroïque aventurier,



LA REINE MÈRE ET HUGUE CAPET.

Je sui roi coroné de France le roion (*a*),
Non mie par oirie ne par estracion,
Mais par le vostre gré et vostre eleccion.

Cette curieuse chanson a évidemment pour but de glorifier la bourgeoisie parisienne et de préconiser, comme la meilleure des politiques, son intime alliance avec la royauté.

(*a*) Royaume.

POÈMES HISTORIQUES DANS LA FORME DES CHANSONS DE GESTE Cette forme, quoique bien dégénérée, et de plus en plus envahie par la cheville et le cliché, conservait encore assez de vogue pour qu'on ait eu l'idée de l'appliquer, comme à l'époque précédente, au récit d'événements historiques proches ou lointains. Elle fut adoptée, vers 1356, par un Breton anonyme, pour raconter le brillant et inutile fait d'armes qui, cinq ans auparavant, avait mis aux prises trente Bretons et trente Anglais, et immortalisé le nom de Beaumanoir; par le jongleur picard Cuvelier qui, peu après 1380, raconta par le menu, en vingt-trois mille vers, la carrière de Duguesclin; par le notaire liégeois Jean des Prés ou d'Outre-Meuse (mort en 1400) dans sa *Geste de Liège*, en plus de cinquante mille vers entremêlés de prose; enfin, au début du quinzième siècle, par un chroniqueur de la maison de Bourgogne, dont le récit, en plus de dix mille vers, embrasse une partie des règnes des ducs Philippe et Jean sans Peur (1393-1411).

ROMANS EN PROSE Dans le roman en prose, qui restait la lecture favorite des cercles aristocratiques, nous voyons aussi l'inspiration se tarir peu à peu et faire place aux faciles procédés de développement où s'était enlisée la poésie héroïque : c'est le même fouillis d'aventures banalement invraisemblables, le même déploiement de merveilleux monotone et absurde, mais les caractères y sont — et c'est là ce qui les distingue des œuvres d'inspiration bourgeoise — idéalisés avec une naïve audace, et le style, flasque et lourd, s'y guinde constamment à la noblesse. Les plus répandues de ces insipides rapsodies furent *Perceforest* et *Isaïe le Triste*. Le premier de ces romans, écrit entre 1330 et 1340 par un moine de Saint-Landelin, sous l'inspiration du jeune comte Guillaume de Hainaut, qui n'en vit pas l'achèvement, trace de la chevalerie un tableau idéal et factice qui eût ravi d'aise le bon Don Quichotte. L'auteur, qui s'est proposé de rattacher la légende d'Alexandre à celle du saint Graal, emprunte quelques-uns de ses personnages aux *Vœux du Paon*, l'un des derniers poèmes de la première de ces gestes (composé après 1312 par Jacques de Longuyon); il nous montre Alexandre débarquant en Angleterre et y installant deux rois, Bétis (surnommé ensuite Perceforest) et Gadifer, qui, après une vie pleine d'aventureuses prouesses, se retirent dans un ermitage où ils sont baptisés, avec leurs fils et petits-fils, par Alain le Gros. Ainsi se trouve parcouru l'espace de huit siècles que suffisent à remplir trois générations. L'acte le plus mémorable de Perceforest consiste dans la création de l'ordre du Franc-Palais, donné comme prototype, puisque le héros est antérieur à Arthur, à celui de la Table

Ronde : cette invention, quoique peu originale, semble avoir déterminé la fondation de ces ordres de chevalerie essentiellement décoratifs qui pullulèrent vers cette époque, comme ceux de l'Étoile, de la Jarretière et de l'Épée. Le second de ces romans raconte l'histoire d'Isaïe le Triste, fils de Tristan et d'Iseut, et de son fils Marc ; le principal personnage n'est au reste ni l'un ni l'autre de ces fades héros, mais un nain facétieux et bienfaisant, Tron, qui, tout en veillant paternellement sur eux, ne leur ménage pas les surprises désagréables : simple contrefaçon, on le voit, de l'Obéron de *Huon de Bordeaux*



PERCEFOREST ET GADIFER.

SUCCÈS CROISSANT DE LA PROSE

Le succès de la prose est attesté plus nettement encore par l'apparition d'ouvrages de courte dimension, de style rapide et simple, comme l'histoire *du Roi Flore et de la Belle Jehanne*, et surtout par les très nombreuses rédactions dérivées de chansons de geste, de romans d'aventure et d'une foule d'ouvrages édifiants ou instructifs, ouvrages sans aucune valeur originale dont l'énumération serait sans intérêt.

III

LES GENRES MONDAINS Le genre préféré de la société aristocratique restait encore la poésie lyrique, de plus en plus asservie à la musique et réduite, quant au fond, à la plus parfaite insignifiance. Ceux qui passaient pour y exceller étaient choyés des grands, qui, eux-mêmes, s'y adonnaient avec passion. C'était un axiome universellement admis qu'un parfait amoureux — c'est-à-dire un jeune homme bien élevé — devait savoir, comme le dira bientôt Charles d'Orléans,

..... chanter, danser,
Faire chansons et ballades rimer
Et tous autres joyeus esbatemens.

Aussi est-ce surtout à cette époque que pullulent les poètes amateurs des deux sexes (un seul recueil ne nous en a pas fait connaître moins de quarante (1), pour qui la poésie n'est qu'un passe-temps sans conséquence ; de la plupart nous ne possédons que quelques pièces, conservées par hasard, et qui portent tous les caractères de l'improvisation. Pour Thibaut de Champagne et Gautier de Dargies, la chanson était une œuvre importante, destinée à durer, à laquelle on ne pouvait consacrer trop de soins ; pour Boucicaut, Garencières ou Blosseville, composer un rondeau ou une ballade était tout au plus un moyen de briller dans le monde, de tuer le temps ou de faire trêve à quelque souci.

LE « LIVRE DES CENT BALLADES » Les preuves ne nous en manquent pas. Vers la fin de 1388, Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, fait prisonnier au cours d'un pèlerinage en Terre-Sainte, attendait dans un cachot de Damas, où Boucicaut l'avait rejoint volontairement, le bon plaisir du soudan d'Égypte. Dans la nombreuse suite de ce prince ami des lettres se trouvaient plusieurs rimeurs ; l'un d'eux, Jean de Saint-Pierre, dit le Sénéchal, pour abréger les heures de la captivité, eut l'idée de composer un poème en ballades et d'associer à la tâche quelques-uns de ses compagnons. Un jour, au temps de sa jeunesse, raconte-t-il, se promenant sur les bords de la Loire, aux environs d'Angers, il rencontra un vieux chevalier qui, le voyant rêveur et mélan-

(1) Ce recueil, terminé vers le milieu du quinzième siècle, a été publié par G. RAYNAUD sous le titre de *Rondeaux et autres poésies du quinzième siècle* (Paris, 1889 ; Société des anciens textes français).

colique, devina qu'il était amoureux, et se mit à lui exposer en détail les devoirs du parfait amant et du chevalier accompli. Ces devoirs, le jeune disciple se met à les pratiquer avec un zèle que ne rebutent pas les rigueurs de la plus cruelle des amantes. Six mois après, dans les mêmes parages, se trouvant en noble et plaisante compagnie, il est pris à partie par une dame, qui raille cette héroïque obstination, et lui conseille de chercher des dédommagements bien mérités en portant ses hommages, pour plus de sûreté, en trois ou quatre lieux à la fois. Le candide Céladon et la perverse Guignarde engagent à ce sujet une longue discussion qui se termine par un appel à l'arbitrage des experts que sont les compagnons d'infortune de l'auteur... L'année suivante, celui-ci, délivré, profitait de sa présence à une solennelle assemblée pour provoquer une nouvelle consultation et obtenait treize réponses qui vinrent s'ajouter au *Livre des Cent Ballades*. La thèse de la Guignarde est en somme celle que soutient Desgenais dans la *Confession d'un Enfant du siècle*, et la question même de savoir si le bonheur doit être cherché dans les extases de l'amour platonique ou les satisfactions de l'amour sensuel a été ailleurs débattue par Musset *(Idylle)*. Ainsi de siècle en siècle ce sont les mêmes thèmes humains qui reparaissent dans notre littérature.



JEAN DE SAINT-PIERRE.

LA « COUR AMOUREUSE » DE CHARLES VI. Parfois le culte de la poésie n'était guère qu'un prétexte aux fêtes, aux exhibitions follement somptueuses, dont on raffolait alors. Le 14 février 1401, jour de la Saint-Valentin, quelques seigneurs, réunis en l'hôtel du duc de Bourgogne, pour faire diversion aux terreurs que suscitait « la desplaisant et contraire pestilence de épidemie présentement courant » (il s'agit de la peste qui sévissait alors violemment à Paris), fondaient, sous le nom de « cour amoureuse », « à l'honneur, louange, recommandation et service des dames », une association qui ressemblait fort aux bourgeoises chambres de rhétorique, sauf que tout caractère religieux en était absent. On y avait amplement multiplié les titres, pour que le nombre des dignitaires égalât au moins celui des simples membres. Sous le haut patronage de trois « grands conservateurs » (le roi et


La Cour d'Amour

les ducs de Bourgogne et de Bourbon), onze conservateurs, fort hautement titrés, s'engageaient par serment à organiser à tour de rôle, le premier dimanche de chaque mois, une « fête de puy d'amour » consacrée à des concours, à des récitations poétiques, à des auditions musicales, et terminée par une collation, dont la dépense était sagement limitée à trois écus d'or. C'étaient les conservateurs qui choisissaient les sujets mis au concours et présidaient un jury dont la composition n'est pas déterminée, mais dont nous savons du moins que les femmes y étaient admises. C'étaient eux aussi qui faisaient les frais des récompenses décernées aux « mieux faisants », et de la transcription des pièces couronnées sur un beau registre (1).

LES FORMES NOUVELLES DE LA POÉSIE LYRIQUE On comprend que les poésies écloses dans cette atmosphère artificielle soient d'une insigne faiblesse. Jamais la banalité, la prolixité, la platitude n'ont sévi plus cruellement qu'alors. Ces défauts s'étalent dans les deux énormes volumes où s'alignent à perte de vue les innombrables ballades, rondeaux, lais, chansons royales et motets de Guillaume de Machaut, dont on aurait peine à extraire vingt vers valant d'être cités. Machaut pourtant fut un véritable chef d'école, et tout de suite passa pour tel. Eustache Deschamps salue en lui « la noble rhétorique », le « mondain dieu d'harmonie »; imité par Froissart, Christine de Pisan, Alain Chartier même, sa réputation passa les frontières, pénétra en Angleterre où il ravit Chaucer, en Catalogne, en Castille, en Italie, où elle se perpétua jusqu'au milieu du siècle suivant. Novateur, il le fut en effet; mais ses innovations ne portent que sur le vêtement de la poésie lyrique, sur ces deux accessoires qui alors étouffent l'essentiel, la musique et la versification. C'est surtout dans le domaine musical qu'il paraît avoir été créateur. S'il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de mesurer exactement l'originalité de ses créations, nous savons du moins qu'il accrut et multiplia, en développant le chant à plusieurs voix, les moyens d'expression d'un art qui prit alors, et peut-être grâce à lui, une place considérable dans la vie sociale. D'autre part il transforma la poétique en substituant à la chanson, indéfiniment malléable, des formes rigides, fixées une fois pour toutes (lai, rondeau, virelai, ballade, chant royal) : cette réforme contribua à stériliser encore une poésie déjà bien appauvrie,

(1) Cette société, qui paraît avoir duré une vingtaine d'années, se recruta surtout dans l'entourage immédiat et la clientèle, noble ou bourgeoise, des ducs de Bourgogne; nous connaissons les noms de six cents environ de ses membres, parmi lesquels on relève ceux d'Eustache Deschamps, Gontier Col, Eustache Marcadé et Antoine de la Salle

et à lui donner cette allure étriquée et mesquine, dont elle ne sera débarrassée que par le coup de force de la Pléiade (1).

Dans ses œuvres purement lyriques, Machaut reste notablement inférieur à ses émules : dans la ballade, le virelai, le rondeau, Froissart a plus d'aisance et de grâce juvénile, Christine de Pisan plus de délicatesse et de sensibilité, Deschamps enfin, plus d'originalité et de verve personnelle. Je me garderai donc d'insister (2).

L'ÉRUDITION Ces faciles et trop féconds rimeurs ne seraient pas de leur temps s'ils s'étaient abstenus de moraliser et de revêtir leurs banales leçons de la forme allégorique : les bienfaits et méfaits de l'amour, les surprises et trahisons de la fortune, les vertus qui rendent les grands seigneurs dignes de leur rang et les vices qui les déshonorent : voilà les thèmes où ils se complaisent et qui étaient loin d'être nouveaux : dès le milieu du treizième siècle et le début du suivant, Baudouin et Jean de Condé les avaient développés, déjà sous forme allégorique, avec autant de conscience que de prétentieuse lourdeur. Mais voici deux traits qui apparaissent à peine chez eux, et qui, dominant chez Machaut et ses élèves, ne tarderont guère, par un développement inattendu, à donner à notre poésie un caractère vraiment nouveau. Les « diteurs » de la nouvelle école, d'abord, sont érudits, et surtout se piquent de



CHRISTINE DE PISAN (D'après une enluminure du XVe siècle. Bibliothèque de l'Arsenal).

(1) Une exacte définition de ces formes, sensiblement différentes alors de ce qu'elles furent au quinzième et au seizième siècle, a été donnée par E. HŒPFFNER, *Œuvres de G. de Machaut*, t. II, p. 37, et G. RAYNAUD, *Rondeaux et autres poésies du quinzième siècle*, p. 34 et s.

(2) Il est légitime, en revanche, d'énumérer ici ses œuvres non lyriques : le *Dit du Verger*, la plus ancienne (vers 1340), est une insipide allégorie dans le goût du *Roman de la Rose; le Jugement du roi de Behaigne* (c'est-à-dire de Bohême) développe en deux mille vers un thème de jeu-parti, que l'auteur reprendra plus tard (vers 1349) dans *le Jugement du roi de Navarre; le Remède de Fortune* (vers 1340) est à la fois un Art d'aimer et une dissertation, imitée de Boèce, sur l'inconstance du sort ; *la Fontaine amoureuse* (vers 1360), les dits *du Lion, de l'Alérion, de la Harpe, de la Rose*, etc., sont allégoriques et descriptifs. Les ouvrages les plus intéressants de Machaut sont le *Confort d'amī* (1356), écrit pour consoler la captivité de Charles le Mauvais, le *Voir Dit* (voy. plus loin, p. 470) et *la Prise d'Alexandrie*, récit en vers, exact et simple, de la vie de Pierre Ier, roi de Chypre (mort en 1369).

l'être : ils sont fiers d'orner leurs écrits de sentences tirées de la Bible, de Cicéron, Ovide, Sénèque ou Boèce ; les personnages de la fable et les héros antiques y apparaissent de plus en plus fréquemment : Pâris, Troïlus, Polixène, Écho voisinent avec Tristan, Lancelot, Iseut, la châtelaine de Vergy. Un épisode mythologique, fût-il un absurde hors-d'œuvre, apparaît alors comme le plus savoureux des condiments : dans *le Jugement du roi de Navarre*, dont le sujet et les personnages sont tout modernes, Machaut nous conte les amours de Thésée et Ariane, de Jason et Médée, de Pyrame et Thisbé, d'Héro et Léandre. Froissart, agrémentant d'un épisode du même genre sa *Prison amoureuse*, en donne pour unique raison que jamais matière ne lui a paru

Si amoureuse ne si bele,
Si jolie ne si nouvele

et il s'en fait chaudement féliciter par son collaborateur réel ou supposé.

LA POÉSIE PERSONNELLE Une autre nouveauté, commune à Machaut et à ses imitateurs, est qu'ils font à leur moi, même dans les œuvres en réalité les plus impersonnelles, une large place. Déjà, il est vrai, Guillaume de Lorris, Jean de Meung et les innombrables « songeurs » de leur école s'étaient mis en scène ; mais leurs personnes n'apparaissaient, au reste sous des traits fort vagues, qu'au début et à la fin de l'ouvrage, dont ils sont en réalité parfaitement absents. Dorénavant, au contraire, la vision allégorique prend des allures de confession : maints épisodes y sont donnés comme vécus, au point que c'est une sérieuse difficulté que d'y faire le triage entre la vérité et la fiction (1).

FROISSART Cette habitude de se mettre en scène nous a du moins valu, même dans les œuvres les plus éloignées de toute réalité, de jolis passages où l'homme nous apparaît dans ses attitudes familières, où se peignent, avec plus ou moins de relief, quelques sentiments évidemment sincères. Ainsi Froissart, écrivant son *Buisson de Jeunesse* à trente-cinq ans — le seuil de la vieillesse, dans les idées d'alors, — évoque avec mélancolie les souvenirs de son adolescence,

(1) C'est celle-ci qui, à notre avis, l'emporte de beaucoup : le gracieux petit roman où Froissart prétend dérouler devant nous toute sa jeunesse, *l'Épinette amoureuse*, est uniquement fait de clichés, et il a fallu une certaine dose de naïveté pour supposer que le vieux Machaut avait vraiment été l'objet de tendres avances de la part de la jeune beauté qu'il fait si prétentieusement parler et écrire dans le *Voir Dit.*

si follement insouciante, toute peuplée de silhouettes de rieuses pucelles. « Ces souvenirs-là, dit-il, me rajeunissent. Ah ! s'il plaisait à Dieu de me replonger dans ce joyeux tumulte... Mais vraiment ai-je le droit de me plaindre ? Que nenni, puisque j'ai eu mon bon temps ! Si l'on pouvait impétrer la grâce de le réitérer, comme office ou prébende, certes la peine qu'on y prendrait ne serait pas perdue. Mais cette fameuse fontaine de Jouvence, dont on parle tant, nul ne peut dire qu'il s'y soit baigné. »


FROISSART (Bibliothèque d'Arras.)

Dans le *Dit du Cheval et du Lévrier*, il nous fait un amusant tableau de cette vie de pérégrinations aventureuses dont il ne se lassait pas ; le début est d'une grâce pimpante digne de La Fontaine :

> Froissart d'Escosse revenoit
> Sur son cheval qui gris estoit ;
> Un blanc levrier menoit en laisse...

Et son *Dit du Florin*, dialogue avec un vieil écu, tout rogné et recoupé, resté seul au fond de sa bourse, parce que personne n'en a voulu, vaut, dans son genre, les vers de Marot « au roy, pour avoir été desrobé ».

NOUVEAUX PROCÉDÉS DE COMPOSITION Ni Machaut ni Froissart ne se doutèrent jamais de la richesse de cette mine, qu'ils ouvraient distraitement ; ils en sont encore à chercher la nouveauté dans de naïfs artifices de composition, dont Machaut avait été l'heureux inventeur. Le premier consiste à intercaler dans le récit des morceaux lyriques, ordinairement composés en d'autres occasions et que chantent tour à tour les divers personnages. Le sujet qui les relie n'a, la plupart du temps, aucune unité, aucun intérêt ; de là résulte une pénible impression d'inconsistance, voire d'incohérence, dont on va pouvoir juger par un exemple (1).

L'autre procédé, qui se trouve parfois associé au précédent, consiste à présenter un ouvrage comme le fruit d'une collaboration, en général très flatteuse pour le

(1) Machaut avait pu en puiser l'idée dans quelques romans du treizième siècle, où sont intercalés des refrains ou des couplets de chansons (voy. plus haut, p. 308). Les plus anciens ouvrages de ce genre sont *le Remède de Fortune* et *la Fontaine amoureuse* (voy. plus haut, p. 466, nº 2) ; viennent ensuite les poèmes de la jeunesse de Froissart (*le Paradis d'amour*, *l'Espinette amoureuse*, *le Buisson de Jeunesse*) écrits entre 1360 et 1373.

principal auteur. Le premier ouvrage de ce genre paraît avoir été le *Voir Dit* de Machaut (vers 1363), où les poésies et lettres du vieux poète s'entrelacent à celles d'une jeune admiratrice, qui lui a voué de loin, sans l'avoir jamais vu, et lui déclare sans ambages un ardent et chaste amour. Il est bien difficile de déterminer dans les ouvrages de cette sorte la part des deux collaborateurs, et même d'affirmer qu'il y ait eu réellement collaboration ; on se prend à en douter, quand on considère la parfaite identité, dans les deux séries de morceaux, des idées, des procédés et des tours de style. L'auteur principal a dû, en tous cas, comme il s'en fait au reste prier souvent, « visiter et corriger » le travail qu'il incorporait au sien. Pour donner au lecteur une idée précise du genre, j'analyserai *la Prison amoureuse* de Froissart, qui en est un des spécimens les plus caractéristiques. L'ouvrage est adressé à Wenceslas de Brabant qui, battu à Bastweiler (1371), était alors retenu en captivité par le duc de Juliers.

« LA PRISON AMOUREUSE » Tout d'abord, éloge de Jean de Luxembourg, père de Wenceslas, et récit de la mort héroïque de ce prince. But du poète : récréer les « amoureuses gens » et dévoiler ses sentiments à sa dame. Récemment il a composé un virelai, qu'elle a voulu apprendre et chanter : cela se passait aux fêtes que le duc Amédée de Savoie donna à Chambéry (1368) ; description ; éloge des assistants. Mais la dame chanta aussi un autre virelai, ce qui plongea l'auteur dans une noire tristesse, car il y voyait le présage de longues souffrances. Bientôt, par la volonté d'Amour, qui le prend en pitié, il reçoit une lettre d'un ami inconnu, qui signe Rose, et qui, en proie, lui aussi, aux tourments d'amour, recourt à ses conseils. A la lettre (en prose) était jointe une ballade. Réponse de Froissart, sous le nom de Flos. Échange de lettres et de poésies ; éloges réciproques. Un jour que Flos s'ébattait avec de jeunes dames, celles-ci fouillent dans son aumônière et, après un combat assez vif,

s'emparent de la dernière lettre de Rose, contenant une ballade; elles consentent à restituer la lettre, à condition qu'elles garderont la ballade, et que Flos en composera une autre... Rose ayant demandé à son ami un petit « ditié amoureux » sur une matière non encore mise en rimes, Flos lui envoie l'histoire du poète Pynotéus et de Neptisphélé, mélange incohérent des légendes de Pyrame, de Phaéton et de Pygmalion. Rose riposte par le récit d'un songe, où il décrit, sous forme allégorique, en se donnant le principal rôle, les récentes infortunes de Wenceslas, ce qui nous incline à penser que Rose et Wenceslas ne font qu'un. Il demande à Flos de corriger le ditié et de lui donner l'explication du songe. Ayant obtenu satisfaction, il le prie de rassembler en un « livret » les poésies et lettres qu'ils ont échangées. C'est ce « livret » que le lecteur a sous les yeux (1).

EUSTACHE DESCHAMPS On a vraiment quelque peine à se figurer que les hommes dont ces pédantesques mièvreries faisaient les délices avaient combattu à Crécy, à Poitiers et assisté aux horreurs de la Jacquerie. L'œuvre énorme et touffue d'Eustache Deschamps nous rapproche enfin de la réalité (2). Bien que disciple de Machaut, au moins pour la versification et le style, le prosaïque bailli de Senlis ne sacrifie pas à l'allégorie, et tombe rarement dans le sentimentalisme. Ses ballades (il y en a plus de mille) forment comme un journal intime où il note au jour le jour ses impressions sur les hommes et les choses, où il épanche avec la même verve, alternativement, et sa bile et les leçons de son expérience. Patriote, il hait l'Anglais, ne se console pas de la perte de Calais, pleure Duguesclin, et le roi si simple, si courtois, si sage, dont la mort laisse la France orpheline. Il ne ménage pas à Charles V et à son frère le duc d'Orléans, dont il fut pourtant l'obligé et l'employé, les conseils et les objurgations. Si la chose publique l'intéresse, ses propres affaires ne le laissent pas indifférent : il gémit sur les pénibles obligations de ses fonctions, les mauvais repas, les mauvais gîtes qu'elles lui valent,

(1) Les autres poèmes de Froissart, généralement allégoriques, et composés pour des protecteurs, comme celui-ci, sont : *le Paradis d'Amour*, simple exercice d'écolier d'après *le Roman de la Rose*, *l'Espinette amoureuse*, roman soi-disant biographique, avec de jolis détails, *le Buisson de Jeunesse* (1373), suite d'allégories et d'épisodes mythologiques avec quelques souvenirs personnels, *le Temple d'honneur*, traité de morale courtoise en allégories. J'ai cité plus haut (p. 36), *le Méliador* où il a inséré les poésies de Wenceslas.

(2) Eustache Deschamps, né à Vertus (Champagne) vers 1346, fit au service de la famille royale une honorable carrière de modeste fonctionnaire : d'abord « chevaucheur » du roi (1367), chargé à ce titre des plus humbles missions, puis huissier d'armes, il devient bailli de Valois (avant 1375), de Senlis, de Fismes, maître des eaux et forêts de Champagne et Brie (1393); il mourut vers 1406-1407.

sur sa goutte, sa calvitie, ses embarras d'argent. Il quémande sans vergogne, ne cesse de réclamer, à défaut de ses gages, rarement payés, de petits cadeaux ; il ne tarit point sur les avocats que, plaideur infatigable, il connaissait bien, sur les gens de finances, qui s'engraissent et repaissent autrui de billevesées, sur les courtisans, freluquets à la tête vide, qui évincent les vieux serviteurs au zèle éprouvé ; il se compare tristement au vieux cheval dont le paysan se débarrasse quand il n'est plus bon à rien. C'est du reste un joyeux compagnon, franc buveur, jadis président d'une société bachique, grand ami des propos salés : tout en geignant et bougonnant, il plaisante et se gausse des autres et de lui-même ; son style est rude, sa phrase entortillée, mais sa langue, quoique chargée de latinismes, pittoresque et originale.

Il serait tentant de voir dans cette inspiration vigoureuse et saine un reflet de cette sagesse pratique qui, sous le gouvernement de Charles V et de ses légistes, renouvela et purifia l'atmosphère de la cour. Mais ce serait là, je le crains, une pure illusion. C'est précisément, en effet, entre 1360 et 1380 que furent composées la plupart des œuvres si artificielles que je viens d'énumérer ; Deschamps était une exception, un original, dont la jeunesse dorée se moquait, et ses œuvres n'eurent, de son temps, qu'un très faible écho. En réalité nous ne constatons aucune différence sensible entre la littérature d'imagination de l'époque de Charles V et celle des quarante années qui la précédèrent ou la suivirent. C'est que, comme l'a dit un de nos critiques les plus judicieux, on se faisait alors de la poésie une idée bien différente de la nôtre. En ce temps-là « on ne lisait pas les poètes pour sentir plus vivement ses malheurs, mais pour les oublier. On ne leur demandait pas d'exprimer plus fortement ce que tous ressentaient, mais au contraire, d'emporter l'esprit dans une région sereine et idéale, étrangère à toutes les réalités douloureuses » (1).

CHRISTINE DE PISAN L'exemple de Christine de Pisan (2) est à cet égard fort instructif. Cette femme d'une sensibilité si délicate eût fait merveille dans la poésie personnelle, mais, gâtée par le succès, elle fit de sa plume un gagne-pain et se plia à toutes les exigences de la mode. Se rabaissant au rôle de « secrétaire », elle écrivit pour des Mécènes inconnus les romans d'amour qu'ils

(1) PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. II, p. 368.

(2) Née à Venise en 1364, elle rejoignit à Paris, à l'âge de quatre ans, son père, devenu médecin et astrologue de Charles V ; elle épousa en 1379 Jean Castel, secrétaire du roi, qui, dix ans après, la laissa veuve avec plusieurs enfants ; protégée par les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berry, elle écrivit, de 1399 à 1415, une foule d'ouvrages, en vers et en prose, dont la plupart seront cités plus loin ; elle se retira dans un couvent en 1418 et mourut après 1429.

avaient vécus ou eussent souhaité de vivre, romans assez fades, où jaillissent çà et là quelques éclairs de sentiment ou même de passion. Le *Livre du duc des Vrais Amants*, en vers et en prose, avec lettres échangées, est une lointaine et très innocente ébauche de *la Nouvelle Héloïse*; le *Dit de la Pastoure* (1403) une élégie un peu monotone, où une bergère, aussi tendre que sage, telle que l'eût conçue Gessner, éprise d'un brillant et volage chevalier, épanche ses douleurs dans le sein d'une confidente; les *Cent ballades d'Amant et de Dame*, un duo d'amour où il y a de la grâce et même quelque variété. Plus artificiels sont encore, en dépit de jolis détails, le *Débat des deux Amants*, le *Livre des trois Jugements*, le *Dit de Poissy*, qui, comme plusieurs poèmes de Machaut, développent à l'infini des thèmes de jeux-partis.



ALAIN CHARTIER.

ALAIN CHARTIER Ce fut une autre victime de la mode que le brillant et spirituel Alain Chartier, dont la dictature littéraire, malgré ses défauts ou à cause d'eux, se prolongea jusqu'au seuil du seizième siècle (1). C'est à cette époque que fut inventée la gracieuse légende qui nous montre la dauphine Marguerite d'Écosse déposant un baiser sur les lèvres du poète endormi, bien qu'il fût « l'un des plus laids hommes de son siècle », parce que « de cette précieuse bouche étoient issus tant de bons mots et de vertueuses sentences ». Choyé des grands, Chartier se résigna, lui aussi, à les servir selon leurs goûts. Il n'y a rien d'original, quant au fond, dans son *Débat du Réveille-Matin*, où un amant malheureux réveille son ami pour lui conter ses peines, dans celui *des deux Fortunés d'Amour*, dialogue entre deux chevaliers dont la maigreur et l'embonpoint symbolisent les douleurs et les joies, ni même dans *la Belle Dame sans merci*, où est repris le vieux thème de la pastourelle : supplications d'un amant transi qui menace de mourir, et meurt en effet, ripostes narquoises d'une belle insensible, qui se drape dans son insensibilité. Ce qu'il y a de nouveau dans ce petit poème, c'est une langue alerte et vive, pure de

(1) Alain Chartier, dont la vie est mal connue, naquit à Bayeux, vers 1385, de famille bourgeoise; chassé de Paris par la terreur bourguignonne en 1418, il s'attacha à la fortune du dauphin (le futur Charles VII) dont il fut un des agents les plus actifs et intelligents; il fut chargé de missions diplomatiques en Hongrie et à Venise en 1425, en Écosse en 1428; il résulte d'un passage du *Livre des Fortunes* de Jean Regnier qu'il était mort en 1433.

latinismes, un style vif, étincelant de jolis détails, qui lui valurent, en dépit du pédantisme envahissant, un prodigieux succès, attesté par une foule d'imitations et répliques, dont les premières au moins paraissent avoir été habilement provoquées par l'auteur lui-même. Ainsi ce vigoureux écrivain qui, dans sa prose en latin et en français, s'est élevé au-dessus de Balzac et devait atteindre, dans son *Quadrilogue invectif* à la plus haute éloquence, se ravalait à n'être que le Voiture de la plus frivole des cours ; et tout cela s'écrivait en 1424, quatre ans après le traité de Troyes ; la France mutilée était à l'agonie ; l'Anglais régnait à Paris ; à Bourges et à Issoudun le jeune roi s'amusait, et ses poètes, on le voit, l'y aidaient de leur mieux.

LE « LIVRE DES QUATRE DAMES » LE « LAI DE PAIX » Même quand il aborde des sujets plus graves, Chartier reste badin : il n'y a pas trace d'émotion, même dans ce *Livre des Quatre Dames*, d'une insipide prolixité, et qui pouvait emprunter au sujet une tragique grandeur : les « quatre dames » qu'il met en scène, et qui ont perdu à Azincourt, par la mort, la captivité, la disparition, la fuite, les chevaliers qu'elles aimaient, paraissent moins préoccupées de leur douleur que de « requérir jugement » sur le point de savoir laquelle doit en éprouver le plus. Ce début, d'une mièvrerie banale :

Pour oublier merencolie
Un doulx matin aux champs issi,
Et pour faire chière plus lie,
Au premier jour qu'Amour rallie
Les cuers en la saison jolie,

n'est-il pas, en un pareil sujet, plus qu'une faute de goût ?

C'en est une autre, et non moins grave, que d'avoir emprisonné dans la plus ingrate de toutes les formes et découpé en petits vers guillerets et sautillants ce tableau des misères de la guerre civile, ce noble appel à la concorde, adressé aux princes du sang, qu'est le *Lai de Paix :*

Dieu, quels maux et quel dommage,
Quels ouvrages,
Quels pillages
Et forçages
Et quant petits avantages
Sont venus par vos debats !

Et pourtant Christine et Chartier, ils l'ont bien prouvé, étaient capables de sentiments élevés, et souffraient sincèrement des maux de leur patrie ; mais c'était vraiment la destinée de la poésie de cette époque que de rapetisser tout ce qu'elle touchait et d'étouffer toute émotion sous l'amas des fleurs artificielles.

IV

TRADUCTIONS Ces élégantes fadaises étaient heureusement loin de constituer l'unique nourriture intellectuelle de l'aristocratie. Parmi les livres dont le *Songe du vieil Pèlerin* recommande la lecture aux jeunes nobles, de préférence à celle des romans, « remplis de bourde, folie et vanité », figurent d'abord un grand nombre de traductions, notamment celles d'Aristote, Sénèque, Valère Maxime, qui étaient alors à la portée de tous les lecteurs de haut rang. Le quatorzième siècle en effet ne se contenta point des abrégés ou extraits d'ouvrages anciens qui étaient entrés dans les compilations antérieures ; il voulut connaître les textes directement, en leur entier, et de préférence, les plus sérieux, les plus instructifs. Boèce, en dépit des difficultés presque insurmontables que présentaient la recherche de son style et la subtilité de sa pensée, ne fut pas traduit moins de cinq ou six fois ; le *Livre des Quatre Vertus*, alors attribué à Sénèque, le fut par Christine de Pisan, Jean de Courtecuisse (qui traduisit aussi le *De Senectute* et le *De Amicitia* de Cicéron, entre 1405 et 1410) et Laurent de Premierfaict (traducteur des compilations historiques et morales de Pétrarque et de Boccace, ainsi que du *Décaméron*).

Les œuvres des historiens n'étaient pas moins recherchées que celles des moralistes. Dès le milieu du quatorzième siècle (entre 1352 et 1356), Pierre Bersuire avait traduit, sur l'ordre du roi Jean, tout ce que l'on possédait alors de Tite-Live (1) ; en 1375, frère Simon de Hesdin entreprit pour Charles V une version de Valère-Maxime, qui fut terminée en 1401 par Nicolas de Gonesse. Sur l'ordre de Charles V, qui demandait aux anciens des principes et des méthodes de gouvernement, Nicolas Oresme exécuta, d'après un texte latin (entre 1370 et 1377), sa traduction d'Aristote, qui embrasse entre autres choses la *Politique*, l'*Éthique*, l'*Économique*, et Raoul de Presles celle de *la Cité de Dieu* de saint Augustin (entre 1371 et 1375). Celle-ci mérite une place dans l'histoire de l'érudition et de la critique : préludant aux patients travaux des érudits de la Renaissance, Raoul n'avait pas collationné moins de trente manuscrits et il citait dans son commentaire plus de cent auteurs sacrés ou profanes.

(1) Pour ce prince et sa mère, Jeanne de Bourgogne, Jean de Vignay avait déjà traduit la compilation d'histoire universelle qu'est le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais.

POÈMES DIDACTIQUES ET SATIRIQUES La littérature didactique d'inspiration religieuse fut alors moins féconde qu'à l'époque précédente, dont certains livres, comme la *Somme le Roi*, conservaient toute leur vogue. Quelques traités nouveaux, en dépit de leur lourdeur, la leur disputaient, comme les trois *Pèlerinages*, également fastidieux (ils comptent plus de trente-six mille vers) du moine normand Guillaume de Digulleville (*Pèlerinages de la Vie humaine*, 1332, refondu vers 1350; *de l'Ame*, 1355; *de Jésus-Christ*, 1358). C'est une allégorie sous forme de vision qui, empruntant son cadre aux *Voies de Paradis et d'Enfer*, nous promène d'abord en ce monde, puis en Purgatoire et en Paradis, et se termine par un récit de la Vie et de la Passion du Christ (1). *Le Miroir de l'Homme*, de John Gower (mort en 1402), en trente mille vers, le dernier ouvrage de longue haleine écrit en français par un Anglais, est un traité de morale surtout laïque, où prennent place de longs morceaux satiriques. Il y a aussi de la satire, atténuée par mille réticences, dans le « Registre » du chanoine tournaisien Gilles le Muisit, naïve confession d'un octogénaire qui, tout en faisant le procès de son siècle, dévoile le fond de son âme, vulgairement bourgeoise. Elle domine, naturellement, dans le *Miroir de Mariage* d'Eustache Deschamps (en douze mille vers), où sont ressassées, parfois avec une verve amusante, les accusations portées de tout temps contre le sexe faible.

OUVRAGES SUR L'ÉDUCATION La noblesse n'avait jamais été à la fois plus folle et plus accueillante aux prédicateurs de sagesse : les traités d'éducation, originaux ou traduits, pullulent alors. Le carme Jean Golein traduit pour Charles V (en 1379) le traité de Gilles Colonna, sur l'éducation des princes, et celui de Cassien sur l'institution des moines ; Jacques Legrand, célèbre comme prédicateur, met lui-même en langue vulgaire son *Archiloge Sophiæ*, dont il dédie le premier livre à Louis d'Orléans, le second à Jean de Berry (1410). Dans l'*Épître d'Othéa* (transcription du vocatif ὦ θέα, la déesse) *à Hector de Troie*, en vers et en prose, Christine de Pisan enferme une sorte de catéchisme du jeune chevalier en six cents articles, où les préceptes sont appuyés de citations et d'exemples. Christine encore, dans sa *Cité des Dames* et son *Trésor de la Cité des Dames* (1405), trace aux femmes des divers états leurs devoirs, en leur proposant comme modèles quelques héroïnes anciennes ou modernes ; dans ses *Enseignements moraux* et *Proverbes moraux*, elle réduit en quatrains et en distiques les principales maximes de

(1) Ce poème devint en Angleterre, au dix-septième siècle, le modèle du fameux *Voyage du Pèlerin*, du prédicateur ambulant John Bunyan, dont il y a d'innombrables éditions.

la sagesse antique. Alain Chartier fait parler en autant de ballades les douze vertus qui constituent la vraie noblesse, en engageant les jeunes seigneurs à dire chaque jour leurs heures en ce *Bréviaire des Nobles*. C'est aussi un traité d'éducation, de visées toutes pratiques, où se peignent au vif la crédulité et la grossièreté de l'époque, que le « Livre » rédigé en 1372 par le chevalier de La Tour-Landry (en Anjou) pour l'éducation de ses filles ; il se compose essentiellement d'anecdotes, les unes empruntées à la Bible et fournies à l'auteur par ses deux chapelains, les autres, souvent fort peu édifiantes, qu'il puise dans la tradition ou dans ses propres souvenirs.

SUR LA SCIENCE MÉNAGÈRE

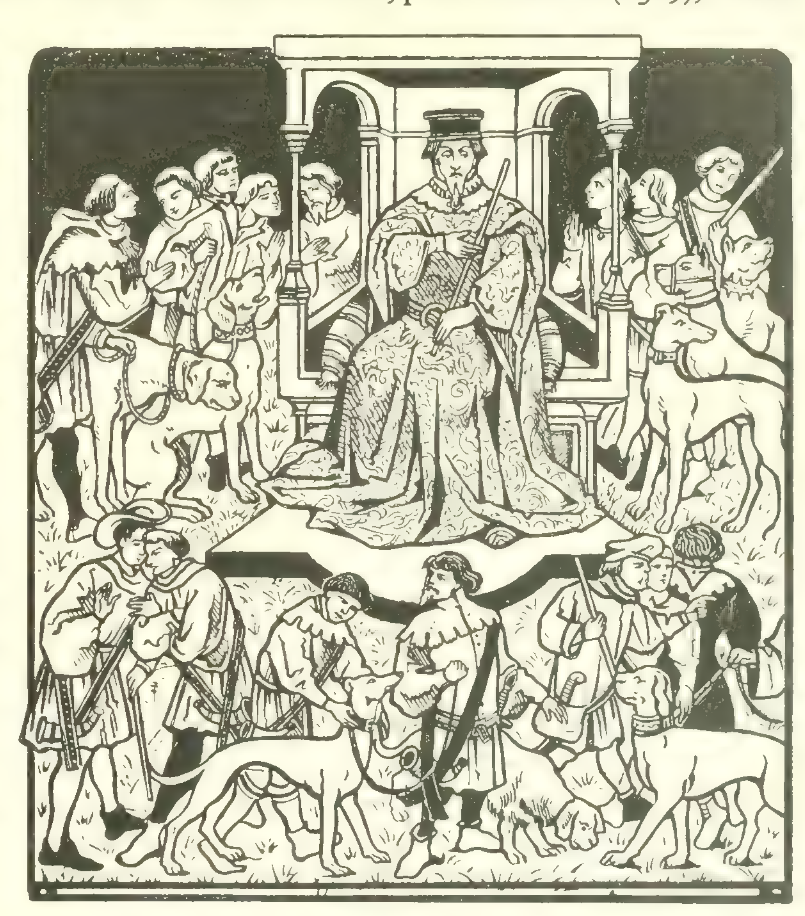
L'historien des mœurs ne trouve pas moins à glaner dans le *Ménagier de Paris* (vers 1390), sorte de testament laissé par un bourgeois riche et âgé à sa jeune femme pour la guider dans la vie quand il aura



ENLUMINURE DU *Livre du roi Modus et de la reine Ratio.*

disparu : les préceptes moraux et hygiéniques, dictés par une tendresse touchante, émaillés d'exemples et de citations, y sont suivis de conseils sur la façon de traiter les serviteurs, d'organiser les réceptions, de soigner son jardin, et le tout est complété par des recettes culinaires et un petit traité de vénerie. Le *Bon Berger* (1379), d'un auteur inconnu (car Jean de Brie est évidemment un nom supposé), qui contient des préceptes d'astrologie, de médecine et de morale, a passé en grande partie dans le *Grand Calendrier et Compost des Bergers*, qui, popularisé par la *Bibliothèque bleue*, est resté, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'almanach le plus répandu dans nos campagnes. Il y a un incohérent mélange de philosophie, de morale, d'histoire ancienne et moderne, le tout sous forme allégorique, dans *le Chemin de lonc Estude* (en six mille vers) et le *Livre de Mutation de Fortune* (en vers et en prose), que l'infatigable Christine dédia, en 1402 et 1403, l'un à Charles VI, l'autre à Philippe de Bourgogne.

SUR LA GUERRE ET LA CHASSE Mais à ces compilations confusément encyclopédiques, on commençait à préférer des ouvrages où un sujet restreint était traité d'une façon précise. L'art de la guerre est exposé dans le *Livre de Chevalerie* de Geoffroi de Charny, qui mourut à Crécy, dit Froissart, « la bannière de France entre ses mains », dans l'*Arbre des Batailles* d'Honoré Bonet, prieur de Salon (1389), et dans plusieurs traductions de Végèce ; celui de la chasse, dans le *Livre* (anonyme) *du roi Modus et de la reine Ratio* (en prose, vers 1350, avec un appendice pieusement allégorique), dans les *Déduits de la chasse* (en vers), de Gace de la Buigne, chapelain de Jean II, dans le *Livre de chasse*, que le comte de Foix Gaston Phœbus ne dédaigna pas de composer, en prose française (1387), et qu'il dédia à Philippe de Bourgogne.



GASTON PHŒBUS ENSEIGNANT L'ART DE VÉNERIE.

SUR LES MONNAIES C'est un véritable traité d'économie politique, le plus ancien que nous possédions, que le *Livre*, de Nicolas Oresme, *sur l'invention des monnaies*, écrit d'abord en latin (vers 1360) et traduit peu après en français. Après avoir expliqué l'origine de la monnaie, l'auteur démontre qu'elle est la propriété de ses détenteurs, dont elle représente le travail, et non du prince, qui n'a pas plus le droit d'en altérer le titre et troubler le cours, que celui de « muer les premieres lois, statuts, coutumes et ordonnances touchant la communauté ». Ces principes, trop souvent oubliés au quatorzième siècle, étaient ceux de Charles V, dont Oresme ne faisait sans doute que traduire la pensée.

SUR LA POLITIQUE Depuis longtemps les questions politiques étaient traitées en latin par les légistes ou les clercs de l'Université ; elles avaient été abordées de biais dans les longs poèmes encyclopédiques énumérés plus haut, débattues avec plus ou moins d'ampleur dans les assemblées provinciales et les États généraux de 1356 et 1357. Mais elles n'avaient jamais été exposées directement, sans partis pris violents, dans des livres en langue vulgaire. Nous assistons vers la fin du siècle à cette nouveauté, souvent encouragée par le pouvoir royal. Charles V, esprit pondéré et lucide, aussi libéral qu'on pouvait l'être de son temps, avait compris que le gouvernement devait s'appuyer sur l'opinion ; il fut aussi le premier, Michelet l'a remarqué, à deviner la puissance du livre et à essayer d'agir sur l'une au moyen de l'autre. C'est parmi ses conseillers et confidents que se recruta cette école de publicistes, dont les uns formulèrent les principes généraux de la politique, tandis que les autres en tentaient l'application aux problèmes du jour.

« LE SONGE DU VERGIER » Ce sont certainement les idées de la royauté sur les rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel (1) qui se reflètent dans une des œuvres les plus importantes du siècle, le *Songe du Vergier*, écrit en latin en 1376, traduit en français l'année suivante. Le livre est anonyme, mais son attribution à Philippe de Mézières est vraisemblable, à cause des étroits rapports de pensée et de forme qui l'unissent à un autre « songe », celui du *Vieil Pèlerin*, œuvre authentique de Philippe. Celui-ci était un gentilhomme picard, qui, après avoir été chancelier du roi de Chypre, Pierre Ier de Lusignan, et s'être dépensé en vains efforts pour rassembler, contre l'infidèle, les forces de la chrétienté, avait été accueilli par Charles V, et nommé par lui membre du conseil de régence et précepteur du dauphin.

Comme l'exigeait alors la mode, il raconte un songe qu'il avait eu « moitié dormant, moitié veillant », dans un délicieux verger ; il y avait vu le roi, assis sur son trône, ayant à ses côtés Puissance séculière et Puissance spirituelle, qui le suppliaient de mettre fin à leurs débats, et, sur son conseil, avaient choisi comme avocats un chevalier et un clerc. Les sentiments de l'auteur apparaissent nettement dans le rôle qu'il attribue au clerc, qui, trop enclin à remplacer les raisons par des récriminations sans portée, prête naïvement le flanc à son adversaire. Interrogé sur ce qu'il

(1) Le problème avait été traité par un autre familier de Charles V, Raoul de Presles, dans deux œuvres plus sereines (les traités *De potestate Papæ* et *De utraque potestate*).

entend par le droit : « C'est, dit-il, ce que le pape a décidé. Dieu étant le maître du monde et le pape son représentant, le pape a tous les droits, et il peut se servir des rois comme d'un instrument, de même que le vilain se sert de son âne. » Aisément battu, il se réfugie dans le paradoxe et les opinions extrêmes : il va jusqu'à contester au roi le droit de lever des impôts et se déclarer partisan du roi d'Angleterre. Sur la question principale s'en greffent une foule d'autres, intéressant la politique intérieure et extérieure, la loi salique, l'immunité des clercs en matière d'impôts, les limites de la juridiction ecclésiastique, l'utilité des ordres, la place des Juifs dans l'État, la suprématie de l'Empereur sur les autres princes, — sans compter des digressions sur l'éducation des rois, le duel judiciaire, l'usure, la polygamie, l'astrologie.



CHARLES VI ENFANT.

« LE SONGE DU VIEIL PÈLERIN » Le *Songe du Vieil Pèlerin,* moins confus et moins passionné, est une sorte de *Télémaque,* où Philippe a résumé ses doctrines politiques et pédagogiques : il nous y montre la reine Vérité parcourant le monde pour y semer les bons « besants » en place des mauvais, c'est-à-dire y propager la sagesse et en extirper les abus, et s'arrêtant en France pour y instruire « le blanc faucon au bec et pieds dorés », c'est-à-dire le jeune Charles VI, qui, au moment où le livre lui fut dédié (1389), avait déjà causé à son ancien précepteur bien des désillusions.

« L'APPARITION DE JEAN DE MEUNG » Il y a plus de fantaisie, plus d'amertume aussi, dans ce petit livre du moine provençal Honoré Bonet, alors résidant à Paris (1398). C'est un dialogue (en vers, avec quelques morceaux en prose) engagé, dans le jardin et sous la présidence du grand satirique, entre un Juif et un Sarrasin : tels Rica et Usbek dans les *Lettres persanes,* ils soumettent la société de leur temps à de justes critiques, mollement réfutées par un dominicain plus préoccupé des affaires de son ordre que des grands intérêts de la chrétienté.

ŒUVRES POLITIQUES Les trente années qui suivirent comptent parmi les plus tristes de notre histoire. On ne s'en douterait guère, nous l'avons vu, en parcourant les productions poétiques de cette époque. Nous éprouvons donc un véritable soulagement en constatant que les auteurs mêmes de ces fades élucubrations n'ont pas été insensibles aux maux de la patrie, qu'ils ont souvent décrits et déplorés dans leurs œuvres en prose.

En 1405, alors que la rivalité entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne apparaissait comme une évidente menace de guerre civile, Christine de Pisan exhortait Isabeau de Bavière à mettre fin « à la desolation et misère du bon peuple de Paris » en se faisant



UN MEETING POLITIQUE AU XVe SIÈCLE.

« moyenneresse de paix entre les deux princes » (*Lettre a la royne ma dame Ysabel*) ; en 1410, quand la guerre eut éclaté, et comme s'il en était temps encore, elle adjurait le duc de Berry de jouer le même rôle (*Lamentation sur la guerre civile*) ; en 1412 et 1413, trop confiante dans les accords précaires d'Auxerre et de Pontoise, elle félicitait le dauphin Louis, duc de Guyenne, d'avoir rétabli la paix, et, lui traçant un plan de gouvernement, remettait sous ses yeux à chaque page les exemples de son aïeul, le sage roi Charles.

Pénétrée de reconnaissance envers Louis d'Orléans, inféodée à son parti, la douce Christine n'est pas tendre pour les Bourguignons et les démagogues sur qui ils s'appuient : plusieurs chapitres du *Livre de Paix*, pleins de transparentes allusions, insistent sur « le péril que c'est de donner à menu peuple plus autorité qu'il ne lui afiert » ; de lui confier « les charges et estats de la cité ». Le tableau qu'elle trace des assemblées populaires est une véritable charge :

« Que cuides tu que ce soit, d'un malostru qui tout à coup cuide devenir maistre? Mais que il se herice bien au visage, a tout un pic en sa main, jurant laidement et menaçant chascun, trop bien cuide



il faire la besogne. Mais qu'est-ce a voir, es consaux de leurs assemblées? C'est tout pour rire leur ouïr dire leur raison, ou le plus fol parle premier, a tout son tablier devant soi. Ce semble un droit jeu de personnages fait par moquerie. »

Les espérances qui se font jour dans le titre même de l'ouvrage (*Livre de Paix*) ne devaient pas se réaliser. Pour échapper à l'orage, Christine dut se réfugier dans un couvent et condamna à l'inaction sa plume trop féconde. Elle ne rompit le silence que dix-neuf ans après, pour saluer, avec plus d'émotion que de poésie, les premiers succès de Jeanne d'Arc :

Une fillette de seize ans,
(N'est-ce pas chose hors nature?),
Et devant elle vont fuyant
Les ennemis ne nul n'y dure;
Elle fait ce, maints yeux voyant,
Et d'eux va France descombrant
Et recouvrant chasteaux et villes...
Tel force n'ot Hector n'Achilles;
Mais tout ce fait Dieu, qui la mène (1).

ALAIN CHARTIER Quant à Chartier, s'il fut l'organe d'un parti, c'était celui des rares patriotes groupés autour de ce roi de Bourges, qui fut trop longtemps sourd à leurs exhortations (2). Aussi y a-t-il souvent dans ses plaintes une nuance de découragement. Le *Quadrilogue invectif*, la plus belle de ses œuvres françaises, est un lugubre inventaire des misères de la patrie, un réquisitoire passionné que dressent l'un contre l'autre les trois ordres. Devant la France, « dolente, esgaree », déguenillée, comparaissent ses trois fils, l'un appuyé sur sa hache d'armes, « effrayé et songeur », le second « en vestemens lons, sur un siege de costé », le troisième, « en vil habit, renversé sur la terre, plaintif et langoureux ». Aux reproches de leur mère commune, le Peuple répond qu'il n'est pas coupable, mais victime, qu'il porte la peine de l'imprévoyance et des excès de la noblesse et du clergé, qui se sont ligués contre lui. Le chevalier riposte, puis le clerc, l'un et l'autre accusant pour se disculper. Le dernier, qui fait figure d'arbitre, remarque sagement que, quand la maison brûle, il vaut mieux s'employer à éteindre l'incendie que se disputer

(1) Autres ouvrages de Christine, non mentionnés jusqu'ici : *Épître au dieu d'Amour* (en vers, 1399), réfutation des accusations portées contre les femmes; *Épîtres à Jean de Montreuil et Gontier Col sur le Roman de la Rose* (en prose, 1401-1402), même sujet; le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles* (en prose, 1404); *Vision de Christine* (en prose, 1405), dissertations sur tous sujets, suivies d'une autobiographie; *Corps de Policie* (en prose, 1407), compilation d'après la politique d'Aristote.

(2) Ses œuvres politiques les plus importantes sont écrites en latin. Ses épîtres *Ad Universitatem Parisiensem* et *De detestatione belli Gallici et suasione pacis*, écrites peu après le traité de Troyes, sont de chauds plaidoyers en faveur de l'union de tous les partis autour d'un prince qui est le seul soutien de la cause nationale et le seul espoir des bons Français.

pour savoir qui l'a allumé : « Ainsi donc fault tirer au collier et prendre aux dents le frein, vertueusement. »

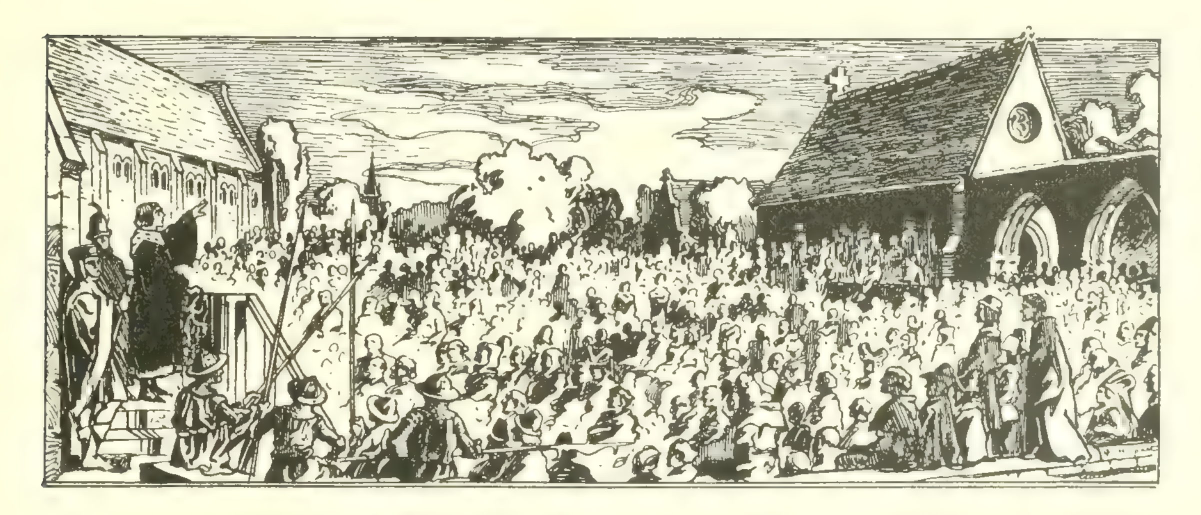
L'auteur de ces fortes pages, en qui on reconnaîtrait malaisément celui de la *Belle Dame sans Merci*, est vraiment le premier de nos prosateurs classiques : le dix-septième siècle l'a bien compris, qui, si dédaigneux qu'il fût de ces siècles barbares, faisait en sa faveur une exception unique. Nourri d'antiquité, il a déjà le goût des idées générales, des déductions logiques, de la période harmonieuse et cadencée ; tempérant l'imitation de Cicéron par celle de Sénèque et de Tacite, il balance l'antithèse et décoche le trait avec une habileté dont le seul défaut est de ne pas s'ignorer assez. Tantôt ce sont les grands mouvements oratoires des *Catilinaires*, avec apostrophes et prosopopées, tantôt les petites phrases à facettes des *Lettres à Lucilius* (1).

V

ROIS ET TRIBUNS C'est au quatorzième siècle que, pour la première fois dans les temps modernes, il fut donné à la parole humaine de mesurer son pouvoir. Alors naquit l'éloquence des rues et celle de la tribune, avec lesquelles celle de la chaire en vint à rivaliser et parfois à se confondre. Les princes eux-mêmes ne dédaignaient pas de manier cette arme et se transformaient volontiers en tribuns. Un jour d'été, du haut d'une estrade adossée à Saint-Germain-des-Prés, Charles le Mauvais harangua une foule de plus de dix mille personnes, grouillant dans le Val des Écoliers, que sa faconde retint autour de lui de six heures du matin à midi. Pour contre-balancer l'effet de ses discours, l'avisé Charles V, dont l'éloquence a été rappelée sur son épitaphe, et Louis d'Orléans lui-même, le plus aristocrate des hommes, sortaient discrètement de leur palais, et s'en allaient aux Halles ou dans les « ouvroirs » chapitrer le commun peuple. Il faut lire dans Froissart

(1) On vient d'exhumer d'un manuscrit de Berlin une sorte de réplique en vers du *Quadrilogue*, d'un style plus dépouillé et plus énergique, qui nous montre Chartier poète sous un jour tout nouveau : c'est un débat sur les affaires du temps entre un jeune noble, sceptique et jouisseur, un vilain aigri jusqu'à la révolte, et un vieux héraut d'armes, raisonnable et raisonneur ; la noblesse, et même çà et là la royauté, y reçoivent d'assez rudes avertissements (Voy. A. THOMAS dans le *Journal des Savants*, 1914, p. 442). Le *Curial*, qui n'a guère été moins loué que le *Quadrilogue*, n'est pas de notre ressort, car le texte original est en latin et la traduction, où il y a des contresens, n'est sûrement pas de Chartier. C'est un portrait du courtisan, écœurant d'égoïsme et d'hypocrisie, avec des traits vraiment dignes de La Bruyère et de Saint-Simon.

le passage (liv. II, chap. CLIII) où Philippe Arteweld, après avoir annoncé aux Gantois vaincus que le comte de Flandre refuse de les recevoir à merci, les entraîne aux résolutions suprêmes : d'abord mornes, désespérés, « pleurant et tordant leurs poings », ils se ressaisissent en l'écoutant, et s'écrient tout d'une voix quand il a fini : « Nous le voulons, et autrement ne finerons ! » Robert Le Coq et Charles Toussac, aux États généraux de 1356, Eustache de Pavilly, à ceux de 1413, jouèrent un rôle analogue à celui des leaders de la Constituante et de la Convention. Le moine augustin Jacques Legrand ameutait contre la cour les fureurs populaires et faisait



CHARLES LE MAUVAIS A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

entendre à Isabeau et aux oncles du roi les plus dures vérités : « La déesse Vénus, clamait-il, règne seule à votre cour ; l'ivresse et la débauche l'accompagnent. Ces maudites et infernales suivantes qui vous assiègent corrompent les mœurs et énervent les cœurs. Elles amollissent écuyers et chevaliers, en les faisant trembler devant les blessures qui les défigureraient. » Le carme Thomas Couette, qui fut brûlé à Rome, en 1432, parcourut longtemps la Flandre et l'Artois, « blasphémant, dit Monstrelet, contre l'Église, le clergé et les nobles ». En 1429, le cordelier Richard haranguait en plein air des auditoires de cinq à six mille personnes, « tournant le peuple a devotion plus que sermonneur qui depuis cent ans avoit prechié ». A sa voix on allumait des bûchers, où les femmes jetaient parures et colifichets, les hommes, « jeux de cartes, d'échecs et tous autres jeux de plaisance ». Les philippiques de Savonarole, un peu plus tard, renouvelleront dans une ville non moins amollie et corrompue des scènes pareilles.

Mais de tous ces orateurs nous avons à peine conservé quelques paroles authentiques ; nous ne connaissons leurs discours que par les résumés infidèles ou secs qu'en donnent les chroniqueurs ou les documents officiels.

LES SERMONNAIRES. GERSON L'éloquence purement religieuse nous est un peu mieux connue, quoique beaucoup de monuments en aient été traduits ou résumés en latin. Devenue moins dogmatique et plus familière, dès la fin du treizième siècle, sous l'influence des ordres mendiants, elle tombe fréquemment dans la trivialité et la bouffonnerie, et recourt d'autre part, pour plaire aux oreilles délicates, aux mêmes artifices que la littérature de cour. Le second de ces défauts est très sensible chez le plus grave des prédicateurs d'alors, Jean Gerson (1), qui subit profondément l'influence de ce *Roman de la Rose* qu'il devait maudire : chez lui aussi abondent les allégories, et la phraséologie de l'amour mystique se calque servilement sur celle de l'amour profane (2). Nous avons heureusement de lui quelques homélies prêchées devant des auditoires populaires, où il y a de la simplicité et de l'onction, où se répand cette tendresse de cœur qu'il se reconnaissait à lui-même : rien de plus touchant par exemple que le sermon *Ad Deum vadit*, où il décrit les angoisses de la Vierge attachée aux pas de son fils durant la Passion (3).

VI

CHRONIQUEURS BOURGEOIS L'historiographie, au commencement de la guerre de Cent ans, change nettement de caractère. Les chroniques monacales, rédigées en latin, languissent ou s'arrêtent, tandis que le goût de l'histoire se répand de plus en plus dans le monde laïque, même dans la classe bourgeoise ; les

(1) Gerson, né en 1363, chancelier de l'Université en 1395, mort à Lyon dans la retraite en 1439. Sur son activité théologique et ses ouvrages en latin, voy. Première partie. Il avait rédigé en français une soixantaine de sermons dont on a publié en 1502 une traduction latine ; l'édition de Ellies Du Pin (1706) n'en donne que six sous leur forme originale ; on n'en a publié depuis que quelques fragments et un autre en entier (Voy. ci-dessous, note 3).

(2) Voyez l'analyse, par A. Piaget, du sermon *Accipietis virtutem Spiritus sancti*, prêché devant Charles VI en 1391, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville, t. II, p. 246).

(3) Voy. l'excellente édition de ce sermon par D.-H. Carnahan (*University of Illinois*, 1917).

menus événements sont notés avec plus de soin et une précision plus pittoresque; au récit des faits se mêlent des jugements, souvent très hardis. Ce sont de véritables Mémoires, très attachants et personnels, que le *Journal* de Nicolas de Baye, greffier au Parlement (qui embrasse les années 1400-1417), et celui dit « d'un bourgeois de Paris » (de 1405 à 1449) dont l'auteur en réalité était prêtre et clerc de l'Université. Dans celui-ci surtout, se reflète au jour le jour l'état d'esprit de la bourgeoisie aisée de Paris, hostile aux grands et aux favoris, dont les exactions la ruinent, se ralliant aux Bourguignons par dépit, acceptant la domination anglaise par amour de la tranquillité, puis, constatant que celle-ci n'a même pas ramené l'ordre, revenant au loyalisme, mais sans renoncer à son humeur frondeuse.

L'intérêt historique de ces documents est bien supérieur à leur valeur littéraire; les seuls noms dignes de figurer ici sont, à cette époque, ceux de Jean le Bel et de Froissart.

JEAN LE BEL Tous deux étaient de Valenciennes. Le premier, issu d'une famille noble, exerça dans sa jeunesse le métier des armes; devenu, dans son âge mûr, chanoine de Saint-Lambert de Liége, il continua de mener la vie du grand seigneur : il s'habillait, nous dit un de ses familiers, comme un chevalier banneret, faisait volontiers chansons et virelais, tenait table ouverte et ne se rendait guère à son église sans une suite de quinze à vingt personnes. A la cour de Jean de Beaumont, son suzerain, il avait rencontré une foule de chevaliers ayant pris part, des deux côtés, à la grande guerre : c'est à l'aide de leurs récits qu'il composa une histoire « des choses advenues en France, en Angleterre, en Écosse, en Bretagne et ailleurs », de 1326 à 1361.

Cette histoire, dont l'originalité est d'être faite tout entière d'interviews, est très attachante, et donne, sans se perdre en détails inutiles, une vive impression de réalité. Quelques-unes des plus belles scènes qui se lisent dans Froissart et dont on lui fait généralement honneur (par exemple le récit de la campagne d'Écosse en 1327 et celui de la reddition de Calais) ont été simplement copiés chez son devancier. Jean le Bel se pique d'une parfaite impartialité : son seul but est de rendre justice au mérite, où qu'il se trouve, et de transmettre à la postérité les noms des mieux faisants, vainqueurs ou vaincus, en se tenant loin des exagérations des louangeurs gagés, « au plus près de la vérité ».

FROISSART Jean Froissart, né en 1337, bien qu'il fût de souche bourgeoise, passa toute sa vie dans les cours. Sa vocation historique s'était éveillée de bonne heure, suscitée probablement par l'exemple de son brillant com-

patriote. A l'âge de vingt-quatre ans il avait déjà composé un « livre » relatant les événements de 1356 à 1360, qu'il alla présenter à Philippa de Hainaut, épouse d'Édouard III et nièce de son seigneur. Bien accueilli par la reine, qui le nomma « clerc de sa chambre », il entra en relations, non seulement avec la cour anglaise, mais avec les chevaliers français qui servaient alors d'otages au roi Jean. Reprenant et amplifiant les procédés d'information de Jean le Bel, il ne se borna pas à interroger autour de lui les acteurs du drame dont le premier acte venait de se clore, mais entreprit, soit à la suite de la cour, soit isolément, « aux frais et coustages » de ses protecteurs, des voyages qui le conduisirent en Écosse (1365), en Guyenne (1367), en Italie (1368) ; rentré dans son pays après la mort de la reine (1369), il trouva de nouveaux appuis dans la personne des seigneurs de la région, presque tous parents ou alliés de celle-ci, Robert de Namur, Guy de Blois, sire de Chimay, Wenceslas de Brabant, Aubert de Bavière, duc de Hainaut. Nommé (1373) curé des Estines (près de Thuins), il jouit des loisirs nécessaires à son travail. Bientôt il pouvait offrir à Robert de Namur le premier livre de ses Chroniques, « fondées et ordonnées sur celles de Jean le Bel », où il racontait l'histoire de la France et de l'Angleterre depuis 1326. Peu après, ses sentiments à l'égard de Robert s'étant refroidis, il remaniait profondément son récit pour l'offrir à Guy de Blois. Après quinze ans de travail sédentaire, il se remit en route pour recueillir de nouveaux renseignements, parcourut la Guyenne, s'arrêta à Orthez chez Gaston Phœbus, puis, attaché à la suite de la nièce de ce prince, Jeanne de Boulogne, qui venait d'épouser le vieux duc de Berry, il visita Avignon et regagna Paris (1388-1389). En 1395, enfin, il retourna en Angleterre et séjourna pendant trois mois à la cour de Richard II. Dans l'intervalle de ses pérégrinations, il remaniait sans cesse et continuait ses premiers récits. Son quatrième livre, qui s'arrête à 1401, paraît inachevé : c'est sans doute la mort seule qui interrompit son infatigable labeur.

Froissart emprunte à Jean le Bel, en la précisant un peu, sa conception de l'histoire, brillant palmarès des belles actions, destiné à magnifier et promouvoir, sans acception de parti, la vertu de prouesse, fondement de toute chevalerie, dont il parle, en son prologue, avec une exaltation quasi mystique. Comme lui il néglige les sources écrites de toute nature, pour s'en tenir aux témoignages oraux, directement recueillis. De là découle le principal mérite de sa chronique, dramatique et vivante au suprême degré ; de ces acteurs, de ces témoins encore vibrants d'émotions toutes fraîches, nous entendons la voix et nous devinons les gestes. Ce livre est comme un théâtre où ils sont venus jouer leut bout de rôle et réciter leur tirade.

Pour peser et contrôler ces témoignages et dégager des faits particuliers quelques

idées générales, pour comprendre son temps et le juger, il eût fallu à Froissart des qualités qui n'étaient pas les siennes : esprit léger et superficiel, il ne voit que l'extérieur, et, s'il recherche les causes, il ne découvre que les plus proches et apparentes. Ame sans noblesse et sans ressort, il épouse inconsciemment les passions et les préjugés du milieu où le plongent les circonstances ; ébloui par les raffinements de la galanterie et du point d'honneur, il n'a pas soupçonné la misère morale d'une féodalité devenue inconsciente de ses devoirs et de son rôle, il n'a pas deviné les passions viles qui grouillaient sous les parades théâtrales. Dans cette société en dissolution, dont il était l'enfant gâté, tout lui semble parfait et durable : il condamne sans examen les revendications bourgeoises, n'aperçoit même pas les souffrances du peuple, sur lesquelles s'apitoient Jean de Venette dans son mauvais latin, Chartier dans ses tirades cicéroniennes ; il condamne en bloc toute rébellion, enveloppant dans le même mépris les hordes sauvages de Wat Tyler et les bourgeois révoltés de Gand : « pendaille et ribeaudaille » que tout cela !

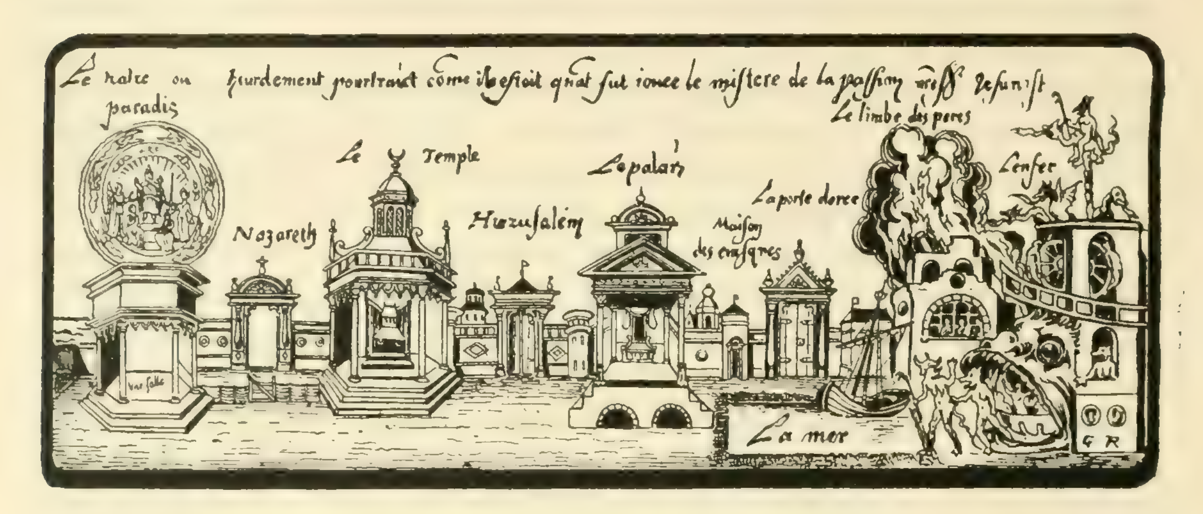
L'impartialité même dont il se pique à l'égard des nobles ne résiste pas aux influences du dehors : la première rédaction de son premier livre, écrite pour Robert de Namur, représente la version anglaise des événements, la seconde, inspirée par Guy de Blois, la version française ; il efface de son quatrième livre, pour ne pas froisser Aubert de Bavière, les traits désobligeants pour Henri IV, que lui avait d'abord dictés sa reconnaissance pour Richard II. Si ses derniers chapitres enfin ressemblent à un réquisitoire contre le duc d'Orléans, ce n'est ni mauvaise foi ni parti pris, mais parce qu'il respirait en Hainaut et en Flandre une atmosphère bourguignonne.

En somme, comme historien, il marque, même sur le vieux Villehardouin, un sensible recul ; mais c'est un incomparable « imagier » ; sa chronique a souvent été comparée à une immense tapisserie, aux couleurs somptueuses et chatoyantes, qui éblouit et amuse les yeux, mais provoque rarement la réflexion.

VII

« LES MIRACLES DE NOTRE-DAME » Le répertoire dramatique de cette époque, qui dut être riche et varié, — car les formes nées au treizième siècle continuaient certainement à vivre, — a subi d'immenses pertes, qui creusent dans l'histoire de notre théâtre une fâcheuse lacune. Un seul genre est alors abon-

damment représenté, celui des « Miracles » ; encore le célèbre recueil de la Bibliothèque nationale, qui nous en donne un aperçu assez complet, ne contient-il presque que des Miracles de la Vierge. Ces quarante pièces, qui furent probablement jouées par les membres de la même confrérie pieuse, à Paris même ou dans les environs, vers le milieu du quatorzième siècle, sont toutes jetées dans le même moule, qui n'a du drame que l'apparence : nulle intrigue, nulle analyse de caractères préparant ou expliquant les événements ; les récits utilisés (dont nous possédons la plupart) ont été gauchement distribués en scènes, où abondent les hors-d'œuvre ralentissant



REPRÉSENTATION DU MYSTÈRE DE LA PASSION A VALENCIENNES EN 1547
(D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale).

l'action. Celle-ci se transporte à chaque instant d'un pays dans un autre, de la terre au ciel ; les personnages, prélats, princes ou simples bourgeois, parlent la même langue, simple, même vulgaire, mais souvent vive et énergique. Le plus grand intérêt de ce recueil est de nous mettre sous les yeux, sans parti pris d'aucune sorte, toute la société du temps, avec ses instincts violents ou cupides, naïvement étalés, à peine combattus par une foi également ardente et superstitieuse : peinture d'autant plus frappante et instructive que la préoccupation satirique en est tout à fait absente (1).

(1) Deux des Miracles du recueil (*Berthe* et *Macaire*) où l'intervention de la Vierge est très artificielle, sont empruntés à des chansons de geste, et exploitent le thème de la femme innocente persécutée, de même que celui de *Griselidis* (1395), purement profane, qui a été emprunté à Boccace ou à la source utilisée par celui-ci. Nous n'avons de cette époque que deux Miracles de saints, un de saint Nicolas et un autre, en provençal, de sainte Agnès.

VIES DE SAINTS PAR PERSONNAGES La mise en scène, non plus d'un miracle isolé, mais de la vie entière d'un saint, devait fournir au théâtre une matière très riche et variée. Nous avons, de la fin du treizième siècle, quelques mentions de pièces de ce genre (un *Jeu* de saint Martial était représenté à Limoges dès 1270), mais deux seulement nous sont parvenus qui sont du quatorzième, la *Vie de saint Denis* et celle *de sainte Geneviève*, au reste fort médiocres.

PASSION DU CHRIST Longtemps on s'était borné à figurer la Nativité et la Résurrection, en évitant, par respect, de mêler la personne divine à celle des témoins de ces deux événements. Nous avons montré plus haut que, dès la fin du treizième siècle, on s'était mis à représenter avec son cortège de scènes diversement pathétiques, la Passion du Sauveur, mais en se tenant très près des textes sacrés. Au quatorzième, on développa ce thème, avec plus d'ampleur et de liberté. Des sociétés même se fondèrent en vue de ces représentations, qui se firent de plus en plus fréquentes et solennelles ; des sociétés de ce genre, formées de bourgeois et d'artisans, existaient à Rouen dès 1374, à Paris, dès 1380, sous le nom de « Confrères de la Passion et Résurrection Nostre-Seigneur ». Nous avons une Passion méridionale (gasconne ou catalane, mais sûrement traduite d'un original français), au moins contemporaine de Charles V, qui déroule en scènes très rapides presque toute la vie du Sauveur. Nous avons conservé enfin la mention de deux représentations de la Passion, données, l'une à Paris en 1380, l'autre à Saint-Maur-les-Fossés en 1398, probablement par les Confrères de la capitale. Ceux-ci obtinrent de Charles VI, le 4 décembre 1402, l'autorisation et le privilège exclusif de jouer en public « quelque mystère que ce soit, soit de la dite Passion et Résurrection, soit de saints comme de saintes ».

C'est probablement au répertoire de cette confrérie qu'appartenait un précieux recueil, des environs de 1430, conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève : sur les onze morceaux dont il se compose (parmi lesquels les *Vies de saint Denis* et de *sainte Geneviève* mentionnées plus haut), quatre sont relatifs à la Vie de Jésus-Christ. La *Passion*, qui comprend quatre mille quatre cents vers, met en scène, avant le jugement et le supplice du Sauveur, le repas chez Simon, la résurrection de Lazare et l'entrée à Jérusalem. Ce sont à la vérité des essais encore timides, des drames embryonnaires, qui n'ont même pas le charme naïf et la vivacité de coloris des *Quarante miracles de Notre-Dame*.

Le théatre comique Du théâtre plaisant nous avons conservé moins encore. Des mentions isolées de « farces », « moralités » ou « dialogues », représentés par des « joueurs de personnages » aux gages des grands, nous prouvent du moins que la matière comique commençait à s'organiser, à se distribuer en genres définis. Le *Dit des Quatre Offices de la maison du roi* par Eustache Deschamps (1360), qui met en scène des allégories (Paneterie, Échansonnerie, Saucerie et Cuisine), est déjà une moralité ; celui *de Maître Trubert et d'Antrongnart,* du même auteur (1359), où nous voyons un avocat perdre aux dés, en jouant avec un client plus madré que lui, les honoraires qu'il vient de lui extorquer, a tous les caractères de la farce et le mot est au reste inscrit en tête du morceau, sous forme de rubrique.





CHAPITRE V

DE LA RENTRÉE DE CHARLES VII A PARIS A L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS I[er] (1437-1515)

I. Caractères généraux de la société et de la littérature. — II. La littérature narrative; le roman idéaliste; le roman réaliste et satirique. — III. La poésie lyrique; Villon et Charles d'Orléans. — IV. Poésies diverses, badines et didactiques. — V. Les rhétoriqueurs. — VI. L'histoire. — VII. Le théâtre sérieux, religieux et profane. — VIII. Le théâtre comique.

I



ANS les quarante premières années du quinzième siècle, les conditions d'existence de la noblesse avaient beaucoup changé : un très grand nombre de gentilshommes avaient été ruinés par la guerre; les uns s'étaient mis à mendier emplois et offices; d'autres, qui se distinguaient à peine des bourgeois, à vivre modestement sur leurs terres, ou de l'exercice de quelques professions industrielles réputées nobles. Tous ceux-là évidemment ne s'intéressaient que médiocrement aux manifestations littéraires et n'étaient guère en état de les encourager. Mais d'autre part, quelques grandes maisons subsistaient ou s'étaient fondées, pourvues d'immenses domaines, regorgeant de richesses, dont elles faisaient souvent un noble emploi. A aucune autre époque les goûts artistiques et littéraires ne furent plus répandus dans

la haute société. Le « mécénat » fut pratiqué pendant les trois premiers tiers du quinzième siècle, avec une magnificence inouïe, par les ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire (1) ; avec un éclat moindre, proportionné à des ressources plus modestes, par les ducs de Bretagne et de Bourbon (2) ; par des princes vraiment artistes, Louis et Charles d'Orléans et René d'Anjou. Le goût des livres était très répandu dans la noblesse et même la bourgeoisie : Jean, comte d'Angoulême, Dunois, Jacques d'Armagnac, Charles d'Albret, Tanneguy du Châtel, Gilles de Rais, Antoine, bâtard de Bourgogne, Guillaume Fillastre, évêque de Verdun, puis de Tournay, Louis de Bruges, sire de la Gruthuyse, Jacques Cœur, étaient des bibliophiles émérites, grands amis des reliures somptueuses et des fines enluminures.

On a réussi à dresser le catalogue de quelques-unes de ces bibliothèques, dont la composition permet d'apprécier la culture et les goûts de leurs possesseurs. Ce qui nous frappe le plus, c'est le discrédit où étaient alors tombées les productions de l'âge précédent ; le seul ouvrage du treizième siècle qui gardât sa vogue (mais elle était immense) est le *Roman de la Rose*. Les bibliothèques des ducs de Bourgogne et d'Orléans, notamment, étaient très riches en livres en langue vulgaire (je ne parle ici que de ceux-là) ; ce qui dominait dans la première, c'étaient les remaniements en prose, somptueusement illustrés, de chansons de geste et de romans d'aventure ; dans la seconde, les livres de science, d'histoire et de morale. Ce sont au reste ces derniers qui, dans toutes ces collections, l'emportent de beaucoup, mais la plupart sont des traductions. Les ouvrages dont la mention revient le plus souvent sont ceux de Valère-Maxime, Orose, Salluste, Sénèque, Boèce, saint Augustin, le *Miroir historial*, les *Grandes Chroniques de France*. La poésie est surtout représentée, sans parler du *Roman de la Rose*, par les œuvres, alors toutes récentes, de Digulleville, Machaut et Christine de Pisan. Vers le milieu du quinzième siècle seulement commencent à apparaître les noms de Dante, Pétrarque et Boccace. Les petits gentilshommes de province restaient fidèles aux goûts du moyen âge ; au milieu du seizième siècle encore, si l'on en croit Noël du Fail, on ne trouvait sur leur « dressoir », avec la Bible et *la Légende dorée*, que deux ou trois romans de chevalerie, le *Roman de la Rose* et le *Grand Calendrier des Bergers*. Dans les bibliothèques des clercs et des juristes, ce sont naturellement les livres de théologie et de droit qui l'emportent, mais on y trouve aussi quelques volumes

(1) Sur ce sujet voy. le savant livre de M. G DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1909.

(2) Sur les poètes attitrés de ces deux cours, Meschinot et Robertet, voy. ci-dessous, p. 515.

en français, de ceux qui viennent d'être cités, et, çà et là, un ou deux en grec (sans mention plus explicite).

La condition de l'homme de lettres Le métier d'homme de lettres alla donc, au cours de ce siècle, s'améliorant de jour en jour : sous les titres de hérauts d'armes, écuyers, maîtres d'hôtel, valets de chambre, les écrivains, presque toujours clercs et parfois nobles, en arrivent à jouer auprès de leurs maîtres le rôle de secrétaires, confidents, conseillers, chargés d'affaires. Ces emplois, ces faveurs se payaient naturellement en panégyriques : la littérature de cour subsiste donc, non moins vide, non moins artificielle qu'à l'époque précédente, mais, par suite de la diffusion et du prestige croissant des études latines, plus pédantesque encore et plus solennellement ennuyeuse.

La littérature bourgeoise Mais désormais la littérature de cour trouve une rivale dans la littérature bourgeoise : durant les cent années qui avaient précédé en effet, la bourgeoisie n'avait cessé de grandir : elle ne s'était pas seulement enrichie par le négoce ; elle avait, par sa participation aux affaires de la province et de l'État, achevé son éducation politique. Sous Charles VII et Louis XI, qui lui empruntent leurs meilleurs ministres, elle tend à devenir vraiment la classe dirigeante. De plus en plus curieuse des choses de l'esprit, ses goûts s'imposent aux écrivains, pénètrent leurs œuvres, parfois même — car il n'y a pas, entre les deux courants littéraires, de cloison étanche — celles qui ont été exécutées dans les cours et pour les cours : le *Petit Jehan de Saintré* est dédié à un prince, et les *Cent nouvelles nouvelles*, avant d'être couchées par écrit, avaient été contées dans l'entourage immédiat de Philippe le Bon

Le réalisme et la littérature personnelle L'esprit de cette bourgeoisie, surtout au temps de Louis XI, très bourgeois lui-même, est un esprit positif, pratique, défiant des hautes pensées et des généreux élans ; ses vertus, solides et modestes, sont de celles qui ne peuvent fournir de thèmes qu'à un art très raffiné, celui d'un Dickens ou d'un Coppée, que cette époque ne pouvait encore concevoir. Ce que les contemporains de *Pathelin* traduisent dans la littérature, c'est leur sens du réel, leur inclination à ne voir dans les choses que leur côté vulgaire ou plaisant. La réaction contre la poésie idéaliste du douzième siècle et du treizième, inaugurée par le *Roman de la Rose*, atteint alors son apogée : le réalisme coule à pleins bords. Mais ce n'est plus, il importe de l'observer, le réalisme candide

et plat des fabliaux ; l'observation ici est plus fine et plus aiguë ; la raillerie directe y est souvent remplacée par l'ironie ; l'esprit y apparaît, non encore l'esprit de mots, que découvrira Voiture, mais celui qui consiste à ne pas tout dire, à laisser deviner quelque chose au lecteur ; le style enfin devient plus agile, plus vif, et, chez quelques écrivains, vraiment personnel.



JEAN REGNIER.

Souvent la personnalité de l'artiste ne se manifeste pas seulement dans son style : elle anime toute son œuvre ou s'en dégage avec un puissant relief. Avant Villon, l'obscur Jean Regnier avait tiré de ses malheurs le sujet de ses vers (1) ; dans le plus banal des cadres, dans les récits les plus impersonnels, Martin Le Franc, Georges Chastellain, Antoine de La Salle trouvent moyen de nous révéler, les deux premiers une âme indépendante et fière, l'autre une curieuse physionomie de philosophe narquois et désabusé. Par là la littérature du quinzième siècle, si éloignée de nous à tant d'égards, prend un aspect vraiment moderne.

CENTRALISATION LITTÉRAIRE Le contre-coup des transformations politiques, aussi bien que celui de l'évolution sociale, se fit sentir sur la littérature. Les provinces qui avaient, pour la plupart, perdu leur système monétaire, leur législation, leur administration propres, perdirent alors aussi toute trace de physionomie littéraire. Il n'y a plus, au quinzième siècle, comme au douzième et au treizième, de genres caractéristiques des diverses régions ; enfin, tous les écrivains, d'où qu'ils soient, s'expriment dans la même langue, assujettie à des règles de plus en plus précises, où n'apparaissent plus que çà et là quelques formes ou locutions sentant le terroir ; les idiomes méridionaux tombent décidément au rang de patois et ne sont plus écrits — et avec quelle maladresse ! — que par quelques auteurs

(1) Bailli d'Auxerre et chargé d'une mission par le duc de Bourgogne, il fut fait prisonnier par un parti de routiers français et passa dix-huit mois (1431-1432) dans une des tours du palais épiscopal de Beauvais. Pendant sa captivité il rima un long poème intitulé *Fortunes et Adversitez,* dans lequel il décrit ses tribulations et implore l'assistance de ses amis et protecteurs.

de mystères ou de farces : quelques-unes des œuvres les plus remarquables de l'époque émanent d'écrivains de langue d'oc, et c'est de la Provence propre que nous vient le plus brillant et le plus français peut-être des prosateurs d'alors, Antoine de la Salle (1).

LA LITTÉRATURE BOURGUIGNONNE L'unification toutefois n'est pas absolue : en face de la royauté, si appauvrie, si modeste, si méthodiquement attachée aux solides réalités, se dressait l'opulente, la théâtrale maison de Bourgogne, moins soucieuse de l'être que du paraître. Quand Louis XI alla se faire sacrer à Reims, il y fut précédé par Philippe le Bon, entouré d'une nuée de seigneurs aux parures étincelantes, suivi de cent quarante chariots remplis de joyaux, de vaisselle précieuse et de vins fins. Mais le « grand-duc d'Occident », qui faisait ainsi figure de roi, n'obtint rien de ce qu'il était venu chercher : c'était là comme un symbole de la politique des deux maisons rivales, et un présage de leurs destinées. Ces caractères se retrouvent dans la littérature qu'elles ont inspirée ou patronnée : la plupart des écrivains français se distinguent par le bon sens, l'ironie, la simplicité du style, tandis que la solennité prétentieuse, la creuse grandiloquence sont l'apanage des clients de la maison de Bourgogne, surtout à partir du règne de Philippe le Bon.

II

CHANSONS DE GESTE ET ROMANS MIS EN PROSE Jamais époque ne fut plus complètement dépourvue de poésie narrative : la chanson de geste était morte depuis deux siècles ; le roman en vers lui-même, sous ses diverses formes, était épuisé. Mais les héros, historiques ou légendaires, les Roland et les Ogier, les Tristan et les Lancelot avaient charmé trop de générations pour tomber brusquement dans l'oubli. Peut-être suffisait-il, pour leur redonner le lustre de la jeunesse, de les habiller à la mode du jour. C'est à cela que s'employèrent, dans la seconde moitié du quinzième siècle, de laborieuses équipes de scribes, qui « dérimèrent » une douzaine de chansons de geste, au reste bien choisies, dont ils ne con-

(1) Dès 1338 c'est en français que Raimon Vidal, au pied des Pyrénées, écrit son petit roman allégorique de la *Chasse aux Médisants*. C'est en français aussi que le provençal Honoré Bonet, à la fin du quatorzième siècle, rédige l'*Arbre des Batailles* et la *Vision de Jehan de Meung*.

naissaient malheureusement que les rédactions les plus récentes *(Fierabras, Renaut de Montauban, Ogier le Danois, Valentin et Orson)* et quelques romans d'aventures *(Cligès, Erec, Perceval, Cléomadès)* ; mais ils se bornèrent à écarter, avec les rimes, les chevilles les plus massives, les formules les plus surannées, sans chercher à donner au récit plus de cohésion et de vivacité ; ils alourdirent au contraire les poèmes primitifs du poids mort de leurs interminables suites. Ces plates compilations devaient néanmoins avoir un brillant succès : copiées d'abord dans de somptueux manuscrits richement décorés, dont s'enorgueillissaient les « librairies » princières, elles furent propagées par l'imprimerie naissante sous forme de solennels in-quarto, ornés de grossières gravures, que feuilleta toute la bourgeoisie lettrée du seizième et du dix-septième siècle ; recueillies enfin par la « Bibliothèque Bleue », imprimées à des milliers d'exemplaires par les Garnier et les Oudot de Troyes, elles pénétrèrent, jusqu'au milieu du dix-neuvième, dans les plus humbles chaumières : et c'est ainsi que les Roland, les Renaud, les Fierabras ont prolongé presque jusqu'à nos jours leur fabuleuse existence : figures vraiment nationales, puisqu'elles ont tour à tour passionné, enchanté, amusé toutes les classes de la nation dont elles avaient, aux jours de son enfance, incarné les rêves les plus sublimes.



RÉDACTIONS REMANIÉES Mais il y avait longtemps, il faut bien le dire, que le public éclairé était las de ces amas d'aventures sans suite, de ce dévergondage de merveilleux monotone et puéril. C'était certainement une opinion générale que traduisait, en 1432, l'auteur de *Paris et Vienne*, écrivant, en son prologue, que, dans les livres de Tristan et de Lancelot, quelque plaisir qu'on y puisse prendre, il y a trop de choses « qui moult sont impossibles a croire », et déclarant leur préférer « une matiere bien raisonnable et plus creable ». Sur ce chapitre de la vraisemblance, ni lui ni ses émules ne sont au reste bien exigeants : s'ils bannissent résolument le bric-à-brac féerique, ils acceptent comme « raisonnables et creables » ces histoires à dormir debout de naufrages, rapts et reconnaissances qui, de la littérature byzantine, avaient depuis longtemps passé dans la nôtre.

Les romans les plus répandus au quinzième siècle ne sont en effet, quant au fond, que des versions, librement remaniées et fortement abrégées, de nos vieux


le Combat
des
Gras & des Maigres

romans d'aventures, dont ils se distinguent pourtant, comme on va le voir, par quelques traits essentiels.

« PARIS ET VIENNE » n'en donne pas une idée fort exacte (1) : le récit y est verbeux, ralenti à plaisir par une foule de discours et de lettres où s'étale une cérémonieuse phraséologie, comme si ce Marseillais avait voulu nous éblouir par son habileté à manier une langue qui n'était pas la sienne. *Pierre de Provence et la Belle Maguelonne* fut écrit un peu plus tard, par un autre Méridional, moins maître de sa langue, mais doué d'un talent plus souple et plus gracieux. Le thème, apparenté à ceux d'*Aucassin et Nicolette* et de l'*Escoufle*, n'a rien de nouveau ni de vraisemblable (deux amants, tous deux de noble race, mais qui se croient de condition très différente, sont séparés, puis réunis par les jeux les plus étranges du sort) ; mais le style est sobre et vif, et l'ouvrage semé de morceaux lyriques ou élégiaques d'une belle venue.

« JEAN DE PARIS » porte bien plus nettement la marque du temps et du milieu : ce petit roman, où se joue avec aisance un esprit ironique et doucement railleur, consiste presque uniquement en un épisode, au reste emprunté au roman de Beaumanoir *Jehan et Blonde*, encadré entre un prologue et un épilogue sans intérêt. Un roi d'Angleterre, déjà mûr, aspire à la main d'une infante d'Espagne, jadis promise par son père à l'héritier de la couronne de France ; les deux prétendants font route ensemble vers les Pyrénées ; tout le long de la route, le jeune prince français, qui se donne pour un simple bourgeois de Paris, écrase son rival par le luxe de son cortège, et l'intrigue par des propos en apparence fort déraisonnables, dont le sens s'éclaircira au dénouement. Arrivé à Burgos, il éblouit la cour espagnole et conquiert aisément le cœur de l'infante. Les caractères sont esquissés d'une main à la fois légère et ferme, le style plein de grâce et de bonne humeur. Ces deux bluettes, en dehors de leurs qualités propres, devaient charmer les contemporains par de claires allusions à des faits et à des hommes du jour, dont la portée et le sel nous échappent (2).

(1) L'auteur, un certain Pierre de la Cypède, dit avoir traduit son récit d'un livre provençal, traduit lui-même du catalan ; mais l'original, en admettant qu'il n'y ait pas là une simple supercherie, devait être français.

(2) Celles qu'on devine dans *Paris et Vienne* sont tout à fait obscures. *Pierre de Provence*, où nous voyons le fils du héros et de Maguelonne devenir roi de Naples et comte de Provence, a été écrit, semble-t-il, à Naples même, à la cour des rois aragonais, dans des circonstances (qui se présentèrent plusieurs fois au quinzième siècle) où l'on considérait comme probable l'union de cette dynastie avec la famille

LE ROMAN RÉALISTE ET SATIRIQUE. LES « QUINZE JOIES DE MARIAGE » Le réalisme, à peu près absent de ces trois romans, s'étale au contraire dans ceux dont il me reste à parler, et surtout dans le plus ancien et le plus agréable de tous, intitulé ironiquement, par allusion à une pieuse méditation sur « les Quinze Joies de Notre-Dame », les *Quinze Joies de Mariage* (1). Ces prétendues « joies », ce sont, à en croire l'auteur, « les plus grans tourmens, douleurs, tristesses et maleürtez qui soient en terre ». Mais celui qui en souffre ne mérite pas qu'on le plaigne, puisqu'il s'y est volontairement exposé. Regardez « le poisson estant en la grande eaue, en franchise, qui va et vient ou il lui plaist ; et tant va et vient qu'il trouve une nasse borgne, ou il a plusieurs poissons qui se sont pris au past ; et quant celui poisson les voit, il travaille moult pour y entrer, et va tant a l'environ de la dite nasse qu'il trouve l'entrée et entre dedans, cuidant estre en délices et plaisirs, comme il cuide que les autres soient ». Ainsi en va-t-il du jeune homme, « frais, net et plaisant, tout occupé de jolivetés », qui, étourdiment, renonce, lui aussi, à sa « franchise ». Le voilà « enclos en la nasse et a l'aventure ne s'en repent point, et se il n'y estoit, il se y metroit bientôt, et usera sa vie en languissant toujours et finira miserablement ses jours ». Tel est le lugubre refrain qui retentit comme un glas ou s'inscrit comme une épitaphe au bas des quinze chapitres, ou plutôt des quinze eaux-fortes, où sont décrites, avec une acuité d'observation et une verve de style inconnues jusque-là aux détracteurs de la femme et du mariage, l'insensibilité, l'hypocrisie, les déconcertantes scélératesses des épouses, belles-mères, commères, nourrices, chambrières, et la stupidité incurable des hommes, nargués, bernés, grugés et contents. « Et pourtant je ne les blasme pas de soi mettre en menage, mais sui de leur opinion, et di qu'ils font bien, pour ce que nous ne sommes en ce monde que pour faire penitence, souffrir affliction et mater la chair afin d'avoir paradis. »

LES « CENT NOUVELLES NOUVELLES » Cette légèreté de touche et cette finesse d'humour sont rares dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, dont l'auteur déclare que, s'il a imité Boccace, il n'a pas cherché à atteindre son

régnante de Provence. Dans *Jean de Paris* on a voulu voir une allusion au mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, dont la main lui était disputée par Henri VII d'Angleterre ; mais le jeune roi de France avait aussi pour rivaux Ferdinand le Catholique et l'empereur Maximilien ; en outre la date de ce mariage (1491) est bien tardive ; le roman doit remonter à une époque où l'animosité entre Français et Anglais était encore très vive.

(1) Ce roman est antérieur à 1453, puisqu'il y est question de la querelle encore pendante entre les rois de France et d'Angleterre.

« tres subtil et tres orné langaige ». En cela même consiste son mérite, et nous préférons infiniment la rude et joviale verdeur de son style sans apprêts aux grâces savantes et aux élégances cicéroniennes de l'auteur du *Décaméron*, dont nous ne trouvons pas non plus chez lui, il faut bien le dire, la puissance dramatique, l'art de la mise en scène et l'incomparable variété de tours. Ce ne sont que des anecdotes, pour la plupart grivoises, quelques-unes d'une grossièreté rebutante, dont tout le mérite consiste dans la forme alerte et vive dont elles sont revêtues. Empruntées les unes à la tradition orale, les autres à des nouvellistes italiens (Sacchetti, le Pogge, et non Boccace), elles sont censées avoir été contées à la petite cour de Geneppe, près Bruxelles, en 1459, par les familiers de la cour de Bourgogne (1), le Dauphin (le futur Louis XI, en qui on a voulu voir bien à tort le rédacteur de tout le recueil), Philippe Pot, Jean de Lannoy, Philippe de Croy, le duc lui-même et une quarantaine d'autres seigneurs ou lettrés ; mais la parfaite unité de style prouve à l'évidence que la « glorieuse et edifiante œuvre » est sortie tout entière d'une seule et même plume (2).

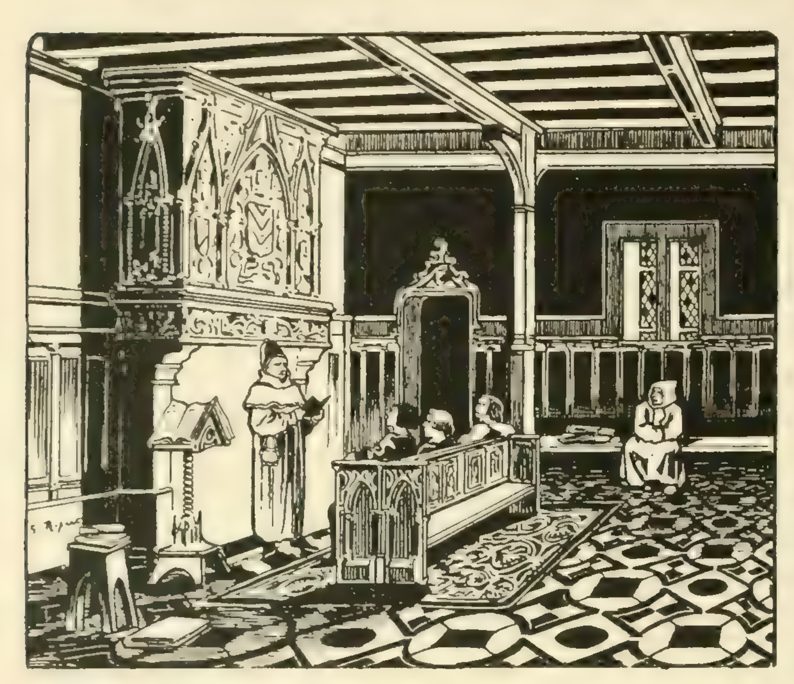
ANTOINE DE LA SALLE Ce rédacteur pourrait être (mais il n'y a pas de raisons péremptoires pour l'affirmer) le meilleur prosateur du quinzième siècle, Antoine de la Salle, qui, à ce moment même, faisait partie de la cour de Bourgogne et résidait à Geneppe en qualité de premier maître d'hôtel du duc ; un des récits lui est au reste attribué.

Ce curieux personnage, né en Provence entre 1386 et 1388, servit tour à tour, au cours d'une vie fort longue et agitée, les maisons d'Anjou et de Bourgogne. Après avoir pris part à une croisade au Maroc (1415) et séjourné en Italie, où il fut en relations avec divers humanistes, il devint, en 1436, précepteur de Jean d'Anjou, fils aîné du roi René, et dédia à ce prince son premier ouvrage, fort confus, qu'il intitula *la Salade*, par allusion à son nom d'abord, et aussi parce qu'il contient « plusieurs bonnes herbes », à savoir des leçons de morale, d'histoire et d'art héraldique, agrémentées de souvenirs personnels. En 1448 il était chargé d'instruire les trois fils d'un grand seigneur bourguignon, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, auquel il dédia, en 1451, une autre compilation, semée de nombreuses anecdotes, intitulée, par un autre calembour, *la Salle*. En 1458, il entra au service de

(1) Le recueil fut présenté à Philippe le Bon en 1462.

(2) Dans un autre recueil, compilé à Sens vers la même époque, figurent aussi une quarantaine de nouvelles qui paraissent toutes de source purement française. L'auteur est malheureusement un fort piètre écrivain ; son objet au reste, comme celui du chevalier de La Tour Landry, était purement pédagogique. Voy. E. LANGLOIS, *Nouvelles françaises inédites du quinzième siècle*, Paris, 1908.

Philippe le Bon et mourut peu après (1460). C'est vers 1454-1456 qu'il avait écrit son meilleur ouvrage, qui tient à la fois du traité didactique, du roman de mœurs et de la satire, l'*Histoire et plaisante Cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines*, dont il offrit, en 1459, un exemplaire à son ancien élève, Jean d'Anjou.



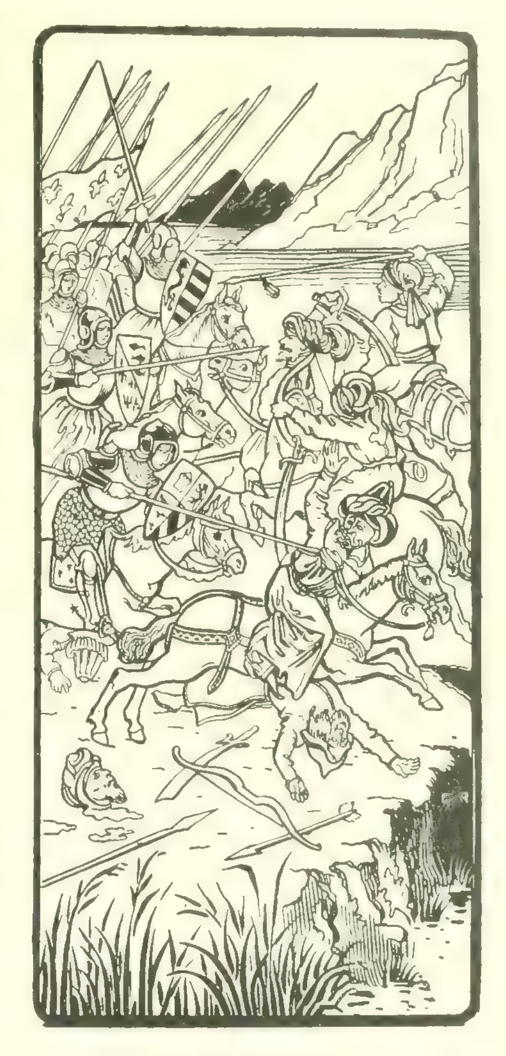
ANTOINE DE LA SALLE.

LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ Le petit Saintré, qui fait ses débuts en qualité de page à la cour du roi Jean, est un adolescent plein de naïveté et de bonnes intentions, dont la carrière s'annonce brillante (1); une jeune veuve, « qui des belles cousines de France estoit » (2), entreprend de faire son éducation et lui prodigue des leçons de morale chevaleresque, appuyées de force citations latines et assaisonnées de caresses, qui restent innocentes, grâce surtout, semble-t-il, à la candeur du jouvenceau. Ces leçons portent vite leurs fruits : Saintré brille en maints tournois, promène à travers l'Europe sa réputation grandissante et les splendeurs d'un cortège princier, dont la dame a fait en grande partie les frais ; dans une croisade en Prusse, où il porte la bannière royale, il occit de sa main « le grand Turc » en personne. L'inspiratrice de ces exploits est allée cacher dans ses terres son ravissement et ses tendres soucis ; là elle lie connaissance avec l'abbé d'un monastère voisin, vulgaire épicurien, galant et riche, dont les grossières assiduités, où la gas-

(1) Jehan de Saintré est un personnage historique, que l'auteur du roman rajeunit quelque peu (né en 1320, il mourut en 1368). Froissart nous dit qu'il était tenu, de son temps, pour « le meilleur et plus vaillant chevalier de France », et c'est sans doute cette réputation qui aura dicté son choix au romancier.

(2) C'est-à-dire de celles que le roi et la reine, par politesse, appelaient « Belle cousine », ce qui n'est pas un titre de noblesse ; c'est à dessein, comme on va le voir, que la désignation est très vague.

tronomie joue un grand rôle, sont bien accueillies et vite récompensées. Quand Saintré revient, sa place est prise ; « damp abbé » peut l'accabler impunément d'avanies et de sarcasmes, et va, l'ayant entraîné à un pugilat, jusqu'à le jeter à terre, d'un croc-en-jambe, devant la dame qui s'en amuse. Le chevalier outragé se venge enfin de son rival, qu'il a vaincu en duel, en lui perçant d'une dague les joues et la langue, et de la traîtresse, en révélant à toute la cour, à mots couverts, l'indignité de sa conduite.



JEHAN DE SAINTRÉ.

Tous les critiques ont été frappés du manque d'unité de ce récit, qui, commencé en idylle, se termine en fabliau ; à tort, me semble-t-il. En réalité, La Salle n'a voulu faire ni l'un ni l'autre, mais une troisième édition de son traité d'éducation, débarrassé cette fois (ou presque) de tout appareil scolastique, relevé par des allusions à une réalité toute proche, les unes flatteuses, les autres satiriques, allusions qui étaient alors d'usage et presque de règle dans le roman (1). Il a voulu montrer, par un exemple, jusqu'où pouvait s'élever un jeune bachelier bien doué et de conduite exemplaire ; mais il a tenu aussi, dans ce *Télémaque* sans optimisme, à mettre en garde ses lecteurs contre les chimères surannées de l'amour courtois, contre les désillusions dont est menacé quiconque croit trop aisément à la vertu féminine. Dans la *Salade* il avait poussé plus loin encore le mépris des règles de la composition ; il faut reconnaître toutefois qu'il nous a ici trop peu préparés à la pitoyable chute de son héroïne, qu'il avait montrée d'abord quelque peu légère et coquette, mais sincèrement éprise et non dépravée.

(1) La carrière militaire de Saintré est calquée sur celle de Boucicaut, au reste présenté comme son plus intime ami ; déjà Froissart avait rapproché les deux personnages, qu'il présente l'un et l'autre comme des modèles accomplis de prouesse. Quant à la « fausse dame », La Salle insiste, et il n'en était pas besoin, sur les motifs qui l'ont empêché de la désigner plus clairement.

Les deux autres caractères, au contraire, sont d'une vérité, d'un naturel saisissants ; quelques scènes enfin, par la sobre efficacité du style — si lourd encore dans les passages dogmatiques, — par l'heureux choix des détails, le relief des attitudes, des gestes, des physionomies, font pressentir l'art classique ; et l'on peut dire que *le Petit Jehan de Saintré* est, au moins dans quelques-unes de ses parties, le premier roman moderne.

MARTIAL D'AUVERGNE Je rattache à la littérature narrative un petit ouvrage en prose qui échappe à toute classification et qui a pour objet, non comme on l'a cru naïvement, de fournir aux apprentis juristes un manuel de droit de lecture agréable, mais de tourner en ridicule les mœurs galantes et la langue érotique de l'époque. Les *Arrêts d'Amour*, laborieux badinage d'un procureur au Parlement de Paris (1), déroulent sous nos yeux une série de procès imaginaires portés par des amants lésés devant des magistrats ou des cours allégoriques (le prévôt de Deuil, le bailli de Joie, les dames du conseil d'Amour, etc.). L'exposé de la cause et des circonstances constitue des embryons de nouvelles, parfois discrètement développées en une prose pittoresque, qui n'est pas sans analogie avec celle des *Quinze Joies*. Le piquant consiste surtout dans le contraste entre la légèreté des sujets et la gravité des formules juridiques ; nous y serions plus sensibles si l'auteur n'avait pas abusé du procédé. Il n'avait pas assez d'imagination pour inventer cinquante et un « cas » imprévus et plaisants, et leur faire, de ces formules, une amusante application (2).

III

LA POÉSIE DE SALON. CHARLES D'ORLÉANS Le 5 novembre 1440, Charles d'Orléans rentrait en France, après vingt-cinq ans d'une captivité très étroite, sinon très dure (3). Vieilli avant l'âge, d'une santé précaire, dégoûté, après

(1) « D'Auvergne » était le nom de sa famille, originaire de Limoges ; une branche de cette famille était venue s'établir à Paris, où vécut Martial, qui, né vers 1430, mourut en 1508. Sur ses autres ouvrages, voir ci-dessous.

(2) Outrant encore la plaisanterie, un jurisconsulte du seizième siècle, nommé Benoît le Court, a pourvu l'ouvrage d'un commentaire volontairement pédantesque où ne sont pas cités moins de deux cent quarante-cinq auteurs anciens et modernes, d'Homère à Guillaume Cretin.

(3) Né en 1394, de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, il perdit son père en 1407, sa mère en 1408 ; pris à Azincourt (1415), il ne joua, à son retour en France, qu'un rôle politique très éphémère, et mourut en 1465 ; il fut père de Louis XII et grand-oncle de François Ier. Voy. P. CHAMPION, *Vie de Charles d'Orléans*, Paris, 1911.

quelques expériences fâcheuses, de la politique, il n'aspira plus bientôt qu'à soigner ses rhumatismes au gai soleil de Touraine ou au bon feu de ses cheminées et à passer dans une élégante et molle oisiveté, parmi les débris de ses chères collections, les années qu'il lui restait à vivre. La poésie, qu'il avait cultivée tout jeune (il n'avait que dix ans quand il fit ses premiers vers), qui l'avait empêché de mourir d'ennui dans sa prison, berça son âge mûr et sa vieillesse. Son château de Blois, accueillant aux ménestrels et aux rimeurs — Villon y parut un jour et y prit part à un concours de ballades — fut le dernier asile de la poésie de salon.



CHARLES D'ORLÉANS (D'après un manuscrit du XVIe siècle. Bibliothèque nationale).

Des poètes de salon, lui-même fut le dernier et de beaucoup le meilleur. Dans ses vers ne se reflète aucune des tragiques émotions qui durent agiter sa vie : on n'y devine ni le jeune orphelin si tôt chargé d'écrasants devoirs, ni le chef de parti qu'il dut être pendant sept ans, ni le prince exilé qui assista, impuissant, au ravage de ses domaines féodaux, arrachés aux Anglais par Jeanne d'Arc, l'héroïne qu'il n'a pas nommée. Cette prison où il languit, ce n'est ni la sombre tour de Londres, ni le lointain château de Pomfret ; c'est celle de Desplaisance, où il a pour geôliers Souci et Deuil ; l'ennemi qu'il maudit, à qui il « jette son gant », ce n'est ni l'usurpateur Henri VI, ni son implacable conseiller Bedford, c'est Dangier, « ce faux traître, vilain, hideux ». Même quand, du haut du rocher de Douvres, il tourne les yeux vers la France lointaine, quand il prie la Vierge d'intercéder pour cette « bonne paix », « vrai trésor de joie », qui lui rendra une patrie, ses vers solennels manquent d'accent et paraissent destinés à quelque chambre de rhétorique.

Son domaine, c'est celui des sentiments doux et tendres, qui effleurent l'âme sans la troubler jusqu'au fond : menues joies, chagrins éphémères que suffit

à dissiper un rayon de soleil printanier ou un sourire de la femme aimée :

Les fourriers d'esté sont venus
Pour appareillier son logis,
Et ont fait tendre ses tappis,
De fleurs et verdure tissus.
En estandant tappis velus,
De vert herbe par le païs,
Les fourriers d'esté sont venus
Pour appareillier son logis.

Se Dieu plaist, briefment la nuée
De ma tristesse passera,
Belle tres loyaument amée,
Et le beau temps se monstrera :
Mais savez-vous quant ce sera?
Quant le doulx souleil gracieux
De vostre beaulté entrera
Par les fenestres de mes yeulx.

Cette forêt de Longue-Attente, où il chevauche, cet ermitage de Pensée, où son cœur va se faire ermite, ne sont pas pour lui des séjours sombres et pleins d'angoisse ; il cueille le long de la route qui y conduit mainte fleurette ; c'est du ton le plus dégagé qu'il décrit ses tourments et implore une récompense :

Quelles nouvelles, ma maîtresse,
Comment se portent nos amours?
De ma part je vous fais promesse
Qu'en un propos me tiens tousjours,
Sans jamais penser le rebours :

C'est que seray, toute ma vie,
Vostre du tout entièrement :
Et pour ce, de vostre partie
Acquités vous pareillement.

Même grâce, même enjouement, quand, ayant obtenu d'Amour qu'il lui rendît son cœur et le tînt quitte de toute obligation (la « lettre de quittance » est datée du jour des Morts 1437), quand, de « poursuivant d'amour » étant devenu « héraut », il interpelle gaiement « les beaux mignons a vendre et a revendre », les met en garde contre les surprises du jeu, les raille sur des tourments auxquels il ne croit guère :

Monstrez les moy, ces povres yeulx
Tous battuz et deffigurez ;

Depuis hier qu'ils valloient mieulx,
Certes ils sont fort empirez.

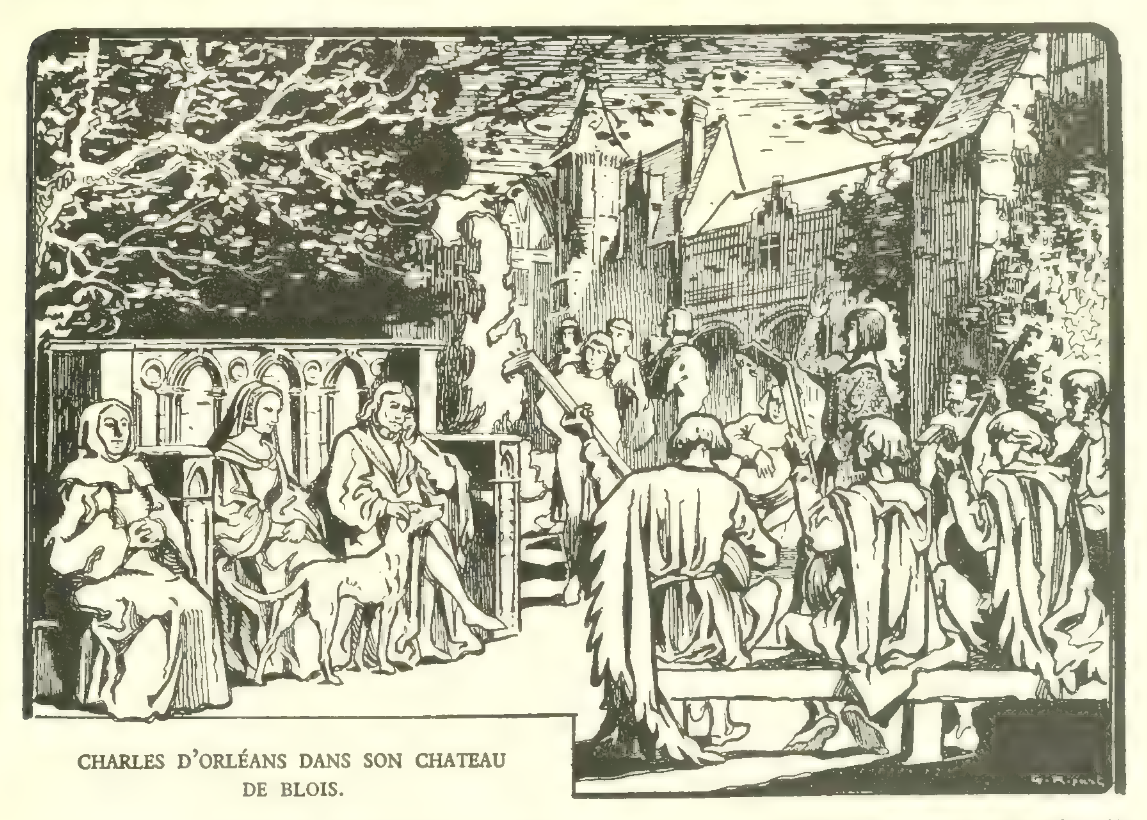
Son matériel poétique est, comme on le voit, celui de ses devanciers, de Machaut et de Froissart, qui furent les maîtres de sa jeunesse ; ce sont les mêmes métaphores, les mêmes allégories et entités, issues du *Roman de la Rose;* mais alors que chez tant d'autres elles nous paraissent insupportables, chez lui elles nous charment. C'est que lui-même, avec un sens instinctif de la mesure, qui est déjà du goût — chose inconnue jusqu'alors, — il ne les a pas prises au sérieux ; pour lui comme pour nous, ses personnages ne sont que gentilles marionnettes que, sur le minuscule théâtre de sa pensée, il fait prestement apparaître et disparaître.

Guidé par le même instinct, il a revêtu ces jolis riens du style qui leur convenait, style alerte et vif, d'une bonhomie souriante et amusée ; l'album où il s'est plu à dessiner patiemment ces gracieuses figurines, pareilles à des vignettes de Cochin

ou d'Eisen, est le plus ancien livre français — car sa langue même n'a presque pas vieilli, — qu'un lecteur moderne sans préparation érudite puisse encore feuilleter avec plaisir.

LE RÉALISME ET L'HUMORISME. FRANÇOIS VILLON

Charles d'Orléans était un attardé : pendant sa longue absence en effet la poésie strophique, sous les influences combinées de Deschamps et d'Alain Chartier, s'était



CHARLES D'ORLÉANS DANS SON CHATEAU DE BLOIS.

notablement modifiée ; l'élément proprement lyrique s'y était encore appauvri ; elle restait didactique et moralisante, il est vrai ; mais elle s'était néanmoins assouplie et allégée ; renonçant à la lourde gravité de Machaut, à la molle prolixité de Froissart, elle se faisait volontiers plaisante, ironique, railleuse ; elle affectait un style plus rapide et brusque, mêlant tous les tons et descendant à la plus basse trivialité ; l'auteur enfin se faisait dans son œuvre une place de plus en plus large et s'y montrait souvent, non plus de biais et sous des traits conventionnels, mais dans la pleine et libre lumière de la réalité. Telles sont les nouveautés qui nous frappent chez Villon, avec des qualités toutes personnelles qui font de lui

le plus grand poète de son siècle et l'un des plus grands de tous les siècles.

C'était un enfant de Paris, « de pauvre et petite extraction ». Orphelin de père, de caractère mobile et faible, son existence, qui paraît avoir été brève, fut jalonnée de méfaits et de crimes, qui nous sont connus, vaguement par ses confidences, très précisément par les documents que les archives criminelles du temps ont livrés à de patients chercheurs (1). Son nom même est incertain ; il avait emprunté celui sous lequel il était connu, et qu'il a illustré, à un honnête chanoine de Saint-Benoît, Guillaume de Villon, peut-être son parent du côté maternel, qui l'avait élevé et instruit. Bachelier à dix-huit ans (1449), licencié et maître ès arts à vingt et un, il eût pu, comme tant d'autres, prétendre aux bénéfices et aux prébendes :

Hé Dieu ! se j'eusse estudié
Ou temps de ma jeunesse folle,
Et a bonnes meurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoy ? je fuyoie l'escolle
Comme fait le mauvais enfant.

La paresse, le jeu, les mauvaises fréquentations, les « tavernes et les filles » le perdirent. En 1455, ayant, dans une rixe, blessé à mort un prêtre, il quitta Paris, d'où il venait d'être banni par contumace, et mena pendant quelques mois une vie errante ; à la fin de 1456, ayant pris part à un vol commis au Collège de Navarre, il jugea prudent de « s'absenter » de nouveau ; en partant il laissa à ses amis, en guise d'adieu, les quarante joyeux huitains qu'il intitula *Lais* (legs). Il parcourut alors une partie de la France, fut pensionné quelque temps par Charles d'Orléans et reçut quelque argent du duc Jean de Bourbon ; en 1461, détenu, on ne sait pourquoi, dans les prisons de l'évêque d'Orléans, à Meung (il relevait, comme clerc, de la justice ecclésiastique), il fut relâché à l'occasion du « joyeux avènement » de Louis XI ; en 1462, il était enfermé au Châtelet sous l'inculpation de vol ; en novembre 1463, poursuivi pour avoir pris part à une rixe ; ce sont sans doute ses fâcheux antécédents — car sa culpabilité n'était pas prouvée — qui le firent condamner à être « pendu et estranglé ». La sentence, dont il fit appel, fut annulée comme excessive ; mais, eu égard à sa « vie mauvaise », il fut

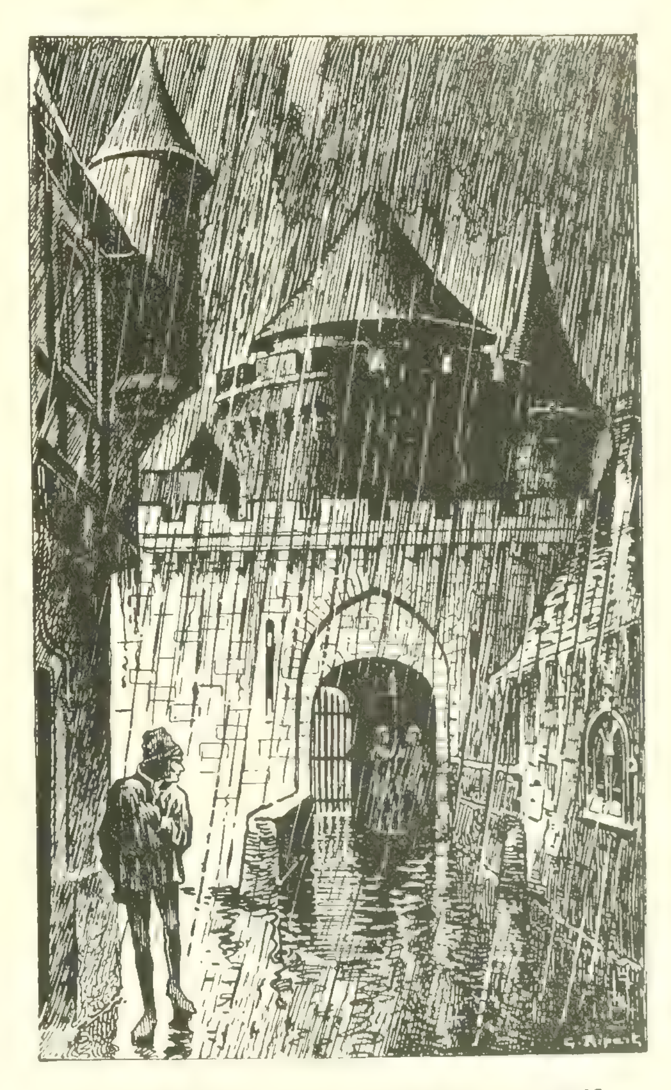


FRANÇOIS VILLON.

(1) Voy. le livre pittoresque et richement documenté de P. CHAMPION, *François Villon, sa vie et son temps*, Paris, 1913, 2 vol., et l'éd. A. LONGNON, revue par L. FOULET (dans la Collection des *Classiques français du moyen âge*, 1913).

banni pour dix ans. Il dut mourir peu après, car aucune de ses œuvres ne paraît postérieure à cette date.

Les « lais », qui n'étaient pas son premier ouvrage (1), ne sont qu'une amusante pochade d'écolier. Au moment de quitter Paris, dont il est chassé, à l'entendre, par un désespoir d'amour et, considérant l'incertitude du lendemain, il veut mettre ordre à ses affaires : après avoir laissé à son père adoptif son « bruit », c'est-à-dire sa renommée, à la belle qui lui fut « felone et dure », son cœur, il distribue à ses amis et à d'autres une série d'objets dont le choix implique une intention ironique ou satirique : à de notables commerçants, les enseignes de sa bonne ville (par exemple à un boucher, le Mouton, le Bœuf couronné, à un épicier, le Mortier d'or), à ses fournisseurs, tailleur, savetier, barbier, ses vieux habits, vieux souliers et jusqu'aux rognures de ses cheveux ; à « trois petits enfants tout nus, povres orphelins despourvus », que nous savons être trois vieux usuriers, « une poignee de ses biens », estimée quatre blancs ; à « deux pauvres clercs parlant latin, — paisibles enfants bien chantant au letrin », — ce sont deux vénérables chanoines — un cens sur la maison Guillot-Gueuldry (sans doute une misérable bicoque, ou pis que cela) ; à divers, son équipement de chevalier, son brant d'acier



VILLON SORTANT DE LA « DURE PRISON DE MEUNG ».

(1) Il avait sûrement écrit un roman burlesque sur les troubles qui agitèrent le quartier latin en 1451-1452.

(au reste retenu en gage), ses gants, sa cape de soie, sans oublier sa meute (1).

Cinq ans après, au moment où il sortait de la « dure prison de Meung », où il avait « laissé presque la vie », il reprit le même cadre, mais en tira un tout autre parti. Dans son *Testament*, il se représente sur son lit de mort, prêt à comparaître devant Dieu ; et, comme s'il était lui-même dupe de l'illusion qu'il crée, il voit tout son passé de misère et de honte se dresser devant lui. Il est alors à un tournant de sa vie : il pourrait, abolissant ce passé, reprendre ses études, se préparer une honorable carrière, comme l'ont fait tels de ses anciens compagnons, devenus « grands seigneurs et maistres ». Il se figure, avec attendrissement, la douce et grasse existence (car l'idéal du pauvre hère n'est pas bien élevé) qu'il mènerait alors ; et s'il retombait dans le vice, il proteste qu'il se jugerait lui-même digne du bûcher. Mais se trouvera-t-il, le sauveur inespéré qui lui assurerait le vivre et le couvert ? Et parmi ces velléités de rénovation morale, il est assailli, fasciné par les souvenirs qui se déroulent devant lui comme dans un rêve, de sa libre vie de bohème insouciant.

Dans cette confession d'une sincérité sans égale, où il insère, pour les sauver de l'oubli, sous prétexte de les léguer à tel ou tel, celles de ses œuvres antérieures auxquelles il tient le plus, il nous ouvre le fond de son âme, ne nous cache rien de ce qu'il pense sur l'amour, les femmes, la vie, la mort, toutes choses enfin : aux calembours les plus vulgaires, aux saillies les plus folles, il mêle les réflexions graves, les mélancoliques souvenirs, les évocations troublantes. C'est le caprice déconcertant, l'humour fantasque de Heine et de Musset, moins l'amertume de l'un et le dandysme de l'autre, sans l'ombre de pose littéraire ou morale. Il n'y a pas de livre plus profondément humain et dont plus de pages se soient gravées dans toutes les mémoires : nous y trouvons tour à tour la méditation sur la mort devant le charnier des Innocents, digne pendant du soliloque d'Hamlet :

Quant je considere ces testes
Entassées en ces charniers,
Tous furent maistres des Requestes,
Au moins de la Chambre aux Deniers,
Ou tous furent porte-panniers :
Autant puis l'ung que l'autre dire...

(1) Les *Lais* ont quelque analogie avec les pièces où Bodel, Fastoul et Adam de la Halle, au treizième siècle, avaient pris « congé » de leurs compatriotes, les bonnes gens d'Arras. Le testament en vers, que Jean Regnier avait inséré, en 1432, dans ses *Fortunes et Adversitez* (voir plus haut, p. 494, en note), n'a pas le moindre caractère plaisant ou satirique. Le premier exemple de donations burlesques se trouve dans les « lettres envoyées par Eustache Deschamps, lui estant malade, et la manière de son testament par esbatement » ; mais il est douteux que Villon ait connu l'un ou l'autre de ces prédécesseurs.

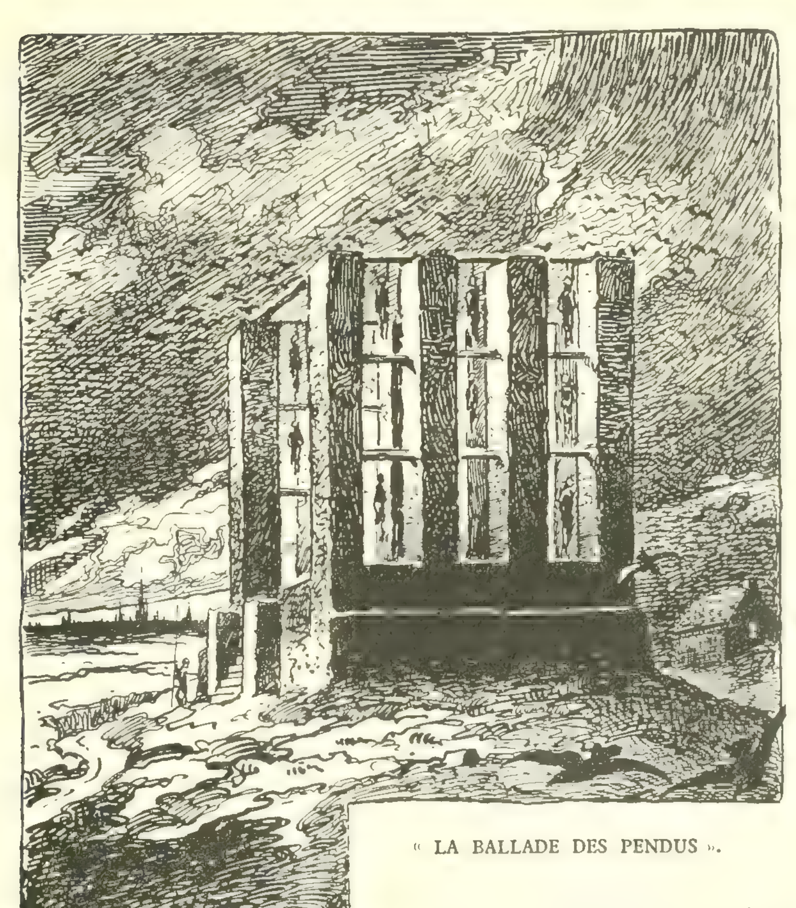
les Regrets de la belle heaulmière, où sont décrites, avec un si franc, si large réalisme, les séductions et les déchéances de la beauté féminine :

Qu'est devenu ce front poly,
Ces cheveulx blons, sourcils voultis,
Grant entrœil, le regart joly,
Dont prenoie les plus soubtilz...
Ainsi le bon temps regretons

Entre nous, povres vielles sotes,
Assises bas, a crouppetons,
Tout en ung tas comme pelotes,
A petit feu de chenevotes
Tost allumes, tost estaintes ;

l'impérissable Ballade des Dames du temps jadis, avec « ce refrain exquis, évoquant une image à la fois passagère, éclatante et frêle, comme celle même des fantômes qui passent devant nous » (1) :

Mais où sont les neiges
d'antan ?



« LA BALLADE DES PENDUS ».

Tournons le feuillet : le spectacle change, et c'est l'ignoble ballade de la grosse Margot, ou celle qui nous décrit si gaiement l'entrée en paradis de l'âme falote du buveur émérite, « le bon feu maître Jean Cotart ».

Dans le genre grave, Villon s'est surpassé lui-même le jour où, condamné à la potence et persuadé pour de bon que sa dernière heure était venue, il a écrit, en guise d'épitaphe, la Ballade des Pendus, avec cet appel, si émouvant dans sa

(1) G. PARIS, *François Villon*, p. 107.

chrétienne humilité, à la pitié de ses « frères humains », et cette terrifiante description du gibet et des misérables restes qui y pourrissent :

Vous nous voiez cy attachez cinq, six :
Quant de la chair, que trop avons nourrie,
Elle est pieça devorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.
De nostre mal personne ne s'en rie ;
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !...

La pluye nous a büez et lavez,
Et le soleil dessechiez et noircis ;
Pies, corbeaulx nous ont les yeux cavez,
Et arrachié la barbe et les sourcis.
Ne soiez donc de nostre confrairie :
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

QUELQUES IMITATEURS DE VILLON Ce grand poète trouva, dans la génération qui suivit la sienne, d'assez nombreux imitateurs. Le plus notable, Henri Baude, né en Bourbonnais, longtemps « élu sur le fait des aides » en Bas-Limousin, put bien, dans le récit de ses « prisons » et tribulations diverses, lui emprunter le cynisme de ses descriptions, mais non sa verve et sa puissance évocatrice : comme Villon, il écrivit un « testament », non le sien, mais celui de la mule Barbeau, vieille mule d'avocat, qui lègue sa queue à son maître pour chasser les mouches, son chant au curé de la paroisse, etc.

Il y a pourtant chez lui une perle qui a été recueillie et enchâssée par Marot :

En un mol lit, vis entre neuf et dix,
Près d'un grand feu, un chanoine bien gras..
Et sur ce poinct on apporta la nappe,
Où il connut que le dîner s'advance.
Alors s'étend, il se frote, il se grate...
La faim le prent, et il prit sa chemise :
« Mon Dieu, dit-il, donne-moi patience :
Qu'on a de maux pour servir saincte Église ! »

IV

POÉSIES DIVERSES BURLESQUES ET BADINES Une gaieté sans apprêt, une ironie sans fiel, un malicieux esprit d'observation, voilà ce qui caractérise une foule énorme de courtes pièces, pour la plupart anonymes, dont

beaucoup empruntent la forme alors en vogue du huitain (en *ababbcbc*) créée par Chartier et adoptée par Villon. La satire des femmes, des maris, des divers métiers, un événement notable ou simplement un incident, un scandale ayant ému ou diverti le quartier, en font ordinairement les frais ; destinées à être récitées ou mimées dans les carrefours ou les théâtres, s'adressant à un public de médiocre culture, elles n'ont souvent qu'une faible valeur littéraire, mais sont précieuses pour l'histoire des mœurs et de la langue (1).

« L'AMANT RENDU CORDELIER » La plaisanterie est plus fine dans *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour*, poème en deux cent trente-six huitains, que quelques ressemblances avec les *Arrêts d'amour* n'autorisent pas à attribuer au joyeux procureur qu'était Martial d'Auvergne. L'auteur nous montre, dans l'inévitable cadre du songe, un jeune gentilhomme qui, par désespoir d'amour, va solliciter une cellule dans un cloître de la plus stricte observance. Sa confession, la mercuriale du prieur, la description de la prise d'habit, en présence d'une foule éplorée et bavarde, forment autant de piquants morceaux où sont joliment, mais trop longuement décrits les manèges et simagrées des freluquets et des coquettes.



GUILLAUME ALEXIS Guillaume Alexis, moine de l'abbaye bénédictine de Lyre, au diocèse d'Évreux, qui s'intitule lui-même « un homme plaisant entre mille » ne développe que des lieux communs, mais il le fait sans prétentions, avec une bonhomie spirituelle qui permet de le ranger parmi les précurseurs de Marot. Dans les *Feintises du monde*, il énumère en cent dix huitains, d'un style sobre et net, émaillé de proverbes et locutions populaires, les multiples formes que revêtent l'hypocrisie et l'art de s'aveugler soi-même. Le *Blason* (c'est-à-dire la description satirique) *des fausses amours*, que La Fontaine avait lu et dont il a reproduit la forme strophique dans les « Stances en vieux style de Janot et Catin », est un ser-

(1) Les pièces de ce genre forment la plus grande partie du *Recueil de poésies françoises des quinzième et seizième siècles* publié par A. de Montaiglon et J. de Rothschild. Paris, 1855-1878, treize volumes (*Bibliothèque elzévirienne*).

mon, en forme de dialogue, entre un gentilhomme et un moine, sur ce thème que, dans les frivoles et volages amours, on trouve infailliblement « pour un plaisir mille doulours (1) ».

GUILLAUME COQUILLART Plus légères encore de fond, mais plus lourdes de forme, sont les œuvres de Guillaume Coquillart, qui mourut vers 1510 chanoine et official de Reims. Comme les *Arrêts d'amour*, elles empruntent tout leur sel à la parodie du jargon juridique. Le *Plaidoyer entre la simple et la rusée* (deux petites bourgeoises qui se disputent la possession d'un galant), l'*Enquête entre la simple et la rusée* (même sujet) appartiennent à ces « causes grasses » qui se plaidaient entre basochiens en temps de carnaval ; les *Droits nouveaux* sont une glose burlesque de quelques chapitres du Digeste, où sont introduites quelques « espèces » fictives, non moins plaisantes que scabreuses : bluettes absolument dépourvues de la haute portée morale que leurs éditeurs modernes (2) leur ont attribuée, composées de 1477 à 1480 par le jeune Coquillart, encore étudiant à Paris, pour égayer des solennités scolaires et divertir un public de robins.

ŒUVRES DIVERSES DE CARACTÈRE SÉRIEUX Il ne faudrait pas croire que la littérature moralisante, en vers ou en prose, ou en prose mêlée de vers, eût alors renoncé à l'allure pesamment dogmatique qu'elle avait adoptée dans l'âge précédent. Il y a beaucoup de banalités prétentieuses et de pédantesque érudition dans le *Spécule des Pécheurs* (où le latin alterne avec le français) de Jean Castel, petit-fils de Christine de Pisan (1468), dans le *Doctrinal du temps présent* (en prose et en vers) de Pierre Michault, secrétaire de Charles le Téméraire (1466), dans la *Danse aux Aveugles*, où le même Michault nous montre Cupido, la Fortune et la Mort, ces trois aveugles, menant le branle du monde, dans le *Parement et Triomphe des dames*, de l'honnête et solennel Olivier de La Marche (vers 1493) (3), dans les *Lunettes des Princes*, de Jean Mes-

(1) L'œuvre la plus ancienne du moine de Lyre est un recueil de sentences morales en vers équivoqués (*l'A B C des doubles*) daté de 1451 ; la plus récente (en prose mêlée de vers), un *Dialogue entre le Crucifix et le Pèlerin*, qu'il composa en 1486, alors qu'il était retenu, avec ses compagnons de pèlerinage, à Jérusalem, dans les prisons du Soudan.

(2) P. Tarbé et Ch. d'Héricault ; l'édition de ce dernier a paru en 1857 dans la *Bibliothèque elzévirienne*.

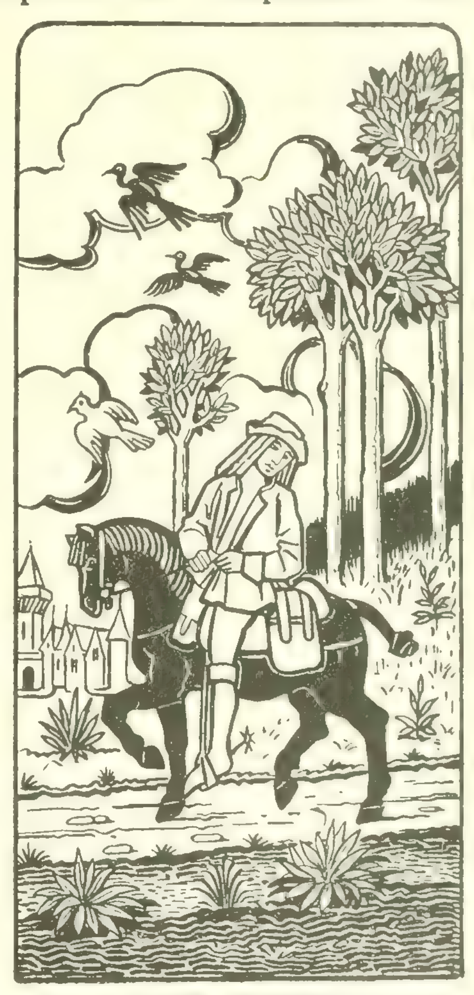
(3) Olivier de la Marche, né en Bresse vers 1425, fut employé comme soldat et diplomate par Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne et Maximilien ; il fut longtemps maître d'hôtel de la maison ducale, puis précepteur de Philippe le Beau, et mourut en 1502.



LE « GRAND TESTAMENT » DE VILLON — RENÉ PIOT

chinot (1), où il est traité, non comme on pourrait le croire, des devoirs des rois, mais de ceux des hommes, en général, qui sont tous vraiment princes, « ayant reçu de Dieu gouvernement d'âmes » : des dites lunettes, que Dame Raison offre à l'auteur pour l'aider à lire au livre de Conscience, les verres sont Prudence et Justice, montés sur l'ivoire Force et assemblés par le clou Tempérance : d'où résultent quatre dissertations sur ces vertus.

La poésie moralisante continua à sévir, plus pédantesque que jamais, sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, et même jusqu'aux environs de 1530; mais ce serait vraiment faire trop d'honneur aux Robert Gobin, Simon Bougouin, Symphorien Champier, Jean d'Ivry, Laurent Desmoulins, Guillaume Michel et autres rhétoriqueurs attardés, que de citer même les titres de leurs poèmes, non moins illisibles qu'édifiants.


MARTIN LE FRANC.

MARTIN LE FRANC Graves ou badins, tous ces écrivains s'emprisonnent invariablement dans les mêmes formules, usent des mêmes procédés, triste héritage du *Roman de la Rose*, c'est-à-dire qu'ils racontent un songe où ils ont entendu, dissertant ou plaidant, des personnages allégoriques, étrangement mêlés à de très modernes et positives réalités. Néanmoins, dans ces cadres surannés, quelques-uns ont fait preuve de liberté, d'indépendance d'esprit, et même d'un certain talent, trop souvent gaspillé à plaisir. Tels Martin Le Franc et Georges Chastellain, que de récents critiques ont vengés d'un oubli ou d'un dédain également injustes (2).

(1) Jean Meschinot, sire des Mortiers, né vers 1420, servit très fidèlement, sans être enrichi par eux, cinq ducs de Bretagne, et mourut maître d'hôtel de la duchesse Anne en 1492.

(2) Sur le premier, voy. A. PIAGET, *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, Lausanne, 1888, et G. PARIS, *Un poème inédit de Martin Le Franc*, dans *Romania*, XVI, (1887), p. 383 ss.; sur le second, G. PÉROUSE, *Georges Chastellain*, Paris, 1910.

Martin Le Franc, né à Aumale vers 1410, était un protégé d'Amédée VIII de Savoie, qui, devenu pape sous le nom de Félix V (1439), lui donna la prévôté du chapitre de Lausanne et le pourvut de nombreux bénéfices ; il fut mêlé à de graves et délicates affaires et mourut en 1461. Dans son *Champion des Dames*, qu'il dédia, en 1442, à Philippe le Bon, il reprend la question mille fois débattue de la « bonté et mauvaiseté » des femmes, et fait réfuter par Franc-Vouloir les arguments de Malebouche, c'est-à-dire de Jean de Meung. Ce qui est intéressant dans ce fatras de vingt-quatre mille vers, d'une érudition énorme, au reste de seconde main, ce sont les digressions qui, heureusement, y abondent. Martin, qui avait beaucoup voyagé et savait observer, décrit exactement les mœurs des divers peuples, s'intéresse au progrès des arts, célèbre Jeanne d'Arc et le « divin esprit » qui l'inspira (et cela dans un poème dédié à un allié des Anglais et quatorze ans avant la réhabilitation de la Pucelle), flétrit éloquemment la frivolité et la corruption des prélats de cour et des nobles, auxquels il attribue les malheurs de la France, ne croit ni à l'astrologie ni à la sorcellerie. Il a une haute idée de la mission de l'écrivain et ne regrette pas d'avoir choqué les préjugés ou mécontenté ses patrons : il sait en effet que la gloire littéraire est une plante qui pousse lentement et dont celui qui la fait croître cueille rarement le fruit (1).

V

GEORGES CHASTELLAIN Intelligence non moins ferme, âme non moins noble, Chastellain fut une éclatante et déplorable victime de la tyrannie des modes littéraires, dont il contribua plus que personne à resserrer et alourdir les chaînes (2). Flamand de naissance, vassal direct des ducs de Bour-

(1) Ces idées sont exprimées dans une *Complainte du livre du Champion des Dames à Maistre Martin Le Franc*, où ce livre personnifié explique lui-même les causes de son insuccès et en console son « acteur ». L'autre grand ouvrage de Martin Le Franc, l'*Estrif de Fortune et de Vertu* (en prose et en vers), n'est qu'une compilation sans originalité d'après Boèce et le célèbre traité des *Quatre Vertus* faussement attribué à Sénèque.

(2) Né vers 1405, d'une famille noble, celle des châtelains d'Alost, il fit partie, dès 1434, de la maison des ducs de Bourgogne, qu'il servit jusqu'à sa mort, survenue en 1475. A la fin de sa vie, il fut créé chevalier et « indiciaire », c'est-à-dire historiographe de cette maison. Vers 1467, il s'était retiré de la cour et des affaires pour se donner tout entier à la composition de sa chronique, commencée vers 1455. Sur cette chronique, voir plus loin, p. 518.

gogne, indirect des rois de France, il avait appris, au cours de nombreux voyages et missions diplomatiques, à apprécier et aimer sa grande patrie : les Français sont, pour lui, « les enfants préélus du ciel, pilier, targe et écu de la chrestienté », le roi de France, « l'étoile du firmament, l'image de Dieu et son seul Christ oint en terre ». Toute sa vie il caressa le rêve chimérique de concilier l'unité de la France et l'indépendance des États bourguignons, d'équilibrer les ambitions rivales des rois et des ducs. S'il a fort malmené les premiers, alors qu'il croyait discerner dans leur politique le dessein d'amoindrir et d'humilier la Bourgogne (1), s'il a dû écrire, en l'honneur de ses ducs, d'interminables panégyriques, débordants d'un enthousiasme de commande, il a su parfois, à mots couverts, leur dire de courageuses vérités ; il a pris, devant le Téméraire, la défense de Gand, la cité libre, a osé lui rappeler que le premier devoir d'un prince est de gagner le cœur de ses sujets, et représenté à ce présomptueux, héritier d'un père fort avisé, l'exemple de Roboam, entre les mains de qui un puissant empire « se dissipa et rompit » parce qu'il ne craignit point d'opprimer ses peuples (2). Mais cet homme à l'esprit pondéré qui, connaissant à fond les secrets de toutes les cours, eût pu devenir un excellent écrivain politique, non content de s'abandonner à toutes les aberrations d'un goût décadent, les a aggravées par un culte maladif de l'antiquité : s'essayant à calquer la période cicéronienne, puisant à pleines mains dans le vocabulaire latin, il a pratiqué avec une constance déplorable l'art de noyer sa pensée sous le flot des mots sonores et vides, de la masquer sous les oripeaux les plus disparates ; devenu, grâce à ses fonctions, à son talent, à la noblesse de son caractère, une sorte de dictateur littéraire, il est en grande partie responsable des ridicules de cette pitoyable école des rhétoriqueurs, qui, après avoir infesté les cours seigneuriales de Bourgogne, de Bretagne et de Bourbon (3), finit par étendre son influence sur celle même de nos rois (4).

(1) *Dit de Vérité* (écrit vers 1455).

(2) *Advertissement au duc Charles, sous fiction de son propre entendement* (vers 1467). — Les œuvres poétiques de Chastellain, qu'il est superflu d'énumérer, remplissent environ trois volumes (édit. Kervyn de Lettenhove, t. VI-VIII). A la poésie morale, appartiennent le *Pas de la Mort*, le *Miroir des nobles hommes;* à la poésie politique et de circonstance, outre les œuvres citées ci-dessus, la *Complainte d'Hector*, le *Trône azuré* (éloge de la royauté française), l'*Epître au bon duc Philippe*, la *Paix de Péronne*.

(3) Le rhétoriqueur attitré de la cour de Bretagne fut Jean Meschinot (voir plus haut, p. 513) ; celui de la cour de Bourbon, Jean Robertet, admirateur fanatique et servile imitateur de Chastellain.

(4) Sur toute cette école, voy. l'ouvrage aussi substantiel qu'agréable de H. GUY, *L'école des rhétoriqueurs*, Paris, 1910 (*Histoire de la poésie française au seizième siècle*, t. I).

Les rhétoriqueurs a la cour de France Celle-ci leur avait été fermée sous Louis XI, sinon « rioteur, hargneux et sauvage », comme l'appelle Molinet, qui avait en vain frappé à sa porte, du moins trop positif pour s'intéresser à ces billevesées, trop intelligent pour en être dupe, au reste indifférent à la littérature. L'avènement au trône de Charles VIII, esprit faible et romanesque, esclave des traditions aristocratiques, qu'il mit son point d'honneur à restaurer, fut pour les rhétoriqueurs une aubaine, d'autant plus opportune que la mort de leurs principaux protecteurs allait les laisser fort dépourvus (1). Louis XII, ses deux ministres, le cardinal Georges d'Amboise et Louis de Luxembourg, comte de Ligny, et surtout la reine Anne de Bretagne témoignèrent une active bienveillance aux écrivains et aux artistes. Parmi les premiers, les coryphées furent, sous Charles VIII, Octavien de Saint-Gelais (1468-1502), galant abbé de cour, traducteur fort gauche de Térence, d'Ovide et de Virgile ; sous Louis XII, Guillaume Cretin (mort vieux en 1525), qui était encore, aux yeux de Marot, le « souverain poete françois », Jean Marot, père de Clément (mort en 1526), Jean d'Auton, poète et chroniqueur (mort en 1528), et Jean Lemaire de Belges, qui après avoir longtemps servi Marguerite d'Autriche (au moins de 1504 à 1512) se mit tardivement aux gages d'Anne de Bretagne (2).



GEORGES D'AMBOISE.

Leurs œuvres consistent en interminables traités moraux, mêlés de prose et de vers, en panégyriques ou chants funèbres, en pamphlets politiques, tout cela généralement enfermé dans le vieux moule allégorique, gonflé de banalités prétentieuses et d'insipides énumérations ; en prose comme en vers, ils dénaturent notre langue, en y versant à flots les mots latins, surtout les plus lourds et pédantesques ; en vers, ils se livrent avec délices, insoucieux de tout le reste, aux plus puériles acrobaties

(1) Amédée IX de Savoie, qui fut le premier protecteur de Molinet, meurt en 1472, Charles le Téméraire en 1477, Pierre de Bourbon en 1503 ; la vie de Marguerite d'Autriche, qui ne protégea pas seulement les rhétoriqueurs, mais les humanistes et les savants (Érasme, Vivès, Cornélius Agrippa), se prolongea jusqu'en 1530.

(2) Né en 1473, il disparaît en 1514 et meurt probablement peu après. — Voy. Ph.-Aug. Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistiche Dichter Frankreichs*, Strasbourg, 1893.

de versification. Dans l'histoire de la pensée et de l'art français, ils ne sont rien moins que non avenus, utiles tout au plus à la démonstration de cette vérité que la littérature du moyen âge était parfaitement incapable de se renouveler, même au contact de l'antiquité latine, alors bien connue et passionnément imitée, mais encore plus mal comprise.

LEMAIRE DE BELGES Un seul, parmi les écrivains que je viens de citer, mérite d'être excepté de cette sommaire condamnation. Jean Lemaire était un esprit libre et ouvert, amateur de peinture et de musique, grand voyageur, familier avec les chefs-d'œuvre italiens, qu'il rêvait de voir égaler chez nous (1). Il a de l'imagination, des idées, le sens du style ; il eût été peut-être, s'il eût vécu un peu plus tard et dans des conditions plus favorables, un autre Ronsard. Mais ballotté de cour en cour, obligé d'écrire hâtivement, il n'eut pas l'énergie nécessaire pour remonter le courant de la mode et gaspilla son talent dans des œuvres de circonstance, solennelles ou badines, où il ne pouvait presque rien mettre de lui-même (2).

JEAN MAROT Jean Marot, lui aussi, avait reçu de la nature des qualités de verve et de naturel qu'il s'appliqua soigneusement à étouffer : dans son *Voyage de Gênes* (en vers mêlés de prose, 1507) et son *Voyage de Venise* (en vers de diverses mesures, 1509), récits de deux expéditions victorieuses en Italie, on lit avec plaisir quelques descriptions où il y a du mouvement, du pittoresque et un sens du comique qui s'exerce, du reste, fort mal à propos ; dans les ballades et rondeaux où, plaisantant sur sa misère, il implore ses protecteurs, il fait pressentir « l'élégant badinage » de son fils, dont il fut le premier maître. Rien de plus insipide, au contraire, que sa *Vray disant Advocate des Dames* (en vers de diverses mesures) et son *Doctrinal des princesses* (en vingt-quatre rondeaux), où s'étalent les pires défauts chers à ses contemporains.

(1) *La Concorde des deux langages* (vers 1511).

(2) Les principales sont : *le Temple d'honneur et de Vertu*, éloge funèbre de Pierre de Bourbon ; le *Palais d'honneur féminin*, écrit pour Marguerite d'Autriche ; les *Epîtres de l'Amant vert*, gracieux badinage en l'honneur de cette princesse, dont le prétexte est la mort de son perroquet favori. Les *Illustrations de Gaule et singularités de Troie*, en trois livres (1510-1513), le principal ouvrage de Lemaire, sont une histoire fort érudite des ancêtres fabuleux de nos rois, en une prose abondante, éclatante et pittoresque, dont le principal objet était de prêcher une croisade, qui eût vengé enfin la destruction d'Ilion.

VI

L'extraordinaire abondance de la littérature historique au quinzième siècle est une conséquence de l'importance grandissante que prenait alors l'opinion publique. Chaque prince voulait avoir ses chroniqueurs, comme il avait ses apologistes et ses pamphlétaires. Du côté français, aucun nom ne mérite une place dans l'histoire littéraire avant celui de Commines, transfuge du parti bourguignon (1); de celui-ci, les principaux interprètes furent Georges Chastellain et Olivier de La Marche.

GEORGES CHASTELLAIN Il ne suffit pas de dire que Chastellain prend fort au sérieux sa tâche d'historien : il la considère comme une mission et une sorte de sacerdoce. Il écrit, non point peut-être, comme il le dit, « pour l'utilité et le salut du monde », du moins pour l'instruction des hommes d'État. Son originalité et son mérite sont de ne point séparer la morale de la politique : respecter les droits d'autrui, observer ses engagements, se garder des entraînements de la colère, de l'orgueil, de l'ambition, puiser dans les revers éclatants de la fortune le sentiment de la fragilité des grandeurs, voilà les leçons que les princes doivent demander à l'étude des faits et qu'il prétend en dégager, leçons qu'il y avait quelque courage à faire entendre au vaniteux despote qu'était Charles le Téméraire. Soucieux de vérité et d'exactitude au point de transcrire souvent de longs documents, Chastellain est impartial autant que le lui permettaient sa situation et sa gratitude envers ses maîtres ; peu curieux des pompes extérieures, il observe les caractères et trace des princes de son temps des portraits assez fidèles, en dépit d'une bienveillance quelque peu banale ; il se complaît surtout à rechercher les causes lointaines

(1) La *Chronique* de Jean Castel, qui fut historiographe de Louis XI, est perdue. Martial d'Auvergne, dans les *Vigiles de Charles VII* (1484), s'est borné à versifier les récits de Jean Chartier, historiographe de Charles VII, et du héraut Berry, en les revêtant d'une forme bizarre : les *Psaumes*, qui constituent le corps du récit, sont en quatrains de vers octosyllabiques alternant avec des *Leçons* et *Répons*, en vers d'autre mesure, que chantent des personnages allégoriques, France, Noblesse, Marchandise, etc. La *Chronique*, dite à tort *scandaleuse*, est le journal sans prétentions, mais non sans agrément, d'un bourgeois de Paris, peut-être Jean de Roye, qui relate les événements de 1463 à 1479.

des événements, les motifs cachés des actions, à « éplucher les choses secrètes » et à disserter là-dessus longuement et savamment. A l'exemple des anciens, il émaille son récit de discours, de dialogues, de monologues même. Son style, plus simple que dans ses œuvres poétiques ou morales, reste encore trop oratoire, trop chargé de latinismes, et sa phrase s'égare souvent dans un dédale de pénibles incidentes (1).

OLIVIER DE LA MARCHE Olivier de La Marche, son continuateur, n'a ni cette impartialité, ni ces hautes ambitions (2) : comme Froissart, il décrit abondamment les faits d'armes, joutes, tournois, banquets, toutes ces solennités enfin dont l'organisation lui incombait, de par ses fonctions de maître d'hôtel ; il avoue ne pas avoir le « subtil parler » de Chastellain, son « père en doctrine », « la perle et l'étoile des historiographes » ; mais il fait, pour se rapprocher de lui, des efforts visibles, autant que regrettables : il y a encore dans son style, relativement simple et animé, trop d'apostrophes, de prosopopées, d'allégories et autres colifichets alors en vogue.

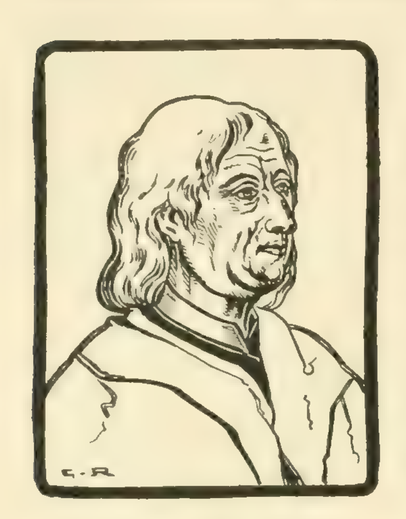
PHILIPPE DE COMMINES Comme Chastellain, Commines (3) écrit *ad probandum*, non *ad narrandum;* mais c'est le seul trait qui leur soit commun. Il n'a pas entendu faire une histoire complète de son temps, même fort

(1) La *Chronique* de Chastellain prétend exposer l'histoire universelle (de 1420 à 1474), mais les affaires de France et de Bourgogne y tiennent naturellement la plus grande place. Complète encore au commencement du seizième siècle, elle est aujourd'hui perdue en grande partie ; les fragments conservés, équivalents à peu près au tiers de l'ouvrage, ne remplissent pas moins de cinq volumes.

(2) Sa *Chronique*, commencée vers 1470, embrasse les années 1435-1488 ; mais le second livre (1467-1488) n'est qu'une collection de notes à peine rédigées ; le prologue, dédié à Philippe le Beau, est de 1490 environ. La *Chronique* de Chastellain fut aussi continuée par Molinet, qui lui avait succédé dans ses fonctions d'indiciaire et qui eut lui-même Jean Lemaire pour successeur. La *Chronique* de Molinet (1474-1506), dans le style amphigourique de l'écolier limousin, est un simple panégyrique de la maison de Bourgogne ; elle est précieuse néanmoins par les nombreux documents qui y sont insérés.

(3) Issu d'une famille de riches bourgeois d'Ypres, Philippe de Commines naquit vers 1445 ; il devint, en 1467, conseiller et chambellan de Charles le Téméraire, qu'il trahit bientôt au profit de Louis XI (1472) ; comblé de richesses et d'honneurs, il fut jusqu'à la mort du roi le chef de sa diplomatie. Sous Charles VIII, ayant comploté pour le duc d'Orléans, il passa huit mois dans une cage de fer et près de deux ans en prison ; rentré en grâce et revenu aux affaires en 1491, il fut de nouveau écarté par Louis XII et mourut en 1511. Ses Mémoires se divisent en huit livres qui forment en réalité deux ouvrages : les six premiers, écrits vers 1490, commencent en 1464 et s'arrêtent à la mort de Louis XI ; les deux derniers racontent en détail l'expédition d'Italie (1494-1495). La première partie a été publiée en 1524, la seconde en 1528.

limitée dans l'espace : sous prétexte de fournir à d'autres de sûrs matériaux en racontant, non tout ce qu'il sait, mais « partie de ce qu'il sait » — il est notamment très peu explicite sur les négociations qu'il eut lui-même à conduire, — il veut surtout offrir « aux princes et gens de cour » les résultats de son expérience de moraliste et de diplomate. Ce qu'il leur enseigne, c'est moins l'art de gouverner en général que celui de n'être ni dupés par les hommes ni surpris par les événements ; les « vertus » qu'il leur recommande, ce sont celles qu'il avait admirées chez son maître et pratiquées lui-même : la patience, « l'humilité », la dissimulation, la défiance, surtout vis-à-vis des gens qu'on emploie (et qu'il faut toujours payer assez cher pour les soustraire à toute tentation d'infidélité), la dose d'honnêteté juste nécessaire pour endormir les soupçons de l'adversaire. Le tout est de réussir, de « gagner », peu importe par quels moyens, car « ceux-la qui gaignent ont toujours l'honneur ». Ces doctrines, il ne les réduit pas en système, ne les enferme pas en syllogismes impérieux, comme le fera bientôt Machiavel ; il les insinue doucement, à propos des événements qu'il raconte, en un style sec et froid, sans aucun souci du pittoresque, ou des caractères, qu'il décrit par petites touches successives, sans jamais faire, comme Chastellain, de portraits en pied. Il est si pénétré de leur excellence qu'il en montre l'application constamment couronnée par le succès, c'est-à-dire récompensée par Dieu même. Alors en effet que Machiavel écarte résolument de la politique toute idée religieuse, Commines, encore tout imbu des idées du moyen âge, y fait constamment appel, et voit partout l'action directe de la Providence, sans s'apercevoir qu'il la met ainsi de moitié dans les pires méfaits des hommes. Il dit lui-même qu'il n'avait « aucune littérature », mais seulement « quelque peu d'expérience et de sens naturel ». Il ne savait même pas le latin, et cette ignorance a contribué à le préserver des spécieux défauts alors en vogue ; il écrit simplement, sans aucune visée artistique, avec le seul dessein de rendre pleinement sa pensée ; mais comme celle-ci est subtile, riche en nuances, pleine de retours sur elle-même, son style est lourd, sa phrase, chargée d'incidentes et gonflée de parenthèses, à peine articulée ; ce profond penseur, ce psychologue éminent est au total un médiocre écrivain, qui sollicite l'effort plus souvent encore qu'il ne le récompense.


PHILIPPE DE COMMINES.

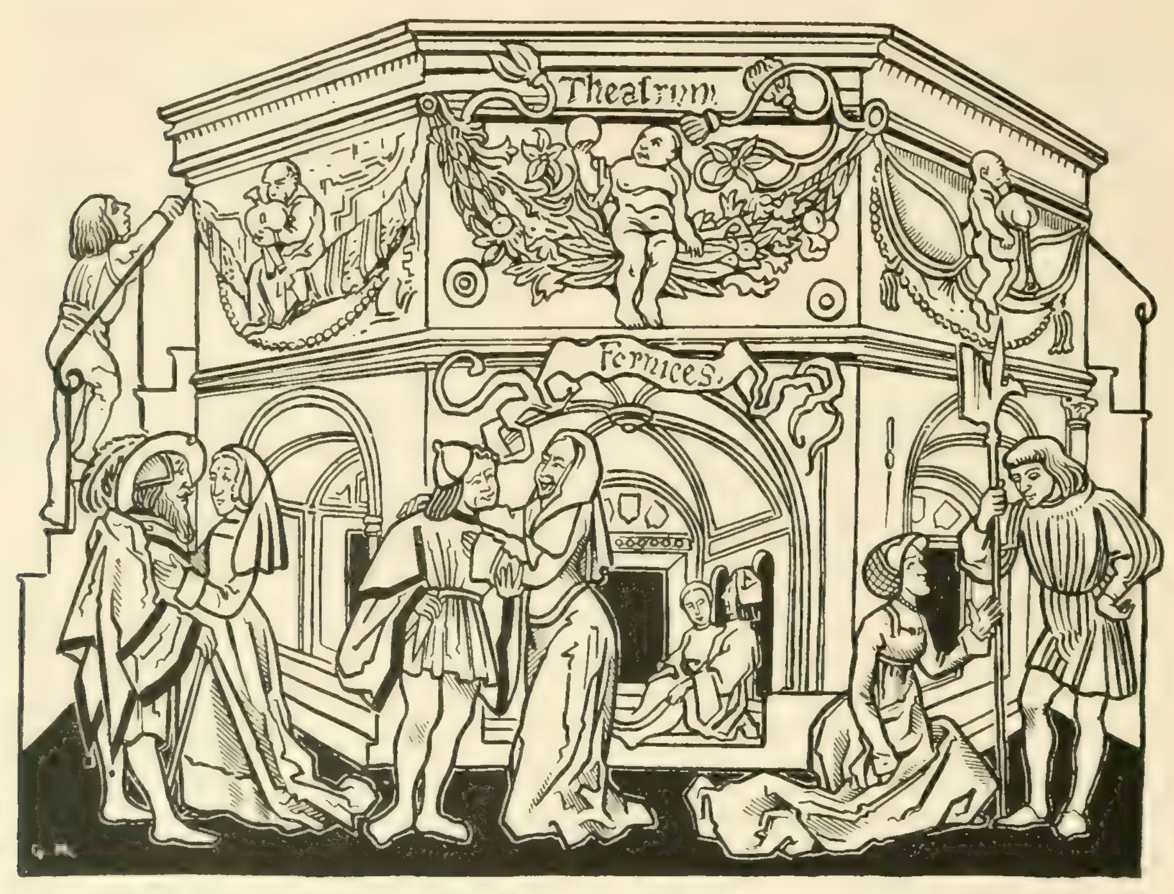
VII

LES MYSTÈRES Destinées au divertissement, à l'instruction ou à l'édification, les œuvres que nous venons d'examiner n'atteignaient en général qu'un public assez restreint : les *Mystères*, au contraire (1), — leur nombre, leurs dimensions, les détails que nous possédons sur leur représentation nous le prouvent surabondamment, — exerçaient sur un immense public une véritable fascination. Dominant les défiances et les rancunes qui dressaient les classes l'une contre l'autre, le sentiment religieux, encore intact, suffisait à faire battre tous les cœurs à l'unisson ; le mélange de pathétique et de trivial, qui n'avait jamais été poussé plus loin, une somptuosité de mise en scène jusqu'alors inconnue, satisfaisaient tous les goûts et tenaient en éveil toutes les curiosités : le théâtre religieux fut donc au quinzième siècle, et à un degré supérieur, ce qu'avait été, au onzième et au douzième, la chanson de geste, le genre national par excellence.

IMPORTANCE SOCIALE DES MYSTÈRES Sa valeur littéraire, qui est au total médiocre (on en verra tout à l'heure les raisons), est bien inférieure à son importance sociale. Les représentations de Mystères étaient considérées comme des actes religieux, auxquels il était méritoire de s'associer ; elles avaient pour but de faire cesser un fléau, de remercier le ciel d'une grâce obtenue, ou étaient données simplement « en l'honneur de Dieu et pour instruire le pauvre peuple ». Pour permettre d'y assister, le clergé changeait l'heure des offices ; pour en assurer le succès, les autorités civiles et religieuses se mettaient d'accord ; aux magistrats incombait le soin de couvrir les frais et de maintenir l'ordre ; le clergé fournissait les décors, le

(1) C'est seulement au commencement du quinzième siècle que ce mot se substitue à ceux de « jeu », « histoire » ou « représentation », usités antérieurement. Il avait désigné d'abord les parades sans paroles qui embellissaient les grandes solennités publiques, et finit par s'appliquer à toute composition dramatique sur un sujet sérieux, même profane. Il semble dériver, en dépit des apparences, non de *mysterium*, mais de *ministerium*, pris au sens de « fonction », « acte » : le mystère de la Passion est simplement l'acte qui consiste à représenter la Passion (on sait que le mot espagnol *auto* a développé le même sens). On désigne souvent en effet, sous ce nom, des pièces qui n'ont pas le moindre rapport avec les mystères de la foi, et, même quand il est question de ceux-ci, ce n'est jamais leur caractère inaccessible ou contraire à la raison qui est envisagé. — L'histoire du théâtre religieux à cette époque est excellemment traitée dans le livre de L. PETIT DE JULLEVILLE, *les Mystères*, Paris, 1880.

plus souvent les auteurs, et se réservait, en tous cas, le droit de censurer les textes. Ces représentations absorbaient ou suspendaient pendant des journées et des semaines entières toute la vie de la cité. Les acteurs, qui ne furent jamais des professionnels, se recrutaient parmi les bourgeois, les artisans, et souvent, pour les rôles



UN THÉATRE (D'après le « Térence » de Treschel).

principaux, dans le clergé (1) ; les personnages étant fort nombreux (2), certains rôles fort longs, de multiples répétitions étaient nécessaires ; pendant ce temps, tous les

(1) Les femmes, très souvent employées dans les mystères mimés, ne furent que très rarement admises à réciter des rôles ; ceux des personnages féminins étaient tenus par de tout jeunes gens.

(2) Ils sont, dans la *Passion* de Greban, au nombre de deux cent vingt-quatre, dans celle qui fut jouée à Valenciennes en 1547 de quatre cent quatre-vingt-quatorze ; mais ces chiffres sont très supérieurs à la moyenne, qui était de vingt-cinq à trente, sans compter les comparses Plusieurs rôles pouvaient naturellement être joués par les mêmes acteurs.

corps de métier s'employaient à construire et à orner la salle, à préparer des « engins » nouveaux, propres à contenter les spectateurs les plus exigeants.

Les Confrères de Paris eurent, à partir de 1400 environ, un local fixe, clos et couvert : ce fut d'abord un ancien hospice pour les voyageurs et les pèlerins, dit Hôtel de la Trinité, attenant extérieurement à la porte Saint-Denis (1), puis l'Hôtel de Flandres, entre les rues Coquillière et du Coq-Héron, enfin, en 1458, l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. Parfois on utilisait, comme on le fit à Autun en 1516, d'anciens amphithéâtres romains. Mais c'étaient là des exceptions très rares. En général on édifiait pour chaque représentation un théâtre de bois, dont la construction entraînait, pour les corporations ou les villes, des dépenses considérables : à Romans, en 1508, pour la mise en scène du *Mystère des Trois Doms*, il fut payé aux entrepreneurs de la charpente trois cent douze florins (qui vaudraient aujourd'hui une vingtaine de mille francs), au tapissier décorateur, cent florins.

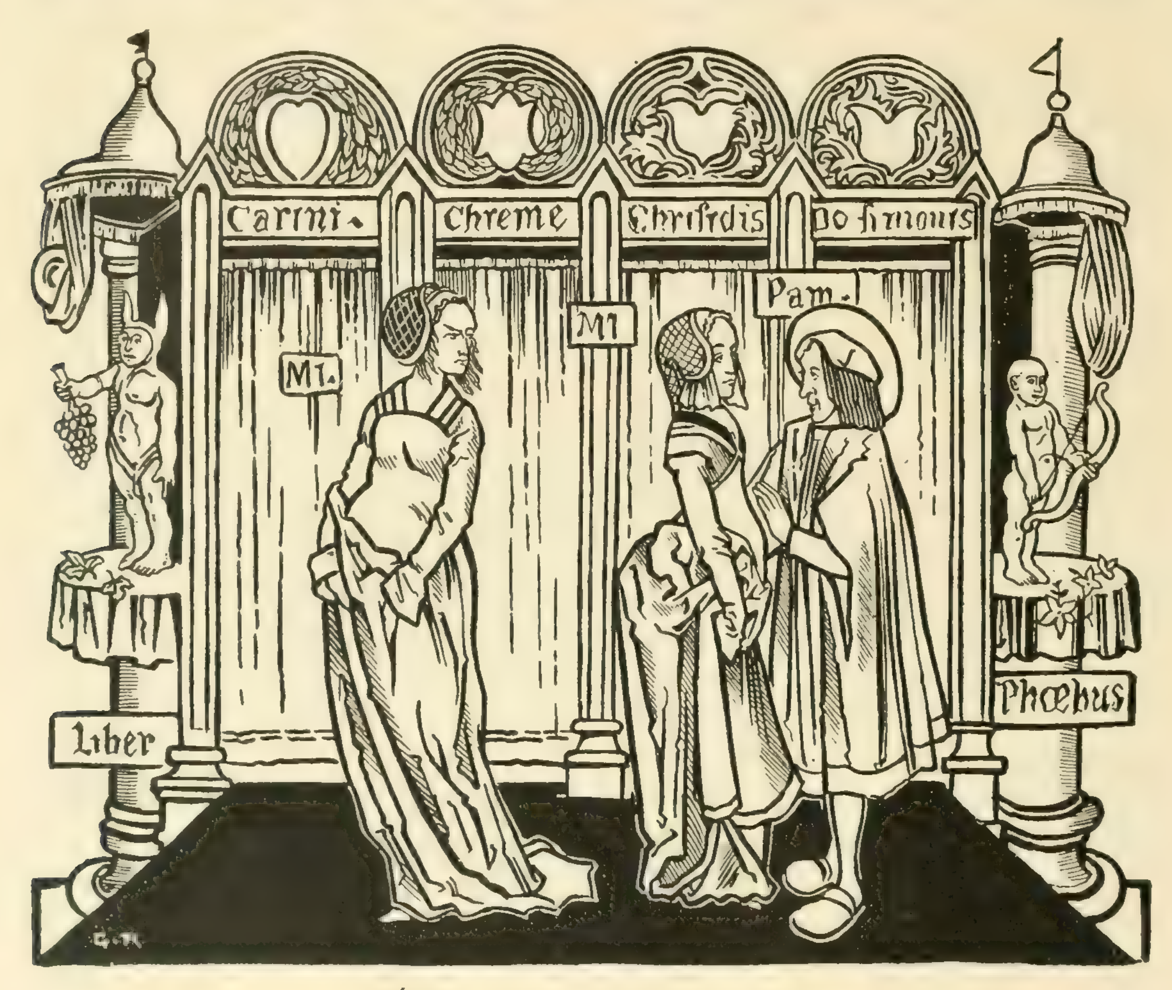
LE THÉATRE ET LES DÉCORS Le corps du théâtre était formé d'*establies*, ou galeries à plusieurs étages, disposées en amphithéâtre, où prenaient place les spectateurs, qui pouvaient aussi se grouper dans le parterre ; autour de l'amphithéâtre étaient pratiquées des loges pour les assistants de marque. La scène, surélevée et séparée du parterre par une barrière, était vaste et profonde, car, les coulisses n'existant pas, tous les décors devaient s'y trouver d'avance, et tous les acteurs s'y tenir, assis sur les côtés, en attendant le moment de jouer. Sur le devant était un espace libre, où se déroulaient les parties de l'action non strictement localisées ; en arrière, de place en place, se dressaient des pavillons, ou « mansions », figurant grossièrement les divers lieux où devait se passer le reste de l'action, qui se transportait de l'un à l'autre ; dans la miniature qui orne le manuscrit de la *Passion* de Valenciennes, et qui, au reste, simplifie l'appareil scénique, onze mansions sont figurées ; pour le *Mystère de l'Incarnation et Nativité*, qui fut joué à Rouen en 1474, vingt-deux mansions étaient nécessaires. Ces décors étaient fixes et ne changeaient jamais au cours de la représentation.

Dans un coin de la scène, une large trappe s'ouvrait sur le sous-sol, dissimulée par une énorme gueule de dragon, d'où s'échappaient tantôt des langues de flamme,

(1) C'est le souvenir de ce fait, défiguré par la tradition, qui revit dans les vers bien connus de Boileau (*Art poétique*, ch. III) :

De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public, à Paris, y monta la première.

tantôt des sarabandes de démons bizarrement costumés : c'était l'entrée de l'enfer. A côté, une tour crénelée figurait les Limbes, où les âmes des justes attendaient la venue du Sauveur. Au fond, une tour élevée et richement décorée représentait le paradis, où trônaient Dieu et la Vierge, au milieu des anges. Les décors et machines



THÉATRE (D'après le « Térence » de Treschel).

(engins, feintes, secrets), souvent fort compliqués, étaient fabriqués spécialement ; les costumes et tentures loués par des tapissiers, ou prêtés, soit par les particuliers, soit par les sacristies. Les places étaient payantes, et coûtaient assez cher. Aussi les entrepreneurs réalisaient-ils parfois de jolis bénéfices, qu'ils se partageaient. Quand le texte était trop long pour être joué en une seule fois, on le divisait en plusieurs « journées », dont chacune commençait par un prologue et se terminait par un *Te*

Deum. Les représentations se donnaient généralement l'après-midi ; parfois elles duraient toute la journée, avec une interruption à l'heure du repas.

Le répertoire Les auteurs ne se croyaient nullement tenus de fournir des ouvrages originaux, et se contentaient souvent de remanier une œuvre antérieure, dont ils transcrivaient sans façon de longs morceaux. Parfois, au reste, ils devaient travailler avec une extrême rapidité : André de la Vigne, à qui la ville de Seurre, en 1496, commanda le *Mystère de saint Martin*, abattit plus de dix mille vers en cinq semaines : il marcha donc à une allure d'environ trois cents vers par jour. Aussi bien n'attachait-on au texte, au « registre », qu'une médiocre importance : dans un compte de l'année 1501, nous voyons figurer côte à côte, comme ayant « fait et composé » un *Mystère* joué à Paris en l'honneur de Philippe d'Autriche, le fournisseur des vers et celui des planches, le « facteur » Pierre Gringore et Jean Marchand, le « charpentier à la grand cognée ».

La production dramatique du quinzième siècle et de la première moitié du seizième dépasse infiniment celle des âges précédents : alors que les répertoires conservés du treizième et du quatorzième siècle atteignent à peine l'un à quatre mille, l'autre à cent mille vers, celui de l'époque qui nous occupe dépasse largement le million. Mais toutes ces œuvres, en dépit de leur apparente variété, ne sont que des développements des formes antérieures du drame chrétien.

Vies de saints Les « Miracles » ont été remplacés par des « Vies », qui déroulent lentement la biographie entière d'un saint, à laquelle vient parfois s'ajouter la représentation des miracles opérés par ses reliques Ces pièces, calquées sur des textes latins, sont en général fort médiocres : on ne choisissait pas en effet, pour les mettre à la scène, les légendes les plus émouvantes ou les plus dramatiques, mais celles qui, pour des raisons de circonstances, intéressaient les spectateurs ; enfin les corporations ou communautés qui faisaient exécuter ce travail, n'ayant pas le moyen de rémunérer les « facteurs » les plus renommés, se contentaient de quelque curé ou notaire de la région, dont le talent égalait rarement la bonne volonté. La seule œuvre de ce genre qui mérite d'être citée est la *Vie de saint Louis*, composée vers 1510, par Pierre Gringore, pour la corporation des maçons et charpentiers de Paris, qui avait choisi le saint roi pour patron. L'auteur suit scrupuleusement le texte des *Grandes Chroniques*, mais il en a vraiment tiré un bon parti : il a su donner à quelques personnages un véritable relief,

et son style, relativement simple et concis, s'adapte assez bien aux caractères et aux situations.

La passion d'Arras Dès la fin du treizième siècle, les cycles de Noël et de Pâques avaient été reliés entre eux par la représentation des principales scènes de la Vie du Christ, et notamment du drame du Golgotha, drame si varié, si pathétique, si fécond en émotions et en enseignements qu'il devint bientôt le sujet préféré entre tous. Dans la *Passion* de Sainte-Geneviève (1), les diverses parties de ce drame n'étaient encore que juxtaposées ; elles sont au contraire solidement reliées entre elles dans une *Passion* composée à Arras en 1435, probablement par le bénédictin Eustache Marcadé, official de Corbie de 1418 à 1437 et qui mourut doyen de la Faculté de décret le 10 janvier 1440 (2). Pour la première fois, l'action est ici enfermée entre un prologue et un épilogue qui en font ressortir la haute signification : nous y voyons les quatre Vertus, qui sont toute l'essence divine, Paix, Miséricorde, Justice et Vérité, débattre devant le trône de Dieu le procès de l'humanité. Les deux premières viennent supplier le Très-Haut d'oublier la faute originelle qui ferme le paradis à tous les fils d'Adam ; mais les deux autres exigent impérieusement l'expiation qui seule peut racheter l'humanité : le sacrifice volontaire du Fils de Dieu leur donne satisfaction et ramène sur la terre le bonheur et l'harmonie dans le ciel (3).

Arnoul Greban Mais cette *Passion*, écrite d'un style languissant et plat, dénuée de mouvement et de pathétique, est, au total, indigne de ce cadre grandiose. Celui-ci fut repris vers 1450 par un jeune théologien, alors simple maître ès arts, Arnoul Greban, qui écrivit « à la requête d'aucuns de Paris », c'est-à-dire probablement des confrères eux-mêmes, une nouvelle *Passion*, où il déployait des qualités jusqu'alors inconnues. Le style, en dehors de quelques épisodes comiques, est constamment soutenu et digne de la majesté du sujet ; et de quelques scènes au moins, se dégage un pathétique simple et puissant. Sainte-Beuve, en dépit de ses préventions contre notre ancien théâtre, a cité avec admiration celle où Jésus repousse avec une rigueur inflexible, mais tempérée de tendresse, les touchantes

(1) Sur cette *Passion*, voy. plus haut, p. 489.

(2) Marcadé est sûrement l'auteur de *la Vengeance Nostre-Seigneur*, qui fait suite à la *Passion*.

(3) Cette allégorie, qui se trouve pour la première fois dans le Talmud, associée au problème de la création, avait déjà été appliquée à celui de la rédemption, et développée plus ou moins par divers théologiens du douzième et du treizième siècle.

prières de la Vierge le suppliant d'user de sa toute-puissance pour atténuer les supplices auxquels il s'est condamné et dont elle ne souffrira pas moins que lui-même.

JEAN MICHEL ET SIMON GREBAN L'œuvre de Greban est celle d'un théologien scrupuleux, plus soucieux d'instruire que d'amuser, d'un dramaturge habile, qui manie assez adroitement le dialogue, et tombe rarement dans la prolixité, ce fléau de la littérature d'alors. Elle fut souvent jouée, copiée et remaniée. De ces remaniements, le plus célèbre est celui que le médecin Jean Michel fit représenter « moult triomphaument et somptueusement » à Angers, sa ville natale, en 1486. Cette nouvelle *Passion* n'a pas l'austérité relative de celle de Greban. Pour varier et enrichir son sujet, Jean Michel n'hésite pas à puiser dans les Évangiles apocryphes et les traditions les plus suspectes et surtout à développer outre mesure les épisodes comiques, au point que son œuvre nous semble presque une parodie du modèle. Elle est aussi beaucoup plus prolixe que celui-ci, puisqu'elle est presque aussi longue, quoiqu'elle ne comprenne pas la *Résurrection.* Ces défauts même contribuèrent à son succès, qui fut très grand : elle fut maintes fois jouée, et au cours du seizième siècle imprimée une vingtaine de fois.

Il semblait en effet que l'avidité du public fût insatiable. Le Mystère des *Actes des Apôtres*, composé vers 1480 par Simon Greban, frère d'Arnoul, probablement avec la collaboration de celui-ci, comprend soixante-deux mille vers répartis en dix journées, fait mouvoir quatre cent quatre-vingt-quatorze personnages et déroule en cent lieux divers toute l'histoire des origines du christianisme (1).

MÉDIOCRITÉ LITTÉRAIRE DES MYSTÈRES Si le théâtre chrétien du moyen âge ne mérite pas la condamnation en bloc où l'enveloppait la critique malveillante et mal informée du dix-huitième siècle, il faut reconnaître qu'il n'a pas produit un seul chef-d'œuvre. Les raisons en sont aisées à démêler. Le caractère surhumain des protagonistes et l'obligation de suivre fidèlement, au moins dans ses grandes lignes, un texte sacré ou consacré, enlevaient aux Mystères une grande part de l'intérêt proprement dramatique résultant du développement et du choc des passions et de l'imprévu des événements. Aux auteurs, dont la part d'invention était forcément si restreinte, il restait toutefois la ressource de réserver

(1) Celui du *Vieil Testament*, qui n'est guère moins long (cinquante mille vers), n'est pas une œuvre homogène, mais la réunion de quarante-cinq petits Mystères, de dimensions et de dates diverses.

une large place aux personnages purement humains et de les faire entrer, puisque nul alors ne s'offusquait de l'anachronisme, dans une franche et vigoureuse peinture de la réalité contemporaine. Ce qui manqua à ces zélés et consciencieux ouvriers, ce ne fut pas seulement le génie d'un Shakespeare, mais l'indépendance d'esprit qui les eût élevés au-dessus des goûts de leur temps en général et de leur public en particulier. Pour les dévots spectateurs d'alors, les représentations n'étaient jamais trop longues, et de là vient l'effroyable lenteur avec laquelle se traînent tant de scènes ; ce public était aussi fort disparate, et, dans sa grande majorité, fort grossier, et de là les défauts, en apparence contradictoires, qui nous choquent également : au vulgaire étaient destinés les plats bavardages des valets balourds, des messagers ivrognes, les fanfaronnades grotesques des démons, les assauts de plaisanteries macabres des bourreaux, de même que les insipides coq-à-l'âne ou les obscènes équivoques du sot ou du vilain (*rusticus*), librement intercalées çà et là ; aux gens du bel air s'adressaient les fades gentillesses des bergeries égayant les *Nativités*, les propos de boudoir échangés entre Madeleine, l'élégante pécheresse, et ses soupirants, et surtout les prouesses de style et les acrobaties de versification par lesquelles les plus modestes « facteurs » tenaient à manifester leur connaissance du souverain « art de rhétorique », alors si prisé.



UNE REPRÉSENTATION PENDANT UN REPAS
(Enluminure. Bibliothèque nationale).

SUJETS PROFANES Comme certains Miracles de la Vierge, plusieurs Mystères du quinzième siècle touchent par bien des côtés au drame profane : c'est une pièce purement historique que cette *Vie de saint Louis* dont il a été

question plus haut. Dans la forme du Mystère eût donc pu s'insérer sans difficulté un drame purement laïque, de sujet ancien ou moderne. Cette adaptation fut tentée assez rarement, et sans grand succès, faute de talent. Que ne fût pas devenu, entre les mains d'un dramaturge de génie, le Mystère du *Siège d'Orléans*, où fut commémoré, dans la ville même qu'avait délivrée la Pucelle, au bout de quinze ou vingt ans à peine, un grand événement national, dont de nombreux spectateurs avaient dû être les témoins? Mais l'auteur anonyme de cette pièce immense s'est contenté de découper en vers médiocres des chroniques locales pleines de détails sans intérêt, sans réussir à faire ressortir une scène, à faire vivre un personnage.

LA DESTRUCTION DE TROIE C'est peut-être en assistant à cette représentation que le clerc parisien Jacques Millet, alors étudiant en droit à Orléans, eut l'idée de porter à la scène l'histoire du siège de Troie (d'après une rédaction modernisée du vieux poème de Benoît de Sainte-More). Ce devait être, dans la pensée de l'auteur, une pièce à grand spectacle, avec défilés et cortèges, exhibitions de tout genre et morceaux de musique; mais si Millet écrit d'un style assez personnel, il n'a, lui non plus, aucun souci de l'intrigue et de la vraisemblance; au reste la splendeur même de la mise en scène projetée nous autorise à douter que la pièce ait jamais été représentée (1).

VIII

LES GENRES COMIQUES Le plein épanouissement du théâtre comique coïncide à peu près avec celui des Mystères; toutefois, nous ne possédons que très peu de textes antérieurs à 1450 et d'autre part, alors que l'on se contentait de « reprendre » d'anciens Mystères, la moralité, la sotie, la farce, le sermon joyeux restaient très productifs et le seront jusqu'à la fin du seizième siècle. Mais en ce long espace de temps, ces genres se sont très peu modifiés : il y a donc intérêt à n'en pas scinder l'histoire et nous anticiperons, dans ce chapitre, sur la période qui fera l'objet du suivant (2).

(1) Le Mystère de la *Destruction de Troie* est divisé en quatre journées et compte environ vingt-huit mille vers.

(2) Voy. L. PETIT DE JULLEVILLE, *les Comédiens en France au moyen âge*, 1885, et *la Comédie et les mœurs au moyen âge*, 1886. Cf. E. LINTILHAC, *Histoire générale du théâtre en France. La Comédie, Moyen Age et Renaissance*, Paris, s. d. [1906].

LES « BASOCHIENS »

Le respect de la tradition y était maintenu par les sociétés qui en avaient, en quelque sorte, le monopole et dont les plus florissantes furent celles des Basochiens et des Enfants sans-souci.

La Basoche (1) était la fédération des clercs (c'est-à-dire des scribes et petits employés) du Parlement, du Châtelet et de la Cour des Aides, qui avait été, sous Philippe le Bel, érigée en « royaume », c'est-à-dire reconnue officiellement et pourvue de dignitaires : elle eut longtemps un caractère purement professionnel, et c'est seulement vers le début du quinzième siècle qu'elle se mit à égayer de représentations comiques les fêtes qu'elle célébrait, dans l'enceinte même du Palais, aux jours de chômage des tribunaux. Les pièces composées et jouées par ces jeunes gens, généralement instruits, intelligents et au courant de bien des affaires, publiques et privées, faisaient volontiers à la politique ou simplement aux gens en vue des allusions dont l'autorité dut souvent réprimer l'audace : il en résulte que l'histoire de la Basoche nous est surtout connue par les condamnations que ses membres encoururent. Assaisonnées ou non d'allusions politiques ou personnelles, ces pièces avaient un goût de terroir très prononcé, étaient tout imprégnées de l'esprit de la chicane et vivaient de la parodie des formes et du langage de la justice : *Pathelin* en est le type immortel.



SCEAU DE LA BASOCHE BOURGUIGNONNE (1545).

C'est à la Basoche de Paris qu'appartinrent les auteurs comiques, en assez petit nombre, dont le nom nous a été conservé : Henri Baude, qui, en 1486, fit quelques mois de prison pour avoir daubé, dans une moralité, sur l'entourage du roi ; Jean d'Abondance, auteur de la *Cornette* ; Roger Collerye, qui s'exerça dans tous les genres comiques alors connus (2).

(1) Ce mot vient du latin *basilica*, qui, à la basse époque, avait pris le sens de « tribunal ».

(2) Il y eut aussi, notamment à Bordeaux, Avignon, Poitiers, Reims, Orléans, des Basoches provinciales, non moins hardies et dont le casier judiciaire n'est pas moins bien garni ; quelques-unes des soties conservées paraissent devoir leur être attribuées.

LES ENFANTS SANS-SOUCI Les Sots, ou Enfants sans-souci, ne furent d'abord qu'une de ces sociétés de divertissement mutuel, comme il y en a eu de tout temps et en tous pays, mais qui pullulèrent spécialement dans nos plantureuses et joyeuses provinces de Picardie, Normandie, Champagne et Bourgogne : Rouen avait ses *Cornarts* (ou *Conarts*), Auxerre ses *Fous*, Chalon-sur-Saône ses *Gaillardons*, Bouchain ses *Etourdis*. Seuls les *Sots* de Paris ont une histoire, parce que seuls ils firent de la littérature dramatique un métier, où ils réussirent assez brillamment. Ils se recrutaient, non pas, comme les Basochiens, dans une caste fermée, mais parmi les jeunes désœuvrés et déclassés errant alors, comme de tout temps, sur le pavé de la capitale. Ces bohèmes, qui n'avaient, comme dit Jean Bouchet, « mestier autre que farcerie », eurent l'idée de faire fructifier le grand fonds de gaieté qui était leur seul capital et se mirent à donner, aux Halles notamment, des représentations publiques. Bientôt, enhardis par le succès, ils organisèrent des « tournées » en province et poussèrent jusqu'en Italie, bien avant que ce pays nous eût envoyé ses propres bouffons. Les Sots de Paris furent les premiers acteurs de métier connus en Europe.

Fous professionnels, ils prétendaient représenter au vif l'image de ce monde, royaume de la folie, livré à une folie d'autant moins guérissable qu'elle est inconsciente. Leur costume symbolique se composait d'un vêtement collant, mi-parti de jaune et de vert, d'un capuchon de mêmes couleurs, garni d'oreilles d'âne et de clochettes : leur emblème était une marotte. Clowns en même temps qu'acteurs, ils faisaient alterner lazzi et acrobaties, saillies et gambades. On comprend donc que les Confrères de la Passion, désireux de varier et égayer leurs propres spectacles, aient fait appel à leur concours : pendant plus d'un siècle et demi, Confrères et Sots se succédèrent sur les mêmes planches : jusque vers 1630 on rencontre à chaque pas la mention du Prince des Sots, chef de la corporation, dans les documents relatifs à l'histoire de l'Hôtel de Bourgogne, propriété des Confrères.

Sots et Basochiens vivaient au reste dans les meilleurs termes et il y avait entre les deux sociétés des échanges de tout genre. En principe, la moralité appartenait en propre aux Basochiens, la sotie et la farce aux Sots ; mais, à la fin du quinzième siècle, on prit l'habitude de composer un programme comique d'une pièce de chaque sorte, ce qui implique la mise en commun d'un répertoire unique. Ces genres, distincts à l'origine, chevauchèrent bientôt les uns sur les autres : des titres différents sont souvent appliqués à des pièces de même forme et de même style (1) ; aussi tout essai de classification systématique se heurte-t-il à des absurdités.

(1) Ainsi le jeu des *Gens nouveaux*, qui est sûrement une sotie, est qualifié de *farce moralisée;* d'autres soties non moins authentiques sont dans le même cas.

LA MORALITÉ En principe, la moralité se proposait, comme son nom l'indique, de moraliser. Certaines moralités ne se distinguent des genres proprement didactiques que par la forme dialoguée et quelques joyeux intermèdes : ainsi, dans celle de *l'Homme pécheur*, jouée à Tours en 1490, les sept péchés capitaux viennent égayer un texte très édifiant par des exhibitions et des scènes de ballet qui ne devaient rien avoir d'austère. Au seizième siècle, les écrivains huguenots ou huguenotisants, comme l'auteur inconnu des *Théologastres* (1523), Marguerite de Navarre et le pasteur rouennais Pierre du Val (1), firent de la moralité un simple véhicule pour leurs sarcasmes, leurs prêches, leurs théories mystiques (2).



LE FOU BIBLIOMANE (Estampe de la « Nef des Folz »).

Il était naturel que la moralité, comme toute la littérature didactique d'alors, fût envahie par l'allégorie : ce sont en effet des abstractions que mettent en scène *Mundus, Caro, Dæmonia*, dont le titre dit assez le sujet ; les *Enfants de maintenant*, naïve prédication sur les dangers d'une éducation trop molle ; la *Condamnation de Banquet*, insérée par le médecin Nicolas de La Chesnaye dans un traité d'hygiène (1507), pour être jouée ou lue « par manière d'estude, de passe-temps ou bonne doctrine » ; *Bien Advisé et Mal Advisé*, diptyque sans nouveauté qui n'est que la juxtaposition d'une *Voie de Paradis*

(1) Auteur d'une moralité sur la grâce (avec Nature, Loi de Rigueur, Loi de Grâce, etc., comme personnages), où s'expriment les idées des « libertins spirituels » dont il était l'un des chefs. Sur ce singulier personnage, voir E. PICOT, *Théâtre mystique de Pierre du Val* (Paris, 1882).

(2) La moralité fut aussi parfois détournée vers la satire politique, comme on le verra un peu plus loin.

et d'une *Voie d'Enfer* (1). Mais l'allégorie n'était pas, naturellement, essentielle au genre : certains sujets sont empruntés à la Bible (*l'Enfant prodigue, le Mauvais Riche*), d'autres à ce fonds d'historiettes légendaires où la morale, après avoir été fort malmenée, ne manque pas, finalement, de triompher (*l'Enfant ingrat, la Pauvre villageoise, l'Empereur qui tua son neveu*) : sujets très romanesques, mais sans merveilleux, qui se fussent aisément prêtés au développement d'une intrigue et à la peinture des caractères. La moralité était, au fond, une forme très souple, d'où pouvait sortir un drame sérieux et attendrissant, assez analogue à ce que fut le drame bourgeois au dix-huitième siècle : c'est ce qu'avait bien vu Thomas Sibilet qui, en son *Art poétique* (1548), la place à mi-chemin entre la tragédie et la comédie.

LE SERMON JOYEUX. LE MONOLOGUE Des trois genres proprement comiques, les plus simples sont le sermon joyeux et le monologue, qui se rattachent à ces charges où l'on visait à reproduire, en en exagérant le caractère grotesque, les boniments des charlatans et des jongleurs et dont nous avons des exemples remontant au treizième siècle (2).

Le sermon joyeux magnifie les vertus et raconte les miracles de saints imaginaires, dont le nom seul suffisait à émouvoir les imaginations populaires, comme saint Raisin, saint Jambon, saint Hareng, saint Fausset (patron des fourbes), sainte Andouille ; son comique réside dans l'emploi et l'application profane, au reste sans aucune arrière-pensée de sarcasme ou de blasphème, des citations bibliques et autres éléments du discours chrétien.

Le monologue, quoique plus varié, ne sort guère de cadres assez étroits : confessions, professions de foi, fanfaronnades ou lamentations, en général fort cyniques et scandaleuses, en dépit des exhortations à bien vivre, qui souvent les terminent, d'amoureux, d'ivrognes, de charlatans, de valets et de chambrières « propres à tout faire », de maris bernés, d'épouses insupportables : telle en est la matière ordinaire. Ces bluettes à demi improvisées, récitées sur un tonneau, au coin d'une place, les jours de foire, ou encore dans les banquets de confréries et les repas de noces, sont plus riches de gaieté que d'esprit, du moins de celui que nous pouvons goûter. De cette masse de pièces grossières ou insignifiantes se détache pourtant un chef-d'œuvre, que l'on a pu, sans aucune preuve positive (3), attribuer à Villon, le monologue du *Franc-Archer de Bagnolet*, satire virulente, sous sa forme humoristique, de ces

(1) Voy. plus haut, p. 404.
(2) Voy. plus haut, p. 447.
(3) La date au reste, comme on va le voir, s'oppose à cette attribution.

milices bourgeoises créées par Charles VII, qui s'étaient montrées plus zélées à molester le peuple qu'à le défendre. Le franc-archer Perrenet, après avoir énuméré avec emphase les exploits qui l'ont rendu redoutable aux Anglais, aux Bretons (1), et surtout aux basses-cours, tombe en pâmoison à la vue d'un épouvantail à moineaux, qu'il prend d'abord pour un soldat français, puis pour un soldat breton :

Vive saint Denis ou saint Yve,
Ne m'en chaut qui, mais que (*a*) je vive !

Il se jette aux pieds du mannequin, terrifié par cet arc tendu vers lui :

Ne desbandez ; je ne m'en fuis !
Hélas ! je suis mort ou je suis,

mêlant aux supplications une édifiante confession de ses fautes, et enfin, revenu de son erreur, il se relève et se répand en rodomontades, rendues plus comiques par le contraste avec sa couardise de tout à l'heure. Le nombre et la variété des jeux de scène propres à faire valoir le talent de l'acteur, une verve riche et fougueuse, une débordante gaieté assurèrent à cette pièce un long succès : les citations qu'en fait Rabelais nous montrent qu'il la savait par cœur (2).

LA FARCE La farce n'est autre chose qu'un monologue, plus étoffé et réparti entre plusieurs personnages (aussi bien plusieurs pièces portent-elles les deux titres). Ce sont les mêmes sujets, les mêmes personnages, le même genre de comique, ceux-là même que nous avons déjà rencontrés dans les fabliaux, — sans qu'il y ait au reste entre ceux-ci et la farce une filiation directe. Comme le monologue et le fabliau, la farce était faite pour émouvoir le gros rire du populaire et elle y réussissait en daubant, elle aussi, sur les objets ordinaires de sa défiance, de sa jalousie, de son aversion, les ennemis de sa bourse ou de sa tranquillité, le meunier, l'homme de loi, le moine, le curé, la femme coquette ou acariâtre. Du monologue et du fabliau la farce a la franche, triviale, cynique et superficielle gaieté. Ce n'est que par exception qu'on y trouve des traits de fine ou amère observation, comme dans la *Cornette*, de Jean d'Abondance, qui semble une première ébauche du *Malade imaginaire*, une adroite exploitation d'une situation plaisante,

(1) Les allusions, assez nombreuses, se rapportent presque toutes à une courte campagne contre François II de Bretagne, qui eut lieu en 1468.

(2) Nous retrouvons le même thème dans une autre pièce très postérieure, le *Franc-Archer de Cherré*, écrit en 1524, au moment où une ordonnance de François I[er] venait de rétablir ces milices.

(*a*) Pourvu que...

comme dans le *Cuvier*, une intrigue savamment nouée, un savoureux et rare mélange de vigoureux réalisme et d'étourdissante fantaisie, comme dans l'inimitable *Pathelin* (1).

LA SOTIE Dans les genres que nous venons d'étudier, les traits satiriques, au reste rares, sont sans fiel et sans portée. La satire, au contraire, non seulement morale, mais politique et religieuse, est inhérente à la sotie, qui, sans elle, tomberait dans la niaiserie toute pure (2). Comme la « fatrasie » en effet, dont elle est issue, la sotie n'est essentiellement qu'un chapelet de propos sans suite, à peine reliés par un semblant d'action dramatique (qui, parfois même, manque totalement), propos échangés entre des « sots », c'est-à-dire des fous, symbolisant les diverses formes de l'universelle folie. Mais cette convention autorisait toutes les hardiesses : n'est-ce pas le privilège des fous de pouvoir tout dire et de faire entendre impunément, même aux rois, les plus dures vérités ? Aussi voyons-nous de ces bavardages creux, de ces absurdités concertées, de ces avalanches de coq-à-l'âne, jaillir soudainement les brocards, les allusions sarcastiques, dont, malheureusement le sel, et même le sens nous échappent bien souvent. Dans la sotie des *Gens nouveaulx*, par exemple, nous voyons trois sots, simplement qualifiés « pre-



L'ESTUDE INUTILE (Estampe de la « Nef des Folz ».

(1) Tout ce qu'on sait de ce chef-d'œuvre unique, c'est qu'il est antérieur à 1461 : Villon en effet y fait allusion dans un vers de son *Testament*. Son attribution à tel ou tel auteur de ce temps ne repose que sur de vaines hypothèses.

(2) Voy. le *Recueil général des Soties*, publié par E. Picot, Paris, 1902-1912, 3 vol. (Société des Anciens Textes français).

mier, deuxième, troisième sot », mais qui sont évidemment des gens très haut placés, se vanter de tout rénover sur terre, de mettre fin à tous les abus, de faire régner partout le bonheur. Désormais les avocats plaideront gratis, les sergents seront tous « justes et loyaux », les médecins guériront les malades, les prêtres mèneront une vie sans reproche. Survient le Monde, qui leur fait ses doléances. Les trois réformateurs redoublent d'éloquence : ils le garderont, le défendront contre tous. Mais tout d'abord :

Monde, il nous faut de vos deniers,
Et puis après aviserons.

Ils le dépouillent de tout ce qu'il possède, et, sous prétexte de le mettre à l'abri, le logent d'abord à Mal ; puis, comme il se plaint encore, le mènent, tambour battant, de Mal en Pis. — Voilà, évidemment, une amère critique des beaux plans de réforme qu'élaborent, des alléchantes promesses que prodiguent les représentants de tout nouveau régime, mais elle reste vague et nous ne savons si elle vise les « gens nouveaux » qui parurent sur la scène politique à l'avènement de Charles VII ou à celui de Louis XI.



LE COLLÈGE DE NAVARRE A PARIS.

Les allusions sont beaucoup plus précises dans une sotie (l'*Astrologue*) qui a pu être datée exactement de 1498. L'astrologue qui est chargé de tirer l'horoscope du nouveau règne nous assure que tout irait pour le mieux si la Vierge régnait au lieu de Vénus, si la Justice n'était pas tombée au signe de l'Écrevisse, si l'on pouvait bannir du ciel la funeste constellation des *Gemini*, en qui on a pu reconnaître le cardinal Georges d'Amboise et son frère Louis, alors tout-puissants auprès de Louis XII. D'autres traits, non moins vifs, sont décochés contre le même Georges d'Amboise, dont le chapeau de cardinal a vidé *minor bursa*, contre Briçonnet, archevêque de Reims, et César Borgia.

Louis XII, on le voit, était fort « endurant », comme le dira bientôt Gringore ; si l'on en croit Jean Bouchet, son contemporain, cette tolérance aurait été systématique. Il désirait, écrit l'auteur des *Epîtres morales et familières*, que l'on jouât publiquement les folies des grands comme celles des petits,

Que par tels jeux il sçavoit maintes fautes
Qu'on lui celoit par surprises trop cautes.

Un jour, il alla plus loin encore et fit appel, pour éclairer et diriger l'opinion, quelque peu désorientée par sa politique violemment antipapale, au concours d'un modeste entrepreneur de spectacles, dont la plume avait déjà, sous d'autres formes, servi ses desseins, Pierre Gringore (1).

PIERRE GRINGORE On a maintes fois analysé, et c'était justice, la sotie du *Prince des Sots* et la moralité de l'*Homme obstiné*, qui furent représentées en grande pompe aux Halles de Paris, le mardi gras de l'an 1512. Dans la sotie, Mère Sotte, jouée par Gringore lui-même, dont c'était le rôle habituel, apparaissait, « vêtue comme d'Église », ayant pour acolytes Sotte Fiance et Sotte Occasion, prêchant ouvertement l'hypocrisie et le parjure :

De bonne foi c'est le vieil jeu...,

bien décidée à brouiller tout dans l'État, à soulever contre le roi Noblesse et Clergé :

Je trouverai inventions
De mutiner princes, prélats...

Sotte Commune (c'est-à-dire le peuple), qui prévoit des entreprises lointaines et hasardeuses, de bénéfices douteux, dont elle payera sûrement les frais, se met à grommeler, selon sa coutume : — toujours la Commune grommelle, — mais on l'apaise en lui remontrant que le prince ne veut la guerre que pour lui procurer plus sûrement la paix :

Le Prince des Sots ne pretend
Que donner paix a ses suppôts.

La moralité, sur un ton plus grave, soutenait la même thèse et conduisait aux mêmes conclusions. Peuple français, qui se substitue à Sotte Commune, et Peuple italique se reprochent longuement leurs torts réciproques, mais le second envie du moins au premier le prince qui fait son bonheur. L'Église n'est plus représentée par Mère

(1) Gringore, né en Normandie vers 1475, entrepreneur de « mystères » au service de la ville de Paris de 1501 à 1517 (voy. plus haut, p. 525), pensionné par Louis XII et divers seigneurs, héraut d'armes d'Antoine de Lorraine en 1518, mort après 1538, fut un polygraphe aussi médiocre que fécond. Ses œuvres allégoriques et morales, pleines de plagiats, méritent à peine une mention ; plus intéressants sont le *Mystère de saint Louis*, dont il a été parlé plus haut (p. 528) et surtout les pamphlets où il soutint la politique royale, l'*Espoir de Paix*, l'*Entreprise de Venise* (1509), la *Chasse du Cerf des Cerfs* (1510-1511). Voy. CH. OULMONT, *Pierre Gringore*, Paris, 1911.

Sotte, mais par l'Homme obstiné, grossière caricature de Jules II, qui vient faire une cynique profession de foi :

Mais qu'est ceci? D'où me peut-il venir
D'estre pervers et ne vouloir tenir
Compte de Dieu, ne d'homme ne de diable?
Je ne me puis de mal faire abstenir.

Il fait appel à Simonie et Hypocrisie pour séduire ses adversaires ; mais ceux-ci ne sont pas assez aveugles pour tomber dans le piège, et le Ciel, au reste, veille sur la bonne cause : du haut d'une chaire élevée, Punition Divine vient solennellement réciter une ballade dont le refrain est une menace :

On se repent certaines fois trop tart!

Quand, peu après, éclatèrent les querelles religieuses, la sotie se fût volontiers, elle aussi, avec plus d'audace encore que la moralité, jetée dans la mêlée : mais François Ier comprit qu'elle ne pouvait que verser l'huile sur le feu, et, très sagement, il lui imposa silence.

La sotie, la moralité et le monologue portaient trop évidemment l'empreinte du moyen âge pour résister au grand mouvement de rénovation qui marqua le milieu du seizième siècle. La farce au contraire, qui plongeait ses racines dans les profondeurs de l'esprit populaire, échappa au naufrage de notre ancien théâtre comique ; elle poursuivit sans encombre sa carrière, en province et à Paris même, où trois « farceurs » célèbres, Turlupin, Gautier-Garguille et Gros-Guillaume, réussirent à forcer les portes de l'Hôtel de Bourgogne. Molière, qui, tout enfant, s'était amusé à leurs saillies, ne dédaigna point, à ses débuts, de se faire leur émule et c'est, on l'a souvent remarqué, l'esprit même et les procédés de la farce qui se retrouvent dans certaines scènes de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, comme le *Bourgeois gentilhomme* et le *Malade imaginaire* (1).

(1) Le répertoire de notre ancien théâtre comique, consciencieusement inventorié par Petit de Julleville (1886), comprend environ soixante moralités, trente soties, cent soixante farces ou sermons joyeux. Mais ces chiffres ne donnent aucune idée de ce que fut la production, la plupart des pièces nous ayant été conservées par un pur hasard : ainsi une cinquantaine de farces se trouvent uniquement dans le célèbre manuscrit du duc de Lavallière (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale) et quarante-cinq dans le recueil imprimé du British Museum, recueil formé au seizième siècle par un amateur, et qui a été retrouvé en 1845 dans un grenier de Berlin.

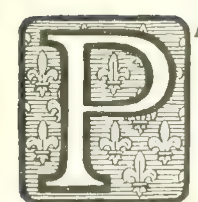


CHAPITRE VI

DE L'AVÈNEMENT A LA MORT DE FRANÇOIS Ier (1515-1547)

I. L'esprit de la Renaissance. L'humanisme; la Réforme; l'influence des littératures étrangères. — II. La poésie de cour : Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais. La poésie idéaliste et philosophique : le platonisme; Marguerite d'Angoulême; Antoine Heroët; Maurice Scève; l'école lyonnaise. — III. La prose. Romans de chevalerie; nouvelles italiennes et espagnoles; les « Amadis ». Récits plaisants ou grivois. Le conte et la nouvelle. « L'Heptaméron ». Noël du Fail. — IV. Rabelais. — V. Calvin. — Conclusion.

I

ARMI les grands faits qui ont, à cette époque, bouleversé et renouvelé le monde, il y en a deux qu'il est de tradition de rappeler à propos de notre histoire littéraire, et que l'on désigne par les noms, commodes mais un peu vagues, de Renaissance et de Réforme.

L'HUMANISME Contrairement à un préjugé jadis fort répandu, la culture classique était au moyen âge, au moins depuis Charlemagne, fort en honneur. Si l'antiquité grecque restait un monde fermé, la littérature romaine était au contraire très accessible : la bibliothèque d'un clerc du douzième siècle pouvait être, à cinq ou six auteurs près, aussi riche que celle d'un humaniste du

quinzième (1). La langue de Cicéron et de Virgile était maniée avec autant d'adresse par les contemporains de Louis VII que par ceux de Laurent de Médicis et de Léon X. Dès la fin du treizième siècle, le monde laïque avait souhaité passionnément prendre des livres latins toute la connaissance compatible avec son ignorance de la langue : ce n'est pas de sa faute s'il n'avait pu en entrevoir qu'une image affaiblie dans des traductions inexactes ou des adaptations grossières ; c'est que les auteurs même de celles-ci n'avaient des ouvrages qu'ils entreprenaient de vulgariser qu'une intelligence insuffisante ; ils en comprenaient parfois la lettre, mais non le sens profond, et surtout ils n'en sentaient pas le charme ; ne cherchait-on pas, au reste, dans ces chefs-d'œuvre des preuves indirectes du christianisme, des leçons de science et de morale ? Il fallait, pour que leur beauté apparût, qu'on les étudiât en eux-mêmes et pour eux-mêmes, en écartant gloses et commentaires, en se dérobant à toute préoccupation doctrinale.

C'est en Italie d'abord que ce résultat fut obtenu, grâce aux efforts des deux ou trois générations d'humanistes, lettrés délicats et philologues exacts, qui rejoignirent Pétrarque et Boccace à Valla, Pogge, Philelphe et Pontano. Leurs méthodes, apportées chez nous par de graves savants, dont la plupart étaient allés se former à leur école, Guillaume Fichet, Robert Gaguin, Érasme, Budé, trouvèrent, à partir de 1530, leur consécration officielle dans la fondation du « Collège des trois langues » ou « Collège royal », et portèrent bientôt les mêmes fruits (2) : il est clair que Ronsard et ses amis lurent Catulle, Horace et Virgile avec d'autres yeux que ne l'avaient fait Chartier et même Marot, et qu'ils trouvèrent chez Homère, Pindare ou Théocrite des sources d'inspiration que ceux-ci n'y eussent pas découvertes. Mais cette initiation, très lente et laborieuse, ne fut vraiment complète et ne fit sentir son influence qu'aux abords de 1550 (3).

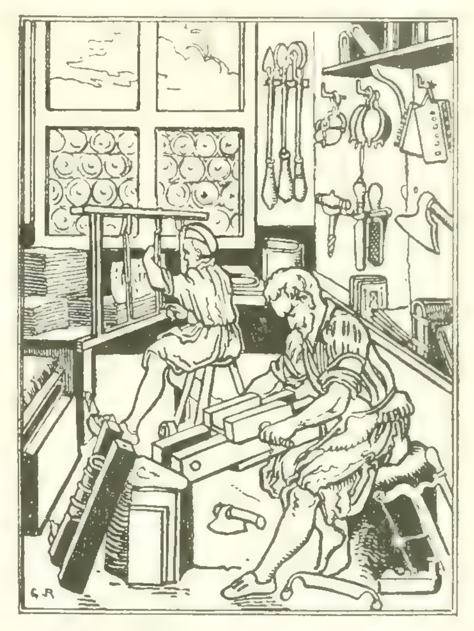
LA RÉFORME La Réforme elle aussi se prépara longtemps dans l'ombre. Ses symptômes, dont on trouvera ailleurs une analyse détaillée, furent la révolte contre la tyrannie d'Aristote, le dégoût des sèches méthodes scolastiques, un mysticisme aspirant à une religion moins formelle et plus intérieure,

(1) Aux œuvres antérieurement connues, le quinzième siècle n'a guère ajouté que celles de Lucrèce, Tacite, Silius Italicus, Quintilien, et quelques discours de Cicéron.

(2) Quelques Italiens, comme Girolamo Balbo et Fausto Andrelini, étaient venus, à la fin du quinzième siècle, professer à Paris ; mais, outre que leur séjour avait été éphémère, ils s'étaient déconsidérés par leur vanité et des querelles scandaleuses. Un peu plus tard, Girolamo Aleandro enseigna le grec à l'Université, dont il fut recteur en 1513.

(3) Sur l'humanisme et les premières manifestations de la Renaissance littéraire, voy. H. CHAMARD, *les Origines de la poésie française de la Renaissance*, Paris, 1920.

une soif de savoir et de comprendre impatiente de toute contrainte dogmatique, une superbe confiance dans la force de la raison, un retour enfin, plus ou moins conscient, au naturalisme païen, conséquence de la diffusion des œuvres antiques. De ces fluctuations de pensée, de ces chocs de systèmes, c'est évidemment dans les œuvres des théologiens, des philosophes, des savants, alors écrites en latin, qu'il faut chercher les plus retentissants échos ; mais nous en trouvons aussi, et des plus significatifs, dans les œuvres de quelques prosateurs, romanciers, critiques ou nouvellistes ; nous en percevons même quelques retentissements, plus vagues et lointains, dans les œuvres en vers.


ATELIER DE RELIURE (Gravure du XVIe siècle).

La poésie, en effet, alors comme au siècle précédent, se réduit trop souvent à n'être qu'un passe-temps de lettrés et borne ses ambitions à divertir une cour ou à éblouir un cénacle ; nous verrons en revanche se dessiner de plus en plus nettement la physionomie des auteurs : par l'étalage de leur personnalité, ceux même qui sont encore, à d'autres égards, enfoncés dans le moyen âge sont déjà des hommes de la Renaissance.

LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Mais ce qu'il y a de plus notable à cette époque, c'est l'influence des littératures étrangères, qui étaient restées jusque-là tout à fait ignorées. Des relations intellectuelles assez suivies avaient été nouées, il est vrai, au cours du quinzième siècle, avec l'Italie, relations favorisées par le séjour des papes à Avignon et la politique de nos rois ; d'autres s'étaient ébauchées avec la Flandre et l'Allemagne, mais elles ne mettaient guère en contact que des lettrés ou des savants, que rapprochaient déjà de communes études. De ce qui s'écrivait en langue vulgaire au delà de nos frontières, le public ignorait tout. Le *Décaméron* fut le seul ouvrage italien, le *Narrenschiff* de Brandt le seul ouvrage allemand qui eussent passé dans notre langue avant l'an 1500 (1).

(1) Le *Décaméron*, traduit par Laurent de Premierfaict dans le premier quart du quinzième siècle, fut imprimé au moins huit fois de 1485 à 1541. On a publié récemment une traduction en vers, aussi du quinzième siècle, de l'*Enfer* de Dante ; mais ce ne fut là qu'une tentative isolée et qui resta sans écho.

C'est au cours des triomphales expéditions outre-monts de 1498 à 1502, des « voyages » à Gênes et à Venise, que l'Italie fut brusquement révélée aux rudes contemporains de Charles VIII et de Louis XII. Ce fut pour eux un enchantement : ils furent séduits, transportés, ravis par la richesse des villes, la splendeur des palais, la belle ordonnance des jardins (« il n'y manque, écrivait naïvement Charles VIII, qu'Adam et Ève pour que ce soient de vrais paradis terrestres »), le charme des œuvres d'art, le faste de la vie de cour, la noble aisance des gentilshommes, la parure et la beauté des femmes. Ils emportèrent dans leurs bagages livres et tableaux, marbres et bijoux, ramenèrent avec eux des artistes et des poètes. Au cours des cinquante années qui suivirent, les traductions se multiplièrent : des écrivains, plus zélés qu'adroits, firent passer dans notre langue les *Triomphes* de Pétrarque en 1514 (les *Sonnets* seulement en 1548), le *Morgante* de Pulci en 1519, la *Fiammetta* et le *Filocolo* de Boccace en 1532 et 1542, le *Cortegiano* de Castiglione en 1537, le *Roland furieux* en 1543, l'*Arcadie* de Sannazar en 1544, les *Asolani* de Bembo en 1545, le *Roland amoureux* en 1549 ; la *Comédie* de Dante devra attendre jusqu'en 1596, la *Jérusalem délivrée* jusqu'en 1595. L'Espagne fournit moins ; ce furent toutefois de vrais succès de librairie que les traductions de la *Célestine*, en 1527 et 1542, des diverses œuvres de Guevara, de 1531 à 1540, des romans de Diego de San Pedro et de Juan de Flores, de 1526 à 1540, et enfin, à cette dernière date, de l'Amadis. De l'allemand enfin on traduisit, en 1532, le *Til Eulenspiegel*, et, un peu plus tard, quelques œuvres de Luther.



FONDEUR DE CARACTÈRES (Gravure du XVIe siècle).

II

LA POÉSIE DE COUR. CLÉMENT MAROT Toutes ces influences se croisent dans l'œuvre de Marot, dont on n'a longtemps voulu voir que le côté licencieux ou frivole. La frivolité était en effet le fond de la nature de ce gentil

poète, dont les circonstances firent un persécuté et un polémiste. D'abord page de Nicolas de Villeneuve, sire de Villeroy (1515), puis secrétaire de Marguerite d'Angoulême (1518), il succéda à son père (1526) comme valet de chambre du roi, qu'il suivit à Pavie, mais non dans sa prison. C'était l'époque où la régente Louise de Savoie sévissait durement contre les protestants, que l'on rendait responsables des malheurs publics ; Marot, qui, chez Marguerite, s'était laissé gagner



LA VIEILLE SORBONNE.

aux nouvelles doctrines, fut accusé par une ancienne maîtresse et jeté au Châtelet, où il passa deux mois dans l'angoisse, sous la menace de la torture (1526) ; à peine délivré, il épancha sa rancune dans une virulente et géniale satire de la magistrature (*l'Enfer*), qui lui fit dans la suite le plus grand tort. L'année suivante, il se faisait encore arrêter, et ne devait son élargissement qu'à l'intervention du roi. Choyé de la cour, il connut alors quelques années de gloire et de tranquillité ; mais en janvier 1535 il fut impliqué dans l'affaire des « placards », s'enfuit de Blois à Bordeaux, passa sous un déguisement en Béarn, et finalement à Ferrare, où il fut accueilli, dans un milieu fort suspect d'hérésie, par la duchesse Renée, fille de Louis XII. Après un court séjour à Venise il obtint de rentrer en France, au prix d'une humiliante abjuration. Violemment pris à partie par un de ses

rivaux, Sagon, qui essaya de faire revivre contre lui les vieilles accusations (1537), il fut défendu par une phalange de disciples et d'amis : cette polémique, ardente autant que discourtoise, passionna l'opinion : c'était la première fois que des gens de lettres, servis par l'imprimerie, faisaient le public juge de leurs querelles. Vers la même époque il commença cette fameuse traduction des psaumes qui obtint, à la cour comme à la ville, un prodigieux succès (1). Mais la Sorbonne s'émut et l'accusa d'hérésie ; le roi se lassa de protéger cet imprudent qui — autre maladresse — s'enfuit à Genève, d'où la liberté de ses mœurs et de son langage le fit bientôt expulser. Il mourut à Turin en septembre 1544, dans des circonstances inconnues, n'ayant pas atteint la cinquantaine. Il avait certainement alors abjuré le catholicisme, comme en font foi ses dernières œuvres, qui sont de violentes satires contre les « faux pasteurs » et l'Église, personnifiée sous le nom transparent de Simone (c'est-à-dire la Simonie).

Marot ne fut d'abord, en vrai fils de Jean, qu'un adroit rhétoriqueur : son premier ouvrage, le *Temple de Cupido*, est un pastiche, au reste gracieux en sa brièveté, du *Roman de la Rose*. Toute sa vie il conserva un culte pour Alain Chartier, le « grave Chastellain », Molinet « au vers fleury », « le bon Cretin », auquel il dédia ses épigrammes, et toujours il se complut aux puérilités qui leur étaient chères, les allitérations :

> Triste, transy, tout terni, tout tremblant...,

les rimes « grammaticales », qui font chanter toute la gamme des voyelles (*ac*, *ec*, *ic*, etc.), les rimes « fratrisées » :

> Fort suy dolent et regret me remord,
> Mort m'a osté ma dame de valeur,
> L'heur que j'avois ..,

les à peu près lamentables :

> Cognac s'en cogne en sa poitrine blesme,
> Romorantin la perte remémore,
> Amboise en boit une amertume extresme...

et ceci, notons-le, se lit dans une complainte sur la mort de la reine mère. Il connaissait à fond le *Roman de la Rose* et Villon (dont il donna des éditions rajeunies)

(1) La première édition, qui contenait trente psaumes, est de 1541 ; l'édition complète, qui en compte vingt de plus, est de 1543.



ANNE DE BRETAGNE

Miniature du [illegible] d'Anne de Bretagne [illegible]

ainsi que Coquillart, Baude et la farce de *Pathelin*, dont il s'est, à l'occasion, souvenu.

Mais il était d'autre part, comme tous les hommes de son temps, fasciné par l'antiquité ; bien que fort ignorant, ayant fait de piètres études, par la faute de ses maîtres, affirme-t-il (*c'estoient de grans bestes — que les régens du temps jadis*) — réduit à se faire aider par d'obligeants amis, il se met à traduire des textes latins, et même grecs (Virgile, Ovide, Martial, Lucien, le pseudo-Musée) ; il tente d'acclimater chez nous l'églogue et l'élégie, devançant ainsi l'appel de Du Bellay. Enfin, en homme avisé qui sait le prestige de la mode, il ne dédaigne pas les Italiens, s'inspirant tantôt de Pétrarque, dont il a traduit quelques sonnets, tantôt de ses imitateurs les plus récents et les plus médiocres, Serafino et Cariteo, dont la mignardise alambiquée fait déjà pressentir le *Seicento*.


CLÉMENT MAROT.

MAROT ET LA COUR Ces singuliers amalgames eussent sans doute produit, vingt ans plus tôt, un effroyable fatras. Marot fut sauvé du danger par sa souplesse d'esprit qui l'adapta au milieu où, tout jeune, il avait été plongé. Sa véritable « maîtresse d'école », ce fut la cour, « où les jugemens s'amendent et les langages se polissent » (1), cour bien différente de ce qu'elle avait été au temps de la reine Anne et du cardinal d'Amboise. Le jeune successeur de Louis XII, spirituel, ardent au plaisir, s'était entouré de compagnons et de compagnes qui, comme lui, ne se piquaient ni de science ni d'austérité : une vraie cour italienne, digne du *Décaméron*. Ce qui plaisait à cette jeunesse, ce n'étaient plus les oripeaux mythologiques ou le ronronnement grave de la « verbocination latiale », mais la grâce, l'enjouement, l'esprit, toutes qualités dont Marot avait à revendre. Si, dans sa versification, il reste le disciple des rhétoriqueurs, il ne garde ni leur langue ni leur tour d'esprit.

Pour la cour ont été écrits les trois quarts de ses vers : dans ses *Ballades*, *Chants royaux*, *Chants divers*, il en a célébré les fastes, naissances et mariages, funérailles et entrées solennelles ; pour la charmer ou la divertir il a rimé de langoureuses *Chansons*, aussitôt mises en musique par les maîtres en vogue, des *Madrigaux*,

(1) Préface à son édition des *Poésies* de Villon, 1532.

tendres ou grivois, des *Épitaphes* graves ou burlesques, des *Étrennes* ironiques ou louangeuses, des *Épigrammes,* où il y a souvent plus d'épices gauloises que de sel attique (1), des *Coqs à l'âne,* pleins, comme les vieilles fatrasies, dont ils dérivent, de hardis sous-entendus ; maintes fois enfin il a prêté sa plume, et il est telle de ses élégies ou de ses épîtres où ce ne sont certainement ni ses peines d'amour qu'il a décrites, ni les circonstances de sa vie qu'il a rappelées (2).

L'ESPRIT DE MAROT

Mais souvent aussi, plus souvent même qu'il ne l'eût souhaité, il a eu occasion de parler en son propre nom et de nous prendre pour confidents de douleurs et d'angoisses qui n'étaient nullement des fictions poétiques. Il a eu ici et là, au moins occasionnellement, de délicieuses trouvailles. Ce qui nous charme dans une trentaine de pièces (la plupart des autres ne sont, il faut le reconnaître, qu'un babillage assez fade ou des pièces de circonstance, dont l'agrément nous échappe), c'est une malice narquoise, une ingénuité feinte, une ironie sans fiel, relevées çà et là d'une pointe légère de sensibilité et d'émotion. Marot, dans ses bons morceaux, est un premier exemplaire de La Fontaine, qui se professait son disciple ; pour narrer avec humour, quémander avec grâce, complimenter avec délicatesse, il n'a pas son pareil. Il est superflu de citer ici des pièces qui sont dans toutes les mémoires et toutes les anthologies, les épîtres « au roi pour avoir été dérobé » ou « pour être délivré de prison » ou à Lyon Jamet, pour le même objet. On connaît un peu moins celle au chancelier Du Prat pour lui faire apostiller une demande d'argent, amusant cliquetis de rimes d'une folle gaîté, et celle



(1) Les *Epigrammes* sont le plus souvent des huitains ; plusieurs sont traduites de Martial et de Pogge ; des *Madrigaux,* qui affectent la même forme, quelques-uns sont traduits, la plupart imités des strambottistes italiens les plus en vogue alors (Voy. VIANEY, *le Pétrarquisme en France au seizième siècle,* p. 45 et suiv.).

(2) L'élégie de laquelle on a conclu qu'il avait été blessé et fait prisonnier à Pavie est sûrement de celles-là.

au Dauphin pour obtenir le sauf-conduit qui devait lui permettre de rentrer à Paris :

Qui maintenant en prend la hardiesse (*a*)?
Marot banni : Marot mis en requoy.
C'est lui sans autre ; et sçavez-vous pourquoy
Ce qu'il demande il a voulu escrire?
C'est pour autant qu'il ne l'ose aller dire.
Voyla le poinct, il ne fault pas mentir,
Que l'air de France il n'ose aller sentir :
Mais s'il avoit sa demande impetrée,
Jambes ne teste il n'a si empestrée
Qu'il n'y vollât. En vous parlant ainsi,
Plusieurs diront que je m'ennuye icy,
Et pensera quelque caffart pellé
Que je demande à estre rappellé ;
Mais, monseigneur, ce que demander j'ose
De quatre pars n'est pas si grande chose.
Ce que je quiers et que de vous espère,
C'est qu'il vous plaise au Roy, vostre cher père,
Parler pour moy, si bien qu'il soit induict
A me donner le petit saufconduict
De demy an, que la bride me lasche,
Ou de six moys, si demy an luy fasche ;
Non pour aller visiter mes chasteaulx.
Mais bien pour voir mes petits Marotteaux...
Aussi affin qu'encor un coup j'accolle
La court du Roy, ma maistresse d'escolle.
Si je voy (*b*) là, mille bonnets ostez,
Mille bons jours viendront de tous costez ;
Tant de « Dieu gards, » (*c*) tant qui m'embrasseront,
Tant de salutz, qui d'or point ne seront ;
Puis ce dira quelque langue friande :
 Et puis, Marot, est-ce une grand'viande,
Qu'estre de France estrangé et banny ? »
— « Par Dieu, monsieur, ce diray-je, nenny. »

Que de petits chefs-d'œuvre aussi dans ses épigrammes (en dépit des réserves faites plus haut), joviales et goguenardes (*Monsieur l'abbé et Monsieur son valet*), d'une sobre et fière éloquence (*Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit A Montfaucon Semblançay l'âme rendre*), discrètement audacieuses (*Un doux nenny avec un doux sourire*), doucement attendries, comme celle qui se termine par ce quatrain, au reste célèbre :

Adieu m'amour, adieu gentil corsage,
Adieu ce teint, adieux ces friands yeux !
Je n'ai pas eu de vous grant avantage,
Un moins aimant aura peut-être mieux.

ou celle « d'une dame de Normandie » :

Un jour la dame en qui si fort je pense
Me dit un mot, de moi tant estimé
Que je ne puis en faire récompense
Fors de l'avoir en mon cœur imprimé ;
Me dit, avec un ris accoutumé :
« Je crois qu'il fault qu'à t'aimer je parvienne. »
Je lui respon : « Garde n'ay qu'il m'advienne
Un si grant bien, et si ose affirmer
Que je devroys craindre que cela vienne,
Car j'aime trop quand on me veult aimer. »

C'est bien là ce « je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné » qui ravissait Fénelon. La dernière épithète, qu'on prononce rarement à propos de ce poète badin, n'est pas de trop : il y a des traces indéniables de passion, surtout

(*a*) De vous écrire. — (*b*) Si je vais. — (*c*) Salutations.

dans quelques pièces, écrites à propos d'un sincère et pur amour, au reste assez peu durable, dont M. A. Lefranc nous a révélé l'objet et les péripéties (1); mais cette passion n'a jamais l'accent tragique et se résout vite en une mélancolie douce et résignée, tempérée d'un sourire.

Marot en effet n'était pas né pour la haute poésie. On le vit bien quand il s'avisa de traduire les Psaumes. Cette traduction,il faut le reconnaître, fut une lamentable erreur. On y a loué la variété des formes strophiques et un sens du rythme dont la Pléiade même a pu profiter (2); mais ces formes, en général étriquées ou sautillantes, sont très mal adaptées aux sujets; si le style témoigne d'un certain effort vers la gravité, la langue est pauvre et sèche, le tour prosaïque; il n'y a là ni onction religieuse, ni élan lyrique, ni ampleur oratoire.

MELLIN DE SAINT-GELAIS Il est bien inexact de parler, comme on le fait quelquefois, d'une école de Marot. Celui-ci eut non des disciples, mais des émules ou des rivaux, qui, vivant dans la même atmosphère, s'exercèrent aux mêmes tâches, avec moins de talent, et y réussirent moins bien. Le seul digne d'être nommé est Mellin de Saint-Gelais (« Mellin tout miel », disaient ses admirateurs), l'un des types les moins intéressants de l'abbé de cour (1491-1558) (3). Fils naturel ou neveu d'Octovien, il passa une partie de sa jeunesse en Italie, où il étudia le droit, la théologie, l'astrologie, et surtout l'art de rimer et de chanter, en s'accompagnant sur le luth, un couplet galant. Fasciné par le succès des Serafino et des Cariteo, il rêva d'atteindre en France aux mêmes honneurs et il y réussit : aumônier du futur Henri II, « gardien des livres » de Fontainebleau, il recueillit à la cour la succession de Marot banni, et son étoile n'y pâlit que devant l'astre naissant de Ronsard. Il cultive les mêmes genres que Marot, en excluant ceux qui comportent un peu de sérieux : chanson, épigramme, rondeau, étrenne, mascarade. Il y porte moins de verdeur gauloise, mais plus de finesse italienne (4); il préfère à la franche gaudriole la sensualité ou la polissonnerie raffinée; il innove quelque peu dans les formes strophiques, mais il est

(1) *Le roman d'amour de Clément Marot* dans *Grands Écrivains français de la Renaissance*, Paris, 1914, p. 1-61.

(2) Voy. Ph. MARTINON, *les Strophes*, Paris, 1911, p. 8-20.

(3) Voy. H.-J. MOLINIER, *Étude sur Mellin de Saint-Gelais*, 1910.

(4) Il a imité le premier les *capitoli* en *terza rima* et vulgarisé le sonnet; il avait fait représenter à Blois en 1554, devant la jeune reine Catherine de Médicis, une traduction de la fameuse *Sophonisbe* du Trissin, en prose avec intermèdes en vers.

inférieur à son devancier par le style, qui est lâche et dénué de trait. « Il ne produisoit, dit excellemment Pasquier, que de petites fleurs, et non des fruits d'aucune durée », d'éphémères « mignardises ». Il avait assez de goût pour le sentir, car il ne publia de ses vers qu'une très petite partie, en une plaquette de 79 pages (1547), et c'était encore trop : sa gloire n'a point gagné à ce que le reste fût mis au jour.

LA POÉSIE IDÉALISTE ET PHILOSOPHIQUE; LE PLATONISME Cette grêle poésie d'album ne pouvait ni satisfaire tous les lecteurs, ni même suffire pleinement à ceux qui s'y complaisaient : la cour n'était pas toute la France, et, à la cour, tout n'était pas libertinage ou frivolité. La réaction commença vers 1540. Nous assistons alors à une vigoureuse poussée d'idéalisme qui se manifesta surtout dans les œuvres de Marguerite de Navarre et des poètes de l'école dite lyonnaise. Certes, dans l'étude des plus hauts problèmes philosophiques, il y avait pour notre poésie, fermée jusqu'alors aux émotions de la vie intérieure, une source précieuse de renouvellement; mais à toutes ces œuvres, animées des plus nobles intentions, manquèrent également la fermeté de la pensée, et ces qualités de forme dont la Pléiade devait trop exclusivement se soucier. Ces curieux et maladroits essais restèrent en somme sans écho et n'exercèrent sur les destinées de notre poésie aucune influence appréciable (1).

MARGUERITE D'ANGOULÊME (2) Ame tendre et généreuse, accueillante à toutes les nouveautés, ennemie de toute intolérance et de toute contrainte, la sœur de François Ier s'était vite détournée du protestantisme qui l'avait d'abord attirée (3) pour chercher dans le mysticisme et les plus hautes



MARGUERITE D'ANGOULÊME
(Musée de Chantilly).

(1) Tout au plus peut-on noter cette influence dans les quelques sonnets platoniciens que du Bellay écrivit au début de sa carrière.

(2) Marguerite de Valois-Angoulême, née en 1492, morte le 21 décembre 1549, était l'aînée de François Ier de deux ans; duchesse d'Alençon par son premier mariage, elle épousa en secondes noces (1527) Henri d'Albret (roi de Navarre depuis 1516), dont elle eut Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

(3) L'esprit huguenot est très sensible dans le plus ancien de ses poèmes, le *Miroir de l'âme pécheresse*, publié dès 1531, que la Sorbonne censura.

spéculations philosophiques un refuge contre les désillusions et les amertumes dont la vie l'avait abreuvée. L'une des premières en France, elle fut séduite par les théories platoniciennes que les travaux de Marsile Ficin et de l'Académie florentine venaient de propager en Italie, et à mainte reprise, dans ses vers comme



UN THÉÂTRE AU XVIe SIÈCLE (D'après une gravure sur bois).

dans sa prose, elle eut l'ambition de s'en faire l'interprète (1); mais il faut bien reconnaître qu'elle n'a réussi à en donner, au moins dans ses vers, obscurs, traînants et prosaïques, qu'une très lointaine et indécise image. Ce n'est du reste que

(1) C'est dans son entourage et grâce à ses encouragements que furent publiées, de 1544 à 1547, des traductions de l'*Axiochus* et de l'*Hipparque*, par Dolet, du *Lysis* par Despériers, du *Criton* par Philibert Duval, de l'*Ion* par Richard Le Blanc, et du commentaire de Ficin sur le *Banquet*, par Simon Silvius, dit Jean de la Haye.

par exception qu'elle s'élève à ces hauteurs : la plupart de ses productions poétiques, très curieuses comme documents psychologiques et historiques, restent asservies, plus encore que celles de Marot et de son groupe, aux traditions littéraires du moyen âge.

Une bonne partie consiste en petites pièces de théâtre, que Marguerite faisait représenter à Nérac ou à Mont-de-Marsan devant un public restreint, avec l'intention évidente de l'édifier ou de le catéchiser. Les « comédies » sur la *Nativité, l'Adoration des Mages, les Innocents*, sont de véritables mystères ; la *farce de Trop, Prou, Peu, Moins*, une moralité allégorique, pleine d'obscurs sous-entendus ; la comédie intitulée *la Mondaine, la Superstitieuse, la Sage, et la Ravie de l'amour de Dieu* (jouée le mercredi des Cendres 1548), un exposé des doctrines religieuses alors en lutte, où la préférence est nettement donnée au plus ardent mysticisme. Dans d'autres pièces dialoguées, dont il est bien difficile de savoir si elles étaient destinées à la scène (*la Coche, les quatre Dames et les quatre Gentilshommes*), sont posés et discutés, avec une prolixité fatigante, des cas de conscience et des problèmes de morale. Si par là elles font pressentir l'*Heptaméron*, elles ne diffèrent pas essentiellement des *Jugements* et *Débats* de Machaut et de Christine de Pisan. De ses poèmes proprement philosophiques, les plus curieux sont *la Navire* (en *terza rima*) où elle se fait consoler de la mort de François Ier par l'ombre même du défunt, ravie au ciel, et *les Prisons* (en rimes plates), dont le sujet est la destinée de l'homme, successivement captif de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, de la soif de savoir ; les réminiscences de Dante et de Pétrarque sont, dans l'un et l'autre, très visibles (1).

ANTOINE HEROËT Le platonisme, au reste fortement teinté de pétrarquisme, triomphe chez Antoine Heroët et Maurice Scève. Le premier, pensionné par Marguerite dès 1524, ami de Marot, de Charles Fontaine et de Saint-Gelais, évêque de Digne de 1552 à sa mort (1568), avait été l'un des premiers zélateurs des doctrines de l'Académie. Dès 1536, il présentait au roi, sous le titre de *l'Androgyne*, une adaptation de l'un des mythes du *Banquet*, assez originale pour avoir frappé vivement ses contemporains. Quand, vers 1541, parut

(1) La plupart de ces poésies furent publiées du vivant de Marguerite par son « valet de chambre » Jean de la Haye, sous le titre assez ambitieux de *Marguerites de la Marguerite* (c'est-à-dire perles de la perle) *des princesses* (Lyon, 1547 ; édition reproduite par F. FRANK, Paris, 1873). Les *Dernières poésies*, retrouvées et publiées par M. A. LEFRANC (Paris, 1896), consistent en morceaux jugés impropres à la publication ou composés après 1547.

cette fameuse *Amie de Cour*, où La Borderie peignait la femme du monde sous les traits d'une insensible coquette, exploitant cyniquement les tendres sentiments qu'elle inspire, Heroët entreprit de venger à la fois le beau sexe et la morale dans sa *Parfaite Amie*, qui eut en vingt années plus de vingt éditions (1). Il y faisait la théorie, si souvent exposée par Marguerite elle-même, de l'amour pur qui, planant au-dessus des contingences terrestres, associe les cœurs dans le culte de l'éternelle beauté, vers laquelle nous devons être attirés par la beauté sensible qui n'en est qu'un pâle reflet. Mais cette « Amie », vraiment trop « parfaite », n'a plus rien d'humain, et son interminable monologue, qui forme tout le poème, est non moins déconcertant que fastidieux ; elle va jusqu'à se féliciter de voir son « terrestre dieu » aimé par d'autres femmes, parce que c'est là un hommage rendu à l'excellence de son choix : comme les deux amants ont échangé leurs cœurs, le sien même ne doit-il pas en être charmé ?



ANTOINE HEROËT.

Qui me croira si je dys que je honnore
Telle personne, et l'audace et la faulte
Qu'elle commect d'entreprinse si haulte?..
Tous les plaisirs de mon ami je tiens
Non aultrement que si les sentoys miens.
Si c'est d'aimer que ses passetemps viennent,
Bien que ceux là proprement m'appartiennent,
S'aultre y a part, sa fortune je loue
Et de semblant et de faict je l'advoue
Car, en voulant me nuire, se déçoit,
Veu que les biens que mon ami reçoit,
S'ils vont au cueur, ce cueur là, c'est le mien,
Que lui donnay en eschange du sien.

Des pensées élevées sont, comme on le voit, associées à des « concetti » dignes des plus médiocres pétrarquistes. La *Parfaite Amie* n'est qu'un froid exercice de dialectique où la vérité des sentiments, l'observation et l'art d'écrire font également défaut.

(1) Le poème se divise en trois livres formant environ seize cents vers décasyllabes. Cette publication ne fut qu'un épisode de la longue polémique que suscita l'*Amie de Cour*, sur le mérite ou le démérite des femmes, et à laquelle se mêla Rabelais lui-même (voy. plus loin, p. 570). Voy. la nouvelle édition donnée par F. Gohin (Paris, 1909).

MAURICE SCÈVE Dans l'œuvre principale de Maurice Scève, la *Délie, object de plus haulte vertu* (1), nous ne trouvons même pas ce qui nous soutient dans la lecture de la *Parfaite Amie*, un plan simple et des idées bien enchaînées. La théorie de l'amour pur y est, il est vrai, nettement exposée :

Ta beaulté fut premier et doulx tyran
Qui m'arresta très violentement ;
Ta grâce après, peu à peu m'attirant,
M'endormit tout en son enchantement...
Mais ta vertu, par sa haute puissance,
M'esveilla lors du sommeil paresseux...

Mais au cours de ces quatre cent quarante-neuf dizains, d'une forme insolite autant que leur style, où l'on cherche en vain une idée centrale, elle n'apparaît que çà et là et par lueurs ; elle s'y exprime enfin par voie d'allégories, de symboles, de métaphores empruntées aux sciences les plus diverses, à l'aide aussi de pointes fournies par les plus alambiqués des strambottistes. Que dire par exemple de ceci :

L'humidité, hydraule de mes yeux,
Vuide toujours par l'impie (*a*) en l'oblique (*b*),
L'y attrayant, pour air des vuydes lieux
Ces miens souspirs, qu'à suivre elle s'applique ;
Ainsi tous temps descent, monte et réplique (*c*)
Pour abrever mes flammes appaisées.
Doncques me sont mes larmes si aisées
A tant pleurer que sans cesser distillent ?
Las ! du plus haut goutte à goutte elles filent,
Tombant au sein dont elles sont puisées.

Ce qui signifie, je pense : « Je suis pareil à l'horloge hydraulique, où l'eau, par un mouvement alternatif, monte et descend ; car mes soupirs, montant de mon cœur à ma bouche, font le vide, et attirent ainsi vers mes yeux l'humidité (les larmes) qui les suivent. Si ces larmes ne tarissent jamais, c'est que, venues du cœur, elles y retombent sans cesse, pour remonter à mes yeux, et ainsi de suite. » Mais nous ne le devinerions pas sans doute si nous ne connaissions les vers où Serafino, Brittonio, Tebaldeo avaient décrit le même mécanisme et le même voyage. M. Vianey a donc pu dire, sans excès de sévérité, que, « visant à la profondeur, Scève n'atteint le plus souvent qu'au galimatias (2) ». Brunetière lui-même qui a tenté de la *Délie* une paradoxale réhabilitation (3), et réussi à extraire de ce fatras quelques images originales et quelques périodes bien modelées, n'a pas dissimulé qu'il n'y avait pas, dans toute notre littérature, d'ouvrage « plus obscur, plus téné-

(1) La première édition parut à Lyon en 1544 ; elle était ornée de cinquante figures naïvement symboliques, entourées de devises, destinées à fixer dans l'esprit les idées ou maximes développées dans le texte. Elle vient d'être fidèlement reproduite par M. E. PARTURIER (Paris, 1916).

(2) *Le Pétrarquisme en France*, p. 71.

(3) *Etudes critiques*, VI, p. 79-96 (1894).

(*a*) C'est-à-dire par la faute de Délie, l'impitoyable. — (*b*) Par un mouvement circulaire. — (*c*) Réitère

breux, plus inintelligible », et qu'on n'y trouverait guère de passages lisibles que ceux-là même qu'il a cités.

Scève a laissé deux autres poèmes qui, mieux que la *Délie*, eussent mérité d'être tirés de l'oubli : l'un est une églogue assez gracieuse sur la vie pastorale comparée à la vie de cour (*la Saulsaye, églogue de la vie solitaire*, Lyon, 1547); l'autre une sorte d'histoire philosophique de l'humanité à travers les âges (*le Microcosme*, Lyon, 1562), en alexandrins, quelquefois vigoureux et bien frappés; il est vrai que Scève, dans ce dernier ouvrage, avait pu profiter des leçons de la Pléiade.

Celle-ci crut reconnaître dans ces deux poètes des précurseurs, auxquels elle marchanda d'autant moins les éloges qu'ils ne pouvaient lui porter ombrage. Ils l'étaient, en un certain sens, par la haute idée qu'ils se faisaient du rôle de la poésie et un souverain mépris du vulgaire. Mais ils n'eurent à aucun degré ni le sens artistique, ni l'habileté technique des disciples de Ronsard, qui, en réalité, ne leur doivent rien.

LES POÉTESSES LYONNAISES. LOUISE LABÉ Ce n'est qu'en vertu de leur lieu de naissance et de leurs attaches poétiques qu'on a pu agréger à cette école idéaliste et mystique les trois poétesses lyonnaises Pernette du Guillet, Jeanne Gaillard et Louise Labé. La seule qui mérite d'être mentionnée ici est la dernière, qui a jadis bénéficié d'un accès d'indulgence de Sainte-Beuve (1). L'illustre critique avait peut-être été amusé et séduit par la romanesque histoire de cette femme qui, après avoir, dans sa jeunesse, sous un habit d'homme, fréquenté les camps, réunit plus tard autour d'elle, bien qu'elle eût épousé un simple cordier, un cénacle de poètes et de lettrés, acclimatant ainsi chez nous ce type de la *cortigiana*, plus ou moins *onesta*, qui fleurissait alors en Italie. Comme Gaspara Stampa, elle chante une passion qui n'a rien d'éthéré et dont l'expression, souvent fort ardente, doit beaucoup à l'imitation de Pétrarque et de Bembo. Ses élégies et ses sonnets, en décasyllabes tantôt plaintifs, tantôt graves, mais toujours harmonieux, n'ont



LOUISE LABÉ (Gravure de S. Woiriot).

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1845 et *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 289.

rien de la pédantesque raideur des Heroët et des Scève, et feraient plutôt d'elle une émule de Ronsard. Il est au reste fort possible qu'elle se soit inspirée des premiers recueils de la Pléiade, car ces prétendues « jeunesses » ne parurent qu'en 1555 (1).

III

Les deux chefs-d'œuvre de la prose française dans cette période, le roman de Rabelais et l'*Institution chrétienne* de Calvin, échappent l'un et l'autre aux catégories traditionnelles, dont nous devons, avant de les examiner, poursuivre l'histoire.

Ni les genres oratoires, ni la littérature historique, — en dehors d'une Vie de Bayard, que sa naïve simplicité et la fervente dévotion de l'auteur à son héros ont fait comparer aux *Mémoires* de Joinville (2) — n'offrent de monuments dignes d'être mentionnés ici.

LA LITTÉRATURE D'IMAGINATION La véritable richesse de notre prose consiste alors dans la littérature d'imagination, où persistent les deux courants que nous y avons discernés alors que cette littérature avait le vers pour organe.

Le courant idéaliste est représenté d'un côté par des remaniements de chansons de geste et de romans d'aventure, de l'autre par des récits plus courts, plus raffinés, plus modernes de tour et de sentiment, dont les spécimens les plus anciens et les plus notables nous vinrent d'Italie et d'Espagne.

ROMANS DE CHEVALERIE Le succès persistant des romans de chevalerie nous est attesté par les innombrables réimpressions qui en sont données, par les fréquentes allusions qui sont faites à leurs personnages, par les quelques catalogues ou listes de livres en vogue qui nous sont parvenus. Entre 1500 et 1540 nous comptons au moins cinq éditions des *Quatre Fils Aymon*, trois de *Galien le Rhétoré*, d'*Ogier le Danois*, de *Robert le Diable*, de *Huon de Bordeaux* et de *Fiera-*

(1) Elle est aussi l'auteur d'une sorte de fable allégorique qui a trouvé grâce devant Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, article *Fable*), le *Débat de Folie et d'Amour*, en une prose assez vive et piquante, où on a voulu retrouver quelque chose de l'esprit d'Érasme.

(2) Cet auteur, qui n'a voulu, dans sa modestie, se désigner que par le titre de *Loyal Serviteur*, se nommait Jacques de Mailles ; tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il fut secrétaire du bon chevalier, dont il continua à servir la famille ; son livre fut imprimé en 1527, trois ans après la mort de son maître.

bras. Il n'est donc pas étonnant que les trois derniers soient cités par Rabelais, en 1533, dans le prologue du *Pantagruel* parmi les livres « dignes de mémoire » qui étaient alors entre toutes les mains. Le catalogue de romans à lire que dressait pour son usage, en cette même année, le bourgeois parisien Jacques le Gros ne comprend pas moins de vingt-trois ouvrages de ce genre où se trouvent associés aux chansons de geste des romans du cycle antique et de la Table ronde, ainsi que quelques autres qui étaient venus plus récemment leur faire concurrence : *Alexandre le Grand, Giron le Courtois, Perceforest, Tristan, Merlin, Perceval, Jean de Paris, Pierre de Provence, Mélusine*. Nous n'y constatons la présence d'aucun livre traduit de l'italien ou de l'espagnol.



JACQUES LE GROS.

NOUVELLES ITALIENNES A ces interminables romans, d'un style archaïque et lourd, remplissant des in-folio et des in-quarto compacts à deux colonnes, restaient fidèles la noblesse de province et la bourgeoisie ; mais les femmes et les gens de cour leur préféraient des récits plus rapides, où la sentimentalité et parfois un timide essai de psychologie tempéraient la banalité des aventures, et que suffisaient à contenir de minces volumes, plus élégants et portatifs. C'est d'Italie d'abord, puis d'Espagne, que nous en vint le goût (1). Dès 1500, on traduisait de Boccace, à travers la version latine de Pétrarque, l'édifiante et naïve histoire de *Griselidis*, « le Mirouer des femmes vertueuses », qui sera réimprimée dans la *Bibliothèque bleue* jusqu'au dix-neuvième siècle, puis, du même auteur, la touchante et voluptueuse « élégie » de *Madame Fiammette* (1532), puis encore, vers le même temps, le *Pérégrin* de Caviceo, où l'aventure, tragique ou comique, se mêle au sentiment (réimprimé six fois en douze ans à partir de 1527), et l'*Hécatomphile* de Leon-Battista Alberti, qui est, au reste, moins un roman qu'un doctrinal d'amour à l'usage des femmes (six éditions en six ans, à partir de 1534) (2).

(1) Voyez plus haut, p. 542.

(2) Une nouvelle, également voluptueuse et sentimentale, l'*Histoire d'Euryalus et de Lucrèce* par Énéas Piccolomini (le futur Pie II), avait été traduite en vers dès la fin du quinzième siècle par Octovien de Saint-Gelais.

NOUVELLES ESPAGNOLES L'Espagne, de son côté, à partir de 1525, date de la captivité de François Ier à Madrid, nous envoyait des récits analogues, plus mélodramatiques, parfois avec des touches assez réalistes, comme *la Prison d'Amour* de Diego de San Pedro (qui eut quatre éditions en sept ans à partir de 1526), la *Déplorable Fin de Fiammette*, suite, à la fois lugubre et grotesque, donnée par Juan de Flores à la *Fiammetta* de Boccace, où nous assistons à la revanche de la morale et à l'horrible punition infligée au séducteur Pamphile (1535), l'*Histoire d'Aurelio et d'Isabelle* (ou *Jugement d'Amour*), du même Juan de Flores, long débat scolastique sur la part de responsabilité qui revient aux deux sexes dans les catastrophes amoureuses, avec un atroce dénouement d'une couleur bien espagnole, le plus lu peut-être des romans étrangers au seizième siècle (innombrables éditions à partir de 1530) (1).

La plupart de ces romans sont mentionnés dans une invective adressée en 1552 par un fervent huguenot aux libraires de Paris, qu'il accuse de spéculer sur les bas instincts du public en jetant à flots dans la circulation des

> Livres lascifs, puants, ords, et ineptes,
> Remplis d'erreurs, de fables et sornettes
> ... où sont mauvais exemples
> De meurtres grands, rapines, convoitises,
> D'impiété et toutes paillardises.

LES AMADIS Cette liste, qui comprend au reste les plus inoffensives vieilleries et se clôt par le *Pantagruel*, s'ouvre par *Amadis*, dont le succès venait d'effacer celui de tous les autres romans, et qui motivait mieux qu'eux tous cette vertueuse indignation.

La haute société chez nous a toujours eu besoin d'un grand roman idéaliste où elle retrouve sa vie agrandie, ses aspirations réalisées : ce qu'avaient été jadis *Lancelot*, *Tristan* et *Perceforest*, ce que devaient être plus tard *l'Astrée*, *la Clélie*, *la Nouvelle Héloïse*, *Amadis* le fut pour les contemporains des derniers Valois. L'œuvre de Ordoñez de Montalvo, déjà célèbre en Espagne, avait, à Madrid, charmé la captivité de François Ier ; mise en français sur l'ordre exprès du roi, elle devint

(1) Il est probable que ces trois romans ont été traduits non sur le texte espagnol même, mais sur des versions italiennes. On en trouvera une analyse et des extraits dans G. REYNIER, *le Roman sentimental avant l'Astrée* (Paris, 1908). C'est évidemment à l'imitation de ces modèles qu'une femme de lettres parfaitement inconnue écrivit en 1538 les *Angoisses douloureuses qui procèdent d'Amour*... « par dame Hélisenne de Crenne... laquelle exhorte toute personne à ne suivre folle amour ». Mais ce premier spécimen du genre sentimental, récemment exhumé par M. Reynier, est trop médiocre et a exercé trop peu d'influence pour qu'on s'y arrête ici.

bien vite, et resta, jusqu'à la fin du siècle, la coqueluche de la cour; aux quatre premiers livres, traduits, avec autant de liberté que d'intelligence, par Herberay des Essarts, en 1540, étaient venus successivement s'en ajouter quatre autres, du même traducteur, puis quatre encore (1543-56); la série des continuations italiennes, qui ne fut complète qu'en 1615, porta l'ensemble au chiffre de vingt-quatre livres. Les traducteurs avaient dû se relayer pour satisfaire l'insatiable curiosité du public, qui, après les aventures du premier Amadis, avait voulu connaître celles d'Esplandian, son fils, puis de Lisuart de Grèce, fils d'Esplandian, d'Amadis de Grèce, fils de Lisuart, de Florisel de Miquée, fils du second Amadis, et autres épigones.



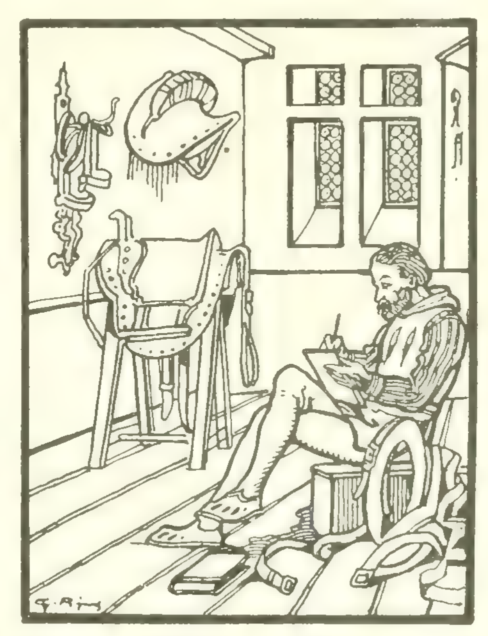
FRANÇOIS Ier A MADRID.

Ce n'était pas la nouveauté de ces aventures, non plus que l'originalité des caractères, qui motivait cette vogue inouïe : Amadis et ses descendants ressemblent fort à ces Lancelot et à ces Tristan, dont ils sont au reste d'indéniables copies, et dont ils renouvellent souvent les exploits (1); comme eux ils unissent à une surhumaine bravoure une dévote soumission aux ordres ou caprices de leur dame. Deux traits pourtant distinguent ce nouvel avatar du roman amoureux et chevaleresque, bien faits l'un et l'autre pour plaire à une génération sceptique et licencieuse qui, en faisant revivre les formes de l'ancienne chevalerie, en avait si complètement renié l'esprit et le religieux idéal. Les intrigues galantes d'abord y sont menées fort cavalièrement, et si le seul Galaor érige en principe l'inconstance, les autres héros, même les plus éthérés dans leur langage, ni ne dédaignent les menues occasions de pécher, ni ne manquent de réclamer le « guerredon » que les plus fières des amantes ne refusent pas longtemps à leurs « vaillantises ». Et surtout ces héros et ces héroïnes — qui parlent et écrivent énormément — s'expriment en un style qui, quoique fort languissant et alambiqué à notre goût, paraissait alors un modèle de naturel et de simplicité, et tel que les ennemis du pédantisme y reconnaissaient

(1) Sur les emprunts d'*Amadis* au roman de *Lancelot du Lac*, voy. P. Paris, *les Romans de la Table ronde*, t. IV, p. 372.

leur idéal. Jacques Tahureau, en 1565, exalte en termes lyriques ce « coulant langage, cette liaison de propos, cette douceur et fluidité de paroles » (1). Ce n'était pas seulement les dames de la cour que l'on accusait de leur emprunter les « mignardes réponses » dont elles enjôlaient les hommes ; ceux-ci ne se privaient pas d'y faire leur butin ; et c'est à l'usage de l'un et l'autre sexe « pour instruire la noblesse françoise en l'éloquence, vertu et générosité » qu'on en avait extrait un *Trésor contenant les harangues, épîtres, demandes, réponses, répliques, sentences, cartels, complainctes et autres choses plus excellentes*, Trésor qui, déjà fort copieux à l'origine, allait grossissant à mesure que la source de ces richesses coulait plus abondamment (2).

RÉCITS PLAISANTS OU GRIVOIS ; LE CONTE ET LA NOUVELLE Le réalisme, si marqué dans *les Quinze Joies de Mariage* et *le Petit Jehan de Saintré*, est à peu près absent du conte et de la nouvelle facétieuse, dont le seizième siècle est l'âge d'or. Ce qui y domine en effet c'est l'esprit gaulois, bien moins préoccupé de reproduire fidèlement la réalité que d'en faire ressortir les côtés vulgaires et comiques, et de provoquer par ce moyen une facile et superficielle gaieté.



NICOLAS DE TROYES.

NICOLAS DE TROYES C'est l'unique but que se propose Nicolas de Troyes, « simple sellier, natif de Troyes en Champagne, demorant à Tours », qui commença, en mai 1535, à former un recueil de contes, auquel il donna le titre ambitieux de *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles*. Il en empruntait la matière soit aux livres qui lui tombaient sous la

(1) Cet enthousiasme, dès le règne de Henri II, était partagé par toute la cour. « Si quelqu'un, écrit La Noue, les eust voulu alors blasmer (les livres d'Amadis) on lui eust craché au visage, d'autant qu'ils servoient de pédagogue, de jouet et d'entretien à beaucoup de personnes. »

(2) La première édition du *Trésor*, faite d'après les douze premiers livres, est de 1559 ; les *Discours des treize livres d'Amadis* (1573) ont six cents pages ; le *Trésor de tous les livres d'Amadis* (1605) forme deux volumes. Le « bon esprit », dit l'éditeur, doit y trouver « moyen et grâce de parler de tous affaires et pourra le tout proprement accommoder et adapter selon les occurrences ».

main (1), soit aux récits des « bons compagnons » qu'il rencontrait, soit enfin, assure-t-il, à ses souvenirs personnels. La rédaction ne lui donnait pas grand'peine, car dès le 1er mars 1537, il achevait son second volume, qui nous a été seul conservé, et qui contenait à lui seul cent quatre-vingts nouvelles. Ce recueil qui, s'il était complet, serait le plus copieux qui existe, est écrit avec verve et bonhomie, dans une langue riche et vive, mais sans aucune préoccupation ni de psychologie ni de pittoresque ; le bon sellier va droit au but, et le dénouement seul l'intéresse.

Les nouvelles récréations et joyeux devis — C'est aussi un recueil purement plaisant que celui qui fut publié en 1558 sous le titre de *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* et le nom de Bonaventure Despériers (2). Celui-ci étant mort en 1544, et certains récits se rapportant à des événements postérieurs à cette date, il est évident que l'infortuné secrétaire de Marguerite a eu des collaborateurs posthumes. Ceux-ci sont Jacques Pelletier et Nicolas Denisot du Mans, s'il faut en croire le très exact bibliographe La Croix du Maine, qui était compatriote et à peu près contemporain de l'un et de l'autre. Cette diversité d'auteurs se trahit du reste à l'extrême inégalité de l'œuvre : à côté de récits piquants et bien menés, d'une langue alerte et savoureuse, il en est d'insignifiants et de fort plats, où reviennent à satiété de médiocres plaisanteries de grammairien.

Les continuateurs restèrent au moins fidèles au dessein du premier auteur, qui était de « récréer », de divertir ses contemporains, accablés sous le double fardeau de la guerre étrangère et des discordes civiles. Ce serait duperie, est-il dit dans un préambule qui est, au fond, d'une philosophie très désenchantée, que d'attendre la paix pour nous réjouir (3). Pour supporter nos maux, tâchons de les oublier un instant : « Le plus grand enseignement pour la vie, c'est *bene vivere et lætari*... Prenez le temps comme il vient ; laissez passer les plus chargés ; ne vous chagrinez point d'une chose irrémédiable ; cela ne fait que donner mal sur mal... Ventre d'un petit

(1) Cinquante-cinq sont empruntées au *Décaméron*, soixante aux *Cent Nouvelles nouvelles*, dix au *Violier des Histoires romaines* (traduction d'un recueil latin du quatorzième siècle, les *Gesta Romanorum*), un aux *Quinze Joies*. Ce recueil n'a été imprimé (incomplètement) que de nos jours (par E. Mabille dans la *Bibliothèque elzévirienne*, 1869).

(2) Bonaventure Despériers, né à Arnay-le-Duc, vers 1500, d'abord collaborateur d'Olivetan et de Dolet, entra vers 1536, comme secrétaire, au service de Marguerite de Navarre, et dut à cette situation de n'être pas inquiété lors de la publication du *Cymbalum;* mais Marguerite se lassa de protéger ce sceptique inquiet et agressif, qui, tombé probablement dans la misère, et sûrement dans le désespoir, se suicida.

(3) Ce préambule paraît avoir été écrit soit en 1538, soit en 1543.

poisson ! Rions ! Et de quoi ? De la bouche, du nez, du menton, de la gorge et de tous nos cinq sens de nature. Mais ce n'est rien, qui ne rit du cœur. Et pour vous y aider, je vous donne ces plaisants contes... Je vous promets que je n'y songe ni mal ni malice ; il n'y a point de sens allégorique, mystique, fantastique... Tels les voyez, tels les prenez. » Ce que les auteurs évitent avant tout, c'est ce qui pourrait attrister ou faire réfléchir ; ce qu'ils nous offrent, ce sont beaucoup de bons mots et de joyeuses reparties, plus ou moins fines, d'anecdotes, quelques-unes fort scabreuses, la plupart fort innocentes : « Beaucoup de finesses de femme, des ruses de gais compagnons, des tours « villonesques », comme celui de maître Pierre Faifeu, emprunté à la *Légende joyeuse* du même personnage, des traits d'audace de coupeurs de bourse, les joyeuses farces du curé de Brou, un duel d'injures entre un régent de collège et une harengère, où ce n'est pas le régent qui remporte l'avantage ; des histoires de bêtes : le renard apprivoisé, le singe de l'abbé, la pie et ses piaux ; des quiproquos et des équivoques : « De la jeune fille qui ne voulait point d'un mari, pour ce qu'il avait mangé le dos (la dot) de sa première femme », « de deux points pour faire taire une femme » (ce sont deux bons *poings* bien fermés) ; des badinages, comme ces répliques du bon moine qui, assis à table et « baffrant » de bon appétit, « afin de ne perdre guère de temps, répondait tout par monosyllabes rimés » : « Quel pain mangez-vous ? — Bis. — Quel vin buvez-vous ? — Gris. — Quelle chair mangez-vous ? — Bœuf. — Combien avez-vous de novices ? — Neuf. — Que vous semble de ce vin ? — Bon. — Vous n'en buvez pas de tel ? — Non. — Et que mangez-vous les vendredis ? — Œufs. — Combien en avez-vous chacun ? — Deux. »

« Tout cela n'est évidemment que fantaisie et que jeu (1). »

Cette inoffensive gaîté deviendra de plus en plus rare ; elle était absente déjà des *Comptes du monde adventureux*, publiés anonymement (2) trois ans auparavant, où l'hostilité contre le clergé et les moines se donne libre carrière, où de haineuses invectives viennent glacer le peu de veine comique de l'auteur (3) ; il n'y en aura plus trace dans l'*Apologie pour Hérodote* de Henri Estienne (1566), qui n'est qu'un pamphlet à peine déguisé.

(1) G. Reynier, *les Origines du roman réaliste*, p. 198.

(2) L'auteur ne s'est au moins désigné que par les initiales A. D. S. D. (peut-être Antoine de Saint-Denis).

(3) Le fond en est au reste très peu original : sur cinquante-quatre contes, trente environ sont pris à Masuccio de Salerne, d'autres à Sabbadino degli Arienti. Ce recueil a été réimprimé en 1878 par F. Frank dans la *Bibliothèque d'un curieux* (Paris, Lemerre).

Le « Cymbalum Mundi » C'en est un autre que ce fameux *Cymbalum Mundi* de Despériers, où presque tout est énigmatique, à commencer par le titre (qui désigne peut-être le vain bruit que rend l'univers aux oreilles du sage). Ce qui paraît évident, c'est que Despériers y attaque toutes les croyances, religieuses et philosophiques (1). Dans le troisième dialogue notamment, il ridiculise les vœux monastiques, les miracles, les prophéties, et renvoie dos à dos Luther (Rhetulus) et Bucer (Cubercus), qui se vantent l'un et l'autre d'avoir trouvé des fragments de la pierre philosophale : « Pensez-vous, fait-il dire à Trigabus (le triple railleur?) qui le représente lui-même, qu'il fait beau voir un tas de gros veaux perdre tout le temps de leur vie à chercher des petites pierres comme les enfans?... Par la corbieu, ils sont plus enfans que les enfans mesme, car des enfans encore en fait on quelque chose, et s'en sert l'on aucunement. Mais ces badins et resveurs de philosophes, quand ils se sont une fois mis à chercher des grains d'areine parmi ce théâtre, pensant trouver quelque pièce de leur belle pierre philosophale, on ne les peult jamais retirer de ce sot jeu de barbue et perpétuelle enfance; ains vieillissent et meurent sur la besongne. »



Protestants et catholiques se sentirent également touchés : Guillaume Postel, Calvin, Henri Estienne dénoncèrent le *Cymbalum* comme un manuel d'athéisme; la Sorbonne, sans y trouver d'erreurs expresses, le déclara pernicieux et le fit supprimer. La sentence fut si bien exécutée que l'on n'a conservé de l'édition originale (1537) qu'un seul exemplaire.

IV

L'influence italienne sur les conteurs La nouvelle ayant été cultivée beaucoup plus tôt en Italie qu'en France, et en France à une époque où les œuvres italiennes étaient à la mode, on a souvent soutenu, sans alléguer de preuves précises, que nos premiers conteurs devaient beaucoup à leurs devanciers

(1) Il se compose de quatre dialogues, à la façon de Lucien, qui sont censés envoyés par Thomas du Clenier (l'Incrédule) à son ami Pierre Tryocan (le Croyant).

transalpins. En réalité, même ceux qui leur empruntent la matière de leurs récits réussissent à donner à ceux-ci, par des traits de mœurs actuelles ou locales, par l'emploi d'une langue très française et moderne, émaillée de locutions, de proverbes, de mots dialectaux, un goût de terroir très marqué. Mais ces emprunts même, comme l'a montré Gaston Paris (1), ne sont pas extrêmement nombreux. L'imitation enfin, même voulue et consciente, est loin d'être servile. Il est au reste permis de regretter que celle d'excellents auteurs, comme Boccace, n'ait pas été poussée plus loin.

Marguerite de Navarre, par exemple, reste, à certains égards, très inférieure à ce modèle, qu'elle s'était délibérément proposé, mais dont elle s'est aussi écartée en plusieurs points.



MARGUERITE DE NAVARRE
(D'après F. Clouet).

L'« HEPTAMÉRON » DE MARGUERITE DE NAVARRE Du *Décaméron* elle a adopté le cadre (une société de gentilshommes et de dames, réunis dans une solitude par un accident fâcheux, se racontant des histoires pour passer le temps) ; elle voulait aussi en reproduire les dimensions et l'ordonnance : cent contes devaient être répartis en dix « journées », dont chacune serait consacrée à une catégorie spéciale d'aventures (2). Mais, contrairement à son modèle, elle s'était promis de ne raconter que des histoires vraies et récentes, que chacun des narrateurs aurait « veues ou bien oy dire à quelque homme digne de foi, » sans rien emprunter ni aux livres ni à la tradition, pensant ainsi donner plus de poids aux considérations morales qu'elle entendait y greffer.

Les « devisants » aussi sont réels : ce sont, outre Marguerite elle-même et sa mère, des personnages de sa cour, reconnaissables sans doute pour leurs familiers,

(1) *Journal des Savants*, mai et juin 1895, et *Mélanges de littérature française*, t. II, 627.

(2) Marguerite avait commencé à écrire vers 1540, et ne put dépasser le chiffre de soixante-douze contes ; ceux-ci furent répartis par le second éditeur, Gruget (1559), en sept journées, sous le titre de *Heptaméron*. La première édition, plus infidèle encore au manuscrit que celle de Gruget, avait été donnée en 1558 par P. Boaistuau sous le titre de *Histoire des Amants fortunés*. Le texte authentique a été rétabli seulement dans l'édition Le Roux de Lincy (1853). Marguerite elle-même nous apprend que le projet d'écrire un *Décaméron* français, qu'elle finit par exécuter seule, avait été formé d'abord par le Dauphin (le futur Henri II), la dauphine (Catherine de Médicis), Marguerite elle-même, et quelques autres dames de la cour.



MAITRES ÉCRIVAINS DE LA COUR DE BOURGOGNE (Manuscrit du XVI[e] siècle. Bibliothèque de l'Arsenal).

mais fort bien cachés pour nous sous des pseudonymes qui sont des anagrammes ou des noms déguisés. Presque tous — et ceci aussi est une heureuse innovation — ont une physionomie bien distincte : Oisille (Louise de Savoie), « dame sage et ancienne », d'une dévotion scrupuleuse, mais tolérante, qui dirige les débats et tire des récits, même les plus scabreux, des conclusions édifiantes ; Parlamente (Marguerite elle-même), moins austère, d'une vertu assez sûre d'elle-même pour pouvoir tout entendre et tout dire ; Ennasuicte, une suivante alerte et futée, très sensible aux hommages ; Longarine, vive et gaie, elle aussi, bien qu'une mort tragique vienne de lui enlever son mari, aimable type de droiture et de sincérité. Les caractères d'hommes ne sont pas moins variés : Hircan (Hanric, c'est-à-dire Henri de Navarre) est un mari peu scrupuleux et qui l'avoue cyniquement, esprit vulgaire et prosaïque, fermé à tout sentiment généreux ; Géburon, un raisonneur devenu sage, mais qui ne l'a pas toujours été, dont les dents sont trop faibles « pour mascher la venaison » et qui s'en console en avertissant « les pauvres biches de se garder des veneurs » ; Simontault, un autre galant, aussi sur le retour, qui n'a pas eu à se louer des femmes et fait néanmoins à Parlamente une cour discrète ; Saffredant, jeune cavalier sceptique et jovial ; Dagoucin, timide et sentimental, qui nourrit dans le secret ses peines de cœur, et se plaît aux graves propos.

Les histoires, même les plus risquées ou grossières, sont contées en termes honnêtes (au moins pour l'époque), sans allusions libertines, sans ombre de grivoiserie : ce qui importe en effet, ce sont moins les événements que leurs conséquences, fâcheuses ou tragiques, et les leçons qu'il convient d'en tirer.

C'est à cela que sont consacrées les discussions (une dernière innovation non moins intéressante) qui font suite aux récits. C'est là que se donne carrière la moraliste, la théologienne qu'était Marguerite ; là, qu'elle développe tout au long ses théories, cette haute philosophie, tout imprégnée de platonisme et de christianisme, à laquelle Hircan se déclare incapable de rien comprendre : « J'appelle parfaicts amans, fait-elle dire à Parlamente, ceulx qui cherchent en ce qu'ils aiment quelque perfection, soit beaulté, bonté, ou bonne grâce ; tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste qu'ils ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux choses basses, que l'honneur et la conscience réprouvent, car l'âme, qui n'est créée que pour retourner à son souverain bien ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps, que désirer d'y parvenir. » Tournons la page : ce n'est plus Platon, mais saint Augustin que l'on croirait entendre : « Par cela vous apprendrai-je à confesser que la nature des femmes et des hommes est de soy encline à tous vices, si elle n'est préservée de Celuy à qui l'honneur de toute victoire doit estre rendu... Au lieu de vous

fier en vos propres forces, vous retournerez à Celuy en la main de qui gist vostre honneur. »

Elle fait preuve, on le voit, dans ces dissertations, d'une grande élévation d'esprit, parfois d'un réel talent d'analyse, mais il faut avouer que le style en est souvent diffus, embarrassé, et que les prêches de dame Oisille, tout farcis de citations bibliques, si on les rapproche des incidents qui les ont motivés, sont d'un comique dont l'auteur n'a pas eu conscience. Les récits eux-mêmes manquent d'agrément et d'entrain, rien n'y est vivement rendu, ni les aspects de la nature, ni les attitudes des personnages, ni leurs traits de caractère. Marguerite était plus psychologue qu'écrivain, et ici, comme dans ses Poésies, elle a été victime de son incurable facilité de plume.

LE RÉALISME. NOËL DU FAIL (1) Ce n'est pas non plus un écrivain de grand talent que Noël du Fail, « seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton », qui, après une jeunesse assez aventureuse, devint, en 1553, juge au présidial de Rennes, en 1571, conseiller au Parlement de Bretagne, et mourut seulement vers la fin du siècle. Ses études à peine terminées, il fit imprimer, à quelques mois d'intervalle, en 1548, deux petits recueils intitulés l'un *Discours d'aulcuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation*, l'autre, *Baliverneries ou Contes nouveaux d'Eutrapel*, signés également du pseudonyme de Léon Ladulfi, anagramme de son nom ; trente-sept ans après, déjà très vieux et se faisant passer pour mort, il en publia un troisième, où il se désignait clairement : *Contes et Discours d'Eutrapel par le feu seigneur de la Hérissaye* (1585).

Ces trois recueils ont cela de commun que ce sont des chapelets de propos sans suite : le troisième surtout est un amas de contes (2), d'anecdotes, de réflexions morales et satiriques, se heurtant dans un désordre inexprimable. Dans les deux derniers, les interlocuteurs sont un vieux gentilhomme campagnard, plein de sagesse et de mansuétude (Polygame), un autre, plus jeune, malicieux et caustique (Eutrapel, c'est-à-dire le Badin), et leur familier, factotum de l'un et souffre-douleur de l'autre (Lupolde), en qui on a aisément reconnu l'auteur lui-même, son frère aîné et un de leurs amis.

(1) Voy. la fine et complète étude de M. E. PHILIPOT, *la Vie et l'œuvre littéraire de Noël du Fail* (Paris, 1914).

(2) Les contes au contraire manquent presque complètement dans les deux premiers.

Le premier recueil, le plus original des trois, nous fait assister aussi à une série d'entretiens, mais ce sont ceux de quatre vieux campagnards bretons, un petit notaire, en même temps laboureur, un ancien maître d'école devenu vigneron, un vilain enrichi, et un grand « gaudisseur » non autrement désigné. Couchés à l'ombre d'un chêne, un beau dimanche, tandis que la jeunesse s'ébat autour d'eux, ils échangent leurs réflexions, leurs souvenirs, leurs regrets du bon vieux temps : « Tout cela est si bien mis devant les yeux que proprement me semble y estre », pourrait-on dire avec l'un d'eux. Ce petit livre, où les paysans sont peints au vif, sans parti-pris de complaisance ou de dénigrement, apporte une note vraiment originale et qui ne se retrouvera pas avant notre siècle : c'est une des premières manifestations du réalisme dans notre littérature, et ce réalisme est singulièrement expressif et sincère.

V

RABELAIS L'œuvre de Rabelais, énorme et difforme, profonde et bouffonne, débordante de sagesse et d'ordure, où l'imagination la plus hardie s'associe au bon sens le plus positif, où semblent s'affronter non seulement deux hommes, mais deux époques, n'est peut-être plus pour nous « l'inexplicable énigme » qui déconcertait La Bruyère ; mais il y subsiste encore, en dépit de deux siècles de recherches, bien des obscurités : c'est un monde, dont on ne pourra considérer ici que quelques aspects.

Quand il commença à l'écrire, Rabelais approchait de la quarantaine, et il y travailla jusqu'à la fin de sa vie, y déposant, au jour le jour, toutes les leçons qu'il en avait reçues. Cette vie, de bonne heure déformée par une légende hostile, qui modela l'homme à l'image de l'œuvre, fut assez accidentée, mais honorable, assez semblable à celle de maints savants d'alors, qui, sans rien sacrifier de leur dignité, durent recourir à des expédients et à la protection des grands.

Né vers 1495, il était l'un des derniers enfants d'un petit bourgeois de Chinon, qui

MAISON NATALE DE RABELAIS, A LA DEVINIÈRE, PRÈS CHINON.

le fit entrer tout jeune, sans doute pour avantager ses aînés, dans l'ordre de Saint-François; il fit probablement son noviciat à La Baumette, près d'Angers, puis passa une douzaine d'années à Fontenay-le-Comte, en Poitou, où il reçut la prêtrise. Ce qui est inexplicable, c'est que dans cet ordre, de tous le plus pauvre et le plus hostile à la science, et dans ce très modeste couvent, il ait pu, évidemment contre la volonté de ses supérieurs, satisfaire un goût presque maladif pour l'étude, apprendre le grec et l'hébreu et se rendre digne d'entrer en correspondance avec des savants illustres, comme Budé. En 1523, inquiété à l'occasion de livres suspects trouvés dans sa cellule, il s'enfuit, et l'année suivante obtint la permission de passer dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye de Maillezais; mais peu après il jette le froc aux orties et trouve un asile à Ligugé, dans la maison de campagne de l'évêque de Maillezais, le jeune Geoffroy d'Estissac, devenu son ami et très zélé protecteur. Il se met alors à étudier la médecine, et fait un véritable tour de France universitaire; bachelier en 1530, il ne prendra le doctorat qu'en 1539; dans l'intervalle, il avait été (1532) médecin d'hôpital à Lyon, où il connut Despériers, Dolet, Maurice Scève et peut-être Marot, et fait à Rome (1534, 1535-36) deux voyages, comme médecin attaché à la personne de Jean du Bellay, alors ambassadeur auprès du Saint-Siège; le 18 janvier 1536, il obtient de Paul III l'autorisation de reprendre la robe de bénédictin et d'exercer la médecine; en 1539-40, il fait un nouveau voyage outre-monts, à la suite de Guillaume du Bellay, frère de Jean, vice-roi de Piémont. En 1546, craignant d'être poursuivi à l'occasion de son troisième livre, pour lequel il avait cependant obtenu un privilège, il fait une fugue à Metz; mais il avait su se créer des appuis dans les puissantes maisons de Châtillon et de Lorraine, et bientôt, grâce à la protection du cardinal Odet de Châtillon, il peut rentrer à Paris, et obtient



GARGANTUA.

non seulement un nouveau privilège, mais la cure de Meudon (18 janvier 1551), qu'il résigne du reste au bout de onze mois, peut-être pour publier plus librement son quatrième livre (1552). De ses dernières années on ne sait rien, mais il est certain qu'il était mort en 1555, neuf ans avant la publication du cinquième et dernier livre.

LE « PANTAGRUEL » C'est pour vivre qu'il avait commencé à écrire ; à Lyon, où le commerce des livres était florissant, il s'était mis, ne gagnant au Grand Hôpital que quarante livres par an, aux gages des libraires. Il y publia des éditions de traités latins de droit et de médecine, et, de 1533 à 1550, une série d'almanachs, dont quelque fragments se sont conservés. En 1532 parut un petit livre populaire qui lui révéla sa voie. *Les Grandes et inestimables Chroniques du grant et énorme géant Gargantua*, qu'on lui a parfois attribuées à tort, semblent quelques feuillets détachés de ces derniers romans de chevalerie où les personnages burlesques tenaient tant de place : nous y apprenons comment le géant Gargantua, fils de Grangosier et de Gallemelle, eux-mêmes tirés par Merlin de la cendre de deux baleines monstrueuses, parti d'Orient pour se rendre à la cour d'Arthur, visite Paris, où il emporte les cloches de Notre-Dame, qu'il attache au cou de sa jument, et, arrivé chez Arthur, se signale par de mirifiques prouesses ; après quoi, au bout de deux cent vingt ans, trois mois et quatre jours, il est emporté par la fée Morgue au royaume de féerie.

A ce petit roman, « dont il s'était vendu en deux mois plus d'exemplaires que de Bibles en neuf ans, » Rabelais, se conformant en cela aux traditions du genre, entreprit de donner une suite dans le même style, et lança, probablement à la fin de cette même année 1532, un livret du format et de la dimension d'un almanach, intitulé : *Les horribles et espouvantables Faicts et Prouesses du très renommé Pantagruel, roi des Dipsodes, fils du grant géant Gargantua, composez nouvellement par maître Alcofrybas Nasier* (anagramme de François Rabelais). Dans ce premier essai il n'est pas encore complètement lui-même : le récit est décousu, le comique souvent cherché et froid ; la principale péripétie, la guerre contre Anarche, n'est qu'une série de tableaux grotesques sans suite, dont ne se dégage aucune leçon. Quelques morceaux néanmoins, comme la lettre de Gargantua à son fils et le portrait de Panurge, font déjà pressentir le penseur et l'écrivain.

LE « GARGANTUA » Le succès dut dépasser les espérances de Rabelais, qui se hâta de l'exploiter en refondant, sous un titre à peine modifié, l'informe récit auquel il le devait : dans la *Vie inestimable du grand Gargantua*,

père de Pantagruel, par l'abstracteur de quintescence (1535), il en reprend le canevas et les principaux épisodes (la jument abattant une forêt à coups de queue, les cloches enlevées, etc.), mais dans ce cadre sa fantaisie et sa hardiesse de pensée se déploient à l'aise; plusieurs morceaux y rappellent son œuvre de début, mais la comparaison des deux textes permet de mesurer le chemin parcouru : c'est ici que se lisent les épisodes, mémorables à divers titres, de l'éducation de Gargantua, de la guerre contre Picrochole et de l'abbaye de Thélème; ici qu'apparaît la figure de Jean des Entommeures, l'une des créations les plus originales de Rabelais.



FIGURE ORNANT LE TITRE DE L'ÉDITION DE « GARGANTUA » DE 1532.

La vogue du roman étant désormais établie, Rabelais le continua sans plan déterminé, sans rien ajouter d'essentiel à l'intrigue, déjà assez vide, en détournant de plus en plus la fiction vers l'allégorie satirique et morale, en faisant aux questions du jour une place suffisante pour tenir le public en haleine : dans le « tiers livre », il prend nettement parti dans la querelle, alors si vivement débattue, sur le mérite et le démérite des femmes (1), et dans le quatrième il fait réaliser par Pantagruel la chimère, qui alors hanta l'esprit de tant d'explorateurs, d'aborder aux rivages septentrionaux de l'Asie en contournant l'Amérique, par le fameux « passage du Nord-Ouest »; l'itinéraire de ses héros ressemble fort à celui que venait de suivre Jacques Cartier, le découvreur du Canada (2).

Le « tiers livre », qui parut en 1545, avec une réimpression des deux premiers, rétablis dans l'ordre chronologique (c'est-à-dire *Gargantua* précédant *Pantagruel*), est un de ceux où il y a le moins d'invention, mais où, sous le décousu apparent des épisodes et des conversations, apparaît le mieux l'idée centrale; il est moins nettement satirique (Rabelais y atténue même quelques hardiesses du deuxième livre contre les théologiens), mais d'une portée philosophique plus haute. A partir du chapitre IX, la question qui se pose — et remplira le reste de l'ouvrage — est celle de savoir si Panurge doit ou non se marier : question oiseuse, si elle n'était sym-

(1) Voy. A. LEFRANC, *les Grands écrivains de la Renaissance*, p. 251, et plus haut p. 552.
(2) Voy. A. LEFRANC, *les Navigations de Pantagruel*, Paris, 1905.

bolique : il s'agit de savoir en effet si l'homme a des raisons suffisantes pour se déterminer ou s'il ne doit pas remettre son sort entre les mains du hasard. Panurge consulte successivement (et cette énumération n'est pas complète), les « sorts virgiliens », les songes, une sibylle, les principaux représentants du savoir humain, un théologien, un médecin, un légiste, un philosophe — auprès desquels il ne trouve qu'incohérence et contradiction — un fou, dont le geste énigmatique paraît le renvoyer à l'oracle de la dive bouteille.

Ce sont les pérégrinations entreprises à la recherche de cet oracle que nous décrit le « quart livre » (complet en 1552, mais dont onze chapitres avaient paru en 1548) ; chacune des îles où touchent les navigateurs est une allégorie représentant un vice ou une folie ou de l'humanité en général, ou de la génération actuelle. Les allusions sont parfois plus obscures, mais on sent qu'elles ont plus de portée : dans les îles des Chicanoux, de Carême-Prenant et des Andouilles, des Papefigues et des Papimanes, il est impossible de ne pas voir que Rabelais prend à partie, en les maltraitant également, les magistrats, les protestants et les catholiques. Ces hardiesses passèrent si peu inaperçues que le Parlement, en dépit du privilège royal, interdit la vente de l'ouvrage un mois après sa publication.



VIGNETTE ORNANT LE TITRE DE L'ÉDITION DE « PANTAGRUEL » DE 1537.

Dans le cinquième livre (dont les seize premiers chapitres parurent en 1562 et l'ensemble en 1564) la satire est encore plus violente, mais moins gaie. Les attaques contre le clergé catholique et les magistrats (dans les épisodes de l'Ile Sonnante et des Chats fourrés) y revêtent un tour sarcastique et haineux ; les tendances protestantes, étrangères au « quart livre », y sont évidentes, de même que des réminiscences, des imitations, presque des plagiats des livres antérieurs (1). On a donc pu conclure que s'il y a dans ce cinquième livre quelques pages authentiques, elles ont été noyées dans une contrefaçon où on ne retrouve ni les idées ni le tour d'esprit de l'auteur. N'essayons donc pas de déchiffrer l'énigmatique oracle de Bacbuc : il n'est pas certain en effet que ce soit la pensée de Rabelais qui y est enfermée.

(1) Voy. J. PLATTARD, *L'invention et la composition dans l'œuvre de Rabelais* (Paris, 1909). De l'édition, admirablement commentée, entreprise sous la direction de M. A. LEFRANC, deux volumes seulement ont paru (Paris, 1912-1913).

L'ART DE RABELAIS

L'artiste dans Rabelais ne doit pas être surfait : son imagination, certes, est puissante, mais elle s'exerce dans un domaine assez étroit. Cet « Homère de la bouffonnerie », comme l'a appelé Sainte-Beuve, a des recettes qui ne sont pas très variées, le calembour, l'allitération, l'énumération, l'allégation des plus graves autorités à propos des objets les plus futiles (1). Là où il est vraiment inimitable, c'est dans l'invention verbale : sa langue encyclopédique n'est pas seulement faite d'archaïsmes, d'emprunts aux dialectes, au latin, au grec, aux vocabulaires des métiers et des sciences, elle abonde en étonnantes créations : c'est elle vraiment qui est le « tonneau inexpuisible », au jaillissement impétueux et sans cesse renouvelé.



RABELAIS.

Dans l'invention de l'intrigue et des caractères, sa puissance créatrice est plus limitée : son scenario est franchement pauvre, et les personnages vraiment originaux se comptent : quelques-uns, les Carpalim, les Eusthène, les Épistémon ne sont que des allégories, non moins froides que celles du *Roman de la Rose;* les Janotus, les Bridoye, les Homenaz ont un autre relief, mais ce sont de simples caricatures, dont la réalité a fourni l'ébauche ; les trois géants ne sont que trois exemplaires, plus ou moins achevés, du même type ; Panurge lui-même n'est ni très cohérent ni très original : il n'est d'abord qu'un loustic malfaisant, comme Ulespiègle, un déclassé cynique, un malandrin jovial, comme le Villon des *Repues franches* (2) ; ce n'est que peu à peu qu'il en vient à personnifier la poltronnerie ; mais l'idée même de rassembler tous les bas instincts de la nature en un seul être, plaisamment vil, qui s'oppose à un idéal de force et de courage, avait été réalisée, et supérieurement, dans le Cingar de Folengo et le Margutte de Pulci, que Rabelais connaissait bien (3). Sa vraie création est ce Frère Jean des Entommeures (4), « honnête, joyeux, délibéré », qui « travaille, labeure, défend les opprimés, subvient les souffreteux et garde le clos

(1) Sa connaissance de l'antiquité, sur laquelle on s'est souvent extasié, est loin d'être tout entière puisée aux sources : il y avait dès lors des répertoires, qu'il a parfois enrichis par des notes personnelles, mais parfois aussi copiés.

(2) C'est un contresens que d'interpréter son nom par « bon à tout faire, factotum », car il n'y a pas en réalité, de pire fainéant ; le mot grec d'où il a été tiré signifie capable de tout (en mal).

(3) Voy. Plattard, *op. cit.*, chap. I, § 2.

(4) C'est-à-dire « des entamures », celui qui entame toutes les besognes... et toutes les miches.

de l'abbaye », infatigablement actif, serviable, débrouillard, mais avant toute chose « point bigot et bon compagnon, » en somme moine aussi peu moine que possible, satire vivante, et plus éloquente que toutes les diatribes, de l'idéal monastique.

LA DOCTRINE DE RABELAIS Rabelais qui, par cet art vigoureux et rudimentaire, appartient encore au moyen âge, en est, par la pensée, aussi dégagé que possible, plus peut-être que ne le fut aucun homme de sa génération. Il bafoue, dans Janotus et Tubal Holoferne, le verbiage solennel, la science creuse, l'éducation livresque et machinale, qui « abâtardit l'esprit et corrompt toute fleur de jeunesse » ; il maudit et ridiculise dans Picrochole l'esprit d'aventures et de conquête, ces fausses prouesses qui ne sont en réalité que « briganderies et méchancetez, contraires à la profession de l'Évangile » ; il n'est point dupe de cette idéalisation chevaleresque de la femme, être « fragile, variable, muable », où il n'est pas loin de voir une erreur de la nature. Ce n'est pas seulement aux moines qu'il en veut parce que ce sont des parasites ignares et voraces ; ce qu'il bat en brèche, c'est l'ascétisme, c'est-à-dire l'esprit même du christianisme, contre lequel ses descriptions de ripailles formidables, ses peintures, complaisantes ou éhontées, de la vie sous toutes les formes et dans toutes les fonctions, des plus nobles aux plus basses, sont une continuelle protestation, la plus vigoureuse peut-être qui se soit jamais produite. Il n'est point athée, ni même matérialiste ; il croit à l'immortalité de l'âme, à un Dieu conscient et bienfaisant, que ses personnages invoquent dévotement et louent sans cesse de sa « bonté immense », mais il est hostile à tous les dogmes, dont l'aveugle respect engendre l'intolérance et la haine entre concitoyens. La sagesse consiste pour lui, selon l'aphorisme antique, à suivre la nature, à jouir de tous les biens qu'elle nous offre, à dominer, en leur opposant une inaltérable sérénité, tous ces accidents « qui ne sont dignes d'émouvoir nos affections et troubler nos sens » ; sa maîtresse forme est une « certaine gaîté d'esprit confite en mépris des choses fortuites », c'est-à-dire en somme de celles dont nous ne sommes pas maîtres.

Cette sagesse, dont il prétend que son livre est plein (1), il l'appelle le pantagruélisme. C'est en effet celle que professe le plus accompli de ses trois géants, celui qui incarne le mieux son idéal politique ainsi que les autres. Cet idéal, c'est le pouvoir absolu, aux mains d'un prince très intelligent, très tolérant, très bon, et même « bonhomme », c'est-à-dire une tyrannie patriarcale. Il faut donc se garder,

(1) « Livre plein de pantagruélisme », écrit-il au-dessous du titre à partir de l'édition de 1535.

comme on l'a fait souvent, d'enrôler Rabelais parmi les rêveurs épris de grandes réformes sociales et les apôtres de la Révolution.

Quant à son idéal personnel, ce n'est pas l'action, l'effort dépensé au service de la communauté, c'est une vie de libres études, poursuivies dans une quiétude grasse et somptueuse, égayée par la fréquentation d'hommes intelligents et de femmes aimables et belles ; la fameuse abbaye de Thélème n'est pas un phalanstère où chacun contribuerait également au bien-être de tous ; c'est une fondation très aristocratique, une sorte de temple de la science, dont les officiants sont des privilégiés de la science et de l'esprit, « gens libères, bien nés, bien instruits », que sert une armée de mercenaires, à qui cette inégalité paraît toute naturelle : nouvelle preuve que Rabelais n'est nullement un précurseur des idées démocratiques.

V

CALVIN. « L'INSTITUTION CHRÉTIENNE » Aux antipodes de cet apôtre d'un naturalisme optimiste, se dresse la sombre figure de Calvin, qui rêva de restaurer, fût-ce au prix de la violence et des supplices même, la pure doctrine du Christ. La pensée et l'influence de Calvin seront étudiées ailleurs avec tout le soin nécessaire ; nous n'avons à mentionner ici que la traduction qu'il donna lui-même de son grand ouvrage dogmatique, parce que c'est un des monuments les plus considérables de notre prose. L'*Institution chrétienne* devait n'être d'abord, dans la pensée de Calvin, qu'un manuel très bref, destiné à l'instruction des néophytes, et, pour en assurer la diffusion dans toute l'Europe, il l'avait rédigée d'abord en latin (1536). Mais les circonstances l'amenèrent bientôt à en modifier sinon le plan, qui resta celui du catéchisme de Luther, du moins le caractère et les dimensions. Pour désarmer l'autorité royale, qui commençait à sévir, pour éclairer l'opinion, ameutée par de furieuses calomnies, il voulut faire un exposé complet de ses doctrines, montrer leur parfaite conformité avec l'Évangile et leur bienfaisante influence sur les mœurs ; cet exposé, il ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie, de l'amplifier, de le fortifier de nouveaux arguments (il n'en publia lui-même pas moins de vingt-six éditions). En 1541 il traduisit en français le texte remanié en 1539, et fit précéder cette traduction d'une « Épître au roi », où il réclamait, en termes hautains, pour la vérité qu'il apportait au monde, non la tolérance, mais la protection des lois.

On retrouve dans cette traduction, non seulement, ce qui est tout naturel, la belle ordonnance des matières et la rigueur impeccable de l'argumentation, mais la netteté et la vigoureuse concision de l'original ; le style néanmoins est d'allure très française, moins asservi au vocabulaire et aux constructions latines que ne le sera, un siècle plus tard, celui du *Discours de la Méthode*, pourtant écrit d'emblée en français ; il n'est pas « triste », comme on l'a répété si souvent depuis Bossuet, mais seulement austère et quelque peu tendu ; émaillé çà et là de locutions familières et de proverbes, qui atténuent cette gravité, il confine même parfois, quand Calvin se laisse aller à l'injure et au sarcasme, — et plus même que nous ne le voudrions, — à la trivialité. Tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, ce livre est la vivante image d'une puissante et redoutable personnalité. Mais ce ne sont point seulement ses mérites propres qui en font l'importance : par les imitations et les répliques qu'il a provoquées, il a contribué plus qu'aucun autre à installer notre langue dans un domaine qui jusque-là lui avait été fermé (1).

CONCLUSION A la date, décisive dans notre histoire littéraire, où nous sommes arrivés, la prose française avait déjà fourni une glorieuse carrière : abondante et nuancée dans les romans courtois, tour à tour énergique, alerte, fluide, pittoresque sous la plume de nos meilleurs chroniqueurs, elle avait, au quinzième siècle, traversé une crise qui pouvait altérer gravement sa physionomie ; mais le bon sens du public avait fait justice des « latiniseurs » et de leurs ambitieux barbarismes : Antoine de la Salle, Noël du Fail, Rabelais lui avaient rendu ses qualités naturelles de simplicité grave ou familière ; enrichie, affinée, plus que disciplinée, trop capricieuse dans ses tours, elle n'était pas encore parfaitement propre à la spéculation, à l'analyse ou à la haute éloquence, mais elle offrait déjà au romancier et au peintre de mœurs les plus amples ressources ; elle pouvait attendre la venue prochaine d'un Montaigne, puis d'un Descartes et d'un Bossuet.

Plus brillantes mais plus agitées avaient été les destinées de notre poésie : austère sans raideur, parfois grandiose dans nos plus anciennes chansons de geste, subtile, raisonneuse, quelque peu prolixe dans les romans arthuriens, audacieusement espiègle et narquoise dans les fabliaux et les romans de Renart, elle avait,

(1) La traduction la plus souvent réimprimée est celle de 1560, faite sur le texte très amplifié de 1559 ; mais elle est plus molle, plus verbeuse, et même moins fidèle à l'original que celle de 1541, qui, heureusement, vient d'être reproduite par MM. A. LEFRANC, H. CHATELAIN et J. PANNIER, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 176-177, Paris, 1911.

pendant deux cents ans, ébloui et charmé l'Europe par sa richesse exubérante. Mais, vers la fin du treizième siècle, elle avait été tout à coup comme frappée de stérilité ; la sécheresse de l'esprit bourgeois, le formalisme de l'esprit universitaire, l'abus de la scolastique avaient tari les sources de l'inspiration ; les genres narratifs végétaient dans une attristante décrépitude ; la poésie lyrique n'avait su renouveler que ses moules et vivait, elle aussi, sur des lieux communs usés ; l'enseignement moral et la satire, envahis par l'abstraction, étouffaient dans des formes de plus en plus rigides et pédantesques. Un premier contact avec l'antiquité n'avait abouti qu'à un vain étalage de creuse érudition, à un lamentable obscurcissement de nos qualités nationales. Marot et ses quelques disciples, en remontant ce courant, étaient retombés dans la platitude, tandis que l'école lyonnaise se perdait dans les nuages. Ni l'imitation des Latins ni celle des Italiens n'avaient en somme réussi à faire l'éducation de nos poètes. Ce qui leur manquait encore, c'était un style grave sans lourdeur, noble sans affectation, capable de s'élever sans effort des régions moyennes aux plus hauts sommets. C'est l'honneur de la Pléiade de l'avoir compris et d'avoir essayé, non sans quelques maladresses et excès de zèle, de forger cet instrument, qui ne recevra toute sa perfection que des mains de nos classiques.



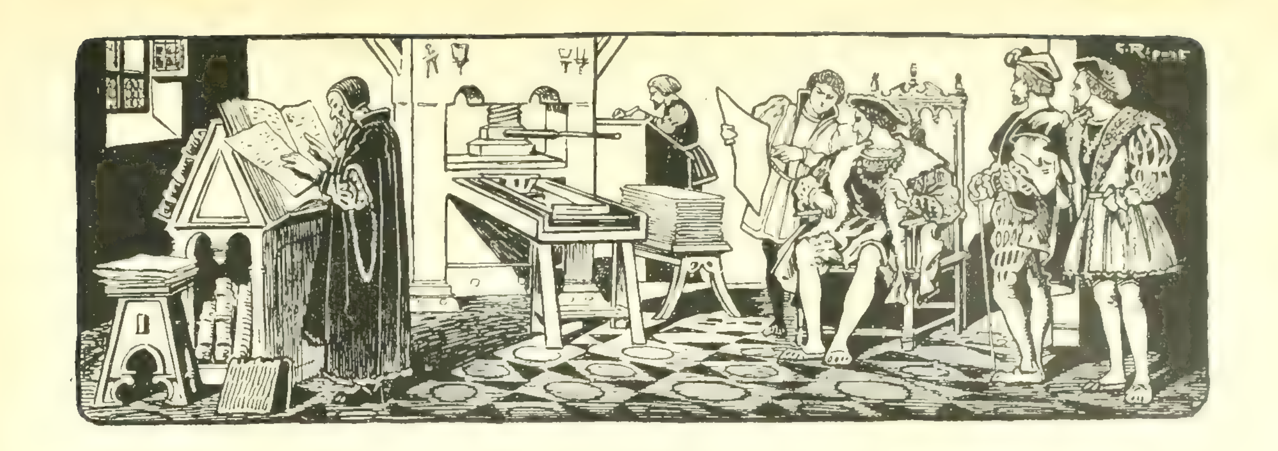


TABLE DES ILLUSTRATIONS

HORS TEXTE EN COULEURS

ILLUSTRATIONS EN NOIR

par M. G. RIPART

PREMIÈRE PARTIE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN LANGUE LATINE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DEUXIÈME PARTIE

LES CHANSONS DE GESTE

TROISIÈME PARTIE

LA LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE DES ORIGINES A RONSARD

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages.

Pages.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE DES LETTRES

TOME I

PREMIÈRE PARTIE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN LANGUE LATINE

PAR

M. FRANÇOIS PICAVET
Directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

DEUXIÈME PARTIE

LES CHANSONS DE GESTE

PAR

M. Joseph BÉDIER,

de l'Académie française.

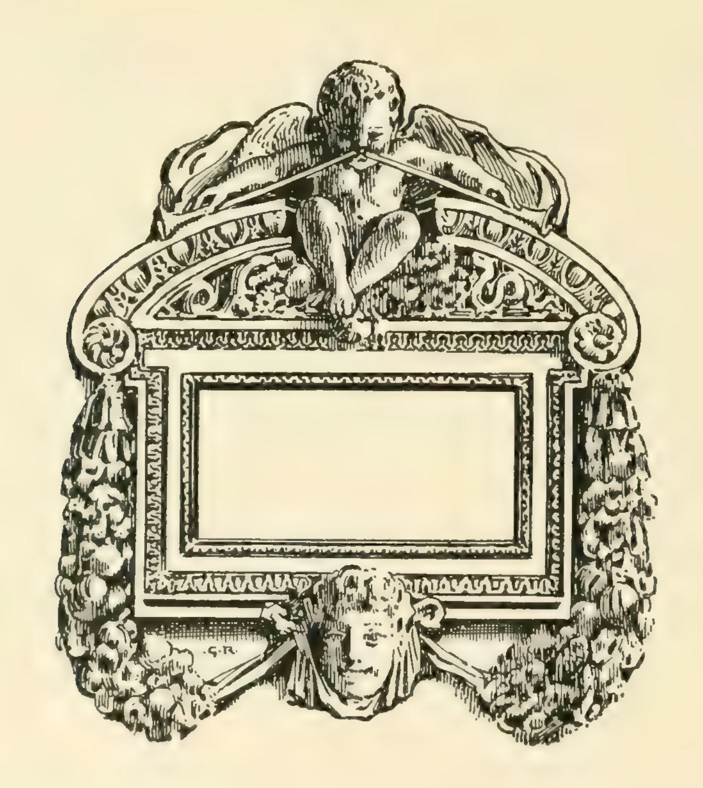
TROISIÈME PARTIE

LA LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE DES ORIGINES A RONSARD

PAR

M. Alfred JEANROY

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.



PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C[ie]
8, rue Garancière



